

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
VERSION 2**

**Le lundi 27 janvier 2014
à 14 h**

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 23 janvier 2014

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le lundi 27 janvier 2014, à 14 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

(English version available at the Direction du greffe, City Hall, Suite R-134)

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VERSION 2

Le lundi 27 janvier 2014

à 14 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du lundi 27 janvier 2014 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 16 janvier 2014.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des articles 4.04, 5.01, 7.04, 15.03 à 15.09, 20.03 à 20.09, 30.02, 30.03, 41.03 à 41.06 ainsi que les articles 80.01 (20.10) à 80.01 (20.13), 80.01 (51.05) à 80.01 (51.10). Veuillez noter que l'article 80.01 (51.04) ne nécessite pas l'orientation du conseil municipal.

Veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI à l'exception des articles 15.01, 15.04, 15.05, 15.06 et 15.08, 20.07 à 20.09, 41.06 qui seront distribués dès que possible.



**Assemblée ordinaire du conseil municipal
du lundi 27 janvier 2014**

**ORDRE DU JOUR
VERSION 2**

01 – Période de questions du public

01.01 Direction générale , Direction du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Direction générale , Direction du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Direction générale , Direction du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal

Conformément au projet-pilote de modifications à l'horaire et au déroulement des assemblées ordinaires du conseil municipal, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2011 (CM11 0167), et à la résolution du conseil municipal du 19 décembre 2011 (CM11 1064), la séquence d'étude et d'adoption des points inscrits au présent ordre du jour est, sous réserve de toute autre modification de séquence que le conseil pourrait convenir, le suivant :

- période de questions des membres du conseil (02)*;
- les rubriques préliminaires (03 à 15 inclusivement);
- les points en orientation au conseil d'agglomération (80);
- tous les autres points, selon l'ordre de leur inscription à l'ordre du jour.

**Veuillez noter que la première période de questions des citoyens continuera d'avoir lieu à 19 h*

03.02 Direction générale , Direction du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre 2013

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Direction générale , Direction du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*

04.02 Direction générale , Direction du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

04.03 Direction générale , Direction du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

04.04 Direction générale , Direction du greffe - 1132714016

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la vente d'aliments sur le domaine public (cuisine de rue)

05 – Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement

05.01 Direction générale , Direction du greffe

Résolution CA14 22 0009 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest - Motion sur le déploiement de l'autopartage en libre-service sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest

06 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

06.01 *Direction générale , Direction du greffe*

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

07 – Dépôt

07.01 *Direction générale , Direction du greffe*

Dépôt du rapport sur l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013

07.02 *Direction générale , Direction du greffe*

Dépôt de déclaration d'un membre du comité exécutif en vertu de l'article 24 du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissements

07.03 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration d'intérêts pécuniaires

07.04 *Direction générale , Direction du greffe*

Dépôt du rapport d'activités du trésorier pour l'exercice financier 2013 selon l'article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*

11 – Dépôt de pétitions

11.01 *Direction générale , Direction du greffe*

Dépôt de pétitions

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration relative au décès de Frédéric Back

15.02 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration relative au décès de Edgar Miles Bronfman

15.03 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration recommandant à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de réviser la gouvernance de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

15.04 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration pour le maintien des investissements et l'amélioration des programmes du gouvernement du Québec en matière d'habitation et de logement social et communautaire

15.05 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration relative au décès de Francine Lalonde

15.06 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration demandant au gouvernement fédéral un nouveau plan à long terme pour le logement

15.07 *Direction générale , Direction du greffe*

Proclamation - Février, Mois de l'histoire des Noirs

15.08 *Direction générale , Direction du greffe*

Déclaration honorant la mémoire de Mme Claire Bourgie

15.09 Direction générale , Direction du greffe

Déclaration pour saluer la carrière exceptionnelle de Anthony Calvillo

20 – Affaires contractuelles

20.01 Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation - 1130634003

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Centre de gestion communautaire du Sud-Ouest (CEGECOM), à des fins de construction résidentielle, un terrain vague d'une superficie de 421,4 mètres carrés, constitué du lot 5 210 742 du cadastre du Québec, situé entre les rues Lacasse et Beaudoin, au nord de la rue Notre-Dame Ouest, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour la somme de 28 334 \$, plus les taxes applicables / Fermer et retirer du domaine public le lot 5 210 742 du cadastre du Québec

20.02 Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation - 1130634007

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Un toit en ville, à des fins de construction résidentielle, un terrain vacant d'une superficie de 438 mètres carrés. constitué du lot 2 160 697 du cadastre du Québec, situé du côté ouest de la rue de Bullion et au sud de la rue Sainte-Catherine, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour la somme de 117 757,25 \$, plus les taxes applicables

20.03 Affaires institutionnelles , Direction des affaires institutionnelles - 1134834008

Approuver la participation de la Ville à un Projet conjoint de coopération décentralisée en Haïti dans le cadre de la deuxième phase du Programme de coopération municipale Haïti/Canada (PCM2) avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) / Approuver la signature d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)

20.04 Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement - 1135318001

Conclure avec St-Germain Égouts et Aqueducs inc. une entente-cadre d'une durée de 36 mois, avec une option de renouvellement de 12 mois, pour la fourniture, incluant la livraison, de diverses pièces d'égout et d'aqueduc - Appel d'offres public 13-13047 - (4 soum.)

20.05 Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des travaux publics - 1132913042

Accorder un contrat à Les entreprises Michaudville inc. pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson - Dépense totale de 1 090 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public RPPV13-05067-OP (10 soum.)

20.06 Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics - 1136446001

Accorder un contrat à L.A. Hébert ltée pour la reconstruction d'un égout combiné, d'une conduite d'eau secondaire, de services d'eau, de drains, de chaussée flexible et de trottoirs, sur la rue Allard entre les rues Briand et d'Aragon, avec une option A pour l'aménagement de surface aux pourtours de la station de Métro Monk - Dépense totale de 2 823 317,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres publics 211308 - (8 soum.)

20.07 Saint-Léonard , Direction des travaux publics - 1132266003

Accorder un contrat à Coffrage Alliance ltée pour la construction du bassin de rétention Giuseppe-Garibaldi, dans l'arrondissement de Saint-Léonard - Dépense totale de 6 080 001,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 101-43 (8 soum.)

20.08 Infrastructures transport et de l'environnement , Direction des infrastructures
- 1134822069

Accorder un contrat à Construction N.R.C. inc. pour la reconstruction de l'éclairage du boulevard Métropolitain et travaux connexes, dans l'arrondissement d'Anjou - Dépense totale de 1 330 112,79 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 289201 (8 soum.)

20.09 Qualité de vie , Espace pour la vie - 1135034004

Accorder un contrat de gré à gré à 9290-2790 Québec inc. pour des services professionnels pour la réalisation artistique de l'exposition temporaire au Biodôme de Montréal provisoirement intitulée « Éloge à la lenteur », pour une somme maximale de 453 096,58 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet

30 – Administration et finances

30.01 Affaires institutionnelles , Direction - 1134784004

Autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain pour l'année 2014 - Dépense de 408 452,14 \$, taxes incluses

30.02 Infrastructures transport et de l'environnement , Direction des transports - 1143455001

Mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour analyser le rapport de consultation publique tenue en juin 2013 et formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS)

30.03 Qualité de vie , Direction de la diversité sociale - 1131643005

Adopter le Bilan des réalisations de 2012 et la mise à jour du plan d'action municipal 2012 - 2014 en accessibilité universelle de la Ville / Mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au plan d'action triennal

41 – Avis de motion

41.01 Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1130603015

Avis de motion - Règlement autorisant l'occupation de bâtiments à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur les lots 3 354 607, 3 354 608 et 3 354 609 du cadastre du Québec

41.02 Direction générale , Cabinet du directeur général - 1140395001

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur les services (12-015)

41.03 Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières - 1134435010

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord et abrogeant le Règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre l'avenue Lausanne et l'avenue Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

41.04 Direction générale , Direction du greffe - 1131165008

Avis de motion et présentation - Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement

41.05 Direction générale , Cabinet du directeur général - 1140395002

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur les services (12-015)

41.06 Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique - 1142685001

Avis de motion - Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales (exercice financier de 2014)

42 – Adoption de règlements - Dispense de lecture

42.01 L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement - 1133890023

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (12-031)

43 – Avis de motion et adoption d'un projet de règlement et procédure nécessaire à cette fin

43.01 Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1134992024

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site Transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec » / Tenue d'une consultation publique

46 – Toponymie et voies publiques

46.01 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1134521019

Nommer le prolongement de la rue Pierre-Marc-Masson à L'île Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

46.02 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1134521018

Nommer la place Pierre-Falardeau, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

46.03 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1134521016

Nommer le parc Lhasa-De Sela, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

46.04 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1134521020

Nommer plusieurs parcs et prolongements de voies publiques dans le secteur du Nouveau-Saint-Laurent, dans l'arrondissement de Saint-Laurent

46.05 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1134521022

Nommer plusieurs espaces publics et prolongements de voies publiques dans le secteur de Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent

46.06 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1134521023

Nommer trois parcs dans l'arrondissement de Saint-Laurent

51 – Nomination / Désignation

51.01 Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine - 1130382004

Nomination au Conseil du patrimoine de Montréal et au Comité Jacques-Viger

65 – Motion des conseillers

65.01 Direction générale , Direction du greffe

Motion de l'opposition officielle pour la création d'un fonds d'urgence pour contrer les effets de l'agrite du frêne

65.02 Direction générale , Direction du greffe

Motion de l'opposition officielle en appui au déploiement de l'automobile en libre-service sur le territoire de la Ville de Montréal

65.03 Direction générale , Direction du greffe

Motion de l'opposition officielle pour le réseau blanc d'une Montréal active

65.04 Direction générale , Direction du greffe

Motion de l'opposition officielle de félicitations à Mme Lucia Kowaluk à l'occasion de sa nomination à l'Ordre du Canada

80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

20 – Affaires contractuelles

20.01 Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement - 1136135010

Conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, avec Guillemot international inc., pour la fourniture d'ensembles de sous-vêtements d'hiver, pour le personnel pompier du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) - Appel d'offres public 13-13099 (3 soum.)

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

20.02 Saint-Laurent , Bureau du directeur d'arrondissement - 1112431003

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) un terrain situé sur la rue Ouimet, aux fins de stationnement public; CSMB consent à la Ville une servitude pour l'installation et l'entretien de l'égout collecteur Leduc qui longe le boulevard Thimens et la Ville cède à CSMB le terrain de stationnement existant, situé sur le boulevard Thimens, le tout sans soulte

Compétence d'agglomération : Acte mixte

20.03 Eau , Direction de l'eau potable - 1134087003

Accorder un contrat de gré à gré à Hydro-Québec pour réalimenter la station Drain des filtres à travers le réseau basse tension pour une somme maximale de 148 759,88 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

20.07 Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation - 1130627001

Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde un soutien financier maximal de 121 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la Coopérative d'habitation la Fraternité Micheloise sur le lot 2 215 220, situé au coin nord-est du boulevard Pie IX et de la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Compétence *Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri*
d'agglomération :

20.08 Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation - 1130634010

Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde un soutien financier de 175 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la Coopérative d'habitation de la Montagne verte, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie

Compétence *Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri*
d'agglomération :

20.09 Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique - 1131543003

Accorder un soutien financier totalisant 660 000 \$, soit un montant annuel de 220 000 \$, et un soutien en biens et services d'une valeur de 102 825 \$, pour les années 2014, 2015 et 2016 à la Commission sportive Montréal-Concordia / Approuver le projet de convention à cette fin

Compétence *Annexe du décret - Aide à l'élite sportive et événements sportifs*
d'agglomération : *d'envergure métropolitaine, nationale et internationale*

20.10 Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement - 1136134004

Conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, avec Les emballages Carrousel inc. pour la fourniture de sacs à ordures - Appel d'offres public 13-13107 (6 soum.)

Compétence *Acte mixte*
d'agglomération :

20.11 Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau - 1134551009

Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'égout dans la rue Sainte-Catherine, entre les rues Atwater et Mansfield - Dépense totale de 2 877 581,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10125 (5 soum.)

Compétence *Alimentation en eau et assainissement des eaux d'agglomération :*

20.12 Eau , Direction de l'eau potable - 1130913001

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame/Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont - Dépense totale de 72 765 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10065 (3 soum.)

Compétence *Alimentation en eau et assainissement des eaux d'agglomération :*

Mention spéciale: *L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers*

20.13 Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique - 1131278007

Accorder un soutien financier non récurrent maximal de 2 711 000 \$ à Montréal 2014 afin de soutenir la tenue à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA 2014 qui se tiendront du 27 juillet au 10 août 2014 / Approuver un projet de convention à cette fin

Compétence *Annexe du décret - Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'agglomération :* *d'envergure métropolitaine, nationale et internationale*

30 – Administration et finances

30.01 Direction générale , Cabinet du directeur général - 1143570001

Mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour tenir une consultation sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et, de façon plus générale, le service de transport par taxi dans l'agglomération de Montréal, et ce en concertation avec le Bureau du taxi de Montréal

Compétence d'agglomération : *Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé*

51 – Nomination / Désignation

51.01 Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1130963104

Nommer deux représentants élus de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire de Rosemont-Petite-Patrie

Compétence d'agglomération : *Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement*

51.02 Anjou , Direction du développement du territoire et études techniques - 1136251006

Confirmer et reconduire les mandats des conseillers d'arrondissement au sein du Centre local de développement (CLD) d'Anjou et approuver la nomination d'un membre au conseil d'administration pour combler une vacance

Compétence d'agglomération : *Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement*

51.03 Verdun , Direction du bureau d'arrondissement - 1132678019

Nommer deux membres au conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun

Compétence d'agglomération : *Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement*

51.04 Direction générale , Direction du greffe

Nominations aux commissions permanentes

51.05 Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1131528002

Entériner les nominations de deux membres du Conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles au Conseil d'administration de la SODEC-RDP-PAT-ME, ainsi qu'au Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.)

Compétence d'agglomération : *Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement*

51.06 Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire - 1131333016

Entériner les nominations de deux représentants élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC d'Ahuntsic-Cartierville

Compétence d'agglomération : *Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement*

51.07 Infrastructures transport et de l'environnement , Direction des transports - 1131637001

Nommer des membres au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal et désigner le président

Compétence d'agglomération : *Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé*

51.08 Outremont , Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1131867025

Nommer des membres au conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 Monts

Compétence d'agglomération : *Élément du développement économique qu'est tout centre local de développement*

51.09 Ville de Mont-Royal , Direction - 1136386002

*Nommer des membres au conseil d'administration du Centre local de développement
Les 3 monts*

Compétence *Élément du développement économique qu'est l'accueil des
d'agglomération :* *touristes effectué dans l'agglomération*

51.10 Ville de Westmount , Direction - 1141128001

*Nommer des membres au conseil d'administration du Centre local de développement
Les 3 monts*

Compétence *Élément du développement économique qu'est tout centre local de
d'agglomération :* *développement*

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 16 décembre 2013
14 h**

**Séance tenue le lundi 16 décembre 2013
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. Francois Limoges, Mme Louise Mainville, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Domenico Moschella, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauvé, M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier et Mme Monique Vallée.

PRÉSENCE EN COURS DE SÉANCE :

M. Jeremy Searle.

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Luc Ferrandez.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président du conseil, M. Frantz Benjamin déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement dédié à la mémoire de M. Nelson Mandela, décédé le 5 décembre dernier. Il souligne également le départ d'un grand artiste, comédien, metteur en scène, auteur et fondateur du Théâtre du Nouveau Monde, M. Jean-Louis Roy, décédé le 28 novembre dernier. Par ailleurs, il félicite M. Dany Laferrière suite à son élection à L'Académie française, premier Montréalais à faire partie de cette prestigieuse institution vieille de 378 ans.

Le président du conseil souligne quelques dates importantes, à savoir : le 3 décembre « Journée internationale des personnes handicapées » le 6 décembre, commémoration du « 24^e anniversaire de la tragédie de Polytechnique » et le 10 décembre « Journée internationale des droits de l'homme ».

Il souligne enfin les anniversaires de naissance du mois de décembre des conseillers et conseillères Justine McIntyre, François Limoges, Claude Dauphin et Lorraine Pagé.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

| <u>Question de</u> | <u>À</u> | <u>Objet</u> |
|-----------------------|--|---|
| M. Richard Bergeron | M. Denis Coderre | Clarifications souhaitées sur la démarche entourant la création du poste d'inspecteur général, son rôle, ses liens avec l'EPIM, l'UPAC, le Vérificateur général, le Contrôleur général, la Ligne éthique et la Commission sur l'examen des contrats / Discussions souhaitées préalablement aux modifications législatives requises et partage d'information sur les conditions d'exercice de cette fonction |
| M. Marc-André Gadoury | M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers) | Report du compte de taxes / Coûts afférents à cette décision |
| M. Benoit Dorais | M. Denis Coderre | Actions de la Ville de Montréal pour inciter Postes Canada à poursuivre le service essentiel de livraison du courrier à domicile et possibilité de front commun avec d'autres grandes villes canadiennes en ce sens / Mandater la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise pour analyser et documenter cette décision de Postes Canada |
| M. Normand Marinacci | M. Denis Coderre | Projet Enbridge – rassurer les Montréalais quant à la sécurité des citoyens / Stratégie pour obtenir des conditions plus sévères eu égard à ce projet de pipeline |
| Mme Manon Barbe | M. Denis Coderre (M. Dimitrios Beis) | Article 30.03 – Centralisation de l'approvisionnement – diagnostic réalisé et présentation aux élus préalablement à la prise de décision / Services aux citoyens affectés |
| Mme Elsie Lefebvre | M. Denis Coderre (M. Harout Chitilian) | Suivi de la mise en place de la webdiffusion de tous les conseils d'arrondissement et transfert des sommes aux arrondissements afin de financer cette mesure / Engagement de la ville-centre à cet égard |

À 14 h 38,

Il est proposé par M. Benoit Dorais

appuyé par M. Denis Coderre

de prolonger de 15 minutes la période de questions des membres du conseil.

La proposition est agréée.

| | | |
|--------------------|--|--|
| Mme Érika Duchesne | M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers) | Réforme du financement des arrondissements afin de rétablir l'équité suite au Rapport Cyrano de juin 2012 / Financement adéquat et indexé des arrondissements pour une offre de services aux citoyens plus équitable |
| M. Peter McQueen | M. Marvin Rotrand | CUSM - Accessibilité universelle de la station de métro Vendôme et importance de débiter les travaux rapidement / Améliorations du service sur le circuit 105 Sherbrooke et prévoir l'ajout d'autobus articulés |

| <u>Question de</u> | <u>À</u> | <u>Objet</u> |
|--------------------|----------------------|--|
| M. Marvin Rotrand | M. Pierre Desrochers | Dépôt du budget et le respect de l'échéancier du 1 ^{er} mars pour éviter des coûts aux contribuables / Dotation des arrondissements en 2014 et indexation souhaitée |

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close 14 h 52.

CM13 1099

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal

Conformément au projet-pilote de modifications à l'horaire et au déroulement des assemblées ordinaires du conseil municipal, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2011 (CM11 0167), et à la résolution du conseil municipal du 19 décembre 2011 (CM11 1064), la séquence d'étude et d'adoption des points inscrits au présent ordre du jour est, sous réserve de toute autre modification de séquence que le conseil pourrait convenir, le suivant :

- *période de questions des membres du conseil (02)*;*
- *les rubriques préliminaires (03 à 15 inclusivement);*
- *les points en orientation au conseil d'agglomération (80);*
- *tous les autres points, selon l'ordre de leur inscription à l'ordre du jour.*

****Veuillez noter que la première période de questions des citoyens continuera d'avoir lieu à 19 h***

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 16 décembre 2013, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance en y retirant l'article 20.16.

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

de modifier la séquence de l'ordre du jour afin d'étudier l'article 50.01 immédiatement avant l'article 3.02, conformément à l'article 33 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

Adopté à l'unanimité.

03.01

Article 50.01

Nomination du directeur général

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1827;

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par M. Francesco Miele

de nommer M. Alain Marcoux à titre de directeur général à compter du 17 décembre 2013 et ce, pour une durée de huit (8) ans.

Un débat s'engage.

À 14 h 58, le chef de l'opposition officielle soulève une question de privilège suite au refus du maire de Montréal de fournir aux membres du conseil le contrat d'embauche du directeur général pour une prise de décision éclairée.

Le débat se poursuit.

La conseillère Émilie Thuillier soulève également une question de privilège à l'effet que les élus doivent disposer de toute l'information disponible préalablement au vote sur cet article.

À 15 h 05,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Denis Coderre

de reporter l'étude de l'article 50.01 à une phase ultérieure.

La proposition est agréée.

CM13 1100

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 novembre 2013

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 novembre 2013, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 10 décembre 2013 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CM13 1101

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 26 novembre 2013

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 26 novembre 2013, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 12 décembre 2013 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.03

Le président du conseil appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du 4 au 17 novembre 2013.

Un débat s'engage.

4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 4 au 17 novembre 2013.

4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 4 au 17 novembre 2013.

5 - Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement

Le président du conseil appelle le point « Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissement »

Par madame Elsie Lefebvre

--- Résolution CA13 14 0420 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
– Résolution relative à l'utilisation des ruelles pendant la période hivernale.

6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites des membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

7 - Dépôt

Le président du conseil appelle le point « Dépôt »

7.01 Dépôt du rapport sur l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 novembre 2013.

7.02 Déclaration d'intérêts pécuniaires. Voir l'annexe au procès-verbal.

CM13 1102

Dépôt de l'avis de désignation d'autres leaders, conformément à l'article 13 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*

Le leader de la majorité dépose l'avis de désignation de madame Manon Barbe à titre de leader pour l'Équipe Pro Action LaSalle, conformément à l'article 13 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, et le conseil en prend acte.

07.03

CM13 1103

Dépôt des états financiers du Conseil interculturel de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, incluant le rapport du vérificateur de la Ville

Le leader de la majorité dépose les états financiers du Conseil interculturel de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, incluant le rapport du vérificateur de la Ville, et le conseil en prend acte.

07.04

CM13 1104

Dépôt du rapport du greffier relativement aux déclarations de réception, par les élus, d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage

Le leader de la majorité dépose le rapport du greffier relativement aux déclarations de réception, par les élus, d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage, et le conseil en prend acte.

07.05

CM13 1105

Bilan annuel 2012 de l'arrondissement du Sud-Ouest faisant état de l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041) à l'égard de son territoire

Le leader de la majorité dépose le bilan annuel 2012 de l'arrondissement du Sud-Ouest faisant état de l'application du *Règlement sur l'utilisation de pesticides de la Ville de Montréal (04-041)*, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

07.06 1134876001

11 - Dépôt de pétitions

Le président du conseil appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

CM13 1106

Déclaration relative au décès de Nelson Mandela

Attendu le décès de Nelson Mandela, survenu le 5 décembre 2013;

Attendu sa persévérance, sa détermination et son courage dans la lutte pour libérer son peuple de l'Apartheid, un système politique et social basé sur la discrimination raciale;

Attendu sa résilience, son charisme tranquille et la rigueur de ses principes tout au long de sa vie et ce même pendant les 27 années de détention;

Attendu que Montréal est reconnu comme étant l'une des principales villes, au Canada, dont les citoyens ont pris diverses initiatives et ont collaboré avec les gouvernements pour combattre l'Apartheid;

Attendu qu'en tant que président de l'Afrique du Sud, après l'effondrement de l'Apartheid et d'élections démocratiques, il a travaillé sans relâche à procurer à son peuple des services de base;

Attendu qu'en tant qu'artisan de paix, de réconciliation et de pardon Nelson Mandela était porteur d'un message d'espoir international;

Attendu l'importance de son rôle dans la lutte contre la discrimination raciale et dans promotion de la justice sociale et la dignité humaine;

Attendu l'estime universelle qu'a suscitée ce leader des droits humains au 20^e siècle, qui le classe dans la catégorie d'hommes exceptionnels;

Attendu que l'ensemble de son œuvre a été reconnue mondialement par le prix Nobel de la paix en 1993;

Attendu son implication dans l'arbitrage de plusieurs conflits africains;

Attendu que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a statué que la journée de son anniversaire le 18 juillet est désormais la « Journée internationale Nelson Mandela » dédiée à la promotion de la paix dans le monde;

Attendu qu'en 2001 il a reçu la citoyenneté canadienne honoraire;

Attendu la visite de ce grand leader africain en 1990 à Montréal et la décision de la Ville de Montréal, à cette occasion et en son honneur, de baptiser de son nom un parc dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce;

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par M. Richard Bergeron
M. Marvin Rotrand

Et résolu :

que le conseil municipal, au nom de toutes les Montréalaises et Montréalais, adresse à la famille, aux proches de Nelson Mandela et au peuple sud-africain ses plus profondes condoléances à l'occasion du décès de ce grand homme, qui a marqué l'histoire et y restera à jamais.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

15.01

CM13 1107

Déclaration relative à la réforme de Postes Canada

Attendu que Postes Canada a récemment annoncé officiellement la réforme de ses services;

Attendu que cette réforme implique une augmentation des coûts des envois postaux et l'élimination progressive sur cinq ans du service postal porte à porte;

Attendu que ce service postal sera remplacé par des boîtes postales communautaires;

Attendu que la Fédération canadienne des municipalités a exprimé son inquiétude face aux conséquences que cette réforme aura, entre autres, sur la population vieillissante et les ménages qui comptent sur la livraison du courrier à domicile;

Attendu que près de 300 000 personnes, soit 16 % de la population de Montréal sont des aînés, que près de 50 000 personnes, soit 8 % de la population, sont des personnes à mobilité réduite et que ceux-ci seront directement affectés par cette réforme de ce service essentiel;

Attendu qu'il existe près d'un million de portes dans l'agglomération de Montréal comprenant les résidences privées et les entreprises;

Attendu que plusieurs arrondissements montréalais sont densément peuplés et que l'implantation de boîtes postales communautaires se ferait dans un cadre bâti permettant difficilement cette implantation sur le domaine public;

Attendu que la présence de ce nouveau mobilier urbain aura un impact sur la circulation, le stationnement, les opérations de déneigement des trottoirs, l'enlèvement des graffitis et les travaux publics en général;

Attendu que les boîtes communes devront être accessibles 24 heures sur 24 et poseront des enjeux de sécurité;

Attendu que toute intervention sur le domaine public est de juridiction municipale et qu'il appartient à la Ville de Montréal d'autoriser toute implantation de mobilier et toute occupation de domaine public;

Attendu que l'annonce de Postes Canada de mettre fin à la livraison du courrier à domicile n'a fait l'objet d'aucune consultation avec la Ville de Montréal;

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par M. Richard Bergeron
M. Benoit Dorais

Et résolu :

de demander à Postes Canada de surseoir à sa décision et d'amorcer le plus rapidement possible un dialogue avec les municipalités qui sont directement touchées par la réforme des services postaux.

Un débat s'engage.

À 15 h 48, M. Frantz Benjamin quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place à la conseillère Érika Duchesne.

Adopté à l'unanimité.

15.02

CM13 1108

Hommage à Dany Laferrière

Au nom des Montréalaises et des Montréalais, la Ville de Montréal félicite chaleureusement Dany Laferrière pour son entrée à l'Académie française, fondée en 1635 par Richelieu. C'est un très grand honneur qu'un Montréalais d'origine haïtienne ait franchi les portes de cette prestigieuse institution et qu'il occupe le siège laissé vacant par l'écrivain Hector Bianciotti, d'origine argentine. Et comme Dany Laferrière le confiait à RDI : « Je crois que c'était ma route, c'était mon chemin. J'ai tracé cette route. » À sa façon, il renforce à travers son parcours et son écriture les liens étroits qui existent déjà entre le Québec, Haïti et la France dans le grand territoire culturel qu'occupe la langue française.

Si à ce jour l'œuvre de l'écrivain compte une vingtaine de livres, l'on se souviendra qu'en 2009, Dany Laferrière se voyait remettre à l'hôtel de ville par la maire de Montréal, le Grand Prix du livre de Montréal pour son roman L'énigme du retour qui obtenait cette même année le Prix Médicis. Membre honoraire du Conseil des arts de Montréal, Dany Laferrière recevait à Lyon, en 2010, un doctorat honoris causa au moment des 23^e Entretiens Jacques-Cartier qui permettent des rencontres internationales dans tous les champs de la recherche.

Il a également reçu un doctorat honoris causa, décerné par l'université du Québec à Montréal le 19 novembre dernier, pour sa contribution exceptionnelle à la société.

La Ville de Montréal est fière de compter parmi les siens cet écrivain remarquable dont l'œuvre, l'humanité et le talent honorent notre métropole.

Bravo, Dany Laferrière, qui êtes maintenant un « immortel académicien ».

Il est proposé par Mme Manon Gauthier

appuyé par M. Denis Coderre
M. Alan DeSousa
M. Richard Bergeron

Et résolu :

Un débat s'engage.

À 15 h 59, le président du conseil reprend le fauteuil présidentiel.

Adopté à l'unanimité.

15.03

À 15 h 59, le leader de la majorité dépose le contrat de travail intervenu avec M. Alain Marcoux.

CM13 1109 (suite)

Nomination du directeur général

À 16 h 09,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre D. Desrochers

de reprendre l'étude de l'article 50.01.

La proposition est agréée.

Le débat reprend.

Le président du conseil met aux voix l'article 50.01 et le déclare adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

50.01 1130395009

À 16 h 11, le conseil débute l'étude des dossiers d'agglomération en orientation.

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.01) à 80.01 (20.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Article 80.01 (20.01)

Conclure trois ententes-cadres pour une durée de trente-six mois, avec une option de prolongation de deux périodes de douze mois, avec Recy Béton inc., Bauval CMM, division de Bau-Val inc. et Construction GFL inc., pour la fourniture de services de sites pour la valorisation de la pierre, du roc, du béton et de l'asphalte - Appel d'offres public 13-12769 (4 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de conclure trois ententes-cadres d'une durée de 36 mois avec une option de prolongation de deux périodes de douze mois, pour la fourniture, sur demande, de services de sites pour la valorisation de la pierre, du roc, du béton et de l'asphalte ;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les territoires et les articles mentionnés en regard de leur nom, les contrats à cette fin aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12769 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

| Adjudicataires | Territoires d'arrondissement | Montant estimé des contrats |
|---|--|-----------------------------|
| Recy Béton Inc. | Anjou, Le Plateau Mont-Royal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Ville-Marie, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension | 859 531,02 \$ |
| Bauval CMM, division de Bau-Val Inc. | Ahuntsic-Cartierville, Cote-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, LaSalle, L'Île Bizard-Sainte-Geneviève, Outremont, Saint-Laurent, | 578 335,75 \$ |
| Construction GFL Inc. | Le Sud-Ouest, Verdun | 548 775,68 \$ |

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Un débat s'engage.

À 16 h 27,

Il est proposé par M. Dimitrios Beis

appuyé par M. Francesco Miele

de reporter l'étude de l'article 80.01 (20.01) à une phase ultérieure.

La proposition est agréée.

CM13 1110

Autoriser l'option visant la prolongation annuelle des ententes-cadres collectives avec 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland) et Énergie Valéro inc. (anciennement Ultramar ltée) pour la fourniture, sur demande, d'essence super sans plomb, régulière sans plomb, mazout, diesel coloré pour génératrice, diesel arctique, et diesel coloré standard tel que prévu à la clause 5 de la section clauses administratives particulières des documents de l'appel d'offres public 11-11737(2 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser l'option de renouvellement annuel des ententes-cadres aux firmes ci-après désignées pour la période se terminant fin décembre 2014, pour la fourniture sur demande d'essence super sans plomb, régulière sans plomb, mazout, diesel coloré pour génératrice, diesel arctique, et diesel coloré standard, conformément à la clause 5 de la section clauses administratives particulières des documents de l'appel d'offres public 11-11737;

| <u>Firmes</u> | <u>Articles</u> |
|--|--|
| 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland) Énergie Valéro inc. | essence super sans plomb et diesel arctique essence régulière sans plomb, mazout, diesel coloré pour génératrice et diesel coloré standard |

- 2 - d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1134338001
80.01 (20.02)

CM13 1111

Autoriser une dépense additionnelle de 138 739,18 \$, taxes incluses, pour des travaux complémentaires afin de compléter la certification des états financiers de l'année 2013 dans le cadre de la convention de services professionnels intervenue avec Deloitte s.e.n.c.r.l. (CG12 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 596 024,31 \$ à 1 734 763,49 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'addenda no 3 à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 138 739,18 \$, taxes incluses, pour des travaux complémentaires afin de compléter la certification des états financiers de l'année 2013;
- 2- d'approuver le projet d'addenda no 3 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Deloitte s.e.n.c.r.l., (CG12 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 596 024,31 \$ à 1 734 763,49 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1136305001
80.01 (20.03)

CM13 1112

Approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville sous-loue à Archidata inc., pour une période additionnelle de 5 ans à compter du 1^{er} novembre 2013, un local d'une superficie de 199,74 mètres carrés, situé au 333 rue Notre-Dame Est, utilisé à des fins administratives, moyennant un loyer total de 259 250,36 \$ excluant les taxes

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver un projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal sous-loue à Archidata inc., pour une période additionnelle de 5 ans à compter du 1^{er} novembre 2013, un local d'une superficie de 199,74 mètres carrés situé au 333 rue Notre-Dame Est, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 259 250,36 \$ excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions stipulés à la convention de prolongation de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1134069012
80.01 (20.04)

CM13 1113

Approuver un projet d'acte aux termes duquel l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill), avec l'intervention de l'Hôpital Royal Victoria, crée en faveur de la Ville de Montréal, une servitude de passage public permettant de relier la rue University et le parc du Mont-Royal par un sentier piétonnier, sans contrepartie monétaire, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un projet d'acte aux termes duquel l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill), avec l'intervention de l'Hôpital Royal Victoria, crée en faveur de la Ville de Montréal, une servitude de passage public permettant de relier la rue University et le parc du Mont-Royal par un sentier piétonnier et grevant une partie des lots 1 341 186 et 1 354 913 du cadastre du Québec, sans contrepartie monétaire, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

1134956009
80.01 (20.05)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.06) à 80.01 (20.10) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

À 16 h 59, la conseillère Elsie Lefebvre soulève une question de privilège sur les commentaires désobligeants du leader de l'opposition officielle à son égard lors de son intervention. Le président du conseil enjoint les membres à faire preuve de retenue lors des débats.

À 17 h, le leader de la majorité invite le leader de l'opposition officielle à s'excuser auprès de la conseillère Elsie Lefebvre.

À 17 h 01, le président du conseil ajourne la séance jusqu'à 19 h.

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 16 décembre 2013
14 h**

**Séance tenue le lundi 16 décembre 2013
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, Mme Louise Mainville, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Domenico Moschella, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauvé, M. Jeremy Searle, M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin et Mme Monique Vallée.

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Émilie Thuillier.

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'ARTICLE 30.03 :

Mme Anne-Marie Sigouin.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président du conseil, M. Frantz Benjamin, déclare la séance ouverte.

Mme Anie Samson et MM. Marvin Rotrand et Réal Ménard soulignent le décès survenu le 12 décembre dernier de M. Jacques Charbonneau, conseiller municipal du district de Louis-Riel de 1986 à 2001. Le président du conseil demande d'observer un moment de recueillement à la mémoire de M. Charbonneau.

Le président du conseil souhaite la bienvenue au conseiller Domenico Moschella.

1 - Période de questions du public

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

| <u>Question de</u> | <u>À</u> | <u>Objet</u> |
|--------------------|--------------------------------------|--|
| M. Joseph Pugliese | M. Denis Coderre (M. Réal Ménard) | Assurance que les coûts de décontamination du terrain Solutia Canada inc. situé à LaSalle ne se fera pas aux frais des contribuables Dépôt de document |

| <u>Question de</u> | <u>À</u> | <u>Objet</u> |
|----------------------|---|--|
| Mme Brigitte Beaudry | M. Denis Coderre (M. Réal Ménard) | Suggestion d'un projet d'anneau de glace pour favoriser l'activité physique et la revitalisation du parc Angrignon – Association avec le privé pour la réalisation de ce projet Dépôt de pétition |
| M. Antonio Costanzo | M. Denis Coderre (M. Harout Chitilian) | Informers les citoyens de l'existence d'un Programme d'accès à la marijuana à des fins médicales de Santé Canada – Assurance d'une application homogène du programme d'accès dans tous les arrondissements |
| Mme Virginia Tiseo | M. Denis Coderre (M. Russell Copeman) | Appui au Plan de développement touristique du secteur Côte-des-Neiges afin de transformer ce quartier en vitrine internationale de grande renommée Dépôt de document |
| M. Steven Laperrière | Mme Manon Barbe | Rencontre en 2008 avec un promoteur en développement résidentiel de LaSalle / Terrain visé |
| M. Yves Daoust | Mme Manon Barbe | Mention du Parti Union Montréal lors des témoignages à la Commission Charbonneau / Maintien du Parti afin de rembourser les sommes détournées |
| M. Louis Langevin | M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers) | Analyser les possibilités pour la Ville de Montréal d'assurer le service postal à la place de Postes Canada / Maintien de ce service aux citoyens |
| M. Francis Lapierre | M. Denis Coderre (M. Russell Copeman) (M. Richard Ryan) | Réserver des terrains sur le territoire de la Ville de Montréal pour la construction de logements sociaux et prévoir les sommes à cet effet |
| M. Alain Bossé | M. Denis Coderre (M. Jean-François Parenteau) | Construction résidentielle sans permis dans l'arrondissement de Verdun et autres projets en cours sur le territoire de la Ville de Montréal / Ancien fonctionnaire en cause ayant maintenant le mandat de gestion de la construction de la future école de l'Île-des-Sœurs – niveau de confiance |
| M. Francesco Moreno | M. Denis Coderre (Mme Manon Barbe) | Terrain mentionné dans un enregistrement diffusé à la Commission Charbonneau – identification / Possibilité de conflit d'intérêt pour un élu lorsqu'il travaille simultanément comme agent d'immeuble |
| M. Louis Langevin | M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers) | Modification requise à la <i>Loi sur les cités et villes</i> pour autoriser le paiement des comptes de taxes sur une période de douze mois |

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président du conseil déclare la période de questions du public close à 19 h 46.

À 19 h 46, le conseil reprend ses travaux à l'article 80.01 (20.06) et le leader de l'opposition officielle retire les paroles blessantes prononcées à l'égard de la conseillère Lefebvre.

À 19 h 47, la conseillère Elsie Lefebvre dépose un extrait du procès-verbal du conseil du 23 septembre 2013 pour le dossier 1130066003 illustrant le vote et la cohérence dont elle a fait preuve dans ce dossier.

CM13 1114

Conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois avec Compugen inc. pour la fourniture, sur demande, des produits de l'éditeur Microsoft - Appel d'offres public 13-13094 (3 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois à compter du 1^{er} octobre 2013, pour la fourniture, sur demande des produits de l'éditeur Microsoft;
- 2- d'accorder à Compugen inc., plus bas soumissionnaire conforme pour les produits mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13094 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler;
- 4- d'autoriser le Directeur principal du Service des technologies de l'information à signer avec les firmes Compugen inc. et Microsoft tous les accords et ententes en lien avec le présent dossier, pour et au nom de la Ville.

Un débat s'engage.

À 19 h 49,

Il est proposé par M. Normand Marinacci

appuyé par Mme Justine McIntyre

d'amender l'article 80.01 (20.06) présentement à l'étude en ajoutant au résolu les mots suivant :

« et que la Ville de Montréal procédera à une étude de faisabilité quant à l'adoption de solutions informatiques alternatives y inclus les logiciels libres. »

À 19 h 50, le conseil suspend ses travaux.

À 19 h 52, le conseil reprend ses travaux.

Un débat restreint s'engage sur la recevabilité de l'amendement.

À 20 h, le président du conseil formalise le retrait de l'amendement des conseillers Marinacci et McIntyre.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Le président du conseil met aux voix l'article 80.01 (20.06) et le déclare adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

1130066003
80.01 (20.06)

CM13 1115

Accorder un contrat à Ascenseur Innovatec inc. pour les services d'entretien d'équipements de transport vertical (1 lot), pour une période de 36 mois - Dépense totale de 764 946,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-13024 (3 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Ascenseur Innovatec inc., plus bas soumissionnaire conforme pour l'article 1, le contrat pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 764 946,71 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13024 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1136292001
80.01 (20.07)

CM13 1116

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de 4 ans avec Accessoires Outillage limitée pour l'achat ou la location de balais de rue de type aspirateur, montés sur des châssis de camion à cabine avancée de marque Autocar - Appel d'offres public 13-13050 (3 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- de conclure une entente-cadre d'une durée de 4 ans pour l'achat ou la location de balais de rue de type aspirateur montés sur des châssis de camion à cabine avancée de marque Autocar;
- 3- d'accorder à Accessoires Outillage limitée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13050 et aux tableaux de prix reçus joints au rapport du directeur;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1133447006
80.01 (20.08)

CM13 1117

Accorder un contrat de services professionnels à Phytronix Technologies inc. pour l'étude d'un concept d'aménagement du laboratoire environnemental de la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 168 582,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-12328 (2 soum. 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Phytronix Technologies inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'étude d'un concept d'aménagement du laboratoire environnemental de la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 168 582,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12328 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1130362005
80.01 (20.09)

CM13 1118

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de 9143-5818 Québec inc. une lisière de terrain vacant d'une superficie totale de 2 337,5 mètres carrés, située à l'est du boulevard Pitfield, au nord du boulevard Henri-Bourassa Ouest, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, au montant de 370 000 \$, plus les taxes applicables, pour les fins de chemin d'accès au terrain principal voué à l'implantation d'un nouveau centre de traitement des matières résiduelles / Approuver un projet d'acte de vente et un projet de convention de services professionnels à cet effet

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de 9143-5818 Québec inc. une lisière de terrain vacant constituée du lot 5 331 144 du cadastre du Québec, située à l'est de la rue Pitfield, au nord du boulevard Henri-Bourassa, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie totale de 2 337,5 mètres carrés, pour une somme de 370 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre Me Gérald Cooper, notaire, et 9143-5818 Québec inc., le vendeur établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

1134313001
80.01 (20.10)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.11) à 80.01 (20.15) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1119

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Gestion Cordevco Itée un emplacement situé sur le chemin Sainte-Marie, à l'intérieur des limites de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, d'une superficie de 44 567,2 mètres carrés, à des fins d'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, pour la somme de 1 900 000 \$, plus les taxes applicables

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Gestion Cordevco Itée un emplacement constitué du lot 1 559 498 du cadastre du Québec, d'une superficie de 44 567,2 mètres carrés, situé sur le chemin Sainte-Marie, dans la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, à des fins d'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, pour la somme de 1 900 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'inscrire au registre du domaine public, comme parc, le lot 1 559 498 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1136037003
80.01 (20.11)

CM13 1120

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'École de technologie supérieure, aux fins d'assemblage pour une construction institutionnelle, sept parcelles de terrain, d'une superficie totale de 17,5 mètres carrés, situées entre les rues William, Murray, Notre-Dame Ouest et de la Montagne, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour la somme de 30 000 \$, plus les taxes applicables / Fermer et retirer du domaine public les lots 4 077 397, 4 077 400, 4 121 824, 5 278 909, 5 283 093, 5 283 147 et 5 283 148 du cadastre du Québec

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de fermer, comme domaine public, les lots 4 077 397, 4 077 400, 4 121 824, 5 278 909, 5 283 093, 5 283 147 et 5 283 148 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'École de technologie supérieure, aux fins d'assemblage pour une construction institutionnelle, des parcelles de terrain constituées des lots 4 077 397, 4 077 400, 4 121 824, 5 278 909, 5 283 093, 5 283 147 et 5 283 148 du cadastre du Québec, situées entre les rues William, Murray, Notre-Dame Ouest et de la Montagne, pour le prix de 30 000 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1131368015
80.01 (20.12)

CM13 1121

Accorder un soutien financier non récurrent de 530 000 \$ et un soutien en biens et services d'une valeur de 505 000 \$ pour l'année 2014 aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers - Montréal 2017, dans le cadre de l'organisation de cet événement / Approuver le projet de convention à cet effet

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 530 000 \$ et un soutien en biens et services d'une valeur maximale de 505 000 \$ pour l'année 2014 à l'organisme Jeux mondiaux des policiers et pompiers - Montréal 2017, dans le cadre de l'organisation à Montréal des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers en 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier et du soutien en biens et services pour une période d'un an, se terminant le 31 décembre 2014;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1135848001
80.01 (20.13)

CM13 1122

Approuver une entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Cité de Dorval concernant le transfert à l'agglomération des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Dorval

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver l'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Cité de Dorval concernant le transfert, à l'agglomération, des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable située sur le territoire de la Cité de Dorval.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1131158007
80.01 (20.14)

CM13 1123

Approuver une entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire concernant le transfert à l'agglomération des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Pointe-Claire

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver l'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire concernant le transfert, à l'agglomération, des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable située sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1131158008
80.01 (20.15)

CM13 1124

Accorder un contrat de services professionnels à Groupe CHB-IBI inc. pour un plan de mise en valeur de la falaise Saint-Jacques pour une somme maximale de 149 802,05\$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-13109 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'abroger la résolution CM13 1070 adoptée à l'assemblée du conseil municipal du 26 novembre 2013;

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire, Groupe CHB-IBI inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'un plan de mise en valeur de la falaise Saint-Jacques, pour une somme maximale de 149 802,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13109 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1136218015
80.01 (20.16)

CM13 1125 (suite)

Conclure trois ententes-cadres pour une durée de trente-six mois, avec une option de prolongation de deux périodes de douze mois, avec Recy Béton inc., Bauval CMM, division de Bau-Val inc. et Construction GFL inc., pour la fourniture de services de sites pour la valorisation de la pierre, du roc, du béton et de l'asphalte - Appel d'offres public 13-12769 (4 soum.)

À 20 h 28, le conseil reprend l'étude de l'article 80.01 (20.01).

Le débat se poursuit.

Il est proposé par M. Marc-André Gadoury

appuyé par M. Craig Sauvé

de procéder à un vote à main levée sur l'article 80.01 (20.01).

La proposition est agréée.

Le président du conseil met aux voix l'article 80.01 (20.01) et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 39
Contre : 20

Le président du conseil déclare l'article 80.01 (20.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1134119009
80.01 (20.01)

À 20 h 30, le conseiller Jean-Marc Gibeau soulève une question de règlement sur la tenue vestimentaire du conseiller Alex Norris dans la salle du conseil. Le président du conseil mentionne que la Commission de la présidence a déjà examiné les aspects protocolaires entourant la tenue vestimentaire et fait appel au sens des responsabilités du conseiller Norris afin de ne pas perturber les travaux du conseil.

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (30.01) à 80.01 (30.04) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1126

Autoriser la cour municipale de la Ville de Montréal à siéger au point de service situé au 7777, boulevard Newman, dans l'arrondissement de LaSalle

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de décréter, sous réserve de l'approbation par le ministre de la Justice, que la cour municipale peut siéger au point de service situé au 7777, boulevard Newman, dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

1132346001
80.01 (30.01)

CM13 1127

Autoriser une dépense de 2 050 743,75 \$, taxes incluses, pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences d'infrastructure serveurs Microsoft, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc.

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 050 743,75 \$, taxes incluses, pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences d'infrastructure serveurs Microsoft, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc. (dossier 1130066003);
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1135954002
80.01 (30.02)

CM13 1128

Autoriser une commande de 2 316 746,25 \$, taxes incluses, auprès du Centre de Services partagés du Québec (CSPQ) pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences Microsoft Office 2013 Pro Plus / Autoriser une dépense de 1 226 207,45 \$, taxes incluses, à cet effet, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc.

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'autoriser une commande de 2 316 746,25 \$, taxes incluses, auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences Microsoft Office 2013 Pro Plus ;
- 2 - d'autoriser une dépense de 1 226 207,45 \$, taxes incluses, pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences pour le remplacement du système de messagerie du Service de police de la Ville de Montréal, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc. (dossier 1130066003);
- 3 - d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1135954001
80.01 (30.03)

CM13 1129

Autoriser l'émission d'une attestation de non-objection requise par la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2) pour la construction des infrastructures souterraines (égouts et aqueduc) et de surface (fossé, bordures, trottoirs, lampadaires) dans le cadre du projet domiciliaire Val des Bois Phase 3C à L'Île-Bizard

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection à la délivrance de l'autorisation requise en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* pour la construction de conduites d'égouts sanitaire et pluvial, de conduites d'aqueduc, de travaux de pavage, de trottoirs, de bordures et d'éclairage dans le cadre du nouveau projet domiciliaire Val des Bois Phase 3C à L'Île-Bizard.

Un débat s'engage.

À 20 h 36, le chef de l'opposition officielle dépose des illustrations des phases I et II du projet domiciliaire Val des Bois dans l'arrondissement de L'Île Bizard.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

1123152016
80.01 (30.04)

CM13 1130

Adoption - Règlement autorisant la démolition du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins de logement social sur le lot 4 314 254 du cadastre du Québec

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 octobre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins de logement social sur le lot 4 314 254 du cadastre du Québec ».

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1135898008
80.01 (42.01)

CM13 1131

Approuver un ajout de 13 833 866 \$ au PTI 2013-2014-2015 et le Règlement R-145 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 13 833 866 \$ pour financer le projet de mise à niveau des moteurs de traction des voitures MR-73

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Marvin Rotrand

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un ajout de 13 833 866 \$ au PTI 2013-2014-2015 et le Règlement R-145 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 13 833 866 \$ pour financer le projet de mise à niveau des moteurs de traction des voitures MR-73, conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., c. S-30.01)*

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1130854001
80.01 (45.01)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1132

Approuver un projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, à des fins de musée, deux immeubles d'une superficie totale d'environ 6 995,5 mètres carrés, situés au 350, place Royale et au 150, rue Saint-Paul Ouest, pour une période additionnelle de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2014, moyennant un loyer total de 109 003,20 \$, plus les taxes applicables

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1769;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, pour une période additionnelle de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2014, deux immeubles d'une superficie totale d'environ 6 995,5 mètres carrés situés au 350, place Royale et au 150, rue Saint-Paul Ouest, à des fins de musée, moyennant un loyer total de 109 003,20 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1134069011

CM13 1133

Accorder un soutien financier totalisant 1 608 729 \$ à divers organismes pour les années 2014, 2015 et 2016, soit un montant annuel de 536 243 \$ / Autoriser les prêts de locaux d'une valeur locative totalisant 9 021 603 \$, soit une valeur annuelle de 3 007 201 \$ / Approuver les projets de conventions à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1778;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 1 608 729 \$, soit un montant annuel de 536 243 \$ et un prêt de locaux d'une valeur locative totalisant 9 021 603 \$, soit un montant annuel de 3 007 201 \$ pour les années 2014,2015 et 2016 aux organismes ci-après désignés, en regard de chacun d'eux :

| Organismes | Contribution financière annuelle | Valeur locative annuelle | Total annuel |
|---|--|--------------------------------|-----------------|
| Club de tir à l'arc de Montréal | 15 004 \$ | 60 280 \$ | 75 284 \$ |
| Club d'escrime "Fleuret d'argent" | 12 430 \$ | 47 856 \$ | 60 286 \$ |
| Le Club Gymnix inc. | 76 875 \$ | 266 669 \$ | 343 544 \$ |
| Club d'haltérophilie de Montréal | 18 006 \$ | 49 204 \$ | 67 210 \$ |
| Club de haute performance Montréal-Olympique inc. | 13 800 \$ | 103 135 \$ | 116 935 \$ |
| Club d'athlétisme Perfmax-Racing de Montréal | 10 236 \$ | 102 685 \$ | 112 921 \$ |
| Club d'athlétisme Fleur de lys | 3 590 \$ | 57 077 \$ | 60 667 \$ |
| Club de judo métropolitain inc. | 12 737 \$ | 82 946 \$ | 95 683 \$ |
| Club de tennis de table Prestige de Montréal | 25 386 \$ | 196 556 \$ | 221 942 \$ |
| BoxeMontréal.com inc. | 6 675 \$ | 43 715 \$ | 50 390 \$ |
| Club aquatique Camo Montréal (natation) inc. | 86 140 \$ | 258 640 \$ | 344 780 \$ |
| Club aquatique Camo Montréal (water-polo) inc. | 53 854 \$ | 121 913 \$ | 175 767 \$ |

| | | | |
|---|-------------------|---------------------|---------------------|
| Club de plongeon Camo Montréal inc. | 62 419 \$ | 201 154 \$ | 263 573 \$ |
| Club de lutte Inter - Concordia (C.L.I.C.) | 8 650 \$ | 36 500 \$ | 45 150 \$ |
| Club Montréal Synchro inc. | 64 241 \$ | 211 010 \$ | 275 251 \$ |
| Sports Montréal inc. | 60 700 \$ | 719 155 \$ | 779 855 \$ |
| Club 50 ans + de Claude-Robillard | 5 500 \$ | 332 947 \$ | 338 447 \$ |
| École de plongée sous-marine Les anémones bleues inc. | 0 \$ | 35 736 \$ | 35 736 \$ |
| Club d'élite de karaté de Montréal-Concordia | 0 \$ | 80 023 \$ | 80 023 \$ |
| TOTAL | 536 243 \$ | 3 007 201 \$ | 3 543 444 \$ |

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1132803001

CM13 1134

Accorder un soutien financier annuel de 331 102 \$ pour les années 2014, 2015 et 2016 à l'Office municipal d'habitation de Montréal, pour la poursuite des activités du Service de référence pour les personnes sans logis / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1779;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier annuel pour une somme maximale de 331 102 \$, à l'Office municipal d'habitation de Montréal, pour les années 2014, 2015 et 2016, pour la poursuite des activités du Service de référence pour les personnes sans logis, avec indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les années 2015 et 2016;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de cette contribution;
- 3- d'autoriser la directrice de la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire, à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1130498002

CM13 1135

Accorder un contrat à Procova inc. pour le réaménagement du magasin et de salles du personnel au complexe sportif Claude-Robillard - Dépense totale de 845 066,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5673 (11 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1759;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 845 066,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du magasin et de salles du personnel au complexe sportif Claude-Robillard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 777 460,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5673;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1133482003

CM13 1136

Accorder un contrat à Demix Construction, une division de Holcim (Canada) inc. pour la reconstruction de la chaussée mixte, de trottoirs, de bordures, d'îlots, travaux d'éclairage et de signalisation lumineuse, là où requis, dans le boulevard Henri-Bourassa (côté nord), entre la bretelle de l'Autoroute 40 et la 40^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (P.R.R. 2013 - Réseau artériel) - Dépense totale de 2 109 421,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 282401 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1760;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 109 421,52 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée mixte, de trottoirs, de bordures, d'îlots, travaux d'éclairage et de signalisation lumineuse, là où requis, dans le boulevard Henri-Bourassa (côté nord), entre la bretelle de l'Autoroute 40 et la 40^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles – (P.R.R. 2013 – Réseau artériel) comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Demix Construction, une division de Holcim (Canada) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 706 021,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 282401;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1134822067

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1137

Accorder un contrat à Solotech inc. pour des travaux de remplacement du tableau d'affichage et autres travaux connexes aux piscines du Complexe sportif Claude-Robillard, pour une somme maximale de 520 067,57 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5653 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1761;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Solotech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour effectuer les travaux de remplacement du tableau d'affichage et autres travaux connexes aux piscines du Complexe sportif Claude-Robillard, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 520 067,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5653;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

20.06 1130660021

CM13 1138

Accorder un contrat de gré à gré à Stantec Consulting Ltd. (Stantec) pour la fourniture de services techniques et professionnels requis pour la personnalisation, la mise en place et la formation de l'équipe projet sur l'application « module planification stratégique » (MPS) de gestion des données de structures routières, pour une somme maximale de 194 042,16 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1763;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Stantec Consulting Ltd. (Stantec) s'engage à fournir à la Ville les services techniques et professionnels requis pour la personnalisation, la mise en place et la formation de l'application Module de Planification Stratégique de gestion des données de structures routières, pour une somme maximale de 194 042,16\$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 23 septembre 2013 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1136075005

CM13 1139

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Hydro-Québec pour la réalisation de l'étude technique préliminaire relative aux besoins électriques du projet intégré du SRB Pie-IX et au déplacement d'une partie d'une ligne électrique souterraine, pour une somme maximale de 168 506,90 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'engagement à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1764;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet d'engagement de gré à gré par lequel Hydro-Québec s'engage à réaliser l'étude technique relative au réaménagement de son réseau électrique dans le cadre du projet intégré du SRB Pie-IX, pour une somme maximale de 168 506,90 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'engagement;
- 2 - d'autoriser le directeur des transports à signer le projet d'engagement client de la préparation du rapport d'évaluation préliminaire pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1135322002

CM13 1140

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville cède, sans considération monétaire, à Groupe Paradoxe et à Les habitations Paradoxe, tous les droits, titres et intérêts qu'elle peut détenir dans la ruelle localisée à l'intérieur des limites de la propriété située au 5959, boulevard Monk, dans l'arrondissement du Sud-Ouest / Fermer et retirer du domaine public le lot 1 243 077 du cadastre du Québec, composant l'ancienne ruelle

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1766;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de fermer et de retirer du domaine public le lot 1 243 077 du cadastre du Québec;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède, sans considération monétaire, à Groupe Paradoxe et Les habitations Paradoxe tous les droits titres et intérêts qu'elle peut détenir dans le lot 1 243 077 du cadastre du Québec, localisé à l'intérieur des limites de la propriété connue comme étant l'église et le presbytère Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, située au 5959, boulevard Monk, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1134501007

CM13 1141

Accorder 2 contrats de services professionnels à Veolia ES Canada Services Industriels inc., d'une durée approximative de trois ans, pour effectuer le récurage et l'inspection télévisée par caméra conventionnelle (CCTV) de conduites et de regards d'égout du réseau secondaire de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 13-12814 (3 soum. pour chaque contrat) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1806;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'approuver 2 projets de convention, d'une durée approximative de trois ans, par lesquels Veolia ES Canada Services Industriels inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour effectuer le récurage et l'inspection télévisée par caméra conventionnelle (CCTV) des conduites et des regards d'égout du réseau secondaire de la Ville de Montréal, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12814 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

Contrat 2 : 2 929 287,63 \$

Contrat 3 : 2 337 532,58 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Le leader de la majorité informe les membres que suite à une injonction provisoire obtenue par la compagnie National Vacuum, la Ville doit surseoir à l'attribution du contrat 1, prévue au sommaire décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1134551004

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1142

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à des fins d'assemblage résidentiel à 9084-1529 Québec inc., agissant sous la raison sociale de Construction J.M.C., une partie de ruelle d'une superficie de 149,8 mètres carrés, localisée à l'est de la rue Joseph et au sud de la rue Henri-Duhamel, dans l'arrondissement de Verdun, pour la somme de 91 000 \$, plus les taxes applicables / Fermer et retirer du domaine public le lot 5 299 982 du cadastre du Québec

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1810;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 5 299 982 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à Construction J.M.C. à des fins d'assemblage, une partie de ruelle située à l'est de la rue Joseph et au sud de la rue Henri-Duhamel, dans l'arrondissement de Verdun, constituée du lot 5 299 982 du cadastre du Québec, d'une superficie de 149,8 mètres carrés, pour la somme de 91 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1126037003

CM13 1143

Accorder une contribution financière de 100 000 \$ au Théâtre du Rideau vert, dans le cadre de son projet « Rénovation et mise aux normes des immeubles » / Autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la qualité de vie / Autoriser une dérogation au gel des dépenses générales d'administration (CE13 0713)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1814;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'autoriser le versement d'une contribution financière de 100 000 \$ à l'organisme le Théâtre du Rideau vert dans le cadre de son projet «Rénovation et mise aux normes des immeubles» ;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$, en 2013, en provenance des dépenses générales d'administration de compétence locale vers le Service de la qualité de vie ;
- 3- d'autoriser une dérogation au gel des dépenses générales d'administration décrété par la décision CE13 0713) ;
- 4- d'imputer cette dépense et ce virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1131146001

CM13 1144

Prendre connaissance du rapport de la Commission sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Entreprises QMD inc. pour le projet de réfection de lanterneaux, phase 4 du Biodôme de Montréal pour une somme maximale de 6 872 324,79 \$ taxes incluses - Appel d'offres public BIO-9942-007 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1804;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises QMD inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le projet de réfection des lanterneaux, Phase 4 du Biodôme de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 872 324,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public BIO-9942-007 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1133046004

CM13 1145

Ratifier la quatrième modification de l'accord de contribution convenu avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins de modifier le budget du Projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1817;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- de ratifier la quatrième modification de l'accord de contribution convenu avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins de modifier le budget du projet « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti;
- 2- de mandater le directeur principal du Service des affaires institutionnelles pour signer ladite modification de l'accord pour et au nom de la Ville.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1134834010

CM13 1146

Approuver la cinquième modification de l'accord de contribution convenu avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins d'aider à réaliser le projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti du 31 décembre 2013 au 31 mars 2014

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1818;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'approuver la cinquième modification de l'accord de contribution convenu avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins d'aider à réaliser le projet « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti du 31 décembre 2013 au 31 mars 2014 ;
- 2- de mandater le directeur principal du Service des affaires institutionnelles pour signer ladite modification de l'accord pour et au nom de la Ville.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1134834009

Article 20.16

Approuver la participation de la Ville de Montréal à un Projet conjoint de coopération décentralisée en Haïti dans le cadre de la deuxième phase du Programme de coopération municipale Haïti/Canada (PCM2) avec la Fédération canadienne des municipalités et l'Union des municipalités du Québec / Approuver la signature d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)

Retiré (voir article 3.01).

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1147

Offrir aux conseils d'arrondissements, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, d'assumer la responsabilité de déchiquetage et de collecte des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2014

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013 par sa résolution CE13 1780;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'offrir aux conseils d'arrondissements, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, d'assumer la responsabilité de l'offre de service de déchiquetage et de collecte des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1134631003

CM13 1148

Adopter une résolution prévoyant l'étalement de la variation des valeurs foncières découlant de l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation foncière le 1^{er} janvier 2014, conformément à l'article 253.27 de la *Loi sur la fiscalité municipale*

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1823;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de décréter, qu'en vertu de l'article 253.27 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'étalement de la variation des valeurs foncières imposables découlant de l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation foncière triennal 2014-2016 s'applique aux taxes basées sur les valeurs imposables inscrites à ce rôle.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1134309008

CM13 1149

Prolonger, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, la déclaration de compétence quant aux pouvoirs des arrondissements auxquels réfère le Modèle d'affaires de la fonction d'approvisionnement (CM11 0836, modifiée par CM11 1041), pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2014

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013 par sa résolution CE13 1824;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Denis Coderre

de prolonger, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, la déclaration de compétence quant aux pouvoirs des arrondissements auxquels réfère le Modèle d'affaires de la fonction d'approvisionnement (CM11 0836, modifiée par la résolution CM11 1041), pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2014.

À 22 h 15,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Denis Coderre

que le conseil municipal se transforme en comité plénier pour l'étude de l'article 30.03, pour une période de 30 minutes et que M. Alan DeSousa soit désigné pour agir à titre de président du comité plénier, conformément à l'article 113 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Le temps de parole sera divisé comme suit :

- 11 minutes pour la majorité;
- 9 minutes pour l'Opposition officielle;
- 3 minutes pour Coalition Montréal - Marcel Côté;
- 2 minutes pour Groupe Mélanie Joly;
- 5 minutes pour les autres conseillers.

À 22 h 17, le président du conseil suspend les travaux pour permettre au conseil de se transformer en comité plénier.

À 22 h 30, M. DeSousa déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à M. Jacques Ulysse, directeur principal par intérim du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles qui débute sa présentation afin que les membres du conseil puissent procéder à leurs interventions par la suite.

À 22 h 56, M. DeSousa indique que le comité plénier est levé, il remercie tous les participants et suspend la séance.

À 22 h 59, le président du conseil reprend le fauteuil présidentiel.

Le leader de la majorité mentionne qu'il y a consentement afin de prolonger les travaux.

Un débat restreint s'engage.

À 23 h 01,

Il est proposé par M. Francesco Miele
appuyé par M. Pierre Desrochers

de procéder à un vote à main levée sur la proposition à l'effet de prolonger les travaux jusqu'à épuisement des points inscrits à l'ordre du jour.

Le président du conseil met aux voix la proposition des conseillers Miele et Desrochers et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 42
Contre : 21

Le président du conseil déclare la proposition des conseillers Miele et Desrochers adoptée à la majorité des voix.

Le conseiller François Limoges soulève une question de privilège concernant le prolongement des travaux et fait état des nombreux inconvénients en découlant.

Le président du conseil mentionne que la poursuite des travaux est exceptionnelle et déclare l'incident clos.

Le président du conseil invite le président du comité plénier à faire rapport. M. DeSousa indique que le comité plénier a débuté à 22 h 30, M. Ulysse a fait une présentation de 15 minutes qui a donné lieu à 5 interventions de la part des membres du conseil.

Un débat s'engage.

Il est proposé par Mme Manon Barbe
appuyé par M. Luis Miranda

d'amender l'article 30.03 en y remplaçant les mots « pour une période de 5 ans » par les mots « pour une période de 6 mois ».

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Luis Miranda
appuyé par M. Jeremy Searle

de procéder à un vote à main levée sur la proposition d'amendement des conseillers Barbe et Miranda.

Le président du conseil met aux voix la proposition d'amendement et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 10
Contre : 49

Le président du conseil déclare la proposition d'amendement des conseillers Barbe et Miranda rejetée à la majorité des voix.

Il est proposé par M. Luis Miranda

appuyé par M. Jeremy Searle

de procéder à un vote enregistré sur l'article 30.03.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Coderre, Desrochers, Samson, Chitilian, Perez, Rouleau, Gauthier, Copeman, Ménard, Vallée, Beis, Salem, Miele, Gibeau, Deros, Parenteau, Guay, Rossi, Boivin-Roy, Décarie, Lefebvre, Rapanà, Perri, Gagnier, DeSousa, Deguire, Clément-Talbot, Celzi, Bissonnet, Dorais, Rotrand, Moschella, Bergeron, Gadoury, Plante, Croteau, Ferrandez, Thuillier, Popeanu, Lavoie, Duchesne, McQueen, Mainville, Ryan, Norris, Lavigne Lalonde, Limoges, Caldwell, Downey, Sauvé, Ouellet, Marinacci, McIntyre, Pagé, Shanahan et Searle (56)

Votent contre: Mesdames et messieurs Dauphin, Cloutier, Deschamps, Barbe, Hénault, Miranda et Cinq-Mars (7)

Résultat: En faveur : 56
Contre : 7

Le président du conseil déclare l'article 30.03 adopté à la majorité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.03 1130088001

CM13 1150

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (12-031)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (12-031) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1133890023

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM13 1151

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Roxboro (550 et ses modifications)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement relatif au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Roxboro (550 et ses modifications) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 23 octobre 2013, par sa résolution CE 13 1650;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Roxboro (550 et ses modifications) ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1122690003

Règlement 13-050

CM13 1152

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ pour le financement des travaux de construction de conduites secondaires souterraines pour un tronçon du boulevard Thimens, à l'est du boulevard Pitfield (06-047)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ pour le financement des travaux de construction de conduites secondaires souterraines pour un tronçon du boulevard Thimens, à l'est du boulevard Pitfield (06-047) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2013, par sa résolution CE13 1728;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ pour le financement des travaux de construction de conduites secondaires souterraines pour un tronçon du boulevard Thimens, à l'est du boulevard Pitfield (06-047) », le tout sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1134309002

Règlement 06-047-2

CM13 1153

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 150 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection routière sur le réseau artériel relevant, avant le 1^{er} janvier 2009, de la compétence du conseil d'agglomération et dont l'objet est visé par des règlements adoptés par le conseil d'agglomération (09-016)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 150 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection routière sur le réseau artériel relevant, avant le 1^{er} janvier 2009, de la compétence du conseil d'agglomération et dont l'objet est visé par des règlements adoptés par le conseil d'agglomération (09-016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2013, par sa résolution CE13 1727;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 150 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection routière sur le réseau artériel relevant, avant le 1^{er} janvier 2009, de la compétence du conseil d'agglomération et dont l'objet est visé par des règlements adoptés par le conseil d'agglomération (09-016) », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.03 1134309003

Règlement 09-016-1

CM13 1154

Adoption, sans changement, d'un second projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments pour le collège Notre-Dame situé au 3791, chemin Queen-Mary »

Vu la résolution CM12 1133 de l'assemblée du conseil municipal du 17 décembre 2012 adoptant comme projet de règlement P-12-059 le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments pour le collège Notre-Dame situé au 3791, chemin Queen-Mary »;

Attendu que des assemblées publiques de consultation sur ce projet de règlement ont été tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) les 23 janvier et 19 février 2013, tel qu'il appert dans son rapport daté du 16 avril 2013;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de son assemblée du 27 mai 2013, par sa résolution CM13 0369;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu les dispositions de l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013, par sa résolution CE13 1789;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le second projet de règlement, intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments pour le collège Notre-Dame, situé au 3791, chemin Queen-Mary », sujet conformément à la loi, à l'approbation des personnes habiles à voter.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

43.01 1123779006

Règlement Second P-12-059

CM13 1155

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier les annexes H, I, J et K du Document complémentaire, pour le collège Notre-Dame

Vu la résolution CM12 1132 de l'assemblée du conseil municipal du 17 décembre 2012 adoptant comme projet de règlement P-04-047-133 le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier les annexes H, I, J et K du Document complémentaire, pour le collège Notre-Dame;

Attendu que des assemblées publiques de consultation sur ce projet de règlement ont été tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) les 23 janvier et 19 février 2013, tel qu'il appert dans son rapport daté du 16 avril 2013;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de son assemblée du 27 mai 2013, par sa résolution CM13 0369;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 décembre 2013, par sa résolution CE13 1788;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier les annexes H, I, J et K du document complémentaire, pour le collège Notre-Dame.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

44.01 1123779005

Règlement 04-047-133

CM13 1156**Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » - modifications omnibus**

Attendu qu'à sa séance du 2 octobre 2013 le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a donné un avis de motion de la présentation du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », visant à modifier des paramètres relatifs à la densité de construction et à l'affectation du sol;

Attendu que le conseil d'arrondissement a adopté le projet de règlement à cette même séance;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 22 octobre 2013, à 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement de Ville-Marie située au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée, sur ce projet de règlement;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 décembre 2013, par sa résolution CE13 1825;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) », visant à modifier des paramètres relatifs à la densité de construction et à l'affectation du sol.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

44.02 1136347020

Règlement 04-047-147

CM13 1157**Motion de l'opposition officielle demandant aux paramunicipales et aux sociétés en commandite liées à la Ville de Montréal de fournir leur rapport annuel au Conseil de ville**

Avant présentation, la conseillère Émilie Thuillier dépose une version amendée de l'article 65.01 élaborée conjointement avec le conseiller Lionel Perez qui se lit comme suit :

Attendu que les sociétés paramunicipales et les sociétés en commandites liées à la Ville de Montréal ont fait l'objet de nombreuses critiques en ce qui concerne leur cadre juridique, leur gouvernance et leur transparence;

Attendu que des scandales ont éclaté au sein de certaines de ces sociétés, forçant des enquêtes policières;

Attendu que la confiance du public a été grandement ébranlée par des scandales au cours des dernières années;

Attendu que le cadre juridique des sociétés paramunicipales et des sociétés en commandites liées à la Ville de Montréal rend complexe la reddition de comptes publics et d'accès à l'information;

Attendu que les élus se doivent d'obtenir, afin de faire leur travail correctement, toutes les informations nécessaires à la bonne gestion de l'argent des contribuables qu'ils représentent;

Attendu que toutes les formations politiques prônent une volonté d'une plus grande transparence dans la gouvernance municipale;

Il est proposé par Mme Émilie Thuillier

appuyé par M. Marc-André Gadoury
M. Lionel Perez

Et résolu :

que le conseil de Ville demande aux sociétés paramunicipales, toute personne morale dont le vérificateur général de la Ville doit effectuer la vérification des comptes et affaires en vertu de l'article 107.7 de la *Loi sur les cités et villes*, et toute personne morale qui reçoit une subvention annuelle de la Ville de Montréal d'au moins de 100 000 \$ visée par l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes* de déposer, à chaque année, leur rapport annuel au conseil de ville et que les dirigeants de ces organismes se mettent à la disposition du conseil de ville pour une séance plénière selon le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal*. »

Un débat s'engage sur l'article 65.01 tel qu'amendé.

Adopté à l'unanimité.

65.01

CM13 1158

Motion de l'opposition officielle pour demander au gouvernement du Québec de lancer dès 2014 le processus de remplacement des 423 voitures de métro de type MR-73

Attendu que la Société de transport de Montréal (STM) opère actuellement 336 voitures de métro de première génération de type MR-63 et 423 voitures de métro de seconde génération de type MR-73;

Attendu que le métro de Montréal opère une, voire la plus vieille flotte de voitures de métro actuellement en circulation au monde, soit 47 ans pour les MR-63 et 37 ans pour les MR-73;

Attendu que dans le cas du remplacement des MR-63, il aura fallu près de 10 ans entre le moment où la STM a commencé à faire des représentations auprès du gouvernement québécois et la signature officielle de l'entente avec le consortium Bombardier-Alstom;

Attendu que l'actuel contrat avec le consortium Bombardier-Alstom prévoit un délai initial de 4 ans entre la signature et la réception de la première rame de métro et un délai supplémentaire de 5 ans entre la réception de la première et la dernière rame de métro;

Attendu qu'en 2005 la STM a déjà rénové les MR-73 afin d'étendre leur durée de vie et qu'elle estime maintenant à 2016 la fin de leur vie utile;

Attendu que la fiabilité des voitures de métro, et donc leur disponibilité sur le réseau, tend à diminuer rapidement une fois atteinte leur durée de vie utile alors qu'en parallèle les coûts d'entretien peuvent monter en flèche;

Attendu que le remplacement des MR-73, bien qu'inscrit au Plan stratégique 2020 de la STM, n'a toujours reçu aucune confirmation budgétaire de la part du gouvernement du Québec;

Attendu qu'il se fait déjà tard pour amorcer le processus de remplacement des MR-73 afin de maintenir la fiabilité et la capacité du réseau de métro;

Il est proposé par M. Sylvain Ouellet

appuyé par M. Richard Bergeron

que le conseil municipal demande au gouvernement du Québec d'amorcer dès 2014 le processus de remplacement des 423 voitures de métro MR-73 et qu'il inscrive les sommes requises dans ses futurs budgets.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Francesco Miele

de procéder à un vote à main levée sur l'article 65.02.

La proposition est agréée.

Le président du conseil met aux voix l'article 65.02 et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 23

Contre : 39

Le président du conseil déclare l'article 65.02 rejeté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.02

CM13 1159

Motion de l'opposition officielle pour encadrer l'embauche d'un inspecteur général

Attendu que la mission de l'inspecteur général consistera à détecter, enquêter sur, prévenir et éliminer la corruption, la fraude, les activités criminelles, les conflits d'intérêt et les abus de pouvoir au sein de l'appareil municipal;

Attendu que le rôle et les pouvoirs de l'inspecteur général devront être soumis à l'approbation du gouvernement du Québec et devront être enchâssés dans la *Loi sur les cités et villes*;

Attendu que les pouvoirs d'enquête de l'inspecteur général le positionneront dans un rôle de premier plan, d'une importance primordiale pour une gestion saine et intègre de la Ville, tout comme le vérificateur général;

Attendu que la mission de l'inspecteur général s'apparente à celle du vérificateur général;

Attendu que le vérificateur général est nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil;

Attendu que le vérificateur général est nommé pour un mandat de 7 ans;

Attendu qu'une personne ne peut agir comme vérificateur général si elle est membre du conseil de la Ville ou d'un conseil d'arrondissement; qu'elle soit un associé d'un membre d'un de ces conseils; qu'elle aie, par elle-même ou son associé, un intérêt direct ou indirect dans un contrat avec la Ville; ou qu'elle soit une personne morale dont la municipalité ou un mandataire de celle-ci détient plus de 50 % des parts ou actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres du conseil d'administration;

Attendu que le vérificateur général doit divulguer, dans tout rapport qu'il produit, une situation susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et les devoirs de sa fonction;

Attendu que le budget de la municipalité doit comprendre un crédit pour le versement au vérificateur général d'une somme destinée au paiement des dépenses relatives à l'exercice de ses fonctions;

Il est proposé par M. Richard Bergeron

appuyé par M. Marc-André Gadoury

que le conseil municipal établisse les règles encadrant l'embauche d'un inspecteur général en s'inspirant des dispositions sur la nomination par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil, sur la durée du mandat, sur l'inhabilité d'occuper le poste, sur la divulgation des intérêts et sur les dépenses de fonctionnement qui sont incluses dans l'article 107 de la *Loi sur les cités et villes* pour l'embauche du vérificateur général.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par M. Pierre D. Desrochers

d'amender la motion présentement à l'étude en retirant le quatrième Attendu et en remplaçant le Résolu comme suit :

« que le conseil municipal suggère que la loi qui prévoira les règles encadrant l'embauche d'un inspecteur général s'inspire des dispositions portant sur la nomination par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil, sur la durée du mandat, sur l'incapacité d'occuper le poste, sur la divulgation des intérêts et sur les dépenses de fonctionnement qui sont incluses dans l'article 107 de la *Loi sur les cités et villes* pour l'embauche du vérificateur général. »

Le président du conseil juge l'amendement du maire et du conseiller Pierre D. Desrochers recevable.

La proposition est agréée.

Le débat se poursuit sur l'article 65.03, tel qu'amendé.

Le président déclare l'article 65.03, tel qu'amendé, adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.03

CM13 1160

Motion de conseiller sur la gestion des élections municipales et des scrutins référendaires simultanés

Avant présentation, le conseiller Marvin Rotrand dépose une version amendée de l'article 65.04 élaborée conjointement avec le conseiller Lionel Perez qui se lit comme suit :

Attendu qu'à sa séance ordinaire de février 2013, le conseil a adopté la résolution CM13 0164, motion visant à accroître les droits des citoyens en élargissant la portée du droit d'initiative;

Attendu que le conseil était favorable à l'idée de donner aux citoyens le pouvoir d'inscrire des sujets à être tranchés par voie de référendum en même temps qu'une élection municipale et qu'il a mandaté la Commission de la présidence pour étudier cette question;

Attendu qu'à sa séance du 11 juin 2013, la Commission de la présidence a accueilli le greffier et président d'élection de la Ville, M^e Yves Saindon et son équipe, et qu'il a appris qu'en vertu de l'article 517 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil d'une municipalité peut soumettre une question qui est de la compétence de celle-ci au référendum, mais que ce pouvoir est à la discrétion du conseil municipal et ne peut pas être déclenché par les citoyens;

Attendu que le droit d'initiative est déjà utilisé par les citoyens pour déclencher des consultations publiques devant l'OCPM comme sur l'agriculture urbaine;

Attendu que le greffier a indiqué à la Commission de la présidence que le modèle du droit d'initiative pose des problèmes étant donné des particularités et des règles différentes que celles utilisées pour déterminer les qualités d'un électeur dans une élection générale, incluant les listes d'électeurs différents, commission de révision différente, bulletins de vote distincts, bulletins de vote de scrutins référendaires ne pouvant comporter qu'une seule question et d'autres problèmes;

Attendu que les membres de la commission ont conclu qu'effectivement l'idée de donner aux citoyens le droit de soumettre des questions pour référendum est une réforme démocratique importante, mais que la formule utilisant le droit d'initiative tel que décrit par la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* n'est pas nécessairement la meilleure formule;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Elsie Lefebvre
M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - que le conseil municipal donne à la Commission de la présidence le mandat de poursuivre ses travaux sur la question du droit des citoyens à inscrire au scrutin municipal des questions pour référendums en vue de trouver une formule gérable et conviviale qui va permettre l'extension de ce droit pour l'élection de 2017;
- 2 - que le Service du greffe accompagne le Commission de la présidence dans son étude et fournisse toutes les informations nécessaires à cette fin;
- 3 - que la Commission de la présidence dépose un rapport de cette étude au conseil municipal, d'ici le 30 septembre 2014.

Un débat s'engage sur l'article 65.04 tel qu'amendé.

Adopté à l'unanimité.

65.04

Le maire Denis Coderre remercie le président et tous les membres du conseil et offre ses meilleurs voeux pour l'année 2014.

À 00 h 53, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

MAIRE

Intérêts pécuniaires 2013-2017 - Conseillers municipaux

Le 16 décembre 2013

Frantz Benjamin, Karine Boivin Roy, Marie Cinq-Mars, Denis Coderre, Suzanne Décarie, Mary Deros, Richard Deschamps, Alan DeSousa, Luc Ferrandez, Marc-André Gadoury, Manon Gauthier, Andrée Hénault, Elsie Lefebvre, François Limoges, Francesco Miele, Luis Miranda, Domenico Moschella, Alex Norris, Lionel Perez, Giovanni Rapanà.

04.01

**À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 JANVIER 2014**

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
COMPÉTENCE VILLE**

**POUR LA PÉRIODE DU
18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013**

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | MONTANT |
|----------------------------------|-------------------|---|---|-------------------|---|-----------------|----------------|------------|
| CONSTRUCTION ARCADE INC. | 100% VILLE CENTRE | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES | 1130660019 | ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME 9140-2594 QUÉBEC INC. (CONSTRUCTION ARCADE) POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES ATTACHES DES PARAPETS DE BÉTON DES TOITS-TERRASSES DU COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD (95) - DÉPENSE TOTALE DE 147 886,17 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 5649 - 5 SOUMISSIONNAIRES. | CE13 1718 | 2013-11-26 | 137 883 \$ |
| RIOPEL, DION, ST-MARTIN INC. | 100% VILLE CENTRE | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES | 1130660022 | AUTORISER UNE DÉPENSE DE 40 000,00 \$, TAXES INCLUSES, POUR LA FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE LORS DES CHANTIERS DE DIVERS PROJETS AU COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD. / APPROUVER UN PROJET D'AVENANT MODIFIANT LA CONVENTION DE SERVICES PROFESSIONNELS INTERVENUE AVEC RIOPEL ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES, MAINTENANT NOMMÉE RIOPEL, DION ET ST-MARTIN INC. (CE06 2179), MAJORANT AINSI LE MONTANT TOTAL DU CONTRAT DE 290 000,00 \$ À 330 000,00 \$, TAXES INCLUSES. | CE13 1805 | 2013-12-13 | 40 000 \$ |
| ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LTÉE | 100% VILLE CENTRE | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES | 1133482006 | ACCORDER UN CONTRAT À ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LTÉE, POUR RÉALISER LES TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE À L'ARÉNA MAURICE-RICHARD - DÉPENSE TOTALE DE 204 799,22 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 5695 - 7 SOUMISSIONNAIRES. | CE13 1762 | 2013-12-06 | 188 415 \$ |

| | |
|----------------------|---|
| NOMBRE DE CONTRATS : | 3 |
|----------------------|---|

TOTAL : 366 298 \$

04.01

**À LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU
30 JANVIER 2014**

**CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION**

**POUR LA PÉRIODE DU
18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013**

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE AGGLOMÉRATION

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | MONTANT |
|--|--|--|--|-------------------|---|-----------------|----------------|------------|
| 9280-3949 QUÉBEC INC. OSRS J.B.A. LE RESTAURATEUR | 79,73 % AGGLO 12,8 % VILLE CENTRE 7,47 % ARRONDISSEMENT | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES IMMEUBLES | 1134512004 | ACCORDER 3 CONTRATS POUR LE DÉNEIGEMENT DE DIVERS TERRAINS D'IMMEUBLES MUNICIPAUX POUR UNE PÉRIODE DE 28 MOIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2014 (LES ENTREPRISES CANBEC INC. : LOTS 1 ET 2) (9280-3949 QUÉBEC INC. (J.B.A. LE RESTAURATEUR : LOT 3)) - DÉPENSE TOTALE DE 1 142 082,98 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-076 (5 SOUMISSIONNAIRES) | CE13 1835 | 2013-12-20 | 405 408 \$ |
| ASCENSEUR INNOVATEC INC. | 33,03 % AGGLO 11,02 % VILLE 55,95 % ARRONDISSEMENTS | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES IMMEUBLES | 1136292001 | ACCORDER CONTRAT À ASCENSEUR INNOVATEC INC. POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT VERTICAL (3 LOTS), POUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-13024 - (3 SOUMISSIONNAIRES) | CE13 1802 | 2013-12-13 | 349 942 \$ |
| ASCENSEUR THYSSENKRUPP (CANADA) LIMITEE | 85,87 % AGGLO 14,13 % VILLE | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES IMMEUBLES | 1136292001 | ACCORDER 3 CONTRATS À THYSSENKRUPP (CANADA) LIMITEE POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT VERTICAL (3 LOTS), POUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-13024 - (3 SOUMISSIONNAIRES) | CE13 1802 | 2013-12-13 | 147 722 \$ |
| CORPORATION COMPUWARE DU CANADA | DÉPENSES MIXTES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE 51,9 % AGGLO 48,1 % VILLE | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | DIRECTION | 1132414002 | ACCORDER UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA CORPORATION COMPUWARE DU CANADA POUR LA FOURNITURE DE SERVICES TECHNIQUES D'ENTRETIEN DES LOGICIELS ABEND-AID, FILE-AID ET XPEDITER, POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 75 683,44 \$, TAXES INCLUSES / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CETTE FIN | CE13 1734 | 2013-12-05 | 75 683 \$ |
| COUVERTURE MONTRÉAL-NORD LTÉE | 100 % AGGLO | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES | 1135258004 | ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME COUVERTURE MONTRÉAL-NORD LTÉE POUR LES TRAVAUX DE PROTECTION DE CHUTE DE NEIGE ET GLACE À L'ENTRÉE N° 25 DE L'USINE ATWATER SITUÉE AU 3161 RUE JOSEPH À VERDUN. AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE DE 98 566,98 \$ TAXES INCLUSES. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NO 13901 - 3 SOUMISSIONNAIRES, UN SEUL CONFORME. | CE13 1735 | 2013-12-05 | 91 263 \$ |
| DR JERZY PORAY- WYBRANOWSKI. | DÉPENSES MIXTES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE 51,9 % AGGLO 48,1 % VILLE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | SANTÉ_MIEUX-ÊTRE ET ADMINISTRATION | 1130589006 | ACCORDER DE GRÉ À GRÉ UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AU DR JERZY PORAY-WYBRANOWSKI, POUR FOURNIR DES OPINIONS ET EXPERTISES MÉDICALES ET TÉMOIGNER DEVANT LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS POUR L'ANNÉE 2014, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 93 913,44\$ / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CETTE FIN. | CE13 1736 | 2013-12-05 | 93 913 \$ |
| DR TRUTEAU | DÉPENSES MIXTES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE 51,9 % AGGLO 48,1 % VILLE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | SANTÉ_MIEUX-ÊTRE ET ADMINISTRATION | 1130589007 | ACCORDER DE GRÉ À GRÉ UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AU DR MICHEL TRUTEAU POUR FOURNIR DES OPINIONS MÉDICALES ET EXPERTISES MÉDICALES ET TÉMOIGNER DEVANT LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS POUR L'ANNÉE 2014, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 103 913,44\$ / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CETTE FIN. | CE13 1737 | 2013-12-05 | 103 913 \$ |
| EXCELLIUM INC. | 100 % AGGLO | SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL | DIRECTION DES OPÉRATIONS - ACTIVITÉS DE SOUTIEN | 1130206007 | ACCORDER, CONFORMÈMENT À LA LOI, UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À EXCELLIUM INC. POUR LE RENOUVELLEMENT DES SERVICES DE SUPPORT ET D'ENTRETIEN DES LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS DU SYSTÈME DE GALERIE DE PHOTOS UTILISÉ PAR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM), POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 52 442,53 \$, TAXES INCLUSES (FOURNISSEUR UNIQUE) / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CETTE FIN. | CE13 1732 | 2013-12-05 | 52 443 \$ |
| JACQUES OLIVIER FORD INC. | 100 % AGGLO | SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL | DIRECTION DES OPÉRATIONS - ACTIVITÉS DE SOUTIEN | 1134472014 | ACCORDER UN CONTRAT À "JACQUES OLIVIER FORD INC.", PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME, POUR LA FOURNITURE DE DOUZE VÉHICULES FORD POLICE INTERCEPTOR 2014 POUR LES BESOINS DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 362 336,81 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-13198 - 2 SOUMISSIONNAIRES - ACHAT DE VÉHICULES IDENTIFIÉS | CE13 1705 | 2013-11-26 | 362 337 \$ |

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE AGGLOMÉRATION

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | MONTANT |
|------------------------------------|---|---|---|-------------------|--|-----------------|----------------|------------|
| LES ENTREPRISES CANBEC INC. | 79,73 % AGGLO 12,8 % VILLE CENTRE 7,47 % ARRondissement | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES IMMEUBLES | 1134512004 | ACCORDER 3 CONTRATS POUR LE DÉNEIGEMENT DE DIVERS TERRAINS D'IMMEUBLES MUNICIPAUX POUR UNE PÉRIODE DE 28 MOIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2014 (LES ENTREPRISES CANBEC INC. : LOTS 1 ET 2) (9280-3949 QUÉBEC INC. (J.B.A. LE RESTAURATEUR : LOT 3)) - DÉPENSE TOTALE DE 1 142 082.98 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-076 (5 SOUMISSIONNAIRES) | CE13 1835 | 2013-12-20 | 736 675 \$ |
| LES ÉQUIPEMENTS TWIN (1980) LTÉE | DÉPENSES MIXTES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE 51.9 % AGGLO 48.1 % VILLE | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES IMMEUBLES | 1130336002 | ACCORDER UN CONTRAT À LES ÉQUIPEMENTS TWIN (1980) LTÉE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE NACELLE SUR UNE CAMIONNETTE FOURNIE PAR LA VILLE, POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 58 111,32 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-13111 – (1 SOUMISSIONNAIRE). | CE13 1733 | 2013-12-05 | 58 111 \$ |
| LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES GAL INC. | 40.53 % AGGLOMÉRATION 3 % VILLE 9.01 % ARRONDISSEMENTS 47.46 % SELON UTILISATION | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES IMMEUBLES | 1136292002 | ACCORDER UN CONTRAT À LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES GAL INC. POUR UN SERVICE D'ENTRETIEN DE GÉNÉRATRICES DANS DIVERS BÂTIMENTS DE LA VILLE, POUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2014 - APPEL D'OFFRES PUBLIC 13-13028 - (3 SOUMISSIONNAIRES) - DÉPENSE TOTALE DE 229 806.28 \$, TAXES INCLUSES. | CE13 1836 | 2013-12-20 | 229 806 \$ |
| PROCOVA INC. | 100 % AGGLO | SERVICE DE CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES | 1133456005 | ACCORDER UN CONTRAT À LA FIRME PROCOVA INC. POUR LES TRAVAUX DE DÉSAMIANTEMENT À LA CASERNE DE POMPIERS N° 5 (0057), SITUÉE AU 75, RUE ONTARIO EST, DANS L'ARRondissement DE VILLE-MARIE - DÉPENSE TOTALE DE 179 710.43 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES 5696 (9 SOUMISSIONNAIRES). | CE13 1837 | 2013-12-20 | 152 848 \$ |

| | |
|----------------------|----|
| NOMBRE DE CONTRATS : | 13 |
|----------------------|----|

TOTAL : 2 860 064 \$

04.02

**À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 JANVIER 2014**

**SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
COMPÉTENCE VILLE**

**POUR LA PÉRIODE DU
18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013**

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DE L'ORGANISME | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | SUBVENTION | | | |
|--|-------------|------------------------------|--|-------------------|--|-----------------|----------------|------------------------|--|-------------------|---------------|
| | | | | | | | | CONTRIBUTION MONÉTAIRE | ÉCART VERSUS VALEUR MARCHANDE DU LOYER | SOUTIEN TECHNIQUE | VALEUR TOTALE |
| ABSOLU THÉÂTRE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 13 000 \$ | | | 13 000 \$ |
| ARTS SUR GLACE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 10 000 \$ | | | 10 000 \$ |
| ASSOCIATION DES FAMILLES DU CENTRE-SUD | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 7 500 \$ | | | 7 500 \$ |
| CARREFOUR DES 6-12 ANS DE PIERREFONDS | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 9 000 \$ | | | 9 000 \$ |
| CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-CATHERINE D'ALEXANDRIE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 7 605 \$ | | | 7 605 \$ |
| CENTRE DE LOISIRS MONSIEUR PIGEON | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 9 000 \$ | | | 9 000 \$ |
| CENTRE TURBINE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 12 000 \$ | | | 12 000 \$ |
| CLUB D'ATHLÉTISME MONTRÉAL INTERNATIONAL | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DES SPORTS ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE | 1132803001 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT 1 640 229 \$, SOIT UN MONTANT ANNUEL DE 546 743 \$ ET UN SOUTIEN EN PRET DE LOCAUX D'UNE VALEUR TOTALISANT 9 046 890 \$ SOIT UNE VALEUR ANNUELLE DE 3 015 630 \$ POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016 À 21 ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS ET SELON LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'ENTRE EUX./ APPROUVER LES CONVENTIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES CONCERNÉS POUR LA MÊME DURÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016. | CE13 1778 | 2013-12-04 | 3 000 \$ | 8 429 \$ | 0 \$ | 11 429 \$ |

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DE L'ORGANISME | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | SUBVENTION | | | |
|---|-------------|---|--|-------------------|--|-----------------|----------------|------------------------|--|-------------------|---------------|
| | | | | | | | | CONTRIBUTION MONÉTAIRE | ÉCART VERSUS VALEUR MARCHANDE DU LOYER | SOUTIEN TECHNIQUE | VALEUR TOTALE |
| CLUB D'AVIRON DE MONTRÉAL | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DES SPORTS ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE | 1132803001 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT 1 640 229 \$, SOIT UN MONTANT ANNUEL DE 546 743 \$ ET UN SOUTIEN EN PRÊT DE LOCAUX D'UNE VALEUR TOTALISANT 9 046 890 SOIT UNE VALEUR ANNUELLE DE 3 015 630 \$ POUR LES ANNEES 2014, 2015 ET 2016 À 21 ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS ET SELON LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'ENTRE EUX. / APPROUVER LES CONVENTIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES CONCERNÉS POUR LA MÊME DURÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016. | CE13 1778 | 2013-12-04 | 7 500 \$ | | | 7 500 \$ |
| COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE | 1133220006 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER DE 5 000 \$ NON RÉCURRENT À COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER POUR LA RÉALISATION DE SON PLAN D'ACTION 2013 - 2014 / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET | CE13 1841 | 2013-12-20 | 5 000 \$ | | | 5 000 \$ |
| COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC (CDRHPNQ) | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE | 1135066007 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER NON RÉCURRENT DE 18 000 \$ À COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC (CDRHPNQ) AFIN D'ASSURER LES FRAIS RELIÉS À LA COORDINATION DU RÉSEAU POUR LA STRATÉGIE URBAINE DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL, POUR L'ANNÉE 2013 / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET | CE13 1774 | 2013-12-06 | 18 000 \$ | | | 18 000 \$ |
| COMPAGNIE DE THÉÂTRE LE CARROUSEL | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130007006 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 50 000 \$ À DEUX ORGANISMES CULTURELS, DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE SOUTIEN DE L'AXE 4 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET. | CE13 1743 | 2013-12-05 | 25 000 \$ | | | 25 000 \$ |
| COMPAGNONS DE MONTRÉAL | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 8 203 \$ | | | 8 203 \$ |
| COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MOSAÏQUES | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 9 990 \$ | | | 9 990 \$ |
| CROIX-ROUGE CANADIENNE | 100% VILLE | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | DIRECTION DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES | 1134784003 | ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE AU MONTANT DE 10 000 \$ À LA CROIX-ROUGE CANADIENNE AFIN DE VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS DU TYPHON HAIYAN QUI A FRAPPÉ L'ARCHIPEL DES PHILIPPINES. AUTORISER UN VIREMENT BUDGÉTAIRE DE 10 000 \$ EN PROVENANCE DES DÉPENSES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION DE COMPÉTENCE LOCALE VERS LES SERVICE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES. AUTORISER UNE DÉROGATION AU GEL DES DÉPENSES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION DÉCRÉTÉ PAR LA DÉCISION CE13 0713. | CE13 1717 | 2013-11-26 | 10 000 \$ | | | 10 000 \$ |

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DE L'ORGANISME | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | SUBVENTION | | | |
|--|-------------|------------------------------|--|-------------------|--|-----------------|----------------|------------------------|--|-------------------|---------------|
| | | | | | | | | CONTRIBUTION MONÉTAIRE | ÉCART VERSUS VALEUR MARCHANDE DU LOYER | SOUTIEN TECHNIQUE | VALEUR TOTALE |
| DIRECTION CHRÉTIENNE INC. | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 7 470 \$ | | | 7 470 \$ |
| ÉCOMUSÉE DE LA MAISON DU FIER MONDE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 13 000 \$ | | | 13 000 \$ |
| ENSEMBLE MOSAÏQUE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 10 000 \$ | | | 10 000 \$ |
| FONDATION METROPOLIS BLEU | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 6 500 \$ | | | 6 500 \$ |
| FONDATION QUÉBEC CINÉMA | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 13 000 \$ | | | 13 000 \$ |
| GAI ÉCOUTE INC. | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE | 1133220005 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER NON RÉCURRENT DE 5 000 \$ À GAI ÉCOUTE INC. POUR LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ PROMOTIONNELLE « CAMPAGNE SPÉCIALE DE PROMOTION DANS LES ÉCOLES DE MONTRÉAL », DANS LE CADRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT LA DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET | CE13 1842 | 2013-12-20 | 5 000 \$ | | | 5 000 \$ |
| GRUPE D'INTERVENTION VIDEO DE MONTRÉAL | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 15 000 \$ | | | 15 000 \$ |
| GRUPE LE VIVIER | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 13 000 \$ | | | 13 000 \$ |
| L'AGORA DE LA DANSE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130007006 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 50 000 \$ À DEUX ORGANISMES CULTURELS, DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE SOUTIEN DE L'AXE 4 DE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL / APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET. | CE13 1743 | 2013-12-05 | 25 000 \$ | | | 25 000 \$ |

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DE L'ORGANISME | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | SUBVENTION | | | |
|---|-------------|--|--|-------------------|---|-----------------|----------------|------------------------|--|-------------------|---------------|
| | | | | | | | | CONTRIBUTION MONÉTAIRE | ÉCART VERSUS VALEUR MARCHANDE DU LOYER | SOUTIEN TECHNIQUE | VALEUR TOTALE |
| LE CENTRE INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION HAITIENNE, CARAÏBÉENNE ET AFRO-CANADIENNE (CIDIHCA) | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE | 1136464002 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER NON RÉCURRENT DE 10 000 \$ À LE CENTRE INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION HAITIENNE, CARAÏBÉENNE ET AFRO-CANADIENNE (CIDIHCA) AFIN DE SOUTENIR LA PRODUCTION ET LA PROMOTION DES OUTILS DE COMMUNICATION, DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DE LA 15 ^E ÉDITION DE LA « SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME » PRÉVUE DU 20 AU 31 MARS 2014 / APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION À CET EFFET | CE13 1776 | 2013-12-06 | 10 000 \$ | | | 10 000 \$ |
| LE GROUPEMENT DE LA TRISOMIE 21 | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1131696004 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 73 768 \$, À HUIT ORGANISMES, POUR LE MONTANT INDIQUÉ EN REGARD DE CHACUN D'EUX, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS EN PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR, DANS LE CADRE DU PROGRAMME INCLUSION ET INNOVATION 2014, DE L'ENTENTE 2012-2015 SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTREAL ENTRE LA VILLE DE MONTREAL ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. | CE13 1812 | 2013-12-16 | 15 000 \$ | | | 15 000 \$ |
| MISSIONS EXEKO | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTREALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 10 000 \$ | | | 10 000 \$ |
| ODNI (OBJETS DANSANTS NON IDENTIFIÉS) | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTREALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 10 000 \$ | | | 10 000 \$ |
| OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTREAL | 100% VILLE | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | DIRECTION DE L'HABITATION | 1130498002 | ACCORDER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE ANNUELLE DE 331 102 \$ À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTREAL, POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016, POUR LA POURSUITE DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE RÉFÉRENCE POUR LES PERSONNES SANS LOGIS / AUTORISER UNE DÉPENSE ANNUELLE DE 200 000 \$ POUR LE REMBOURSEMENT À L'OMH DES FRAIS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET DES AUTRES MESURES D'URGENCE / APPROUVER UN PROJET DE CONVENTION À CET EFFET. | CE13 1779 | 2013-12-06 | 331 102 \$ | | | 331 102 \$ |
| ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL) VOIR ANNEXE 1 (202 ORGANISMES) | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE | 1131361006 | ACCORDER UNE QUATRIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE DE SOUTIENS FINANCIERS TOTALISANT 245 117 \$, POUR L'ANNÉE 2013, AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL) AYANT DÉPOSÉ UNE DEMANDE ADMISSIBLE DANS LE CADRE DE LA MESURE D'AIDE FINANCIÈRE AUX OBNL LOCATAIRES DANS DES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS IMPOSABLES, ŒUVRANT DANS LES DOMAINES DE L'ART ET DE LA CULTURE, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE OU DU SPORT ET DES LOISIRS | CE13 1813 | 2013-12-12 | 245 117 \$ | | | 245 117 \$ |
| POURPOUR INC | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTREALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 15 000 \$ | | | 15 000 \$ |
| PROJET OSE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTREALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 13 000 \$ | | | 13 000 \$ |

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - COMPÉTENCE VILLE

PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DE L'ORGANISME | RÉPARTITION | SERVICE | DIRECTION | NUMÉRO DE DOSSIER | OBJET | NUMÉRO DÉCISION | DATE SIGNATURE | SUBVENTION | | | |
|--|-------------|------------------------------|--|-------------------|---|-----------------|----------------|------------------------|--|-------------------|---------------|
| | | | | | | | | CONTRIBUTION MONÉTAIRE | ÉCART VERSUS VALEUR MARCHANDE DU LOYER | SOUTIEN TECHNIQUE | VALEUR TOTALE |
| RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 15 000 \$ | | | 15 000 \$ |
| SOCIÉTÉ DES ARTS LIBRES ET ACTUELS | 100% VILLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE | 1130015003 | ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 179 500 \$ À QUINZE (15) ORGANISMES CULTURELS MONTRÉALAIS, POUR LE MONTANT INDIQUÉ À CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT, CULTURE ET COMMUNAUTÉ 2013 DE L'ENTENTE MCC-VILLE 2012-2015. | CE13 1772 | 2013-12-06 | 11 000 \$ | | | 11 000 \$ |
| | | NOMBRE DE CONTRATS : | 235 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | 937 987 \$ | 8 429 \$ | 0 \$ | 946 416 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|-------------------------------------|--|----------|
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | ACADE-KICKS | 2 016 \$ |
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | ALCHIMIES, CREATIONS ET CULTURES | 387 \$ |
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | CENTRE QUEBECOIS POUR LA DEFICIENCE AUDITIVE | 616 \$ |
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT 10416, RUE LAJEUNESSE MONTRÉAL H3L 2E5 | 1 450 \$ |
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT 2331, RUE FLEURY EST MONTRÉAL H2B 1K8 | 706 \$ |
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT 5090, RUE DE SALABERRY, BUREAU 102 MONTRÉAL H4J 1H9 | 561 \$ |
| AHUNTSIC-CARTIERVILLE | ENFANTS DU MONDE/CHILDREN OF THE WORLD | 246 \$ |
| ANJOU | CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ANJOU/SAINT-JUSTIN | 597 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | AMI-QUEBEC AGIR CONTRE LA MALADIE MENTALE | 2 226 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CARREFOUR DE SOUTIEN AUX AIDANTS DE MONTREAL | 1 138 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRACE | 1 643 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CENTRE CHABAD CHAI | 2 145 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CENTRE DE BENEVOLAT DE SARPAD COTE-DES-NEIGES INC. | 341 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CENTRE DE READAPTATION FOSTER | 3 127 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CENTRE DE SERVICES PREVENTIFS A L'ENFANCE DE COTE-DES-NEIGES | 2 338 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CENTRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES IMMIGRANTS | 559 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT 5762, RUE SHERBROOKE OUEST MONTRÉAL H4A 1X1 | 5 000 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | DEPOT ALIMENTAIRE NDG | 441 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | FEDERATION QUEBECOISE DES SOCIETES ALZHEIMER | 861 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE MONTREAL | 515 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | LA COMMUNAUTE DE LA LIGUE DES FEMMES JAMAICAINES ET CANADIENNES DE MONTREAL INC. | 282 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | LA FEDERATION QUEBECOISE DES ASSOCIATIONS FOYERS-ECOLES | 668 \$ |
| CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE | SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN MONTREAL (BCAM) 5890, AVENUE MONKLAND, SUITE 201 MONTRÉAL H4A 1G2 | 137 \$ |
| ÎLE-BIZARD—STE-GENEVIÈVE (L') | ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-ÎLE (AJOI) | 515 \$ |
| ÎLE-BIZARD—STE-GENEVIÈVE (L') | CLUB DE GYMNASTIQUE GYMIBIK | 2 280 \$ |
| LACHINE | CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE LASALLE-LACHINE (CDEC LASALLE-LACHINE) INC. | 1 802 \$ |
| LASALLE | C.A.D.R.E. CENTRE D'ACTION, DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE EN EMPLOYABILITE | 2 160 \$ |
| LASALLE | CENTRE ACTION | 2 928 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|-------------------------------|---|----------|
| LASALLE | ECHANGE DE SERVICES DE LASALLE | 686 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | AED (ASSISTANCE D'ENFANTS EN DIFFICULTE) 1600-1612, RUE AYLWIN ET 3501-3507, RUE ADAM MONTRÉAL H1W 3B8 | 1 808 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | AED (ASSISTANCE D'ENFANTS EN DIFFICULTE) 1601, RUE AYLWIN MONTRÉAL H1W 3B8 | 519 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | APPROCHE SECURISANTE DES POLYTOXICOMANES ANONYMES A.S.P.A. | 1 337 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | ASSOCIATION QUEBECOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CEREBRAUX | 355 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES UTILISATRICES DE DROGUES | 395 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | CENTRE DES LETTRES ET DES MOTS (CLEM) | 505 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | CHANTIERS JEUNESSE | 153 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT (3444, RUE ONTARIO EST MONTRÉAL H1W 1P9 | 3 386 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | ENTREPRISE SOCIALE EN SANTE MENTALE | 5 000 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | FEDERATION DE RUGBY DU QUEBEC | 244 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | FEDERATION DE TENNIS DE TABLE DU QUÉBEC INC. | 301 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | FEDERATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUEBEC | 2 564 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | FEDERATION QUEBECOISE DE NATURISME | 117 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | KEROUL | 1 132 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | LA FEDERATION DE LA VOILE DU QUEBEC LTEE | 581 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | LA MARIE DEBOUT, CENTRE D'EDUCATION DES FEMMES | 1 140 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | LE C.A.R.R.E. COMPTOIR ALIMENTAIRE DE RENCONTRES, DE RÉFÉRENCES ET D'ENTRAIDE INC. | 1 092 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | LE THEATRE PETIT A PETIT | 1 060 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | L'UNITE D'INTERVENTION MOBILE L'ANONYME INC. | 1 088 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | MAISON INTERNATIONALE DES FEMMES | 149 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | OEUVRES HUMANITAIRES DU SALUT (O.H.S.) | 185 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-REGION MONTREAL (O.P.D.S.-R.M.) | 838 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | REVDEC | 739 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | SERVICE D'AIDE A L'EMPLOI DE L'EST INC. 8477-8487, RUE HOCELAGA MONTRÉAL H1L 2M1 | 2 724 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | SERVICE D'AIDE A L'EMPLOI DE L'EST INC. 98238, RUE DE MARSEILLE MONTRÉAL H1L 1P4) | 1 673 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | SOCIETE QUEBECOISE DE SPELEOLOGIE | 406 \$ |
| MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE | Y'A QUELQU'UN L'AUT-BORD DU MUR | 721 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|----------------------|--|----------|
| OUTREMONT | CORPORATION WAPIKONI MOBILE | 1 636 \$ |
| OUTREMONT | L'ARCHE CANADA | 636 \$ |
| OUTREMONT | SUPER STUDIO | 1 502 \$ |
| PIERREFONDS--ROXBORO | CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT 11815, BOULEVARD DE PIERREFONDS MONTRÉAL H9A 1A1 | 1 815 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | ASSOCIATION LURELU | 664 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT MONTREAL | 876 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE MONTREAL INC. 2101, RUE SHERBROOKE EST MONTRÉAL H2K 1C2 | 1 694 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE MONTREAL INC. 3401, AVENUE DE LORIMIER MONTRÉAL H2K 3X5 | 1 509 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE MONTREAL INC. 3409, AVENUE DE LORIMIER MONTRÉAL H2K 3X5 | 1 330 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | CERCLE D'EXPRESSION ARTISTIQUE NYATA NYATA/THE NYATA NYATA CIRCLE OF ARTISTIC EXPRESSION | 3 812 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | COLLECTIF LIBERTE INC. | 285 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | COMPAGNIE DE DANSE TANGO LIBRE | 1 402 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | CONFERENCE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA SCENE DE MONTREAL | 1 520 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | DAZIBAO, CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTO | 418 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | DIFFUSIONS GAIES ET LESBIENNES DU QUEBEC | 644 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | ECOLE DE DANSE TANGO LIBRE | 1 315 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | ESPACE FREESTANDING | 353 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE POP MONTREAL | 1 545 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | FONDATION QUEBECOISE DE LA MALADIE COELIAQUE | 782 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | GALERIE FOKUS | 447 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | GROUPE ITINERANCE ET TRAVAIL DE MONTREAL INC. | 1 433 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | LA MAISON DES FEMMES SOURDES DE MONTREAL | 1 704 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | LA SOCIETE DES ARTS LIBRES ET ACTUELS | 920 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | L'ATELIER CIRCULAIRE | 2 908 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | LE THEATRE DE LA MANUFACTURE INC. | 869 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | LE THEATRE DE LA SOURCE INC. | 144 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | LOCK-DANSEURS INC. / LA LA LA HUMAN STEPS 5655, AVENUE DU PARC, BUREAU 206 MONTRÉAL H2V 4H2 | 909 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | LOCK-DANSEURS INC. / LA LA LA HUMAN STEPS 5711, AVENUE DU PARC MONTRÉAL H2V 4H2 | 5 000 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|---|--|----------|
| PLATEAU-MONT-ROYAL | L'ORCHESTRE DE CHAMBRE I MUSICI DE MONTREAL | 1 592 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | MISSIONS EXEKO 5445, AVENUE DE GASPÉ, LOCAL 1016 MONTRÉAL H2T 3B2 | 881 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | PLUMEAU, CHIFFON ET COMPAGNIE | 912 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTREAL (RIOCM) | 795 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTREAL | 661 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | RESEAU ALTERNATIF ET COMMUNAUTAIRE DES ORGANISMES (RACOR) EN SANTE MENTALE | 720 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | SIBYLLINES | 1 014 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | SUIVI COMMUNAUTAIRE LE FIL | 829 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | THEATRE DE L'ESQUISSE | 1 197 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | THEATRE DE QUAT'SOUS | 219 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | THEATRE YOUTHEATRE INC. 160, RUE SAINT-VIATEUR EST, BUREAU B101 MONTRÉAL H2T 1A8 | 168 \$ |
| PLATEAU-MONT-ROYAL | THEATRE YOUTHEATRE INC. 5333, AVENUE CASGRAIN, BUREAU 507 MONTRÉAL H2T 1X3 | 1 417 \$ |
| RIVIÈRES-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES | C.D.A.T. «MATERIEL ET EQUIPEMENT» POUR PERSONNES PATHOLOGIQUEMENT OBESES DU QUEBEC INC. | 1 016 \$ |
| RIVIÈRES-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES | CENTRE DE LA FAMILLE HAITIENNE ET INTERCULTUREL DE RIVIÈRE- DES-PRAIRIES | 767 \$ |
| RIVIÈRES-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES | LA FONDATION DES GENS D'HONNEUR | 412 \$ |
| RIVIÈRES-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES | LES IMPATIENTS | 893 \$ |
| RIVIÈRES-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES | SOCIETE POUR PROMOTION DES BIENFAITS DE L'APPRENTISSAGE DE MUSIQUE | 139 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | ARCMTL | 1 230 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMEE DU SALUT 7066, RUE SAINT-HUBERT MONTRÉAL H2S 2M9 | 3 886 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | COOPERATIVE DE SOLIDARITE DESEQUILIBRES | 662 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | DYNAMO RESSOURCE EN MOBILISATION DES COLLECTIVITES | 1 960 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | FLEUR D'ASPHALTE | 866 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | GROUPE D'ALCOOLIQUES ANONYMES ACTION DE GRACES | 315 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | JEUNESSE AU SOLEIL | 2 247 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | LANGE BLEU | 756 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | LE REPAIRE DES 100 TALENTS | 770 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | LEUCAN INC. | 3 946 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | NOURRI-SOURCE - MONTREAL | 267 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|---------------------------|--|----------|
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | ORBITE GAUCHE | 772 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | REGROUPEMENT ARTS ET CULTURE ROSEMONT - PETITE PATRIE | 231 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | SERVICES HORTICOLES, LES POUSSÉS URBAINES | 671 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL DE ROSEMONT (SODER) INC. 3305 3311 RUE MASSON MONTRÉAL H1Y 1W9 | 1 838 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL DE ROSEMONT (SODER) INC. 5550 RUE FULLUM BUREAU 311 MONTRÉAL H2G 2H4 | 644 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES INC. | 1 118 \$ |
| ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE | THEATRE PIGEONS INTERNATIONAL | 1 765 \$ |
| SAINT-LAURENT | AMAL - CENTRE POUR FEMMES | 444 \$ |
| SAINT-LAURENT | CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-LAURENT | 1 566 \$ |
| SAINT-LAURENT | MAISON DES JEUNES DE SAINT-LAURENT | 560 \$ |
| SAINT-LAURENT | MISSIONS EXEKO 5605, CHEMIN DE LA CÔTE-DE-LIESSE MONTRÉAL H4M 1V2 | 71 \$ |
| SAINT-LÉONARD | ACCUEIL AUX IMMIGRANTS DE L'EST DE MONTREAL | 4 299 \$ |
| SAINT-LÉONARD | ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE REGION ILE-DE-MONTREAL | 297 \$ |
| SAINT-LÉONARD | ASSOCIATION HAÏTIANO-CANADO-QUEBÉCOISE D'AIDE AUX DEMUNIS 6020 RUE JEAN TALON EST SUITE 600 MONTRÉAL H1S 3B1 | 120 \$ |
| SAINT-LÉONARD | ASSOCIATION HAÏTIANO-CANADO-QUEBÉCOISE D'AIDE AUX DEMUNIS 4869 RUE JARRY EST BUREAU 214 MONTRÉAL H1R 1Y1 | 238 \$ |
| SAINT-LÉONARD | AVANT TOUT, LES ENFANTS | 2 459 \$ |
| SAINT-LÉONARD | CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI DE L'EST (CREE) INC. | 2 591 \$ |
| SAINT-LÉONARD | MAISON DE JEUNES DE SAINT-LEONARD | 1 141 \$ |
| SAINT-LÉONARD | MOUVEMENT FRATERNITE MULTI-ETHNIQUE INC. | 377 \$ |
| SAINT-LÉONARD | PATRONAGE ENASCO INC. | 416 \$ |
| SUD-OUEST | C.E.L.A.M. (CONSEIL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE AUX ANALPHABETES DE MONTRÉAL) | 802 \$ |
| SUD-OUEST | CONCERTATION VILLE-EMARD ET COTE ST-PAUL | 861 \$ |
| SUD-OUEST | CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT 1655, RUE RICHARDSON MONTRÉAL H3J 3J7 | 5 000 \$ |
| SUD-OUEST | FAMILLES EN ACTION | 1 578 \$ |
| SUD-OUEST | LA MAIN QUI PARTAGE | 362 \$ |
| SUD-OUEST | L'ASSOCIATION DES POPOTES ROULANTES DU MONTREAL METROPOLITAIN | 798 \$ |
| SUD-OUEST | MUSEE DAVID M. STEWART | 5 000 \$ |
| SUD-OUEST | RADIO-VILLE-MARIE | 3 717 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|----------------|---|----------|
| SUD-OUEST | SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN MONTREAL (BCAM) 1001, RUE LENOIR, SUITE B-250 MONTRÉAL H4C 2Z6 | 323 \$ |
| VERDUN | TRAVAIL DE RUE / ACTION COMMUNAUTAIRE | 735 \$ |
| VILLE-MARIE | 14 LIEUX | 97 \$ |
| VILLE-MARIE | ACTION DES FEMMES HANDICAPEES (MONTREAL) | 748 \$ |
| VILLE-MARIE | ARC EN CIEL D'AFRIQUE | 606 \$ |
| VILLE-MARIE | ART SOUTERRAIN | 772 \$ |
| VILLE-MARIE | ASS.QUEBECOISE DES PARENTS & AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE INC | 1 233 \$ |
| VILLE-MARIE | ASSOCIATION COOPERATIVE D'ECONOMIE FAMILIALE DU CENTRE DE MONTREAL | 4 306 \$ |
| VILLE-MARIE | ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN (MONTREAL) | 853 \$ |
| VILLE-MARIE | ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DE L'HUMOUR (A.P.I.H.) | 444 \$ |
| VILLE-MARIE | ASSOCIATION DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES DU QUEBEC | 589 \$ |
| VILLE-MARIE | ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES | 1 241 \$ |
| VILLE-MARIE | ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA RECHERCHE ELECTRO- ACOUSTIQUES DU QUEBEC | 694 \$ |
| VILLE-MARIE | CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITE DU GRAND MONTREAL INC. | 1 174 \$ |
| VILLE-MARIE | CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE | 1 637 \$ |
| VILLE-MARIE | CENTRE EDUCATIF POUR LE THEATRE A MONTREAL | 934 \$ |
| VILLE-MARIE | CENTRE PRO BONO QUEBEC | 851 \$ |
| VILLE-MARIE | COALITION JEUNESSE MONTREALAISE DE LUTTE A L'HOMOPHOBIE | 740 \$ |
| VILLE-MARIE | COMPAGNIE DE THEATRE LE CARROUSEL | 3 006 \$ |
| VILLE-MARIE | DIRECTION CHRETIENNE INC. | 1 249 \$ |
| VILLE-MARIE | ECOLE DE JOAILLERIE DE MONTREAL | 4 828 \$ |
| VILLE-MARIE | ECO-QUARTIER SAINTE-MARIE | 1 175 \$ |
| VILLE-MARIE | FEDERATION D'ART DRAMATIQUE DU QUEBEC/THE QUEBEC DRAMA FEDERATION | 541 \$ |
| VILLE-MARIE | FONDATION D'AIDE DIRECTE - SIDA MONTREAL | 1 183 \$ |
| VILLE-MARIE | FONDATION JEUNES ETOILES / YOUTH STARS FOUNDATION | 235 \$ |
| VILLE-MARIE | GALERIE CREA - METIERS D'ART CONTEMPORAINS | 409 \$ |
| VILLE-MARIE | GALERIE LES TERRITOIRES | 724 \$ |
| VILLE-MARIE | JOVIA | 1 385 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|---------------------------------------|--|----------|
| VILLE-MARIE | LA SOCIETE D'ARTHRITE | 415 \$ |
| VILLE-MARIE | LE CENTRE D'ECOUTE ET D'INTERVENTION FACE A FACE | 1 471 \$ |
| VILLE-MARIE | LES SERVICES COMMUNAUTAIRES CATHOLIQUES (F.C.C.S.) INC. | 2 071 \$ |
| VILLE-MARIE | LOCK-DANSEURS INC. / LA LA LA HUMAN STEPS 2065, RUE PARTHENAIS, LOCAL 10 MONTRÉAL H2K 3T2 | 466 \$ |
| VILLE-MARIE | MOUVEMENT D'EDUCATION ET DE DEFENSE DES ACTIONNAIRES | 352 \$ |
| VILLE-MARIE | OPTICA - UN CENTRE AU SERVICE DE L'ART CONTEMPORAIN | 1 735 \$ |
| VILLE-MARIE | ORCHESTRE METROPOLITAIN DU GRAND MONTREAL | 1 798 \$ |
| VILLE-MARIE | PERTE DE SIGNAL | 736 \$ |
| VILLE-MARIE | PRODUCTIONS TRAQUEN'ART INC | 610 \$ |
| VILLE-MARIE | PROGRAMME INTERVENTION ET RECHERCHE PSYCAUSES INC. (DIOGENE) | 2 427 \$ |
| VILLE-MARIE | PROJET D'INTERVENTION AUPRES DES MINEURS PROSTITUES P.I.A.M.P. | 945 \$ |
| VILLE-MARIE | REPERCUSSION THEATRE | 181 \$ |
| VILLE-MARIE | REZO (SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE DES HOMMES GAIS ET BISEXUELS) | 1 963 \$ |
| VILLE-MARIE | SOCIETE D'ART VOCAL DE MONTREAL | 845 \$ |
| VILLE-MARIE | SOCIETE DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE (S.P.D.A.C.) INC. | 324 \$ |
| VILLE-MARIE | TANGENTE INC. | 1 023 \$ |
| VILLE-MARIE | TENON MORTAISE, COMPAGNIE DE THEATRE-DANSE | 192 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | ASSOCIATION DU SYNDROME DE USHER DU QUEBEC | 226 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | ASSOCIATION QUEBECOISE DES TRAUMATISES CRANIENS | 1 490 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | CENTRE COMMUNAUTAIRE CEFEDI | 760 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | CENTRE CULTUREL ALGERIEN | 1 157 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | CENTRE DE LA COMMUNAUTE SOURDE DU MONTREAL METROPOLITAIN | 734 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | CENTRE DE PRODUCTION ET D'EXPOSITION EASTERN BLOC | 1 523 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DE LA REGION METROPOLITAINE | 1 628 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | COOPERATIVE DE SOLIDARITE DE SERVICES D'INTERPRETATION POUR LA FORMATION AUX ADULTES | 658 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSEES DU QUEBEC | 927 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | GROUPE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LA PAUVRETE DU QUEBEC | 355 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | JEUNESSE J'ECOUTE | 2 670 \$ |

ANNEXE 1

| ARRONDISSEMENT | ORGANISME | MONTANT |
|---------------------------------------|---|----------|
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | JOURNAL COMMUNAUTAIRE LE MONDE INC. | 331 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | LE CORRID'ART/THE LONG HAUL | 3 482 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | LE REGROUPEMENT DES MAISONS DES JEUNES DU QUEBEC INC. | 469 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-REGION MONTREAL (O.P.D.S.-R.M.) | 756 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | RESEAU HOMMES QUEBEC (R.H.Q.) | 407 \$ |
| VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION | THEATRE LONGUE VUE LA SUITE (LV2) | 350 \$ |

TOTAL : 245 117 \$

NOMBRE DE CONTRATS : 202

04.03

À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 JANVIER 2014

DÉPÔT DES CONTRATS OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
(DÉLÉGATION DE POUVOIRS RCE02-004 DU 26 JUIN 2002)

SELON L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI DES CITÉS ET VILLES

SERVICES CORPORATIFS
POUR LA PÉRIODE DU
18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

LISTE SIMON

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------------|--|--|---|-----------|
| 3M CANADA | 912871 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | COMMUNICATION ET MARKETING | 3 210 \$ |
| 4XL DISTRIBUTION INC. | 917360 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | TRAVAUX APPLICATION OSACA | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 9 502 \$ |
| 6125441 CANADA INC | 914486 | LACOMBE, PIERRE | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PREMIÈRE PHASE D'IDÉATION DANS LE CADRE DES ÉVÉNEMENTS LORS DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CENTRES DE SCIENCES CANADIENS QUI SE TIENDRA AU PLANÉTIUM RIO TINTO ALCAN DU 1ER AU 3 MAI 2014. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 000 \$ |
| 7081936 CANADA INC. (HEBERGEMENT WEB CANADA) | 922207 | JODOIN, LUC | TOR-ENTREPRISESERVICESWEBBIBLIO.WEB-DNS1.COM (2014-01-27 - 2015-01-26) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 3 695 \$ |
| 7322046 CANADA INCORPORATED | 908358 | JODOIN, LUC | SUPPORT ANNUEL LOGICIEL SOFTGUARD DU 2014-01-01 AU 2014-12-31 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 18 205 \$ |
| 9164-2637 QUEBEC INC. | 912448 | SHOIRY, NANCY | ACHAT DE 2 LOTS DE SACS CORPORATIFS POUR LE BUREAU DU DESIGN À L'ENTREPRISE 9164-2637 QUEBEC INC. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 6 376 \$ |
| 9290-2790 QUEBEC INC. | 911711 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | MANDAT DE DIRECTION ARTISTIQUE POUR ÉLABORER UN PRÉ-CONCEPT POUR L'EXPOSITION DU BIODÔME PROVISOIREMENT INTITULÉ <ÉLOGE À LA LENTEUR> MAMROT- | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 21 743 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|----------|
| A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL INC. | 169809 | DAOUST, GAETANE | BC204113-CHAISES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 229 \$ |
| ABDERRAHIM CHADLI_1 | RM10000963110000992290001 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005011, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC002 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 000 \$ |
| ABLOY CANADA INC.*** | 828060 | LEFEBVRE, ROBERT | ABLOY POUR TRAVAUX FACTURABLES LORS D'AMÉNAGEMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 492 \$ |
| ACCENT IMPRESSION INC. | 915666 | CICIOLI, MARIO | PROJET IMPRESSIONS- GRANDS PARCS / CARTES DES SENTIERS 002094-13394 - DEVIS 9609, 9610, 9611 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 2 195 \$ |
| ACCENT IMPRESSION INC. | 922729 | ALLARD, PATRICE | PROJET IMPRESSIONS- CALENDRIER INTERCULTUREL -002174-13539 - DEVIS 9800 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 481 \$ |
| ACCENT QUEBEC | 919950 | BOISVERT, SUZANNE | | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 554 \$ |
| ACCES COMMUNICATIONS | 917016 | DUSSAULT, LYNE | LOCATION - APPAREIL DE COMMUNICATION,50HT750 MOTOROLA LOCATION DU 1 JANV.2014 AU 31MARS 2014. - APPAREIL DE COMMUNICATION,50HT750, MOTOROLA ET 50 RSM MICROPHONE,FACT. L92417, LOCATION DU 01 DÉC. 2013 AU 31DÉC. 2013, | SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL | SURV. DE LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT | 5 499 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------|--------------------------------|---------------------|---|--|--|-----------|
| ACKLANDS - GRAINGER INC. | 911683 | HACHEY, NORMAND | ACHAT BARRICADE ET ACCESSOIRES POUR BARRICADE | SERVICE DE L'EAU | RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE | 10 760 \$ |
| ACKLANDS - GRAINGER INC. | 920727 | FISSET, DANIEL | VCR - LEVAGE CHARIOT - POUR LE GARAGE VCR - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 067 \$ |
| ACL SERVICES LTD | 921031 | VAILLANCOURT, SERGE | RENOUVELLEMENT ANNUAL WEB - 5 SUPPORTS | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 639 \$ |
| ADF DIESEL MONTREAL INC. | MAD728452 | BRANCONNIER, SERGE | POUR ACHAT D' UNE POMPE CARBURANT 296-04013 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 4 344 \$ |
| ADI-BURTEK | 913538 | LEFEBVRE, ROBERT | INVENTAIRE DE PIÈCES - DÉTECTEURS INFRA-ROUGES. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 10 895 \$ |
| ADI-BURTEK | 910858 | LEFEBVRE, ROBERT | INVENTAIRE DE PIÈCES POUR DÉTECTION INCENDIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 182 \$ |
| ADI-BURTEK | 910854 | LEFEBVRE, ROBERT | REMPLACEMENT DES PERCHES DÉFECTUEUSES POUR INSPECTION DES DÉTECTEURS INCENDIE CODE ULC S536 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 952 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| ADVISO CONSEIL INC. | 915665 | LANGLOIS, PAUL | RÉALISATION D'UN AUDIT DES PRÉSENCES WEB DU BUREAU DU DESIGN ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIENS PATRIMONIAUX | 13 527 \$ |
| AECOM CONSULTANTS INC | 920826 | LÊ, SON-THU | PROPOSITION DE SERVICES POUR L'ÉLABORATION DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES AU CGMU | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 4 376 \$ |
| AECOM CONSULTANTS INC | 915061 | LEVESQUE, PIERRE | SOM. 4255-14-030 - PDQ 23 (3249) - 4555, RUE HOCHELAGA - CALCULS DE CHARGE AVEC PLANS ET DEVIS POUR REMPLACEMENT POUTRES D'ACIER CORRODÉES ET RÉPARATION PILASTRES DÉTÉRIORÉS SOUS NOUVEAU SUPPORT D'ACIER DE NOUVELLE TOUR D'EAU - 1 SOM. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 159 \$ |
| AIREAU QUALITE CONTROLE INC. | 922696 | FISSET, DANIEL | HUMIDIFICATEUR - POUR LE CENTRE DU PLATEAU - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 14 297 \$ |
| ALAIN CHAGNON | 920138 | HODDER, DANIEL | CONTRAT DE SERVICE TECHNIQUE POUR LE RENOUELEMENT DE LA BANQUE DE PHOTOS DANS LES PARC-NATURE . | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PLANIFICATION ET GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS | 5 110 \$ |
| ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION | 914566 | BERTRAND, RICHARD | BOUCHON,FONTE,FILET MALE,POUR ACIER INOX.,STORZ 4",ROUGE,B-F,ITEM #38/1 CONCORD D67M & CONCORD PREMIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 3 674 \$ |
| ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION | 417173 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIÈCES DE BORNE FONTAINE (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 72 584 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION | 613788 | COUTU, JESSICA | PIÈCES DE BORNE FONTAINE (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 34 403 \$ |
| ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION | 613788 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIÈCES DE BORNE FONTAINE (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 17 166 \$ |
| ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION | 613788-118 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIÈCES DE BORNE FONTAINE (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 13 284 \$ |
| ALBERT VIAU DIVISION EMCO CORPORATION | 794603-42 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIÈCES ROBINETS VANNES (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 27 823 \$ |
| ALEX PNEU & MECANIQUE (5500) INC. | 913892 | FISSET, DANIEL | INSTALLATION DE PNEUS POUR CAMION SOUDEUR ET CAMION DE MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 452 \$ |
| ALEX PNEU & MECANIQUE (5500) INC. | 917352 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - ACHAT DE PNEUS POUR VÉHICULE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 590 \$ |
| ALEXANDRE BANKO | 201301 | DURAND, CATHERINE | INSECTES DIVERS POUR EXPOSITION COLÉOPTÈRES, LÉPIDOPTÈRES, HOMOPTÈRES, HYMÉNOPTÈRES, PHASMPÈRES, ETC. SPÉCIMENS DE REMPLACEMENT DE LA COLLECTION D'EXPOSITION DE L'INSECTARIUM DE MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------|--------------------------------|---------------------|---|--|--|----------|
| ALFAGOMMA CANADA INC. | 917127 | BERTRAND, RICHARD | 1 1/2" X 50', BOYAU, INCENDIE & RACC. PYROLYTE NPSH | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 2 336 \$ |
| ALFAGOMMA CANADA INC. | 919347 | BERTRAND, RICHARD | 1 1/2" X 50', BOYAU, INCENDIE & RACC. PYROLYTE NPSH | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 3 893 \$ |
| ALT INC. | 908019 | ARCHAMBAULT, MICHEL | VIDEO IT: VIDÉO INFORMATIVE POUR MIEUX COMPRENDRE COMMENT L'INFORMATION ET LA TECHNOLOGIE EST UTILISÉE AU QUOTIDIEN À MONTRÉAL. | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 200 \$ |
| ALTERGO | 922608 | ALLARD, PATRICE | PROJET: «MARCHE EXPLORATOIRE» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 5 000 \$ |
| AMENAGEMENT EXPOSITION TCD INC. | 916275 | LACOMBE, PIERRE | VITRINE POUR MÉTÉORITE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 237 \$ |
| AMINA BENRHAZI | 918803 | ALLARD, PATRICE | FORMATION «COMMUNICATION INTERCULTURELLE EN MILIEU DE TRAVAIL» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 6 300 \$ |
| ANDREW ELKIN | 870851 | CECILE, DANIELLE | OCTROYER UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS, RÉDACTEUR ANGLOPHONE POUR LA RÉDACTION D'ARTICLES DU SITE HABITERMONTREAL.COM, | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AUTRES BIENS - RÉNOVATION URBAINE | 2 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--|-----------|
| ANDREWS INFRASTRUCTURE | 913098 | BROSSAULT, STEPHANE | INSPECTION D'UN COLLECTEUR SUR LA RUE ROY - TRAVAUX D'URGENCE | SERVICE DE L'EAU | RÉSEAUX D'ÉGOUT | 13 197 \$ |
| ANIXTER CANADA INC. | 915376 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE - MATÉRIEL POUR L'INVENTAIRE - | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 678 \$ |
| ANIXTER CANADA INC. | 914588 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, TNC 92451, BAT 56, ENTR.LOUVAIN, FILS, TREMBLAY ERIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 204 \$ |
| ANIXTER CANADA INC. | 914580 | THIFFAULT, YVAN | ELECTRICITÉ, BÂTIMENT 0056 LOUVAIN, NOUVELLE ENTRÉ ELECTRIQUE, | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 460 \$ |
| ANIXTER CANADA INC. | 911960 | LÊ, SON-THU | SOUSSION 02988 - ACHAT DE CONNECTEURS | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 5 999 \$ |
| ANNE-LOUISE AUCLAIR | RMI0000964460000989470003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | ANNE-LOUISE AUCLAIR\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005134, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C009 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 449 \$ |
| ANNEXE COMMUNICATIONS INC. | 916999 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | HONORAIRE DU PORTE-PAROLE POUR LE GRAND PRIX DU LIVRE DE MONTRÉAL M. RENÉ HOMIER-ROY | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 399 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| ANNEXE COMMUNICATIONS INC. | 922971 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | HONORAIRES COMME PORTE-PAROLE DE LA SAISON DE LA LECTURE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 531 \$ |
| ANNEXE COMMUNICATIONS INC. | 914288 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | RELATIONS DE PRESSE ET SUIVI AUPRÈS DU PORTE-PAROLE POUR LA GRAND-PRIX DU LIVRE DE MONTRÉAL 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. CULTURELLES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 4 399 \$ |
| ANNIE CHEVREFILS | 920627 | LEGER, RACHEL | MAMROT-DIRECTION DE PRODUCTION POUR L'EXPOSITION <ÉLOGE À LA LENTEUR> | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 000 \$ |
| ANTONIO MOREAU (1984)LTEE | 872412 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | BOTTE,SECURITE,CAOUTCHOUC,HAUT.13",FEUTRE AMOVIBLE,CSA/ASTM,RESISTANT HUILE ET ACIDE,GR:7 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 4 560 \$ |
| ANTONIO MOREAU (1984)LTEE | 921263 | BERTRAND, RICHARD | BOTTINE,SECURITE,HAUT. 8",TAN,ACROBAT, HOMME GR: 6,SEMELLE POLYURETHANE,CAP ET SEMELLE NORME CSA-ASTM, ANTI-PERFORATION DIELECTRIQUE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 2 274 \$ |
| ANTONIO MOREAU (1984)LTEE | 677197 | COUTU, JESSICA | BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 16 901 \$ |
| ANTONIO MOREAU (1984)LTEE | 677197-192 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 9 721 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|------------------------|---|--|--|----------|
| ANTONIO MOREAU (1984)LTEE | 876547-6 | COUTU, JESSICA | FOURNITURE DE BOTTES DE CAOUTCHOUC COBALT ET FEUTRES DE REMPLACEMENT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 4 560 \$ |
| ANTONIO PIERRE DE ALMEIDA | 917509 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | TOURNAGE, MONTAGE ET TRANSPORT - EXPOSITION « SCANDALE! VICE, CRIME ET MORALITÉ À MONTRÉAL, 1940-1960 ». FACTURE S0904122013. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 500 \$ |
| APL SONORISATION | 913015 | PARIS, YVES | MAMROT-AVENTURE TROPICALE-MATÉRIEL POUR ÉCLAIRAGE SELON SOUMISSION CI-JOINTE DE M.MICHEL L'ÉCUYER | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 150 \$ |
| AQUA DATA INC. | 881091 | HACHEY, NORMAND | ANALYSE DE FAISABILITÉ POUR L'IMPLANTATION DU MODULE AQUACAD DANS ARCGIS ET FORMATION CANALIS | SERVICE DE L'EAU | HYG. DU MILIEU - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 4 061 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 921954 | FISSET, DANIEL | CONTRÔLEUR DE CHLORE -PH - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 854 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 919548 | FISSET, DANIEL | POMPE POUR PISCINE - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 079 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922555 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (ACHAT DE VANNES ET SONDAS POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 150 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|-----------------|---|--|--|----------|
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 917792 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (ACHAT DE PURGEURS ET VALVES POUR LA CASERNE 45 #2431, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 373 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 917797 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92447, ACHAT DE DIVERSES PIÈCES POUR LE CENTRE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD #0095, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 446 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 917805 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92452, ACHAT DE CARTOUCHES ET VALVES POUR LE CENTRE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD #0095, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 658 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922368 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE CHLORINATEURS PULSAR POUR LA PISCINE ST-GEORGES #0000, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 781 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922336 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE PIÈCES POUR POMPE LMI POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 249 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922538 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE POMPES POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 754 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922550 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE SONDAS POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 348 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|---------------------------|---|--|--|-----------|
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922300 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE VANNES RÉGULATRICES POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 874 \$ |
| AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC. | 922545 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ENSEMBLES DE VALVE ET FLOTTE ET DE POMPES POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 045 \$ |
| AQUEST DESIGN | 918612 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | SOUSSION 10501MFB - 13 TABLES RONDES MOBILES PLIANTES DE CAFÉTÉRIA AVEC BANCS POUR LE BIODÔME DE MONTRÉAL À L'ATTENTION DE DOMINIQUE VACHON - GARANTIE 10 ANS ET TRANSPORT INCLUS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 20 657 \$ |
| AREO-FEU LTEE | 920570 | BERTRAND, RICHARD | GANT,PROTECTION,GR:MOYEN,CUIR BLEU,COMBAT,POMPIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 8 961 \$ |
| AREO-FEU LTEE | 911106 | SIOUDA, ABDELHAK | INSPECTION ET RÉPARATION CAMION D'INCENDIE SOUS GARANTIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 820 \$ |
| AREO-FEU LTEE | 911108 | SIOUDA, ABDELHAK | INSPECTION ET RÉPARATION SUR MATÉRIEL DE VÉHICULES D'INCENDIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 820 \$ |
| AREO-FEU LTEE | 922829 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 494 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|--|---|-----------|
| AREO-FEU LTEE | 913635 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 336 \$ |
| AREO-FEU LTEE | 917982 | CARDINAL, MARIE-JOSEE | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 126 \$ |
| ARIVA | 905486 | GELINEAU, PIERRE | ACHAT DE PAPIER POUR LE CENTRE D'IMPRESSION | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 529 \$ |
| ARSCRIPTUM | 919340 | GAGNON, LYNN | ACHAT DE 1000 PINS DE 1" X 1" AUX DÉCOUPES DE L'ARMOIRIE, POUR LE BUREAU DE L'ACCUEIL ET DU PROTOCOLE. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 3 211 \$ |
| ART HURON | AH743 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 229 \$ |
| ARTIFICIEL.NET | 921355 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À ARTIFICIEL.NET POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SCÉNARIO DU SPECTACLE MULTIMÉDIA INTITULÉ "VERTIGES" QUI SERA PRÉSENTÉ AU PLANÉTIARIUM RIO TINTO ALCAN AU COURS DE L'ANNÉE 2014. ÉCHÉANCE : LE 30 DÉCEMBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 20 000 \$ |
| ASPHALTE BERTRAND CLOUTIER INC | 895626 | BOUVRETTE, JEAN | TRAVAUX D'ASPHALTE JARDIN BOTANIQUE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 075 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|----------------------------|---|--|---|-----------|
| ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL | 920665 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | LOCATION ESPACE D - CENTRE PHI | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 749 \$ |
| ASSOCIATION DES MEDECINS VETERINAIRES DU QUEBEC (AMVQ) | 916145 | HAMEL, ANDRE | ACHAT DE QUESTIONS DANS UN SONDAGE SUR LA PROVENANCE DES CHIENS ET CHATS EN 2013 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| ASSOCIATION OF ZOOS & AQUARIUM (AZA) | 918742 | VAILLANCOURT, ROBERT | RENOUVELLEMENT MEMBERSHIP INSTITUTIONNEL POUR 2014 - FACTURE 73907 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 664 \$ |
| ASTED INC. | 922215 | GUILLEMETTE-LABORY, LOUISE | PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MILIEUX DOCUMENTAIRES DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2013. 21 PERSONNES DE LA DIRECTION ASSOCIÉE. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 6 324 \$ |
| ASTED INC. | 922224 | FILION, IVAN | PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MILIEUX DOCUMENTAIRES DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2013. 28 EMPLOYÉS DE LA DIRECTION ET 98 EMPLOYÉS DES ARRONDISSEMENTS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 17 552 \$ |
| ATELIER CHINOTTO INC | 915432 | SHOIRY, NANCY | CONTRAT DE SERVICES TECHNIQUES AFIN DE FAIRE L'APPLICATION DE LA GRILLE GRAPHIQUE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS AUPRÈS DES DESIGNERS-PRODUCTEURS POUR LE PROJET CODE-SOUVENIR 2014-2015. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 864 \$ |
| ATELIER JEAN PAQUET INC. | 818245 | CHARPENTIER, ANNE | BON DE COMMANDE OUVERT 2013 / ACHAT DE MATÉRIEL ENTOMOLOGIQUE / DEMANDE DE STÉPHANE LE TIRANT | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 608 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|---|----------|
| ATELIERS CREATIFS MONTREAL | 922947 | ADAM, RICHARD | ANALYSE DE LA SITUATION DES ATELIERS D'ARTISTES AU NIVEAU INTERNATIONAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 3 299 \$ |
| ATTACHES ET RACCORDS AIMS | 921261 | BERTRAND, RICHARD | FEUILLARD,ACIER INOXYDABLE,TYPE 201. 3/4"X.030"X 100' | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT ET ENTREPOSAGE | 4 461 \$ |
| AU POINT REPROTECH | 912534 | PARIS, YVES | MAMROT - AVENTURE TROPICALE : BROCHURES «AVENTURE TROPICALE» (18 000 FRANÇAIS ET 6 000 ANGLAIS) 20 PAGES + COUVERTURE POUR LINDA HINCE AU BIODÔME - SOUMISSION M092906-1-1 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 993 \$ |
| AUSCULTECH INC. | 916821 | SARRAZIN, MARC | PROJET 12-14 : ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE DÉGRADATION DE LA DALLE DU TABLIER DU PONT GALT. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 6 445 \$ |
| AUTO ADIS | RMI0000963180000988030003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005018, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC010 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 6 040 \$ |
| AUVITEC LTEE | 921818 | PARIS, YVES | MAMROT - AVENTURE TROPICALE : SOUMISSION 5368 (STÉPHANE MÉNIGOT) 12 LED ZOOM PAR : MICROH MAX QUAD ZOOM (RGBW) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 295 \$ |
| AVENSYS INC. | 919419 | RICHARD, GILBERT | COMMANDE DE COLIBERT - USINE DESBAILLETS - KARINE FISET - BUDGET PISCINE | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | AUTRES - HYGIÈNE DU MILIEU | 4 284 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| AXPRO INC. | 915723 | THIFFAULT, YVAN | FORMATION POUR LE COURS "LOIS CODES ET RÉGLEMENTS" EN VUE DE L'OBTENTION DE LA CARTE DE COMPÉTENCE "MMF CLASSE B" POUR L.LANDRY,P.- P.LEDUC,M.BRIEN,N.CÔTÉ,G.BOIS ET J.-F.CHATAIGNE) THIFFAULT, YVAN | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 523 \$ |
| AZDOUZ, RACHIDA | 920674 | ALLARD, PATRICE | PRÉPARER ET ANIMER UNE SESSION DE FORMATION SUR LA NOTION D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE EN CONTEXTE MUNICIPAL. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 000 \$ |
| B.BOX | 913406 | BERTRAND, RICHARD | BOITE,ARCHIVE & COUVERCLE,16 3/4"X 12 3/4"X 10 1/4" HAUT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT ET ENTREPOSAGE | 3 811 \$ |
| BALLIN INC. | 479444-15 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PANTALONS DE SORTIE POMPIERS - 09-11070 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 20 540 \$ |
| BARREAU DU QUEBEC | 920085 | LEVEILLE, MARIE-LYNE | SÉMINAIRE TECHNIQUES DE PLAIDOIRIE 2014 - 03 AU 09-08-2013 - ME JENNIFER NAULT - AFF.JURIDIQUES | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AFFAIRES CIVILES | 3 530 \$ |
| BATTERIES DIXON INC. | 913519 | LEFEBVRE, ROBERT | RÉPARATIONS, SERVICES DE SURVEILLANCE - INCENDIE - INTRUSION OU INTELLIKEY | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 348 \$ |
| BEC FIN INTERNATIONAL INC. | 921488 | MARLEAU, JACQUES | RENCONTRE ANNUELLE DU PERSONNEL DU SERVICE DES FINANCES. SERVICE DE TRAITEUR AU MARCHÉ BONSECOURS LE 12 DÉCEMBRE 2013 - FACTURE #12254 | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 7 313 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------|--------------------------------|-------------------|---|---|---|------------|
| BELANGER SAUVE AVOCATS | 919804 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS NON RÉCURRENT - BVG | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 4 657 \$ |
| BELL CANADA | 911085 | LÊ, SON-THU | ACHAT DE SERVEURS SAN POUR LE CGMU. PROJET 54100 SIMON 150707. DEMANDEUR PATRICK RICCI. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | SIGNALISATION LUMINEUSE | 17 269 \$ |
| BELL CANADA | NOV ET DÉC 2013 | GELINAS, ISABELLE | VOICE,ADSL... | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 323 057 \$ |
| BELL CANADA | 917372 | LUU, VINH | CONVERION RUE DELISLE | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 10 666 \$ |
| BELL MOBILITE INC | 922418 | LÊ, SON-THU | # COMPTE 514577689 - FACTURE DÉCEMBRE MODEMS CGMU | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 21 995 \$ |
| BELL MOBILITE INC | 51457768920131201 | MORIN, JOHANE | # COMPTE 514577689 - FACTURE DU 1ER DÉCEMBRE 2013 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 18 804 \$ |
| BELL MOBILITE INC | 51457768920131101 | MORIN, JOHANE | # DE COMPTE 514577689 - FACTURE DU 1ER NOVEMBRE 2013 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 18 972 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|--|--|----------|
| BELL MOBILITE INC | 131201BELLMOBILITÉSVM | GELINAS, ISABELLE | BELL MOBILITÉ SPVM DÉCEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 3 175 \$ |
| BELL MOBILITE INC | 131101BELLMOBILITÉSVM | GELINAS, ISABELLE | BELL MOBILITÉ SPVM NOVEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 3 175 \$ |
| BENOIT GIGUERE | 919000 | PARIS, YVES | SERVICES DE DESIGNER JUSQU'AU DÉPÔT DU CONCEPT FINAL. EXPOSITION <ÉLOGE À LA LENTEUR> MAMROT | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 000 \$ |
| BERARD TREMBLAY INC | 917497 | LIMPERIS, APOSTOLOS MARIO | ÉVALUATION DE L'INCLINAISON - PISTE D'ATHLÉTISME EXTÉRIEUR | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | EXPLOITATION DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX | 5 390 \$ |
| BERNARD ET FILS TRAITEUR INC | 922167 | ADAM, RICHARD | SERVICE DE TRAITEUR. 48 EMPLOYÉS - 3 EXTERNES. JOURNÉE DE COCRÉATION SUR LES QUARTIERS CULTURELS TENUE À LA MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 065 \$ |
| BICYCLETTES TRANQUILLE & SPORTS ENR. | 920469 | GUILLOTTE, JULIE | RÉPARATION DES VÉLOS ADS, CLIENT:5148729549, EN DATE DU 13 DÉC.2013, FACT. 499823056, MONTANT 2153.00\$ | SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL | SURV. DE LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT | 2 368 \$ |
| BISTRO IL CENTRO DA CARLO | 921067 | MACKAY FALCON, JOHANNE | SERVICE DE TRAITEUR POUR LES RENCONTRES DU 6 ET 10 DÉCEMBRE 2013 DE LA DIRECTRICE AVEC LE PERSONNEL DE L'ENTRETIEN ET DE LA SÉCURITÉ DES IMMEUBLES. TOTAL DE 150 EMPLOYÉS - SALLE EXTERNE LOUÉE. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 295 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|------------|
| BLACK ENTERPRISES | 01000 | PATENAUDE, NICOLE | ÉVALUATION SUPPORT À LA VIE SLM PHASE II | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 000 \$ |
| BLEU LAVANDE INC. | IN309188 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 401 \$ |
| BMR MATCO RAVARY | 6990023 | DAOUST, LINDA | BC 204099 - MATÉRIEL POUR ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 956 \$ |
| BMR MATCO RAVARY | 6994020 | DAOUST, LINDA | BC204100 - MATÉRIEL POUR ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 190 \$ |
| BMR MATCO RAVARY | 917319 | THIFFAULT, YVAN | MENUISERIE / DIFFÉRENTS ARTICLES POUR ENTREPOSAGE (VOIR SOUMISSION 678201) / ATELIER / DANIEL TRUDEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 405 \$ |
| BOITE MEDIA | 915884 | HAMEL, ANDRE | PLACEMENT MÉDIA - CAMPAGNE DE DÉNEIGEMENT 2013-2014 PANNEAUX PUBLICITAIRES DANS LES COUCHE-TARD - | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 9 601 \$ |
| BOIVIN & GAUVIN INC. | 793812-6 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | SIM,BOTTES DE PROTECTION DE CUIR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 134 728 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|----------|
| BOYTECH DEMOLITION INC. | 914247 | LEVESQUE, PIERRE | CONDITION D'AMIANTE EN URGENGE AU CENTRE DE GYMNASTIQUE SNOWDON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 130 \$ |
| BRAULT DRAIN | 893979 | FISSET, DANIEL | BRAULT DRAIN - DISPOSITION DE LIQUIDES CONTAMINÉS - SUITE À LA DEMANDE DE PAIEMENT DE MATÉRIEL ROULANT DU 11 MARS 2013 #1047770 - ENDROIT: 2140, MADISON - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 125 \$ |
| BRAULT DRAIN | 894008 | FISSET, DANIEL | BRAULT DRAIN - DISPOSITION DE LIQUIDES CONTAMINÉS SUITE A LA DEMANDE DE PAIEMENT DE MATÉRIEL ROULANT #1047772 EN DATE DU 13 MARS 2013 - ENDROIT: 2140, AVENUE MADISON - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 366 \$ |
| BUREAU EN GROS LTEE | 913136 | VAILLANCOURT, SERGE | ACHAT D'UN IPAD | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 3 610 \$ |
| C.R. COMPREF INC. | 919857 | FISSET, DANIEL | VCR - HUILE FRIGOSPEC 32 EN 20 LITRES - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 719 \$ |
| C.R. COMPREF INC. | 921020 | FISSET, DANIEL | VCR - REMISE À NEUF - POUR DIVERS ARÉNAS - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 146 \$ |
| CADEL | 921021 | JOLY, LINDA | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 646 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|--|--|----------|
| CAFE AVOCADO INC. (TRAITEUR) | 916654 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | ÉTUDE PAVILLON DE VERRE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 9 000 \$ |
| CALFEUTRAGE ULTRA INC. | 912544 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION 20131117 - CENTRE MONSIEUR PIGEON (0869) - 5550, RUE ANGERS - TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ ET D'IMPERMÉABILISATION - MUR RIDEAU : SCELLANT DES POURTOURS DE 3 SECTIONS AINSI QUE LE BAS DES THERMOS ET 3" DE CELLES-CI - 1 SOUSSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 629 \$ |
| CAMERAS SIMON INC | 920925 | HODDER, DANIEL | AUTORISER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUE (APPAREILS PHOTOS ET CAMÉRAS VIDÉOS) POUR UNE SOMME MAXIMALE DE 5530.30 \$ TAXES INCLUSES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PLANIFICATION ET GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS | 3 473 \$ |
| CAMUZ INC. | 915045 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | CAMPAGNE CULTURE CIBLE POUR LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTO-QUÉBEC | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. CULTURELLES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| CAMUZ INC. | 915040 | LANGLOIS, PAUL | CAMPAGNE CULTURE CIBLE POUR LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTO-QUÉBEC | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 8 028 \$ |
| CANADIAN TIRE | 921198 | FISSET, DANIEL | MENUISERIE - ACHAT DE DIVERS OUTILS POUR LA MENUISERIE - D.CHAMPAGNE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 116 \$ |
| CANADIEN NATIONAL | 916526 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE POUR ENTRETIEN DES PASSAGES À NIVEAU DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013 (SYLVIE BLAIS) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 120 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------|--------------------------------|-------------------|---|--|--|----------|
| CANADIEN NATIONAL | 916530 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE POUR ENTRETIEN DES PASSAGES À NIVEAU DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013 (SYLVIE BLAIS) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 7 293 \$ |
| CANADIEN NATIONAL | 916515 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE POUR ENTRETIEN DES PASSAGES À NIVEAU DU MOIS DE NOVEMBRE 2013 (SYLVIE BLAIS) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 120 \$ |
| CANADIEN NATIONAL | 916519 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE POUR ENTRETIEN DES PASSAGES À NIVEAU DU MOIS DE NOVEMBRE 2013 (SYLVIE BLAIS) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 7 293 \$ |
| CANADIEN NATIONAL | 916497 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE POUR ENTRETIEN DES PASSAGES À NIVEAU DU MOIS D'OCTOBRE 2013 (SYLVIE BLAIS) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 7 293 \$ |
| CANADIEN NATIONAL | 916724 | CARETTE, CLAUDE | PROJET 59002 - RACCORDEMENT DE LUMIÈRE AU POINT MILLIAIRE 7.57, SUBDIVISION DEUX-MONTAGNE SITUÉE À MTL | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | SIGNALISATION LUMINEUSE | 2 613 \$ |
| CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE | 921948 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 528 \$ |
| CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE | 922308 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE MITIGEURS ET ROBINETS POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 138 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|---------------------|---|--|--|----------|
| CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE | 922315 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT D'URINOIRS MURAUX POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, CAN-AQUA INTERNATIONAL LTEE) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 504 \$ |
| CARROSSERIE IBERVILLE INC. | 915529 | DESJARDINS, GILLES | PAIEMENT DE FACTURE POUR LA FLOTTE AUTO DES OPÉRATIONS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 036 \$ |
| CASEWARE INTERNATIONAL INC. | 912081 | VAILLANCOURT, SERGE | LICENCE ANNUEL NOVEMBRE 2013 À NOVEMBRE 2014 - BVG | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 7 951 \$ |
| CATHERINE MARCHAND | 912900 | GAGNON, CHANTAL | REPLACE LE BC 879061 (ERREUR DE TAXES) / CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELLES EN ANALYSE DE POLITIQUES PUBLIQUES. *2 SOUMISSIONS. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | 7 390 \$ |
| CAVERHILL LEARMONT (2000) | 918586 | BERTRAND, RICHARD | 01 1/2" X 150', BANDE,TOILE ABRASIVE,METAL,GRAIN 120 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | OUTILLAGE ET MACHINERIE | 3 925 \$ |
| CAVERHILL LEARMONT (2000) | 915640 | BERTRAND, RICHARD | PELLE,RONDE,ACIER FORGE,POIGNEE D | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | OUTILLAGE ET MACHINERIE | 6 467 \$ |
| CAZA (CANADIAN ASSOCIATION OF ZOOS AND AQUARIUMS) | CAZA2014 | PATENAUDE, NICOLE | RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP INSTITUTIONNEL. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 333 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------|---|--|---|-----------|
| CEDRIC LORD | 912281 | PARIS, YVES | MAMROT-AVENTURE TROPICALE-RÉALISATION DU CONCEPT SPATIAL ET L'ADAPTATION DES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS POUR LA ZONE D'EXPLORATION | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 400 \$ |
| CEGERTEC WORLEYPARSONS INC. | 915379 | AYLWIN, CHANTAL | 13-17 INSPECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES 81-3710, 81-3711, 81-5069. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 23 126 \$ |
| CENTAURECOM INC. | 917472 | BOISVERT, SUZANNE | 115 CHEMISES POUR LES EMPLOYÉS DE LA BILLETTERIE DU BIODÔME DE MONTRÉAL À L'ATTENTION DE STÉPHANE MORIN - SOUMISSION 2811-13 - TRANSPORT INCLUS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 881 \$ |
| CENTRAL MICROSYSTEMS | 919926 | JUTRAS, PIERRE | ACHAT DE 6 IPADS AIR POUR LA DIVISION DE PIERRE JUTRAS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PLANIFICATION ET GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS | 5 956 \$ |
| CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE | 913078 | BONNER, ELIZABETH | LOCATION D'UNE SALLE POUR LA TENUE DU COLLOQUE DU CONSEIL DU PATRIMOINE LES 7 ET 8 NOVEMBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIENS PATRIMONIAUX | 2 560 \$ |
| CENTRE DE COCREATION ET D'INNOVATION OUVERTE LIVING LABD DE MONTREAL | 920799 | CARETTE, CLAUDE | FACTURE 415 - PRÉPARATION DE MATÉRIEL POUR CONSULTATION EN LIGNE SUR LES 7 THÈMES DU PLAN DE TRANSPORT (YOUSAYCITY) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 4 783 \$ |
| CENTRE DE PIÈCES GAGNON | 920490 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 143 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|-----------------|---|--|---|-----------|
| CENTRE DE PIÈCES GAGNON | 919356 | JOLY, LINDA | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 655 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 900243 | BIBEAU, NATALIE | ACHAT DE PUBLICITÉ POUR LE PROGRAMME «QUALITÉ FAMILLE» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. CULTURELLES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 13 857 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 913329 | THIFFAULT, YVAN | ADMINISTRATION - FRAIS DE CELLULAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2013 - THIFFAULT, YVAN | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 304 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 915287 | AYLWIN, CHANTAL | FACTURES MENSUELLES DES CELLULAIRES (NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2013). | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 7 258 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 916401 | LUU, VINH | FRAIS DE CELLULAIRES ET CLÉS USB NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2013 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 2 947 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 921233 | FISSET, DANIEL | FRAIS MENSUELS DE CELLULAIRES POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 30 NOVEMBRE 2013. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 651 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 913951 | FISSET, DANIEL | FRAIS MENSUELS DE CELLULAIRES POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2013 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 734 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 920320 | SPANDONIDE, CAROLINE | SERVICE DE PLACEMENTS MÉDIAS | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 3 299 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | 919384 | SPANDONIDE, CAROLINE | SERVICE DE PLACEMENTS MÉDIAS | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 13 699 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | A98107 | LEMERY, GINETTE | UTILITÉ PUBLIQUE - ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONIE, GAZ MÉTRO... | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 011 \$ |
| CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC | A99287 | LEMERY, GINETTE | UTILITÉ PUBLIQUE - ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONIE, GAZ MÉTRO... | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 020 \$ |
| CENTRE DE TELEPHONE MOBILE LTEE | CAR728243 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL AUDIO POUR ELECTRO-RADIO | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 162 \$ |
| CENTRE DE TRANSITION LE SEXTANT INC | 921130 | SAVAGE, CLAUDE | ENTRETIEN MÉNAGER (FACTURE 10 DÉCEMBRE 2013) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 630 \$ |
| CENTRE DE TRANSITION LE SEXTANT INC | 914355 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 876 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| CENTRE DE TRANSITION LE SEXTANT INC | 917892 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 925 \$ |
| CENTRE DE TRANSITION LE SEXTANT INC | 917152 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 324 \$ |
| CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD) INC. | 913520 | LANGLOIS, PAUL | ÉLABORATION ET COORDINATION D'UNE LECTURE PUBLIQUE - DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT 20/40 - | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 8 887 \$ |
| CENTRE SHELL GUAY INC. | 918510 | THIFFAULT, YVAN | ENTREPOSAGE DE PNEUS ET CHANGEMENTS DE PNEUS POUR VÉHICULES #166-08217,175-10064 ET 176-06016 - VEZNIA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 392 \$ |
| CENTRE ST-PIERRE | 917339 | ALLARD, PATRICE | ACTIVITÉS COLLECTIVES DE FORMATION DU FIMDS 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 3 354 \$ |
| CEV INC.(CITE VIDEO ELECTRONIQUE) | 912515 | VAILLANCOURT, SERGE | TABLEAU ÉLECTRONIQUE - SALLE RÉUNION BVG | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 7 972 \$ |
| CHAGNON (1975) LIMITEE | 525855 | LUU, VINH | CONTRAT 1188: MODIF. ET ADD. AU RÉSEAU MUN. DE CONDUITS SOUTERRAINS DANS L'EMPRISE DE LA RUE JEAN-TALON, ENTRE LES RUES DE NANCY ET LUCERNE, ET LA RUE DE COURTRAI, ENTRE CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES ET LE 4075 CDN. | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 95 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|--------------------|--|--|--|----------|
| CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTREAL METROPOLITAIN. | 915788 | SHOIRY, NANCY | FRAIS D'ADHÉSION ANNUELLE À LA CCMM POUR 2014 POUR LES MEMBRES | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 6 379 \$ |
| CHANTAL PRUD'HOMME | 922815 | DUCAS, SYLVAIN | SERVICES PROFESSIONNELS JURY PLAGE DE L'EST - FACTURE # 1304 | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCES - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 445 \$ |
| CHARLOTTE HORNY | 914443 | BONNER, ELIZABETH | TRAVAIL EFFECTUÉ À TITRE DE CONSULTANTE POUR LE CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL ENTRE LE 7 ET LE 26 NOVEMBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIENS PATRIMONIAUX | 2 257 \$ |
| CHARLOTTE LEFEBVRE | 914844 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / S. DESROSIERS / DÉCORS HIVERNAL PLANÉTIUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 440 \$ |
| CHARTRAND FORD LAVAL | ROS728461 | BRANCONNIER, SERGE | PIECES CARROSSERIE POUR F250 FORD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 196 \$ |
| CHEM-TECH ENVIRONNEMENT INC. | 821533 | FISSET, DANIEL | CHEMTECH ENVIRONNEMENT INC. - SERVICE RENDU POUR COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 732 \$ |
| CHUBB EDWARD A UTC FIRE & SECURITY COMPANY | 910768 | LEFEBVRE, ROBERT | S TRUDEL INVENTAIRE 2014 INCENDIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 177 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|--|--|-----------|
| CIBL FM. | 904053 | ALLARD, PATRICE | CONTRAT DE PUBLICITÉ RADIO | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 4 582 \$ |
| CIMA + | 916602 | MASSE, PAUL | RECOUVREMENT DE CHEVALETS D'ESTIVATION ET VALIDATION D'UNE PLATE-FORME AMOVIBLE DE LAVAGE (RÉJEAN DANEULT) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 10 118 \$ |
| CLAIR K INC. | 911112 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | MAMROT - DIRECTION ARTISTIQUE ET CRÉATION POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'EXPOSITION 1000 JOURS AU CAMP DE BASE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 21 000 \$ |
| CLARA PELLETIER | 920963 | LANGLOIS, PAUL | SLT-BIBLIO BOISÉ SPÉCIALISTE EN DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 11 440 \$ |
| CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE. | DIC728543 | BRANCONNIER, SERGE | REPARATION DE VERIN DE GARAGE DICKSON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 7 862 \$ |
| CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE. | DIC729712 | DESMARAIS, RICHARD | RÉPARATION VERIN GARAGE DICKSON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 119 \$ |
| COFFRES-FORTS C.B. 2000 INC. | 911104 | DEROME, JOHANNE | ACHAT D'UN COFFRE FORT (MODÈLE CBV-4424 CLASSE 3) POUR LE TAZ SITUÉ AU 8931 RUE PAPINEAU À MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 4 608 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|---|-----------|
| COFFRES-FORTS C.B. 2000 INC. | 918971 | BOLDUC, JOSEE | COFFRE FORT POUR LE BIODÔME (2X) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 790 \$ |
| COGECO DIFFUSION ACQUISITIONS INC. | 914890 | HAMEL, ANDRE | PLACEMENT MÉDIA PUBLICITAIRE - CAMPAGNE DÉNEIGEMENT 2013-2014 - PANOBUS ARRIÈRES - AUTOBUS STM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 21 995 \$ |
| COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE | 862445 | BOURGET, JOCELYNE | BC OUVERT-FORMATIONS POUR LA DEEA | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 4 124 \$ |
| COLLEGE DES MEDECINS DU QUEBEC | 921064 | DESJARDINS, SUZANNE | RENOUVELLEMENT 2014 DES FICHIERS INFORMATIQUES. | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 3 294 \$ |
| COLLETTE,PLANTE ET ASSOCIES | 916431 | NADEAU, MICHEL G | ABONNEMENT RÉGULIER AU SERVICE D'INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES PÉRIODE D'ABONNEMENT DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014 - CARL BEAULIEU - FACTURE F-2669 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 10 228 \$ |
| COMCOMTECH INC. | 921201 | COTE, RICHARD P. | TRADUCTION D'UN DOCUMENT D'INFORMATION SUR L'EAU DÉPOSÉ AU COMITÉ EXÉCUTIF. | SERVICE DE L'EAU | HYG. DU MILIEU - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 3 695 \$ |
| COMMUNICATIONS THIBEAULT LTEE | 919883 | KERR, NATASHA | CARTE MAGNÉTIQUE - TOURNIQUET | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 920 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|----------------------|---|--|---|-----------|
| COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE | 916870 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE 11060254 POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2013 POUR FRAIS D'ENTRETIEN DE FEUX CLIGNOTANTS ET DE BARRIÈRES | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 566 \$ |
| COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE | 916872 | BROUSSEAU, DANIEL | POUR PAYER FACTURE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2013 POUR FRAIS D'ENTRETIEN DE FEUX CLIGNOTANTS ET DE BARRIÈRES | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 566 \$ |
| COMPUGEN INC. | 914339 | MARCOTTE, ANNE-MARIE | ACHAT D'ORDINATEUR AVEC CARTE WI-FI INTÉGRÉ ET D'ÉCRANS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 23 802 \$ |
| COMPUGEN INC. | 920411 | NADEAU, MICHEL G | ACHAT D'ORDINATEUR DE TABLE, DE MONITEURS D'ORDINATEURS PORTATIFS ET DE LEURS ACCESSOIRES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 313 \$ |
| COMPUGEN INC. | 917000 | BOULIANNE, MARTIN | ACHAT D'ORDINATEURS ET D'ÉCRANS EN PRÉVISION DE NOUVEAUX EMPLOYÉS. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 2 165 \$ |
| COMPUGEN INC. | 913481 & 913103 | NADEAU, MICHEL G | LA DIRECTION STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES (DSTI) AINSI QUE LA DIRECTION DES IMMEUBLES (DI) DOIVENT REMPLACER UNE PARTIE DE LEUR PARC D'ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES NORMALISÉS AYANT ATTEINT ET MÊME DÉPASSÉ LEUR VIE UTILE. LA DSTI DOIT ÉGALEMENT PROCÉDER À L'ACQUISITION D'IMPRIMANTES MULTI FONCTION DANS LE CADRE DE SON ÉAMÉNAGEMENT DE SES LOCAUX ADMINISTRATIFS. ACHAT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ENTENTE CADRE 888370 (SOMMAIRE 1130115001) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 61 395 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|-------------------|---|--|---|----------|
| COMPUGEN INC. | 917036 | BOULIANNE, MARTIN | ACHATS DE LOGICIELS EN PRÉVISION DE NOUVEAUX EMPLOYÉS. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 2 380 \$ |
| COMPUGEN INC. | 917680 | PELLERIN, GUY | ORDINATEURS ÉQUIPE GUY PELLERIN | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 3 315 \$ |
| COMPUGEN INC. | 914302 | TONTHAT, ALAIN | PROJET 68063 GESTION DES SERVICES TI - ACQUISITION LICENCE WINDOWS DATACENTER 2012R2 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 996 \$ |
| COMPUGEN INC. | 916973 | LÉ, SON-THU | QUOTE 2111978SQ - ORDINAGEUR PORTABLE - NOUVEL EMPLOYÉ | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 089 \$ |
| CONCEPT AUDIO VISUEL | 920779 | TONTHAT, ALAIN | ACQUISITION D'UN ÉCRAN DE TÉLÉVISION SELON SOUMISSION 1202 DU 2 DÉC 2013 (CHILL ARSENAULT) POUR LE 800 DE MAISONNEUVE | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 3 509 \$ |
| CONCEPT CONTROLS (QUEBEC) INC. | 919398 | ROY, SYLVAIN | ACHAT D'UNE POMPE PÉRISTALTIQUE POUR LE PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS D'EAU PAR LA SECTION "CHAUSSÉE" DEMANDEUR: LAURE BASSIGNOT SELON LA SOUMISSION NO. 24455 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 2 335 \$ |
| CONCORDEL INC. | 916673 | THIFFAULT, YVAN | PALETTES CIMENT / ATELIER / NORMAND CYR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 840 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------|--|--|--|--------------|
| CONFERENCE REGIONALE DES ELUS DE MONTREAL (CRE) | 911305 | EVEREKLIAN, AGOP | CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL/ CONTRIBUTION FINANCIÈRE/ FÊTE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX, CONTRIBUTION EN ÉCHANGE NOTAMMENT DE CERTAINS ÉLÉMENTS DE VISIBILITÉ (LOGO DE LA VILLE DS LES OUTILS DE COMM. PRODUITS ET AUTRES | SERVICE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 3 000 \$ |
| CONNECT 24 | 823956 | HAMEL, ROBERT | FRAIS DE MODULE DE COMMANDE D'ALARMS POUR L'ANNÉE 2013 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 808 \$ |
| CONSEIL QUEBECOIS DES EVENEMENTS ECORESPONSABLES | 845516 | LUSSIER, DANIELLE | ENTENTE DE VISIBILITÉ 2013 DANS LE CADRE DES VIVATS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | 2 000 \$ |
| CONSTRUCTION & LOCATION JENIK INC. | 920420 | RENAUD, LYSE | LOCATION D'UN CAMION PASSERELLE DANS LE CADRE D'UNE INSPECTION DE LA STRUCTURE 81-3308. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 5 312 \$ |
| CONSTRUCTION MORIVAL LTEE | 921745 | NADEAU, MICHEL G | INSTALLATION DE PIEUX VISSES SERVANT DE BASE POUR CHEVALETS D'ESTIVATION DE LA COUR DE VOIRIE ROSEMENT PETITE-PATRIE. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ÉPANDAGE D'ABRASIFS | 34 628 \$ |
| CONSTRUCTION NRC INC. | 918450 | LUU, VINH | CONTRAT 1248 - MODIFICATIONS ET ADDITIONS AU RÉSEAU DE CONDUITS SOUTERRAINS DANS L'EMPRISE DU BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS ENTRE LE BOULEVARD DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ET LA RUE OLIVIER-LEJEUNE. | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 1 410 736 \$ |
| CONTACT IMAGE 2007 | 884601 | LANGLOIS, PAUL | IMPRESSION - EXPOSITION « SCANDALE! VICE, CRIME ET MORALITÉ À MONTRÉAL 1940-1960 ». SOUMISSIONS NO 36775 À 36779, 36783 ET 36828. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 841 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|---|--|--|------------|
| CONTEX ENVIRONNEMENT INC. | 919296 | LEROUX, PATRICE | ÉCHANTILLONNAGE DE L'AIR DANS LES BÂTIMENTS SUIVANTS: 0002 (700\$); 0005 (370\$); 0291 (250\$); 0490 (370\$); 0891(370\$); 4397(370\$) ET 8542 (250\$). | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 947 \$ |
| COOP DE SOLIDARITE WEBTV | 920624 | LAMONTAGNE, SERGE | COOP DE SOLIDARITÉ WEBTV - WEBDIFFUSION DE L'ASSERMENTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX, LE 14 NOVEMBRE 2013. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 6 653 \$ |
| COOP-UQAM | 911903 | RAYMOND, BRIGITTE | ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE FRONTENAC | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 666 \$ |
| COOP-UQAM | 911920 | RAYMOND, BRIGITTE | ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE PÈRE-AMBROISE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 666 \$ |
| CORPORATE EXPRESS CANADA INC. (STAPLES AVANTAGE) | 66500NOVEMBRE2013 | ARION BARBU, SIMONA | ACHATS DE MATÉRIEL ET DE FOURNITURES DE BUREAU REFACTURÉS SELON UTILISATION | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 488 542 \$ |
| CORPORATION SUN MEDIA | 918782 | ADAM, RICHARD | ACHAT DE PUBLICITÉ - CAHIER SPÉCIAL SUR LES BIBLIOTHÈQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 7 087 \$ |
| CORPORATION SUN MEDIA | 914865 | HAMEL, ANDRE | PLACEMENT MÉDIA - CAMPAGNE DE DÉNEIGEMENT 2013-2014 PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL 24H | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 6 599 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|---|-----------|
| CORPORATION SUN MEDIA | 922532 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 25 945 \$ |
| CORPORATION SUN MEDIA | 914779 | MARLEAU, JACQUES | PUBLICATION D'AVIS PUBLICS: VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES OU DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 38 260 \$ |
| COSECO COMPAGNIE D'ASSURANCE_2 | RMI000093880000960330006 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | COSECO COMPAGNIE D'ASSURANCE/PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-002721, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC011 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 4 898 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 912066 | HACHEY, NORMAND | ACHAT DE DISQUE DUR SSD | SERVICE DE L'EAU | HYG. DU MILIEU - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 2 991 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 896221 | BEAULIEU, JACQUES | ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉQUIPE DE JACQUES BEAULIEU | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 3 371 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 920425 | NADEAU, MICHEL G | ACHAT D'ORDINATEUR DE PORTATIFS ULTRABOOK ET DE LEURS ACCESSOIRES. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 9 100 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 910977 | DUCAS, SYLVAIN | ACHAT D'ORDINATEUR POUR STEPHANE CHARBONNEAU VOIR LA SOUMISSION 508555-18909-00. Z450, XEON QUAD CORE 3.6 GHZ, 8GB, 500GB | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 2 099 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------|--------------------------------|------------------|--|--|---|-----------|
| CPU DESIGN INC. | 919229 | CICOLI, MARIO | ACHAT D'ORDINATEUR Z420 POUR LA DIRECTION | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 6 063 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 913763 | NADEAU, MICHEL G | ACHAT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LA DSTI (SOMMAIRE 1130115001 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 367 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 920322 | THIBAUT, GERVAIS | COMMANDE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE SELON SOUMISSION 508555-20335-00 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 149 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 920283 | JODOIN, LUC | ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR FABIEN BRUNEL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 612 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 917673 | PELLERIN, GUY | ORDINATEURS WORKSTATION Z420 NOUVEAUX EMPLOYÉS GUY PELLERIN | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 3 032 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 918291 | TONTHAT, ALAIN | PROJET # 74400 - FOURNITURE DE 24 DISQUES DURS EXTERNES PORTABLES DE 2TO SELON SOUMISSION 508555-19873-00 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 111 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 918321 | TONTHAT, ALAIN | PROJET # 74400 - FOURNITURE DE 3 SERVEURS IBM DE MODÈLE «SYSTEM X 7383ECU» LES DISQUES POUR CHACUN AINSI QUE LES LICENCES WINDOWS SERVER 2012 SELON SOUMISSION 508555-20027-00 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 10 795 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------|--------------------------------|---------------------|--|---|---------------------------------------|-----------|
| CPU DESIGN INC. | 918279 | TONTHAT, ALAIN | PROJET # 74400 - FOURNITURE DE 93 LICENCES DU LOGICIEL WORKSTATION 10 DE VMWARE SELON SOUMISSION 508555-19444-00 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 10 233 \$ |
| CPU DESIGN INC. | 914255 | TONTHAT, ALAIN | PROJET 72500 IMPLANTATION DE LA TECHNOLOGIE RFID - ACQUISITION 17 LECTEURS OPTIQUE- CORRECTION D'IMPUTATION BC 875584 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | BIBLIOTHÈQUES | 2 524 \$ |
| CPU SERVICE INC. | 916809 | LUU, VINH | RÉPARATION BATTERIES 48 VOLTS | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 2 867 \$ |
| CREATION NATURE INC. | 914833 | LACOMBE, PIERRE | DÉCORS HIVERNAL ESPACE PUBLIC PLANÉTIUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 980 \$ |
| CREATION SANS LIMITE INC. | 914659 | PELLAND, DENIS | UNIFORME POUR LES EMPLOYÉS DU RESTAURANT. CHEMISE GRISE PÂLE PR FEMME ET HOMME, TABLIER GRIS FONCÉ, NOEUD PAPILLON ET BRETELLE. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 115 \$ |
| CREUSAGE RL | 3606 | GONZALEZ, ANA | BC 203952 / ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 145 \$ |
| CRISO | 922888 | DESJARDINS, SUZANNE | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS, POUR RÉALISER UNE DÉMARCHE DE "FORMATION PAR L'ACTION" AVEC SON COMITÉ DE GESTION AU SERVICE DE CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS- DU MOIS D'AOÛT 2013 À MARS 2014UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 11 568 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|---------------------------|---|--|--|-----------|
| CROP INC. | 914351 | HAMEL, ANDRE | SONDAGE - ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES CITOYENS FACE À LA PROPRETÉ À MONTRÉAL - NOVEMBRE 2013 - FACTURE 12211 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 4 839 \$ |
| CROPAC LEVAGE INC. | 919793 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 5 342 \$ |
| CTI CALTECH ISOLATION | 912833 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | INSTALLATION D'ISOLANT SUR LE RÉSEAU DE PLOMBERIE POUR LE PROJET MÉDUSES DU BIODÔME - PROJET : #BIO-2011-10-1 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 23 395 \$ |
| CUISINE-ATOUT ENTREPRISE D'INSERTION INC. | 912986 | SINCLAIR, NANCY | CUISINE-ATOUT ENTREPRISE D'INSERTION - SERVICE DE TRAITEUR REQUIS LORS DE L'ASSERMENTATION DU NOUVEAU MAIRE ET DES NOUVEAUX ÉLUS. | DIRECTION GÉNÉRALE | GREFFE | 9 073 \$ |
| CUISINE-ATOUT ENTREPRISE D'INSERTION INC. | 922614 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | SERVICE DE TRAITEUR. RENDEZ-VOUS DU LOISIR CULTUREL DE 2013. 91 PARTICIPANTS - EMPLOYÉS ET NON EMPLOYÉS. TENUE AU CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 2 086 \$ |
| CUMMINS EST DU CANADA SEC. | DIC727728 | BEAULIEU, DAMIEN | MATÉRIEL POUR GÉNÉRATRICE ONAN POUR ELECTRO MECANIQUE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 585 \$ |
| CVDS INC. | 916309 | LEFEBVRE, ROBERT | CONTRAT DE SERVICE DE GARANTIE - SYST. ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE COMLOG (2014) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 777 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------|---|--|--|----------|
| DAFCO FILTRATION LTEE | 914812 | THIFFAULT, YVAN | VCR, BÂTIMENT 95 FILTRES À POCHE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 866 \$ |
| DANSE CARPE DIEM/EMMANUEL JOUTHE | 922183 | LANGLOIS, PAUL | RÉSIDENCE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DANSE. ACTIVITÉS DE MÉDIATION CULTURELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 200 \$ |
| DATAGLOBE CANADA INC. | 922265 | LEVESQUE, PIERRE | ÉDIFICE DU 2580, BOUL. ST-JOSEPH EST (3665) - REMPLACEMENT DES BATTERIES DU UPS POWERWARE 9330 40 KVA - 1 SOUMISSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 841 \$ |
| DECALCOMANIE ARTISTIC LTEE | 912198 | LACOMBE, PIERRE | MAQUILLAGE DE L'ÉDICULE / SOUMISSION S201131112-CG | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 918 \$ |
| DECALCOMANIE ARTISTIC LTEE | 915488 | PARIS, YVES | MAMROT - AVENTURE TROPICALE : IMPRESSION ET INSTALLATION DE 100 MORCEAUX POUR CHEMIN DE FER POUR LINDA HINCE AU BIODÔME - SOUMISSION S-20131126-CG | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 390 \$ |
| DECOR LACHARITE INC. | 914208 | LEVESQUE, PIERRE | ENLEVER LES TUILES DE PLANCHER (VINYLE AMIANTE 9" X 9") ET INSTALLER LA NOUVELLE TUILE VINYLE 12" X 12" ET APPLIQUER LE SCELLANT ET CIRE DE PROTECTION DANS LE LOCAL DE DANSE AU 2E ÉTAGE AU CENTRE RENÉ-GOUPIL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 197 \$ |
| DELL CANADA | 918509 | CLOUTIER, SIMON | SERVEUR DELL / SOUMISSION 57683061 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 142 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| DELL CANADA | 914856 | CARETTE, CLAUDE | SOUSSION 57372281 ET 57262297 - ORDINATEURS DELL POUR L'ÉQUIPE DE MODÉLISATION | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 26 898 \$ |
| DELOITTE INC. | 845692 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROF. RENDUS VÉLO LIBRE-SERVICE | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 25 807 \$ |
| DELOITTE S.E.N.C.R.L. | 917601 | BERGERON, JACQUES | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-34 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 30 513 \$ |
| DELOITTE S.E.N.C.R.L. | 922810 | VAILLANCOURT, SERGE | DELOITTE - ADDENDA #3 CONTRAT SERVICES DES FINANCES | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 8 248 \$ |
| DELOITTE S.E.N.C.R.L. | 921476 | MARLEAU, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE BALISAGE DES POLITIQUES DE CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 21 720 \$ |
| DELOM SERVICES INC | 917449 | FISSET, DANIEL | DELOM SERVICES INC. - RÉPARATION AU CENTRE GADBOIS - 5485 RUE DE LA CÔTE SAINT-PAUL - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 178 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 922245 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - POMPE BUDGET 108110 - R.LAMOUREUX C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 909 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------|--------------------------------|-----------------|--|--|--|----------|
| DESCHENES & FILS LTEE | 922621 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - TUYAU À FUMÉE... - POUR L'INVENTAIRE - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 198 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 918777 | FISSET, DANIEL | DESCHENES & FILS - AMÉNAGEMENT #1324672096 - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 842 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 921380 | FISSET, DANIEL | DESCHENES & FILS - RENFLOUEMENT DE PIÈCES DE PLOMBERIE - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 156 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 915560 | THIFFAULT, YVAN | DESCHENES & FILS LTÉE - TNC 90442 - PATRICK PLOURDE C/M VCR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 177 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 921419 | FISSET, DANIEL | DESCHENES & FILS LTÉE - RENFLOUEMENT DE MARCHANDISE - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 314 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 921340 | FISSET, DANIEL | DESCHENES & FILS LTÉE - RENFLOUEMENT DE MARCHANDISE - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 070 \$ |
| DESCHENES & FILS LTEE | 922462 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE POMPES CIRCULATRICES POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, DESCHEENES & FILS LTEE) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 582 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--|-----------|
| DESIGNFUSION | 907394 | SAVAGE, CLAUDE | RENOUVELLEMENT MAINTENANCE SOLID EDGE ET FORMATION PERSONNALISÉE (ALAIN SAVARD) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 4 289 \$ |
| DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES_37 | RMI0000944650000969500006 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003278, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C009 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 589 \$ |
| DHIMITER MYZEQARI_1 | RMI0000963320000988180003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005032, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C007 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 7 755 \$ |
| DIFFUSION ET PROMOTION DU LIVRE UNIVERSITAIRE INC | 207778 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 9 973 \$ |
| DION PASHMINA | 1026 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 102 \$ |
| DISCOVER COMMUNICATIONS INC | 917486 | CARETTE, CLAUDE | FACTURE CELLULAIRE 2013 DE LA DIRECTION | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 3 959 \$ |
| DISPRO INC. | 918492 | AYLWIN, CHANTAL | ACHAT DE PEINTURE ANTI-GRAFFITIS POUR LES STRUCTURES DE L'ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 23 902 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|----------------|---|--|--|-----------|
| DISTRIBUTION PRI INC. | 638153 | COUTU, JESSICA | SACS A ORDURES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ENVIRONNEMENT ET NATURE | 15 038 \$ |
| DISTRIBUTION PRI INC. | 912318 | KERR, NATASHA | POLISSEUSE NOBLES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 314 \$ |
| DISTRIBUTIONS SOLIDA | 916537 | JUTRAS, PIERRE | ACCORDER UN CONTRAT À DISTRIBUTIONS SOLIDA POUR LA FOURNITURE DES ARTICLES DE DÉPISTAGE DE L'AGRILE DU FRÈNE POUR SOMME MAXIMAL DE 9475.63 \$ (TAXES INCLUSES) CONTRAT NO 13-2135 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 9 222 \$ |
| DIV EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC. | 677369 | COUTU, JESSICA | VETR,A,BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 42 414 \$ |
| DIV EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC. | 759080 | HOULE, CLAUDE | GILET DE SECURITE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 14 847 \$ |
| DIV EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC. | 791830 | COUTU, JESSICA | VETEMENTS DE PLUIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 9 976 \$ |
| DOMINIQUE PAUPARDIN | 912376 | SHOIRY, NANCY | ACCORDER UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS LA RÉDACTION DE TEXTES POUR DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS (RAPPORT ANNUEL, FICHES-PROJET, SOMMAIRE) DU SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 12 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| DOUGLAS CUDDLE TOYS CANADA | 0004435 - 4434 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 9 517 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 913560 | BERTRAND, RICHARD | CONNECTEUR,FIL,MISE TERRE,DIM. 4 A 10 AWG SOLIDE,TIGE 1/2" | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 6 355 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 915627 | BERTRAND, RICHARD | FUSIBLE,CLASSE C,HRC11-C, 30 AMPS,600V | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 3 287 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 922443 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - ACHAT D'OUTILS BUDGET 108110 - R.LAMOUREUX C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 100 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 745467 | COUTU, JESSICA | ,BALLASTS POUR LAMPES SHP ET TUBES FLUORESCENTS - 24 MOIS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 10 103 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 760949-39 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | CABLE ELECTRIQUE-36 MOIS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 13 656 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 760949 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | CABLE ELECTRIQUE-36 MOIS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 20 509 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|----------|
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 921057 | FISSET, DANIEL | BALLAST - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 279 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 911826 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, BAT 4397 INVENTAIRE ATELIER, CONDUIT, BALL ELEC, TREMBLAY, ERIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 099 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 914610 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, H-TENSION, BAT 4397 ATELIER, LUMINAIRES, TREMBLAY ERIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 889 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 919739 | BERTRAND, RICHARD | LAMPE,QUARTZ,TYPE T-3, 500 WATTS,120 VOLTS,CLAIR, CULOT REC.S.C. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 5 971 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | DIC730804 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR REPARATION ET CHARIOTS POUR ELECTRO-MECANIQUE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 802 \$ |
| DUBO ELECTRIQUE LTEE | 922174 | FISSET, DANIEL | VCR - INTERRUPTEURS ET SONDÉS - POUR LE MAGASIN - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 396 \$ |
| DUBOIS CONSTRUCTION | 911602 | LEMAY, JULIE | RANGEMENT DE BAC À SABLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | GESTION INSTALL. - CENTRES COMMUN. - ACT.RÉCRÉATIVES | 8 386 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|---------------------|---|--|--|----------|
| DUFRESNE STANDARD & SPECIAL INC. | 855984 | BRANCONNIER, SERGE | COMPTE OUVERT POUR ANNÉE 2013 CHEZ DUFRESNE STANDARD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| DUFRESNE STANDARD & SPECIAL INC. | ROS728815 | BEAULIEU, DAMIEN | MATÉRIEL POUR ASSEMBLAGE POUR U.T.M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 124 \$ |
| E.N.A.P. (ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE | 916227 | LE FLOCH, ANNICK | INSCRIPTION À LA FORMATION RÉALISATION DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE POUR LE PERSONNEL PROFESSIONNEL - CHEFS D'ÉQUIPE. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | 3 400 \$ |
| EAGLE RIDGE TRADING | 00085230 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 146 \$ |
| EAST PENN CANADA | 846994 | SIOUDA, ABDELHAK | FOURNITURE DE BATTERIES D'ACCUMULATEURS POUR VÉHICULES ET APPAREILS MUNICIPAUX (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 6 768 \$ |
| EBS CO CANADA LTEE | 918266 | BOZEC, ANDREE | ABONNEMENT À 21 REVUES: ARCHITECT, DWELL, JAPA, PRESERVATION, TEC, URBA ... | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 4 420 \$ |
| ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE | 922571 | VAILLANCOURT, SERGE | SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-35 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 6 510 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|---|-----------|
| ELECTROMEGA LTEE | 919348 | ROY, SYLVAIN | ACHAT DE PLAQUES DE COMPTAGE ROUTIER POUR LA SECTION CHAUSSÉE. DEMANDEUR: SYLVIE DUBÉ SELON LA SOUMISSION NO. EA-131205-01 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 6 912 \$ |
| ELECTROMEGA LTEE | 854617 | COUTU, JESSICA | ,FEUX DE CIRCULATION A DEL, MONTAGE, FUT, POTENCE, CAISSON, CAMERA, BOLLARD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 13 581 \$ |
| ELECTROMEGA LTEE | 918959 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | BRIDE D'ALIMENTATION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 4 664 \$ |
| ELECTROMEGA LTEE | 918959 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | VISIÈRE EN POLYCARBONATE, FEUX À PIÉTON SANS BOITIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 10 661 \$ |
| ELECTROMEGA LTEE | 921689 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | FEUX PIÉTON, A DEL, SANS BOITIER (MAIN, MARCHEUR),300MM X 300MM, APPROUVE PAR HQ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 10 661 \$ |
| ELECTROMEGA LTEE | 907099 | TRUDEAU, ALAIN | SOUMISSION ML-131031 - ACHAT DE COMPTEURS CLASSIFICATEURS POUR SRF PIE-IX. PARCOMÈTRES | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 6 923 \$ |
| ELECTROMEGA LTEE | 916075 | DESHAIES, MARC-ANDRÉ | LES FRAIS DE TRANSPORT POUR LA LIVRAISON PAR AVION DE 90 FEU AUTOBUS A DEL,ROND,300 MM DIAM.,RECTANGLE BLANC,SELON EXIGENCES FEUX VEHICULAIRE A DIODE EN FORME DE FLECHE | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 6 357 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|---------------------|---|--|--|--------------|
| ELISABETH EMOND | 920289 | KUNZ, GREGORY | RECHERCHE SUR L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE. PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2013. CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 2 612 \$ |
| EMBALLAGES JEAN CARTIER INC. | 922412 | BERTRAND, RICHARD | ESSUIE-TOUIT, JETABLE, WYPALL, L40, BLANC 12.5" X 13" | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ENTRETIEN ET NETTOYAGE | 3 437 \$ |
| EMBALLAGES JEAN CARTIER INC. | 890540 | SIoudA, ABDELHAK | INVENTAIRE DE REMPLACEMENT POUR DES GANTS EN NITRILE, | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 2 398 \$ |
| EMBRAYAGES BERNIER INC | CAR731068 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | ACHAT DE PIÈCES POUR RÉPARER MATÉRIEL ROULANT AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 035 \$ |
| ENERGIE VALERO INC. | PLUSIEURS BONS DE COMMANDE | PAIEMENTS DIRECTS | LIVRAISONS DE CARBURANT DANS LES POSTES D'ESSENCE DE LA VILLE | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR SELON UTILISATION | | 1 584 413 \$ |
| ENESCO CANADA CORPORATION | 14889450 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 355 \$ |
| ENIGMA COMMUNICATIONS INC. | 921011 | VAILLANCOURT, SERGE | SERVICES PROFESSIONNELS - COMMUNICATION BVG | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 3 519 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|------------------------|---|--|--|----------|
| ENTREPRISE CARRIER CANADA | 922542 | THIFFAULT, YVAN | VCR / COMPRESSEUR ET REMISE ECHANGE COMPR (VOIR SOUMISSION 7329050-00) / ATELIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 658 \$ |
| ENTREPRISES D'EXTERMINATION MAHEU LTEE | 914228 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'EXTERMINATION DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 337 \$ |
| ENVELOPPE MONTREAL INC | 919030 | MARLEAU, JACQUES | ENVELOPPE FENÊTRE SPÉCIALE (SANS TIMBRE POSTAL) - FINANCES - POUR LIVRAISON RÉFÉRER AU DEVIS 9812PROJET IMP-001366-13546 - DEVIS 9812 | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 5 647 \$ |
| ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC. | 839627 | LUU, VINH | CONTRAT 1262 - JEAN-BOUILLET, LOISEAU ET GARNEYS | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 4 000 \$ |
| EPILOGUE SERVICES TECHNIQUES INC. | 914449 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | TRADUCTION ET SOUS-TITRAGE - EXPOSITION « SCANDALE! VICE, CRIME ET MORALITÉ À MONTRÉAL, 1940-1960 ». FACTURE 2014-017. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 000 \$ |
| EQUIPEMENT G.N. JOHNSTON LTEE | 914983 | L'ABBE, JEAN-MARC | ACHAT DE 1 TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE DE MARQUE RAYMOND WALKIE POUR LE MAGASIN DE VERDUN DE LA RÉGION SUD. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 4 055 \$ |
| EQUIPEMENT G.N. JOHNSTON LTEE | 920092 | DESORMEAUX, LISE | ACHAT DE TRANSPALETTES POUR PATRICK VEILLETTE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 452 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| EQUIPEMENT SMS INC. | ROS728051 | LESSARD, SIMON | PIN, BUSHING ET SEAL CHARGEUR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 155 \$ |
| EQUIPEMENT WAJAX | CAR728972 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT PIECE NACELLE TEREX FLOTTE 285 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 125 \$ |
| EQUIPEMENTS INCENDIES C.M.P. MAYER INC | 565198-11 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | SIM,CASQUES PROTECTEUR POUR LE COMBAT INCENDIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 22 501 \$ |
| EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE | AVM728841 | DESPATIE, ERIC | JOY STICK DE PELLE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 199 \$ |
| EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE | 921645 | JOLY, LINDA | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM / NOIX, COUSSINETS, BUSHINGS... | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 067 \$ |
| ERREUR DE TYPE 27 | 920671 | LANGLOIS, PAUL | SPECTACLE MUSICA MASALA II | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 7 394 \$ |
| ESRI CANADA LIMITED | 915547 | CICIONI, MARIO | RENOUVELLE DE LA LICENCES ESRI POUR LA DIVISION STRATÉGIE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE / PLANIFICATION ET GESTION DES ESPACES VERTS | 22 985 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|-----------|
| EUROPEA ESPACE BOUTIQUE | 912553 | NADEAU, MICHEL G | RENCONTRE DES EMPLOYÉS DE TOUTE LA DIRECTION AFIN DE FAIRE CONNAITRE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE À L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS ET DONNER DES INFORMATIONS CONCERNANT LES DOSSIERS STRATÉGIQUES DE LA DIRECTION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 723 \$ |
| EXCAVATION S. ALLARD INC. | 922035 | PRONOVOST, RENE | PROFILAGE ET NIVELLEMENT | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 13 624 \$ |
| EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC. | 910838 | DESJARDINS, GILLES | FACTURES POUR RÉPARATION DE LA FLOTTE DES OPÉRATIONS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 785 \$ |
| EXCELLENT GARAGE BEAUBIEN INC. | 915472 | DESJARDINS, GILLES | RÉPARATION DES VÉHICULES DE LA FLOTTE AUTO DES OPÉRATIONS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 341 \$ |
| EXCELLIUM INC. | 915112 | DESJARDINS, GILLES | ACHAT DE LICENCES ET ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE LOGICIEL VISITOR PERFECT ET TOUR PERFECT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 561 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 915401 | DUPRE, LUCIE | ÉVALUATION NEUROPSYCHOLOGIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 309 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 916891 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 035 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|-----------------|---------------------------|---|----------------------|----------|
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 919942 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 035 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 921697 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 035 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 914749 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 309 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 916889 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 309 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 916885 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 859 \$ |
| EXPERTISE NEUROSCIENCES INC. | 915395 | DUPRE, LUCIE | EXPERTISE PSYCHIATRIQUE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 859 \$ |
| F. HAMELIN & ASSOCIES LTEE | 919981 | HENRI, FREDERIC | HONORAIRES PROFESSIONNELS | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 3 434 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|------------------------|---|--|--|----------|
| FACEBOOK INC. | 921802 | BISSONNETTE, JEAN-MARC | FACEBOOKE - BUREAU DE LA MODE-PAGES LIKES-VISUELS VARIÉS // SIGNATURE M. JEAN-MARC BISSONNETTE | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 779 \$ |
| FAUTEUX ET ASSOCIES ARCHITECTES PAYSAGISTES (MARC FAUTEUX ET ASSOCIES INC.) | 915597 | LACOMBE, PIERRE | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR FOURNIR DES SERVICES DE CONSULTATION ET D'EXPERTISE POUR L'IMPLANTATION DE L'OEUVRE NUMÉRIQUE AU PLANÉTARIUM RIO TINTO ALCAN. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 000 \$ |
| FEDERATION DES CHAMBRES IMMOBILIERES DU QUEBEC | 912527 | CECILE, DANIELLE | RENOUVELLEMENT, POUR 12 MOIS, DE L'ACHAT DE DONNÉES À LA FÉDÉRATION DES CHAMBRES IMMOBILIERES DU QUÉBEC (FCIQ). | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 2 419 \$ |
| FESTI-FETES | 916736 | LEGER, RACHEL | MAMROT-AVENTURE TROPICALE-TRAIN BALADEUR (NO.TRANSACTION 01-27173-8) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 850 \$ |
| FIG COMMUNICATION GRAPHIQUE | 914192 | ALLARD, PATRICE | CONCEPTION ET DESIGN GRAPHIQUE DU DOCUMENT «DÉCOUVRIR ET VIVRE MONTRÉAL» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 7 680 \$ |
| FIG COMMUNICATION GRAPHIQUE | 912243 | ALLARD, PATRICE | PRODUCTION INFOGRAPHIE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 2 340 \$ |
| FINLOGIK INC. | 917053 | MARLEAU, JACQUES | DÉPENSES POUR LA RÉTENTION DE SERVICES TECHNIQUES INFORMATIQUES POUR LA RÉALISATION DE DEMANDES DE CHANGEMENTS RELATIVES AU SYSTÈME SGD | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 7 174 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------|--------------------------------|---------------------|---|--|--|-----------|
| FOLKMANIS INC | I553207 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 612 \$ |
| FOLKMANIS INC | I553208 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 828 \$ |
| FONDERIE FONDALCO INC. | ROS729368 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR COMMANDE POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 5 004 \$ |
| FONDERIE FONDALCO INC. | ROS728801 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MEUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 8 869 \$ |
| FONDERIE FONDALCO INC. | ROS728800 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 8 880 \$ |
| FONDERIE FONDALCO INC. | ROS728934 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 21 654 \$ |
| FONDERIE LAPERLE | 913163 | LUU, VINH | COUVERCLE EN FONTE | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 4 662 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|-------------------|---|--|--|-----------|
| FORMATION ALTERGO | 922775 | ALLARD, PATRICE | FACTURE VMTL-1213-02 - DEUX FORMATIONS EN COMMUNICATIONS ACCESSIBLES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 4 000 \$ |
| FRANCIS GELINAS | 917919 | BECHARD, FRANCOIS | CONCEPTION, RECHERCHE VISUELLE ET ANIMATION 3D POUR LA VIDÉO CRIOCÈRE POUR MAMROT 1000 JOURS POUR LA PLANÈTE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 000 \$ |
| FUTECH ST-LAURENT INC | 919655 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - PHOTO DÉTECTEUR - TNC 90467 - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 155 \$ |
| G&S CONSULTANTS SENC | 922276 | LUU, VINH | CONTRÔLE ET ESSAIS DE LABO : CONTRAT 1259 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 6 192 \$ |
| G&S CONSULTANTS SENC | 922335 | LUU, VINH | CONTRÔLE ET ESSAIS DE LABORATOIRE : CONTRAT 1256 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 4 423 \$ |
| G&S CONSULTANTS SENC | 922304 | CHAMPAGNE, BENOIT | RECONSTRUCTION DU BOUL.LASALLE ENTRE LES RUES BRAULT ET BANNANTYNE S13-001 - FRAIS INCIDENTS: HONORAIRES PROF. ET ANALYSES DE SOL IMPREVUS AU MANDAT DE SURVEILLANCEGS CONSULTANTS | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE | 17 164 \$ |
| G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE | 920822 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - CHAPEAU ET AÉROTHERME - POUR LE GARAGE ENTREPÔT - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 539 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|--------------------|--|--|--|----------|
| G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE | 920865 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - CHAUDIÈRE - POUR L'ÉDIFICE PLESSIS - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 554 \$ |
| G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE | 922388 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - CHAUDIÈRE BUDGET 108110 - R.LAMOUREUX C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 667 \$ |
| G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE | 922227 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 92458, ACHAT D'UN SURCHAUFFEUR AU GAZ NATUREL POUR LE CHALET DU PARC DE NORMANVILLE #0029, G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 637 \$ |
| G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE | 922284 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 92458, ACHAT D'UNE CHAUDIÈRE AU GAZ NATUREL DE MARQUE LAARS POUR LE 200 BELLECHASSE #0025, G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 533 \$ |
| G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE | 922293 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 92458, ACHAT D'UNE CHAUDIÈRE AU GAZ NATUREL POUR LE 200 BELLECHASSE #0025, G. MITCHELL CHAUFFAGE ET CLIMATISATION CIE LTEE) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 533 \$ |
| G.C.L. ELECTRIQUE INC. | CAR730125 | BRANCONNIER, SERGE | FRAIS POUR AMÉNAGEMENT ÉLECTRIQUE DE LA NOUVELLE BAIE DE SERVICE AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 9 634 \$ |
| GALERIE CREA-METIERS D'ART CONTEMPORAINS | 920607 | LANGLOIS, PAUL | PRIX FRANÇOIS-HOUDÉ «EN DESCENDANT DU JARDIN D'EDEN, 2013» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 399 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------|--------------------------------|---------------------|---|--|--|-----------|
| GALERIE GRAFF | 922967 | LANGLOIS, PAUL | ACHAT D'OEUVRE D'ART | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 3 849 \$ |
| GALVAN METAL INC | ROS727573 | BRANCONNIER, SERGE | ENVOYER CORBEILLES CHEZ GALVANT METAL + FRAIS ENVIRO. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 4 338 \$ |
| GALVAN METAL INC | ROS725049 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR U.T.M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 8 670 \$ |
| GANTS LAURENTIDE LTEE. | 649030 | COUTU, JESSICA | VETR,A,GANTS DE TRAVAIL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 21 536 \$ |
| GASTON CONTANT INC. | CAR730875 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCE POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 228 \$ |
| GASTON CONTANT INC. | CAR731063 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCES POR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 163 \$ |
| GASTON CONTANT INC. | CAR728348 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE PIÈCES POUR REBÂTIR CHAINCASE SUR SOUFFLEUSE AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 723 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|---|--|--|------------|
| GASTON CONTANT INC. | CAR728348 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE PIÈCES POUR REBÂTIR CHAINCASE SUR SOUFFLEUSE AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 623 \$ |
| GATEWAY TICKETING SYSTEMS | 916235 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | 101091 / LICENCE POUR LE SYSTÈME DE BILLETTERIE GALAXY / SOUMISSION C130032 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 19 809 \$ |
| GAZ METRO PLUS | 918156 | LEVESQUE, PIERRE | DIAGNOSTIQUER PANNE SUR UNITÉ 257 CAUSÉE PAR VANNE A GAZ DÉFECTUEUSE CAR N'OUVRE PLUS SUR MV AU 5000, IBERVILLE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 214 \$ |
| GAZ METROPOLITAIN | PLUSIEURS FACTURES | PAIEMENTS DIRECTS | GAZ NATUREL | REFACTURÉ SELON UTILISATION | | 298 443 \$ |
| GAZ METROPOLITAIN | 825003 | COURCHESNE, FRANCOIS | GAZ NATUREL POUR 2013 - JARDIN BOTANIQUE, CHAUFFERIE, COMPLEXE C, TUNNEL, IRBV ET PLANÉTIARIUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 44 540 \$ |
| GAZ METROPOLITAIN | 919256 | DUCAS, SYLVAIN | PRÉPARATION ET TRANSMISSION DE L'ÉVALUATION DES TRAVAUX POUR L'INTERSECTION MOUNTAIN SIGHTS ET PARÉ | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE | 2 458 \$ |
| GBC CANADA | 912999 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / S. DESROSIERS / SPIRALEUSE ET D'UN PERFORATEUR | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 353 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|---|--|--|-----------|
| GCI | 915278 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | SOUSSION 8442, CONTACT: 4502; GESTION VIRTUELLE (LICENSES, MISE À JOUR, SOUTIEN TECHNIQUE); FILE MAKE PRO 12 (LICENSES, MISE À JOUR) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 808 \$ |
| GELAIR INC. | 922376 | THIFFAULT, YVAN | ACHAT DE CLORODIFLUOROMÉTHANE POUR L'ATELIER #4397 ET L'ARÉNA MAURICE-RICHARD #0450, GELAIR INC) - PLOURDE, DOMINIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 361 \$ |
| GELAIR INC. | 914885 | THIFFAULT, YVAN | VCR, BAT 3088 ARENA FLEURY, AMÉNAGEMENT 1324670009, CLORODIFLUOROMETHANE, PLOURDE DOMINIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 574 \$ |
| GELAIR INC. | 914875 | THIFFAULT, YVAN | VCR, BAT 763 ARENA GILBERT, CLORODIFLUOROMETHANE, PLOURDE DOMINIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 148 \$ |
| GELBER CONFERENCE CENTRE | 917253 | ALLARD, PATRICE | TRAITÉUR POUR L'ÉVÉNEMENT MOBILISATEUR GANG DE RUE TENUE AU CENTRE DE CONFÉRENCE GELBER. 194 PERSONNES (EMPLOYÉS ET NON EMPLOYÉS) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 9 220 \$ |
| GEMEL INC. | 916046 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | LE CONTRAT CONSISTE À FOURNIR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (STRUCTURE) POUR FAIRE LE RELEVÉ DES INSTALLATIONS, LA RÉDACTION D'UN RAPPORT DÉTAILLÉ SUR L'ANALYSE DES CONDITIONS ACTUELLES, LES CRITÈRES DE MISE AUX NORMES. SERRES LOUIS-DUPIRE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 18 775 \$ |
| GENERAL BEARING SERVICE INC. | 919878 | FISSET, DANIEL | VCR - APPAREIL D'ALIGNEMENT - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 177 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| GENFIR INC | 917716 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | INDICATEURS JAUNES POUR BORNES FONTAINES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 17 321 \$ |
| GENIVAR INC. | 918018 | AYLWIN, CHANTAL | RÉVISION DES PLANS ET DEVIS POUR RUES MACADAM, PRR-CRISTALLIN, 81E AVENUE ET MAIL CENTRAL- RÉFECTION DE TROTTOIRS ET ENTRÉES CHARRETIÈRES ET AMÉNAGEMENT LIEN PIÉTONNIER ENTRE ULRIC-GRAVEL ET PERRAS (RP-HON13-21) SIMON : 145720 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | ENTRETIEN ET RÉFECTION DES CHAUSSÉES ET TROTTOIRS | 16 802 \$ |
| GESTION DE PROJET BENOIT LALONDE INC. | 919743 | CROTEAU, ROGER | GPBL/ CONTRAT DE S. PROFESSIONNELS/DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME CORPORATIF DE GESTION DOCUMENTAIRE DS GRANDS PROJETS/ | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 23 843 \$ |
| GESTION PFB | 922321 | LEVESQUE, PIERRE | SOM NO. 13-008-29-3 - CTRE SPORTIF CÔTE-DES-NEIGES (2464) - 4880, VAN HORNE - PLANCHER DES VESTIAIRES HOMMES ET FEMMES (PISCINE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 384 \$ |
| GESTION PFB | 920204 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE MENUISERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 346 \$ |
| GESTION PFB | 914299 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE MENUISERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 183 \$ |
| GIFTCRAFT LTD | 0121404M | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 392 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|--|--|--|----------|
| GIFTCRAFT LTD | 0120167M | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 245 \$ |
| GIVESCO INC. | 896426 | THIFFAULT, YVAN | PEINTURE / CIMENT UNITÉ SIKATOP 122 1/A ET 1/B / ATELIER / NORMAND CYR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 963 \$ |
| GIVESCO INC. | 896451 | THIFFAULT, YVAN | PEINTURE / CIMENT UNTIE SIKATOP / DIVERS PISCINE EXTERIEUR / TNC 92458 / NORMAND CYR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 890 \$ |
| GLASSCELL ISOFAB INC. | 90655486 | PATENAUDE, NICOLE | BC 203930 - DIVERS MÉDUSES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 819 \$ |
| GLOBAL KNOWLEDGE NETWORK CANADA INC. | 919181 | BOURGET, JOCELYNE | DEEA - FORMATION WM101G TECHNICAL INTRODUCTION TO IBM WEBSHERE MQ | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 623 \$ |
| GLOBOCAM INC | DIC729682 | BRANCONNIER, SERGE | MODULE DE CONTÔLE DE TRANSMISSION DE CAMION LOURD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 955 \$ |
| GLOBOCAM INC | DIC728689 | ALTIMAS, JOHN-PATRICK | PIECES CAMION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 308 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|-----------|
| GLOBOCAM INC | DIC730321 | BRANCONNIER, SERGE | PIECES EXAUST CAMION FREIGHT C822734 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 710 \$ |
| GLOBOCAM INC | DIC730407 | BRANCONNIER, SERGE | PIECES MOTEUR CAMION FREIGHTLINER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 714 \$ |
| GLOBOCAM INC | DIC730407 | BRANCONNIER, SERGE | PIECES MOTEUR CAMION FREIGHTLINER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 463 \$ |
| GOODYEAR CANADA INC. | MAD730880 | TREMBLAY, MICHEL | 139172205 PNEUS D'HIVER À FOURNIR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 072 \$ |
| GOODYEAR CANADA INC. | 915617 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 503 \$ |
| GOODYEAR CANADA INC. | 918839 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PNEUS DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 119 \$ |
| GRAITEC INC. | 915152 | SARRAZIN, MARC | RENOUVELLEMENT LICENCE ADA POUR 2014, ET ACHAT D'UNE NOUVELLE LICENCE. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 11 327 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|--------------------------|--|--|--|-----------|
| GRAVURE CHOQUET INC. | 912716 | MCSWEEN, BRIGITTE | PAPETRIE DU MAIRE DE MONTRÉAL - | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 11 063 \$ |
| GROUPE ABS INC. | 910728 | NADEAU, MICHEL G | CONTRAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE TOITURE POUR ÉDIFICE 2060 DICKSON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 23 364 \$ |
| GROUPE ABS INC. | 921863 | MANZONI DA SILVA, CARLOS | SERVICES PROFESSIONNELS POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE TOITURE PAVILLON D'ACUEUIL DU GOLF PARC MAISONNEUVE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 5 255 \$ |
| GROUPE ABS INC. | 914268 | LUU, VINH | SERVICES PROFESSIONNELS INCLUANT LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, LES FRAIS ADMINISTRATIFS, LES PROFITS ET LES TAXES, POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX GÉNÉRAUX (GÉNIE CIVIL) DES PROJETS INTERMÉDIAIRES DE CONSTRUCTION OU MODIFICATIONS AU RÉSEAU DE CONDUITS SOUTERRAINS (ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS) POUR LES CONTRATS 1185 ET 1195 DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE MONTRÉAL DANS LE CADRE DU MANDAT 1529. | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 68 899 \$ |
| GROUPE ALTUS | 916782 | DUCAS, SYLVAIN | OCTROYER UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À LA FIRME GROUPE ALTUS POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE DE PROVENANCE DES CLIENTÈLES DE LA RUE SAINTE-CATHERINE OUEST. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 20 230 \$ |
| GROUPE CONSEIL SCO | 913594 | DEVEAU, DOMINIQUE | INTERVENTION DE MÉDIATION POUR UNE PÉRIODE DE 3 À 6 MOIS | SERVICE DE L'EAU | HYG. DU MILIEU - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 6 599 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|--|--|--|-----------|
| GROUPE CTT | 922006 | BEAULIEU, JOHANNE | FORMATION VETEMENTS - EQUIPEMENTS DE PROTECTION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 029 \$ |
| GROUPE ENVIRONNEMENTAL LABRIE INC. | ROS728606 | CASABON, LUC | PLAQUE DE COMPACTION / FACTURE:20172306 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 203 \$ |
| GROUPE ENVIRONNEMENTAL LABRIE INC. | ROS728391 | LESSARD, SIMON | PLATE DE VANNE VIDANGE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 330 \$ |
| GROUPE GESFOR POIRIER, PINCHIN INC. | 914863 | LEROUX, PATRICE | ACCORDER À GROUPE GESFOR UN CONTRAT POUR LA RÉDACTION DE DEUX DEVIS AMIANTE À RISQUE MODÉRÉ POUR #0419, CASERNE 40 (800\$) ET #0192, CASERNE 50 (800\$) AINSI QU'UN DEVIS AMIANTE À RISQUE ÉLEVÉ POUR # 0455, ARÉNA JEAN ROUGEAU (1900\$). | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 849 \$ |
| GROUPE QUALITAS INC. | 914664 | BEKKOUCHE, ABDELWAHID | ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS. | SERVICE DE L'EAU | RÉSEAUX D'ÉGOUT | 12 317 \$ |
| GROUPE SM INC. | 913086 | LUU, VINH | DISPOSITION EN URGENCE DES MATÉRIAUX CONTAMINÉS : OFFRE 1482 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 17 690 \$ |
| GROUPE SOLOTECH INC. | 913854 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / P. GEOFFROY / SUPPORT DE MONITEUR CHIEF MPAUB | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 270 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|---|--|--|-----------|
| GROUPE TECHNA INC | 916399 | ALLARD, DANIEL | ACHATS DE BATTERIES MODÈLEAK17463-005 ET CHARGEURS PILES MODÈLE AC18177-5 | SERVICE DE POLICE DE MONTRÉAL | SURV. DE LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT | 9 292 \$ |
| GROUPE TRIUM INC. | 697932-2 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | SIM,CASQUETTES UNISEXES AJUSTABLES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 9 832 \$ |
| GROUPE-CONSEIL STRUCTURA INTERNATIONAL | 912189 | AYLWIN, CHANTAL | 13-16 INSPECTION GÉNÉRALE DES ÉCRANS ANTI-BRUIT CURATTEAU. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 23 888 \$ |
| GUARD-X INC | 914168 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'ALARME INCENDIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 344 \$ |
| GUARD-X INC | 917161 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PROTECTION INCENDIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 303 \$ |
| GUARD-X INC | 920093 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PROTECTION INCENDIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 024 \$ |
| GUARD-X INC | 920297 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PROTECTION INCENDIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 952 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------|---|--|--|-----------|
| GUIDES DE VOYAGES ULYSSE INC | 10028110 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 470 \$ |
| GUILLAUME DAOUST | 917510 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | CONCEPTION ET MONTAGE SONORES - EXPOSITION « SCANDALE! VICE, CRIME ET MORALITÉ À MONTRÉAL, 1960-1940 ». FACTURE AG13056. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 000 \$ |
| GUILLEVIN INTERNATIONAL CIE | 922605 | BERTRAND, RICHARD | COUVERCLE,BOITE,UTILITE,2 PRISES DOUBLES,ACIER GALVANISE,4 VIS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 3 523 \$ |
| H.C. VIDAL LTEE. | 910556 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 14177, REMPLACER TUBES ET NETTOYER CHAUDIÈRE AU LABORATOIRE LOUVAIN #0044, H.C. VIDAL LTEE) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 10 855 \$ |
| H.C. VIDAL LTEE. | 912269 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 14177, RÉPARATION DE TUBES ET PORTE ARRIÈRE DE LA CHAUDIÈRE AU LABORATOIRE COUR DE LOUVAIN #0044, H.C. VIDAL LTEE) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 772 \$ |
| HALL-CHEM INC. | 922201 | SIoudA, ABDELHAK | INVENTAIRE HUILES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 597 \$ |
| HCP ABOARD PUBLISHING INC. | 903819 | BISSONNETTE, DANIEL | PLACEMENT MÉDIAS - DANS LA REVUE LATITUDES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 089 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|------------------------|---|--|--|-----------|
| HELENA OUELLETTE | 921560 | RUELLAND, CHRISTIAN | HÉLÉNA OUELLETTE-CONTRAT DE SERV. PROF/ CONSULTANTE EN RESSOURCES-HUMAINES POUR LA CFPM | COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL | GESTION DU PERSONNEL | 2 749 \$ |
| HERVE LE GUYADER | 917162 | BOLDUC, JOSEE | CONFÉRENCIER INVITÉ AU JARDIN BOTANIQUE. THÈME DE LA CONFÉRENCE: BIOLOGIE ÉVOLUTIVE. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 139 \$ |
| HEWITT EQUIPEMENT LTEE | CAR730061 | BRANCONNIER, SERGE | C821471 (REPARATION D350E CATERPILLAR MIRON) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 959 \$ |
| HIAB QUEBEC DIV. D'ATLAS POLAR CO. LTEE | CAR724123 | BRANCONNIER, SERGE | 3806014 TELECOMMANDE XS DRIVE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 585 \$ |
| HONEYWELL LTEE | 910170 | MACKAY FALCON, JOHANNE | A BRADETTE TNC094122 - FOURNISSEUR UNIQUE - POUR CONTRÔLE D'ACCÈS DU JARDIN BOTANIQUE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 29 236 \$ |
| HORASPHERE | 920192 | HAMEL, ROBERT | CONTRAT DE SERVICE LOGICIEL SHIFT SOLUTION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 619 \$ |
| HORASPHERE | 920198 | HAMEL, ROBERT | JOURNÉES DE FORMATION SHIFT-SOLUTION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 578 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|--|--|------------|
| HOTTE-POISSANT ENTREPRENEURS INC. | 920999 | LEVESQUE, PIERRE | INSPECTION DE TOITURE POUR DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 373 \$ |
| HOTTE-POISSANT ENTREPRENEURS INC. | 920243 | LEVESQUE, PIERRE | INSPECTIONS DE TOITURES POUR DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 11 793 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 299001385663671200958748 | COLLIN, MARIO | 2620 ST-JOSEPH E | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 4 441 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 818927 | DESJARDINS, DANIEL | BON DE COMMANDE OUVERT POUR L'ANNÉE 2013. FRAIS MENSUEL DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ AU 801 ROUTE 344 À L'ASSOMPTION, COMPTE NO. 299000132009. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 5 231 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 916215 | LUU, VINH | CAP 2013 - ENLÈVEMENT POTEAUX SECTEUR HADLEY - PHASE 1 ET 2 (CONVERSION) | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES BIENS - RÉNOVATION URBAINE | 39 591 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 916215 | LUU, VINH | CAP 2013 - ENLÈVEMENT POTEAUX SECTEUR HADLEY - PHASE 1 ET 2 (CONVERSION) | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES BIENS - RÉNOVATION URBAINE | 762 127 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 916098 | LUU, VINH | CAP 2013 FRAIS DE CONCESSIONS HYDRO-QUÉBEC (JUN À DÉCEMBRE 2013) | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 134 238 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------|---|--|---|----------|
| HYDRO-QUEBEC | 299000030674628001271941 | GOLINVAUX, ANNE-MARIE | ÉLECTRICITÉ | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 2 304 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 1673282 | PAIEMENTS DIRECTS | ÉLECTRICITÉ | FACTURÉ SELON SITE | | 7 793 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 824998 | COURCHESNE, FRANCOIS | ÉLECTRICITÉ 2013 - JARDIN BOTANIQUE, INSECTARIUM, PLANÉTARIUM, SERRES LOUIS-DUPIRE ET MAISON DE L'ARBRE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 200 \$ |
| IKEA | 912401 | KERR, NATASHA | CABINET - ARMOIRE ET COMPTOIR | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 627 \$ |
| ILOT 307 INC. | 52869 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 087 \$ |
| IMPRESSION MULTI-SOURCES INC. | 913394 | BERTRAND, RICHARD | LIVRET/62 JEUX - REGISTRE DE VERIFICATION AVANT DEPART ET D'ENTRETIEN,SIM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL DE BUREAU, PAPETERIE ET IMPRIMERIE | 3 460 \$ |
| IMPRESSION PARAGRAPH INC | 922745 | JUTRAS, PIERRE | AGRILE DE FRÈNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 8 957 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|---|-----------|
| IMPRIMERIE SOLISCO INC. | 911238 | GELINEAU, PIERRE | RDP-PAT: CALENDRIER CULTUREL HIVER - PRINTEMPS 2014 - | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 6 049 \$ |
| INDUSTRIES PRECISION PLUS INC. | 911705 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | POTENCE RONDE, NOIR,4 METRES,UN=50 KG | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 22 770 \$ |
| INDUSTRIES PRECISION PLUS INC. | 914504 | CARETTE, CLAUDE | PROJET 59002 - ACHAT FÔTS GALVANISÉS À CHAUD ET PEINT NOIR DE 4.6M STANDARS DN-4310 PLUS CAPUCHONS | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | SIGNALISATION LUMINEUSE | 24 140 \$ |
| INGETEC EXPERTS- CONSEILS EN BATIMENTS INC | 918739 | NADEAU, MICHEL G | OCTROYER UN CONTRAT DE PROFESSIONNEL POUR UN RAPPORT D'EXPERTISE DE LA TOITURE POUR LES BÂTIMENTS SITUÉS AU 4000 SAINT-PATRICK (BÂTIMENT SANS ADRESSE),4865 DUNN, DANS L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 200 \$ |
| INGETEC EXPERTS- CONSEILS EN BATIMENTS INC | 912006 | NADEAU, MICHEL G | SERVICE PROFESSIONNELS POUR SERVICE DE CONSULTATIONS DES INFILTRATIONS D'EAU À VOÛTE DU MONT ROYAL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 8 248 \$ |
| INNOVASSUR ASSURANCES GÉNÉRALES | RMI0000936320000988910001 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INNOVASSUR ASSURANCES GÉNÉRALES\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-002473, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 500 \$ |
| INNOVASSUR ASSURANCES GÉNÉRALES_1 | RMI0000949280000957540001 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INNOVASSUR ASSURANCES GÉNÉRALES\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003733, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC003 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 7 769 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|---|-----------|
| INSEC-SOL INC | 896546 | NADEAU, MICHEL G | CONTRAT POUR ASSURER LE CONTRÔLE QUALITÉ DE LA PARTIE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE RÉFECTIN DE L'ENVELOPPE DE L'ENTREPÔT DOUBLE DICKSON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 914 \$ |
| INSEC-SOL INC | 922344 | LUU, VINH | CONTRÔLE ET ESSAIS DE LABO : CONTRAT 1274 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 8 845 \$ |
| INSEC-SOL INC | 920612 | LECLERC, ANDRE | CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - A.O. 12-392/ CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT DE 36 MOIS, RÉFECTION DE CHAUSSEE PAR REMPLISSAGE MÉCANICÉ DE NIDS-DE-POULE - DEMANDEUR: MARTIN BOULIANNE - RÉFÉRENCE: AHCÈNE AHBAB (13BTL/123454/INSECSOL/16) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | ENTRETIEN ET RÉFECTION DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS | 53 565 \$ |
| INSTITUT FORMAT | 916267 | CARETTE, CLAUDE | FACTURE 3508 - FORMATION MÉDIAS ANNE BOIVIN | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| INSTITUT FORMAT | 915477 | BRISSON, GUYLAINE | FORMATION MÉDIAS POUR ANDRÉ HAMEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 4 619 \$ |
| INTACT ASSURANCE_103 | RMI0000945490000988930001 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INTACT ASSURANCE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003360, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 667 \$ |
| INTACT ASSURANCE_104 | RMI0000946640000901560005 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INTACT ASSURANCE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003475, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C007 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 479 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|-------------------------------------|---|---|---|-----------|
| INTACT ASSURANCE_105 | RMI0000942820000901600004 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INTACT ASSURANCE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003109, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC002 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 5 894 \$ |
| INTACT ASSURANCE_106 | RMI0000943440000901560007 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INTACT ASSURANCE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003166, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC002 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 12 000 \$ |
| INTACT ASSURANCE_106 | RMI0000948060000901560001 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INTACT ASSURANCE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003613, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC001 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 500 \$ |
| INTACT ASSURANCE_106 | RMI0000959910000901580005 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | INTACT ASSURANCE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004727, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC010 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 5 675 \$ |
| INTEGRAL JEAN BEAUDOIN | 913251 | CICOLI, MARIO | CONCEPTION ET PARTICIPATION À DES ATELIERS DE TRAVAIL POUR DÉFINIR LE RÉFÉRENT VISUEL: SIGNALÉTIQUE ET IMPLANTATION DES ESPACES. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PLANIFICATION ET GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS | 23 763 \$ |
| INTERNATIONAL DES AVENUES ECO RESPONSABLES (IAER) INC | 898881 | CICOLI, MARIO | ACCORDER UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À IAER SOLUTIONS INC. POUR RÉALISER UNE ÉTUDE DES CHAÎNES OPÉRATIONNELLES DANS LES ARRONDISSEMENTS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 12 908 \$ |
| IRRIGLOBE | 918519 | GAGNON, LYNN | IRRIGLOBE - ACHAT D'UN SAPIN DE 15 PIEDS, VERMONT WHITE AVEC LUMIÈRES, POUR LE BUREAU DE L'ACCUEIL ET DU PROTOCOLE. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 8 248 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|----------------------|---|--|--|-----------|
| ISIS INTERNATIONAL SPECIES INFORMATION SYSTEM. | 918737 | VAILLANCOURT, ROBERT | RENOUVELLEMENT MEMBERSHIP ISIS POUR 2014 - FACTURE 140405 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 13 862 \$ |
| ISRAEL FREUDLICH | 910796 | GAGNIER, PHILIPPE | RÈGLEMENT HORS COUR RÉCLAMATIONS 13-004730 | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 10 000 \$ |
| J.A. LARUE INC | DIC727960 | FORTIN, RENE | RÉPARATION D'UNE CLUTCH | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 463 \$ |
| J.B. DESCHAMPS INC. | 918953 | KUNZ, GREGORY | BROCHURE HÔTEL DE VILLE - | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 5 658 \$ |
| J.B. DESCHAMPS INC. | 080941 | LAPOINTE, JULIE | PAPETERIE CORPO | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 545 \$ |
| JARDIN DES PIANOS INC. (LE) | 917004 | ADAM, RICHARD | ENTRETIEN DU PIANO FAZIOLI À LA CHAPELLE HISTORIQUE DU VIEUX PASTEUR | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 3 299 \$ |
| JBM MARQUAGE ROUTIER INC | 916655 | CARETTE, CLAUDE | PROJET 75007 - PROJET SRB PIE IX - EFFACEMENT DU MARQUAGE DE L'ANCIENNE VOIE RÉSERVÉE À CONTRESENS DU BLV. PIE IX | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE | 6 807 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------------|--------------------------------|--|--|--|--|-----------|
| JEAN GUGLIA & FILS ENR. | 917264 | ROY, SYLVAIN | ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE ET D'UNE SCIE À BÉTON. DEMANDEUR: MONYA OSTIGUY SELON LES SOUMISSIONS NO. 50267 & 50268 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 2 838 \$ |
| JEAN GUGLIA & FILS ENR. | 921084 | PRONOVOST, RENE | SOUFFLEUSE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 102 \$ |
| JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER_1 | RMI000096427000098922000 5 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005116, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13121C004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 125 \$ |
| JEAN-LOUIS PECCI | 921247 | PARIS, YVES | MAMROT-SLOW LIFE-RÉALISATION D'UN CONCEPT FINAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 000 \$ |
| JEAN-MARC CARON & ASSOCIES INC. | 911714 | MANZONI DA SILVA, CARLOS | CONTRAT SERVICE PROFESSIONNELS POUR ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ARÉNA RAYMOND BOURQUE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | EXPLOITATION DES ARÉNAS ET PATINOIRES | 12 812 \$ |
| JEAN-MARC CARON & ASSOCIES INC. | 908332 | MANZONI DA SILVA, CARLOS | SERVICE PROFESSIONNELS POUR RÉALISATION LE PROJET DE RÉNOVATION DE L'ASCENSEUR AU CENTRE STE CUNÉGONDE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | GESTION INSTALL. - CENTRES COMMUN. - ACT.RÉCRÉATIVES | 12 977 \$ |
| JEAN-MICHEL ROSS | 922199 | LANGLOIS, PAUL | ACHAT D'OEUVRES D'ART KIM WALDRON «ANIMAL HEADS» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 18 476 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|-----------|
| JEAN-PAUL EID | 916137 | CHARPENTIER, ANNE | 101142 / CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN GRAPHISME POUR UNE SÉRIE D'ILLUSTRATIONS RELIÉES À L'EXPOSITION PERMANENTE «NOUS LES INSECTES» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 000 \$ |
| JEAN-PIERRE BRUN INC. | 916567 | DESJARDINS, SUZANNE | CONFÉRENCE SUR LA RECONNAISSANCE AU TRAVAIL DU 13 NOV. 2013 | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 386 \$ |
| JEAN-ROBERT DROUILLARD_1 | RMI0000947700000971580003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | JEAN-ROBERT DROUILLARD PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003579, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC001 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 200 \$ |
| JEAN-YVES ROY | RMI0000937910000662280004 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | JEAN-YVES ROY PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-002632, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC006 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 500 \$ |
| JOCELYN THIBAUT | RMI0000966650000991680003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | JOCELYN THIBAUT PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005324, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1312IC004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 841 \$ |
| JOHNSTON INDUSTRIAL PLASTICS LTD | 920838 | FISSET, DANIEL | JOHNSTON INDUSTRIAL PLASTIC - RENFLOUEMENT DE MARCHANDISE - DANIEL CHAMPAGNE C/M MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 112 \$ |
| JULIE DESILETS | 820020 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 10 503 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------|---|--------------------------------|---|-----------|
| JULIEN INC. | 904389 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | SOUSSION NO E-18297 - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT POUR LA CUISINE DU BIODÔME AFIN DE RÉPONDRE AU NORMES DU MAPAQ | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 14 516 \$ |
| K & M TOYS CANADA INC. | SL439371 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 052 \$ |
| KALYN IMPORTS LIMITED | 186657 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 254 \$ |
| KENZA BENNIS | 922610 | ALLARD, PATRICE | MISE À JOUR DE LA SECTION DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DIVERSITÉ DU SITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 280 \$ |
| KEVIN GARCIA (TROPICAL PUPAE) | 921090 | CHARPENTIER, ANNE | 101143 / ACHAT DE PAPILLONS POUR L'ÉVÉNEMENT PAPILLONS EN LIBERTÉ 2014 / S.LE TIRANT | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 119 \$ |
| KIKKERLAND DESIGN INC. | L744197 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 389 \$ |
| KPMG S.R.L. | 919920 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-37 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 74 728 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|----------|
| L.L. LOZEAU LTEE. | 912261 | CHARPENTIER, ANNE | 101143 / ACHAT D'UNE CAMÉRA NIKON AVEC ACCESSOIRES / SOUMISSION SOU0001981 / VÉRONIQUE LARCHER | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 058 \$ |
| LA 2E PORTE A GAUCHE | 020 | GRENIER, LAURIE | DANSE 3 X 3. MAISONS DE LA CULTURE VILLER/ST-MICHEL/PARC EXTENSION, PLATEAU MONT-ROYAL ET FRONTENAC. PROGRAMME DE MÉDIATION CULTURELLE DES ARRONDISSEMENT - PLURI-ARRONDISSEMENT. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 309 \$ |
| LA BOUTIQUE ELECTRONIQUE | 856497 | LÉ, SON-THU | ACHATS DIVERS ÉQUIPEMENTS CELLULAIRES ET MODEMS | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 430 \$ |
| LA CAMARADERIE | 915025 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | SCANDALE AU 2-22 EN PARTENARIAT AVEC LE QUARTIER DES SPECTACLES ET LA VITRINE CULTURELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 7 148 \$ |
| LA CAPITALE_27 | RMI0000957500000904970004 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | LA CAPITALE\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004515, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C007 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 261 \$ |
| LA MAISON DE L'ASPIRATEUR | 913361 | LEFEBVRE, ROBERT | A BRADETTTE REMPLACEMENT BALAYEUSE 1402 ET 1500 DES CARRIÈRES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 353 \$ |
| LA MODELERIE DE MONTREAL INC. | ROS727144 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 327 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------|--------------------------------|----------------------|--|---|--|-----------|
| LA PRESSE LTEE | 920484 | LACOMBE, PIERRE | PLACEMENTS PUBLICITAIRES PLANÉTARIUM - ANNE-JOSÉE DIONNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 970 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 920565 | PAQUIN, LUCIE | DÉPENSES EN PUBLICITÉ POUR DÉCEMBRE 2013 - ANNE-JOSÉE DIONNE - PROJET GENIAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 000 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 920556 | BECHARD, FRANCOIS | DÉPENSES EN PUBLICITÉ POUR DÉCEMBRE 2013 - ANNE-JOSÉE DIONNE - PROJET NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 15 050 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 912037 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENT MÉDIA OBLIGATOIRE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 4 864 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 920433 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 6 418 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 923127 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 8 297 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 916650 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 18 500 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------|--|--|--|-----------|
| LA PRESSE LTEE | 914938 | BISSONNETTE, JEAN-MARC | PROMOTION DE LA MODE ET DE L'ACHAT LOCAL - LA PRESSE F#2178558, F#2186487 ET F#2182533 // SIGNATURE M. JEAN-MARC BISSONNETTE | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 430 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 914938 | BISSONNETTE, JEAN-MARC | PROMOTION DE LA MODE ET DE L'ACHAT LOCAL - LA PRESSE F#2178558, F#2186487 ET F#2182533 // SIGNATURE M. JEAN-MARC BISSONNETTE | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 5 431 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 2152912 | LAPOINTE, JULIE | REF #1066, PUB JARDINS DE LUMIÈRE / MIM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 291 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 2157731 | LAPOINTE, JULIE | REF #1067, PUB JARDINS DE LUMIÈRE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 291 \$ |
| LA PRESSE LTEE | 2186031 | LAPOINTE, JULIE | REF #1075, PUB JARDIN DE LUMIÈRES WEB OCT. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 700 \$ |
| LA SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON S.E.C. | 922409 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - MODULES BUDGET 108110 - R.LAMOUREUX C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 680 \$ |
| LA SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON S.E.C. | 916718 | BOUVRETTE, JEAN | PROJET DE CENTRALISATION POUR LES JARDINS JAPONAIS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 10 065 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--|-----------|
| LA SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON S.E.C. | 916665 | BOUVRETTE, JEAN | RENOUVELLEMENT DES LOGICIELS METASYS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 215 \$ |
| LA SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON S.E.C. | 910849 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION DU 05-11-13 - CENTRE ROUSSIN (0868) - 12085, RUE NOTRE-DAME EST - MODERNISATION DU CONTRÔLEUR METASYS EXISTANT : REMPLACEMENT DU NCU DANS LA SALLE DES SAUVETEURS PAR UN NAE3510 (METASYS 6.0) - 1 SOUSSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 13 708 \$ |
| LA SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON S.E.C. | 920040 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX MÉCANIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 981 \$ |
| LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO_2 | RMI0000956060000891380004 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004391, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC008 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 171 \$ |
| LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO_2 | RMI0000956070000891380007 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004392, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC007 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 6 896 \$ |
| LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO_3 | RMI0000956920000891380003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004468, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC010 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 7 465 \$ |
| LABORATOIRES CHOISY LTEE | 839736 | LEFEBVRE, ROBERT | PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LE 1402 ET LE 1500 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 414 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------|--------------------------------|------------------|--|--|--|-----------|
| LABRE & ASSOCIES | 920324 | CARETTE, CLAUDE | PROJET 59018 - PRODUCTION DE RELEVÉ D'EMPRISE DE RUE - ATWATER / ST-SULPICE | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | ENTRETIEN ET RÉFECTION DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS | 10 778 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 920634 | FISSET, DANIEL | AMIANTE - PANNEAUX DE PORTE ET THERMOS - POUR LE 6000 - PIERRE DESJARLAIS C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 417 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 855621 | LEVESQUE, PIERRE | ENTRETIEN DES PORTES DE GARAGE DANS DIVERS BÂTIMENTS (2013) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 269 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 921633 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - MATÉRIELS BUDGET ADM - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 864 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 921429 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - OPÉRATEUR GDI - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 622 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 921437 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - OPÉRATEUR GDI - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 622 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 921063 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - PANNEAUX DE PORTE - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 425 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|-----------|
| LAFLEUR ET FILS INC | 919616 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - PANNEAUX DE PORTES - AMÉNAGEMENT #1324672180 - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 290 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 921629 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - PORTE DE GARAGE BUDGET ADM - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 414 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 919633 | FISSET, DANIEL | PORTES MOBILES - TÉLÉCOMMANDE, RED-LITE, AIR SWITCH - TNC 90467 - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 953 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | MAD730344 | BRANCONNIER, SERGE | POUR PORTE DE GARAGE A MADISON MAGASIN 07 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 10 384 \$ |
| LAFLEUR ET FILS INC | 917880 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE RÉPARATIONS DE PORTES DE GARAGE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 207 \$ |
| LAMCOM TECHNOLOGIES INC. | 919512 | GELINEAU, PIERRE | 3830 - MUR DE PROGRAMMATION: BABILLARD MAGNÉTIQUE - PROJET IMP-002134-13481 - DEVIS 9719 | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 941 \$ |
| LANGLOIS KRONSTROM DESJARDINS | 913725 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS PONCTUEL SANS CONTRAT BVG | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 4 057 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------|--|--|---|----------|
| L'ANONYME | 917350 | ALLARD, PATRICE | SOUTIEN TECHNIQUE DANS LE CADRE DE «LA NUIT DES SANS-ABRI» QUI S'EST TENUE À MONTRÉAL LE 23-11-2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 2 000 \$ |
| LAURENT DESIGN ENR. | 908998 | RENAUD, LYSE | EMONDAGE ET DÉGAGEMENT DE LA STRUCTURE 81-5070. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 5 994 \$ |
| L'AUTRE ATELIER | 920234 | CHARPENTIER, ANNE | MAMROT 13 101142 / CAGE POUR CHRYSALIDES ET CAGE POUR COCONS / SOUMISSION 35 / BON DE COMMANDE À 50% | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 050 \$ |
| LAVALTRAC EQUIPEMENT | 921694 | PERRON, SYLVIE | RÉPARATION DE GATORS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 107 \$ |
| LE BARRICADEUR | 910974 | NADEAU, MICHEL G | TRAVAUX DE NETTOYAGE & BARRICADAGE ET RÉPARATION DES CLÔTURES AU 77 RUE BERNARD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 4 218 \$ |
| LE COFFRE A OUTILS INC. | 914363 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / I. GIRARD / SOUFFLEUSE À NEIGE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 150 \$ |
| LE DEVOIR | 920498 | LACOMBE, PIERRE | PLACEMENTS PUBLICITAIRES PLANÉTIARIUM - ANNE-JOSÉE DIONNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 200 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|----------|
| LE DEVOIR | 898850 | ADAM, RICHARD | ACHAT DE PUBLICITÉ | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 352 \$ |
| LE DEVOIR | 923137 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 2 168 \$ |
| LE DEVOIR | 920407 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 4 570 \$ |
| LE DEVOIR | 916659 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 6 927 \$ |
| LE GROUPE BELLON PRESTIGE INC. | 42019 | PATENAUDE, NICOLE | BC 203914 - ABRI D'HIVER | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 766 \$ |
| LE GROUPE GENINOV INC. | 917401 | LUU, VINH | INSPECTION DES PUIITS D'ACCÈS PAR CAMÉRA | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 7 478 \$ |
| LE GROUPE J.S.V. INC | ROS729018 | LESSARD, SIMON | 1-KD CADENAS MASTER LOCK | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 203 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|-----------------|--|--|--|-----------|
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 916531 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 92455, ACHAT DE FOURNAISES POUR L'ÉDIFICE DE LA COUR POINCARÉ #0490, LE GROUPE MASTER S.E.C.) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 845 \$ |
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 922237 | FISSET, DANIEL | VCR - COUSSIN, CLÉ... - POUR LE GARAGE ET CAMION - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 529 \$ |
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 922294 | FISSET, DANIEL | VCR - FACT.: 8467648-00 RÉFRIGÉRANT, DÉPÔT CYLINDRE BUDGET 108110 - P.PLOURDE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 10 035 \$ |
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 922266 | FISSET, DANIEL | VCR - FACT.:8467648-00 RÉFRIGÉRANT DÉPÔT CYLINDRE BUDGET 108110 - P.PLOURDE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 894 \$ |
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 922857 | FISSET, DANIEL | VCR - MACHINE À GLACE... - POUR HDV - PATRICK PLOURDE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 283 \$ |
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 921442 | FISSET, DANIEL | VCR - RÉFRIGÉRANT 22... - POUR DIVERS BÂTIMENTS - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 877 \$ |
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 919551 | FISSET, DANIEL | VCR - UNITÉ DE CLIMATISATION + PLÉNUM - POUR L'HDV - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 548 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|---|--|--|-----------|
| LE GROUPE MASTER S.E.C. | 922663 | FISSET, DANIEL | VCR - UNITÉ DE FENÊTRE - POUR HDV - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 13 912 \$ |
| LE MOULIN A MUSIQUE INC. | 919373 | CHARPENTIER, ANNE | 101142 / CONTRAT DE SPECTACLE DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DE PAPILLONS EN LIBERTÉ 2014 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 300 \$ |
| LECHASSEUR AVOCATS LTEE | 919636 | GAGNIER, PHILIPPE | AVOCAT DOSSIER DIPALMA REPRÉSENTATION LABONTÉ | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AFFAIRES CIVILES | 28 684 \$ |
| LECUYER & FILS LTEE | 900876 | LUU, VINH | BASES DE LAMPADAIRE | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 3 586 \$ |
| LECUYER & FILS LTEE | 347855-20 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIÈCES EN FONTE POUR AQUEDUC ET ÉGOUT, TUBES EN CUIVRE ET TUYAUX ET RACCORDS EN PVC, INVENTAIRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 18 134 \$ |
| L'EMPREINTE IMPRIMERIE INC. | 921027 | GELINEAU, PIERRE | MONTRÉAL JOUE AFFICHE / DÉPLIANT - POUR LIVRAISON RÉFÉRER AU DEVIS 9820 | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 4 613 \$ |
| LES ACCESSOIRES DE THEATRE JOHNNY BROWN INC. | 911212 | KERR, NATASHA | POTEAUX ET CHARIOT. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 122 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| LES AGENCES BRUNET-GOULARD INC. | 917270 | THIFFAULT, YVAN | MENUISERIE / COUPE-FROID ET BALAIS (VOIR SOUMISSION 50036616-00) / ATELIER / DANIEL TRUDEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 275 \$ |
| LES AMIS DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTREAL | 921399 | LANDRY, JOHANNE | ACHAT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 500 \$ |
| LES CHAPITEAUX CLASSIC INC | 3369 | LAPOINTE, JULIE | REF #1102, CHAPITEAUX ET VOITURETTE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 990 \$ |
| LES COMPAGNIES DU GROUPE DATA INC | 919429 | SPANDONIDE, CAROLINE | IMPRESSION DES FORMULAIRES «COMPTES DE TAXES, STOP+ ET GESCOUR» POUR LES FINANCES ET LA COUR MUNICIPALE; APPEL D'OFFRES 2013 : 13206 | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 36 845 \$ |
| LES CONSULTANTS INFISEC INC | 894675 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-24 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 870 \$ |
| LES CONSULTANTS INFISEC INC | 920226 | BERGERON, JACQUES | SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-30 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 21 995 \$ |
| LES CONSULTANTS LOGIS INC. | 910929 | VAILLANCOURT, SERGE | FORMATION | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 859 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|--------------------|---|--|--|----------|
| LES DISTRIBUTEURS R NICHOLLS DISTRIBUTORS INC. | 860971-9 | DESJARDINS, GILLES | MANTEAU 3 SAISONS ET VESTE DOUBLURE THERMIQUE SOUPLE - SPVM / SIM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 425 \$ |
| LES DISTRIBUTIONS ALLTECH | ROS730333 | CHARRON, DANIEL | ALTERNATEURS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 734 \$ |
| LES ENTREPRISES CANBEC CONSTRUCTION INC. | 913487 | LEVESQUE, PIERRE | 0240-BIBLIO MARC-FAVREAU / DÉNEIGEMENT 2013 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 304 \$ |
| LES ENTREPRISES ELECTRIQUES GILLES GAUVIN INC. | 917390 | LEMAY, JULIE | PROJET : ALIMENTATION DE TREUILS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | GESTION INSTALL. - CENTRES COMMUN. - ACT. RÉCRÉATIVES | 2 498 \$ |
| LES ENTREPRISES ELECTRIQUES GILLES GAUVIN INC. | 917390 | LEMAY, JULIE | PROJET : ALIMENTATION DE TREUILS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | GESTION INSTALL. - CENTRES COMMUN. - ACT. RÉCRÉATIVES | 4 557 \$ |
| LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC | 29424 | DAOUST, LINDA | BC 203604 ENTRETIEN ÉLECTRIQUE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 535 \$ |
| LES ENTREPRISES ELECTRIQUES L.M. INC | 917498 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE - POMPE - POUR LE 6000 - R. LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 638 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|-------------------|---|---|---|-----------|
| LES ENTREPRISES LE GUERRIER | 914868 | LUU, VINH | ÉCHELLES ET EXTENSION - SOUM # 207 DU 9 OCTOBRE 2013 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 2 190 \$ |
| LES ENTREPRISES QMD INC. | 917911 | BOUVRETTE, JEAN | PROJET ARBORETUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 11 851 \$ |
| LES ENTREPRISES TZANET INC | 921727 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / D. VACHON / 500 PIEDS LINÉAIRES DE 8 POUCES AVEC SUPPORT MURAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 400 \$ |
| LES ENTREPRISES TZANET INC | 58552 | DAOUST, LINDA | BC204080 - ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 974 \$ |
| LES EQUIPEMENTS D'ARPENTAGE CANSEL INC. | 918512 | BEAULIEU, JACQUES | RENOUVELLEMENT DES LICENCES AUTOCAD POUR 2013-2014 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 9 929 \$ |
| LES EVADES INC. | F3528 | LAPOINTE, JULIE | REF #1105, CAMPAGNE NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 725 \$ |
| LES INDUSTRIES IVERCO INC. | 125980 | GONZALEZ, ANA | BC 203478 - ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 550 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--|--|--|--------------|
| LES INDUSTRIES PAMILIO INC. | 890711 | COUTU, JESSICA | TUQUE BLEU/NOIR - SPVM ET VDM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 9 898 \$ |
| LES LOGICIELS LIBRES LINAGORA INC. | 914308 | ARCHAMBAULT, MICHEL | ANALYSE D'OPPORTUNITÉS ET DÉFINITION D'UNE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE SUR L'USAGE DES LOGICIELS LIBRES | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 23 495 \$ |
| LES OUTILS PIERRE BERGER INC | 920481 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - OUTILS - POUR LES CAMIONS - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 898 \$ |
| LES OUTILS PIERRE BERGER INC | 922733 | FISSET, DANIEL | VCR - OUTILS BUDGET 108110 - P.PLOURDE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 930 \$ |
| LES PETROLES PARKLAND | DIVERSES FACTURES | PAIEMENT DIRECT DES FACTURES | LIVRAISONS DE CARBURANT DANS LES POSTES D'ESSENCE DE LA VILLE | REFACTURÉ SELON UTILISATION | | 4 150 558 \$ |
| LES PIERRES ST-LEONARD LTEE | 919199 | NADEAU, MICHEL G | INSTALLATION DE 60 BLOCS DE BÉTON SUR LE LOT 1 487 577 (RUE LOUVAIN / AVENUE DE L'ESPLANADE) DE L'ARRONDISSEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE (RÉF MANDAT 13-0402-X) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCES - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 3 244 \$ |
| LES PNEUS LACHINE INC | 912540 | LORD, MICHEL | CADENASSAGE - PNEUS/SENSOR/BALANCE POUR VÉHICULES DU CADENASSAGE - C.LAMARRE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 525 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|---|--|--|----------|
| LES PORTES EXPERT-MATIK INC. | 911092 | TRAVERS, REAL | RÉPARATION DE PORTES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | GESTION INSTALL. - CENTRES COMMUN. - ACT. RÉCRÉATIVES | 6 530 \$ |
| LES PRODUCTIONS D'ABALON | 11910 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 357 \$ |
| LES PRODUITS CHIMIQUES DESCO INC. | 915254 | SIoudA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ENTRETIEN ET NETTOYAGE | 2 517 \$ |
| LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE | 911328 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - ÉTABLI - POUR LE 6000 - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 391 \$ |
| LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE | 922549 | THIFFAULT, YVAN | MENUISERIE / 3 ÉTAGÈRES SPIDER ROUSSEAU AVEC PORTES (VOIR SOUMISSION 272847) / ATELIER / TNC 92458 / DANIEL TRUDEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 620 \$ |
| LES PRODUITS ENERGETIQUES G.A.L. INC. | 917568 | LEVESQUE, PIERRE | CONTRAT DE LOCATION #03-2623-0 (02-11-13 AU 21-11-13) - QUARTIER GÉNÉRAL DU SPVM (3679) - 1441, RUE SAINT-URBAIN - LOCATION TEMPORAIRE DE 3 UNITÉS DE CLIMATISATION (3 X 5 TONNES) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 565 \$ |
| LES PRODUITS ENERGETIQUES G.A.L. INC. | 910812 | LEVESQUE, PIERRE | CONTRAT DE LOCATION #03-2623-54 (05-10-13 AU 01-11-13) - QUARTIER GÉNÉRAL DU SPVM (3679) - 1441, RUE SAINT-URBAIN - LOCATION TEMPORAIRE DE 3 UNITÉS DE CLIMATISATION (3 X 5 TONNES) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 565 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|---|--|--|-----------|
| LES PRODUITS ENERGETIQUES G.A.L. INC. | 906443 | LEVESQUE, PIERRE | CONTRAT DE LOCATION #03-2623-55 (07-09-13 AU 04-10-13) - QUARTIER GÉNÉRAL DU SPVM (3679) - 1441, RUE SAINT-URBAIN - LOCATION TEMPORAIRE DE 3 UNITÉS DE CLIMATISATION (3 X 5 TONNES) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 565 \$ |
| LES PRODUITS PRAXAIR | DIC730069 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE SOUDEUSES POUR GARAGE BERCY ET P.A.T. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 5 393 \$ |
| LES PRODUITS PRAXAIR | 912591 | SIoudA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ÉNERGIE ET PRODUIT CHIMIQUE | 2 062 \$ |
| LES PUBLICATIONS DU QUEBEC | 913495 | ROY, SYLVAIN | ABONNEMENTS INDIVIDUELS ANNUELS POUR L'ACCÈS INTERNET AUX NORMES: OUVRAGES ROUTIERS DU MINISTÈRE DU TRANSPORT. POUR L'USAGE DES EMPLOYÉS | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 639 \$ |
| LES RAISINS DE LA GRAPPE | 911806 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | MAMROT - AVENTURE TROPICALE-REMISE EN SERVICE DE LA PIÈCE COCO INCOGNITO | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 36 800 \$ |
| LES RESSORTS ST-MICHEL INC. | CAR729346 | PORTELANCE, RAYMOND | FRAIS DE PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE POUR RÉPARER SUSPENSION SUR APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 359 \$ |
| LES RESSORTS ST-MICHEL INC. | CAR730109 | PORTELANCE, RAYMOND | FRAIS POUR RÉPARER SUSPENSION SUR APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 722 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|---|---|-----------|
| LES SERVICES EXP INC. | 912181 | AYLWIN, CHANTAL | PROJET 13-15 INSPECTION GÉNÉRALE DES QUAIS À NEIGE ET DE 3 PONTS DE L'ILE-DE-LA-VISITATION | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 19 466 \$ |
| LES VENTES ET FAÇONNAGE DU PAPIER REISS INC. | RMI0000962660000991130004 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | LES VENTES ET FAÇONNAGE DU PAPIER REISS INC. \PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004970, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC009 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 13 820 \$ |
| LES VOYAGEMENTS - THEATRE DE CREATION EN TOURNEE | 917380 | LANGLOIS, PAUL | PRODUCTION DE MATÉRIEL POUR EXPOSITION ACCOMPAGNANT LA CONFÉRENCE «VIENS VOIR UN SCÉNOGRAPHE» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 200 \$ |
| LEVEILLE & GASCON ARPENTEURS GEOMETRES | 921730 | CARETTE, CLAUDE | PRODUCTION DE PLANS POUR DÉTERMINER L'EMPRISE DE RUE ARR.SAINT-LÉONARD | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | ENTRETIEN ET RÉFECTION DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS | 4 426 \$ |
| LIBRAIRIE RAFFIN INC. | 754327 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 162 \$ |
| LIBRAIRIE BERTRAND | PLUSIEURS FACTURES | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 10 096 \$ |
| LIBRAIRIE CARREFOUR BD INC. | PLUSIEURS FACTURES | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 8 477 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|-------------------|---|-------------------------------|---|-----------|
| LIBRAIRIE LAS AMERICAS | 92235 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 272 \$ |
| LIBRAIRIE MONET INC | PLUSIEURS FACTURES | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 4 916 \$ |
| LIBRAIRIE OLIVIERI | 28508 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 147 \$ |
| LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC | CW8251445 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 2 111 \$ |
| LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC | PLUSIEURS FACTURES | DROLET, MICHELINE | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 9 022 \$ |
| LIBRAIRIE SCOLAIRE CANADIENNE | 922604 | FILION, IVAN | ACHAT DE LIVRES POUR «BIBLIOTHÈQUE À LA RESCOUSSE» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 6 994 \$ |
| LIEN PAR LE RESEAU INC. | 913954 | BOND, ALAIN | ACHAT D'UN LOGICIEL POUR DIVISION ENQ.ET ANALYSES-DOSSIER ACH 20131120 1001 13 (INCLUANT FRAIS D'ENTRETIEN POUR LA PREMIÈRE ANNÉE PAYABLE PAR SCG) ET FRAIS D'ENTRETIEN POUR ANNÉES ULTÉRIEURES SERONT ASSUMÉS PAR STI-APPEL D'OFFRE 13-13130 | SERVICE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 26 130 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------------|--------------------------------|----------------------|---|--|-----------------------------------|-----------|
| LIEN PAR LE RESEAU INC. | 919237 | THIBAUT, GERVAIS | PREMIÈRE ANNÉE D'ENTRETIEN DU LOGICIEL SPLUNK ENTERPRISE 6 UTILISÉ PAR LE SERVICE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL (SCG) - DU 27 NOVEMBRE 2013 AU 26 NOVEMBRE 2014 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 5 879 \$ |
| LINDE CANADA LIMITEE | 911164 | DESHAIES, MARC-ANDRE | REAPPROVISIONNEMENT DU MAGASIN LOUVAIN | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 4 075 \$ |
| LINKED QUEBEC | 914731 | HINSE, JEAN YVES | FORMATION " COMMENT PARFAITEMENT RECRUTER AVEC LINKEDIN | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 232 \$ |
| LIQUIDCMS INC | 914066 | CECILE, DANIELLE | OCTROYER UN CONTRAT DE SERVICES TECHNIQUES, EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS À LA FIRME LIQUIDCMS INC. POUR LA REFONTE DE LA CARTE DÉCOUVERTE DU SITE HABITERMONTREAL.COM. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AUTRES BIENS - RÉNOVATION URBAINE | 23 436 \$ |
| LITERIE LAURIER INC. | 920553 | BERTRAND, RICHARD | DRAP PLAT,BLANC,TWIN,50% COTON,50% POLYESTER,T-180 PERCALE (72" X 104") | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AMEUBLEMENT | 7 087 \$ |
| LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C. | 915894 | BOUVRETTE, JEAN | LOCATION DE DEUX NACELLES Z60/34 POUR TRAVAUX DE MEMBRANE DU BIODOME | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 345 \$ |
| LOCATION GERVAIS (1985) INC. | 913036 | SINCLAIR, NANCY | LOCATION GERVAIS - LOCATION DE VERRES À VIN ET DE CHAISES POUR L'ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS. | DIRECTION GÉNÉRALE | GREFFE | 4 226 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|----------------------|---|--|--|----------|
| LOCATION SAUVAGEAU INC. | 911331 | LEFEBVRE, ROBERT | LOCATION D'UNE FOURGONNETTE POUR LA DERA. SEPTEMBRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 393 \$ |
| LOCATION SAUVAGEAU INC. | 911803 | JUTRAS, PIERRE | LOCATION DE DEUX NACELLE VERSALIFT ISOLÉE POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 5 365 \$ |
| LOCATION SAUVAGEAU INC. | 920827 | JUTRAS, PIERRE | LOCATION DE DEUX NACELLES VERSALIFT ISOLÉE POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 5 365 \$ |
| LONGUS EQUIPEMENT INC. | DIC730300 | LAROCHELLE, FRANCOIS | 362963A1 COOLER HYDRAULIQUE (PETIT). | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 807 \$ |
| LONGUS EQUIPEMENT INC. | CAR728551 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCE POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 083 \$ |
| LONGUS EQUIPEMENT INC. | CAR728265 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCES POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 067 \$ |
| LONGUS EQUIPEMENT INC. | CAR730150 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCES POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 744 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|----------|
| LONGUS EQUIPEMENT INC. | CAR730722 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCES POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 812 \$ |
| LOUIS HEBERT UNIFORME INC. | 816111-42 | COUTU, JESSICA | PANTALONS CARGO | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 2 406 \$ |
| LUBRI-EXPERT INC. | 916496 | CREPAULT, ALAIN | RÉAPPROVISIONEMENT D'HUILE HYDRAULIQUE POUR INVENTAIRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 300 \$ |
| LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC. | 917663 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, BAT 4397 INVENTAIRE ATELIER, LAMPES, TREMBLAY, ERC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 990 \$ |
| LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC. | 914699 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, H-TENSION, BAT 4397 ATELIER, LAMPES, TREMBLAY ERIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 484 \$ |
| LUMIPRO INC. | 914384 | LEVESQUE, PIERRE | MAIN-D'OEUVRE POUR ENLEVER UNE ENSEIGNE ET L'ENTREPOSER TEMPORAIREMENT; MAIN-D'OEUVRE ET ÉQUIPEMENT POUR ALLER INSTALLER UN ENSEIGNE PYLONE AU PDQ 5 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 309 \$ |
| M.A. BAULNE INC. | W11164 | GONZALEZ, ANA | BC 203821 - TRAVAUX D'ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 889 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|--------------------|--|--|--|-----------|
| M.A. BAULNE INC. | 878142 | LEVESQUE, PIERRE | CASERNE 65 (3070) - 1300, AVENUE DOLLARD - REMPLACEMENT DU CONDENSEUR DE L'UNITÉ #3 - 1 SOUMISSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 859 \$ |
| MACOGEP INC. | 912686 | BIRON, PAULE | INGÉNIEUR - DOSSIER09-000895 | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 4 097 \$ |
| MAGNETO HYDRAULIQUE & PNEUMATIQUE INC. | MAD727443 | BLAIS, JEAN-ROBERT | POMPE 277XBFJP-B5RA PTO NEUVE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 751 \$ |
| MAGNETO HYDRAULIQUE & PNEUMATIQUE INC. | MAD727977 | BRANCONNIER, SERGE | FOURNIR RECONDITIONNER POMPE HYDRAUSTATIQUE COULE PAR INPUT SHAFT(ENTRE MOTEUR ET TRANSMISSION) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 4 173 \$ |
| MAHEUX SABLAGE AU JET INC. | ROS725628 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR U.T.M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 4 674 \$ |
| MAHEUX SABLAGE AU JET INC. | ROS725995 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR U.T.M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 7 379 \$ |
| MANON LABRECQUE | 920618 | LANGLOIS, PAUL | ACQUISITION DE L'INSTALLATION VIDÉO SONORE «S'ARRANGER L'PORTRAIT, 2008» | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 21 995 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------------|---|---|--|-----------|
| MANON REGIMBALD | 920398 | LANGLOIS, PAUL | PROJET - RENCONTRES CULTURELLES LAURENTIDES/MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 249 \$ |
| MARCEL GUILBERT | 919983 | BOUDREAU, DANNY | HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR GRIEF: TECHNICIEN EN ANALYSTE AUDIO VIDÉO JUDICIAIRE | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 5 630 \$ |
| MARINE ENTREPRISES INTERNATIONAL , LLC | 912182 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | SEL MARIN POUR LE REMPLACEMENT DE L'EAU DU ST-LAURENT MARIN 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 28 585 \$ |
| MARIPOSARIO DEL BOSQUE NUEVO | 920115 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | COLLECTIONS ET CHRYSALIDES - INSECTARIUM » / CHRYSALIDES POUR L'ÉVÉNEMENT PAPILLONS EN LIBERTÉ 2014 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 10 001 \$ |
| MARTIN GAGNE | 918019 | LEGER, RACHEL | CONTRAT POUR L'ANALYSE DES LIEUX ET DU PROJET DU BIODÔME RENOUVÉLÉ, COMPRENANT L'ÉVALUATION DU PROJET ET DES OPTIONS, RELEVÉ ET ANALYSE DES DONNÉES RÉELLES, VÉRIFICATION DE L'EXACTITUDE DES DONNÉES DWG ET RENCONTRES ET SUIVI. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 500 \$ |
| MARTIN LESSARD | 797463 | CECILE, DANIELLE | AIDER À DÉFINIR ET PRODUIRE UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION DE NOTRE SITE AFIN D'AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES CONTENUS QUE NOUS PRODUISONS ET DE MIEUX ATTEINDRE NOS DEUX PUBLICS CIBLES. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 3 325 \$ |
| MARYSE BEDARD | 916292 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | RECHERCHE COMPLÉMENTAIRE ET CLÔTURE DE DOSSIERS DE L'EXPOSITION « SCANDALE! » ET RÉDACTION DE CHRONIQUES HISTORIQUES. FACTURES CHM3122013 ET CHM31220132. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 610 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|--|---|-----------|
| MARYSE BEDARD | 921686 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | RECHERCHE HISTORIQUE ET DOCUMENTATION - ACTIVITÉS CHM. FACTURES CHM-RD-181213 ET CHM-RD-201213.. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 153 \$ |
| MATANE PRODUCTION INC. | 911122 | LACOMBE, PIERRE | OEUVRE D'ART POUR LE PLANÉTIUM , CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME POUR PROJECTEUR AU BIODÔME DE MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 597 \$ |
| MAURICE RUSSO | 916499 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | DIRECTION ARTISTIQUE PROGRAMMATION "PRENDRE LE TEMPS" | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 21 767 \$ |
| MBRODEUR CONSULTANTS INC. | 919675 | MANZONI DA SILVA, CARLOS | OCTROYER UN CONTRAT POUR LA RECHERCHE PRÉALABLE À L'ÉTUDE PATRIMONIALE DU THÉÂTRE DE VERDURE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 11 052 \$ |
| MECANIQUE CNC (2002) INC. | DEU9019 | MORISSETTE, CHANTAL | (UNITE) PIECES ET ACCESSOIR POUR LA RÉFECTION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT DE LA STATION STE-MARGUERITE | SERVICE DE L'EAU | RÉSEAUX D'ÉGOUT | 19 445 \$ |
| MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. | 922923 | CICOLI, MARIO | FRAIS DE PUBLICATION POUR PATRICIA GUILBARD | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 2 467 \$ |
| MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. | 912552 | BERGERON, JACQUES | INSCRIPTION À UNE CONFÉRENCE DU 27 NOVEMBRE 2013 - BVG | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 047 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|-----------|
| MELANSON ROY & ASSOCIES INC. | 917559 | DEVEAU, DOMINIQUE | ÉVALUATION DES COMPÉTENCES | SERVICE DE L'EAU | HYG. DU MILIEU - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| MENACHEM LIEBERMAN | RM10000964260000989210005 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | MENACHEM LIEBERMAN PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005115, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13121C004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 6 287 \$ |
| METAL M-PACT INC. | ROS728625 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 10 096 \$ |
| METAL M-PACT INC. | ROS729654 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR LA FABRICATION POUR LA MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 12 114 \$ |
| METAL POLE-LITE INC. | 917612 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | POTENCE CONIQUE RONDE DE 3 METRES, EN ACIER GALVANISÉ, FINI POUVRE DE POLYESTER CUIE NOIR TEXTURE, RAL 9005, SELON LE DESSIN # DN4404 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 21 386 \$ |
| METAL POLE-LITE INC. | 912002 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | FUT CONIQUE ROND DE 15 PIEDS (4.6 M), EN ACIER GALVANISÉ, SANS PRISE DE COURANT, FINI POUVRE DE POLYESTER CUIE NOIR TEXTURE, RAL 9005, SELON LE DESSIN # DN4310 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 18 799 \$ |
| METAUX PROFUSION INC. | MAD730309 | TREMBLAY, MICHEL | ACHAT DE METAL POUR L'ATELIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 076 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------|--------------------------------|---------------------------|---|------------------------------|--|-----------|
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 922948 | CICOLI, MARIO | FRAIS DE PUBLICATION DANS LES VOITURES DU MÉTRO STM - PATRICIA GUILBARD | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 7 786 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920872 | BECHARD, FRANCOIS | PANOBUS BIODÔME - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 258 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920848 | BECHARD, FRANCOIS | PANOBUS ESPACE POUR LE VIE - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 258 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920861 | BECHARD, FRANCOIS | PANOBUS INSECTARIUM - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 258 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920852 | BECHARD, FRANCOIS | PANOBUS INSECTARIUM - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 10 258 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920880 | BECHARD, FRANCOIS | PANOBUS INSTALLATION - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 250 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920866 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | PANOBUS JARDIN BOTANIQUE - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 20 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------|--------------------------------|-------------------|---|---|---|-----------|
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 917357 | LACOMBE, PIERRE | PLACEMENTS MÉDIAS POUR LE PLANÉTIUM RIO TINTO ALCAN SELON CONTRAT #021886 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 15 000 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920839 | BECHARD, FRANCOIS | SUPER PANNEAUX MOBILES ESPACE POUR LA VIE - MARKETING CHANTALE LOISELLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 000 \$ |
| METROMEDIA CMR PLUS INC. | 920836 | BECHARD, FRANCOIS | SUPER PANNEAUX MOBILES PLANÉTIUM - CHANTALE LOISELLE MARKETING | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 000 \$ |
| MICHEL DURAND | 918937 | BIRON, PAULE | INGÉNIEURDOSSIER12-00003 | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 6 253 \$ |
| MICHEL BERNARD | 321066 | PATENAUDE, NICOLE | SOUCHE POUR LE BASSIN DES ANACONDAS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 500 \$ |
| MICHEL GAUTIER | 915107 | LANDRY, JOHANNE | EXPO LES ESPRITS DE L'ARBRE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 200 \$ |
| MICHELE BERTRAND | 912297 | GAGNON, LYNN | ACHAT DE 52 EXEMPLAIRES DU LIVRE "RUES DE MONTRÉAL", POUR LE BUREAU DE L'ACCUEIL ET DU PROTOCOLE. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 2 860 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|-----------------------|---|--|--|--------------|
| MICHELE LACROIX | 831081 | BECHARD, FRANCOIS | RÉDACTION DE DIFFÉRENTS OUTILS DE COMMUNICATION POUR L'ANNÉE 2013 - ÉQUIPE RRP ET IMV | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 197 \$ |
| MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.) | 915641 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 255 \$ |
| MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.) | 917414 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 255 \$ |
| MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.) | 922172 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 8 261 \$ |
| MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.) | 921327 | JOLY, LINDA | INVENTAIRE PNEUS DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 671 \$ |
| MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA INC.) | DIC730707 | BRANCONNIER, SERGE | PNEU TRACTEUR-CHARGEUR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 522 \$ |
| MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | DE131125 | GOULET, JEAN-FRANCOIS | REMISE DES TAXES SUR ACQUISITION D'IMMEUBLES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE | 1 306 725 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|---|--|-----------|
| MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | DE131216 | GOULET, JEAN-FRANCOIS | REMISE DES TAXES SUR ACQUISITION D'IMMEUBLES | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | ENTRETIEN ET AMÉNAG. DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX | 30 723 \$ |
| MINT-NA INC. | 918392 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / L.SERVANT / FOTOWARE SELON SOUMISSION 13338 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 13 004 \$ |
| MOBICO INC. | 912191 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / S. DESROSISERS / MODULE VITRÉ | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 195 \$ |
| MOBILIERS ERGO PLUS INC. | 915535 | MARLEAU, JACQUES | PORTE CLAVIER, CORNIÈRES ET ACCESSOIRES | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 3 134 \$ |
| MOISSON MONTREAL INC. | 920681 | ALLARD, PATRICE | SERVICES RENDUS POUR LA RÉALISATION DE LA COLLECTE DE DENRÉES «DE PETITS PAS CONTRE LA FAIM» 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. CULTURELLES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 4 783 \$ |
| MONTRÉAL - RÉCLAMATIONS BELL_2 | RMI0000943910000900620003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | MONTRÉAL - RÉCLAMATIONS BELL/PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003208, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC008 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 8 909 \$ |
| MONTREAL STENCIL INC | 912765 | RAYMOND, BRIGITTE | ACHAT D'ÉTAMPES POUR BIBLIOTHÈQUE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 7 683 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|-----------|
| MORNEAU SHEPELL LTD. | 844129 | SHOIRY, NANCY | BON DE COMMANDE OUVERT POUR SERVICES D'AIDE AUX EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2013. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 2 000 \$ |
| MORNEAU SHEPELL LTD. | 844129 | SHOIRY, NANCY | BON DE COMMANDE OUVERT POUR SERVICES D'AIDE AUX EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2013. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| MORNEAU SHEPELL LTD. | 819375 | LUU, VINH | HONORAIRES PROFESSIONNELS 2013 / ACTUAIRES RÉGIME DE RETRAITE | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 4 068 \$ |
| MOUVEMENT CREATIF | 913063 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | CONCEPTION REST-BUS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 20 597 \$ |
| MP REPRODUCTIONS INC. | 916550 | BONNER, ELIZABETH | IMPRESSION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DU CPM ET DU CJV | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIENS PATRIMONIAUX | 4 949 \$ |
| MURRAY DAVIS | RMI0000960570000985400003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | MURRAY DAVIS/PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004786, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C005 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 4 941 \$ |
| NATACHA GYSIN | 918047 | HAMEL, ANDRE | SERVICE DE PHOTOGRAPHE / PRISE DE PHOTOS DÉNEIGEMENT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 4 500 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------|--------------------------------|-----------------------------|---|--|--|----------|
| NATHALIE LAMPRON | 921865 | CHARPENTIER, ANNE | 101143 & 101142 / SERVICE PROFESSIONNEL POUR DIFFÉRENTS TRAVAUX DE RÉDACTION, RÉVISION ET CORRECTION POUR LA PROGRAMMATION DE L'INSECTARIUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 000 \$ |
| NCIX.COM | 914179 | CLOUTIER, SIMON | 101091 / ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE / ANDREI COZA / SOUMISSION 332025 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 734 \$ |
| NEDCO | 916826 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, BÂTIMENT 4397 ATELIER, DIVERS ELECT. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 849 \$ |
| NEDCO | 914633 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, H-TENSION BÂTIEMENT 4397 ATELIER, BALLAST, | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 064 \$ |
| NEDCO | 916813 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, BÂTIMENT 4397 ATELIER, DIVERS ELECT, TREMBLAY, ERIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 414 \$ |
| NEDCO | 921363 | FISSET, DANIEL | NEDCO - LAMPE - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 885 \$ |
| NORDIKEAU INC | 910853 | DESNOYERS, ERIC-CHRISTOPHER | LES INSPECTIONS TÉLÉVISÉE PAR CAMÉRA, POUR 82 PUISARDS. | SERVICE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 8 902 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|---------------------|---|------------------------------|---|-----------|
| NWD-MICROAGE | 914466 | CLOUTIER, SIMON | BUDGET 101091 MAMROT / ACHAT DE NOUVELLE LICENCE VISUAL STUDIO ULTIMATE AVEC MSDN / DEMANDE D'ALEXANDRE PAQUETTE / SOUMISSION 579536. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 019 \$ |
| NWD-MICROAGE | 919321 | LANDRY, JOHANNE | EXPO DE NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 100 \$ |
| OFFICE DES CONGRES ET DU TOURISME DU GRAND MONTREAL | 921804 | BECHARD, FRANCOIS | PLACEMENTS PUBLICITAIRES ESPACE POUR LA VIE - ANNE-JOSÉE DIONNE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 595 \$ |
| OLIVE MEDIA | 916482 | JUTRAS, PIERRE | CONTRAT DE PUBLICITÉ SUR INTERNET À OLIVE MÉDIA POUR UNE SOMME MAXIMAL DE 11497,48 \$ (TAXES INCLUSE) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 10 997 \$ |
| ORDINATEURS UNITECH | 897685 | CICIOLI, MARIO | ACHAT DE 13 LICENCES OFFICES STANDARD POUR LES NOUVEAUX ORDINATEURS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PLANIFICATION ET GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS | 2 798 \$ |
| ORDINATEURS UNITECH | 914998 | CICIOLI, MARIO | ACHAT DE LOGICIEL POUR L'ÉQUIPE DE MARIE-CLAUDE MASSICOTTE ET JACQUES BEAULIEU | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | PLANIFICATION ET GESTION DES PARCS ET ESPACES VERTS | 11 910 \$ |
| OUTSET MEDIA CORPORATION | SL344824 | VALIQUETTE, LUCILLE | PRODUITS POUR LA REVENTE AUX KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 277 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--|-----------|
| PANAVIDEO INC | 913336 | LEFEBVRE, ROBERT | BLOCS D'ALIMENTATION ET CHARGEURS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 10 382 \$ |
| PANAVIDEO INC | 910971 | LEFEBVRE, ROBERT | A BRADETTE TNC094123 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 996 \$ |
| PAROISSE SAINT-JOHN BREBEUF | 918873 | ALLARD, PATRICE | LOCATION DU GRAND BAL AU MARCHÉ BONSECOURS LE 15-12-2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 3 104 \$ |
| PATRICK GALOIS | 912358 | CARETTE, CLAUDE | PROJET 75005 - AMÉNAGEMENT D'UN HIBERNACLE ARTIFICIEL ET MISE EN PLACE DE PROTECTION À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE CONSERVATION MUNICIPALE RUISSEAU PINEL. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE | 9 098 \$ |
| PAUL STEINFORT | 913637 | SINCLAIR, NANCY | SERVICE DE RÉPARATION PAR PAUL STEINFORT SUR UN NUMÉRISSEUR DE PLANS DES ARCHIVES DU GREFFE / FACTURE NO. 6372 (25 NOVEMBRE 2013) | DIRECTION GÉNÉRALE | GREFFE | 2 112 \$ |
| PAULA REIS | RMI0000909500000637370003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | PAULA REIS/PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 12-008216, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13121C004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 750 \$ |
| PC SUPREME INC. | 912510 | LÉ, SON-THU | ACHAT ET INSTALLATION DE COMPOSANTES INFORMATIQUES POUR LE CGMU. PROJET 54100 SIMON 150922.DEMANDEUR PATRICK RICCI. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | SIGNALISATION LUMINEUSE | 14 720 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------|--------------------------------|------------------|---|--|--|-----------|
| PELMOREX MEDIA | 922854 | LACOMBE, PIERRE | PLACEMENTS PUBLICITAIRES PLANÉTARIUM - ANNE-JOSÉE DIONNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 760 \$ |
| PELMOREX MEDIA | 922848 | LACOMBE, PIERRE | PLACEMENTS PUBLICITAIRES PLANÉTARIUM - ANNE-JOSÉE DIONNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 140 \$ |
| PELMOREX MEDIA | 914902 | HAMEL, ANDRE | PLACEMENT MÉDIA PUBLICITAIRE - CAMPAGNE DE DÉNEIGEMENT 2013-2014 - PUBLICITÉ INTERNET MÉTRO-MÉDIA | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 19 053 \$ |
| PERCOLAB INC. | 918496 | ADAM, RICHARD | ORGANISER, ANIMER DEUX JOURNÉES PARTICIPATIVES ET COLLABORATIVES SUR LES QUARTIERS CULTURELS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 11 217 \$ |
| PERFECTION INC | 910982 | DOIRON, ALAIN | RÉAPPROVISIONNEMENT - CHEMISES ASM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | VÊTEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL | 14 174 \$ |
| PIECES D'AUTO JARRY LTEE | CAR729611 | DAVID, STEPHANE | PIÈCES D'AUTO | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 523 \$ |
| PIECES D'AUTO JARRY LTEE | 913873 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 616 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------|--|--|--------------------------------|-----------|
| PIECES D'AUTO JARRY LTEE | 917849 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 5 046 \$ |
| PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC | 913729 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 133 \$ |
| PIERRETTE LAMBERT | 913224 | LANDRY, JOHANNE | SCULPTURE POUR EXPO NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 600 \$ |
| PLASTIQUES BRAYNECK CANAPLAST INC. | 4562 | DAOUST, LINDA | BC 304132 - ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 500 \$ |
| PLASTIQUES BRAYNECK CANAPLAST INC. | 4563 | DAOUST, LINDA | BC203079 - ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 500 \$ |
| PLASTIQUES BRAYNECK CANAPLAST INC. | 4564 | DAOUST, LINDA | BC204136 - ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 700 \$ |
| PLASTIQUES CASCADE-RE-PLAST DIVISION DE CASCADES CANADA INC. | 910764 | CHRETIEN, NORMAND | INVENTAIRE MATÉRIELS DE REMPLACEMENT, POUR LA MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ENVIRONNEMENT ET NATURE | 17 871 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|--------------------|---|--|--|-----------|
| PLASTIQUES CASCADE-RE-PLAST DIVISION DE CASCADES CANADA INC. | ROS728913 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 9 293 \$ |
| PLASTIQUES CASCADE-RE-PLAST DIVISION DE CASCADES CANADA INC. | ROS728799 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 9 363 \$ |
| PLASTIQUES CASCADE-RE-PLAST DIVISION DE CASCADES CANADA INC. | ROS728887 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 11 366 \$ |
| PLASTIQUES CASCADE-RE-PLAST DIVISION DE CASCADES CANADA INC. | ROS728914 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR FABRICATION POUR MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 12 197 \$ |
| PLASTIQUES CASCADE-RE-PLAST DIVISION DE CASCADES CANADA INC. | ROS729152 | BRANCONNIER, SERGE | MATÉRIEL POUR LA FABRICATION POUR LA MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 873 \$ |
| PLOMBERIE CHARBONNEAU INC. | 912525 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION DU 20-11-13 - CENTRE MONSEIGNEUR PIGEON (0869) - 5550, RUE ANGERS - ENLEVER CITERNE D'URINOIR, FOURNIR ET INSTALLER TROIS FLUSH VALVES ET LA TUYAUTERIE - 1 SOUMISSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 519 \$ |
| PLOMBERIE CHARBONNEAU INC. | 914234 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PLOMBERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 699 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|----------|
| PLOMBERIE CHARBONNEAU INC. | 920175 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PLOMBERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 938 \$ |
| PLOMBERIE DENIS PARADIS INC. | 914240 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PLOMBERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 952 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 914600 | DESJARDINS, LOUISE | INVENTAIRE PNEUS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 373 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 916176 | DESJARDINS, LOUISE | INVENTAIRE PNEUS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 417 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 919704 | DESJARDINS, LOUISE | INVENTAIRE PNEUS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 462 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 922185 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 266 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 918084 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 777 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------|--------------------------------|------------------|---|--|----------------------|----------|
| PNEUS METRO INC. | 914935 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 282 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 922186 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 598 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 916525 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 680 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 920693 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PNEUS DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 037 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 920440 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PNEUS DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 999 \$ |
| PNEUS METRO INC. | 918716 | SIOUDA, ABDELHAK | PNEUS RÉCHAPÉS POUR MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 616 \$ |
| POINT-PAR-POINT INC | 922774 | ALLARD, PATRICE | FACTURE 12913 - TRADUCTION BRAILLE ET ENREGISTREMENT SONORE DU BILAN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE 2012 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 3 184 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-----------------|---|--|--|-----------|
| POMPES & MOTEURS REAL JEAN LTEE | 922558 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE POMPES POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, POMPES & MOTEURS REAL JEAN LTEE) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 401 \$ |
| POMPES & MOTEURS REAL JEAN LTEE | 922456 | THIFFAULT, YVAN | PLOMBERIE (TNC 92458, ACHAT DE POMPES POUR DIVERS BÂTIMENTS #9996, POMPES & MOTEURS REAL JEAN LTEE) - VÉZINA, LUC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 020 \$ |
| POWER-LITE INDUSTRIES INC. | 853956 | COUTU, JESSICA | FEUX DE CIRCULATION , MONTAGE, FUT, POTENCE, CAISSON, CAMÉRA, BOLLARD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 13 433 \$ |
| PPG REVETEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC. | 424877 | FISSET, DANIEL | PEINTURE ARCHITECTURALE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 11 075 \$ |
| PPG REVETEMENTS ARCHITECTURAUX CANADA INC. | 920279 | FISSET, DANIEL | PEINTURE - POUR L'HÔTEL DE VILLE - AMÉNAGEMENT #1324672160 - P.DESJARLAIS C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 225 \$ |
| PRIMO INSTRUMENT INC. | 909956 | CLOUTIER, SIMON | 101091 / ACHAT D'UN OUTIL DIAGNOSTIC RÉSEAU / ALEXANDRE PAQUETTE / SOUMISSION 87569 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 495 \$ |
| PRIMO INSTRUMENT INC. | 922212 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - SUPPORT... - POUR L'INVENTAIRE - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 188 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------|--------------------------------|-----------------|--|--|--|----------|
| PRODIESEL 2009 | CAR729158 | AUDY, MICHEL | PIÈCES / TURBO NEUF | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| PRODUCTION GLACIALIS INC. | 2013007 | LAPOINTE, JULIE | FRAIS MÉDICAUX DE JADE-ANAÏS GÉNÉREUX GAMACHE LORS DE LA MISSION 1000 JOURS POUR LA PLANÈTE ET PRIME D'ASSURANCE POUR MARIE-ÈVE ANDRÉ | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 290 \$ |
| PRODUCTIONS CIME | 892418 | SHOIRY, NANCY | CONTRAT DE SERVICES PRODUCTION UNE CAPSULE VIDÉO PORTANT SUR LE « LANCEMENT DU CONCOURS DE DESIGN DE LA PLAGE DE L'EST ». LE FORMAT DE LA LIVRAISON SERA SUR UN FICHIER VIDÉO OPTIMISÉ POUR DES DIFFUSIONS SUR INTERNET. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCES - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 4 449 \$ |
| PRODUITS CHIMIQUES MAGNUS LTEE. | PF00014754 | GONZALEZ, ANA | BC 203721 - PRODUITS CHIMIQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 776 \$ |
| PRODUITS CHIMIQUES MAGNUS LTEE. | 01538778 | DAOUST, LINDA | BC204126 / PRODUITS CHIMIQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 260 \$ |
| PRODUITS SANY INC. | 920709 | KERR, NATASHA | PAPIER À MAIN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 714 \$ |
| PRODUITS SANY INC. | 920696 | KERR, NATASHA | PAPIER HYGIÉNIQUE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 450 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|------------------------|--|------------------------------|---|-----------|
| PRODUITS VINCE INC. | 911671 | HACHEY, NORMAND | ACHAT D'UN ABRIS TEMPO POUR UN CAMION DÉPISTEURS | SERVICE DE L'EAU | RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE | 8 564 \$ |
| PROJET MONTREAL | PROJETMONTREAL1214NOV13 | SIMARD, JEAN-SEBASTIEN | ALLOCATIONS POUR RECHERCHE ET SOUTIEN DU 12 ET DU 14 NOVEMBRE 2013 | SERVICE DES FINANCES | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 18 534 \$ |
| PROJET MONTREAL | PROJETMONTREAL1820NOV13 | SIMARD, JEAN-SEBASTIEN | ALLOCATIONS POUR RECHERCHE ET SOUTIEN DU 18 ET 20 NOVEMBRE 2013 | SERVICE DES FINANCES | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 27 519 \$ |
| PROJET MONTREAL/CAROLE LEROUX | ALLOPM160713 | SIMARD, JEAN-SEBASTIEN | ALLOCATION AUX PARTIS POLITIQUES DU 16 JUILLET 2013 | SERVICE DES FINANCES | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 16 321 \$ |
| PROJET SOL | 921259 | PARIS, YVES | DÉJEUNERS POUR LES NUITS AU BIODÔME DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 500 \$ |
| PROLOGUE INC. | PLUSIEURS FACTURES | VALIQUETTE, LUCILLE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 771 \$ |
| PROLOGUE INC. | VFR0189743 | BOLDUC, JOSEE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 129 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------|--------------------------------|------------------|---|--|--|----------|
| PROMECANIC SERVICE LTEE | 919205 | LEFEBVRE, ROBERT | AMÉNAGEMENT 1324679189 / TRAVAUX ÉLECTRIQUES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 535 \$ |
| PROTECTION INCENDIE VIKING INC. | 910789 | LEFEBVRE, ROBERT | INVENTAIRE 2014 INCENDIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 836 \$ |
| PROVO LTEE. | 913589 | LEFEBVRE, ROBERT | CABLE GAGE - INVENTAIRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 764 \$ |
| PTS ELECTRIQUE LTEE | 911818 | THIFFAULT, YVAN | ÉLECTRICITÉ, H-TENSION, PEP4000-50-1, INDICATEUR DE TENSION, TREMBLAY, ERIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 019 \$ |
| PUBLICITE J.L. | 920776 | KERR, NATASHA | UNIFORMES SURVEILLANTS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 352 \$ |
| PUBLICITE MEGA-POSE INC. | 920494 | LACOMBE, PIERRE | BUDGET 95 000\$ - PLACEMENTS PUBLICITAIRES PLANÉTARIUM - ANNE-JOSÉE DIONNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 340 \$ |
| PUBLICITE MEGA-POSE INC. | 72298 | LAPOINTE, JULIE | REF #903, IMPRESSION LUMIQUAI JARDIN DE LUMIÈRES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 690 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|----------------------|--|--|--|----------|
| PYROTECH BEI INC. | 921880 | BIRON, PAULE | INGÉNIEURDOSSIER12-002438 ET 12-002429 | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 8 234 \$ |
| QUEBEC LINGE CO | 710148 | BRANCONNIER, SERGE | B/C 2012 POUR LOCATION DE SERVIETTE INDUSTRIELLE À DES CARRIÈRES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| QUI POUSSE | 911071 | SPANDONIDE, CAROLINE | RÉAMÉNAGEMENT AU 303 NOTRE-DAME EST 1A-B | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 3 597 \$ |
| QUINCAILLERIE NOTRE-DAME DE ST-HENRI INC. | 912682 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - OUTILS - POUR LE 6000 - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 065 \$ |
| QUINCAILLERIE NOTRE-DAME DE ST-HENRI INC. | 922243 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - OUTILS - POUR LE 6000 - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 424 \$ |
| QUINCAILLERIE NOTRE-DAME DE ST-HENRI INC. | 916012 | FISSET, DANIEL | MENUISERIE - ACHAT D'OUTILS BUDGET 108110 - D.CHAMPAGNE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 864 \$ |
| R.G. TECHNILAB | 920902 | FISSET, DANIEL | TRAVAUX SUR SONDÉS DE DÉTECTION DE GAZ TOXIQUE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 399 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|---------------------|---|--|--|-----------|
| R.G. TECHNILAB | 920902 | FISSET, DANIEL | TRAVAUX SUR SONDES DE DÉTECTION DE GAZ TOXIQUE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 067 \$ |
| R.P.M. TECH INC | CAR730952 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT DE PIÈCE POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 557 \$ |
| RACINE & CHAMBERLAND INC | 921638 | NADEAU, MICHEL G | CONTRAT D'ASSURANCE POUR LA CO PROPRIÉTÉ BÂTIMENT 0219 CASERNE 10 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 809 \$ |
| RADIATEUR D'AUTO DECARIE ST-LAURENT | ROS728482 | LESSARD, SIMON | RECONDITIONNER RADIATEUR # TAG 54156 UNITE 243 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 661 \$ |
| RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L | 907102 | LAMONTAGNE, SERGE | CONTRAT SERV. PROF - SONDER ET RÉVISER PROCESSUS DE CONTRÔLE RELATIFS À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION D'UNE UNITÉ D'AFFAIRES | SERVICE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 33 478 \$ |
| RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L | 910874 | LAMONTAGNE, SERGE | UNE ANALYSE DES RISQUES DE L'UNITÉ D'AFFAIRES | SERVICE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 34 578 \$ |
| RCI ENVIRONNEMENT | 849145 | PRONOVOST, RENE | MIM / DÉCHETS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 146 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------------|--------------------------------|------------------------|---|--|--|-----------|
| REAL HUOT INC. | 315027-164 | COUTU, JESSICA | PIECES EN FONTE POUR AQUEDUC ET EGOUT, TUBES EN CUIVRE ET TUYAUX ET RACCORDS EN PVC (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AQUEDUC & EGOUT | 9 090 \$ |
| RECEVEUR GENERAL DU CANADA | 905957 | BOUCHARD, GILLES | AUTORISATION DE RADICOMMUNICATION DANS LE CADRE DU PROJET SÉRAM - DU 1ER AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 8 615 \$ |
| RECEVEUR GENERAL DU CANADA | 914484 | LECLERC, JEAN-FRANCOIS | FRAIS D'UTILISATION DE PLANS D'ARCHIVES ET D'EXTRAITS - EXPOSITION « SCANDALE! VICE, CRIME ET MORALITÉ À MONTRÉAL, 1940-1960 ». FACTURE 320362. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 832 \$ |
| RECYKINFO INC. | 912720 | CLOUTIER, YVES | SERVICE DE RECYCLAGE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 3 103 \$ |
| REFRIGERATION G.E.S. INC. | 917174 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE PLOMBERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 150 \$ |
| REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES | 825006 | COURCHESNE, FRANCOIS | ÉLECTRICITÉ DE 2013 POUR LE BIODÔME DE MONTRÉAL. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 27 494 \$ |
| REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES | PLUSIEURS FACTURES | PAIEMENTS DIRECTS | FRAIS RELIÉS À LA FOURNITURE D'ÉNERGIE: VAPEUR - ÉLECTRICITÉ- GAZ NATUREL | REFACTURÉS AUX UTILISATEURS | | 69 886 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|------------------------|---|--|--|-----------|
| REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC, DIRECTION DES LICENCES | 921610 | ROUILLARD, JOHANNE | FRAIS ANNUELS - APPAREILS DE LEVAGE - TRANSPORT VERTICAL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 462 \$ |
| REGULVAR INC | 912195 | MACKAY FALCON, JOHANNE | TÉLÉGESTION (TNC 92454, ACHAT D'UN LOGICIEL, POUR ATELIER #4397, FOURNISSEUR UNIQUE, REGULVAR INC) - CROTEAU, JACQUES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 17 184 \$ |
| REMORQUAGE 10-10 INC. | 919239 | BISSONNETTE, DANIEL | FRAIS POUR REMPLACEMENT DE BARRICADE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES | 14 049 \$ |
| REMORQUAGE METEOR INC. | 910865 | GUINDON, PATRICE | REMORQUAGE DE VÉHICULES AU RANCART | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 9 988 \$ |
| RENOVATION JUBINVILLE INC. | 915342 | ROUILLARD, JOHANNE | SOUSSION DU 26-11-13 - BIBLIOTHÈQUE MARC-FAVREAU (0240) - 500, BOUL. ROSEMONT - TRAVAUX DE MENUISERIE - 2 SOUSSIONS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 21 005 \$ |
| RENOVATION JUBINVILLE INC. | 914272 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE MENUISERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 191 \$ |
| RESERVOIR FROGS | 2149 | LAPOINTE, JULIE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 076 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|------------------|---|--|--|----------|
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | 912870 | SIOUDA, ABDELHAK | A FAIRE REBATIR ET REMPLACER BUSHING DE BEAM AU COMPLET A L'ARRIERE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 156 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | 912384 | SIOUDA, ABDELHAK | AJUSTER LA SUSPENSION ARRIERE / FAIRE ALIGNEMENT LASER ROUES ARRIERE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 101 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | ROS728901 | CASAUBON, LUC | FOURNIR P.O POUR FACTURE: 057291 / RESSORTS UNIVERSEL REMPLACER BUSHING SHACKEL AVANT / REMPLACER BUSHING DE SUSPENSION ARRIERE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 702 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | ROS728678 | AUBIN, FREDERIC | FOURNIR PO # FACTURE 057278 RESSORT UNIVERSEL REMPLACER KIN PIN ET REMPLACER PIN ET BUSHING DE SWING SHACKEL AVANT 2 COTÉS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 536 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | 921843 | SIOUDA, ABDELHAK | PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 849 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | 916364 | SIOUDA, ABDELHAK | REFAIRE SUSPENSION ARRIERE COMPLÈTE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 8 356 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | 921833 | SIOUDA, ABDELHAK | REPLACER LES 2 RESSORTS AVANT ET VERIFIER AJUSTEMENT DES SHOCKS AVANT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 643 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|----------|
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | 912386 | SIOUDA, ABDELHAK | RÉPARATION DE CAMION D'INCENDIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 831 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | DIC728361 | DESMARAIS, RICHARD | REPARATION DE SUSPENSION D' UN FARDIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 117 \$ |
| RESSORTS UNIVERSEL INC. | DIC729693 | BRANCONNIER, SERGE | VÉRIFICATION ET RÉPARATION DE LA DIRECTION/SUSPENSION, SUR UN CAMION-BENNE À DÉCHETS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 657 \$ |
| RESTO PLATEAU | 922666 | SINCLAIR, NANCY | BOÎTES À LUNCH L'EXPRESS POUR LA CAMPAGNE CENTRAIDE (GREFFE) EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2013 / FACTURE NO. 515010 (30 SEPTEMBRE 2013) | DIRECTION GÉNÉRALE | GREFFE | 2 414 \$ |
| RICARDO MEDIA INC. | 1951 | LAPOINTE, JULIE | REF #1076, PUB WEB HALLOWEEN RICARDO | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 000 \$ |
| RMB EXTERMINATION INC. | 911536 | NADEAU, MICHEL G | EXTERMINATION DE SERPENT DANS LE BÂTIMENT DU 3552 ST-PATRICK | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCES - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 200 \$ |
| ROBERT BOILEAU INC | AVM728460 | DESPATIE, ERIC | PIECE POUR RÉPARATION ZAMBONI | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 085 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|-----------|
| ROBERT CHARTRAND_2 | RMI0000955560000621680004 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | ROBERT CHARTRAND\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004348, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 5 683 \$ |
| ROBERT HAGGART | RMI0000963090000987930003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | ROBERT HAGGART\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005009, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13121C003 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 529 \$ |
| ROCTEST LTEE | 911486 | ROY, SYLVAIN | ACHAT D'UN SENSLOG 100X - ACQUISITEUR DE DONNÉES CR-800 AVEC ACCESSOIRES POUR LA PRISE DE DONNÉES SUR LE TERRAIN. DEMANDEUR: ISABELLE DUPRÉ SELON LA SOUMISSION NO. JP-RTTQ1800 EN PIÈCE JOINTE | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 10 666 \$ |
| RODWICK INC. | 911613 | FISSET, DANIEL | CHAUFFAGE - CHAUFFE-EAU - POUR LA CASERNE # 25 - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 514 \$ |
| RODWICK INC. | 918757 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 92456, ACHAT D'UN CHAUFFE-PISCINE POUR LE CENTRE PÈRE-MARQUETTE #0110, RODWICK INC) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 153 \$ |
| RODWICK INC. | 918761 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (TNC 92457, ACHAT D'UN CHAUFFE PISCINE POUR LE BAIN ST-DENIS #0376, RODWICK INC) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 646 \$ |
| ROGER RIOS INC. | 914044 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION DU 27-11-13 - MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC (8662) - BIBLIOTHÈQUE CÔTÉ EST - 2550, RUE ONTARIO EST - RÉPARATION ET PEINTURE DES MURS ET PORTES - 1 SOUMISSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 13 472 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|-----------|
| ROGER RIOS INC. | 914063 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION DU 27-11-13 - MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC (8662) - BIBLIOTHÈQUE CÔTÉ OUEST - 2550, RUE ONTARIO EST - RÉPARATION ET PEINTURE DES MURS ET PORTES - 1 SOUSSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 13 472 \$ |
| ROLAND GRENIER CONSTRUCTION LTEE. | 917891 | LEVESQUE, PIERRE | CHANGEMENT PORTE EXTÉRIEURE : DÉMOLITION PORTE EXISTANTE, FOURNITURE ET POSE DE LA NOUVELLE PORTE EN ACIER ET DE LA QUINCAILLERIE, PEINTURE EFFECTUÉE EN ATELIER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 10 613 \$ |
| ROMANAN VELAUTHAPILLAI | RMI0000962290000987080003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | ROMANAN VELAUTHAPILLAI PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004934, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 1311IC004 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 2 242 \$ |
| RONALD C. LISTER CANADA INC. | 919216 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION DU 10-12-2013 - ACHAT DE BARILLETS À CLÉ POUR APPAREILS DE TRANSPORT VERTICAL POUR TENIR UN INVENTAIRE DE MATÉRIEL AU 801, RUE BRENNAN | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 9 819 \$ |
| ROULEAU-PAQUIN DESIGN COMMUNICATION INC. (3095-8326 QUEBEC INC.) | 911869 | KUNZ, GREGORY | ROULEAU-PAQUIN DESIGN COMMUNICATION - CONCEPTION GRAPHIQUE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 DU CONSEIL DES MONTRÉALAISES. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 3 189 \$ |
| ROULEAU-PAQUIN DESIGN COMMUNICATION INC. (3095-8326 QUEBEC INC.) | 915159 | SINCLAIR, NANCY | ROULEAU-PAQUIN DESIGN COMMUNICATION - CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION DE LA BROCHURE "LES VISAGES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE" (VERSION ANGLAISE), POUR LE CHANTIER SUR LA DÉMOCRATIE. | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 4 201 \$ |
| S.C.I. MONTREAL INC. | 922429 | THIFFAULT, YVAN | TÉLÉGESTION (TNC 92458, ACHAT DE CONTRÔLEURS POUR ATELIER #4397, S.C.I. MONTRÉAL INC) - CROTEAU, JACQUES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 600 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|---|--|--|----------|
| S.C.I. MONTREAL INC. | 922441 | THIFFAULT, YVAN | TÉLÉGESTION (TNC 92458, ACHAT DE MODULES ET AUTRES PIÈCES POUR ATELIER #4397, S.C.I. MONTREAL INC) - CROTEAU, JACQUES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 104 \$ |
| SABLAGE AU JET GILLES LAPOINTE LTEE | ROS727781 | BRANCONNIER, SERGE | JET DE SABLE ,PRIMER ET PEINTURE SUR PIECES DE FABRICATION POUR U.T.M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 291 \$ |
| SAFARI PROGRAMS INC. | 100580157 | VALIQUETTE, LUCILLE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 424 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | CAR729680 | PORTELANCE, RAYMOND | ACHAT D'HUILE EN VRAC POUR RÉPARER DIVERS APPAREILS AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 060 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | CAR729707 | BRANCONNIER, SERGE | C820187 / PRODUITS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 408 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 910968 | DESJARDINS, LOUISE | FOND INVENTAIRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 226 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 923058 | ALTIMAS, JOHN-PATRICK | HUILE CLOS PAT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 162 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------|--------------------------------|-------------------|--|--|--|----------|
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 910993 | ROY, LYNE | HUILE EN VRAC ATELIER DICKSON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 084 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 913639 | DESPATIE, ERIC | HUILE EN VRAC POUR ATELIER VILLE-MARIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 360 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 911901 | CHRETIEN, NORMAND | HUILE PEN VRAC POUR MADISON | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 5 535 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 917249 | LEFEBVRE, MARIO | HUILE,MOTEUR,MULTIGRADE,VRAC,GRADE SAE 15W40,CLASSIFICATION CJ-4/XHD-7 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 023 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 919245 | CHRETIEN, NORMAND | HUILES EN VRAC POUR GARAGE DICKSON (FACT: 10580) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 037 \$ |
| SAFETY-KLEEN CANADA INC. | 917411 | CHRETIEN, NORMAND | INVENTAIRE DES CARRIERES | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 644 \$ |
| SAVOIR-FAIRE LINUX INC. | 9708 | LAPOINTE, JULIE | REF #1101, PROJET CRM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 300 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-----------|
| SCHLEICH NORTH AMERICA INC. | PLUSIEURS BONS DE COMMANDE | VALIQUETTE, LUCILLE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 10 920 \$ |
| SCHNEIDER ELECTRIC CANADA INC. | 915662 | ROUILLARD, JOHANNE | SOUSSION #CSG-049352 - ÉDIFICE DU 2580, BOUL. ST-JOSEPH EST - FOURNITURE D'UN DISJONCTEUR DE RÉSERVE 3000 AMPÈRES COMPATIBLES AVEC LES DISJONCTEURS EXISTANTS - 1 SOUSSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 15 531 \$ |
| SERRURIER OUELLETTE | 914080 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX DE SERRURERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 869 \$ |
| SERVICE ART SOLUTION INC | 922963 | LANGLOIS, PAUL | TRANSPORT D'OEUVRE D'ARTS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 462 \$ |
| SERVICE ART SOLUTION INC | 917057 | LANGLOIS, PAUL | TRANSPORT D'OEUVRE D'ARTS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 709 \$ |
| SERVICE ART SOLUTION INC | 915078 | LANGLOIS, PAUL | TRANSPORT D'OEUVRES D'ART | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 234 \$ |
| SERVICE D'ARBITRAGE ACCELERE INC. | 911973 | HENRI, FREDERIC | HONORAIRES PROFESSIONNELLES POUR GRIEF | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 668 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|----------|
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | ROS730699 | BRANCONNIER, SERGE | PIÈCES: #C824213, DLM #V79869 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 238 \$ |
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 912571 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 185 \$ |
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 914974 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 360 \$ |
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 911145 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 462 \$ |
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 911145 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 832 \$ |
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 913865 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 712 \$ |
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 914263 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 6 418 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------|--------------------------------|--------------------|--|--|--|-----------|
| SERVICE DE FREINS MONTREAL LTEE | 919649 | CREPAULT, ALAIN | RÉAPPROVISIONNEMENT DES PIÈCES POUR INVENTAIRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 3 656 \$ |
| SERVICE DE PNEUS SALOIS INC. | 910124 | BRANCONNIER, SERGE | INVENTAIRE PNEUS DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 21 965 \$ |
| SERVICE D'ENTRETIEN CARLOS INC | 913943 | LEVESQUE, PIERRE | SOUSSION S-3855 - ÉDIFICE ALBERT-DUMOUCHEL (0978) - 10300, RUE LAJEUNESSE - DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON 2013-2014 - PORTION 2013 - 1 SOUMISSION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 153 \$ |
| SERVICE D'OUTILS F.G.L. INC | 922707 | FISSET, DANIEL | MENUISERIE - FACT.:646965 - D.CHAMPAGNE C/M | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 086 \$ |
| SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC. | 914435 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX ÉLECTRIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 607 \$ |
| SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC. | 917631 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX ÉLECTRIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 793 \$ |
| SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC. | 918110 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX ÉLECTRIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 8 856 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------------|--|--|--|-----------|
| SERVICE GAGNON ELECTRIQUE INC. | 914251 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX ÉLECTRIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 14 227 \$ |
| SERVICES AUDIO-VISUELS TECHNI-LOGIQUE INC. | 922007 | BECHARD, FRANCOIS | AJOUT DE NOUVEAUX VIDÉOS POUR LE CAMP DE BASE 1000 JOURS POUR LA PLANÈTE - SYLVIE TOUSIGNANT (SELON SOUMISSION 001630) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 664 \$ |
| SERVICES AXSIMO INC. | 918217 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | GESTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION - RÉNOVATION - ACQUISITION DE LICENCE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 20 000 \$ |
| SERVICES ENTRETIEN ALPHANET INC. | 917232 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 13 345 \$ |
| SERVICES ENTRETIEN ALPHANET INC. | 917914 | LEVESQUE, PIERRE | TRAVAUX D'ENTRETIEN SANITAIRE DANS DIVERS BÂTIMENTS | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 688 \$ |
| SERVICES STI INC | 921002 | CARETTE, CLAUDE | ACHAT DE DÉTECTEURS BLUETOOTH SOLAIRES MOBILES | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | SIGNALISATION LUMINEUSE | 19 462 \$ |
| SERVICES TECHNIQUES D.C.E. INC. | 916141 | SARRAZIN, MARC | FABRICATION ET LIVRAISON DE POUTRES D'ACIER AFIN DE SÉCURISER LE MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE (81-5130D). | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 20 419 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|------------------------|--|--|--|------------|
| SERVICES WHISKY ECHO BRAVO INC. | 835720 | BISSONNETTE, JEAN-MARC | MAINTENANCE SUR LE SITE INTERNET MODEMONTREAL.TV | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 5 499 \$ |
| SHANTI LOISELLE | 912296 | LANGLOIS, PAUL | GESTION DE COMMUNAUTÉS EN LIGNE ET STRATÉGIES 2.0 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 4 680 \$ |
| SHANTI LOISELLE | 915827 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | TRAVAUX DE RÉDACTION COMMUNIQUÉS ET CONTENU POUR LE WEB | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. CULTURELLES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 5 500 \$ |
| SHARP ELECTRONIQUE DU CANADA LTEE | 9000282052 | RODOFILI, MYRIAM | LOCATION DE PHOTOCOPIEURS | SERA RÉPARTI ENTRE LES UTILISATEURS | | 193 533 \$ |
| SHELL ENERGY NORTH AMERICA (CANADA) INC. | 2398010 | GELINAS, ISABELLE | GAZ NATUREL POUR NOVEMBRE 2013 | SERA RÉPARTI ENTRE LES UTILISATEURS | | 355 001 \$ |
| SIAL | 2161600 | PATENAUE, NICOLE | BC 204073 - ARGILE, SILICONE, PLATRE PR MBERNARD | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 595 \$ |
| SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC. | 902915 | BERGERON, FRANCOIS | ACCORDER UN CONTRAT À SIGNALISATION ROUTIÈRE DU QUÉBEC INC. POUR LA LOCATION ET L'INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES AUX ABORDS DU VIADUC ROCKLAND | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE | 3 849 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------|---|--|--|-----------|
| SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC. | 915999 | AYLWIN, CHANTAL | INSTALLATION DE 47 JERSEYS SUR LE VIADUC CHAMP D'EAU (81-1204) AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE 40. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 5 010 \$ |
| SIGNALISATION ROUTIERE DU QUEBEC INC. | 916124 | SARRAZIN, MARC | REPLACEMENT D'UN ATTÉNUATEUR D'IMPACT SUR L'AUTOROUTE BONAVENTURE (81-5130D). | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 7 401 \$ |
| SIG-NATURE | 918160 | LEVESQUE, PIERRE | DÉNEIGEMENT (2E VERSEMENT DE 2) POUR PORTION 2013 AU CHAMP DE TIR MÉGANTIC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 377 \$ |
| SIGNATURE DESIGN COMMUNICATION | 917416 | LANDRY, JOHANNE | EFFECTUER L'ANALYSE DU PARCOURS JARDIN DE LUMIÈRES AU P.JAPONAIS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 250 \$ |
| SIGNEL SERVICES INC | 920708 | LUU, VINH | ENSEIGNES, POTEAUX ET BASES - SOUM # 51933 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 2 217 \$ |
| SIGNOTECH INC. | 912572 | CHRETIEN, NORMAND | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIAUX DE FABRICATION ET USINAGE | 13 473 \$ |
| SIMPLEX GRINNELL DIVISION DE TYCO LTEE | 69602956 | DAOUST, LINDA | BC203887 / LOCATION ÉQUIPEMENT POUR ENTRETIEN | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 488 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|--------------------|---|--|--|-----------|
| SIMPLICOM | 911341 | ALLARD, PATRICE | SIMPLIFICATION DE TEXTES - ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE : BILAN DES RÉALISATIONS DE 2012 ET MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION 2012-2014 DE LA VILLE DE MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 2 137 \$ |
| SINISTRE MONTREAL | 921810 | NADEAU, MICHEL G | BARRICADAGE D'UNE MAISON AU 4000, RUE ST-PATRICK, ET DE 2 BATIMENTS, SITUÉS AU 4845 ET 4865, AVENUE DUNN DANS L'ARRONDISSEMENT SUD-OUEST. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 2 253 \$ |
| SISCA SOLUTIONS D'AFFAIRES CANADA INC. | 917077 | BERTRAND, RICHARD | LIVRET/50 REGISTRE DE VERIFICATION AVANT DEPART | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL DE BUREAU, PAPETERIE ET IMPRIMERIE | 4 031 \$ |
| SNAP-ON BUSINESS SOLUTIONS | 916687 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE LICENCES DE LOGICIEL ET CATALOGUES GM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 16 627 \$ |
| SNAP-ON BUSINESS SOLUTIONS | 916746 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE LOGICIEL ET CATALOGUES CHRYSLER | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 10 332 \$ |
| SNAP-ON BUSINESS SOLUTIONS | 916719 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE LOGICIEL ET CATALOGUES FORD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 10 715 \$ |
| SOCIÉTÉ D'ASTRONOMIE DU PLANETARIUM DE MONTREAL | 915460 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / FRAGMENT DE 401 G DE LA MÉTÉORITE DE CHELYABINSK | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 825 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|------------------|--|--|--|-----------|
| SOCIETE D'ASTRONOMIE DU PLANETARIUM DE MONTREAL | 916847 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / LIVRES ASTRONOMIES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 365 \$ |
| SOCIETE D'ASTRONOMIE DU PLANETARIUM DE MONTREAL | 913316 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / LOCATION DU PLANÉTIARIUM PORTATIF | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 600 \$ |
| SOCIETE D'ASTRONOMIE DU PLANETARIUM DE MONTREAL | 922239 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / MARTINE BERNIER / PRODUCTION MULTIMEDIA SUR L'ALUMINIUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 150 \$ |
| SOCIETE D'ASTRONOMIE DU PLANETARIUM DE MONTREAL | 913312 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / MÉTÉORITES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 321 \$ |
| SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC (S.A.A.Q.) | 921623 | GUINDON, PATRICE | PAIEMENT DE FACTURE - PERMIS SPÉCIAUX DE CIRCULATION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 18 467 \$ |
| SOCIETE DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES DU QUEBEC | S7589 | LAPOINTE, JULIE | REF #1094, ÉTUDES MAMROT | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 045 \$ |
| SOCIETE D'HISTOIRE DE LA COTE-DES-NEIGES | 919866 | LANGLOIS, PAUL | MÉDIATION LA VOIE DÉCLIC 2 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 12 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|----------------------------------|-------------------|--|-----------------------------------|--------------------------------|------------|
| SOCIETE D'HISTOIRE DE LA COTE-DES-NEIGES | 919892 | LANGLOIS, PAUL | MÉDIATION RALLYE 3 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 12 000 \$ |
| SOCIETE RADIO-CANADA | 920530 | PAQUIN, LUCIE | DÉPENSES EN PUBLICITÉ POUR DÉCEMBRE 2013 - ANNE-JOSÉE DIONNE - PROJET NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 500 \$ |
| SOCIETE RADIO-CANADA | 90102170 | JUTRAS, MANON | LIVRES REÇUS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 3 387 \$ |
| SOCIETE RADIO-CANADA | F1029716 | LAPOINTE, JULIE | REF #1080, PUB WEB ÉTÉ 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 855 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(LIENSÀLACARTECORP O)131201 | GELINAS, ISABELLE | TELUS (LIENSÀLACARTECORPO) DECEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 42 144 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(LIENSÀLACARTECORP O)131101 | GELINAS, ISABELLE | TELUS (LIENSÀLACARTECORPO) NOVEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 35 402 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(TÉLÉPHONIEFILAIRE)1 31201 | GELINAS, ISABELLE | TELUS (TÉLÉPHONIEFILAIRE) DECEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 373 892 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------|---|--|--|------------|
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(TÉLÉPHONIEFILAIRE)131101 | GELINAS, ISABELLE | TELUS (TÉLÉPHONIEFILAIRE) NOVEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 364 258 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(DATA)DECEMBRE2013 | GELINAS, ISABELLE | TELUS(LIENS À LA PRISE,WIFI,MAC ET INTERNET) DECEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 400 123 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(DATA)NOVEMBRE2013 | GELINAS, ISABELLE | TELUS(LIENS À LA PRISE,WIFI,MAC ET INTERNET) NOVEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 386 233 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(LIENSÀLACARTESPVM)131201 | GELINAS, ISABELLE | TELUS(LIENSÀLACARTESPVM) DECEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 44 265 \$ |
| SOCIETE TELUS COMMUNICATIONS | TELUS(LIENSÀLACARTESPVM)131101 | GELINAS, ISABELLE | TELUS(LIENSÀLACARTESPVM) NOVEMBRE 2013 | FACTURATION PÉRIODIQUE À RÉPARTIR | | 80 371 \$ |
| SOCONEX ENTREPRENEUR GENERAL INC. | FS11389 | DAOUST, LINDA | BC 204021 / TRAVAUX DE RÉPARATION | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 553 \$ |
| SOCONEX ENTREPRENEUR GENERAL INC. | 914350 | LEVESQUE, PIERRE | ENLÈVEMENT DU SCELLANT, ENLÈVEMENT DU MORTIER, TRAITER L'ACIER AVEC UN INHIBITEUR DE CORROSION, NETT AVEC JET D'AIR COMPRIMÉ, POSE BOUDIN ET COROPLAST, POSE D'UN MORTIER POLYMÈRE, RÉFECTION DU SCELLANT AU PDQ 20 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 12 000 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------|--|--|---|-----------|
| SOLOTECH INC | 919396 | BOISVERT, SUZANNE | MATÉRIEL POUR ÉCLAIRAGE ET CONSOLE D'ÉCLAIRAGE POUR LE BIODÔME DE MONTRÉAL À L'ATTENTION DE ISABELLE GIRARD - SOUMISSION 457110 DE VINCENT BRUNET | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 587 \$ |
| SOLUTIONS CONSORTECH INC | 912757 | DUCAS, SYLVAIN | AUTORISER DÉPENSE POUR LA FORMATION AUTOCAD POUR LES PROF. SUIVANTS: STÉPHANE LABELLE, ALAIN VAILLANCOURT, MARTIN FERLAND, PATRICK BERGERON ET STÉPHANE CHARBONNEAU DU 2 AU 4 DÉCEMBRE 2013 ICI À L'ÉDIFICE CDL. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉN., URB. ET DÉVEL. - DIR.ADM. ET SOUTIEN - À RÉPARTIR | 4 531 \$ |
| SOLUTIONS CONSORTECH INC | 912320 | NADEAU, MICHEL G | DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DE SAISIE DES VENTES IMMOBILIÈRES POUR LA DSTI | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 23 205 \$ |
| SOLUTIONS CONSORTECH INC | 920654 | RENAUD, LYSE | MIGRATION DU LOGICIEL AUTOCAD VERS AUTODESK INFRASTRUCTURE DESIGN SUITE PREMIUM 2014. | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 2 964 \$ |
| SOLUTIONS CONSORTECH INC | 922871 | ROY, SYLVAIN | RENOUVELLEMENT DE SOUCRIPTION AUTODESK # DU CONTRAT: 343-76816827 PÉRIODE DE VALIDITÉ: 13 DÉCEMBRE 2013 AU 12 DÉCEMBRE 2014 | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 6 203 \$ |
| SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC. | 913133 | LACOMBE, PIERRE | 101144 / P. GEOFFRAOY / MAC MINI BICEOUR | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 455 \$ |
| SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC. | 913563 | NADEAU, MICHEL G | ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LA DSTI ENTENTE CADRE 888370 (SOMMAIRE 1130115001) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 8 663 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------------|--------------------------------|---------------------|---|---|---|----------|
| SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC. | 915296 | BROUSSEAU, DANIEL | ACHAT D'UN TRACEUR Z5400PS & ACCESSOIRES (GAÉTAN BARRIÈRE) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 3 709 \$ |
| SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC. | 915296 | BROUSSEAU, DANIEL | ACHAT D'UN TRACEUR Z5400PS & ACCESSOIRES (GAÉTAN BARRIÈRE) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 3 709 \$ |
| SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC. | 913931 | ROBICHAUD, MARYSE | ACQUISITIONS IPAD AIR POUR MICHEL PROVENCHER ET NATHALIE MARCHAND ET 3 IPAD 2 POUR LES CONSEILLERS | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 6 294 \$ |
| SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC. | 916205 | PARIS, YVES | ORDINATEUR, CONTRAT DE MAINTENANCE, 3 APPLE MINI ET 1 APPLE AIRPORT EXTREME POUR PATRICK GEOFFROY DU BIODÔME - SOUMISSION 7378011 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 360 \$ |
| SOLUTIONS WEB PACO INC. | 918849 | DESJARDINS, SUZANNE | ACHAT DE MATÉRIEL D'ÉVALUATION ET DE FORMATION DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS EN COMMUNICATION À LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 6 599 \$ |
| SOPHIE SIMONNET | 913125 | SHOIRY, NANCY | ACCORDER UN CONTRAT DE SERVICES POUR UN MANDAT TECHNIQUE POUR LE BUREAU DU DESIGN, S'OCCUPER DE LA MIGRATION DES PHOTOGRAPHIES DE LA BANQUE D'IMAGE DU BUREAU SUR PHOTOSHELTER. | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | INDUSTRIES ET COMMERCE - PROM. ET DÉV. ÉCON. | 3 079 \$ |
| SOS TECHNOLOGIES ACTION URGENGE INC | 916557 | BOURGET, JOCELYNE | ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ POUR LE 2580 ST-JOSEPH | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 003 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--|-----------|
| SPAG SOCIETE POUR LA PROMOTION DES ARTS GIGANTESQUES | 918799 | SPANDONIDE, CAROLINE | SERVICE DIVERS (LOCATION/TRAITEUR/STATIONNEMENT...) POUR LE GALA DES COMMUNICATEURS | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 2 002 \$ |
| SPI SANTE SECURITE INC. | 922585 | LUU, VINH | VESTES À CAPUCHON NOMEMEX - SOUM#8751540-00 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 2 860 \$ |
| SSQ ASSURANCES GÉNÉRALES_4 | RMI0000948210000944000003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | SSQ ASSURANCES GÉNÉRALES\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003628, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C006 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 13 352 \$ |
| STAFF PERSONNEL EVENEMENTIEL INC. | 911060 | BISSONNETTE, DANIEL | PERSONNEL D'ANIMATION TERRAIN POUR MONTRÉAL EN FÊTE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 10 998 \$ |
| STANEX INC. | 916313 | LEFEBVRE, ROBERT | RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE DU 20 DÉC. 2013 AU 19 DÉC. 2014CONTRAT DE SERVICE PW9155 MODEL8 32 BATTERY # SÉRIE : FY461FBB02, FY461FBB03 INSTALLÉ AU 1402 DES CARRIÈRES, MONTRÉAL. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 866 \$ |
| STATSOFT | 919286 | JUTRAS, PIERRE | MAINTENANCE ANNUEL DE LA LICENCE STATISTICA DATA MINER . | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 4 503 \$ |
| STENDEL + REICH ARCHITECTURE INC. | 915806 | MARCOUX, ALAIN | CONTRAT 14104 SERVICE PROFESSIONNELS POUR EXÉCUTION DES PLANS & DEVIS ET SURVEILLANCE DE CHANTIER POUR LE REMPLACEMENT DES TOILES DU PAVILLON DE LA TERRASSE DE L'HÔTEL DE VILLE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 16 367 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------------|--------------------------------|-------------------|---|--|--|----------|
| STEPH OUTILLAGE 2010 INC. | 914395 | DESILETS, MICHEL | OUTILS. CONTRAT NO. : | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | HORTICULTURE ET ARBORICULTURE | 4 989 \$ |
| STEPHAN ROY & ASS., S.E.N.C.R.L. | 920292 | CARETTE, CLAUDE | PROJET 59009 - PRODUCTION DE RELEVÉ D'EMPRISE DE RUE - WELLINGTON / BUTLER | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | ENTRETIEN ET RÉFECTION DES CHAUSSÉES ET TROTTOIRS | 3 794 \$ |
| STEPHANE MENIGOT | 919415 | BOISVERT, SUZANNE | CONCEPTION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE POUR L'ALCÔVE EN FACE DU BISTRO AU BIODÔME POUR ISABELLE GIRARD - SOUMISSION 2013-44 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 280 \$ |
| STEPHANE MENIGOT | 918577 | PARIS, YVES | MAMROT - AVENTURE TROPICALE - SOUMISSION 41603-C | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 300 \$ |
| STEPHANE MENIGOT | 920979 | PARIS, YVES | MAMROT-AVENTURE TROPICALE -ÉCLAIRAGE- SOUMISSION 41603 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 718 \$ |
| STEPHANE MENIGOT | 918574 | PARIS, YVES | MAMROT-AVENTURE TROPICALE-SOUMISSION 41603 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 327 \$ |
| STEPHANE PROULX | 917035 | LEVESQUE, PIERRE | MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE (0098) - 4200, RUE ONTARIO EST - ÉTUDE POUR LA MODIFICATION DE LA CLOISON DE VERRE ACOUSTIQUE EXISTANTE AU HALL D'EXPOSITION | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 419 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|--|--|--|------------|
| ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC. | 918267 | BERTRAND, RICHARD | TETE AJUSTABLE POUR BOITE DE VANNE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 2 083 \$ |
| ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC. | 913399 | BERTRAND, RICHARD | TETE AJUSTABLE POUR BOITE DE VANNE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 4 145 \$ |
| ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC. | 615779 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | ,PIECES POUR AQUEDUC ET EGOUT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 135 584 \$ |
| ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC. | 794612 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | TPAE,A,TUYAUX EN FONTE DUCTILE (INVENTAIRE) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 35 826 \$ |
| STORTZ ET ASSOCIATES INC. | 1521 | VALIQUETTE, LUCILLE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 125 \$ |
| STRATEGIE ORGANISATION ET METHODE SOM INC. | 915660 | CICOLI, MARIO | 13-1376 STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC. SERV. POF. POUR ÉVALUER SATISFACTION CLIENTÈLE POUR 4 PARCS (AUDIT) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | INDUSTRIES ET COMMERCES - PROM. ET DÉV.ÉCON. | 23 881 \$ |
| STUFFED ANIMAL HOUSE | PLUSIEURS BONS DE COMMANDE | VALIQUETTE, LUCILLE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 14 240 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--|-----------|
| SYLVAIN PLOURDE | RMI0000951830000976170003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | SYLVAIN PLOURDE PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-003982, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13111C010 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 000 \$ |
| SYLVIE MARCIL_1 | RMI0000962900000965700003 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | SYLVIE MARCIL PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-004991, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13121C003 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 000 \$ |
| SYNED DESIGN INC. | 18599 | DAOUST, LINDA | BC204110 / VÊTEMENTS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 8 663 \$ |
| SYNED DESIGN INC. | 921627 | PRONOVOST, RENE | MANTEAUX | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 104 \$ |
| SYSTEMES & CONTROLES PRONEQ | 918263 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | CONTACTEUR D'ECLAIRAGE UNIPOL. RELAIS AU MERCURE TYPE "DURAKOOL" OU "MERCURY SWITCH" MIN. 65A CONTACT NORM. FERME, BOBINE 120V 200 M A MAX CABLE RACCORDEMENT 84" NOIR ET ROUGE CALIBRE 6 (PUISSANCE) NOIR ET BLANC CALIBRE 10 (CONTROLE) RAC 605 REFERENCE 908746 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | CONSTRUCTION | 14 847 \$ |
| SYSTEMES DE PUISSANCE WAJAX | CAR729133 | BRANCONNIER, SERGE | ACHAT DE PIÈCE POUR RÉPARER APPAREIL AU GARAGE DU CLOS ST-MICHEL | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 471 \$ |
| TACEL LIMITEE | 854776-8 | COUTU, JESSICA | CONS,A,FEUX DE CIRCULATION A DEL, MONTAGE, FUT, POTENCE, CAISSON,CAMÉRA, BOLLARD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 5 774 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|---------------------|---|--|---|-----------|
| TACEL LIMITEE | 854776-9 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | CONS,A,FEUX DE CIRCULATION A DEL, MONTAGE, FUT, POTENCE, CAISSON,CAMÉRA, BOLLARD | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 20 835 \$ |
| TARIO BELLAOUI | 922171 | LACOMBE, PIERRE | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR PRODUIRE DES ILLUSTRATIONS POUR LE SPECTACLE "LES PHASES CACHÉES DE LA LUNE" QUI SERA PRÉSENTÉ AU PLANÉTIARIUM RIO TINTO ALCAN POUR LES GROUPES SCOLAIRES ET LE GRAND PUBLIC EN 2014. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 000 \$ |
| TATA COMMUNICATIONS (CANADA) LLT | 917038 | LEMIRE, LUCIE | DIVERS TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET RÉPARATIONS DANS LES LOCAUX DU SERVICE DE L'EAU | SERVICE DE L'EAU | HYG. DU MILIEU - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 7 370 \$ |
| TAXI-CHARGE.L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTREAL LTEE | 823825 | TONTHAT, ALAIN | BC OUVERT 2013 POUR LA DIVISION RÉALISATION PROJET TI COUPONS DE TAXI | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 6 599 \$ |
| TAXI-CHARGE.L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTREAL LTEE | 823853 | BOURGET, JOCELYNE | BC OUVERT 2013 POUR LE PROJET SÉRAM ET LA DIRECTION | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 2 200 \$ |
| TAXI-CHARGE.L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTREAL LTEE | 921479 | MARLEAU, JACQUES | FRAIS DE TAXI | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 749 \$ |
| TCI TRANSELEC COMMION INC. | 525882 | LUU, VINH | CONTRAT 1191: MODIF. ET ADD. AU RÉSEAU MUN. DE COND. SOUT. DANS L'EMPRISE DU CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES, ENTRE CEDAR ET HILL PARK CIRCLE, ET ENTRE SHERBROOKE ET DR. PENFIELD, ET DANS L'EMPRISE DE VAN HORNE, À 80 M DE L'EST DE LÉGARE. | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 14 999 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|------------------|--|--|--|----------|
| TECHNIFAB INDUSTRIES | 917289 | THIFFAULT, YVAN | ADMINISTRATION / RÉPARATION + CERTIFICATION PANIER ALUMINIUM (NACELLE-MOËLE T 500J ET UNITÉ 605 07316) (VOIR SOUMISSION) / NORMAND CYR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 123 \$ |
| TECHNO FEU INC | 913357 | SIOUDA, ABDELHAK | FAIRE INSP ET REP SELON PEP ET LOI 430 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 7 049 \$ |
| TECHNO FEU INC | 911910 | SIOUDA, ABDELHAK | FAIRE REP. CHEZ FOURNISSEUR AUTORISE E-ONE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 7 706 \$ |
| TECHNO FEU INC | 911906 | SIOUDA, ABDELHAK | FAIRE REP. CHEZ FOURNISSEUR AUTORISE POUR GARANTIE E-ONE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 5 253 \$ |
| TECHNO FEU INC | 911908 | SIOUDA, ABDELHAK | FAIRE REP. PAR FOURNISSEUR AUTORISE E-ONE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 6 575 \$ |
| TECHNO FEU INC | 912421 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 427 \$ |
| TECHNO FEU INC | 917890 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 693 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------|--------------------------------|------------------|---|--|--|-----------|
| TECHNO FEU INC | 911954 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 702 \$ |
| TECHNO FEU INC | 918566 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 4 823 \$ |
| TECHNO FEU INC | 920664 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 6 441 \$ |
| TECHNO FEU INC | 919716 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 6 574 \$ |
| TECHNO FEU INC | 916853 | SIOUDA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 7 468 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 915303 | SAVAGE, CLAUDE | ASSEMBLAGE COMPLET 3HP/600V - CONSTRUCTION COMPLÈTE CSA (RÉJEAN DANEAULT) | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 14 319 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 917481 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE - DÉMARREUR MAGNÉTIQUE - POUR LE 6000 - ROBERT LAMOUREUX C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 2 156 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------|--------------------------------|----------------|--|--|--|-----------|
| TECHNO-CONTACT INC. | 921594 | FISSET, DANIEL | TECHNO CONTACT INC. - INTERRUPTEUR DE SÉCURITÉ ET TRANSFORMATEUR - ÉRC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 6 752 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 921972 | FISSET, DANIEL | TECHNO CONTACT INC. - INTERRUPTEUR DE SÉCURITÉ ET TRANSFORMATEUR - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 10 802 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 921109 | FISSET, DANIEL | TECHNO CONTACT INC. - TUBE NÉON - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 316 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 922280 | FISSET, DANIEL | TECHNO CONTACT INC. - COMPTE PROJET #92458 - INTERRUPTEUR - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 049 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 921995 | FISSET, DANIEL | TECHNO CONTACT INC. - RÉSISTANCE THERMIQUE - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 203 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 921118 | FISSET, DANIEL | TECHNO CONTACT INC.- TUBE NÉON - ÉRIC DESROCHERS C/M ÉLECTRICITÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 316 \$ |
| TECHNO-CONTACT INC. | 921331 | FISSET, DANIEL | VCR - KIT CONTACT... - POUR LA COUR MUNICIPALE - PATRICK PLOURDE C/M. | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 502 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------------|--------------------------------|----------------------|---|--|--|----------|
| TECHNOLOGIA FORMATION INC | 919827 | BOURGET, JOCELYNE | DIVERSES FORMATIONS | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 5 510 \$ |
| TECHNOLOGIA FORMATION INC | 916192 | LAURIN, CLAUDE | FORMATION D'ÉQUIPE (DIVISION DES PROJETS URBAINS). THÈME : CONDUITE DE RÉUNION EFFICACE LE 9 DÉC. 2013 // SIGNATURE MME CLAUDE LAURIN | SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | AMÉNAG. DU TERRITOIRE, RÉGLEMENTATION ET ZONAGE | 5 224 \$ |
| TECHNOLOGIA FORMATION INC | 917669 | CROTEAU, ROGER | TECHNOLOGIA FORMATION INC./ FORMATION DE 8 EMPLOYÉS 2 ET 3 DÉC 2013 | DIRECTION GÉNÉRALE | CONSEIL ET SOUTIEN AUX INSTANCES POLITIQUES | 3 849 \$ |
| TECHNOLOGIES METAFORE INC. | 921052 | SPANDONIDE, CAROLINE | ACHAT PRÉAPPROUVÉ PAR MME SPANDONIDE DE ONZE CASQUES D'ÉCOUTE POUR DES EMPLOYÉS DE DIVERSES ÉQUIPES DE LA DIRECTION | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 3 327 \$ |
| TECHNOLOGIES PROPRES TGWT INC | 914651 | THIFFAULT, YVAN | CHAUFFAGE (ACHAT DE CHAUDIÈRES VAPEUR POUR L'ATELIER #4397, TECHNOLOGIES PROPRES TGWT INC) - LYNCH, RENÉ | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 3 434 \$ |
| TECHNORM INC. | 921903 | BIRON, PAULE | INGÉNIEUR DOSSIER 12-003339 | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 5 416 \$ |
| TECTONIK | 915036 | LANGLOIS, PAUL | RÉSIDENCE DU 9 AU 13 DÉCEMBRE 2013 + LABORATOIRE PUBLIC LE 13 DÉCEMBRE 2013 À LA MAISON DE LA CULTURE NDG | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 9 163 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------|---|--|--|-----------|
| TEKNION ROY ET BRETON INC. | 906060 | CICOLI, MARIO | ACHAT DE 16 CAISSONS POUR LA DIRECTION | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - DIR. ET ADM. - À RÉPARTIR | 3 484 \$ |
| TELE GOODNESS | 922223 | ALLARD, PATRICE | HOMMAGE À MANDELA | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 000 \$ |
| TELECON INC | 917748 | ARCHAMBAULT, MICHEL | PROJET 70900 - FOURNITURE DE CÂBLES OPTIQUES - APPEL D'OFFRES 13-13265 | SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | GESTION DE L'INFORMATION | 15 484 \$ |
| TELUS | 911443 | MANZONI DA SILVA, CARLOS | CÂBLAGE & ACTIVATION DE POSTES AU 1ER ÉTAGE DU 303 NOTRE DAME EST | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 10 352 \$ |
| TELUS | 920385 | LUU, VINH | CAP 2013 - TELUS - CHEMIN DE LA CÔTE-ST-PAUL (CONVERSION) | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 18 521 \$ |
| TELUS | 819780 | COURCHESNE, FRANCOIS | PRISES RÉSEAU DE L'ESPACE POUR LA VIE POUR L'ANNÉE 2013 - COMPTE : 5099129536 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 3 000 \$ |
| TENAQUIP LIMITED | 914679 | KERR, NATASHA | TABLES PLIANTES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 066 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---|--------------------------------|----------------------|--|---|---|----------|
| TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC. | 878099 | PERRON, SYLVIE | FOURNITURES HORTICOLE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 479 \$ |
| TERIS SERVICES D'APPROVISIONNEMENT INC. | 922338 | PERRON, SYLVIE | PRODUITS HORTICOLES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 413 \$ |
| THE COMPUTER MEDIA GROUP | 919241 | MARLEAU, JACQUES | CARTOUCHES D'ENCRE | SERVICE DES FINANCES | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 2 408 \$ |
| THE GAZETTE | 920492 | LACOMBE, PIERRE | PLACEMENTS PUBLICITAIRES PLANÉTIARIUM - ANNE-JOSÉE DIONNE | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 980 \$ |
| THE GAZETTE | 920528 | PAQUIN, LUCIE | DÉPENSES EN PUBLICITÉ POUR DÉCEMBRE 2013 - ANNE-JOSÉE DIONNE - PROJET NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 5 000 \$ |
| THE GAZETTE | 916648 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 2 215 \$ |
| THE GAZETTE | 913213 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 2 712 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|---|--|-----------|
| THE GAZETTE | 923131 | SPANDONIDE, CAROLINE | PLACEMENTS MÉDIAS OBLIGATOIRES | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | REL. AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS | 7 074 \$ |
| THE GAZETTE | 4913236MON | LAPOINTE, JULIE | REF #1112, PUB PLANÉTIUM | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 500 \$ |
| THEATRE SANS DOMICILE FIXE | 916488 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | PROGRAMMATION PRENDRE LE TEMPS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 21 743 \$ |
| TO-TAM TRAN | RMI0000965490000990470006 | SYSTÈME DE GESTION DES RÉCLAMATIONS | TO-TAM TRAN\PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DOSSIER 13-005227, SUR LA LISTE DE PAIEMENT 13121C001 (CORPO) | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AUTRES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 13 442 \$ |
| TOWERS WATSON CANADA INC. | 916909 | GREGOIRE, SOPHIE | MANAGEMENT,PROFESSIONAL AND SUPPORT SURVEY REPORT | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 309 \$ |
| TRADUCTIONS TERRY KNOWLES INC. (LES) | 901099 | CHARPENTIER, ANNE | 101142 / BCO 2013 POUR DES SERVICES DE TRADUCTIONS | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 926 \$ |
| TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C | 920575 | PAQUIN, LUCIE | DÉPENSES EN PUBLICITÉ POUR DÉCEMBRE 2013 - ANNE-JOSÉE DIONNE - PROJET NOËL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 258 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|----------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| TRUCK FLEET INC. | MAD727843 | BRANCONNIER, SERGE | REBATIR DIFERENCIEL ARRIERE POUR CAMION 232-06384 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 272 \$ |
| U. CAYOUCETTE INC. | 920873 | FISSET, DANIEL | U. CAYOUCETTE INC. - AMÉNAGEMENT #1324672134 - DANIEL CHAMPAGNE C/M MENUISERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 4 571 \$ |
| UAP INC. | 840290 | BRANCONNIER, SERGE | BON DE COMMANDE ANNUEL 2013 POUR ACHAT DE PRODUIT DE PEINTURE CROMAX | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 200 \$ |
| UNIFIRST CANADA LTEE | 916520 | LUU, VINH | VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 5 085 \$ |
| UNIVERSITE MCGILL | 918281 | CARETTE, CLAUDE | ANALYSE DE L'IMPACT DE L'IMPLANTATION DE LA PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE SUR LE CHEMIN DE LA CÔTE-STE-CATHERINE | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 22 956 \$ |
| UNIVERSITE MCGILL | 918088 | LANGLOIS, PAUL | SLT-BIBLIO BOISÉ RÉALISATION DU PROJET "VIVRE ENSEMBLE" | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 10 000 \$ |
| UNIVERSITE CONCORDIA | 917042 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | PROJET: «CHACUN SON HISTOIRE» SOUS LA DIRECTION DE LYNN HUGHES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | ACT. RÉCRÉATIVES - SOUTIEN TECH. ET FONCT. - À RÉPARTIR | 7 500 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|-------------------------|--------------------------------|---------------------------|---|--|---|-----------|
| UNIVERSITE DE MONTREAL | 921997 | CLOUTIER, SIMON | 101096/53601 / FACTURATION DES COÛTS RELIÉS À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ, TEL QUE STIPULÉ DANS LA CONVENTION NUMÉRO 20090521 ARTICLE 3.2.3 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 17 945 \$ |
| UNIVERSITE DE MONTREAL | 921998 | CLOUTIER, SIMON | 101099/56302/COÛTS RELIÉS À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ, TEL QUE STIPULÉ DANS LA CONVENTION D'USAGE NUMÉRO 20090521 ARTICLE 3.2.3 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 383 \$ |
| UNIVERSITE DE MONTREAL | 921967 | BRUNELLE, CHARLES-MATHIEU | FACTURATION DES COÛTS RELIÉS À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ, TEL QUE STIPULÉ DANS LA CONVENTION D'USAGE NUMÉRO 20090521 ARTICLE 3.2.3 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 25 614 \$ |
| UNIVERSITE DU QUEBEC | 900034 | CLOUTIER, SIMON | PLANTATION D'ARBRE EN COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES À L'ÉVÉNEMENT "MOSAÏCULTURE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL" | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 18 718 \$ |
| UNIVERSITE LAVAL | 921740 | AYLWIN, CHANTAL | SERVICES PROFESSIONNELS POUR ENTENTE SIGNÉE LE 1ER NOVEMBRE 2013. (RÉF: FACTURE 00380034) | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | DÉPENSES INTERNES À IMPUTER AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - À REDISTRIBUER | 20 125 \$ |
| VACUUM NATIONAL SM INC. | 918513 | THIFFAULT, YVAN | DISPOSITION DE LIQUIDES CONTAMINÉS EN RÉFÉRENCE AUX BILLETS D'OUTILLAGE # 1038805,1038807 ET 1038806 | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 7 038 \$ |
| VACUUM NATIONAL SM INC. | 913301 | GAUVREAU, ALAIN | POMPAGE DANS UN BASSIN INTÉRIEUR | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 453 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|------------------------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| VACUUM NATIONAL SM INC. | 913396 | GAUVREAU, ALAIN | TRAVAUX DE POMPAGE DANS LE GARAGE VIAU | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 3 215 \$ |
| VACUUM NATIONAL SM INC. | 919319 | FISSET, DANIEL | VACUUM NATIONAL SM INC. - DISPOSITION DE LIQUIDES CONTAMINÉS SE RÉFÉRANT A LA DEMANDE DE PAIEMENT DE MATÉRIEL ROULANT DU 12 NOVEMBRE 2013 # 1095766 - ROBERT LAMOUREUX C/M PLOMBERIE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 569 \$ |
| VALENTINE, EGAN | 919988 | LAPOINTE, JOSEE | VALIDATION DE L'ANGLAIS-CONCOURS PCU | SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS | GESTION DU PERSONNEL | 2 580 \$ |
| VANDAL COSTUMES | 920808 | CHARPENTIER, ANNE | MAMROT 101142 / UNIFORME INSECTARIUM / SONYA CHAREST / SOUMISSION DU 11-DÉC-13 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 2 000 \$ |
| VASCO DESIGN INTERNATIONAL INC. | 920527 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | BROCHURE COUP D'OEIL MONTRÉAL 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 25 400 \$ |
| VENTE DE PIÈCES DE BALAIS SPS INC. | 911478 | BERTRAND, RICHARD | SAC, JETABLE, NYLON, DÉCHET, 43" X 45", ASPIRATEUR, MADVAC | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | ENTRETIEN ET NETTOYAGE | 3 339 \$ |
| VERMEER CANADA INC. | MAD728443 | TREMBLAY, MICHEL | 154402-001 ESSIEUX COMPLETE AVEC HUB BREAK | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES VÉHICULES ET ATELIERS - À RÉPARTIR | 2 254 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--|--------------------------------|----------------------|--|---|---|------------|
| VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL | 917362 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA CONCEPTION DE NOUVELLES STATIONS D'AUTO-PRÊT DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉAL (PROGRAMME RAC). PROJET 36610. SIMON 149214. DEMADEUR RICHARD ADAM. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIBLIOTHÈQUES | 10 778 \$ |
| VERONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL | 919294 | LANGLOIS, PAUL | RC 12-2.6.1-050 / RELANCER ET ENCADRER L'APPEL DE PROPOSITIONS AUPRÈS DE DESIGNERS-PRODUCTEURS MONTRÉALAIS POUR LA PRODUCTION DE LA TROISIÈME ÉDITION DU CATALOGUE CODE SOUVENIR MONTRÉAL. | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | BIENS PATRIMONIAUX | 14 297 \$ |
| VERTISOFT INC. | 911361 | LUU, VINH | SERVEUR DELL - PROPOSITION V2 REMPLACEMENT DU HP PROLIANT ML150 | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 12 295 \$ |
| VICTOR M. CAYABYAB (ISLAND BUTTERFLIES FARM) | 916823 | LACOMBE, PIERRE | COLLECTION ET CHRYSALIDES-INSECTARIUM" / ACHAT DE PAPILLONS POUR L'ÉVÈNEMENT «PAPILLONS EN LIBERTÉ» 2014 / DEMANDE DE STÉPHANE LE TIRANT | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 10 600 \$ |
| VIDEOTRON S.E.N.C | 917356 | LUU, VINH | ENLÈVEMENT DES FILS ET POTEAUX ET ENFOUISSEMENTS DE FILS SUR LA RUE JARRY | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 207 122 \$ |
| VIDEOTRON S.E.N.C | 917349 | LUU, VINH | ENLÈVEMENT DES FILS ET POTEAUX ET ENFOUISSEMENTS DE FILS SUR LA RUE DELISLE | COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL | AUTRES - AMÉN., URB. ET DÉVELOPPEMENT | 56 228 \$ |
| VILLENEUVE VENNE (S.E.N.C.R.L) | 917588 | VAILLANCOURT, SERGE | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-32 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 8 979 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------------------|--------------------------------|----------------------|--|--|--|-----------|
| VILLENEUVE VENNE (S.E.N.C.R.L) | 917593 | BERGERON, JACQUES | CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS BVG-SP-2013-33 | BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | ADMINISTRATION, FINANCES ET APPROVISIONNEMENT | 16 447 \$ |
| VITRERIE BRUNELLE INC. | 920061 | LEVESQUE, PIERRE | AU 3E ÉTAGE, DANS LA SDB DES HOMMES, LA VITRE DE LA FENÊTRE EST BRISÉE AU COMPLET : FOURNIR ET INST 1 THERMOS VERRE SOLARCOOL BRONZE AU CENTRE STE-CUNÉGONDE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | SOUT. MAT. ET TECH. - GESTION DES IMMEUBLES - À RÉPARTIR | 5 059 \$ |
| VITRINE CULTURELLE DE MONTREAL | 918760 | LANGLOIS, PAUL | ACHAT ET INSTALLATION D'UNE IMPRIMANTE «PRACTICAL AUTOMATION ITX 3002 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 3 437 \$ |
| VITRINE CULTURELLE DE MONTREAL | 918504 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | REFONTE DU SITE WEB DU BUREAU D'ART PUBLIC | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 23 331 \$ |
| VRE SYSTEMS | 918203 | BOUVRETTE, JEAN | FILET INSECTARIUM DE MONTRÉAL | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 7 726 \$ |
| WAINBEE LIMITEE | 917353 | SIoudA, ABDELHAK | INVENTAIRE PIÈCES DE REMPLACEMENT, POUR LES MAGASINS SCARM | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | MATÉRIEL ROULANT | 2 203 \$ |
| WILDLIFE ARTISTS INC. | 77990 | VALIQUETTE, LUCILLE | ARTICLES POUR LA REVENTE DANS LES KIOSQUES | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 4 613 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALE

FACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLJUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|---------------------------------|--------------------------------|----------------------|---|--|--|-----------|
| WILSON & LAFLEUR LIMITEE | 913452 | LEVEILLE, MARIE-LYNE | AFF.JURIDIQUES - ABONNEMENTS CIVILES - ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR | SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE | AFFAIRES CIVILES | 13 545 \$ |
| WOLSELEY CANADA INC | 315105-209 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIÈCES EN FONTE POUR AQUEDUC ET ÉGOUT, TUBES EN CUIVRE ET TUYAUX ET RACCORDS EN PVC-INVENTAIRE | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 43 080 \$ |
| WOLSELEY CANADA INC | 616231-122 | LABELLE, MARC-ANDRÉ | PIECES POUR AQUEDUC ET EGOUT | SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES | TRAVAUX PUBLICS, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | 3 154 \$ |
| XYZ TECHNOLOGIE CULTURELLE INC. | 913861 | LACOMBE, PIERRE | LAMPE POUR PROJO F32 (TM) | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 833 \$ |
| XYZ TECHNOLOGIE CULTURELLE INC. | 913696 | LACOMBE, PIERRE | PROFESSIONAL MONITOR: HIGH BRIGHTNESS 700 CD/M2 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 12 139 \$ |
| XYZ TECHNOLOGIE CULTURELLE INC. | 919422 | PARIS, YVES | MATÉRIEL POUR SONORISATION DE L'HABITAT DES LYNX AU BIODÔME À L'ATTENTION DE MATHIEU FORCIER - SOUMISSION DU 9 DÉCEMBRE 2013 | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 6 843 \$ |
| YUE CHENG | 919156 | CHARPENTIER, ANNE | 101142 MAMROT 13 / CONTRAT POUR NOUVELLE BANQUE DE DONNÉES DE LA COLLECTION SCIENTIFIQUE DE L'INSECTARIUM ET NOUVELLES FONCTIONS ASSOCIÉES À LA VERSION 4.0 DE EBUTTERFLY-IPAPILLON | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION | 10 020 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL - VILLE CENTRALEFACTURES ET BONS DE COMMANDE POUR UN MONTANT DE PLUS DE 2000\$ OCTROYÉS PAR LES FONCTIONNAIRES
POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

| NOM DU FOURNISSEUR | NUMÉRO BON DE COMMANDE FACTURE | APPROBATEUR | DESCRIPTION | SERVICE | ACTIVITÉ | MONTANT |
|--------------------|--------------------------------|----------------------|--|---|---|----------|
| YVES BEAUPRE | 915103 | CHOQUET, JEAN-ROBERT | RÉGLAGES ET ENTRETIENS DU CLAVECIN KIRCKMAN À LA CHAPELLE DU BON PASTEUR | SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE | AUTRES - ACTIVITÉS CULTURELLES | 2 200 \$ |
| ZOHO CORPORATION | 920842 | LÊ, SON-THU | ACHAT LOGICIEL GESTION DES MOTS DE PASSE PR CGMU - ZOHO CORP | SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT | TRANSPORT - SOUTIEN TECH. ET FONCT.- À RÉPARTIR | 4 996 \$ |

TOTAL : 21 160 927 \$



Dossier # : 1132714016

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Direction du greffe , Division des élections et du soutien aux commissions |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la vente d'aliments sur le domaine public (cuisine de rue) |

Il est recommandé au conseil municipal de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la vente d'aliments sur le domaine public (cuisine de rue).

Il est recommandé au comité exécutif de mandater le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) et le Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles (SCARM) afin de former, accompagner et soutenir le comité de pilotage proposé, selon les modalités énoncées.

Signé par Colette FRASER **Le** 2014-01-06 15:15

Signataire :

Colette FRASER

Greffière adjointe
Direction générale , Direction du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1132714016

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Direction du greffe , Division des élections et du soutien aux commissions |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la vente d'aliments sur le domaine public (cuisine de rue) |

CONTENU

CONTEXTE

La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation a reçu le mandat d'étudier la vente d'aliments sur le domaine public lors de la séance du conseil municipal du 18 juin 2012.

La Commission a procédé à 5 séances publiques entre le 29 octobre et le 29 novembre 2012. La commission a adopté ses recommandations le 28 mars 2013. Par la suite, le rapport a été déposé à la séance du conseil municipal du 22 avril 2013 et le comité exécutif en fut saisi à sa séance du 15 mai 2013.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE13 0680 - 15 mai 2013 - de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation portant sur la vente d'aliments sur le domaine public

CM12 0570 - 18 juin 2012 - Mandater la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation afin d'étudier la vente d'aliments sur le domaine public

DESCRIPTION

Ayant pris connaissance des recommandations contenues au rapport de la commission, le comité exécutif dépose son rapport lui ayant trait.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les commissions permanentes du conseil sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et des citoyens aux débats d'intérêt public.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conformément à la résolution CE10 1682, adoptée le 20 octobre 2010, le comité exécutif prend connaissance des recommandations contenues au rapport d'une commission et dépose un rapport ayant trait à celui-ci.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Sylvain DUCAS)

Avis favorable avec commentaires :

Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des services regroupés aux arrondissements (Guylaine BRISSON)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Emmanuel TANI-MOORE
Chef de division - Élections et soutien aux commissions

Date d'endos. : 2013-12-19

Dossier # :1132714016

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 14 janvier 2014

Résolution: CA14 22 0009

Motion sur le déploiement de l'autopartage en libre-service sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest

Attendu qu'en milieu urbain, le « cocktail alternatif de transport », composé de la marche, du vélo, des transports collectifs, de la location d'automobiles à court terme, ainsi que du taxi, permet d'assurer une mobilité de qualité adaptée à chaque type de déplacement, rendant inutile l'acquisition d'une automobile privée;

Attendu que ces divers modes ne s'opposent pas l'un à l'autre mais se complètent. Ainsi, qui prend l'autobus 747 pour se rendre à l'aéroport, le métro ou BIXI pour ses déplacements les plus fréquents, en plus d'être abonné à une entreprise d'autopartage sera également un usager assez régulier du taxi;

Attendu que, de façon plus spécifique, favoriser le déploiement de l'autopartage en libre-service constitue un moyen efficace de relancer l'industrie du taxi, puisque ces deux modes sont complémentaires en tant qu'alternatives à la propriété privée d'une automobile;

Attendu que l'autopartage en libre-service, façon Car2Go de la société Daimler ou Auto-Mobile de la société Communauto, est présentement disponible dans trois arrondissements de Montréal, soit le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Partie et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce;

Attendu que les acteurs de l'industrie de l'autopartage en libre-service ont fait part de leur intérêt à offrir ce service dans plusieurs autres arrondissements de Montréal;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauv 

ET R SOLU :

Que le conseil d'arrondissement fasse formellement part de son appui au d veloppement de l'automobile en libre-service sur son territoire et qu'il participe   une r flexion collective devant mener   une politique pan-montr alaise des modalit s de fonctionnement de ce service. Cons quemment, le conseil demande   l'administration de pr parer des analyses et propositions visant   alimenter ses r flexions.

ADOPT E   L'UNANIMIT 

10.08

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Diane GARAND

Secr taire d'arrondissement par int rim

Sign e  lectroniquement le 21 janvier 2014

RAPPORT SUR L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU jeudi 19 décembre 2013, à 17 h

Au CM du lundi 27 janvier 2014, à 14 h

| | |
|--------------|---|
| 20.01 | <u>Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement</u> - 1134119009 |
|--------------|---|

Conclure trois ententes-cadres pour une durée de trente-six mois, avec une option de prolongation de deux périodes de douze mois, avec Recy Béton inc., Bauval CMM, division de Bau-Val inc. et Construction GFL inc., pour la fourniture de services de sites pour la valorisation de la pierre, du roc, du béton et de l'asphalte - Appel d'offres public 13-12769 (4 soum.)

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|---|
| 20.02 | <u>Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement</u> - 1134338001 |
|--------------|---|

Autoriser l'option visant la prolongation annuelle des ententes-cadres collectives avec 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland) et Énergie Valéro inc. (anciennement Ultramar Itée) pour la fourniture, sur demande, d'essence super sans plomb, régulière sans plomb, mazout, diesel coloré pour génératrice, diesel arctique, et diesel coloré standard tel que prévu à la clause 5 de la section clauses administratives particulières des documents de l'appel d'offres public 11-11737(2 soum.)

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 20.03 | <u>Bureau du vérificateur général , Direction Technologies de l'information éthique et administration</u> - 1136305001 |
|--------------|--|

Autoriser une dépense additionnelle de 138 739,18 \$, taxes incluses, pour des travaux complémentaires afin de compléter la certification des états financiers de l'année 2013 dans le cadre de la convention de services professionnels intervenue avec Deloitte s.e.n.c.r.l. (CG12 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 596 024,31 \$ à 1 734 763,49 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'addenda no 3 à cette fin

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 20.04 | <u>Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières</u> - 1134069012 |
|--------------|--|

Approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville sous-loue à Archidata inc., pour une période additionnelle de 5 ans à compter du 1^{er} novembre 2013, un local d'une superficie de 199,74 mètres carrés, situé au 333 rue Notre-Dame Est, utilisé à des fins administratives, moyennant un loyer total de 259 250,36 \$ excluant les taxes

Adopté à l'unanimité.

20.05

Qualité de vie , Direction des grands parcs et du verdissement - 1134956009

Approuver un projet d'acte aux termes duquel l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill), avec l'intervention de l'Hôpital Royal Victoria, crée en faveur de la Ville de Montréal, une servitude de passage public permettant de relier la rue University et le parc du Mont-Royal par un sentier piétonnier, sans contrepartie monétaire, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte

Adopté à l'unanimité.

20.06

Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement - 1130066003

Conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois avec Compugen inc. pour la fourniture, sur demande, des produits de l'éditeur Microsoft - Appel d'offres public 13-13094 (3 soum.)

Adopté à l'unanimité.

20.07

Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des immeubles - 1136292001

Accorder un contrat à Ascenseur Innovatec inc. pour les services d'entretien d'équipements de transport vertical (1 lot), pour une période de 36 mois - Dépense totale de 764 946,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-13024 (3 soum.)

Adopté à l'unanimité.

20.08

Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement - 1133447006

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de 4 ans avec Accessoires Outillage limitée pour l'achat ou la location de balais de rue de type aspirateur, montés sur des châssis de camion à cabine avancée de marque Autocar - Appel d'offres public 13-13050 (3 soum.)

Adopté à l'unanimité.

20.09

Eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1130362005

Accorder un contrat de services professionnels à Phytronix Technologies inc. pour l'étude d'un concept d'aménagement du laboratoire environnemental de la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 168 582,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-12328 (2 soum. 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 20.10 | <u>Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction stratégies et transactions immobilières</u> - 1134313001 |
|--------------|--|

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de 9143-5818 Québec inc. une lisière de terrain vacant d'une superficie totale de 2 337,5 mètres carrés, située à l'est du boulevard Pitfield, au nord du boulevard Henri-Bourassa Ouest, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, au montant de 370 000 \$, plus les taxes applicables, pour les fins de chemin d'accès au terrain principal voué à l'implantation d'un nouveau centre de traitement des matières résiduelles / Approuver un projet d'acte de vente et un projet de convention de services professionnels à cet effet

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 20.11 | <u>Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières</u> - 1136037003 |
|--------------|--|

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Gestion Cordevco ltée un emplacement situé sur le chemin Sainte-Marie, à l'intérieur des limites de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, d'une superficie de 44 567,2 mètres carrés, à des fins d'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, pour la somme de 1 900 000 \$, plus les taxes applicables

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 20.12 | <u>Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières</u> - 1131368015 |
|--------------|--|

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'École de technologie supérieure, aux fins d'assemblage pour une construction institutionnelle, sept parcelles de terrain, d'une superficie totale de 17,5 mètres carrés, situées entre les rues William, Murray, Notre-Dame Ouest et de la Montagne, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour la somme de 30 000 \$, plus les taxes applicables / Fermer et retirer du domaine public les lots 4 077 397, 4 077 400, 4121 824, 5 278 909, 5 283 093, 5 283 147 et 5 283 148 du cadastre du Québec

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|---|
| 20.13 | <u>Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique</u> - 1135848001 |
|--------------|---|

Accorder un soutien financier non récurrent de 530 000 \$ et un soutien en biens et services d'une valeur de 505 000 \$ pour l'année 2014 aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers - Montréal 2017, dans le cadre de l'organisation de cet événement / Approuver le projet de convention à cet effet

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|-------------------------------------|
| 20.14 | <u>Eau , Direction</u> - 1131158007 |
|--------------|-------------------------------------|

Approuver une entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Cité de Dorval concernant le transfert à l'agglomération des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Dorval

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|-------------------------------------|
| 20.15 | <u>Eau , Direction</u> - 1131158008 |
|--------------|-------------------------------------|

Approuver une entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire concernant le transfert à l'agglomération des activités liées à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Pointe-Claire

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|---|
| 20.16 | <u>Qualité de vie , Direction des grands parcs et du verdissement - 1136218015</u> |
|--------------|---|

Accorder un contrat de services professionnels à Groupe CHB-IBI inc. pour un plan de mise en valeur de la falaise Saint-Jacques pour une somme maximale de 149 802,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-13109 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 30.01 | <u>Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des services judiciaires - 1132346001</u> |
|--------------|--|

Autoriser la cour municipale de la Ville de Montréal à siéger au point de service situé au 7777, boulevard Newman, dans l'arrondissement de LaSalle

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 30.02 | <u>Technologies de l'information , Direction - 1135954002</u> |
|--------------|--|

Autoriser une dépense de 2 050 743,75 \$, taxes incluses, pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences d'infrastructure serveurs Microsoft, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc.

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|--|
| 30.03 | <u>Technologies de l'information , Direction - 1135954001</u> |
|--------------|--|

Autoriser une commande de 2 316 746,25 \$, taxes incluses, auprès du Centre de Services partagés du Québec (CSPQ) pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences Microsoft Office 2013 Pro Plus / Autoriser une dépense de 1 226 207,45 \$, taxes incluses, à cet effet, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc.

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|---|
| 30.04 | <u>L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics ingénierie et aménagement urbain - 1123152016</u> |
|--------------|---|

Autoriser l'émission d'une attestation de non-objection requise par la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2) pour la construction des infrastructures souterraines (égouts et aqueduc) et de surface (fossé, bordures, trottoirs, lampadaires) dans le cadre du projet domiciliaire Val des Bois Phase 3C à L'Île-Bizard

Adopté à l'unanimité.

| | |
|--------------|---|
| 42.01 | <u>Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire - 1135898008</u> |
|--------------|---|

Adoption - Règlement autorisant la démolition du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins de logement social sur le lot 4 314 254 du cadastre du Québec

Adopté à l'unanimité.

45.01

Société de transport de Montréal , Direction - 1130854001

Approuver un ajout de 13 833 866 \$ au PTI 2013-2014-2015 et le Règlement R-145 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 13 833 866 \$ pour financer le projet de mise à niveau des moteurs de traction des voitures MR-73

Adopté à l'unanimité.

Article 7.04

VILLE DE MONTRÉAL

RAPPORT DU TRÉSORIER

**RELATIF À LA
LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS
DANS LES MUNICIPALITÉS**

POUR LA PÉRIODE

DU 1^{ER} JANVIER 2013 AU 31 DÉCEMBRE 2013

En vertu de l'article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le trésorier doit, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, déposer devant le conseil de la municipalité, un rapport de ses activités mentionnées au chapitre XIII de la loi, pour l'exercice financier précédent; une copie de ce rapport est transmise au Directeur général des élections.

Les activités du Directeur principal du Service des finances et trésorier qui agissait comme trésorier pour les fins de l'application de la loi électorale, se sont déroulées en 2013, comme suit :

1. Rapport financier annuel des partis politiques autorisés

- 1.1 Suite aux demandes formulées, tous les partis politiques autorisés au 31 décembre 2012, ont produit leur rapport financier pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et nous les ont transmis en 2013 (annexe 2).
- 1.2 Ces rapports furent vérifiés sommairement et une copie a été transmise au Directeur général des élections.

2. Remboursement des frais de vérification

Conformément aux articles 488 et 490 de *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le trésorier a effectué quatre remboursements relatifs aux frais de vérification du rapport financier annuel des partis qui en ont fait la réclamation (annexe 2). Ces remboursements totalisent 12 000 \$.

3. Élection partielle du 11 novembre 2012

Les trois partis politiques ayant pris part à l'élection avaient jusqu'au 9 février 2013 pour produire leur rapport de dépenses électorales. Tous les rapports en question ont été produits en 2013 (annexe 4).

4. Remboursement des dépenses électorales

En vertu de l'article 475 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, le trésorier rembourse, sur le fonds général de la municipalité, un montant égal à 50 % des dépenses électorales admissibles, si un candidat a été élu ou a obtenu au moins 15 % des votes donnés lors des élections partielles du 11 novembre 2012 (annexe 4). Les remboursements des dépenses électorales pour cette élection partielle ont été faits en 2013.

5. Élection générale du 3 novembre 2013

- 5.1 Dès le début de la période électorale, le trésorier a affiché la liste des agents officiels des partis politiques autorisés et des candidats indépendants et l'a tenue à jour sur réception des déclarations de nominations reçues jusqu'au 4 octobre 2013 (article 394).

- 5.2 Par le fait même, toutes les fois qu'un candidat indépendant déclarait sa candidature, nous lui transmettions un calendrier l'informant de la formation offerte par un coordonnateur en financement politique du DGEQ et en plus, nous lui offrions de le rencontrer personnellement pour lui remettre de l'information additionnelle et des documents : guide de l'agent officiel du CIA, dates clés, reçus officiels, etc.
- 5.3 428 candidats représentant 13 formations politiques autorisées et 54 candidats indépendants autorisés ont brigué les suffrages le 3 novembre 2013 pour les 103 postes de la municipalité de Montréal (annexe 1).
- 5.4 Les partis, dont les candidats ont obtenu au moins 15 % des votes donnés ou qui ont été élus, deviennent éligibles au remboursement des dépenses électorales. De même, les candidats indépendants autorisés ayant obtenu 15 % des votes donnés ou ayant été élus auront droit au remboursement de leurs dépenses électorales jusqu'à concurrence de leur dette électorale plus leur contribution personnelle (annexe 1). Aucun remboursement de dépenses électorales n'a été émis en 2013.
- 5.5 Les 13 partis politiques autorisés et les 54 candidats indépendants autorisés ayant pris part à l'élection, auront jusqu'au 1^{er} février 2014 pour produire leurs rapports de dépenses électorales. Les candidats indépendants autorisés suivants ont remis leurs rapports en 2013:
- 5.5.1 Clément Sauriol;
 - 5.5.2 Dominique Grondin;
 - 5.5.3 Elizabeth Saizon;
 - 5.5.4 Henri-Paul Bernier;
 - 5.5.5 Pierre Noël;
 - 5.5.6 Martin Boyer.

6. **Autres activités**

- 6.1 L'année 2013 aura vu naître douze nouvelles formations politiques.
- Au cours de l'année 2013, la formation politique « Projet Montréal » changeait sa dénomination pour « Projet Montréal-Équipe Bergeron ».
- Au cours de l'année 2013, la formation politique « Équipe Tremblay-Union Montréal » a obtenu un retrait d'autorisation.
- Le trésorier a pris connaissance des nouvelles formations politiques ainsi que des changements intervenus au sein des partis politiques existants au cours de l'année 2013 (annexe 3).
- 6.2 Formation des trésoriers à l'Hôtel Holiday Inn Montréal-Longueuil, le 12 septembre 2013; 3 employés y ont participé. Cette rencontre avait pour objectifs :
- 6.2.1 Faire comprendre les grandes règles applicables en matière d'autorisation, de financement et de contrôle des dépenses électorales ainsi que les modifications législatives;

- 6.2.2 Situer les responsabilités respectives de chaque intervenant concerné;
- 6.2.3 Faire connaître les actions et les gestes à poser avant, pendant et après une période électorale;
- 6.2.4 Présenter les outils de travail.
- 6.3 Les reçus officiels des partis politiques autorisés ont été transmis au trésorier de la municipalité et au DGE. Dans le cas où certains partis autorisés n'en avaient émis aucun, des courriels ou des lettres nous ont été transmis.



Directeur principal et trésorier adjoint
Service des finances

Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés et des rapports des candidats indépendants autorisés

Election générale du 3 novembre 2013

| Partis politiques | Partis politiques | | | | Partis politiques | | | | Candidats indépendants | | | | |
|--------------------------------------|--|---------------------------|------------------------------------|---------------------------|--|----------------------------------|--|------------------|------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
| | Équipe Seward - Option Verdun / Montréal | Équipe Richard Bédanger | Équipe Denis Coderre pour Montréal | Équipe Dauphin Lachne | Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle | Équipe André Chamoux pour Verdun | Équipe André Vrai changement pour Montréal - Groupe Mélanie Joly | Équipe Brunet | Équipe Brunet | Équipe Brunet | Équipe Brunet | Équipe Brunet | |
| Coalition Montréal - Marcel Côté | | | | | | | | | | | | | |
| Intégrité Montréal | | | | | | | | | | | | | |
| Parti alternatif LaSalle | | | | | | | | | | | | | |
| Agent officiel | Henri Roy | François Gauthier | Alessandro De Cicco | Louis-Eggar Jean-François | Gladye Souly | Michel Foley | Jean-François Strouvens | Robert Desforges | Robert Richard | Marcel Boileau | David Sauvé | Yves Bousquet | Carole Leroux |
| Maire de Montréal | Montant maximum | 431 339,24 \$ | 12,79% | 431 339,24 \$ | 28,47% | 431 339,24 \$ | 29,15% | 42 687,24 \$ | 30,41% | 42 687,24 \$ | 28,99% | 42 687,24 \$ | 29,99% |
| | résultat | 431 339,24 \$ | | 431 339,24 \$ | | 431 339,24 \$ | | 42 687,24 \$ | | 42 687,24 \$ | | 42 687,24 \$ | |
| | Montant maximum | 42 687,24 \$ | 16,96% | 42 687,24 \$ | 23,11% | 42 687,24 \$ | 23,11% | 42 687,24 \$ | 30,41% | 42 687,24 \$ | 28,99% | 42 687,24 \$ | 29,99% |
| Conseiller de la ville | Lois-Gilles Molyneux | Marie Lemieux | 7 879,50 \$ | 7 879,50 \$ | 28,48% | 7 879,50 \$ | 28,48% | 7 879,50 \$ | 28,47% | 7 879,50 \$ | 28,47% | 7 879,50 \$ | 28,47% |
| | résultat | 7 879,50 \$ | 12,31% | 7 879,50 \$ | 28,48% | 7 879,50 \$ | 28,48% | 7 879,50 \$ | 28,47% | 7 879,50 \$ | 28,47% | 7 879,50 \$ | 28,47% |
| | Montant maximum | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | |
| | résultat | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | | 7 879,50 \$ | |
| Saut-au-Récueil | Nathalie Nyangono | Nathalie Nyangono | 7 879,50 \$ | 7 879,50 \$ | 1,07% | 7 879,50 \$ | 1,07% | 7 879,50 \$ | 1,07% | 7 879,50 \$ | 1,07% | 7 879,50 \$ | 1,07% |
| | résultat | 7 879,50 \$ | 0,88% | 7 879,50 \$ | 0,88% | 7 879,50 \$ | 0,88% | 7 879,50 \$ | 1,07% | 7 879,50 \$ | 1,07% | 7 879,50 \$ | 1,07% |
| | Montant maximum | 8 569,80 \$ | 8 569,80 \$ | 39,78% | 8 569,80 \$ | 35,39% | 8 569,80 \$ | 35,39% | 8 569,80 \$ | 35,39% | 8 569,80 \$ | 35,39% | 8 569,80 \$ |
| | résultat | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | |
| | Montant maximum | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | |
| Saint-Sulpice | Jean-Jacques Lapointe | Martin Félip Rainville | 8 569,80 \$ | 8 569,80 \$ | 6,94% | 8 569,80 \$ | 6,94% | 8 569,80 \$ | 35,39% | 8 569,80 \$ | 35,39% | 8 569,80 \$ | 35,39% |
| | résultat | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | |
| | Montant maximum | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | |
| | résultat | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | | 8 569,80 \$ | |
| Abitibi | Charal Jorg | Julie Ducharme | 8 230,20 \$ | 8 230,20 \$ | 2,84% | 8 230,20 \$ | 2,84% | 8 230,20 \$ | 29,79% | 8 230,20 \$ | 29,79% | 8 230,20 \$ | 29,79% |
| | résultat | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | |
| | Montant maximum | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | |
| | résultat | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | | 8 230,20 \$ | |
| Bordeaux-Carterville | Jean Héon | Marc Esserlatze | 8 237,70 \$ | 8 237,70 \$ | 17,75% | 8 237,70 \$ | 17,75% | 8 237,70 \$ | 48,69% | 8 237,70 \$ | 48,69% | 8 237,70 \$ | 48,69% |
| | résultat | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | |
| | Montant maximum | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | |
| | résultat | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | | 8 237,70 \$ | |
| Ajoux | Nylande Marcolin | Luis Miranda | 14 457,72 \$ | 14 457,72 \$ | 56,46% | 14 457,72 \$ | 56,46% | 14 457,72 \$ | 24,49% | 14 457,72 \$ | 24,49% | 14 457,72 \$ | 24,49% |
| | résultat | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | |
| | Montant maximum | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | |
| | résultat | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | | 14 457,72 \$ | |
| Conseiller de la ville | Charlotte Watson-Morau | Andrée Hénault | 10 641,60 \$ | 10 641,60 \$ | 64,06% | 10 641,60 \$ | 64,06% | 10 641,60 \$ | 23,63% | 10 641,60 \$ | 23,63% | 10 641,60 \$ | 23,63% |
| | résultat | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | |
| | Montant maximum | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | |
| | résultat | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | | 10 641,60 \$ | |
| Conseiller d'arrondissement | Mona Sara | Gilles Beaudry | 4 784,40 \$ | 4 784,40 \$ | 51,37% | 4 784,40 \$ | 51,37% | 4 784,40 \$ | 28,30% | 4 784,40 \$ | 28,30% | 4 784,40 \$ | 28,30% |
| | résultat | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | |
| | Montant maximum | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | |
| | résultat | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | | 4 784,40 \$ | |
| Est | Bobacour Touré | Paul-Yvon Perron | 4 506,60 \$ | 4 506,60 \$ | 51,09% | 4 506,60 \$ | 51,09% | 4 506,60 \$ | 23,62% | 4 506,60 \$ | 23,62% | 4 506,60 \$ | 23,62% |
| | résultat | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | |
| | Montant maximum | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | |
| | résultat | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | | 4 506,60 \$ | |
| Centre | Mona Mousaleem | Michelle Di Genova Zammit | 5 131,80 \$ | 5 131,80 \$ | 46,35% | 5 131,80 \$ | 46,35% | 5 131,80 \$ | 30,64% | 5 131,80 \$ | 30,64% | 5 131,80 \$ | 30,64% |
| | résultat | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | |
| | Montant maximum | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | |
| | résultat | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | | 5 131,80 \$ | |
| Côte-des-Nages - Notre-Dame-de-Grâce | Russell Copeman | Andrew Rose | 47 819,37 \$ | 47 819,37 \$ | 22,22% | 47 819,37 \$ | 22,22% | 47 819,37 \$ | 22,12% | 47 819,37 \$ | 22,12% | 47 819,37 \$ | 22,12% |
| | résultat | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | |
| | Montant maximum | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | |
| | résultat | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | | 47 819,37 \$ | |
| Conseiller de la ville | Erik Hamon | Kamala Jagathheeran | 7 050,00 \$ | 7 050,00 \$ | 18,57% | 7 050,00 \$ | 18,57% | 7 050,00 \$ | 35,72% | 7 050,00 \$ | 35,72% | 7 050,00 \$ | 35,72% |
| | résultat | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | |
| | Montant maximum | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | |
| | résultat | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | |
| Côte-des-Nages | Albert Perez | Asor Raphaël | 7 050,00 \$ | 7 050,00 \$ | 15,89% | 7 050,00 \$ | 15,89% | 7 050,00 \$ | 15,89% | 7 050,00 \$ | 15,89% | 7 050,00 \$ | 15,89% |
| | résultat | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | |
| | Montant maximum | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | |
| | résultat | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | | 7 050,00 \$ | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------|--------------|---------|-------------|--------------|-------------------------|--------|--------------|--------|--------------|-------------------------------|--------|--------------|
| Madame | Montant maximum | 8 503,80 \$ | réultat | 12,67% | 8 503,80 \$ | Yves Gignac | 29,37% | 8 503,80 \$ | 36,37% | 8 503,80 \$ | Lisa Sirignano | 21,28% | 8 503,80 \$ |
| Madame | Montant maximum | 32 758,58 \$ | réultat | 30,72% | 32 758,58 \$ | Luc Fernandez | 13,82% | 32 758,58 \$ | 13,82% | 32 758,58 \$ | Marin Boyer | 51,29% | 32 758,58 \$ |
| Conseiller de la ville | Montant maximum | 8 287,80 \$ | réultat | 19,05% | 8 287,80 \$ | Isabelle Tremblay | | 8 287,80 \$ | | 8 287,80 \$ | Richard Ryan | | 8 287,80 \$ |
| Delortier | Montant maximum | 8 834,40 \$ | réultat | 24,73% | 8 834,40 \$ | Crystal Racine | | 8 834,40 \$ | | 8 834,40 \$ | Loiselle Marivie | 58,35% | 8 834,40 \$ |
| Delortier | Montant maximum | 8 834,40 \$ | réultat | 1,84% | 8 834,40 \$ | Pierre Cousineau | | 8 834,40 \$ | | 8 834,40 \$ | Pierre Cousineau | 1,84% | 8 834,40 \$ |
| Delortier | Montant maximum | 8 834,40 \$ | réultat | 2,99% | 8 834,40 \$ | Simon Lacombe | | 8 834,40 \$ | | 8 834,40 \$ | Simon Lacombe | 2,99% | 8 834,40 \$ |
| Jeanne-Mance | Montant maximum | 8 065,20 \$ | réultat | 8 065,20 \$ | 8 065,20 \$ | Alex Norris | | 8 065,20 \$ | | 8 065,20 \$ | Joao Neves | 2,49% | 8 065,20 \$ |
| Jeanne-Mance | Montant maximum | 8 065,20 \$ | réultat | 7,38% | 8 065,20 \$ | André Picard | | 8 065,20 \$ | | 8 065,20 \$ | Christine Gosselin | 48,93% | 8 065,20 \$ |
| Rivière-des-Fratries | Montant maximum | 39 823,58 \$ | réultat | 15,77% | 39 823,58 \$ | Michel Taylor | | 39 823,58 \$ | | 39 823,58 \$ | Romeo Della Valle | 18,30% | 39 823,58 \$ |
| Conseiller de la ville | Montant maximum | 10 781,70 \$ | réultat | 28,56% | 10 781,70 \$ | Caroline Bourgeois | | 10 781,70 \$ | | 10 781,70 \$ | Paul Therrien | 20,58% | 10 781,70 \$ |
| Pointe-aux-Trembles | Montant maximum | 9 230,70 \$ | réultat | 18,87% | 9 230,70 \$ | Cindy Leclerc | | 9 230,70 \$ | | 9 230,70 \$ | Hugues Surprenant | 21,10% | 9 230,70 \$ |
| Rivière-des-Fratries | Montant maximum | 9 330,30 \$ | réultat | 15,62% | 9 330,30 \$ | Milo Barone | | 9 330,30 \$ | | 9 330,30 \$ | Jeffrey Scott Litchman | 16,65% | 9 330,30 \$ |
| Conseiller d'arrondissement | Montant maximum | 10 781,70 \$ | réultat | 10,78% | 10 781,70 \$ | Manuel Guedes | | 10 781,70 \$ | | 10 781,70 \$ | Tomy-Richard Lebeur-Mc Gregor | 14,66% | 10 781,70 \$ |
| La Pointe-aux-Fratries | Montant maximum | 9 230,70 \$ | réultat | 24,70% | 9 230,70 \$ | Gilles Dézail | | 9 230,70 \$ | | 9 230,70 \$ | Audrey Beaujolour | 24,70% | 9 230,70 \$ |
| Rivière-des-Fratries | Montant maximum | 9 330,30 \$ | réultat | 58,39% | 9 330,30 \$ | Nathalie Pierre-Antoine | | 9 330,30 \$ | | 9 330,30 \$ | Steven Hombrados | 8,85% | 9 330,30 \$ |
| Madame | Montant maximum | 48 765,42 \$ | réultat | 13,28% | 48 765,42 \$ | Jean Saint-Louis | | 48 765,42 \$ | | 48 765,42 \$ | François W Corbeau | 58,47% | 48 765,42 \$ |
| Conseiller de la ville | Montant maximum | 9 415,20 \$ | réultat | 17,09% | 9 415,20 \$ | Marie-Thérèse Alsai | | 9 415,20 \$ | | 9 415,20 \$ | Michel Da Fonte | 13,74% | 9 415,20 \$ |
| Etienne-Desmarceaux | Montant maximum | 8 891,70 \$ | réultat | 11,08% | 8 891,70 \$ | Delphine Velasco | | 8 891,70 \$ | | 8 891,70 \$ | Jacques Monette | 16,34% | 8 891,70 \$ |
| Vieux-Rosemont | Montant maximum | 9 476,40 \$ | réultat | 11,02% | 9 476,40 \$ | Marin Papineau | | 9 476,40 \$ | | 9 476,40 \$ | Madriellen May | 16,34% | 9 476,40 \$ |
| Marie-Victorin | Montant maximum | 8 709,30 \$ | réultat | 22,11% | 8 709,30 \$ | Jean Therrien | | 8 709,30 \$ | | 8 709,30 \$ | Françoise Stanton | 34,50% | 8 709,30 \$ |
| Madame | Montant maximum | 29 442,54 \$ | réultat | 8,75% | 29 442,54 \$ | François Ghali | | 29 442,54 \$ | | 29 442,54 \$ | Alan De Sousa | 53,52% | 29 442,54 \$ |

VILLE DE MONTRÉAL
PRODUCTION DES RAPPORTS FINANCIERS ANNUELS DES PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS
EXERCICE 2012

ANNEXE 2

| FRAIS DE VÉRIFICATION | | | RAPPORT FINANCIER | | | NOM DU PARTI POLITIQUE |
|---|----------------------|---------------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------------|--|
| Date du remboursement | Montant remboursé | Montant des honoraires | Date de production | Date limite de production | Représentant officiel | |
| 2013-04-08 | \$ 3 000,00 | \$ 57 488,00 | 2013-03-28 | 2013-04-01 | Marc A. Deschamps | Equipe Tremblay-Union Montréal |
| 2013-05-27 | \$ 3 000,00 | \$ 15 090,47 | 2013-03-28 | 2013-04-01 | Guillaume Benoit- Gagné | Equipe Harel-Vision Montréal |
| 2013-07-18 | \$ 3 000,00 | \$ 7 875,79 | 2013-04-02 | 2013-04-01 | Carole LeRoux | Projet Montréal |
| 2013-04-10 | \$ 3 000,00 | \$ 3 449,25 | 2013-03-26 | 2013-04-01 | Jeremy Somers | Equipe Louise O'Sullivan-Parti Montréal-Ville-Marie |
| n'est pas éligible au remboursement | | | 2013-03-28 | 2013-04-01 | Gilles Prud'Homme | Renouveau municipal de Montréal |
| n'est pas éligible au remboursement; rapport de fermeture du parti | | | 2012-11-15 | 2013-04-01 | Marika Szendrei | Equipe Bedard-Fierte Montréal |
| n'est pas éligible au remboursement | | | 2013-02-05 | 2013-04-01 | Nazia Hossain Islam | Parti ethnique de Montréal |

1 : Selon l'article 490 de La loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le trésorier rembourse aux partis politiques autorisés, sur le fonds général de la municipalité, les frais de vérification (vérificateur indépendant) des rapports financiers, jusqu'à concurrence de 3 000,00 \$.

Selon l'article 488 de La loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les partis politiques autorisés éligibles au remboursement doivent avoir recueilli des recettes supérieures à 5 000,00 \$.

VILLE DE MONTRÉAL
SITUATION DES PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS EN 2013

| AU 1ER JANVIER 2013 | | AU 31 DECEMBRE 2013 | |
|-----------------------|---|---|------------------------|
| NOM DU PARTI | Parti ethnique de Montréal | Parti ethnique de Montréal | |
| DATE D'AUTORISATION | 17 septembre 2009 | 17 septembre 2009 | |
| CHEF DU PARTI | Hossain Monir | Hossain Monir | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Nazia Hossain Islam | Nazia Hossain Islam | |
| AGENT OFFICIEL | Nazia Hossain Islam | Nazia Hossain Islam | |
| NOM DU PARTI | | Coalition Montréal-Marcel Côté | |
| DATE D'AUTORISATION | | 30 août 2013 | |
| CHEF DU PARTI | | Marcel Côté | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | | Henri Roy | |
| AGENT OFFICIEL | | Henri Roy | |
| NOM DU PARTI | | Intégrité Montréal | |
| DATE D'AUTORISATION | | 30 septembre 2013 | |
| CHEF DU PARTI | | Michel Brûlé | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | | François Gauthier | |
| AGENT OFFICIEL | | François Gauthier | |
| NOM DU PARTI | Projet Montréal | Projet Montréal-Équipe Bergeron | |
| DATE D'AUTORISATION | 28 mai 2004 | 28 mai 2004 | |
| CHEF DU PARTI | Richard Bergeron | Richard Bergeron | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Carole Leroux | Carole Leroux | |
| AGENT OFFICIEL | Carole Leroux | Carole Leroux | |
| NOM DU PARTI | Renouveau municipal de Montréal | Renouveau municipal de Montréal | |
| DATE D'AUTORISATION | 1er septembre 2009 | 1er septembre 2009 | |
| CHEF DU PARTI | Michelle Allaire | Michelle Allaire | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Gilles Prud'homme | Gilles Prud'homme | |
| AGENT OFFICIEL | Gilles Prud'homme | Gilles Prud'homme | |
| NOM DU PARTI | | Parti alternatif LaSalle Alternative Party | |
| DATE D'AUTORISATION | | 30 septembre 2013 | |
| CHEF DU PARTI | | Michael Vadacchino | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | | Alessandro De Ciccio | |
| AGENT OFFICIEL | | Alessandro De Ciccio | |
| NOM DU PARTI | Équipe Harel - Vision Montréal | Équipe Harel - Vision Montréal | |
| DATE D'AUTORISATION | 19 avril 1994 | 19 avril 1994 | |
| CHEF DU PARTI | Louise Harel | Louise Harel | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Guillaume Benoit-Gagné | Guillaume Benoit-Gagné | |
| AGENT OFFICIEL | Guillaume Benoit-Gagné | Guillaume Benoit-Gagné | |
| NOM DU PARTI | Équipe Louise O'Sullivan - Parti Montréal - Ville-Marie | Équipe Louise O'Sullivan - Parti Montréal - Ville-Marie | |
| DATE D'AUTORISATION | 31 mai 2005 | 31 mai 2005 | |
| CHEF DU PARTI | Louise O'Sullivan | Louise O'Sullivan | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Jeremy Somers | Jeremy Somers | |
| AGENT OFFICIEL | Jeremy Somers | Jeremy Somers | |
| NOM DU PARTI | Équipe Tremblay-Union Montréal | | |
| DATE D'AUTORISATION | 31 décembre 2008 | | |
| CHEF DU PARTI | Richard Deschamps (intérimaire) | | |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Marc A. Deschamps | | |
| AGENT OFFICIEL | Marc A. Deschamps | | |
| | | | retrait d'autorisation |

| | |
|-----------------------|--|
| NOM DU PARTI | Vrai changement pour montréal-Groupé |
| DATE D'AUTORISATION | Mélanie Joly |
| CHEF DU PARTI | 4 septembre 2013 |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Mélanie Joly |
| AGENT OFFICIEL | Louis-Edgar Jean-François Louis-Edgar Jean-François |
| NOM DU PARTI | Équipe Andrée Champoux pour Verdun |
| DATE D'AUTORISATION | 19 septembre 2013 |
| CHEF DU PARTI | Andrée Champoux |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Gladys Scully |
| AGENT OFFICIEL | Gladys Scully |
| NOM DU PARTI | Équipe Anjou |
| DATE D'AUTORISATION | 14 août 2013 |
| CHEF DU PARTI | Luis Miranda |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Michel Foisy |
| AGENT OFFICIEL | Michel Foisy |
| NOM DU PARTI | Équipe Barde Team-Pro Action LaSalle |
| DATE D'AUTORISATION | 7 août 2013 |
| CHEF DU PARTI | Manon Barbe |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Jean-François Strouvens |
| AGENT OFFICIEL | Jean-François Strouvens |
| NOM DU PARTI | Équipe Dauphin Lachine |
| DATE D'AUTORISATION | 22 juillet 2013 |
| CHEF DU PARTI | Glaude Dauphin |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Robert Desforges |
| AGENT OFFICIEL | Robert Desforges |
| NOM DU PARTI | Équipe Denis Coderre pour Montréal |
| DATE D'AUTORISATION | 23 mai 2013 |
| CHEF DU PARTI | Denis Coderre |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Robert Richard |
| AGENT OFFICIEL | Normand Bergeron |
| NOM DU PARTI | Équipe Richard Bélanger |
| DATE D'AUTORISATION | 4 septembre 2013 |
| CHEF DU PARTI | Richard Bélanger |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Marcel Boileau |
| AGENT OFFICIEL | Marcel Boileau |
| NOM DU PARTI | Équipe Savard-Option Verdun/Montréal |
| DATE D'AUTORISATION | 25 septembre 2013 |
| CHEF DU PARTI | André Savard |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | David Sauvé |
| AGENT OFFICIEL | David Sauvé |
| NOM DU PARTI | Équipe Conservons Outremont |
| DATE D'AUTORISATION | 19 septembre 2013 |
| CHEF DU PARTI | Marie Cinq-Mars |
| REPRÉSENTANT OFFICIEL | Yves Bousquet |
| AGENT OFFICIEL | Yves Bousquet |

**PRODUCTION DES RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES DES PARTIS POLITIQUES
ET DES CANDIDATS INDÉPENDANTS AUTORISÉS**

ÉLECTION PARTIELLE DU 11 NOVEMBRE 2012

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

DATE LIMITE DE PRODUCTION: 9 FÉVRIER 2013

| Nom de chaque candidat (parti ou candidat indépendant autorisé) | Date de production | Limite de dépenses électorales* | Montant du remboursement maximum prévu | Dépenses effectuées et autorisées | Montant remboursé dans l'année | Date du remboursement |
|---|--------------------|------------------------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| Equipe Tremblay-Union Montréal | 7 février 2013 | 13 116,00 \$ | 6 558,00 \$ | 11 963,77 \$ | 5 898,87 \$ | 16 août 2013 |
| Projet Montréal | 31 janvier 2013 | 13 116,00 \$ | 6 558,00 \$ | 9 238,47 \$ | 4 422,31 \$ | 27 février 2013 |
| Equipe Harel-Vision Montréal | 6 février 2013 | 13 116,00 \$ | 6 558,00 \$ | 7 264,32 \$ | 3 632,16 \$ | 22 février 2013 |

Article 15.01

Déclaration relative au décès de Frédéric Back

Ce document vous sera livré ultérieurement.

Déclaration

Séance du conseil municipal du 27 janvier 2014

Article 15.02

Déclaration relative au décès d'Edgar Miles Bronfman (père)

Attendu que le décès d'Edgar Miles Bronfman est survenu le 21 décembre 2013;

Attendu qu'il est le fils de Saidye Rosner Bronfman et du prolifique industriel Samuel Bronfman, fondateur de la Corporation des distillateurs de Montréal devenue Seagram Ltée, et que ses parents ont mis sur pied la fondation familiale Bronfman, l'une des plus importantes en matière d'octroi de bourses privées;

Attendu que son leadership et son sens des affaires incontestés ont largement contribué et continue de contribuer à la prospérité de Montréal;

Attendu que ce grand philanthrope a servi toute sa vie le développement de Montréal, ville de savoir et Montréal, métropole culturelle, par la poursuite de la longue tradition de mécénat de la famille Bronfman dans le monde des arts, universitaires et pour les gens dans le besoin;

Attendu qu'en tant que défenseur infatigable des droits des Juifs, il a présidé le Congrès juif mondial pendant près de 30 ans, a travaillé sans relâche pour l'avancement des droits des Juifs de Montréal et a été un meneur incontesté de la diaspora juive dans le monde;

Attendu que sa détermination, son courage et son engagement ont contribué à faire plier le gouvernement soviétique sur les droits accordés à la communauté juive russe et qu'il a mené la charge pour forcer les banques suisses à restituer leurs biens aux familles des victimes de la Shoah;

Attendu que sa lutte pour les droits des Juifs lui a valu la médaille présidentielle de la liberté, la plus haute distinction civile aux États-Unis des mains de Bill Clinton et l'a élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur en France;

Attendu l'importance de son rôle dans le combat contre la discrimination raciale et la promotion de la justice sociale;

Attendu son ardente défense des droits de l'homme et de sa dignité;

Attendu son profond engagement à aider la société à vivre en harmonie;

Attendu son sens universel de recouvrer et de maintenir la paix dans le monde;

Attendu sa générosité et sa conviction profonde de créer un monde meilleur;

Attendu son attachement à la terre d'accueil de sa famille et son caractère magnanime, il a aidé les Montréalaises et les Montréalais à vivre mieux;

Attendu qu'Edgar Miles Bronfman a beaucoup donné à Montréal;

Il est proposé par Denis Coderre

Appuyé par

Que les membres du conseil municipal, au nom des Montréalaises et Montréalais, adressent à la famille Bronfman, à leurs proches et à la communauté juive montréalaise, leurs plus sincères condoléances à l'occasion du décès du Grand Montréalais et Grand citoyen du monde que fut Edgar Miles Bronfman.

Déclaration

Séance du conseil municipal du 27 janvier 2014

Article 15.03

Déclaration recommandant à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de réviser la gouvernance de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

Attendu que le Gouvernement du Québec n'a pas donné suite aux recommandations élaborées sur la gouvernance résultant de la rencontre du 4 février 2010 du Comité de travail des élus sur le financement et la gouvernance du transport collectif métropolitain de la CMM;

Attendu que la Ville de Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal ont à maintes reprises demandé au gouvernement du Québec de revoir la gouvernance du transport en commun métropolitain;

Attendu que le modèle actuel de gouvernance métropolitaine des transports en commun est fragmenté et trop d'acteurs sont impliqués dans le processus de planification et de décision, ce qui se traduit par des retards répétés dans la réalisation des projets;

Attendu que le modèle actuel de gouvernance ne permet pas d'établir une vision globale et régionale de la planification des transports en commun;

Attendu que le modèle actuel de gouvernance ne permet pas aux élus municipaux d'exercer pleinement et efficacement leurs responsabilités en matière de planification du transport en commun métropolitain.

Attendu que les enjeux de gestion de l'AMT se traduisent par une hausse importante du déficit des trains de banlieue et des équipements métropolitains, par l'appropriation d'une part croissante des remises gouvernementales pour le financement de leur déficit d'exploitation et pour les frais de fonctionnement de l'AMT;

Attendu que l'AMT est à la fois juge et partie, puisqu'elle assure le rôle de fiduciaire de ressources métropolitaines, qu'elle assure la répartition de ces dernières et qu'elle se voit responsable de la tarification métropolitaine, tout comme à la fois elle est responsable de l'exploitation des trains de banlieue et des équipements métropolitains;

Attendu que l'adoption de la Politique québécoise de mobilité durable par le gouvernement du Québec est attendue incessamment ainsi que les modifications appropriées à la Loi sur l'AMT;

Attendu que le Plan de transport 2008 adopté par le Conseil d'agglomération propose un mécanisme de gouvernance à mettre en place pour donner aux élus régionaux de la CMM la responsabilité du transport en commun métropolitain;

Attendu que la Ville de Montréal réitère ces orientations établies dans le Plan de transport 2008;

Il est proposé par Denis Coderre

Appuyé par

Que le conseil municipal de la Ville de Montréal recommande à la Communauté métropolitaine de Montréal de déposer d'ici le printemps 2014 au gouvernement du Québec un nouveau modèle de gouvernance accordant à la CMM les pleines responsabilités de la planification, de la mise en priorité des grands projets, de la coordination des services et de la gestion de l'ensemble des sources de financement du transport collectif métropolitain.

Article 15.04

Déclaration pour le maintien des investissements et l'amélioration des programmes du gouvernement du Québec en matière d'habitation et de logement social et communautaire

Ce document vous sera livré ultérieurement.

Article 15.05

Déclaration relative au décès de Francine Lalonde

Ce document vous sera livré ultérieurement.

Article 15.06

Déclaration demandant au gouvernement fédéral un nouveau plan à long terme pour le logement

Ce document vous sera livré ultérieurement.

PROCLAMATION

Séance du conseil municipal du 27 janvier 2014 2013

Article 15.07

Février, Mois de l'histoire des Noirs

ATTENDU QUE le Mois de l'histoire des Noirs rappelle la présence historique des communautés noires et de leur apport à l'édification de la société montréalaise et québécoise;

ATTENDU QUE le Mois de l'histoire des Noirs constitue un événement annuel important qui favorise le rapprochement avec l'ensemble des citoyens montréalais et québécois;

ATTENDU QUE le 30 janvier 2014 représente la journée officielle du lancement de la 23^e édition du Mois de l'histoire des Noirs au hall d'honneur de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE l'édition 2014 du Mois de l'histoire des Noirs est placée sous le thème : « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » tiré d'une citation de Nelson Mandela;

ATTENDU QUE l'édition 2014 rend hommage à un grand humaniste et défenseur des droits de l'homme, Nelson Mandela ;

ATTENDU QU'une exposition intitulée « Nelson Mandela – A Long Walk To Freedom » sera présentée au hall d'honneur de l'hôtel de ville dans le cadre de la présente édition du Mois de l'histoire des Noirs.

Il est proposé par **Dimitrios (Jim) Beis**
et appuyé par **Denis Coderre**

QUE le conseil municipal proclame février 2014 le Mois de l'histoire des Noirs et souligne la 23^e édition du Mois de l'histoire des Noirs, par la reconnaissance de la contribution des Montréalaises et Montréalais issus des communautés noires au développement de Montréal ;

Et les invite à participer aux différentes initiatives et activités qui se dérouleront durant tout le mois de février.

Article 15.08

Déclaration honorant la mémoire de Mme Claire Bourgie

Ce document vous sera livré ultérieurement.

Déclaration

Séance du conseil municipal du 27 janvier 2014

Article 15.09

Déclaration pour saluer la carrière exceptionnelle de Anthony Calvillo

Attendu l'annonce par Anthony Calvillo de sa retraite après 19 saisons dans la Ligue canadienne de football (LCF) ;

Attendu qu'il est devenu en 2011 le passeur le plus prolifique de l'histoire du football professionnel avec 72 382 verges ;

Attendu qu'il a participé à remporter la Coupe Grey en 2002, 2009 et 2010, qu'il a été déclaré le joueur le plus utile de la Coupe Grey en 2002, Joueur par excellence de la LCF en 2003, 2008 et 2009, qu'il a fait partie de l'équipe Étoiles de la LCF en 2002, 2003, 2008 et 2009 ;

Attendu qu'il a été déclaré Choix des fans en 2004;

Attendu qu'il était le quart-arrière étoile des Alouettes de Montréal et qu'il réside avec sa famille à Montréal depuis plusieurs années et qu'il compte y demeurer;

Attendu qu'il a fait preuve d'un courage exceptionnel tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie personnelle;

Attendu que la famille Calvillo a mis à profit sa notoriété pour amasser des fonds permettant la rénovation de la salle familiale de l'unité des malades hospitalisés en hématologie-oncologie de l'Hôpital Royal-Victoria;

Il est proposé

Dimitrios (Jim) Beis

Appuyé

De saluer la brillante carrière d'Anthony Calvillo, de lui souhaiter de réaliser ses rêves et de vivre longtemps et heureux à Montréal.

**Dossier # : 1130634003**

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif «CENTRE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST», à des fins de construction résidentielle, un terrain vague situé entre les rues Lacasse et Beaudoin, au nord de la rue Notre-Dame Ouest, constitué du lot 5 210 742 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, pour la somme de 28 334 \$ plus les taxes, si applicables et fermer, préalablement, comme domaine public toute emprise de rue pouvant être incluse dans le lot 5 210 742. |

Je recommande :

1. de fermer comme domaine public et de retirer du registre tenu à cette fin toute emprise de rue contenue dans le lot 5 210 742 qui est identifiée par les lettres ~ABCDJHGA~ (article 1) sur le plan N-74 Saint-Henri, préparé par madame Noémie Plante, arpenteuse-géomètre, le 28 mars 2013, minute 96, selon le dossier 21194-1 du greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville du Service des infrastructures, transport et environnement;
2. d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif «CENTRE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST», à des fins de construction résidentielle, un terrain vague d'une superficie de 421,4 m², situé entre les rues Lacasse et Beaudoin, au nord de la rue Notre-Dame Ouest, constitué du lot 5 210 742 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, pour la somme de 28 334 \$ plus les taxes, si applicables;
3. d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que l'organisme à but non lucratif «CENTRE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST» démontre qu'il a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis pour la réalisation de son

projet;

4. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Danielle CÉCILE **Le** 2014-01-08 16:20

Signataire :

Danielle CÉCILE

Directrice - habitation
Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation

IDENTIFICATION

Dossier # :1130634003

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif «CENTRE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST», à des fins de construction résidentielle, un terrain vague situé entre les rues Lacasse et Beaudoin, au nord de la rue Notre-Dame Ouest, constitué du lot 5 210 742 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, pour la somme de 28 334 \$ plus les taxes, si applicables et fermer, préalablement, comme domaine public toute emprise de rue pouvant être incluse dans le lot 5 210 742. |

CONTENU

CONTEXTE

En 2008, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Le Sud-Ouest a mis à la disposition de l'organisme à but non lucratif «CENTRE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST» (CEGECOM) un terrain vague, d'une superficie de 421,4 m², localisé entre les rues Lacasse et Beaudoin, au nord de la rue Notre-Dame Ouest, constitué du lot 5 210 742, afin de lui permettre d'y ériger un projet de construction résidentiel devant compter douze logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme gouvernemental AccèsLogis. Ce programme est administré par la Direction de l'habitation sur le territoire de l'agglomération, à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec..

Le présent dossier décisionnel est à l'effet d'approuver la vente de ce terrain à CEGECOM, pour fins de développement résidentiel et de fermer, préalablement, comme domaine public, toute emprise de rue pouvant être incluse dans le lot 5 210 742.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA13 220310 (2013-07-02) à l'effet de fermer comme domaine public et de retirer du registre tenu à cette fin toute emprise de parc contenue dans le lot 5 210 742 qui est identifiée par les lettres ~GHJEFG~ (article 2) sur le plan N-74 Saint-Henri, préparé par madame Noémie Plante, arpenteure-géomètre, le 28 mars 2013, minute 96, selon le dossier 21194-1 du greffe commun des arpenteurs-géomètres du Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal.

CG13 0088 (2013-03-21) à l'effet d'adopter le «*Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un immeuble résidentiel destiné à une clientèle en réinsertion sociale sur le lot 3 653 663 et une partie du lot 1 573 049 .*» - RCG 13-002 (emplacement aujourd'hui constitué du lot 5 210 742).

D1120941045 (2013-01-10) à l'effet d'approuver le projet de remplacement des lots 1 573 049 et 3 653 663 du cadastre du Québec, situés au nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Lacasse et Beaudoin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, afin de créer les lots 5 210 741 (pour fins de rue) et 5 210 742 (pour fins de vente).

CE02 0095 (2002-02-20) à l'effet d'approuver le plan de mise en oeuvre de l'opération Solidarité 5 000 logements ainsi que la *Politique de vente des terrains municipaux* .

DESCRIPTION

Il s'agit d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif «CENTRE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST» un terrain vague, d'une superficie de 421,4 m², constitué du lot 5 210 742 du cadastre du Québec, pour la somme de 28 334 \$ plus les taxes, si applicables et de fermer comme domaine public et retirer du registre tenu à cette fin toute partie d'emprise de rue pouvant être incluse dans le lot 5 210 742. Comme une partie du lot 5 210 742 est inscrite au registre du domaine public comme «rue», elle devra en être distraite préalablement à la vente puisque la Ville ne peut vendre son domaine public. L'instance compétente en pareille matière est le conseil municipal. Le prix de vente est conforme à la *Politique de cession des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires* telle qu'adoptée par le comité exécutif le 20 février 2002 (CE02 0095).

L'organisme s'engage à ériger et à occuper, conformément à la réglementation applicable à ce terrain, un bâtiment résidentiel de 12 logements dont la construction devrait débuter à la suite de la signature de l'acte de vente et être complétée au plus tard 12 mois après cette même date.

Étant donné qu'un réseau de télécommunication en aérien et souterrain est présent sur une partie du lot 5 210 742, la Ville devra créer, à même l'acte de vente, une servitude à des fins de télécommunication sur cette partie de lot. Le lot vendu sera ainsi grevé d'une servitude d'utilités publiques. Cette servitude est indiquée au plan N-74 Saint-Henri, préparé par Noémie Plante, arpenteur-géomètre, le 28 mars 2013 sous le numéro 96 de ses minutes.

JUSTIFICATION

La Direction de l'habitation recommande la vente de ce terrain pour les motifs suivants:

- elle est appuyée par l'arrondissement qui a confirmé son affectation pour du logement social en demandant au conseil de l'agglomération de Montréal d'adopter le «*Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un immeuble résidentiel destiné à une clientèle en réinsertion sociale sur le lot 3 653 663 et une partie du lot 1 573 049*» (RCG 13-002);
- le projet de construction proposé par le CEGECOM sera réalisé dans le cadre du programme de subvention AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et l'engagement définitif de la subvention est prévu pour le mois de janvier 2014.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La valeur marchande du terrain, telle qu'établie le 18 décembre 2012 par la Direction des stratégies et transactions immobilières est de 385 000 \$ pour une superficie de 421,4 m² (913,62 \$ / m²).

Selon la *Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires*, telle qu'adoptée par le comité exécutif le 20 février 2002, le prix de vente des terrains est fixé à 50 % de la valeur marchande, mais avec un plafonnement de 5 000 \$ par logement pour les projets destinés aux personnes ayant besoin d'aide et d'assistance (volet 3 du programme AccèsLogis). À 50 % de la valeur marchande, le prix de vente serait de 192 500\$. Dans le cas présent, comme c'est le plafond de 5 000 \$ par logement qui s'applique, le prix de vente serait de 60 000 \$ (5 000 \$ / logement x 12 unités). Mais, de ce prix sont déduits, le cas échéant, les coûts reliés aux travaux de décontamination et à ceux engendrés par les contraintes géotechniques des sols.

Le terrain est contaminé, mais ne présente pas de déficience géotechnique. Les coûts pour la réhabilitation des sols de l'immeuble ont été estimés à environ 46 437 \$. Ces coûts sont des coûts nets, c'est-à-dire qu'ils comprennent toutes les taxes et les ajustements de ristourne et ils ont été validés par la Direction de l'habitation. Conséquemment, le prix de vente serait de 13 563 \$ (60 000 \$ - 46 437 \$), mais étant donné qu'un terrain municipal ne peut être vendu à un prix inférieur à sa valeur aux livres, à moins que la perte ne soit assumée par le service requérant, le prix de vente du lot 5 210 742 est établi à 28 334 \$, soit sa valeur aux livres actuelle. Conséquemment, le montant forfaitaire accordé pour la réhabilitation des sols de l'immeuble ne pourra excéder 31 666 \$ même si l'estimation des coûts pour une telle réhabilitation est de 46 437 \$. Si les coûts réels de réhabilitation des sols dépassent le montant de déduction forfaitaire accordé de 31 666 \$, ceux-ci seront totalement à la charge de l'organisme acheteur.

| Prix de vente du lot 5 210 742 | |
|--|---|
| Prix de vente selon la politique | 60 000 \$ (12 logements x 5 000 \$ / logement) |
| Moins surcoûts géotechniques | 0 \$ (aucune déficience géotechnique) |
| Moins coûts de réhabilitation des sols | 31 666 \$ (montant forfaitaire maximum accordé) |
| Prix de vente ajusté | 28 334 \$ (valeur aux livres) |

Attendu que l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis aura été confirmé au moment de la signature de l'acte, ce dernier ne comporte aucune clause résolutoire. Comme le prix de vente ajusté comporte une réduction forfaitaire pour la réhabilitation environnementale du terrain, l'acte ne comporte aucune clause d'ajustement du prix de vente.

Le coût de réalisation de ce projet de logements sociaux et communautaires est estimé à plus de 1 795 700 \$ et sa valeur au rôle, qui pourrait être de l'ordre de 1 080 000 \$, devrait générer des retombées fiscales d'environ 8 511 \$ annuellement au seul chapitre de la taxe foncière générale (taux de 2013).

Le produit de la vente de 28 334 \$, ainsi que la valeur aux livres, seront comptabilisés au budget de fonctionnement de la Direction des stratégies et transactions immobilières aux comptes budgétaires suivants:

- **Cession- propriétés destinées à la revente- Arrondissement Le Sud-Ouest**
- **Coût d'acquisition des propriétés destinées à la revente**

Toutefois, étant donné que l'encadrement relatif au partage des revenus de vente n'est pas

encore approuvé, les éventuelles règles de partage seront appliquées rétroactivement à la présente transaction.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La vente de ce terrain municipal au groupe CEGECOM permettra la construction de logements sociaux destinés à une clientèle en réinsertion sociale. Le développement de ce terrain permettra la consolidation de la trame urbaine ainsi que l'utilisation des infrastructures municipales et installations communautaires déjà en place ou à proximité.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La vente de ce terrain permettra la construction d'un bâtiment comprenant 12 logements sociaux. Le projet est attendu par le groupe depuis déjà longtemps et permettra aux futurs résidents de stabiliser leurs parcours résidentiels. Il générera également des taxes foncières, estimés à environ 8 511 \$ annuellement, pour la Ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il y a lieu de noter que des opérations de communication seront prévues, lors de l'inauguration du projet, conformément au protocole signé entre la Ville et la SHQ pour le programme AccèsLogis. Ce protocole prévoit notamment que les communiqués émis fassent l'objet d'une double validation, à la Ville et à la SHQ.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Engagement définitif de la subvention : janvier 2014

- Début des travaux : avril 2014
- Livraison : avril 2015

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme à la Charte (L.R.Q., c. C-11.4), aux encadrements administratifs, à la *Politique de gestion contractuelle* de la Ville ainsi qu'à la *Politique de vente des terrains municipaux* pour fins de logements sociaux et communautaires (CE02 0095 du 20 février 2002).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières (Sylvie DESJARDINS)

Avis favorable avec commentaires :
Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Julie NADON)

Avis favorable avec commentaires :
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières (Dominique BALLO)

Avis favorable avec commentaires :

Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures (Sylvie BLAIS)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Daphney ST-LOUIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julia DAVIES
Conseiller(ere) en aménagement- c/e

ENDOSSÉ PAR

Bernard CYR
Chef de division

Date d'endos. : 2013-05-01

Dossier # :1130634003



Dossier # : 1130634007

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif « Un toit en ville » un terrain vacant localisé du côté ouest de la rue de Bullion et au sud de la rue Sainte-Catherine, constitué du lot 2 160 697 du cadastre du Québec, pour la somme de 117 757,25 \$ plus les taxes applicables. |

Je recommande :

1. d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif « Un toit en ville » un terrain vague, d'une superficie d'environ 438 m², localisé du côté ouest de la rue de Bullion et au sud de la rue Sainte-Catherine, constitué du lot 2 160 697 du cadastre du Québec, pour la somme de 117 757,25 \$ plus les taxes applicables;
2. d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que l'organisme à but non lucratif « Un toit en ville » démontre qu'il a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis pour la réalisation de son projet;
3. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Danielle CÉCILE **Le** 2014-01-08 16:20

Signataire :

Danielle CÉCILE

Directrice - habitation
Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation

IDENTIFICATION

Dossier # :1130634007

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif « Un toit en ville » un terrain vacant localisé du côté ouest de la rue de Bullion et au sud de la rue Sainte-Catherine, constitué du lot 2 160 697 du cadastre du Québec, pour la somme de 117 757,25 \$ plus les taxes applicables. |

CONTENU

CONTEXTE

Le 31 octobre 2012, le comité exécutif a confirmé la mise en réserve d'un terrain municipal situé sur la rue de Bullion entre les rues Sainte-Catherine et Charlotte dans l'arrondissement de Ville-Marie et ce, en vue de sa vente ultérieure pour la construction de logements sociaux et communautaires. L'organisme à but non lucratif (OBNL) en habitation « Un toit en ville » y vise la construction de 21 logements dans le cadre du programme gouvernemental AccèsLogis. Ce programme est administré par la Direction de l'habitation sur le territoire de l'agglomération, à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Le présent dossier vise la vente de ce terrain, soit le lot 2 160 697 d'une superficie d'environ 438 m², à l'OBNL «Un toit en ville », pour la somme de 117 757,25 \$ plus les taxes applicables.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA12 240694 (2012-12-04) à l'effet d'approuver l'entente avec la Corporation d'habitation Jeanne-Mance concernant l'occupation d'une parcelle de terrain à des fins de jardin communautaire pour une période de dix ans moins un jour.

CE12 1807 (2012-10-31) à l'effet de réserver quatre terrains municipaux dans différents arrondissements, et ce, pour des ventes éventuelles permettant la construction de logements sociaux et communautaires dont notamment le lot 2 160 697 du cadastre du Québec situé sur la rue de Bullion au sud de la rue Sainte-Catherine dans l'arrondissement de Ville-Marie et d'abroger la résolution CE10 0411.

CE10 0411 (2010-03-30) à l'effet de recommander au conseil municipal d'approuver la vente du lot 2 160 697 à la compagnie 9159-9092 Québec inc.

CE02 0095 (2002-02-20) à l'effet d'approuver le plan de mise en oeuvre de l'Opération

Solidarité 5 000 logements ainsi que la *Politique de vente des terrains municipaux* à mettre en contribution dans le cadre de l'opération.

DESCRIPTION

Le terrain, soit le lot 2 160 697, d'une superficie d'environ 438 m², est situé au nord de la rue Charlotte et a front sur les rues Berger et De Bullion dans l'arrondissement de Ville-Marie (ci-après l'« Immeuble »). Cet Immeuble est actuellement utilisé comme jardin communautaire et l'entente avec l'organisme bénévole qui en assure l'exploitation prendra fin le 31 mars 2014. En mars 2010, le comité exécutif avait approuvé la vente de cet emplacement à la compagnie 9159-9092 Québec inc, pour la construction d'un projet résidentiel privé. Il n'y a eu aucune suite donnée à cette résolution et conséquemment la résolution a été abrogée par le comité exécutif en octobre 2012 (CE12 1807).

L'OBNL « Un toit en ville » s'engage, dans un délai maximum de 24 mois suivant la signature de l'acte de vente, à compléter la construction d'un bâtiment résidentiel de 21 logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme gouvernemental « AccèsLogis », dont le coût de réalisation est évalué à 3 623 579 \$, le tout en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Les travaux de construction seront réputés complétés lorsque le bâtiment sera totalement fermé, c'est-à-dire lorsque la toiture, les portes, les fenêtres ainsi que le revêtement extérieur auront été installés.

JUSTIFICATION

Pour permettre la réalisation du projet résidentiel, les jardins communautaires (14 jardinets) seront réaménagés, par l'arrondissement Ville-Marie, sur le site des Habitations Jeanne-Mance. Ce nouvel emplacement est situé à proximité des jardins actuels et une entente entre l'arrondissement et la Corporation d'habitation Jeanne-Mance a été conclue à cet effet. Les nouveaux jardinets seront disponibles dès l'ouverture de la prochaine saison au printemps 2014.

Le projet de 21 logements prévu sur le site vise des personnes seules démunies rencontrant différentes problématiques ou à risque d'itinérance; il permettra une prise en charge dans un milieu stable et à proximité de nombreux services (CLSC, hôpitaux, transport en commun). En octobre 2012, le comité exécutif a confirmé la mise en réserve de ce terrain pour la réalisation d'un projet par l'OBNL « Chambreville ». Depuis cette date, Chambreville a été fusionné avec l'OBNL « Un toit pour toi » pour créer l'OBNL « Un toit en ville ». Les deux organismes (Chambreville et Un toit pour toi) opèrent déjà plusieurs immeubles pour cette clientèle. Dans le cadre de ce projet, la clientèle sélectionnée proviendra en partie des studios gérés par Chambreville (qui oeuvre dans Ville-Marie depuis près de 30 ans) et sera composée de femmes et d'hommes plus âgés et plus stables.

Le projet sera réalisé dans le cadre du volet 3 du programme de subvention AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et l'engagement définitif de la subvention est prévu au mois de janvier 2014.

La réalisation de ce projet résidentiel est conforme aux orientations d'aménagement du secteur visant l'accroissement de la population résidante et répond également aux objectifs visés par le *Plan d'action ciblé en itinérance*.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La valeur marchande de l'Immeuble, telle qu'établie le 28 mars 2013 par la Direction des stratégies et transactions immobilières est de 990 000 \$ pour une superficie de 438 m² (2 055 \$ / m² ou 210 \$ / pi²).

Selon la *Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires*, telle qu'adoptée par le comité exécutif le 20 février 2002, le prix de vente des terrains est fixé à 50 % de la valeur marchande, mais avec un plafond de 5 000 \$

par logement pour les projets destinés aux personnes ayant besoin d'aide et d'assistance (volet 3, programme AccèsLogis). A 50 % de la valeur marchande, le prix de vente de l'Immeuble serait de 495 000 \$. Dans le cas présent, comme c'est le plafond de 5 000 \$ par logement qui s'applique, le prix de vente serait de 105 000 \$, de ce prix seront déduits, le cas échéant, les coûts reliés aux travaux de décontamination et à ceux engendrés par les contraintes géotechniques des sols. L'Immeuble est contaminé, mais ne présente pas de déficience géotechnique. Les coûts pour la réhabilitation des sols de l'Immeuble ont été estimés à environ 10 000 \$, ce qui donnerait un prix de vente de 95 000 \$.

Cependant, un terrain municipal ne peut être vendu à un prix inférieur à sa valeur aux livres, à moins que la perte ne soit assumée par le service requérant. Il n'y aura donc pas de déduction pour la réhabilitation des sols et le prix de vente de l'Immeuble est ainsi établi à 117 757,25 \$, soit sa valeur aux livres actuelle. L'Immeuble est vendu avec la garantie du droit de propriété seulement, soit sans garantie quant à l'état et à la qualité des sols. Attendu que l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis aura été confirmé au moment de la signature de l'acte de vente, ce dernier ne comportera aucune clause résolutoire.

Le coût de réalisation du projet est évalué à 3 623 579 \$. Compte tenu de la valeur au rôle du projet, qui pourrait être de l'ordre de 2 410 000 \$, il devrait générer des retombées fiscales d'environ 23 792 \$ annuellement au chapitre de la taxe foncière générale (taux de 2013).

Le produit de la vente de 117 757,25 \$ ainsi que la valeur aux livres seront comptabilisés au budget de fonctionnement de la Direction stratégies et transactions immobilières aux comptes budgétaires suivants:

- **Coût d'acquisition des propriétés destinées à la revente**

- **Cession - propriétés destinées à la revente - Arrondissement Ville-Marie**

Étant donné que l'encadrement relatif au partage des revenus de vente n'est pas encore approuvé, les éventuelles règles de partage seront appliquées rétroactivement à la présente transaction.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En plus de répondre aux besoins d'une population démunie, le développement de cet Immeuble permettra la consolidation de la trame urbaine ainsi que l'utilisation des infrastructures municipales et des installations communautaires et de santé déjà en place ou à proximité.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La vente de cet Immeuble permettra la construction d'un bâtiment comprenant 21 logements sociaux et communautaires. Le projet permettra, entre autres, aux futurs résidents de stabiliser leur parcours résidentiel. Il générera également des taxes foncières, estimés à environ 23 792 \$ annuellement pour la Ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des opérations de communication seront prévues lors de l'inauguration du projet, conformément au protocole signé entre la Ville et la SHQ pour le programme AccèsLogis. Ce protocole prévoit notamment que les communiqués émis fassent l'objet d'une validation à la Ville et à la SHQ.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Engagement définitif de la subvention AccèsLogis : janvier 2014

- Début des travaux : mars 2014
- Livraison du projet : décembre 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme à la Charte (L.R.Q., c. C-11.4), aux encadrements administratifs, à la Politique de gestion contractuelle de la Ville, à la Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires ainsi qu'au Plan d'action ciblé en itinérance.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières (Sylvie DESJARDINS)

Avis favorable avec commentaires :
Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Sylvain VILLENEUVE)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Dominique BALLO)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julia DAVIES
Conseillère en aménagement, chef d'équipe

ENDOSSÉ PAR

Bernard CYR
Chef de division

Date d'endos. : 2013-11-27

Dossier # :1130634007



Dossier # : 1134834008

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Affaires institutionnelles , Direction des affaires institutionnelles , Bureau des affaires internationales |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver la participation de la Ville de Montréal à un Projet conjoint de coopération décentralisée en Haïti dans le cadre de la deuxième phase du Programme de coopération municipale Haïti/Canada (PCM2) avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), et approuver la signature d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) |

1. approuver, sous réserve de l'autorisation du gouvernement du Québec, la conclusion d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement concernant le Programme de coopération municipale en Haïti;
2. autoriser le maire de Montréal à signer l'accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement;
3. accorder un budget additionnel de revenus et dépenses de 698 353\$ au Service des affaires institutionnelles pour le remboursement des frais indirects liés au projet;
4. autoriser uniquement les intervenants permanents de la Ville détenant une assurance collective qui répond aux besoins à bénéficier de congés autorisés à 100 % pour les absences liées aux vaccins, les visites médicales, les formalités pour l'obtention de passeports, la formation pré-départ, la prolongation du séjour pour des raisons incontrôlables et à aller en mission.

Signé par Agop EVEREKLIAN **Le** 2014-01-09 14:23

Signataire : Agop EVEREKLIAN

Directeur principal
Affaires institutionnelles , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1134834008

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Affaires institutionnelles , Direction des affaires institutionnelles , Bureau des affaires internationales |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver la participation de la Ville de Montréal à un Projet conjoint de coopération décentralisée en Haïti dans le cadre de la deuxième phase du Programme de coopération municipale Haïti/Canada (PCM2) avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), et approuver la signature d'un accord de contribution avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) |

CONTENU

CONTEXTE

Le *Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM)* a été approuvé en janvier 2011 et avait comme objectif de fournir une assistance immédiate à la reconstruction d'Haïti en redonnant une capacité institutionnelle de base à un groupe de collectivités territoriales haïtiennes et leurs fédérations nationales touchées par le séisme de janvier 2010. Pendant une période relativement courte, le projet a œuvré pour renforcer le fonctionnement des administrations municipales dans les cinq collectivités territoriales haïtiennes (Ville de Port-au-Prince et communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve dans la région des Palmes), créer un système de gestion de l'information pour la planification territoriale, monter une base de données de recettes fiscales locales et développer un processus de consultation publique municipale. Il a également établi un mécanisme inter-communal pour réduire les coûts et accroître l'efficacité des services communs entre les quatre municipalités des Palmes. Le projet a également mis en œuvre plus d'une douzaine de projets d'infrastructures communautaires à petite échelle liées aux priorités économiques et sociales des communautés.

En dépit des progrès importants réalisés, les structures visées par le PCM ont toujours besoin d'un renforcement institutionnelle pour améliorer leur fonctionnement et transparence et pour être en mesure de bien jouer leurs rôles vis-à-vis leurs citoyens et citoyennes. Les administrations des municipalités des Palmes et de la Ville de Port-au-Prince sont encore faibles, fonctionnant avec des outils de base limités, et sont très dépendantes du gouvernement central et des donateurs internationaux. Le Programme de coopération municipale Haïti-Canada Phase 2 vise à combler ces lacunes, ainsi qu'à renforcer les fédérations nationales d'élus pour mieux jouer leur rôle de prestataire de services à leurs membres et de plaider auprès du gouvernement central, et d'appuyer le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales dans l'optique de soutenir la décentralisation et la déconcentration des services de l'État.

Le Programme de coopération municipale II (PCM2)

Grâce aux résultats du *Programme de coopération municipale Haïti-Canada*, le Consortium a sollicité une deuxième phase du *Programme de coopération municipale Haïti-Canada* (PCM2). Ce Programme vise à compléter le renforcement institutionnel de cinq collectivités territoriales haïtiennes (ville de Port-au-Prince et communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve dans la région des Palmes) et de trois fédérations nationales d'élus locaux (FENAMH, FENACAH et FENASEC), ainsi qu'à soutenir le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) dans son progrès vers la décentralisation.

Le but du PCM2 est d'amener les partenaires à avoir une administration transparente, efficace et pérenne, et à devenir des modèles en gestion municipale et livraison de services locaux pour le reste du pays. Une emphase particulière sera mise sur la collecte de revenus autonomes pour les communes et fédérations, sur l'engagement des citoyens, sur la livraison plus efficace de services municipaux dans les domaines de la gestion des déchets et de la voirie, sur la mise en œuvre de projets qui supportent directement la croissance économique des communautés, et sur l'élargissement de l'impact du programme au reste du pays en travaillant étroitement avec le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales.

Le résultat ultime recherché est que les communes partenaires livrent de meilleurs services publics et jouent avec une plus grande efficacité leurs rôles de promotion et de régulation du développement local, favorisant un mieux-être économique et social pour les citoyennes et citoyens de leur territoire.

Autorisation gouvernementale

La Ville de Montréal attend le décret d'autorisation du gouvernement du Québec puisque l'Accord de contribution est signé avec le Gouvernement fédéral.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE13 1818 (11 décembre 2013) - Approuver la cinquième modification de l'accord de contribution convenu avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins d'aider à réaliser le projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti du 31 décembre 2013 au 31 mars 2014 et mandater le directeur principal du Service des affaires institutionnelles pour signer ladite modification de l'accord pour et au nom de la Ville.

CE 13 1817 (11 décembre 2013) - Ratifier la quatrième modification de l'accord de contribution convenu avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins de modifier le budget du projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti et mandater le directeur principal du Service des affaires institutionnelles pour signer ladite modification de l'accord pour et au nom de la Ville.

CM13 0592 (17 juin 2013) - Abroger la résolution CE13 0902, datée du 12 juin 2013, compte tenu que le document de modification de l'accord de contribution transmis par l'ACDI contenait une omission administrative dans l'annexe C et approuver la modification de l'accord de contribution convenu avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), (CM10 0947 modifiée par CM13 0047), aux fins d'aider à réaliser le projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en

Haïti et mandater le directeur principal du Service des affaires institutionnelles pour signer ledit document.

CE13 0902 (12 juin 2013) - Approuver la modification de l'accord de contribution convenu avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux fins d'aider à réaliser le projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti et mandater le directeur principal du Service des affaires institutionnelles pour signer ledit document.

CM13 0047 (29 janvier 2013) - Approuver la modification de l'accord de contribution convenu avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Fédération canadienne des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, aux fins d'aider à réaliser le projet appelé « Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM) » en Haïti ; d'autoriser le directeur principal du Service des affaires institutionnelles, à signer ladite modification de l'accord, pour et au nom de la Ville.

CE13 0037 (16 janvier 2013) - Mandater le Service des affaires institutionnelles pour négocier les paramètres du Projet de renforcement institutionnel de la Ville de Port-au-Prince dans le cadre du Programme de coopération municipale Haïti/Canada 2 - 2013-2018 (PCM2) financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et réalisé par le Consortium constitué par la Ville de Montréal, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de finaliser les accords relatifs à ce programme.

CE10 2067 (22 décembre 2010) - Approuver l'affectation temporaire, avec remboursement, de Me Richard Lafrance, à titre de Coordonnateur du bureau d'appui à la Mairie de Port-au-Prince, en Haïti, dans le cadre du Programme de Coopération municipale Haïti/Canada, et ce, à compter de la signature de l'Accord de contribution par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), prévue à la mi-janvier 2011, pour une durée approximative de 25 mois.

CM10 0947 (14 décembre 2010) - Approuver la participation de la ville de Montréal à un projet conjoint de coopération décentralisée en Haïti avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la signature d'une entente tripartite avec ces derniers et la signature d'un accord de contribution avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

CE10 1118 (7 juillet 2010) - Mandater la Direction générale pour élaborer, en collaboration avec la Ville de Port-au-Prince, un projet de renforcement institutionnel dans le cadre de la participation de Montréal à un projet pancanadien développé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et pour négocier avec celle-ci les termes d'un accord relatif à ce projet, la FCM se chargeant de déposer une demande de financement auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), dans les prochaines semaines.

CM10 0019 (25 janvier 2010) - Déclaration d'appui de l'AIMF et de CGLU aux efforts de reconstruction des villes haïtiennes.

CM10 0018 (25 janvier 2010) - Déclaration d'appui du Caucus des maires des grandes villes canadiennes aux efforts de reconstruction des villes haïtiennes (FCM).

CM10 0017 (25 janvier 2010) - Déclaration de reconnaissance de la relation privilégiée entre les villes de Montréal et Port-au-Prince.

CM10 0001 (13 janvier 2010) - Déclaration de solidarité avec Haïti.

CE09 1132 (25 juin 2009) – Autoriser la présentation du PAGRIPAP au gouvernement du Canada pour obtenir le financement requis.

DESCRIPTION

Afin de finaliser le travail amorcé dans la première phase du PCM, les priorités proposées pour le PCM2 sont les suivantes :

1. rendre durable le renforcement institutionnel des partenaires soutenus par le PCM afin qu'ils puissent être autonomes à la fin du PCM2. La deuxième phase se concentrera sur l'amélioration du fonctionnement et de l'imputabilité des conseils communaux et des conseils des fédérations, de l'administration des communes, le Conseil des maires de la communauté des municipalités de la région des Palmes (CMRP) et les fédérations, de leur capacité en gestion financière, et de leur capacité à engager les citoyens pour une gestion transparente des affaires municipales;
2. améliorer la viabilité financière des partenaires soutenus par le PCM. La deuxième phase se focalisera sur le développement de revenus autonomes, grâce aux taxes locales dans le cas des communes (contribution foncière des propriétés bâties, émission de permis, affichage, droits d'alignement, taxes sur la patente, droits de sépulture dans les cimetières, etc.) et à diversifier leurs revenus dans le cas du CMRP et des fédérations;
3. améliorer la livraison de services municipaux et de projets qui favorisent directement le développement économique local pour les communes, et l'offre de services aux membres pour les fédérations. La deuxième phase se concentrera particulièrement sur le renforcement des services de travaux publics (aménagement du territoire, voirie, gestion des infrastructures et déchets) et sur la livraison de projets ayant une portée économique comme la réfection de routes, l'assainissement et la réfection de marchés et de zones touristiques, projets de valorisation économique des déchets, l'électrification de certaines zones, le développement d'infrastructures de tourisme, etc. L'une des approches qui sera utilisée afin de mettre en œuvre ces projets de développement économique sera de favoriser le développement du secteur privé en Haïti et, dans la mesure du possible, de favoriser la création d'occasions d'affaire entre le Canada et Haïti;
4. élargir l'impact du PCM en soutenant une dissémination systématique des connaissances acquises. À partir des modèles et bonnes pratiques réalisés par le Programme, la deuxième phase mettra l'accent sur la préparation d'études de cas, manuels de programmes de formations et la dissémination de ceux-ci auprès des communes et des fédérations dans tout le pays à travers le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales;
5. poursuivre la gestion stratégique et la coordination du PCM2 avec d'autres projets. La deuxième phase poursuivra l'approche très prometteuse de coordination du programme avec plusieurs autres projets internationaux liés à la décentralisation et la gouvernance locale, créant ainsi des opportunités de co-financement et un effet de levier pour l'allocation de ressources supplémentaires auprès des partenaires du PCM.

Le rôle des parties au sein du PCM

Le PCM étant un programme conjoint de la FCM, l'UMQ et de la Ville de Montréal. Les rôles de chaque partie ont été bien définis dans le cadre de l'entente de partenariat.

La FCM sera responsable de la gestion générale du projet et du soutien logistique. Elle

sera également responsable de la coordination des activités techniques du volet Région des Palmes en collaboration avec l'UMQ.

La Ville de Montréal sera responsable de la coordination des activités techniques du volet Port-au-Prince et des relations avec son partenaire.

L'UMQ sera responsable de la coordination des activités techniques du volet association et ministère en collaboration avec la FCM.

Chaque partenaire jouira d'une entière autonomie dans la gestion du volet sous sa responsabilité.

Le Comité de gestion du Programme

La FCM, la Ville de Montréal et l'UMQ établiront un Comité conjoint de gestion du programme (CGP) pour s'occuper des questions stratégiques de gestion. Le CGP se réunira pour superviser l'établissement des structures d'administration du programme, la préparation du Plan de mise en œuvre détaillé, la préparation des plans de travail annuels et des rapports semestriels ainsi que pour aider à établir un bassin d'assistance technique.

Le Comité directeur du Programme

Un Comité directeur du programme (CDP) sera également formé afin de fournir une orientation stratégique, d'aider à la coordination du programme avec les autres donateurs et agences gouvernementales et d'approuver le Plan de mise en œuvre détaillé du programme préparé dans les premiers mois du PCM, les plans de travail annuels et les rapports semi-annuels et annuels.

Le Comité directeur sera composé d'un représentant politique de chaque partenaire (Ville de Montréal, FCM et UMQ) et de représentants du MAECD, du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Commission intérimaire de reconstruction d'Haïti, de la Ville de Port-au-Prince, et d'un représentant des communes de la Région des Palmes, de la Fédération nationale des Conseils d'administration de section communale d'Haïti (FENACAH) et de la Fédération nationale des mairies d'Haïti (FENAM).

Rôle de la Ville de Montréal au sein du PCM2

La Ville de Montréal par le biais du Bureau d'appui à la Mairie de Port-au-Prince (BAMPAP) contribuera ainsi:

Consolidation institutionnelle de l'administration municipale : il s'agit de consolider l'administration financière de la Ville de Port-au-Prince pour que, entre autre, le flux financier généré par la collecte des taxes directes et indirectes soit géré correctement et de façon transparente. Il faut aussi améliorer la Direction du Domaine, chargé de la gestion des permis et propriétés du domaine public et privé de la commune. Dans ce cas précis, le but est de l'aider à faire un état des lieux des infrastructures et des services, à établir et à tenir à jour un inventaire, à élaborer des priorités ainsi qu'un *Plan d'action* et à planifier des projets en lien avec ces priorités.

Amélioration de la fiscalité de Port-au-Prince: entreprendre des travaux pour l'amélioration de la fiscalité locale. À Port-au-Prince, l'effort pour y arriver est beaucoup plus grand compte tenu : a) de la complexité et du territoire et du patrimoine bâti, b) de l'ampleur de ces travaux compte-tenu de l'étendue du territoire à couvrir, c) que le « bâti » est, dans certains quartiers, anarchique (comme dans les bidonvilles, par exemple), extrêmement détérioré ou en reconstruction.

Le BAMPAP va donc s'ajuster à cette réalité et entreprendre des travaux en ciblant trois quartiers où des conditions sont propices. Il est également indéniable que, compte-tenu des coûts de tels travaux, le BAMPAP réalisera ce projet-pilote en comptant sur ses seules ressources financières : une approche concertée avec d'autres bailleurs de fonds va s'avérer nécessaire pour les autres quartiers ou un élargissement de la portée des travaux. D'autre part, en matière d'amélioration des recettes municipales de Port-au-Prince, le BAMPAP va mettre un effort spécial (la taxation directe comme les taxes sur l'affichage, les concessions de sépulture au cimetière, etc.) en se basant sur les travaux réalisés avec succès dans le PCM.

Réalisation de projets économiques porteurs : la stratégie d'action est de construire sur les acquis de la Phase 1 au niveau des quartiers populaires de Port-au-Prince. Trois quartiers sont visés en priorité : Portail-Léogâne, Martissant et Centre-ville. Le but est de systématiser une approche de mobilisation des citoyens à travers leurs organisations de quartier, de les amener à définir leurs propres priorités en matière de développement socio-économique, de développer et de réaliser des projets concrets en lien avec ces priorités. Le BAMPAP disposera d'un Fonds projet pour ce faire : il entend l'utiliser en concertation avec d'autres intervenants dans ces quartiers (surtout des ONG) pour optimiser les retombées. Les projets de développement économique avec des groupes de femmes sont considérés comme prioritaires dans cette ligne d'action.

Contribution de Montréal au Programme de coopération municipale

La participation de la Ville de Montréal au Programme de coopération municipale se fera par le biais d'une contribution en ressources humaines, estimée à 1,4 M\$. Au cours des cinq prochaines années, Montréal offrira l'expertise de ses employés pour assurer le transfert de connaissances liées aux enjeux municipaux. Cette aide se concrétisera avec une trentaine de missions techniques en Haïti, le temps de certains employés impliqués au PCM (affaires institutionnelles, communication, finances, capital humain et contentieux). Le pourcentage du temps variera en fonction du niveau d'engagement des employés.

JUSTIFICATION

La Ville de Montréal entretient des relations d'amitié privilégiées avec Port-au-Prince depuis plus de dix huit ans. Lors du séisme du 12 janvier 2010, elle a déclaré, par son conseil municipal, soutenir Port-au-Prince durant cette épreuve et a appuyé diverses associations telles que la FCM, l'AIMF et CGLU dans le cadre des efforts de reconstruction des villes haïtiennes.

Par conséquent, la participation à la deuxième phase du PCM se veut un geste concret dans la poursuite de la reconstruction d'Haïti. À ce jour, la contribution en ressources humaines de la Ville de Montréal au PCM se chiffre à plus 1,2 millions de dollars. La participation montréalaise au PCM par le biais de missions techniques et la présence permanente du coordonnateur du Bureau d'appui à la Mairie de Port-au-Prince a permis les réalisations suivantes :

§ les services administratifs de la mairie de Port-au-Prince ont été relancés, entre autres par la mise en place d'un bureau d'appui à la mairie, par l'achat de ressources matérielles et d'équipements, par de la formation et de l'accompagnement technique, mais aussi par la réembauche de 13 employés en administration générale, gestion de projets, informatique, et gestion de bases de données;

§ un système de gestion documentaire a été créé à la mairie de Port-au-Prince et les archivistes ont été formés afin de préserver la mémoire institutionnelle et assurer une gestion plus transparente de l'administration municipale (classification et conservation des arrêtés municipaux, procès-verbaux, etc.);

§ une base de données pour la perception des taxes directes, dont les droits

d'affichage et les droits de concession du cimetière, a été mise en place. Elle comprend actuellement 8000 affiches et plus de 7500 caveaux répertoriés. Les travaux de collecte de données se poursuivent, ce qui servira d'assise à une relance de la taxation locale par l'envoi des relevés de taxes dans un futur proche;

§ des nouveaux processus de consultations publiques et de renforcement des communications avec la population, impliquant de nombreux groupes de femmes, ont été mis en place dans les quartiers de Portail Léogane, de Martissant et de Bolosse;

§ des petits projets de remise en opération d'infrastructures municipales de base, tels que la réhabilitation de places publiques et le service de l'éclairage public (lampadaires photovoltaïques), ont été réalisés en concertation avec les autorités de quatre quartiers;

§ la création d'un système de gestion du territoire permettant aux autorités une meilleure connaissance de leur commune, de ses enjeux et une prise de décision liée à la réalité du terrain.

De plus, la Ville de Montréal, par le biais du PCM, a réussi en trois ans de présence à se positionner comme un acteur majeur de soutien au renforcement institutionnel et à la décentralisation. La pertinence de la contribution de la Ville de Montréal est reconnue autant en Haïti, par la classe politique municipale ou nationale, qu'au Canada par la diaspora haïtienne et de nombreux leaders municipaux de partout au pays.

Enfin, l'engagement des employés de la Ville de Montréal au Programme de coopération municipale leur a valu la médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Cette distinction visait à reconnaître leur dévouement et leur contribution exceptionnels au renforcement institutionnel de la Ville de Port-au-Prince. Cette médaille est décernée à des Canadiens qui ont fait honneur au pays par leurs réalisations à l'étranger.

Pour assumer ses responsabilités et atteindre ses objectifs de renforcement institutionnel à Port-au-Prince, la Ville de Montréal affectera le directeur du Bureau d'appui à la Mairie de Port-au-Prince en permanence en Haïti. Son salaire et ses charges sociales seront entièrement payés pour les cinq années du projet par le PCM2. La logistique et les dépenses qui en découlent seront assumées à même les fonds du projet. Un sommaire décisionnel à ce sujet est actuellement en cours d'élaboration et sera soumis pour approbation (1134834011).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget total envisagé pour le PCM2 est de 21,4 millions de dollars et comprend une contribution du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement de 19,1 millions de dollars et de 2,3 millions de dollars des membres du Consortium constitué par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Ville de Montréal. La contribution de la Ville de Montréal est de 1 417 935\$ calculée sur la base de dons de services de ses employés. De plus, un budget de 698 353\$ pour les frais généraux engagés par le Services des affaires institutionnels seront remboursés à 100% par le MAECD laissant aucun impact sur le cadre financier de la Ville. Les sommes reçues à titre de remboursement des frais généraux seront versées directement au budget de ce service pour couvrir les dépenses assumées.

La ventilation du budget par volet, déterminée par le gestionnaire de l'Accord, soit la Fédération canadienne des municipalités est la suivante :

Budget par volet

| Volets | Coûts directs* (financement à | Contribution en nature | Total |
|---------------|--|-----------------------------------|--------------|
|---------------|--|-----------------------------------|--------------|

| | 100% par le MAECD) | | |
|--|---------------------------|----------------------------------|----------------------|
| Volet -1000- Région des Palmes | 6 035 272 \$ | 702 750 \$ (FCM) | 6 738 022 \$ |
| Volet - 2000 - Port-au-Prince | 5 703 230 \$ | 1 417 935 \$ (Ville de Montréal) | 7 121 165 \$ |
| Volet - 3000 - Fédération nationales | 1 705 249 \$ | 170 250 \$ (UMQ) | 1 875 499 \$ |
| Volet - 4000 - Ministère | 568 098 \$ | | 568 098 \$ |
| Volet - 5000 - Gestion du bureau terrain | 3 018 225 \$ | | 3 018 225 \$ |
| Totaux | 17 030 074 \$ | 2 290 935 \$ | 19 321 009 \$ |

***sans les frais de gestion**

Répartition des frais généraux

| Volets | Frais généraux (financement à 100% par le MAECD) | Total |
|---|---|---------------------|
| Volet -1000- Région des Palmes (FCM & UMQ) | 1 183 436 \$ | 1 183 436 \$ |
| Volet - 2000 - Port-au-Prince (Ville de Montréal) | 698 353 \$ | 698 353 \$ |
| Volet - 3000 - Fédération nationales (UMQ & FCM) | 209 088 \$ | 209 088 \$ |
| Totaux | 2 090 877 \$ | 2 090 877 \$ |

Budget total

| Volets | Coûts totaux ** (financement à 100% par le MAECD) | Contribution en nature | Total |
|--|--|----------------------------------|----------------------|
| Volet -1000- Région des Palmes | 7 218 708 \$ | 702 750 \$ (FCM) | 7 921 458 \$ |
| Volet - 2000 - Port-au-Prince | 6 401 583 \$ | 1 417 935 \$ (Ville de Montréal) | 7 819 518 \$ |
| Volet - 3000 - Fédération nationales | 1 914 337 \$ | 170 250 \$ (UMQ) | 2 084 587 \$ |
| Volet - 4000 - Ministère | 568 098 \$ | | 568 098 \$ |
| Volet - 5000 - Gestion du bureau terrain | 3 018 225 \$ | | 3 018 225 \$ |
| Totaux | 19 120 951 \$ | 2 290 935 \$ | 21 411 886 \$ |

****les frais de gestion sont inclus**

Ce budget inclut des achats d'équipements et un support opérationnel pour les communes haïtiennes ciblées, un support à l'embauche d'employés municipaux haïtiens, le financement de petits projets de reconstruction et réhabilitation, plusieurs missions techniques à long

terme d'experts municipaux canadiens et la gestion de programme du bureau terrain à Port-au-Prince.

Les coûts directs sont en lien avec les activités du projet comme par exemple : les salaires des employés, les frais des consultants, les frais de voyage. Les coûts indirects et les frais généraux seront indemnisés à un taux de 12% tel que reconnu par le MAECD. Ces coûts représentent toutes les autres dépenses qui ne sont pas admissibles comme étant une dépense directe au projet comme par exemple : publicité et promotion, communications, frais administratifs reliés à l'utilisation de locaux, d'équipements pour la réalisation du PCM.

Le partage des sommes allouées par le MAECD à titre de remboursement des frais généraux est prévu à l'entente initiale de consortium entre la FCM, l'UMQ et la Ville de Montréal. Cette entente, afin d'être reconduite, fera l'objet d'un dossier décisionnel prochainement. Le pourcentage des sommes allouées est le suivant :

- a) la FCM : (56.6%)
- b) l'UMQ : (10%)
- c) la Ville de Montréal: (33.4%)

Le paiement des montants ci-haut mentionnés est effectué trimestriellement par la FCM aux autres parties dans les trente jours suivant la production de chaque rapport financier du PCM. Se basant sur les dépenses réelles du PCM (compilées dans le rapport financier trimestriel), la FCM calcule le montant remboursable des frais administratifs et le distribue selon le prorata établi entre les parties.

De plus, le coût des services du directeur du Bureau d'appui à la Mairie seront remboursés à la Ville par le projet. Celui-ci sera affecté au Service des affaires institutionnelles et son salaire sera facturée à la FCM qui procédera au remboursement à la Ville. Son affectation fera l'objet d'un sommaire décisionnel prochainement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les missions de nos employés et nos actions en Haïti sont en conformité avec le volet social de l'article 35 du plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 - 2015: « Montréal s'engage, entre autres, à encourager la participation d'employés à des missions de solidarité internationale.»

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le présent projet concrétise l'aide offert par Montréal à Port-au-Prince, ville soeur, dans le cadre d'une coopération historique.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Janvier 2014: signature de l'accord de contribution avec le MAECD
Janvier 2014: obtention du décret d'autorisation
Janvier 2014: démarrage du PCM2
Janvier 2014: Finalisation de l'entente avec Port-au-Prince

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Maxime TETRAULT)

Avis favorable :
Capital humain et des communications , Dotation_main d'oeuvre et rémunération des cadres
(Josée LAPOINTE)

Avis favorable avec commentaires :
Capital humain et des communications , Rémunération globale et systèmes d'information R.H.
(Martine S SIMARD)

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction de l'évaluation foncière (Benoit CHAGNON
PHILOGONE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Seynabou Amy KA
Agente de recherche

ENDOSSÉ PAR

Robert S SMITH
Adjoint chef de bureau affaires internationales

Date d'endos. : 2013-12-09

Dossier # :1134834008



Dossier # : 1135318001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement , Division de l'acquisition de biens et services , Biens_services_projets majeurs |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Conclure avec les firmes Wolseley Canada Inc. (524 321,31 \$) et St-Germain Égouts et Aqueducs Inc. (690 762,23 \$), 4 ententes-cadres d'une durée de trente-six (36) mois avec une option de renouvellement de douze (12) mois, pour la fourniture, incluant la livraison, de diverses pièces d'égout et d'aqueduc - Appel d'offres public 13-13047 - (4 soum.) |

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de conclure 3 ententes-cadres, d'une durée de 36 mois avec un option de renouvellement de 12 mois, à compter de la date d'émission, pour la fourniture sur demande de diverses pièces d'égout et d'aqueduc.

2. d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des groupes d'articles, les ententes-cadres pour la fourniture de diverses pièces d'égout et d'aqueduc, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13047 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

| <u>Firmes</u> | <u>Groupe d'articles</u> | <u>Montant (taxes incluses)</u> |
|------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Wolseley Canada inc. | 1 | 88 371,71\$ |
| Wolseley Canada inc. | 2 | 435 949,60\$ |
| St-Germain Égouts et Aqueducs inc. | 4 | 39 703,69\$ |

3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Il est recommandé au conseil municipal :

1. de conclure 1 entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec un option de renouvellement

de 12 mois, à compter de la date d'émission, pour la fourniture sur demande de diverses pièces d'égout et d'aqueduc.

2. d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour l'article 3, l'entente-cadre pour la fourniture de diverses pièces d'égout et d'aqueduc, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13047 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

| <u>Firmes</u> | <u>Groupe d'articles</u> | <u>Montant (taxes incluses)</u> |
|------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| St-Germain Égouts et Aqueducs inc. | 3 | 651 058,54\$ |

3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Signé par Serge OUELLETTE **Le** 2013-11-27 09:56

Signataire :

Serge OUELLETTE

Directeur par intérim
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de
l'approvisionnement

IDENTIFICATION

Dossier # :1135318001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement , Division de l'acquisition de biens et services , Biens_services_projets majeurs |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Conclure avec les firmes Wolseley Canada Inc. (524 321,31 \$) et St-Germain Égouts et Aqueducs Inc. (690 762,23 \$), 4 ententes-cadres d'une durée de trente-six (36) mois avec une option de renouvellement de douze (12) mois, pour la fourniture, incluant la livraison, de diverses pièces d'égout et d'aqueduc - Appel d'offres public 13-13047 - (4 soum.) |

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier est pour l'octroi d'ententes-cadres collectives pour l'approvisionnement de sellettes, manchons, tuyaux de cuivre et PVC tenus en inventaire au Centre de distribution Louvain. Ces ententes-cadres font partie d'un portefeuille d'ententes gérées par la Direction de l'approvisionnement. L'octroi est effectué par groupe d'articles au plus bas soumissionnaire conforme. Par le biais de ces ententes-cadres, ces marchandises seront accessibles à l'ensemble des arrondissements et aux services corporatifs de la Ville. Le délai de validité des soumission est de cent quatre-vingt (180) jours suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

L'appel d'offres a été publié le 23 octobre 2013 sur le site SÉAO et l'avis de publication a été publié dans le quotidien La Presse.

L'appel d'offres a été sur le marché pour une période de vingt (20) jours.

Le total des consommations de l'entente précédente: consommation de 1 452 292,20\$ sur une entente de 2 057 257,37\$. D'autres consommations ont pu être réalisées selon les conditions de cette entente. Toutefois, nous ne pouvons retracer que celles dont les utilisateurs ont relié le bon de commande à l'entente dans le système Simon.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM12 1096 - 17 décembre 2012 - Prolongation des ententes-cadres conclues avec Lécuyer & Fils ltée, Réal Huot inc. et Wolseley Canada inc., pour la fourniture sur demande de pièces en fonte pour aqueduc et égout, tubes de cuivre, tuyaux et raccords en PVC pour égout, pour une période additionnelle de 12 mois se terminant le 31 décembre 2013, selon les mêmes termes et conditions.

CM11 0997 - 19 décembre 2011 - Prolongation des ententes-cadres conclues avec Lécuyer & Fils ltée, Réal Huot inc. et Wolseley Canada inc., pour la fourniture sur demande de pièces en fonte pour aqueduc et égout, tubes de cuivre, tuyaux et raccords en PVC pour égout, pour une période additionnelle de 12 mois se terminant le 31 décembre 2012, selon les

mêmes termes et conditions.

CM09 0010 - 26 janvier 2009 - Conclure des ententes-cadres d'une durée de 36 mois avec deux options de prolongation de douze (12) mois, avec Albert Viau division de Emco corporation et Wolseley Canada inc. pour la fourniture de pièces en fonte pour aqueduc et égout, tubes en cuivre, tuyaux et raccords en PVC pour égout - Appel d'offres 08-10712 (5 soum.)

CE09 0019 - 14 janvier 2009 - Conclure des ententes-cadres d'une durée de 36 mois avec deux options de prolongation de douze (12) mois, avec Réal Huot Itée et Lécuyer & Fils Itée pour la fourniture de pièces en fonte pour aqueduc et égout, tubes en cuivre, tuyaux et raccords en PVC pour égout - Appel d'offres 08-10712 (5 soum.)

DESCRIPTION

La fourniture, sur demande, de sellettes, manchons de réparation, de tuyaux de cuivre ainsi que de tuyaux de PVC pour la mise en inventaire au Centre de distribution Louvain ainsi que l'ensemble des magasins. Le requérant aura la possibilité de s'approvisionner aussi directement chez le fournisseur en utilisant les taux d'escompte prévus au cahier des charges. Ces marchandises sont requises par les équipes d'entretien qui effectuent les travaux de réparation et assurent la maintenance du réseau d'aqueduc et d'égout de la Ville. L'Adjudicataire devra fournir un rapport de consommation trimestriel à la Ville, non seulement ce rapport permettra le suivi des consommations tout au long de l'entente mais aussi permettra à la Ville de répondre à ses obligations légales.

Puisque l'appel d'offres demandait des produits standards du marché, la Direction de l'approvisionnement n'a qu'effectué une étude technique des soumissions dans le but de s'assurer que les produits répondent aux normes exigées (voir pièce jointe).

La Ville de Montréal recherche, par cet appel d'offres, des firmes qui sont en mesure de lui fournir, pour une période de trente-six (36) mois avec une possibilité de prolongation de douze (12) mois, à compter de la date d'émission de l'entente-cadre, des sellettes, manchons, tuyaux de cuivre et PVC, le tout suivant les spécifications et les exigences définies aux documents d'appel d'offres 13-13047.

L'appel d'offres a été constitué en collaboration avec le Centre de distribution Louvain qui inventorie les équipements pour toute la Ville de Montréal. Les prévisions sont basées sur les consommations antérieures et les besoins futurs des dix-neuf (19) arrondissements de la Ville. Les prévisions sont fournies à titre indicatif seulement et n'engagent aucunement la Ville à acheter la totalité de ces quantités. Les quantités réelles requises seront déterminées en fonction, notamment, des interventions à effectuer sur le réseau d'aqueduc et d'égout.

JUSTIFICATION

Octroi des ententes-cadres pour la fourniture de sellettes, manchons ainsi que des tuyaux de cuivre et PVC pour égout et aqueduc et pour la mise en inventaire au Centre de distribution Louvain, pour une période de trente-six (36) mois avec une possibilité d'une prolongation de douze (12) mois, suite à l'appel d'offres public 13-13047. La conclusion des ententes-cadres permet d'assurer la constance et la facilité d'approvisionnement, assurer un niveau de qualité des fournitures. Elle permet aussi de constituer des volumes économiques profitables pour la Ville.

Comparativement à la précédente entente conclue en janvier 2009, le prix moyen des équipements a connu une baisse de 8,78% pour le groupe d'article 1 (sellettes), 28,08% pour le groupe d'article 2 (manchons), 8% pour le groupe d'article 3 (tuyau de cuivre) et 14,58% pour le groupe d'article 4 (tuyaux de PVC).

Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, le Service de la concertation

des arrondissements et des ressources matérielles - Direction de l'approvisionnement a effectué une estimation de la dépense. Pour le groupe d'articles 1 (sellettes), le prix proposé par le bas soumissionnaire conforme est 20,93% plus bas que l'estimation initiale. La moyenne des coûts de la matière première n'ayant pas été un facteur déterminant (109,3 en 2009 à 111,6 en 2013), l'écart s'explique plutôt par un marché très agressif (saine concurrence) et par une stratégie d'approvisionnement qui oblige les distributeurs à faire profiter la Ville des mêmes taux d'escompte quelque soit le volume de l'article.

Pour le groupe d'articles 2 (manchons), les prix proposés par le plus bas soumissionnaire conforme sont 20,57% plus bas que l'estimation initiale. La moyenne des coûts de la matière première n'ayant pas été non plus un facteur déterminant (123,8 en 2009 à 124,9 en 2013), l'écart s'explique plutôt par un marché très agressif (saine concurrence) et une stratégie d'approvisionnement qui oblige les distributeurs à faire profiter la Ville des mêmes taux d'escompte quelque soit le volume de l'article.

Pour le groupe d'articles 3 (tuyaux de cuivre), le prix proposé par le plus bas soumissionnaire conforme est 9,27% plus bas que l'estimation initiale. Pour ce groupe, la matière première (cuivre) aurait dû influencer le prix des tuyaux à la hausse (267,2 en 2009 - 301,4 en 2013) mais un nouveau manufacturier a permis à la Ville d'obtenir des baisses de prix au lieu d'une augmentation éminente.

Finalement pour le groupe d'articles 4 (tuyaux de PVC), l'écart est de 29,96% entre l'estimé et le plus bas soumissionnaire en faveur de la Ville. Le prix de la matière première a connu une baisse (109,2 en 2009 - 102,3 en 2013) mais cet écart n'est pas assez important pour expliquer le fossé entre l'estimation et le prix soumis. L'écart s'explique principalement par l'agressivité du marché (saine concurrence) et par la stratégie d'approvisionnement en exigeant un pourcentage unique d'escompte pour tous les articles.

| Soumissions conformes - Groupe d'articles 1 Sellettes de service | Total |
|---|----------------|
| Wolseley Canada inc. | 88 371,71 \$ |
| St-Germain Égouts et Aqueduc inc. | 94 598,06 \$ |
| Albert Viau division Emco Corporation | 97 711,24 \$ |
| Réal Huot | 98 956,51 \$ |
| Dernière estimation réalisée à l'interne (\$) : | 111 760,66 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions) | 98 279,64 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes-la plus basse) / la plus basse x 100) | 11,21% |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme) | 10 584,80 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) ((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse x 100) | 11,98% |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse conforme - estimation) | (23 388,95 \$) |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) ((la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100) | -20,93% |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse) | 6 226,35 \$ |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (%) ((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100) | 7,05% |

| Soumissions conformes - Groupe d'articles 2 Manchons de réparation | Total |
|---|-----------------|
| Woseley Canada inc. | 435 949,60 \$ |
| St-Germain Égouts et Aqueduc inc. | 479 830,13 \$ |
| Réal Huot | 482 755,50 \$ |
| Albert Viau division Emco Corporation | 488 606,23 \$ |
| Dernière estimation réalisée à l'interne (\$) : | 548 835,38 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions) | 471 785,37 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes-la plus basse) / la plus basse x 100) | 8,22% |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme) | 52 656,63 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) ((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse x 100) | 12,08% |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse conforme - estimation) | (112 885,78 \$) |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) ((la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100) | -20,57% |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse) | 43 880,53 \$ |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (%) ((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100) | 10,07% |

| Soumissions conformes - Groupe d'articles 3 Tuyaux de cuivre | Total |
|---|----------------|
| St-Germain Égouts et Aqueduc inc. | 651 058,54 \$ |
| Woseley Canada inc. | 659 883,97 \$ |
| Albert Viau division Emco Corporation | 792 265,36 \$ |
| | |
| Dernière estimation réalisée à l'interne (\$) : | 717 556,62 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions) | 701 069,29 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes-la plus basse) / la plus basse x 100) | 7,68% |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme) | 141 206,82 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) ((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse x 100) | 21,69% |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse conforme - estimation) | (66 498,08 \$) |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) ((la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100) | -9,27% |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse) | 8 825,43 \$ |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (%) ((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100) | 1,36% |

| Soumissions conformes - Groupe d'articles 4 Tuyaux de PVC | Total |
|---|----------------|
| St-Germain Égouts et Aqueduc inc. | 39 703,69 \$ |
| Woseley Canada inc. | 41 966,68 \$ |
| Réal Huot | 42 407,38 \$ |
| Albert Viau division Emco Corporation | 50 652,24 \$ |
| Dernière estimation réalisée à l'interne (\$) : | 56 689,13 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions) | 43 682,50 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes-la plus basse) / la plus basse x 100) | 10,02% |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme) | 10 948,55 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) ((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse x 100) | 27,58% |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse conforme - estimation) | (16 985,44 \$) |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) ((la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100) | -29,96% |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse) | 2 262,99 \$ |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (%) ((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100) | 5,70% |

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il s'agit d'ententes-cadres collectives sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande. Chaque bon de commande devra faire l'objet d'une approbation de crédits.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'absence d'une entente-cadre alourdirait le processus d'approvisionnement en obligeant la négociation à la pièce en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économie d'échelle. De plus, en laissant le soin à chaque utilisateur de procéder à leurs achats, la sécurité du réseau pourrait être compromise (ex: pièces qui ne répondent pas aux normes de la Ville ou à la réglementation en vigueur).

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une communication sera transmise aux utilisateurs afin de les informer de la conclusion de l'entente et les modalités d'achat convenues.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Émission de l'entente cadre auprès de l'adjudicataire à la suite de l'approbation de la présente résolution.

Début du contrat: 1 janvier 2014

Fin du contrat 31 décembre 2016

Prolongation possible : douze (12) mois, 31 décembre 2017

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Des vérifications au "Registre des personnes non admissibles aux contrats publics" du Directeur général des élections ont été effectuées par la Direction de l'approvisionnement et les deux firmes recommandées ne font pas partie de cette liste.

**Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles -
Direction de l'approvisionnement**

Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat (Biens et services)

Appel d'offres public no: 13-13047

Titre : FOURNITURE DE SELLETTES, MANCHONS AINSI QUE DES TUYAUX DE CUIVRE ET PVC POUR ÉGOUT ET AQUEDUC.

Date de lancement : 23 octobre 2013

Date d'ouverture: 11 novembre 2013

Preneurs du cahier des charges (7) :

Albert Viau division Emco Corporation

Béton Brunet Itée

Corix Water Products East / Corix Spécialité Aqueduc

J U Houle Itée

Réal Huot inc.

St-Germain Égouts et Aqueducs inc.

Wolseley Canada inc.

Soumissionnaires groupe d'articles 1 (4):

St-Germain Égouts et Aqueducs inc.

Wolseley Canada inc.

Albert Viau division Emco Corporation

Réal Huot inc.

Soumissionnaires groupe d'articles 2 (4):

St-Germain Égouts et Aqueducs inc.

Wolseley Canada inc.

Albert Viau division Emco Corporation

Réal Huot inc.

Soumissionnaires groupe d'articles 3 (3):

St-Germain Égouts et Aqueducs inc.

Wolseley Canada inc.

Albert Viau division Emco Corporation

Soumissionnaires groupe d'articles 4 (4):

St-Germain Égouts et Aqueducs inc.
Wolseley Canada inc.
Albert Viau division Emco Corporation
Réal Huot inc.

Analyse des soumissions

Le présent dossier respecte la politique de gestion contractuelle, la politique d'approvisionnement ainsi que les encadrements (gestion des estimations des contrats).

Tel que stipulé aux documents d'appel d'offres, l'octroi est effectué par groupe d'articles au plus bas soumissionnaire conforme.

Les offres de Wolseley Canada inc. (groupe d'articles 1 et 2) et St-Germain Égouts et Aqueducs inc. (groupe d'articles 3 et 4) sont conformes et ces firmes sont recommandées comme adjudicataires pour les groupes d'articles 1, 2, 3 et 4.

Tableau de prix: (voir pièces jointes)

Clause d'indexation des prix:

Les prix soumis demeurent fermes pour toutes commandes émises dans la première année suivant l'adjudication du contrat.

À la date anniversaire de création des ententes, et pour les années subséquentes, sur avis écrit du fournisseur, l'indexation se fera selon le taux de variation sur 12 mois de l'indice des prix de l'industrie publié par Statistiques Canada, n° de catalogue : 62-011-XIF (référence : parution d'août 2013, vol. 39 no 8).

Article 1 : référence v53384890

Article 2 : référence v53433761

Article 3 : référence v53433825

Article 4 : référence v53433953

Remarques:

Cet appel d'offres inclut les clauses traitant des dispositions générales visant à favoriser la transparence (prévention de la collusion et de la fraude).

Montant estimé groupe d'articles 1 (Sellettes de service en fonte):

$76\,861,67\$ + 3\,843,08\$(TPS) + 7666,95\$ (TVQ) = 88\,371,71\$$

Montant estimé groupe d'articles 2 (Manchons de réparation):

$379\,169,04\$ + 18\,958,45\$(TPS) + 37\,822,11\$ (TVQ) = 435\,949,60\$$

Montant estimé groupe d'articles 3 (Tuyau de cuivre):

$566\,260,96\$ + 28\,313,05\$(TPS) + 56\,484,53\$ (TVQ) = 651\,058,54\$$

Montant estimé groupe d'articles 4 (Tuyau de PVC):

$34\,532,46\$ + 1\,726,62\$(TPS) + 3\,444,61\$ (TVQ) = 39\,703,69\$$

Adjudicataires recommandés:

D'accorder à Wolseley Canada inc. pour la période de trente-six (36) mois, le contrat pour la fourniture de sellettes de services en fonte (groupe d'articles 1) au montant approximatif de 88 371,71\$ (taxes incluses).

D'accorder à Wolseley Canada inc. pour la période de trente-six (36) mois, le contrat pour la fourniture de manchons de réparation (groupe d'articles 2) au montant approximatif de 435 949,60\$ (taxes incluses).

D'accorder à St-Germain Égouts et Aqueducs inc. pour la période de trente-six (36) mois, le contrat pour la fourniture de tuyaux de cuivre (groupe d'articles 3) au montant approximatif de 651 058,54\$ (taxes incluses).

D'accorder à St-Germain Égouts et Aqueducs inc. pour la période de trente-six (36) mois, le contrat pour la fourniture de tuyaux de PVC (groupe d'articles 4) au montant approximatif de 39 703,69\$ (taxes incluses).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Véronique ROUSSIN
Agente d'approvisionnement II

ENDOSSÉ PAR

Richard DAGENAIS
Chef de section

Date d'endos. : 2013-11-19

Dossier # :1135318001



Dossier # : 1132913042

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des travaux publics , Bureau des études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à Les entreprises Michaudville inc., pour la reconstruction de la conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson) - Dépense totale de 1 058 400,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public RPPV13-05067-OP - 10 soumissionnaires |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 1 090 000,00\$, taxes incluses, pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à "Les entreprises Michaudville inc.", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 058 400,00 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RPPV13-05067-OP ;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Josée BÉDARD **Le** 2013-12-23 09:08

Signataire : Josée BÉDARD

Directrice
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des affaires publiques et du greffe

IDENTIFICATION**Dossier # :1132913042**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des travaux publics , Bureau des études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à Les entreprises Michaudville inc., pour la reconstruction de la conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson) - Dépense totale de 1 058 400,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public RPPV13-05067-OP - 10 soumissionnaires |

CONTENU**CONTEXTE****Justification:**

Il y a eu 10 soumissionnaires pour 22 preneurs des documents de soumission, le ratio des firmes ayant soumissionnées étant de 46 %..

L'entreprise a reçu son accréditation de l'AMF et l'autorisation de conclure un contrat de "Les Entreprises Michaudville inc." a été ajoutée en pièce jointe au présent addenda.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujetti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publique (Loi 1) conformément au décret 800-2013, adopté le 10 juillet 2013. L'adjudicataire recommandé "Les Entreprises Michaudville inc." détient une autorisation de l'Autorité des marchés financiers, laquelle est en vigueur depuis le 10 avril 2013. Une copie de cette autorisation se trouve en pièce jointe au présent addenda.

Calendrier et étapes subséquentes:

Le calendrier est modifié de la manière suivante:

- Octroi du contrat au CA : 18 Novembre 2013
- Octroi du contrat au CE : Janvier 2014
- Octroi du contrat au CM : Janvier 2014
- Début des travaux :Mai 2014
- Fin des travaux : Juillet 2014

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs:

Les précisions ci-dessous complètent cette rubrique:

- Le processus d'appel d'offres public a respecté la politique de gestion contractuelle de

la Ville de Montréal.

- Le processus d'octroi du contrat a été appliqué pour retenir le plus bas soumissionnaire conforme.
- Le présent dossier respecte les encadrements suivants : « Confidentialité des estimations des contrats » C-OG-DG-D-12-005 et « Contingences, incidences et déboursés dans les contrats C-OG-DG-D-12-010.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martin SIMARD
Ingenieur(e)

Dossier # :1132913042

IDENTIFICATION

Dossier # :1132913042

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des travaux publics , Bureau des études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser une dépense de 1 090 000,00 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la conduite d'eau secondaire, de la chaussée et des trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson et accorder un contrat à « Les entreprises Michaudville inc. » au montant de 1 058 400,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public RPPV13-05067-OP (10 soum.) |

CONTENU

CONTEXTE

Selon la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, des travaux de reconstruction de la conduite d'eau secondaire existante doivent être réalisés sur la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson, sur une longueur d'environ 232 mètres. La conduite d'eau existante en fonte grise de 200 mm de diamètre, dont la construction remonte à 1956, est dans un état de détérioration avancé et doit être remplacée par une conduite en fonte ductile du même diamètre. Une borne-fontaine doit aussi être ajoutée du côté nord de l'intersection des rues Fullum et Masson pour améliorer la protection incendie du secteur. Par la même occasion, les trottoirs existants, qui sont considérablement détériorés, seront reconstruits, ainsi que la structure complète de la chaussée sur la pleine largeur de celle-ci, la réalisation de ces travaux ayant été acceptée dans le cadre du programme de réfection routière local 2013-2014.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE11 0254 - 2 mars 2011 - Approbation de la programmation et autorisation du lancement des appels d'offres publics pour réaliser des travaux sur les conduites secondaires d'égout et d'aqueduc sur le territoire de Montréal, et fournir, lorsque requis, les services professionnels s'y rattachant.

DESCRIPTION

Les travaux consistent à reconstruire la conduite d'eau secondaire, la chaussée et les trottoirs de la rue Fullum, entre les rues Dandurand et Masson. Plus précisément, il s'agit de procéder au remplacement d'une conduite existante en fonte grise de 200 mm de diamètre datant de 1956 par une conduite en fonte ductile du même diamètre sur une longueur d'environ 232 mètres, à la reconstruction des branchements de service jusqu'à la ligne d'emprise, au remplacement des chambres de vannes, au remplacement d'une borne-fontaine existante et à l'ajout d'une nouvelle borne-fontaine à l'intersection Fullum et Masson, à la reconstruction complète de la fondation de chaussée et du pavage, ainsi qu'à la reconstruction complète des trottoirs et des entrées charretières. Il est à noter que les trottoirs existants de 1600 mm de largeur seront remplacés par des trottoirs de 1700 mm

de largeur, tandis que la largeur actuelle de la chaussée sera maintenue.
L'entrepreneur doit fournir la main-d'œuvre, les matériaux et l'outillage nécessaires à l'exécution des travaux décrits ci-après, sans pour autant s'y limiter:

- les travaux d'excavation;
- l'enlèvement et/ou l'abandon des conduites d'eau existantes et des chambres de vannes;
- les travaux d'installation de la nouvelle conduite d'eau, incluant les chambres de vannes, les bornes-fontaines et tous les autres éléments requis, selon les spécifications des plans et devis;
- l'installation d'un réseau temporaire d'alimentation en eau et des services d'eau temporaires, lorsque requis;
 - la reconstruction des branchements d'eau jusqu'aux emprises de rues, incluant le remplacement des boîtes de service et les travaux de raccordement;
- les essais d'étanchéité et de conductivité, ainsi que la désinfection des conduites d'eau et les analyses à effectuer;
 - l'installation de nouveaux cadres, couvercles, grilles et parties supérieures de boîtiers de type ajustable sur les regards d'égout, les chambres de vanne, les puisards et les vannes avec boîtiers situés dans la chaussée, ainsi que le nivellement de ces derniers;
- la réparation et le remplacement de puisards existants, lorsque requis;
- la désaffectation de chambres existantes sur la conduite de vapeur abandonnée de la rue Fullum;
 - les travaux complets de démolition et d'enlèvement du pavage existant, de la dalle de béton et de la fondation de chaussée jusqu'à la profondeur requise, ainsi que la construction d'une nouvelle fondation de rue de type flexible;
- les travaux complets de démolition et d'enlèvement des trottoirs existants, ainsi que la construction de nouveaux trottoirs en béton de 1700 mm de largeur comprenant des entrées charretières;
 - les travaux de réfection des coupes aux endroits requis;
- le transport et la disposition des matériaux contaminés conformément aux normes et règlements en vigueur;
 - le transport et la disposition des rebuts et des surplus d'excavation non réutilisables;
 - le nettoyage complet des rues dans les limites des travaux, ainsi que des puisards, regards, chambres de vannes, etc., indépendamment qu'ils aient été salis ou non par l'entrepreneur;
 - tous les travaux connexes aux plans et devis du projet.

JUSTIFICATION

La conduite d'eau, dans les limites précitées, est vétuste et elle a atteint sa durée de vie utile. Il est nécessaire de procéder au remplacement de cette infrastructure souterraine qui est en mauvais état et sujette à des bris pouvant nécessiter des interventions de plus en plus fréquentes et urgentes.

L'appel d'offres public a eu lieu dans la période du 30 septembre au 16 octobre 2013 inclusivement. Les annonces ont paru à partir du 30 septembre dans les médias suivants

(appel d'offres RPPV13-05067-OP) : Journal Le Devoir et SÉAO.

Dix (10) entreprises ont déposé une soumission le 16 octobre 2013 à 11 heures. Voici un résumé des soumissions reçues (taxes et contingences comprises) :

| Firmes soumissionnaires | Prix | Contingences | Total |
|---|-----------------|---------------------|-----------------|
| Les Entreprises Michaudville inc. | 962 181,82 \$ | 96 218,18 \$ | 1 058 400,00 \$ |
| Demix Construction, div. de Holcim (Canada) inc. | 1 014 923,41 \$ | 101 492,34 \$ | 1 116 415,75 \$ |
| Les Constructions et Pavage Jeskar inc. | 1 056 772,02 \$ | 105 677,20 \$ | 1 162 449,22 \$ |
| Les Excavations Super inc. | 1 056 912,24 \$ | 105 691,22 \$ | 1 162 603,46 \$ |
| Les Entrepreneurs Bucaro inc. | 1 088 353,36 \$ | 108 835,34 \$ | 1 197 188,70 \$ |
| Construction Cyvex inc. | 1 102 941,38 \$ | 110 294,14 \$ | 1 213 235,52 \$ |
| Pavages D'Amour inc. | 1 204 938,00 \$ | 120 493,80 \$ | 1 325 431,80 \$ |
| Les Excavations Gilbert Théorêt inc. | 1 253 813,88 \$ | 125 381,39 \$ | 1 379 195,27 \$ |
| Ramcor Construction inc. | 1 276 025,90 \$ | 127 602,59 \$ | 1 403 628,49 \$ |
| Excava-Tech inc. | 1 335 633,53 \$ | 133 563,35 \$ | 1 469 196,88 \$ |
| Estimation des professionnels (interne) | | | 1 092 646,52 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues | | | 1 248 774,51 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) | | | 17,99 % |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) | | | 410 796,88 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) | | | 38,81 % |
| Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$) | | | -34 246,52 \$ |
| Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%) | | | -3,13 % |

Les soumissions ont été vérifiées et une erreur de calcul a été relevée dans la soumission de Excava-Tech inc., dont le prix total doit être corrigé à 1 469 196,88 \$. Le plus bas soumissionnaire conforme est:

Les Entreprises Michaudville inc.
270, rue Brunet
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 4S6

Montant de la soumission: 1 058 400,00 \$

L'estimation préliminaire du coût des travaux s'élevait à 1 092 646,52 \$. Le prix de la plus

basse soumission conforme est inférieur à l'estimation des coûts de 3,13 %. Les coûts ont été estimés sur la base des coûts de construction obtenus depuis 2010. Considérant le nombre de soumissions qui ont été déposées (10), les travaux seront réalisés selon un prix compétitif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La plus basse soumission conforme est celle de "Les Entreprises Michaudville inc." au montant de 1 058 400,00 \$, incluant les taxes et les contingences au montant de 96 218,18 \$, soit 10 % de la valeur de la soumission. Ce montant doit être majoré de 31 600,00 \$ taxes incluses (environ 3 % de la valeur de la soumission), afin de couvrir les frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux.

Cette dépense de 1 090 000,00 \$, toutes taxes incluses, est assumée entièrement par la ville centre, parce qu'elle concerne principalement la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire sur le réseau de distribution d'eau potable. Cependant, les coûts seront répartis entre le Service de l'eau, Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, et le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, Direction des infrastructures, selon les montants indiqués ci-dessous:

- Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau: 558 370,00 \$ (51,23 %)
- Direction des infrastructures: 531 630,00 \$ (48,77 %)

Enfin, la somme de 531 630,00 \$ imputable à la Direction des infrastructures, comprend les montants suivants:

- Travaux de reconstruction de fondation et pavage hors tranchées: 454 130,00 \$
- Travaux de reconstruction de trottoirs: 65 143,00 \$
- Frais de contrôle qualitatif des matériaux: 12 357,00 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces travaux permettront de contribuer à l'atteinte des objectifs suivants:

- Renouveler les réseaux d'eau de 1 % conformément à la Politique nationale de l'eau.
- Réduire de 15 % par rapport à l'année 2000 la production d'eau potable d'ici 2015, par la réduction des fuites d'eau.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La conduite d'eau existante qui est désuète sera remplacée par une conduite neuve du même diamètre. Une borne-fontaine sera aussi ajoutée près de la rue Masson, afin d'améliorer la protection incendie du secteur. Par ailleurs, la chaussée et les trottoirs, qui sont considérablement détériorés, seront entièrement reconstruits lors des travaux.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'arrondissement informera les citoyens concernés avant le début des travaux.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Octroi du contrat au CA : 18 novembre 2013
- Octroi du contrat au CE : (à venir)
- Octroi du contrat au CM : (à venir)
- Début des travaux : Mai 2014
- Fin des travaux : Juillet 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le processus d'appel d'offres a respecté la politique de gestion contractuelle de l'Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie.
Les clauses en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses au cahier des charges de l'appel d'offres public.

Les soumissions déposées dans le cadre de cet appel d'offres public devaient se conformer aux exigences de la Loi 1 « Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics ».

Le plus bas soumissionnaire, "Les entreprises Michaudville inc", a reçu son accréditation de l'AMF (Autorité des marchés financiers).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Stéphane BROSSAULT)

Avis favorable avec commentaires :
Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures (Nathalie THOMAS)

Avis favorable avec commentaires :
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des services administratifs (Michelle VAILLANCOURT)

Avis favorable avec commentaires :
Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Lucie M PICARD)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Odette NTAKARUTIMANA)

Avis favorable :
Eau , Direction (Alain DUBUC)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martin SIMARD
Ingénieur

ENDOSSÉ PAR

Christiane VIAU
Directrice - Travaux publics. (arr. > 60 000)

Date d'endos. : 2013-10-29

Dossier # :1132913042

**Dossier # : 1136446001**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division des études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à L.A. Hébert Ltée, pour la reconstruction d'un égout combiné, d'une conduite d'eau secondaire, de services d'eau, de drains, de chaussée flexible et de trottoirs, sur la rue Allard entre les rues Briand et d'Aragon, avec une option A pour l'aménagement de surface aux pourtours de la station de Métro Monk - Dépense totale de 2 823 317,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres publics 211308 - (8 soumissionnaires |

D'autoriser une dépense de 2 823 317,16 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'un égout combiné, d'une conduite d'eau secondaire, de services d'eau, de drains, de chaussée flexible et de trottoirs, sur la rue Allard entre les rues Briand et d'Aragon, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

De choisir l'option d'aménagement des abords de la station de métro Monk comprenant les trottoirs en pavés unis (option A);

D'accorder à LA Hébert Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 767 958 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 211308;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Erick SANTANA **Le** 2013-12-20 17:11

Signataire :

Erick SANTANA

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1136446001

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division des études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à L.A. Hébert Ltée, pour la reconstruction d'un égout combiné, d'une conduite d'eau secondaire, de services d'eau, de drains, de chaussée flexible et de trottoirs, sur la rue Allard entre les rues Briand et d'Aragon, avec une option A pour l'aménagement de surface aux pourtours de la station de Métro Monk - Dépense totale de 2 823 317,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres publics 211308 - (8 soumissionnaires) |

CONTENU

CONTEXTE

Le 8 janvier 2013, l'arrondissement mandatait la firme G & S consultants afin de réaliser les plans et devis pour la reconstruction complète de l'égout, de l'aqueduc, des trottoirs et de la chaussée sur la rue Allard entre les rues Irwin à l'ouest (frontière avec l'arrondissement LaSalle) et Briand à l'est, pour un total de 13 tronçons.

Les infrastructures souterraines de la rue Allard ont fait l'objet d'analyses par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE). Ces analyses ont confirmé différentes problématiques :

- Les conduites d'eau secondaires datent de 1911-1930. Les expériences passées ont démontré que la reconstruction de la structure de chaussée au-dessus d'une conduite de cet âge la fragiliserait et causerait des fuites après les travaux.
- La plupart des bâtiments ont un branchement de service d'aqueduc en plomb.
- Pour l'égout, un tronçon a été identifié avec une faible couverture. Aussi, deux liens hydrauliques sont à supprimer (réf. rapport 2012/229).

Pour ce qui est des infrastructures de surface, voici les remarques principales :

- Les trottoirs ont un revêtement composite de béton et de pavé-uni. Avec l'âge, cette surface composite est devenue inégale et peut représenter un danger pour les usagers ou du moins un inconfort pour les piétons.
- La surface composite du trottoir intensifie l'impression d'étroitesse du couloir de circulation des piétons.
- La rue est bordée d'arbres des deux côtés. Les fosses sont de forme et dimensions variables; certaines sont pourvues de grille, mais une partie des grilles a été retirée dû à la croissance des arbres.
- Les fosses d'arbres sont de petite dimension, n'offrant qu'un petit volume de terre aux arbres, ce qui ne correspond pas aux normes de construction actuelles.

L'arrondissement joint ses interventions sur le réseau routier local aux interventions de la DGSRE. En effet, la DGSRE investit pour la reconstruction des conduites d'égout et

d'aqueduc et, de son côté, l'arrondissement a prévu utiliser le budget PRR reçu de la ville centre pour compléter le projet en reconstruisant la chaussée et les trottoirs sur cette même rue locale.

Par ailleurs, la Société des transports de Montréal (STM) a réalisé un projet de réaménagement extérieur de la station de métro Monk (septembre 2013) laquelle comporte deux édicules avec un espace adjacent aménagé en parc/place à l'intersection des rues Allard et Monk, dans la portion est des travaux. L'arrondissement souhaite prolonger cet aménagement particulier aux pourtours de la station de métro dans l'espace public.

Le présent sommaire vise à octroyer le contrat de construction de 4 tronçons sur les 13 tronçons du projet initial, soit entre les rues Briand et d'Aragon (portion est), la réalisation des travaux ayant été scindée en deux pour cause de contraintes budgétaires.

Étapes à autoriser dans le présent dossier.

| | Date de début prévue | Date de fin prévue |
|---|----------------------|--------------------|
| Reconstruction de la rue Allard entre les rues Briand et d'Aragon (4 tronçons): 348 mètres (34%) | mai 2014 | août 2014 |

Étapes à venir ultérieurement

| | Date de début prévue | Date de fin prévue |
|--|----------------------|--------------------|
| Reconstruction de la rue Allard entre les rues d'Aragon et Irwin (9 tronçons): 672 mètres (66%) | en discussion | en discussion |

Appel d'offres

Un avis d'appel d'offres pour la première phase de travaux, à réaliser à l'été 2014, a été publié dans le journal « Le Devoir ». L'appel d'offres public a été publié sur SÉAO le 12 novembre 2013. Les 8 soumissions reçues ont été ouvertes le 28 novembre 2013 à 11 h. Les soumissionnaires ont donc disposé de 16 jours pour préparer leur soumission.

Addenda

Addenda 1 publié le 22 novembre.

Cet addenda apportait des modifications à la formule de soumission et à quelques articles du devis, notamment :

- Mention du Décret 1049-2013 du 23 octobre 2013 qui s'applique à l'appel d'offres et la précision que le soumissionnaire doit détenir une autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés financiers au moment du dépôt de sa soumission.
- Précisions concernant l'aménagement autour de la station de métro Monk.

Addenda 2 publié le 26 novembre.

Cet addenda contenait des précisions sur les travaux d'aqueduc.

Validité des soumissions

Le soumissionnaire ne peut modifier ou retirer sa soumission durant la période de 120 jours qui suit la date d'ouverture.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE 13 0461 (séance du conseil du 17 avril 2013):

Approuver un projet de convention de services professionnels avec G&S consultants qui s'engage à fournir à la Ville les services d'ingénierie pour élaborer les plans, devis et relevé d'arpentage de la rue Allard, pour une somme maximale de 88 530,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 211229 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

DESCRIPTION

Les travaux consistent à la reconstruction d'un égout combiné, d'une conduite d'eau secondaire, de la chaussée flexible et des trottoirs sur 4 tronçons entre les rues Briand et d'Aragon. Les services d'eau et les drains seront aussi remplacés. Le remplacement des services d'eau permettra d'éliminer tous les services en plomb et d'éviter d'éventuelles fuites sous la nouvelle chaussée. Finalement, le projet comporte l'ajout d'espaces pour arbres de rue et l'uniformisation des fosses d'arbre existantes.

Pour les pourtours de la station de métro, deux alternatives d'aménagement de surface ont été décrites dans les documents d'appel d'offres et évaluées par les soumissionnaires.

L'option A prévoit l'aménagement de trottoirs entièrement en pavés unis du même type que ceux utilisés par la STM, soit de couleur bourgogne et ivoire, alors que l'option B prévoit des trottoirs monolithes standards en béton. La différence du coût entre les deux options pour le plus bas soumissionnaire conforme est d'environ 88 000 \$ sur un contrat d'environ 2,8 M\$ (soit 3 %).

Le montant total de la soumission de L.A.Hébert s'élève à 2 922 471,58 \$ et inclut les deux options d'aménagement.

| Alternatives aménagement aux abords de la station de métro Monk | Coûts HT sans contingences | Coûts HT avec contingences | Coûts, taxes incluses, avec contingences | Coûts, taxes incluses, total de la soumission avec l'option |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|--|
| Option A : pavé uni | 191 741,65 \$ | 210 915,82 \$ | 242 500,46 \$ | 2 767 958,00 \$ |
| Option B : trottoir en béton | 122 171,75 \$ | 134 388,93 \$ | 154 513,67 \$ | 2 679 971,21 \$ |
| Écart entre les deux options | 69 569,90 \$ | 76 526,89 \$ | 87 986,79 \$ | 87 986,79 \$ |

Étant donné le faible coût additionnel pour l'aménagement de l'option A, nous recommandons de choisir cette option pour la qualité de l'aménagement qu'elle procure, ce qui démontre la volonté de l'arrondissement de rehausser les aménagements du quartier et de contribuer à l'essor économique du pôle commercial Monk.

Contingences et incidences

Le contrat prévoit des contingences de 10 % du coût du contrat.

Les dépenses incidentes ont été évaluées à 2 % du coût du contrat (voir la section "Aspects financiers"). Ces dépenses incluent les frais suivants :

- § frais de contrôle de qualité et de matériaux 40 000 \$
- § achat de mobilier urbain (4 bancs, 2 poubelles) 5 000 \$
- § achat et plantation d'arbres (environ 7 arbres) 10 000 \$

Appel d'offres

La liste des 22 preneurs de cahier des charges se trouve en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Il est avantageux de réaliser les travaux de réfection routière en même temps que les interventions sur les réseaux souterrains. En effet, la Ville :

- réalise une économie des coûts globaux en exécutant une intervention intégrée;
- améliore le niveau de service pour toutes les infrastructures (conduites, chaussée et trottoirs);
- obtient des ouvrages de qualité et durabilité accrue (reconstruction plutôt que réfection)
- trace la voie pour des partenariats arrondissement/DGSRE qui sont avantageux pour toutes les parties.

Le plus bas soumissionnaire détient une autorisation valide de contracter délivrée par l'AMF tel que requis en vertu du Décret 1049-2013 du 23 octobre 2013. Cette autorisation, figurant en pièce jointe, a été émise le 7 mai 2013 et est valide pour 3 ans.

L'adjudicataire recommandé n'est pas inscrit au RENA (Registre des entreprises non admissibles), n'a pas de restriction imposée sur sa licence de la RBQ (contrat de construction) et n'est pas rendu non conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

Les soumissionnaires devaient détenir une autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés financiers au moment du dépôt de la soumission.

Sur les 22 entreprises s'étant procuré les cahiers des charges :

- 9 entreprises ne sont pas au registre des entreprises autorisées par l'AMF;
- 1 entreprise est un sous-traitant (paysagiste);
- 1 entreprise est un fournisseur de produits de béton.

Donc, parmi les preneurs de cahiers des charges, 11 étaient habilités à présenter une soumission et 8 l'ont fait, soit 73 %.

Les résultats de l'ouverture de soumission sont résumés dans le tableau ci-après (montants taxes incluses) :

| Soumissionnaires conformes | Total sans contingences | Contingences (10%) | Total de la soumission |
|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| L.A.Hébert Ltée | 2 656 792,35 \$ | 265 679,23 \$ | 2 922 471,58 \$ |
| Catalogna et Frères Ltée.* | 2 783 829,21 \$ | 278 382,92 \$ | 3 062 212,13 \$ |
| Roxboro Excavation inc. | 2 898 905,79 \$ | 289 890,58 \$ | 3 188 796,37 \$ |
| Les Pavages Chenail inc. | 3 137 76,97 \$ | 313 776,10 \$ | 3 451 537,07 \$ |
| Les Entreprises Michaudville inc. | 3 240 000,00 \$ | 324 000,00 \$ | 3 564 000,00 \$ |
| Sintra inc. (Rive-sud) | 3 261 577,38 \$ | 326 157,74 \$ | 3 587 735,13 \$ |

| | | | |
|--|--------------------|---------------|----------------------------|
| Les Entrepreneurs Bucaro | 3 555 885,86 \$ | 355 588,59 \$ | 3 911 474,45 \$ |
| Les Excavations Gilbert Théorêt Inc. | 4 089 331,93 \$ | 408 933,19 \$ | 4 498 265,11 \$ |
| Estimation de G&S Consultants | | | 3 440 220,84 \$ |
| Moyenne des soumissions conformes reçues (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions) | | | 3 523 311,48 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conformes (%) (moyenne des soumissions – la plus basse) / la plus basse) x 100 | | | 20,6 % |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme – la plus basse conforme) | | | 15 757 93,53 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) (la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100 | | | 53,9 % |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme – estimation) | | | - 517 749,26 \$ |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) (la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100 | | | -15,0 % |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse) | | | 139 740,55 \$ |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100 | | | 4,8 % |

Note :

* Le calcul des taxes dans la soumission de l'entrepreneur Catalogna & Frères Ltée était erroné d'où les montants différents par rapport au procès-verbal d'ouverture des soumissions.

** À noter que le bordereau des prix incluait le coût des deux options, ce qui explique que le montant octroyé est inférieur.

Trois soumissionnaires ont présenté une offre inférieure à l'estimation. Les prix obtenus démontrent que solliciter des soumissions dans une période où il y a peu d'appels d'offres a suscité l'intérêt des entreprises de construction et a permis d'obtenir des prix concurrentiels.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts des travaux seront partagés entre la DGSRE et la Direction de la gestion des actifs de voirie (DGAV).

La part de la DGSRE comporte l'égout combiné, la conduite d'eau secondaire, les services d'eau, les drains, la gestion des sols contaminés, coûts divers (remblai sans retrait, puits d'exploration et déplacement de repère géodésique).

La DGAV défrayera les coûts de fondation granulaire, revêtement bitumineux et trottoirs.

La répartition des coûts entre les unités participantes au projet est démontrée en pièce jointe. Lors des décomptes et advenant des imprévus, la répartition sera effectuée selon les pourcentages propres à chaque item jusqu'à concurrence des enveloppes octroyées par chaque unité.

Un montant de 55 359,16 \$, taxes incluses, soit 2%, est ajouté au coût du contrat afin de couvrir les dépenses incidentes reliées au projet (voir Description). Un résumé de la répartition des coûts est présenté ci-après :

Coûts du contrat et des dépenses incidentes, taxes incluses :

| Composante | Total | Portion DGSRE | Portion DGAV |
|----------------------------|-----------------|----------------------|---------------------|
| Contrat à L. A. Hébert | 2 767 958,00 \$ | 1 466 310,02 \$ | 1 301 647,98 \$ |
| Dépenses incidentes (2,0%) | 55 359,16 \$ | 29 326,20 \$ | 26 032,96 \$ |
| Total | 2 823 317,16 \$ | 1 495 636,22 \$ | 1 327 680,94 \$ |

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le but de s'orienter vers une réelle approche de gestion durable des actifs, la division des études techniques de l'arrondissement du Sud-Ouest a choisi pour son PRR d'intégrer les éléments Eau-Voirie dans sa stratégie d'intervention. En commun accord avec la DGSRE, la direction des travaux publics a pris en charge le processus de planification et fera de même pour la réalisation du projet de reconstruction. Cette approche permet en effet de réduire significativement les coûts globaux des travaux et les perturbations socio-environnementales en diminuant le nombre d'interventions, tout en obtenant une amélioration plus importante des niveaux de service.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Travaux de réfection de trottoir et de chaussée afin d'améliorer l'état des infrastructures routières à long terme.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avant la réalisation des travaux, une stratégie de communication sera élaborée en collaboration avec la Direction des communications pour informer les résidents, commerces, institutions et organismes qui seront affectés par les travaux. De plus, une opération de communication particulière visera à indiquer aux propriétaires qu'ils pourraient procéder au remplacement de leur branchement en plomb pendant la réalisation des travaux.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Janvier 2014: Octroi de contrat pour travaux de construction

Avril-mai 2014 Opérations de communication

Mai 2014 Réunion de démarrage

Juin 2014 Début des travaux

Août 2014 Fin des travaux

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le processus d'appel d'offres et d'adjudication du contrat respecte la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

De plus, les clauses en prévention de la collusion et de la fraude, de même que celles concernant la confidentialité des estimations ont été incluses au cahier des charges de l'appel d'offres public.

Finalement, ce dossier respecte l'encadrement administratif C-OG-DG-D-12-010 intitulé "Contingences, incidences et déboursés dans les contrats".

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures (Nathalie THOMAS)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Thi Xuan Mai NHAN)

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Stéphane BROSSAULT)

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Nathalie LANGLAIS)

Avis favorable avec commentaires :

Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs (Viorica ZAUER)

Avis favorable :

Eau , Direction (Alain DUBUC)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stéphane CARON
Chef de division, Études techniques

Préparé par Annie Boutin, ing. et Pierre Caron, ing.
Tél : 872-9308 et 872-7019

ENDOSSÉ PAR

Sébastien LÉVESQUE
Directeur des travaux publics

Date d'endos. : 2013-11-29

Dossier # :1136446001

**Dossier # : 1132266003**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Saint-Léonard , Direction des travaux publics , Division du génie |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroyer un contrat à Coffrage Alliance Itée pour la construction du bassin de rétention Giuseppe-Garibaldi - Arrondissement: Saint-Léonard - Dépense totale de 6 080 001,03 \$, taxes incluses (contrat de 5 905 001,03 \$ incluant des travaux contingents (10 %) et des incidences de 175 000,00 \$) - Appel d'offres public numéro 101-43 - 8 soumissionnaires. |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 6 080 001,03 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction du bassin de rétention Giuseppe-Garibaldi - Arrondissement de Saint-Léonard, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif, le cas échéant;
2. d'octroyer à Coffrage Alliance Itée, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 5 905 001,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 101-43;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville Centrale pour un montant de 6 080 001,03 \$, taxes incluses.

Signé par Daniel FLEURY **Le** 2013-09-25 08:31

Signataire :

Daniel FLEURY

Directeur des travaux publics - Saint-Léonard
Saint-Léonard , Direction des travaux publics

IDENTIFICATION**Dossier # :1132266003**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Saint-Léonard , Direction des travaux publics , Division du génie |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroyer un contrat à Coffrage Alliance Itée pour la construction du bassin de rétention Giuseppe-Garibaldi - Arrondissement: Saint-Léonard - Dépense totale de 6 080 001,03 \$, taxes incluses (contrat de 5 905 001,03 \$ incluant des travaux contingents (10 %) et des incidences de 175 000,00 \$) - Appel d'offres public numéro 101-43 - 8 soumissionnaires. |

CONTENU**CONTEXTE**

Prendre connaissance des informations jointes à l'intervention addenda de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires :
Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Abdelwahid BEKKOUCHE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis LAFONTAINE
Chef de division - Études techniques

Dossier # :1132266003

IDENTIFICATION

Dossier # :1132266003

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Saint-Léonard , Direction des travaux publics , Division du génie |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroyer un contrat à Coffrage Alliance Itée pour la construction du bassin de rétention Giuseppe-Garibaldi - Arrondissement: Saint-Léonard - Dépense totale de 6 080 001,03 \$, taxes incluses (contrat de 5 905 001,03 \$ incluant des travaux contingents (10 %) et des incidences de 175 000,00 \$) - Appel d'offres public numéro 101-43 - 8 soumissionnaires. |

CONTENU

CONTEXTE

Le programme triennal d'investissement de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) 2013-2015 prévoit un projet de construction d'un bassin de rétention dans le parc Giuseppe-Garibaldi et la reconstruction des conduites secondaires d'aqueduc et d'égout des rues de l'Élysée, de Côte et La Dauversière de l'arrondissement de Saint-Léonard.

De nombreuses plaintes de refoulement ont été enregistrées durant les dernières années dans ce secteur.

Afin d'accroître la protection actuelle du réseau, la construction d'un bassin de rétention dans le parc Giuseppe-Garibaldi ainsi que le renforcement du réseau d'égout des rues de Côte, La Dauversière et de l'Élysée sont nécessaires. La mise en place de cette solution permettra d'améliorer le niveau de service du secteur concerné et la correction des surcharges de ces rues.

La première phase du projet, qui consistait en la reconstruction des réseaux d'aqueduc et d'égout des rues de l'Élysée, de Côte et La Dauversière, a été complétée entre juillet et décembre 2012. Le présent dossier encadre la deuxième et dernière phase du projet, soit la construction du bassin de rétention Giuseppe-Garibaldi.

En vertu de la loi, l'appel d'offres a été publié le 20 mars 2013 sur le site électronique du SÉAO ainsi que dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions s'est effectuée le 25 avril 2013 et les soumissions étaient valides 120 jours suivant la date d'ouverture.

Trois addenda ont été publiés : numéro 1 le 10 avril 2013, numéro 2 le 15 avril 2013 et numéro 3 le 19 avril 2013.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution numéro CE11 1005 en date du 6 juillet 2011 (GDD 1113878002) - Autoriser le lancement des appels d'offres publics pour réaliser des travaux sur les conduites secondaires d'égout et d'aqueduc sur le territoire de la Ville de Montréal, et fournir, lorsque

requis, les services professionnels s'y rattachant.

Résolution numéro CE12 0843 en date du 6 juin 2012 (GDD 1122266004) - Recommander au conseil municipal d'accorder un contrat à Paysagiste S. Forget inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la reconstruction de l'égout combiné et de la conduite d'eau secondaire - Rue de l'Élysée et parties des rues de Côte et La Dauversière. (phase I du projet)

Résolution numéro CM12 0550 en date du 18 juin 2012 (GDD 1122266004) - Accorder un contrat à Paysagiste S. Forget inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la reconstruction de l'égout combiné et de la conduite d'eau secondaire - Rue de l'Élysée et parties des rues de Côte et La Dauversière. (phase I du projet)

DESCRIPTION

L'appel d'offres numéro 101-43 couvre la construction d'un bassin de rétention souterrain dans le parc Giseppe-Garibaldi. Le bassin de béton armé coulé en place (longueur : 166 mètres, largeur : 20 mètres, hauteur : 2,5 mètres) permettra de soulager les conduites d'égouts combinés des rues La Dauversière et de l'Élysée et d'assurer une protection contre les pluies intenses en retenant un volume déterminé de 3 200 mètres cubes, puis en le rejetant sous un débit contrôlé dans le collecteur d'égout de la rue Dumesnil.

Le processus d'appel d'offres s'est fait par voie publique. Sur vingt-quatre (24) preneurs de cahier de charges, onze (11) firmes ont déposé une soumission, soit une proportion de 46 %. Parmi les treize qui n'ont pas déposé d'offre, six (6) sont des entreprises spécialisées qui avaient un intérêt comme sous-traitant (Armatures Bois-Francs, Construction DJL, Constructions BSL, Constructions de Mausolées Carrier, Neolect/Le Saux et Systèmes Urbains), cinq (5) ont indiqué que le projet était hors de leur portée par manque de ressources, de temps ou par éloignement (Allen Entrepreneur Général, Construction Genesis, Constructions et Pavage Jeskar, Entreprises Michaudville et Paysagiste S. Forget) et deux (2) n'ont pas répondu à nos appels.

Pour ce contrat, l'enveloppe de contingences est déterminée à 536 818,28 \$ (taxes incluses), soit 10 % du coût des travaux.

Les dépenses incidentes (175 000 \$) peuvent comprendre des dépenses en matière d'utilités publiques, de communication et de gestion des impacts, de plantation, de chloration des conduites d'eau potable ainsi que les frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et pour la gestion des sols contaminés, etc.

JUSTIFICATION

Le tableau des résultats de soumission suivant résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant de l'octroi :

RÉSULTATS DES SOUMISSIONS

| RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES | (Taxes incluses) | | |
|---|-------------------------|----------------------------|-----------------|
| | Prix | Contingences (10 %) | Total |
| FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES | | | |
| 1. Coffrage Alliance Itée | 5 368 182,75 \$ | 536 818,28 \$ | 5 905 001,03 \$ |
| 2. Coffrages Magma (10 ans) inc. | 5 621 498,20 \$ | 562 149,82 \$ | 6 183 648,02 \$ |
| 3. 9052-1170 Québec inc. (Le groupe Vespo) | 5 709 996,53 \$ | 570 999,65 \$ | 6 280 996,18 \$ |

| | | | |
|--|------------------------|-------------------------|------------------------|
| 4. 9200-1643 Québec inc. (Quadrax & associés EG) | 5 842 000,00 \$ | 584 200,00 \$ | 6 426 200,00 \$ |
| 5. Roxboro excavation inc. | 6 294 211,15 \$ | 629 421,12 \$ | 6 923 632,27 \$ |
| 6. Charex inc. | 6 324 199,88 \$ | 632 419,99 \$ | 6 956 619,86 \$ |
| 7. Les excavations Payette ltée | 6 361 404,35 \$ | 636 140,43 \$ | 6 997 544,78 \$ |
| 8. Construction Demathieu & Bard (CDB) inc. | 6 831 185,24 \$ | 683 118,52 \$ | 7 514 303,77 \$ |
| Estimation des professionnels (\$) (Réalisée à l'externe) | 6 398 754,15 \$ | 639 875,41 \$ | 7 038 629,56 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues (\$) | | | 6 648 493,24 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) | | | 12,6 % |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme | (\$) | 1 609 302,74 \$ | |
| | (%) | 27,3 % | |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation | (\$) | -1 133 628,53 \$ | |
| | (%) | -16,1 % | |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse | (\$) | 278 646,99 \$ | |
| | (%) | 4,7 % | |

Toutes les soumissions sont conformes, sous réserve de la délivrance par l'Autorité des marchés financiers de l'autorisation requise par la Loi.

Il est aussi important de noter que le délai encouru entre la date de l'ouverture des soumissions et la date de recommandation de l'octroi du contrat est dû au fait que le plus bas soumissionnaire conforme, Louisbourg SBC, s.e.c. (nouvellement Groupe Hexagone, s.e.c.) n'a pas été accrédité par l'AMF à l'intérieur du délai de validité de sa soumission et qu'il nous a avisé, en date du 29 août 2013, qu'il ne prolongerait pas le délai de validité de sa soumission au montant de 5 700 744,86 \$. Par conséquent, nous recommandons l'octroi du contrat à Coffrage Alliance ltée, deuxième plus bas soumissionnaire conforme ayant accepté de prolonger le délai de validité de sa soumission en date du 23 août 2013 (voir pièce jointe).

En plus de Louisbourg SBC s.e.c., deux (2) autres soumissionnaires n'ont pas prolongé le délai de validité de leur soumission, à savoir : Ramcor Construction inc. et Nordexco inc.

L'estimation des professionnels a été préparée par la firme LUQS et est établie à partir des documents d'appel d'offres, pendant la période d'appel d'offres, et selon les prix des matériaux, des taux d'équipements et de la main-d'oeuvre réels du marché actuel. L'écart entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation, soit celle de LUQS, est de 1 133 628,53 \$ (- 16,1 %). L'écart entre l'estimation et le montant de la soumission peut être expliquée principalement par les travaux de structure. En effet, l'écart entre la plus basse soumission conforme et l'estimation pour les travaux de structure est de 1 008 616,90 \$, soit près de 89 % de la valeur de l'écart entre l'estimation et la plus basse soumission.

Conformément au décret 96-2013 (13 février 2013), la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) s'applique au contrat découlant de cet appel d'offres. L'adjudicataire recommandé, Les Coffrage Alliance ltée, a reçu son attestation de l'autorité des marchés financiers en date du 23 août 2013. Une copie de cette attestation se trouve en pièce jointe.

Les validations requises, à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec, ont été

faites. Une attestation valide délivrée par Revenu Québec a été déposée avec sa soumission.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du contrat à octroyer est de 5 905 001,03 \$ (taxes incluses). Ce montant inclut des travaux contingents équivalant à 10% de la valeur des travaux, soit 536 818,28 \$ taxes incluses.

La dépense totale pour le contrat s'élève à 6 080 001,03 \$ (taxes incluses), car s'y rajoute le montant de 175 000,00 \$ (taxes incluses) requis pour couvrir les dépenses incidentes. La dépense totale est assumée à 100% par la Ville centrale et représente un coût net pour la DGSRE de 5 815 595,68 \$, lorsque diminuée de la ristourne fédérale.

Cette dépense est priorisée au PTI 2014-2016 de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau.

Cette dépense est admissible à une subvention estimée à 3 877 063,79 \$ dans le cadre du programme de Chantiers Canada- volet Grandes Villes. La portion non subventionnée de 1 938 531,89 \$ est financée par la réserve de l'eau locale.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau.

DÉPENSES ASSUMÉES PAR LA VILLE CENTRALE - DGSRE (100%)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces travaux permettront de contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Renouveler les réseaux de 1 %, selon la politique nationale de l'eau;
- Réduire la production d'eau potable;
- Diminuer les infiltrations d'eau au réseau d'égout.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Un plan de gestion de la circulation durant les travaux a été élaboré et est inclus aux documents d'appel d'offres. Diverses mesures d'atténuation ont été envisagées afin de minimiser l'impact des travaux, de détourner le trafic vers les routes alternatives et d'assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Pour les projets de travaux importants, l'arrondissement de Saint-Léonard invite la population touchée à une séance d'information dans le pavillon du parc voisin du lieu des travaux. Les résidants sont invités par un avis distribué à toutes les portes, par le site internet de l'arrondissement et par une publication dans le journal local. La séance d'information touche tous les aspects des travaux qui ont une incidence sur le quotidien des résidants : impacts sur la circulation, sur le ramassage des ordures, sur l'usage du parc. Les interruptions des service de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées attendues sont expliquées et discutées. La séance est dirigée par le chargé de projet, et des représentants de la Direction et du conseil d'arrondissement y assistent.

Pour le projet de construction du bassin Garibaldi, la séance se tiendra dans le pavillon du parc du même nom au début d'avril 2014, avant le début des travaux de génie civil. Les travaux se dérouleront à l'intérieur du parc sans empiéter sur les aires de jeux (soccer et tennis). L'impact sur la circulation sera restreint. Les rues touchées sont des voies ce

circulation locales à faible débit.

Toutes les opérations de communication seront prises en charge conjointement par la division du génie de la Direction de travaux publics et la division des relations avec les citoyens et des communication de l'arrondissement de Saint-Léonard.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES:

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Planification préliminaire au projet: Automne 2013

Début des travaux : Avril 2014

Fin des travaux : Novembre 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude étaient incluses aux clauses administratives particulières de l'appel d'offres.

Ce dossier respecte les encadrements suivants :

- Politique de gestion contractuelle
- Politique d'approvisionnement
- Encadrement « Gestion des contingences, incidences et déboursée dans tous les contrats » (C-OG-SDO-11-002)

L'adjudicataire est le plus bas soumissionnaire conforme, soit :

Coffrage Alliance Itée

200, rue de Lierre

Laval (Québec) H7V 4Y4

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Abdelwahid BEKKOUCHE)

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Lucie M PICARD)

Avis favorable avec commentaires :

Saint-Léonard , Direction des services administratifs (Johanne DAIGNEAULT)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction de la comptabilité et du contrôle financier (Jean-François RONDOU)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction du budget (David MARCAURELLE)

Avis favorable :

Eau , Direction (Alain DUBUC)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis LAFONTAINE
Chef de division par intérim - Études
techniques

ENDOSSÉ PAR

Daniel FLEURY
Directeur DTP

Date d'endos. : 2013-05-01

Dossier # :1132266003



Dossier # : 1134822069

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures , Division conception des travaux |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à Construction N.R.C. inc., pour la reconstruction de l'éclairage du boulevard Métropolitain et travaux connexes. Arrondissement: Anjou. Dépense totale de 1 330 112,79 \$ (contrat: 568 239,79 \$ + incidences: 761 873,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 289201 - 8 soumissionnaires |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 1 330 112,79 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de l'éclairage du boulevard Métropolitain et travaux connexes dans l'arrondissement d'Anjou, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Construction N.R.C. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 568 239,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 289201 ;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Chantal AYLWIN **Le** 2013-12-20 10:57

Signataire : Chantal AYLWIN

Directrice infrastructures
Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures

IDENTIFICATION **Dossier # :1134822069**

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures , Division conception des travaux |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à Construction N.R.C. inc., pour la reconstruction de l'éclairage du boulevard Métropolitain et travaux connexes. Arrondissement: Anjou. Dépense totale de 1 330 112,79 \$ (contrat: 568 239,79 \$ + incidences: 761 873,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 289201 - 8 soumissionnaires |

CONTENU

CONTEXTE

Depuis janvier 2013, la Division de la conception des travaux de la Direction des infrastructures a le mandat de réaliser le Programme de réfection de l'éclairage de rue du réseau artériel.

Les principaux objectifs du **Programme de réfection de l'éclairage de rue - 58002** sont :

- d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons;
- de maintenir le réseau d'éclairage à son niveau actuel, voire de l'améliorer si possible;
- de consolider et conserver les équipements municipaux;
- de remplacer les actifs qui ont atteint la fin de leur vie utile.

Les lampadaires et l'infrastructure des systèmes d'éclairage sur les tronçons routiers concernés par le présent contrat sont en très mauvais état et ont atteint la fin de leur vie utile. Par conséquent, l'éclairage d'environ 50 % des tronçons est actuellement non fonctionnel, d'où l'importance de réaliser les travaux de réfection.

L'étape faisant l'objet du présent dossier est la suivante :

| | Coûts | Date de début | Date de fin |
|--|-----------------|----------------------|--------------------|
| Étape faisant l'objet du présent dossier : Reconstruction de l'éclairage du boulevard Métropolitain et travaux connexes. Arrondissement: Anjou | 1 330 112,79 \$ | Mai 2014 | Juin 2014 |

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 15 octobre au 27 novembre 2013. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SEAO. La durée de publication a été de 44 jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Quatre (4) addendas furent émis afin d'aviser l'ensemble des preneurs du cahier des charges de modifications faites aux documents d'appel d'offres:

- Addenda no 1 émis le 24 octobre 2013: Modifications au devis techniques spécifique de l'éclairage - afin de préciser les démarches à entreprendre lors des travaux à proximité des lignes d'Hydro-Québec;
- Addenda no 2 émis le 1er novembre 2013: Modification de la date d'ouverture. La date du 6 novembre 2013 a été remplacée par le 20 novembre 2013 - afin d'avoir le temps nécessaire pour faire les modifications aux documents de soumission, qui feront l'objet de l'addenda no 4 ;
- Addenda no 3 émis le 15 novembre 2013: Report de la date d'ouverture, le 20 novembre ayant été remplacé par le 27 novembre 2013 - pour allouer du temps additionnel nécessaire aux modifications dans les documents de soumission et aux entrepreneurs de modifier les prix au bordereau en conséquence;
- Addenda no 4 émis le 21 novembre 2013: Modifications à la formule de soumission, au cahier des charges et aux annexes - modifications et précision de certains détails techniques dans plusieurs articles des devis techniques, ajout de 4 articles aux devis techniques et au bordereau afin de préciser le maintien de la circulation et de l'éclairage pendant les travaux, modification du délai des travaux et ajout de 2 annexes.

Pour plus de détails sur les 4 addendas voir les documents correspondants dans l'onglet: «Avis aux soumissionnaires - Addenda No. 1 à 4» dans les pièces jointes.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM13 0870 – Le 16 septembre 2013 - Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

DESCRIPTION

Les travaux de ce contrat consistent en la reconstruction de l'éclairage du boulevard Métropolitain, entre les boulevards Bourget et du Haut-Anjou, ainsi que des travaux connexes, dans l'arrondissement d'Anjou.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 94 706,63 \$ (taxes incluses), soit 20 % du coût des travaux avant les taxes, tel qu'inscrit au bordereau d'appel d'offres. Ce pourcentage affecté à l'ensemble des sous-projets fut déterminé en fonction des risques inhérents suivants:

- Les travaux d'installation de câblage dans les réseaux de conduits souterrains;
- La coordination de l'entrepreneur avec l'entrepreneur de la CSEM, qui construit les bases et conduits pour l'éclairage, risque de causer des mobilisations/démobilisations plus importantes;
- Des mobilisations/démobilisations sont également possibles dû à l'achalandage des sorties de l'autoroute 40.

Les dépenses incidentes comprennent les montants estimés suivants:

- 700 000 \$ - Pour les travaux de la CSEM (construction des bases et conduits);
- 45 000 \$ - Pour les frais de services techniques du Hydro-Québec;
- 5 000 \$ - Pour les services techniques de la CSEM;
- 11 873 \$ - Pour les frais de communications.

Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Incidences et ristourne» en pièce jointe.

Le processus d'appel d'offres public # 289201 s'est déroulé du 15 octobre au 27 novembre 2013. Sur dix (10) preneurs de cahier des charges, huit (8) firmes ont déposé une soumission et deux (2) n'en ont pas déposé; soit une proportion respective de 80% et 20%.

JUSTIFICATION

La Direction des infrastructures a inscrit ce projet via son *Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage* et a réservé les fonds nécessaires au budget corporatif PTI 2014 afin de pouvoir procéder à l'exécution des travaux.

Le tableau des résultats de soumission suivant résume la liste des soumissionnaires et prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant de l'octroi :

| RÉSULTATS DE SOUMISSION | <i>(taxes incluses)</i> | | |
|--|-------------------------|---------------------------|--|
| FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES | PRIX | CONTINGENCES | TOTAL |
| 1 Construction N.R.C Inc. (Licence RBQ #8259-6289-08) (Attestation Revenu Québec délivrée le 25 septembre 2013) | 473 533,16 \$ | 94 706,63 \$ | 568 239,79 \$ |
| 2 Neolect Inc | 573 383,78 \$ | 114 676,75 \$ | 688 060,53 \$ |
| 3 Installume Inc | 595 857,37 \$ | 119 171,47 \$ | 715 028,84 \$ |
| 4 Bruneau Electricque inc | 614 708,09 \$ | 122 941,62 \$ | 737 649,71 \$ |
| 5 Système Urbains inc | 624 567,19 \$ | 124 913,44 \$ | 749 480,63 \$ |
| 6 Michel Guimont Entrepreneur Electricien Ltée | 625 758,33 \$ | 125 151,67 \$ | 750 910,00 \$ |
| 7 Pierre Brossard (1981)LTEE | 635 690,57 \$ | 127 138,11 \$ | 762 828,68 \$ |
| 8 Girard & Girard | 662 068,59 \$ | 132 413,72 \$ | 794 482,31 \$ |
| Estimation des professionnels internes (\$) | 558 239,12 \$ | 111 647,82 \$ | 669 886,94 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues | | (\$) | 720 835,06 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme | | (%) | 26,9% |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme | | (\$) (%) | 226 242,52 \$ 39,8% |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation | | (\$) (%) | -101 647,15 \$ -15,2% |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse | | (\$) (%) | 119 820,74 \$ 21,1% |

* Les prix de soumission furent vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues. Cependant, seuls les documents fournis avec les 3 plus basses soumissions furent vérifiés (cautionnement, lettre d'engagement, licence de la Régie du bâtiment, attestation de Revenu Québec, certificat d'attestation et déclaration relative aux conflits d'intérêt).

L'estimation des professionnels de la Division de la gestion de projet et de l'économie de la construction (DGPEC) est établie à partir des documents d'appel d'offres, pendant la période d'appel d'offres, et selon les prix des matériaux, des taux d'équipements et de la main d'oeuvre réels du marché actuel. L'écart entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation, soit celle des professionnels de la DGPEC, est de -101 647,15 \$ (-15,2%). L'explication de cet écart, le cas échéant, se retrouve dans l'intervention de la Division de l'économie de la construction.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA) ni de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites. De plus, l'adjudicataire recommandé est conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville et détient une attestation de l'autorité des marchés financiers, laquelle est en vigueur depuis le 8 juillet 2013. Une copie de cette attestation se trouve en pièce jointe au dossier. Une attestation valide délivrée par Revenu Québec fut déposée avec sa soumission, laquelle sera revalidée au moment de l'octroi du contrat.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du contrat à octroyer est de 568 239,79 \$ (taxes incluses) incluant un montant de 473 533,16 \$ (taxes incluses) pour les travaux et un montant de 94 706,63 \$ (taxes incluses) pour les contingences.

La dépense totale est donc de 1 330 112,79 \$ (taxes incluses) car le montant requis pour couvrir les dépenses incidentes est de 761 873,00 \$ (taxes incluses). Cette dépense est entièrement assumée par la Ville centrale et représente un coût net de 1 199 799,33 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention du Service des Finances et précise que les crédits proviendront du budget d'immobilisation PTI 2014-2016.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 27 mars 2014, soit la date d'échéance du cautionnement de soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leur soumission. Il faudrait donc procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais associés. L'impact sur la circulation est décrit dans la pièce jointe intitulée «Principes de gestion de la circulation».

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été approuvée par la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES:

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : Mai 2014

Fin des travaux : Juin 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude sont incluses aux clauses administratives particulières de l'appel d'offres.

Ce dossier respecte les encadrements suivants:

- Politique d'approvisionnement;
- Politique de gestion contractuelle;
- Confidentialité des estimations dans les contrats;
- Contingences, incidences et déboursés dans les contrats.

L'adjudicataire est le plus bas soumissionnaire conforme soit:

Construction N.R.C. inc.
160, rue Deslauriers
Ville Saint-Laurent (Québec) H4N 1V8

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures (Renu MATHEW)

Avis favorable :

Anjou , Direction des travaux publics (Réal LAFLEUR)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Thi Xuan Mai NHAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ervin KOJIC
Ingénieur

ENDOSSÉ PAR

Yvan PÉLOQUIN
Chef de division - Conception des travaux

Date d'endos. : 2013-12-12

Dossier # :1134822069

**Dossier # : 1135034004**

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Espace pour la vie , Biodôme , Division de la programmation |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | «Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise 9290-2790 QUÉBEC INC. représentée par Marie-Claire Lagacé, pour la réalisation artistique de l'exposition temporaire au Biodôme de Montréal provisoirement intitulée «Éloge à la lenteur» pour une somme maximale de 453 096,58 \$ taxes et contingences incluses (contrat de gré à gré) / Approuver un projet de convention à cette fin.» |

Il est recommandé:

1. d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme 9290-2790 Québec inc., s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la direction artistique de l'exposition temporaire au Biodôme de Montréal provisoirement intitulé «Éloge à la lenteur», pour une somme maximale de 453 096,58 \$, taxes et contingences incluses, conformément à son offre de service en date du 4 décembre 2013 et selon les termes et conditions stipulés au projet de la convention;
2. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Charles-Mathieu BRUNELLE **Le** 2014-01-07 14:20

Signataire :

Charles-Mathieu BRUNELLE

Directeur
Qualité de vie , Espace pour la vie

IDENTIFICATION

Dossier # :1135034004

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Espace pour la vie , Biodôme , Division de la programmation |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | «Accorder un contrat de services professionnels à l'entreprise 9290-2790 QUÉBEC INC. représentée par Marie-Claire Lagacé, pour la réalisation artistique de l'exposition temporaire au Biodôme de Montréal provisoirement intitulée «Éloge à la lenteur» pour une somme maximale de 453 096,58 \$ taxes et contingences incluses (contrat de gré à gré) / Approuver un projet de convention à cette fin.» |

CONTENU

CONTEXTE

Espace pour la vie Montréal a entrepris, en 2009, un plan d'affaires visant non seulement à déployer de nouvelles infrastructures mais aussi à renouveler la programmation de ses quatre institutions. Ce vaste plan d'affaires contribuera, d'ici 2017, à accroître l'achalandage de ses institutions, augmenter ses revenus et à développer une vision harmonisée de ce pôle, qui constitue le plus grand complexe en sciences de la nature au Canada. Ce renouvellement passe par de nouvelles expériences offertes aux visiteurs et une bonification de l'offre, notamment des propositions artistiques plus immersives et sensorielles conjuguant art, science et émotion. Cette programmation vise, en somme, à accompagner l'humain à mieux vivre la nature, soit la mission même poursuivie par Espace pour la vie.

En 2014, ce fil conducteur entre les institutions se déploiera sous le thème « Prendre son temps », inspiré du mouvement « Slow life ». Apparue en Italie en 1986, le mouvement « Slow life » s'inscrit en réaction à l'accélération générale de nos modes de vie et à la consommation à outrance qui caractérisent nos sociétés modernes. Aujourd'hui, plus de 120 villes dans le monde y adhèrent. Le « Slow life » favorise la création d'espaces verts, le commerce de proximité, les transports actifs, la protection de l'environnement et de la biodiversité; des actions qui trouvent un écho particulier auprès de notre direction. Par sa programmation, ses actions éducatives et culturelles originales, Espace pour la vie Montréal désire faire ralentir ses visiteurs pour qu'ils apprécient mieux la nature, pour qu'ils comprennent mieux. Ralentir aussi pour diminuer leur impact sur l'environnement et améliorer leur qualité de vie.

Au Biodôme, la programmation comprendra un habitat temporaire présentant des paresseux à deux doigts, une espèce jamais vue de si proche auparavant, une exposition thématique sur le mouvement « Slow life », un spectacle à l'amphithéâtre et des actions culturelles. Les expériences passées ont démontré que le Biodôme a avantage à miser sur le « vivant » pour la présentation d'expositions, d'activités ou d'événements. C'est la raison pour laquelle la pierre angulaire de cet événement est un habitat temporaire présentant quatre paresseux et dont l'aménagement favorisera un contact visuel facile entre le visiteur

et les animaux.

Pour veiller à la direction artistique et à la réalisation de ce projet, le Biodôme désire retenir les services de l'entreprise 9290-2790 QUÉBEC INC., dont Marie-Claire Lagacé agit comme directrice artistique.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Bien que le Biodôme accueille encore, après plus de 20 ans d'existence, plus de 800 000 visiteurs annuellement, il a besoin de produits d'appel qui attireront une nouvelle clientèle et fera revenir celle déjà conquise. C'est dans cette optique que l'institution souhaite développer un nouvel événement, dont l'ouverture au public est prévue pour juin 2014. L'exposition sera présentée jusqu'à l'automne.

Espace pour la vie Montréal désire faire vivre à ses visiteurs une expérience culturelle mémorable. L'ensemble des activités déclinées pour cet événement devra afficher un caractère contemporain inspirant, dans une ambiance forte, émouvante et signifiante permettant de renouer nos liens avec la nature. Pour cette raison, il s'avère essentiel d'avoir une direction artistique forte qui donnera un angle inédit aux activités et une cohérence dans leurs déploiements. Cette proposition artistique, audacieuse et distincte, s'inscrira en complémentarité avec l'offre culturelle du milieu muséal montréalais.

En novembre 2013, la directrice artistique Marie-Claire Lagacé a déposé un préconcept établissant les orientations artistiques pour l'événement Éloge de la lenteur. Ce préconcept (joint en annexe) a été favorablement accueilli par les équipes. Celui-ci est unique et présente une mise en scène originale, moderne qui incitera le public à mieux apprécier la nature et à agir pour la protéger rejoignant ainsi parfaitement la mission d'Espace pour la vie Montréal. Le présent mandat vise à confier la direction artistique et la réalisation de ce concept à Marie-Claire Lagacé dans le but de réaliser un produit d'appel fort, qui assurera une augmentation des fréquentations et un rayonnement médiatisé fort important.

L'offre de service de Marie-Claire Lagacé pour « L'éloge de la lenteur au Biodôme » est un projet clé en main qui comprend, en plus de la direction artistique, la conception et la réalisation de l'exposition, l'aménagement de l'aire d'accueil, les décors, les aménagements autour de l'habitat temporaire, le spectacle, l'expérience de visite, et le développement d'actions culturelles. Elle s'est entourée d'une équipe multidisciplinaire constituée de professionnels qui ont une solide expérience dans la production d'événements, de spectacles et d'expositions.

JUSTIFICATION

Le présent dossier vise à accorder un contrat de gré à gré à une artiste, tel que le prévoit l'article 573.3 de la Loi sur les Cités et villes. Le processus d'identification et de sélection des artistes est effectué avec rigueur et professionnalisme :

Processus de sélection des artistes :

Espace pour la vie Montréal travaille en étroite collaboration avec le Conseil des arts de Montréal dans le repérage et l'identification d'artistes, qu'ils soient émergents ou confirmés. Ainsi, les professionnels responsables de la programmation dans les quatre institutions d'Espace pour la vie Montréal, consultent régulièrement les experts du Conseil, dans le but de bénéficier de leur expertise et de leur capacité à reconnaître l'excellence artistique. Aux recommandations du Conseil s'ajoutent les propositions des concepteurs et muséologues

qui oeuvrent au sein des institutions d'Espace pour la vie Montréal puisqu'ils sont appelés, dans le cadre de leurs fonctions, à effectuer une veille constante des tendances dans le milieu muséal, tant au niveau national qu'international.

Les artistes proposés sont alors invités à soumettre un préconcept. Dans le cas présent, les artistes Dominique Champagne et Marie-Claire Lagacé ont été approchés pour le projet mais seule cette dernière a choisi de présenter un préconcept, en novembre 2013. L'octroi du préconcept a été effectué en respectant les règles administratives et les pouvoirs de délégation en vigueur.

Pour être retenu, le concept doit non seulement répondre aux exigences de qualité artistique fixées par les équipes de muséologie, de programmation, d'éducation, de collections vivantes des quatre institutions qui composent Espace pour la vie Montréal mais doit aussi s'inscrire adéquatement dans la thématique annuelle retenue. Enfin, celui-ci doit contribuer à soutenir la mission d'Espace pour la vie Montréal, c'est à dire « d'accompagner l'humain à mieux vivre la nature ».

Le concept déposé par Marie-Claire Lagacé a été accueilli favorablement par l'ensemble des responsables d'Espace pour la vie, un panel d'experts composé de muséologues, de scientifiques, de spécialistes de la programmation, de l'éducation et de l'environnement. En plus de répondre aux exigences et contraintes du Biodôme, la qualité du travail rendu, la force immersive de sa proposition artistique et sa capacité à s'approprier la mission d'Espace pour la vie Montréal ont été soulignées. L'artiste a aussi su donner une dimension artistique unique et nouvelle qui donnera à l'événement une envergure sans précédent, l'exposition s'annonçant comme un incontournable à Montréal pour l'été 2014 (préconcept en annexe).

À propos de Marie-Claire Lagacé :

Marie-Claire Lagacé a assuré la direction artistique de nombreuses productions à travers le monde, des réalisations qui se sont distinguées, chaque fois, par leur approche artistique originale et l'efficacité des moyens de communication utilisés. Elle a notamment réalisé, pour le Cirque du Soleil, les concepts originaux et le design de Aqua (gagnant du prix Numix en 2010), du Pavillon du Canada, de l'exposition de Shanghai en 2010 et la scénographie du spectacle LOVE à Las Vegas. Elle est à l'emploi de l'entreprise MOMENT FACTORY depuis 2009 où elle a assuré la direction artistique du Palais des saisons du Musée Grévin, la Maison des marins à Pointe-à-Callière et le spectacle multimédia KOLA pour le zoo de Granby.

Marie-Claire Lagacé imagine et conçoit des univers scénographiques et des environnements narratifs qui font vivre à un large public, des expériences totalement inédites. Elle cisèle ses réalisations et leur donne une ampleur émotive qui provoque l'émerveillement et stimule l'imaginaire. C'est exactement l'angle artistique que le Biodôme désire développer dans l'événement « Éloge de la lenteur ».

Pièces jointes

- CV de l'artiste
- Offre de service de Marie-Claire Lagacé
- Préconcept
- Convention de services professionnels
- Historique du mouvement slow life
- Charte d'engagement en développement durable
- Habitat temporaire 2014
- Termes de référence

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Imputer la dépense comme suit :

| | 2014 |
|--|---------------|
| 2107-010000-101088-07251.54390-00000-0000 Ville centrale.Espace pour la vie, Direction de l'Espace pour la vie,Musées et centres d'expositions, Autres hon. prof. | 453 096,58 \$ |

Nous attestons que le présent dossier respecte les critères de conformité budgétaire énoncés au courrier budgétaire # 22 et ne nécessite pas une intervention du Service des finances.

Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'événement « Éloge de la lenteur » au Biodôme de Montréal contribuera directement aux objectifs du Plan de développement durable de la Ville de Montréal. Il encouragera les citoyens à réaliser des actions concrètes pour la gestion responsable des ressources, l'amélioration de la qualité de vie et la protection de la biodiversité. Ces enjeux étant au cœur des orientations du Plan de développement.

Les termes de référence qui encadrent l'offre de services de Marie-Claire Lagacé indiquent explicitement que le projet doit être cohérent avec la Charte de développement durable dont s'est doté Espace pour la vie Montréal.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Par leur qualité et leur caractère distinctif, ses activités contribueront à établir la notoriété de nos institutions et participeront à l'affirmation de Montréal comme métropole culturelle; ville savoir, de créativité et d'innovation.

En favorisant la pleine réalisation de la mission d'Espace pour la vie Montréal, ce projet fera la démonstration de l'expertise du Biodôme dans la présentation de collections vivantes et contribuera à l'établir comme référence internationale dans le domaine de l'éducation environnementale;

La qualité de la programmation aura des répercussions directes sur l'expérience proposée aux visiteurs et conséquemment, sur les recettes et la performance de nos institutions. La programmation développée dans le cadre de ce projet vise à atteindre un accroissement de la fréquentation du Biodôme et donc de ses revenus autonomes;

Le projet constitue un levier important pour induire des changements de comportement favorisant la qualité de l'environnement et la protection de la biodiversité grâce à des actions éducatives qui toucheront près de 450 000 personnes.

La présentation de l'exposition au Biodôme est prévue au printemps 2014 et un éventuel délai dans l'octroi du contrat pourrait menacer la réalisation de ce projet pour lequel nous anticipons un succès critique et populaire. Son annulation retarderait la réalisation du Plan d'affaires et les retombées importantes qui y sont associées, pour Espace pour la vie Montréal comme pour l'ensemble de la métropole.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune action de communication à cette étape-ci du projet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ouverture de l'exposition au Biodôme de Montréal - juin 2014.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le dossier respecte la Politique de gestion contractuelle et la Politique d'approvisionnement.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Qualité de vie , Espace pour la vie (François COURCHESNE)

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (William Kronstrom RICHARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Yves PARIS
Chef de division Programmation

ENDOSSÉ PAR

Rachel LÉGER
Chef du biodome

Date d'endos. : 2013-12-12

Dossier # :1135034004

**Dossier # : 1134784004**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Affaires institutionnelles , Direction , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain pour l'année 2014 - Dépense de 408 452,14 \$ toutes taxes incluses. |

Il est recommandé au comité exécutif

1. de nommer, sous réserve de la décision du conseil municipal de l'adhésion et du paiement de la cotisation de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2014, les représentants suivants de la Ville aux différentes instances de l'UMQ :

- Au conseil d'administration: MM Denis Coderre et Lionel Perez ainsi que Mme Anie Samson.
- Au comité exécutif: MM Denis Coderre et Lionel Perez ainsi que Mme Anie Samson à titre de substitut.

Il est recommandé au conseil municipal:

2. d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain pour l'année 2014.
3. d'autoriser le paiement de la cotisation pour l'année 2014 à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain, au montant de 408 452,14 \$ toutes taxes incluses.
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

Signé par Agop EVEREKLIAN **Le** 2013-12-19 12:08

Signataire :

Agop EVEREKLIAN

Directeur principal
Affaires institutionnelles , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1134784004

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Affaires institutionnelles , Direction , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain pour l'année 2014 - Dépense de 408 452,14 \$ toutes taxes incluses. |

CONTENU

CONTEXTE

En 2004, la Ville de Montréal avait pris la décision de se retirer de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour des motifs principalement reliés aux contraintes qu'elle vivait dans l'expression de certains de ses points de vue ainsi qu'au calcul du montant de la cotisation annuelle qui était jugé inéquitable. À cette époque, la Ville de Longueuil ainsi que plusieurs autres s'étaient également retirées.

Au cours de l'année 2012, des discussions entre Montréal et l'UMQ ont permis de trouver des solutions aux contraintes exprimées par la Ville, et ce, afin d'en venir à une entente permettant sa réintégration. Suite à ces discussions, le comité exécutif de la Ville, lors de sa séance ordinaire du mercredi 9 mai 2012, a donné son accord de principe pour l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec, et ce, à compter de l'année 2013.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM12 1118 - 17 décembre 2012: autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à l'UMQ pour l'année 2013 et le versement de la cotisation de 358 558,74\$, taxes incluses.

CE12 0682 - 9 mai 2012: donner un accord de principe à l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec à compter du 1er janvier 2013 et mandater la Direction générale pour entreprendre les démarches nécessaires pour une adoption par le conseil municipal à l'automne 2012.

DESCRIPTION

Suite à des discussions qui ont eu lieu entre la Ville de Montréal et l'UMQ, il a été entendu qu'à compter de 2013 la Ville réintégrerait officiellement l'organisme, lui permettant ainsi de jouer à nouveau son rôle de métropole du Québec au sein de l'UMQ. Cette adhésion doit maintenant être renouvelée pour l'année 2014.

Il est aussi recommandé que pour l'année 2014, la Ville adhère au Carrefour du capital humain, dont la mission consiste à informer, conseiller, former, représenter et assister professionnellement les membres de l'UMQ dans la gestion courante et le développement de leurs activités en matière de gestion des ressources humaines et des relations du travail, et ce, dans un esprit de concertation avec le milieu.

Le comité exécutif doit aussi procéder à la nomination de ses représentants au sein des différentes instances de l'UMQ, soit :

- trois représentants au conseil d'administration. Le maire est désigné d'office. Aucun remplacement possible des administrateurs désignés;
- deux représentants au comité exécutif. Le maire est désigné d'office.

Il est recommandé de nommer M. Lionel Perez, membre du comité exécutif, responsable des infrastructures, de la Commission des services électriques, de la gouvernance et de la démocratie ainsi que des relations gouvernementales membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'UMQ. Il est aussi recommandé de nommer Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif, responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens membre du conseil d'administration et substitut au comité exécutif de l'UMQ.

Un document d'information générale sur l'UMQ expliquant l'implication nécessaire pour les représentants politiques de la Ville de Montréal est joint au présent sommaire.

JUSTIFICATION

L'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec lui permet entre autres:

- d'exercer un leadership accru au sein du monde municipal;
- de démontrer sa solidarité avec le monde municipal;
- d'apporter un soutien à ses grandes positions, par exemple, la diversification des sources de revenus;
- de travailler à l'avancement de nombreux dossiers communs avec l'UMQ et le monde municipal, notamment les régimes de retraite, la réforme de la fiscalité, le renouvellement des programmes d'infrastructures, le pacte fiscal, le financement du transport en commun, la création de la nouvelle richesse, etc.;
- d'accueillir les Assises annuelles de l'UMQ. Les prochaines Assises à Montréal sont prévues en 2015 et en 2017.

Les priorités de l'UMQ s'apparentent beaucoup à celles de la Ville de Montréal et son adhésion à l'organisme permet un effet de levier majeur dans le cadre de ses revendications.

L'adhésion nouvelle au Carrefour du capital humain permettra à Ville de Montréal, via son Service du capital humain, de profiter de services accrus en matière de relations du travail et de ressources humaines et ainsi agir de manière concertée avec les principaux partenaires municipaux afin de faire un contrepoids significatif aux diverses instances syndicales municipales. Toutes les autres grandes villes du Québec seront membres en 2014.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le calcul de la cotisation annuelle de la Ville de Montréal est basé sur la cotisation de la deuxième ville la plus peuplée du Québec, soit la ville de Québec (524 907 habitants), en y ajoutant 20%. Pour l'année 2014, ce montant s'élève à 369 349,14 \$ toutes taxes incluses. Une réserve à cette fin est prévue au chapitre corporatif - contribution à l'UMQ. Le coût d'adhésion au Carrefour du capital humain est de 39 103,00 \$ pour l'année 2014. Ce montant est calculé en fonction de la masse salariale 2012 de la Ville de Montréal. Le paiement de cette cotisation sera pris à même le budget du Service du capital humain.

Le coût total de l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec

pour l'année 2014, incluant le carrefour du capital humain est de 408 452,14 \$ toutes taxes incluses.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La représentation des élus montréalais sera sollicitée et permettra à Montréal d'assurer pleinement le leadership qui lui revient.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue, puisqu'il s'agit du paiement d'une cotisation annuelle récurrente.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Maxime TETRAULT)

Avis favorable :
Capital humain et des communications , Direction principale (Jean-Yves HINSE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Hugo HENDERSON
Conseiller en planification

ENDOSSÉ PAR

Peggy BACHMAN
ADJOINTE ET CHEF DU BUREAU DES AFFAIRES
GOUVERNEMENTALES ET MÉTROPLITAINES

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1134784004



Dossier # : 1143455001

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des transports , Division du développement des transports |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre |
| Projet : | Plan de transport |
| Objet : | Mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour analyser le rapport de consultation publique tenue en juin 2013 et formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS). |

Il est recommandé de :

Mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour analyser le rapport de consultation publique tenue en juin 2013 et formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS).

Signé par Claude CARETTE **Le** 2014-01-21 10:24

Signataire :

Claude CARETTE

Directeur des transports
Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des transports

IDENTIFICATION

Dossier # :1143455001

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des transports , Division du développement des transports |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre |
| Projet : | Plan de transport |
| Objet : | Mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour analyser le rapport de consultation publique tenue en juin 2013 et formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS). |

CONTENU

CONTEXTE

Plan de transport

Dans son Plan de transport adopté en 2008, Montréal reconnaît que l'automobile en solo n'est pas un moyen de déplacement durable. Ainsi, le Plan de transport de Montréal prévoit l'expansion de l'autopartage – il n'était pas question de véhicules en libre-service en 2008 – dans une perspective de complémentarité avec les autres modes de transport durables (vélo, marche, BIXI, transport en commun et covoiturage).

La croissance de l'achalandage des transports collectifs requiert des efforts soutenus d'amélioration de l'offre de service et le développement de nouveaux produits, flexibles et séduisants, qui viendront ajouter une nouvelle composante au cocktail-transport. L'autopartage s'inscrit dans cette optique de nouveaux produits complémentaires et répond aux besoins de mobilité de plus en plus variés des citoyens en offrant la possibilité d'utiliser un véhicule sans pour autant en être propriétaire.

Le Plan de transport indique que diverses pratiques, telles que le covoiturage et l'autopartage, permettent de diminuer globalement l'utilisation de l'automobile et d'améliorer la qualité de vie. Ainsi, le Plan de transport, Montréal s'engage à :

- assigner des places de stationnement public hors rue, en partenariat avec Stationnement de Montréal et les arrondissements (en continu lorsque des opportunités se présentent);
- réserver des places de stationnement sur rue à l'autopartage;
- développer des mécanismes de gestion pour faciliter les opérations de déneigement des places dédiées à l'autopartage;

- attribuer des vignettes de stationnement universelles (réalisé pour trois arrondissements à l'automne 2013).

Dans ce contexte, la Ville de Montréal et, plus particulièrement certains arrondissements, collaborent depuis plusieurs années avec Communauto en vue de trouver des solutions au problème de stationnement, sur rue et hors rue, des véhicules d'autopartage, notamment lors des opérations d'entretien et de déneigement. Par exemple, dans certains cas, Communauto est avisée de l'horaire de déneigement afin qu'elle puisse déplacer temporairement ses véhicules et aviser ses clients.

Autopartage versus véhicule en libre-service (VLS)

Depuis 2011, la Ville est interpellée par deux entreprises (Car2Go et Communauto) souhaitant offrir aux Montréalais un nouveau produit sur le marché de la mobilité, le véhicule en libre-service (VLS). Le VLS constitue une évolution de l'autopartage et est implanté dans plusieurs villes européennes. La différence entre l'autopartage et le VLS réside dans le fait que l'autopartage nécessite de réserver un véhicule à l'avance et de le rapporter au même endroit (point A – point A), alors que le concept du VLS ne nécessite pas de réservation et qu'il est possible de rapporter le véhicule à un endroit différent dans le périmètre autorisé ou dans un stationnement privé (point A – point B).

Consultation des partenaires de la mobilité et du public en 2013

Pour bien comprendre les enjeux et les préoccupations afférents au VLS, la Ville a organisé une consultation des partenaires de la mobilité (industrie du taxi, STM, BIXI, Stationnement de Montréal et les représentants des arrondissements) et une consultation publique en juin 2013. Les recommandations du rapport de consultation sont les suivantes :

Pour la Ville de Montréal :

- De documenter plus en profondeur, sur la base des expériences vécues dans les autres villes, les impacts d'un service VLS sur les stratégies de transport municipales ou métropolitaines ainsi que les comportements des individus utilisant un tel service;
- À la lumière d'une analyse basée sur une documentation adéquate et suite à une évaluation positive le cas échéant, la Ville pourra alors décider d'établir, selon un échéancier qui lui conviendra, un cadre de collaboration avec tous les arrondissements concernés pour l'implantation futur d'un service VLS, en fonction des modalités et des critères de performance que la Ville aura alors déterminés. Par exemple, l'installation de bornes de chargement pour voitures électriques pourrait représenter une réelle valeur ajoutée et une telle mesure pourrait alors faire partie des conditions requises pour soutenir un projet de service VLS.
- De façon concomitante à la recommandation précédente, il est fortement suggéré à la Ville d'accélérer dans les meilleurs délais les discussions avec les représentants de l'industrie montréalaise du taxi afin d'identifier des solutions durables pour régler les problèmes évoqués lors de la consultation publique du 11 juin dernier. Les difficultés de l'industrie du taxi ne sont pas l'objet du présent exercice de consultation publique néanmoins, leur message a été bien entendu.

Pour Communauto et Car2Go :

- De contribuer en toute transparence à la connaissance publique, en fournissant à la Ville de Montréal des résultats liés au projet pilote (Communauto) en cours sur le territoire du Plateau Mont-Royal ainsi que sur les impacts prétendus du service offert par Car2go dans les autres villes d'Amérique du Nord.

- D'explorer un modèle d'exploitation où la pression sur le domaine public (sur rue) serait moins intense, notamment pour les solutions de stationnement au centre-ville, un territoire riche en espaces privés, intérieurs et extérieurs.

Auto-mobile (Communauto) et Car2Go (Daimler) déjà présents dans le paysage montréalais

Des véhicules en libre-service sont offerts par Communauto (Auto-mobile) depuis l'été 2013 au sein de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal. Les premiers résultats d'une étude menée par l'École polytechnique de Montréal sur ce service seront connus en 2014. La compagnie Taxi Diamond collabore à cette étude.

De plus, depuis le début du mois de novembre 2013, les arrondissements de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et de Rosemont - La Petite-Patrie ont emboîté le pas et offrent également divers avantages aux entreprises Communauto (Auto-mobile) et Daimler (Car2Go). Dans l'arrondissement de Ville-Marie, les véhicules de Car2Go sont quant à eux stationnés dans des stationnements privés, ce qui ne nécessite pas d'autorisation de la part des instances municipales. De plus, Car2Go envisage d'étendre son service à d'autres arrondissements et les véhicules qui seraient utilisés sont déjà entreposés à Montréal.

Dans le cas du service Auto-mobile offert par Communauto, les véhicules mis à la disposition des clients sont de type hybride ou électrique alors que Car2Go utilise des véhicules à essence de la compagnie Smart. Certaines villes aux États-Unis bénéficient des mêmes véhicules mus à l'électricité.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Il n'y a pas eu de résolution afférente à ces projets mais un mandat a été confié à la firme Convercité à l'été 2013 pour mener des consultations auprès des partenaires de la mobilité et une soirée de consultation publique. Une conférence de presse a été tenue le 2 avril 2013 et la soirée de consultation publique à laquelle 35 personnes ont participé a été tenue le 11 juin 2013. Un site internet ad hoc a été mis en ligne afin que la population puisse s'exprimer sur le sujet.. <http://www.convercite.org/vls/>

DESCRIPTION

Le projet soutenu par car2go consiste à offrir, à terme, environ 300 véhicules Smart (Mercedes) sur un territoire compris entre l'autoroute Décarie, à l'ouest, et le boulevard Pie-IX, à l'est et entre la rivière des Prairies, au nord, et le fleuve, au sud. Pour ce qui est de celui envisagé par Communauto, il consiste également à offrir une flotte d'environ 300 véhicules de petite taille dans un territoire un peu différent. Ainsi, l'offre de Communauto s'étend un peu plus à l'ouest pour couvrir partiellement les arrondissements Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et Saint-Laurent, et vers l'est le territoire s'étend un peu plus loin pour couvrir de façon plus complète l'arrondissement de Mercier Hochelaga-Maisonneuve.

Les objectifs visés par ces projets sont :

Objectifs économiques

- Diminution de la motorisation des ménages
- Diminution de la ponction sur le budget des ménages montréalais

Objectifs sociaux

- Accroissement de l'offre de mobilité du cocktail transport

- Optimisation de l'utilisation de l'automobile

Objectifs environnementaux

- Réduction de l'empreinte écologique de l'automobile
- Réduction des émissions de GES et de polluants

Les enjeux qui y sont associés sont :

Enjeux généraux

- Stationnement sur rue (notamment dans les secteurs SRRR)
- Déplacement des véhicules lors des opérations de déneigement et d'entretien
- Cohabitation avec l'industrie du taxi
- Développement d'alliances stratégiques avec les acteurs de la mobilité (STM, BIXI, taxi)

Enjeux particuliers

- Émission de vignettes universelles pour les VLS
- Emplacements dédiés ou autorisation de se stationner n'importe où
- Gratuité pour le stationnement sur rue ou tarification préférentielle
- Uniformisation des procédures entre les arrondissements
- Uniformisation de l'affichage
- Électrification éventuelle de la flotte de véhicules

Afin d'évaluer ces projets, il est proposé de mandater la Commission sur les transports et les travaux publics pour analyser le rapport de consultation publique tenue en juin 2013 et formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS).

JUSTIFICATION

Au moment où la consultation publique sur les VLS a été tenue, il n'y avait pas de projets en cours à Montréal. Par conséquent, seules l'étude et l'analyse de ce qui se faisait dans certaines villes étrangères étaient alors possibles. Maintenant que des projets concrets sont en place, il est possible de dresser un portrait plus précis des retombées sur le plan de la mobilité des Montréalais. Il devient donc pertinent d'offrir l'occasion aux Montréalais et aux divers partenaires de la mobilité de se prononcer à nouveau sur le sujet, cette fois avec un éclairage nouveau et documenté.

Par ailleurs, maintenant que des entreprises offrent de tels services, il importe de définir un cadre de référence à l'intention des arrondissements afin d'harmoniser les pratiques au plus grand bénéfice des Montréalais.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action 2.5 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010- 2015 indique que Montréal souhaite favoriser le développement de l'autopartage.

En réduisant la dépendance à l'auto, ce projet va contribuer à améliorer la qualité de l'air et

à réduire les émissions de GES de façon à atteindre l'objectif de réduction de 30 % au sein de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La Ville veut évaluer l'opportunité d'offrir aux Montréalais une nouvelle forme de mobilité durable qui prend forme dans plusieurs villes à travers le monde. Dans ce contexte, la mobilité combinée est considérée comme une solution d'avenir pour les villes intelligentes selon l'Union internationale des transports publics (UITP) qui rappelle qu'elle tiendra son congrès international à Montréal en 2017.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Annnonce de la tenue de l'examen public.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Préparation de la consultation publique et rencontre avec les membres de la Commission sur les transports et les travaux publics pour leur expliquer les projets en cours et présenter les résultats de la consultation menée en 2013.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luc COUILLARD
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Jean BERTRAND
Chef de division

Date d'endos. : 2014-01-15

Dossier # :1143455001



Dossier # : 1131643005

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la diversité sociale , Développement social |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 28 f) favoriser l'accessibilité universelle dans l'aménagement du territoire, dans l'accès aux édifices ainsi que dans les communications, programmes et services municipaux en général |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le Bilan des réalisations de 2012 ainsi que la mise à jour du plan d'action municipal 2012 - 2014 en accessibilité universelle de la Ville de Montréal / Mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au plan d'action triennal mis à jour |

La Direction de la diversité sociale recommande :

1. d'adopter le document intitulé « Accessibilité universelle - Bilan des réalisations de 2012 et la mise à jour du plan d'action 2012 - 2014 de la Ville de Montréal » tel qu'élaboré avec les arrondissements et les unités corporatives;
2. de mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au Plan d'action triennal en accessibilité universelle mis à jour.

Signé par Natalie BIBEAU **Le** 2013-11-05 16:56

Signataire :

Natalie BIBEAU

Directrice
Qualité de vie , Direction de la diversité sociale

IDENTIFICATION

Dossier # :1131643005

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la diversité sociale , Développement social |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 28 f) favoriser l'accessibilité universelle dans l'aménagement du territoire, dans l'accès aux édifices ainsi que dans les communications, programmes et services municipaux en général |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le Bilan des réalisations de 2012 ainsi que la mise à jour du plan d'action municipal 2012 - 2014 en accessibilité universelle de la Ville de Montréal / Mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au plan d'action triennal mis à jour |

CONTENU

CONTEXTE

Le bilan des réalisations 2012 et la mise à jour du plan d'action municipal de la Ville de Montréal en accessibilité universelle sont consignés dans le projet de document intitulé « Accessibilité universelle - Bilan des réalisations de 2012 et plan d'action 2012 - 2014 de la Ville de Montréal ». La production et le dépôt de ce document auprès des instances s'inscrivent dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q. c E-20.1). En effet, l'article 61.1. de la loi stipule que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activités relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées. Ce plan d'action doit être produit et rendu public annuellement.

Soulignons de façon particulière que ce plan d'action triennal s'inspire largement des principes directeurs énoncés dans la « Politique municipale d'accessibilité universelle » adoptée en juin 2011, puis entérinée par chacun des 19 conseils d'arrondissement à l'automne de cette même année. Depuis le Sommet de Montréal en juin 2002, la Ville de Montréal a fait de l'accessibilité universelle l'une de ses priorités. Depuis 2006, un budget spécifique a été intégré à la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale pour assurer le suivi des plans d'action en la matière.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM12 0935 - 22 octobre 2012

Adopter le projet de plan d'action municipal 2012 - 2014 en accessibilité universelle, ainsi que le Bilan des réalisations 2009 - 2011 tel qu'élaboré avec les arrondissements et les unités corporatives / Mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au

plan d'action triennal en accessibilité universelle

CM11 0506 - 20 juin 2011

Adopter la Politique municipale d'accessibilité universelle / Inviter tous les arrondissements à adopter cette Politique d'ici la fin de l'année 2011

CM09 0405 - 25 mai 2009

Adopter le Plan d'action 2009 - 2011 de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle et le Bilan 2008 / désigner la Direction de la diversité sociale (...) pour coordonner ledit plan d'action

DESCRIPTION

Pour promouvoir et mettre en œuvre le concept d'accessibilité universelle, la Ville s'assure de tenir compte des obstacles à l'intégration des personnes ayant divers types de limitations fonctionnelles (motrices, auditives, visuelles ou cognitives). Les interventions municipales, centrées sur les domaines de compétences de la Ville, sont regroupées selon quatre axes : accessibilité architecturale et urbanistique; accessibilité des programmes, des services et de l'emploi; accessibilité des communications municipales; sensibilisation et formation.

En 2012, plus de 400 engagements ont été inscrits dans le plan d'action 2012 — 2014 à la suite d'une invitation lancée par la Direction de la diversité sociale aux directions des 19 arrondissements et de quelque 20 unités corporatives, ainsi qu'aux porteurs du dossier en accessibilité universelle de chacune de ces unités. Les arrondissements, les unités corporatives et l'ombudsman de Montréal ont ainsi pris des engagements correspondant à leurs compétences et missions réciproques; chacune de ces unités devait également prévoir les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de ses projets en accessibilité universelle.

Le document intitulé « Accessibilité universelle : Bilan des réalisations de 2012 et mise à jour du plan d'action 2012 – 2014 de la Ville de Montréal » inventorie les réalisations de la première année du plan triennal 2012 – 2014 et met à jour des engagements des deux années qui suivent. Il a préparé et conçu par la Direction de la diversité sociale en collaboration avec les 36 unités d'affaires.

Le bilan des réalisations de 2012 dénombre 171 travaux ou initiatives d'accessibilité universelle entièrement réalisés au 31 décembre 2012 et 57 en cours de réalisation, soit un total de 228 interventions pour l'ensemble des quatre axes d'interventions :

- 95 interventions pour l'axe 1 : Architectural et urbanistique
- 60 interventions pour l'axe 2 : Programmes, services et emploi
- 43 interventions pour l'axe 3 : Communications municipales
- 30 interventions pour l'axe 4 : Sensibilisation et formation

Quant à la mise à jour du plan d'action pour 2013 — 2014, certains engagements ont un caractère ponctuel, d'autres ont un caractère continu dans le temps. Ces derniers sont sous-titrés « Engagement continu ». Quelques réalisations qui n'étaient pas prévues lors de la rédaction du plan d'action 2012 — 2014 paraissent avec la mention « Nouvel engagement ». Les engagements non réalisés ont été reportés en 2013 ou 2014 et portent la mention « Engagement de 2012 ». Aussi, certaines réalisations ont été repositionnées et regroupées afin de mieux mettre en valeur les engagements réels.

À l'instar des plans d'action précédents, les travaux sont souvent réalisés en concertation avec les représentants du milieu associatif montréalais, et ce, depuis le Sommet de Montréal 2002. Ces représentants regroupent plus de 140 organismes répartis sur le territoire de la Ville, notamment : Ex aequo (porte-parole du milieu associatif), AlterGo (regroupant 90 organisations), Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (Région 6A) (regroupant 27 organismes), Regroupement des organismes de

promotion du Montréal métropolitain (regroupant 27 organismes) et Société Logique inc. (organisme à but non lucratif spécialisé en accessibilité architecturale).

Le délai nécessaire pour la rédaction du document est principalement occasionné principalement par le temps de réponse des unités d'affaire :

- Échange du 29 janvier 2013 au 27 mars 2013 au sujet d'indicateurs plus précis à inclure dans la rédaction du document
- Réception des documents du 1er mai au 10 septembre 2013
- Rédaction du document du 10 septembre au 23 septembre
- Révision, mise en page et graphisme du 23 septembre au 23 octobre

JUSTIFICATION

Afin d'honorer les engagements inscrits dans la « Politique municipale d'accessibilité universelle », plus de 36 unités d'affaires ont choisi de s'impliquer dans un processus d'amélioration continue afin de faire de Montréal une ville universellement accessible et de répondre aux exigences de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les budgets de mise en œuvre des engagements sont prévus par chacune des 36 unités administratives, arrondissements et unités centrales, ayant contribué à la confection du présent plan d'action. Un budget de 630 000 \$ dédié à l'accessibilité universelle est intégré à la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis du plan d'action, du « Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir » et de la réalisation de projets et d'activités spécifiques au dossier.

Aussi, une enveloppe de 2 M\$, gérée par la Direction des stratégies et transactions immobilières, est allouée au « Programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet s'inscrit dans le volet social du plan de développement durable de la collectivité montréalaise, notamment en s'inspirant de la vision énoncée dans la « Politique municipale d'accessibilité universelle », à savoir : Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le bilan des réalisations de 2012 et la mise à jour du plan d'action municipal pour 2013 — 2014 de la Ville de Montréal en accessibilité universelle permettront de poursuivre le travail amorcé depuis 2002 par les arrondissements et les services centraux. En mettant en œuvre des projets dans chacun des quatre axes d'intervention relevant directement des compétences municipales, ce plan d'action contribuera à réduire et à éliminer les obstacles.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une diffusion du document est prévue sur le site Internet de la Ville et de la Direction de la diversité sociale.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Novembre 2013 Dépôt au conseil municipal pour adoption
2013 et 2014 Mise en oeuvre des actions prévues dans le plan d'action municipal 2012 - 2014 en accessibilité universelle

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En conformité avec la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q. c E-20.1)

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Olivier BEAUSOLEIL
Conseiller en développement communautaire

ENDOSSÉ PAR

Patrice ALLARD
Chef de division

Date d'endos. : 2013-10-23

Dossier # :1131643005



Dossier # : 1130603015

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, situé sur les lots numéros 3 354 607, 3 354 608 et 3 354 609 du cadastre du Québec. |

Il est recommandé:

De demander au conseil municipal, d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, situé sur les lots numéros 3 354 607, 3 354 608 et 3 354 609 du cadastre du Québec ».

Signé par Jacques SAVARD **Le** 2013-11-28 10:54

Signataire :

Jacques SAVARD

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1130603015

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter, en vertu du paragraphe 4, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, situé sur les lots numéros 3 354 607, 3 354 608 et 3 354 609 du cadastre du Québec. |

CONTENU

CONTEXTE

L'organisme « Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé inc. » souhaite offrir de l'hébergement d'urgence à des personnes ayant besoin d'aide et d'assistance en complément à leurs activités rattachées au comptoir alimentaire localisé au niveau du sous-sol de l'église Saint-Barnabé-Apôtre. Malheureusement, seulement les activités culturelles, communautaires, socio-culturelles et les couvents sont autorisés dans les secteurs d'équipements collectifs et institutionnels de catégorie E.5(1). Les usages de la famille « habitation » ne font pas partie de la liste des occupations permises lorsque les bâtiments concernés disposent du statut d'immeuble significatif. Cette situation s'applique à l'église et au presbytère.

Le conseil municipal peut octroyer une autorisation en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte de la Ville afin de permettre l'occupation de l'immeuble à des fins d'hébergement. Une demande a été déposée à cet effet par le requérant.

Comme la propriété en question fait partie de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle de l'arrondissement, sous l'appellation « lieu de culte » au Plan d'urbanisme de Montréal (04-047), l'ajout de ce nouveau service combiné aux activités du centre de dépannage alimentaire implique que l'église soit désignée désormais comme étant un « édifice public ou communautaire ».

De plus, le presbytère accueille présentement des logements destinés aux personnes itinérantes. Dans ce cas, il faut désigner l'immeuble comme étant un lieu d'habitation. Les deux bâtiments conservent respectivement leur statut d'immeuble significatif. Un projet d'amendement au plan d'urbanisme est présenté à cet effet.

De son côté, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) soumet une modification à la réglementation d'urbanisme pour ajouter la catégorie d'usages E.5(2) pour régulariser l'ensemble des activités plus particulièrement celles qui se déroulent à l'intérieur du presbytère qui offre présentement de l'hébergement de longue durée aux

personnes en difficulté, de l'assistance médicale et du soutien social en vue de favoriser le retour des bénéficiaires dans la communauté de manière autonome.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- **Séance du 20 août 1990**, adoption par le conseil municipal de l'ancienne Ville de Montréal du règlement no 8567 autorisant à la corporation « Le Mouvement des travailleurs chrétiens » d'occuper, à ses fins, une partie du rez-de-chaussée et du deuxième étage du presbytère de la paroisse Saint-Barnabé-Apôtre, situé au 4570, rue Adam (**dossier no 8903714150**);
- **Séance du 29 janvier 1991**, adoption par le conseil municipal de l'ancienne Ville de Montréal du règlement no 8750 autorisant la corporation « Service d'orientation des foyers (SOPF) National Inc. » d'occuper, aux fins d'y opérer un centre d'aide et d'orientation pour couples confrontés à des problèmes conjugaux, une partie du deuxième étage du presbytère de la paroisse Saint-Barnabé-Apôtre, situé au 4570, rue Adam (**dossier no 900224223**);
- **Séance du 19 octobre 1992**, adoption par le conseil municipal de l'ancienne Ville de Montréal du règlement no 9231 autorisant la corporation « Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé inc. » d'occuper, aux fins d'y opérer un centre de distribution à faible coût de denrées alimentaires et de formation populaire, le rez-de-chaussée et le deuxième étage d'une partie de l'église Saint-Barnabé-Apôtre, située au 1475, avenue Bennett, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (**dossier no 920033663**);
- Adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer la désignation « lieu de culte » rattachée aux bâtiments situés respectivement aux 4560 et 4570, rue Adam, dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle, par les désignations « Les édifices publics ou communautaires » et « Les lieux d'habitation » (**dossier no 1130603014**);
- De présenter l'avis de motion et de soumettre, pour adoption, le premier projet de règlement, numéro 01-275-92, modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275), en permettant les usages de la catégorie E.5(2), à l'intérieur de la zone numéro 0398 (**dossier no 1130603016**).

DESCRIPTION

Description de la propriété

L'année de la construction de l'église et de son presbytère remonte à 1955; l'ensemble compte deux étages. Le parement extérieur se compose de briques et de pierre. On retrouve une entrée de garage desservant le presbytère donnant du côté de la rue Adam. Les espaces extérieurs se composent essentiellement de surfaces gazonnées et plantées de conifères. Le terrain de coin s'étend sur une superficie de 2767,6 mètres carrés.

Description du voisinage

Le secteur se caractérise par la dominance de bâtiments d'habitation dont la plupart comporte trois étages érigés en mode contigu. Une voie cyclable longe à la fois le côté ouest de l'avenue Bennett ainsi que la partie sud de la rue Adam.

Règlement d'urbanisme

La propriété du requérant se trouve à l'intérieur d'un secteur « d'équipements collectifs et institutionnels » de catégorie E.5(1) où l'on permet que les établissements culturels et les couvents. Les usages de la famille « habitation » peuvent s'implanter sauf pour les immeubles désignés comme étant significatifs. Le règlement autorise des taux d'implantation se situant entre 30 % et 70 %. La hauteur des bâtiments peut varier entre deux et trois étages sans excéder 12.5 mètres. Seul le mode d'implantation contigu est autorisé. L'église et son presbytère disposent du statut d'immeuble significatif. Les travaux de transformation doivent être soumis à l'approbation du comité consultatif d'urbanisme.

Description des activités (église et presbytère)

La mission du Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé inc. vise à mener une action concertée afin d'améliorer les conditions de santé de la population du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve en agissant sur certains facteurs qui contribuent à l'appauvrissement des résidents notamment ceux reliés à l'alimentation et à l'habitation.

Le centre de dépannage occupe le sous-sol de l'église depuis 1992. Les activités consistent à distribuer des denrées alimentaires à bon marché aux personnes dans le besoin. On y retrouve un comptoir de distribution qui peut recevoir jusqu'à 300 personnes par jour, en l'occurrence des hommes ou des femmes se trouvant en difficulté financière ou sociale. L'organisme compte au total 17 employés travaillant à temps plein et à temps partiel. Des repas-rencontres sont servis à l'occasion. L'établissement ouvre ses portes de 9 h à 21 h du lundi au vendredi. La clientèle se déplace à pied. On compte une seule livraison de denrées alimentaires par mois. Le Comité Bail occupe une partie du sous-sol également.

Le presbytère de l'église accueille présentement, et ce, depuis 2005, des logements communautaires destinés aux personnes itinérantes présentant de légers problèmes de santé mentale. L'organisme « La Maison l'Espérance » opère le centre d'hébergement en collaboration avec le CSSS Lucille-Teasdale qui offre occasionnellement des services d'infirmier et de travail social. On compte au total 11 logements supervisés. Les résidents ne possèdent pas de véhicule. Le séjour de la clientèle peut durer jusqu'à 5 ans.

La nef de l'église a été transformée en salle communautaire destinée à recevoir occasionnellement des événements (soirées culturelles ou électorales) tandis que l'on retrouve des espaces à bureaux servant aux rencontres et aux réunions dans la partie arrière.

Description du projet

Dans les locaux, jadis occupés par l'organisme Dopamine, le centre prévoit aménager deux dortoirs pouvant accueillir 8 personnes en vue d'offrir un service d'hébergement d'urgence de courte durée à la fois aux hommes et aux femmes en difficulté. Les heures d'ouverture sont de 21 h à 9 h, 4 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi et jeudi). Deux intervenants assureront la supervision sur place durant la nuit avec la possibilité de faire appel à du personnel supplémentaire en cas d'urgence (3 ou 4 employés).

Il ne se tient plus d'activités culturelles ni d'activités pastorales sur le site.

Description des travaux

Le projet de transformation comprend l'aménagement de deux dortoirs, l'un pour les hommes au rez-de-chaussée et l'autre pour les femmes au deuxième étage. Des douches seront installées dans les salles de bain. Les employés occuperont le sous-sol, lequel sera muni d'une salle de bain et de l'espace pour le rangement. Les interventions ne visent que

la partie sud-ouest de l'église. Le requérant ne prévoit pas effectuer de travaux à l'extérieur de l'immeuble.

Dérogation

- Les usages de la famille « habitation » dont l'hébergement de personnes ayant besoin d'aide et d'assistance ne sont pas autorisés à l'intérieur des secteurs « d'équipements collectifs et institutionnels » de catégorie E.(5)1.

JUSTIFICATION

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) recommande favorablement l'acceptation de la proposition en considérant les facteurs suivants :

- Les activités de type communautaire s'exercent depuis plusieurs années à l'intérieur de l'église sans que la Direction relève de plaintes de la part du voisinage;
- L'hébergement de personnes en difficulté existe déjà dans le presbytère. Le nouveau service permettra de consolider cette vocation qui s'est implantée progressivement au cours des dernières années;
- La présence d'activités communautaires et socio-culturelles rattachées à l'hébergement peut contribuer à préserver l'intégrité architecturale de l'église et de son presbytère. Ce type d'usage demeure tout à fait compatible avec la fonction d'origine des immeubles. Ces derniers n'ont subi d'ailleurs aucune transformation significative compromettant leur apparence;
- La transformation du presbytère à des fins d'hébergement s'est faite de plein droit (2005) avant l'entrée en vigueur du règlement de concordance (2007) qui interdit les usages de la famille « habitation » à l'intérieur des résidences pour religieux désignées comme immeuble significatif.

De l'avis de la Direction, la modification au plan d'urbanisme ainsi que l'amendement visant à introduire la catégorie d'usages E.5(2) vont permettre d'assurer une certaine cohérence entre la vocation actuelle de l'église et son presbytère et la réglementation. Aucune condition particulière n'est proposée à la présente autorisation.

À séance du 1^{er} octobre 2013, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement l'octroi de la dérogation.

Lors de sa réunion du 18 octobre 2013, le Comité Jacques-Viger a émis un avis favorable à la présente demande de modification afin d'assurer une cohérence entre la vocation actuelle des immeubles et la réglementation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Adoption d'une résolution par le conseil d'arrondissement du projet de règlement adopté en vertu du paragraphe 4 de l'article 89;
- Présentation du projet de règlement au conseil municipal pour avis d'orientation;
- Adoption d'un avis de motion;
- Adoption du règlement adopté en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 par le conseil municipal;
- Parution d'avis public et entrée en vigueur du règlement.

N.B. Il est important de rappeler que les autorisations accordées en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 ne nécessitent pas légalement la tenue obligatoire d'une assemblée publique de consultation.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La présente demande déroge au Règlement d'urbanisme (01-275) mais peut être régularisée par l'entremise du conseil municipal en recourant aux pouvoirs prévus au paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte.

Le plan d'urbanisme régit le gabarit du cadre bâti en établissant des paramètres de hauteur allant de un à quatre étages avec un taux d'implantation moyen ou élevé. Le terrain du requérant se trouve dans une aire d'affectation résidentielle. Le projet de conversion à des fins d'hébergement respecte donc toutes les exigences mises de l'avant par le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Sabrina GRANT)

Avis favorable avec commentaires :
Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Manon BRULÉ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvain DECOSTE
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Huguette BÉLAND
Directrice de l'aménagement urbain et des
services aux entreprises et adjointe au directeur
d'arrondissement

Date d'endos. : 2013-11-05

Dossier # :1130603015

**Dossier # : 1140395001**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Modifier le Règlement sur les services (12-015) afin de créer le Service de la performance organisationnelle et modifier le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) |

Il est recommandé au comité exécutif :

1. de modifier le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) afin d'autoriser le directeur général à effectuer les virements de crédits découlant d'une modification au règlement établissant les services;
2. sous réserve de l'approbation par le conseil municipal du Règlement modifiant le règlement sur les services (12-015), de mandater le futur Directeur de service - performance organisationnelle afin qu'il recommande la structure et qu'il définisse les rôles et responsabilités qui seront dévolus au nouveau service.

Il est recommandé au conseil municipal :

1. de créer le Service de la performance organisationnelle et le poste de Directeur de service et d'autoriser son comblement;
2. d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les services (12-015) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2014-01-13 16:13

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION**Dossier # :1140395001**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Modifier le Règlement sur les services (12-015) afin de créer le Service de la performance organisationnelle et modifier le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) |

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu des dispositions de l'article 34 de la Charte de la Ville de Montréal et de l'article 26 de l'annexe C de cette charte, il revient au conseil municipal de créer les différents services de la Ville et d'établir le champ de leurs activités.

Le présent dossier vise à proposer la création d'un nouveau Service de la performance organisationnelle au sein de l'administration municipale. Le mandat de ce service sera d'examiner tous les principaux processus et activités de la gestion municipale à la Ville de Montréal et de proposer des réformes visant l'efficacité et l'efficience de l'organisation, la simplification de ces processus et activités, la mesure des résultats, l'étalonnage avec les meilleures organisations comparables et une plus grande imputabilité au sein de l'administration de la Ville. Cette transformation s'appuiera sur l'utilisation accrue des nouvelles technologies. Conséquemment, le Règlement modifiant le règlement sur les services doit être modifié à cet effet.

Par ailleurs, cette réorganisation nous amène à proposer une modification au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) afin de déléguer au directeur général l'autorisation d'effectuer les virements de crédits requis afin de refléter les changements administratifs qui découlent d'une modification au règlement établissant les services.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****Création d'un nouveau Service de la performance organisationnelle**

La création de ce service entraîne la création d'un emploi et d'un poste de directeur de service – Performance organisationnelle.

Sous l'autorité du directeur général, le nouveau directeur de service aura la mission de mettre sur pied le service et d'en amorcer les activités. Parmi ses responsabilités, le nouveau directeur de service devra :

1. Constituer et diriger l'équipe qui formera le SPO;
2. Après des consultations appropriées, développer le plan d'action du SPO. D'une part, ce plan identifiera et priorisera les processus et activités à examiner, et d'autre part proposera un calendrier en ce sens;
3. En collaboration avec les services et arrondissements impliqués, former des groupes de travail pour analyser les processus ou activités retenus, recommander des améliorations et s'assurer de leur mise en oeuvre et du respect des échéanciers;
4. Initialement, le directeur du SPO devra développer la méthodologie d'intervention des groupes de travail, ce qu'il pourra faire avec quelques projets pilotes et l'examen de l'expérience d'autres grandes villes;
5. Proposer des changements dans les processus et activités de la gestion municipale et des technologies utilisées, sur la base des rapports des groupes de travail;
6. Développer une banque de données ouvertes permettant aux citoyens de connaître la performance organisationnelle de la ville, pour tous les services qu'elle offre.
7. Développer un plan d'étalonnage de la performance des services et arrondissements de la Ville, basé sur les meilleures pratiques observées dans des villes et des organisations publiques ou privées comparables et publier un rapport annuel à cet effet.

Modification du Règlement intérieur sur la délégation de pouvoirs

Aussi, de manière à permettre au directeur général de faire les virements de crédits nécessaires découlant d'une modification au règlement établissant les services, il est proposé de modifier le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

JUSTIFICATION

La mission de ce nouveau service sera de déployer une gestion axée sur les résultats, de procéder à l'étude de l'ensemble des principaux processus et activités de la gestion municipale et d'exercer un rôle conseil auprès des unités d'affaires en matière d'audits de performance, de mesure des résultats et d'amélioration continue. Le directeur proposera des réformes visant une simplification de ces processus et activités et une plus grande imputabilité au sein de l'administration de la Ville.

La modification au règlement intérieur sur la délégation de pouvoirs est proposé afin d'alléger le processus administratif entourant les changements de structure organisationnelle découlant d'une modification au règlement établissant les services.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ce nouveau service sera constitué d'une équipe d'une vingtaine de personnes recrutées au sein de la fonction publique montréalaise. Les postes et les budgets associés seront transférés vers le nouveau service de la performance organisationnelle et, conséquemment, seront abolis dans les services d'origine.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des communications personnalisées de même que de l'accompagnement auprès de chacune des personnes visées et des différentes équipes de travail seront effectués afin de minimiser les impacts de ces changements, notamment :

- en favorisant l'implication des gestionnaires des services corporatifs concernés;
- en rassurant, mobilisant et suscitant l'adhésion des gestionnaires et de leurs équipes respectives.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'emploi de directeur – performance organisationnelle sera créé par le directeur principal du Service du capital humain, lequel détient le pouvoir délégué en cette matière (CE11 1565). Ce nouveau poste sera comblé conformément à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre (CE11 1565).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Véronique BELPAIRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lucie DALY
Conseillère principale en rémunération

ENDOSSÉ PAR

Josée LAPOINTE
Directrice - dotation et gestion de la main-d'oeuvre

Date d'endos. : 2014-01-10

Dossier # :1140395001

**Dossier # : 1134435010**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières , Division Évaluation et transactions immobilières , Section Transactions immobilières |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal- Nord et abrogeant le règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre les avenues Lausanne et Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains » |

Il est recommandé :

d'adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord et abrogeant le règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre les avenues Lausanne et Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains » formée des lots 2 501 033, 2 501 034, 2 501 037, 2 501 042 et 2 501 043 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel qu'indiqué au plan M-24 Montréal-Nord, préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, en date du 19 novembre 2012 sous le numéro 1391 de ses minutes.

Signé par Michel NADEAU **Le** 2013-12-12 11:12

Signataire :

Michel NADEAU

Directeur
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des
stratégies et transactions immobilières

IDENTIFICATION

Dossier # :1134435010

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières , Division Évaluation et transactions immobilières , Section Transactions immobilières |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord et abrogeant le règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre les avenues Lausanne et Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains » |

CONTENU

CONTEXTE

Avant la fusion municipale, la Ville de Montréal-Nord a offert aux propriétaires riverains de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre les avenues Lausanne et Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, la possibilité d'acquérir la moitié de la ruelle adjacente à leur propriété, pour la somme de 1 \$. De ce fait, la majorité des riverains ont acquis, de gré à gré, la moitié de la ruelle à l'exception de cinq (5) propriétaires. Aujourd'hui, les cinq (5) résidus de ruelle sont enclavés et occupés par les propriétaires. Afin de régulariser cette situation, l'arrondissement de Montréal-Nord a transmis ce dossier à la Direction des stratégies et transactions immobilières (la « DSTI »).

Les dossiers de ruelles sont traités en vertu des articles 179 à 185 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal. Parmi ces articles, il est mentionné, entre autres, que la cession d'une ruelle peut se concrétiser lorsque la Ville obtient l'accord écrit des deux tiers des propriétaires riverains représentant au moins les deux tiers du front des terrains longeant la ruelle. Par la suite, la Ville peut adopter un règlement décrétant la fermeture de la ruelle et créera dans l'emprise, le cas échéant, une servitude d'utilités publiques. Un avis de l'adoption du règlement sera alors signifié à chacun des propriétaires riverains apparaissant au rôle d'évaluation foncière et sera publié dans un quotidien distribué dans la ville. Dans les trente (30) jours qui suivent la date de la signification de l'avis, un propriétaire riverain qui n'a pas formulé son accord écrit peut réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande du propriétaire ou de la Ville. Les sommes versées par la Ville à titre d'indemnité peuvent être imposées aux propriétaires riverains de la ruelle fermée et réparties entre eux. Ces articles de la Charte de la Ville permettent également d'éviter la rédaction d'un acte de cession avec chacun des propriétaires puisque le règlement adopté prévoit le transfert de propriété de chacun des lots remembrés à chacun des propriétaires des lots riverains.

Pour ce dossier de l'arrondissement de Montréal-Nord, une pétition a été transmise aux cinq (5) propriétaires n'ayant pas encore acquis la moitié de la ruelle afin de connaître leur opinion. Parmi les cinq (5) propriétaires, trois (3) ont répondu favorablement à l'acquisition

de leur partie de ruelle et les deux (2) autres ne se sont pas prononcés. Il est à considérer que les propriétaires ayant précédemment acquis leur partie de ruelle sont également comptabilisés en nombre et en front dans la pétition menant au transfert de propriété (voir plan acquisition 1 \$ en pièce jointe). Ainsi, selon le tableau « compilation » en pièce jointe, au moins les deux tiers des propriétaires riverains en nombre ont signé une requête, représentant au moins les deux tiers du front des terrains longeant cette ruelle.

Le 11 mai 1999, l'ancienne Ville de Montréal-Nord a adopté le Règlement 1653 décrétant la Politique de fermeture et de vente d'anciennes ruelles. Ce règlement avait notamment pour objet de fixer les conditions de vente des ruelles dont la fermeture serait ordonnée par un autre règlement. Pour ce dossier, la fermeture de ruelle est ordonnée par le Règlement 1654, adopté le 22 juin 1999, par l'ancienne Ville de Montréal-Nord, qui décrète la fermeture légale des ruelles inaccessibles à la circulation et empiétées à 100 % par les propriétaires riverains.

Le présent sommaire a pour but d'abroger le règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre les avenues Lausanne et Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord et de modifier le règlement 1654 de Montréal-Nord qui décrétait la fermeture de cette ruelle comme domaine public afin d'y prévoir également le transfert aux propriétaires riverains en vertu des articles 179 à 185 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal. De plus, une servitude d'utilités publiques aux fins de télécommunication et de transport d'énergie devra grever, sans considération monétaire, certains des lots transférés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM99 441 - 22 juin 1999 - Adoption par l'ancienne ville de Montréal-Nord du règlement 1654 décrétant la fermeture légale des ruelles inaccessibles à la circulation et empiétées à 100 % par les propriétaires riverains.

CM99 329 - 11 mai 1999 - Adoption par l'ancienne ville de Montréal-Nord du règlement 1653 décrétant la Politique de fermeture et de vente d'anciennes ruelles sur le territoire de la Ville.

DESCRIPTION

Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord et abrogeant le règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle située au sud-est de la rue Monselet entre les avenues Lausanne et Leblanc, dans l'arrondissement de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains » formée des lots 2 501 033, 2 501 034, 2 501 037, 2 501 042 et 2 501 043 du cadastre du Québec. De plus, créer, sans considération monétaire, une servitude d'utilités publiques aux fins de télécommunication et de transport d'énergie sur une partie des lots 2 501 034 et 2 501 042 du cadastre du Québec, le tout tel qu'illustré au plan M-24 Montréal-Nord, préparé par Sylvie Gauthier, arpenteuse-géomètre, en date du 19 novembre 2012 sous le numéro 1391 de ses minutes.

JUSTIFICATION

Il n'est pas dans l'intérêt de la Ville de garder cette partie de ruelle non ouverte à la circulation et qui n'est pas essentielle à l'accessibilité et à la desserte arrière des bâtiments riverains.

- La Ville va percevoir des taxes foncières sur les lots ainsi cédés.
- Certains propriétaires riverains ont déjà acquis leur partie de ruelle.

- Cette cession permettra de régulariser l'empiètement et l'occupation de ces terrains par les propriétaires riverains.

En conséquence et en tenant compte que l'ensemble des intervenants municipaux est favorable à ce transfert, la DSTI soumet ce sommaire afin que les autorités municipales procèdent à l'approbation du transfert en vertu des dispositions des articles 179 à 185 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Conformément à l'encadrement « Cession de ruelles aux propriétaires riverains - Modalités et conditions » le transfert aux propriétaires riverains se fait sans considération monétaire, en vertu des dispositions des articles 179 à 185 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le transfert aux propriétaires riverains de la partie résiduelle de cette ruelle permettra aux propriétaires d'agréments leur qualité de milieu de vie résidentiel.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un avis d'adoption de ce règlement modifiant le règlement 1654 de Montréal-Nord et abrogeant le règlement 1653 à l'égard seulement de la partie résiduelle de la ruelle, aux fins de transfert aux riverains, doit être signifié par le greffier de la Ville à chacun des propriétaires des immeubles riverains et doit être publié dans un quotidien distribué par la Ville.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dès l'entrée en vigueur de ce règlement, le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, Direction des affaires civiles de la Ville de Montréal en publie une copie dûment certifiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'adoption de ce projet de règlement est proposé, suivant l'encadrement numéro C-OG-SCARM-D-11-001 « Cession de ruelles aux propriétaires riverains - Modalités et conditions » adopté par le comité exécutif à la séance du 6 avril 2011 - résolution numéro CE11 0483, conformément aux dispositions des articles 179 à 185 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Montréal-Nord , Direction des travaux publics (Denis CHARLAND)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Avis favorable avec commentaires :

Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des infrastructures (Daniel BROUSSEAU)

Avis favorable avec commentaires :

Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain_des services aux entreprises et des relations avec les citoyens (Charlotte CÔTÉ)

Avis favorable :

Sécurité incendie de Montréal , Direction de la prévention et de la planification (Stéphane ROBITAILLE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dany LAROCHE
Conseiller en immobilier

ENDOSSÉ PAR

Sylvie DESJARDINS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-08-06

Dossier # :1134435010



Dossier # : 1131165008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Direction du greffe , Division des élections et du soutien aux commissions |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le règlement intitulé Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement à la suite de l'élection générale tenue le 3 novembre 2013. |

Vu l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1);

Vu la recommandation de la Commission de la présidence du conseil en date du 19 décembre 2013;

Il est recommandé:

- d'adopter le règlement intitulé Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement.

Signé par Yves SAINDON **Le** 2014-01-15 15:40

Signataire :

Yves SAINDON

Greffier et directeur
Direction générale , Direction du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1131165008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Direction du greffe , Division des élections et du soutien aux commissions |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le règlement intitulé Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement à la suite de l'élection générale tenue le 3 novembre 2013. |

CONTENU

CONTEXTE

Le gouvernement du Québec a adopté, le 30 novembre 2010, la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1). La loi a été sanctionnée le 2 décembre 2010. Tel que mentionné dans les notes explicatives, "cette loi crée une obligation aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel d'adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus et de le réviser après chaque élection générale." La loi prévoit que le conseil municipal devait adopter, par règlement, le code d'éthique et de déontologie applicable aux élus au plus tard le 2 décembre 2011.

Conformément à la loi, le conseil a adopté le règlement intitulé Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (11-031) à son assemblée ordinaire du 24 octobre 2011.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM 11 0827 - Assemblée du 24 octobre 2011 - Adoption - Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement et d'une résolution à l'effet de prolonger au 1^{er} janvier 2015 la déclaration du conseil de la Ville à l'effet d'être compétent en matière d'éthique à l'égard de ses membres.

CM09 0872 - Assemblée du 21 septembre 2009 - Adoption du *Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement*.

CM09 0802 - Assemblée du 21 septembre 2009 - Réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil à la suite de ses travaux sur le code d'éthique.

CM09 0293 - Assemblée du 27 avril 2009 - Adoption d'un code d'éthique transitoire pour les élus de la Ville de Montréal sur la base des dispositions qui existaient dans le Code d'éthique des membres du conseil municipal de 1990 et en transmettre copie à tous les conseils d'arrondissement afin qu'ils puissent l'adopter et mandat à la Commission de la présidence du conseil de poursuivre et prioriser, en séance de travail, ses travaux sur le code d'éthique; de déposer un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux le 15 juin 2009 et de déposer ses conclusions le 24 août.

DESCRIPTION

L'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., chapitre E -15.1.0.1) énonce l'obligation de révision du code d'éthique et de déontologie :
"13. Toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification."

Conformément à la loi, la Commission de la présidence du conseil a pris connaissance en décembre 2013 du Règlement 11-031 - Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement. La commission recommande de reconduire intégralement le code actuel.

Le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement est en pièce jointe dans l'intervention du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière.

JUSTIFICATION

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit que toute municipalité au Québec adopte un code d'éthique des élus municipaux énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques destinées à guider les élus.

Le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière précise, dans son intervention dans le présent dossier, que le code que la Ville doit adopter s'applique tant à un conseiller de la ville qu'à un conseiller d'arrondissement, et ce, sans que le conseil de la Ville n'ait à adopter une résolution en vertu de l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis de motion et présentation du projet de règlement à l'assemblée du 27 janvier 2014;
Avis public et communiqué de presse faisant suite à l'avis de motion et présentant un résumé du projet de règlement, la mention de la date, de l'heure et du lieu de la séance où est prévue l'adoption du règlement (article 12 de la loi);
Avis public et communiqué de presse annonçant l'entrée en vigueur du règlement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis public, faisant suite à l'avis de motion, présentant un résumé du projet, la mention de la date, de l'heure et du lieu de la séance où est prévue l'adoption du règlement (article 12 de la loi);
Adoption du Règlement intitulé Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement - Conseil municipal - Assemblée du 24 février 2014.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Véronique BELPAIRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nicole M PAQUETTE
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Emmanuel TANI-MOORE
Chef de division - Élections et Soutien aux
commissions

Date d'endos. : 2013-12-19

Dossier # :1131165008



Dossier # : 1140395002

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Modifier le Règlement sur les services (12-015) afin de créer le Service du développement économique |

Il est recommandé au conseil municipal :

1. de créer le Service du développement économique et le poste de Directeur de service – développement économique et d'autoriser son comblement;
2. d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les services (12-015) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2014-01-21 11:44

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1140395002

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Modifier le Règlement sur les services (12-015) afin de créer le Service du développement économique |

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal fait face à des problèmes économiques structurels. Le nombre d'établissements d'entreprise est en décroissance constante, la richesse foncière du secteur non résidentiel connaît une croissance marginale, la croissance de l'emploi est également très faible. En conséquence, le potentiel fiscal de la métropole s'accroît faiblement, ce qui constitue l'essentiel de la base des revenus de la ville.

Le taux de chômage de la région métropolitaine de Montréal est systématiquement plus élevé que celui du reste du Québec (8,0 % contre 6,4 % en décembre 2013), et ce, depuis maintenant plusieurs années, une anomalie pour une métropole comme Montréal. De plus, l'écart entre le taux de chômage des régions métropolitaines de Montréal et de Toronto, qui s'était estompé en 2008 – 2009, est maintenant de 1,3 % (décembre 2013) au désavantage de Montréal, la ville elle-même performant moins bien que la région: selon l'Observatoire du Grand Montréal de la Communauté métropolitaine de Montréal, en 2011, le taux de chômage dans la ville de Montréal était de 10,0 % alors qu'il était de 7,7 % pour la région métropolitaine.

Il est à noter que face à cette situation, l'actuel Service de mise en valeur du territoire a procédé en 2013 à une démarche de réflexion stratégique avec la collaboration de nombreux intervenants du milieu économique. En novembre 2013, des recommandations ont été soumises à la nouvelle administration soulignant l'importance de renforcer le leadership de la Ville de Montréal en développement économique.

Dans ce contexte, comme s'y est engagé le maire de Montréal, la Ville entend faire du développement économique une priorité. À cette fin, elle souhaite créer un Service du développement économique qui regroupera ses activités de développement économique pour en assurer une meilleure coordination et une plus grande visibilité, augmentera le niveau d'efforts consacrés à ces activités et assumera un leadership plus stratégique de la Ville parmi les divers intervenants impliqués dans le développement économique (gouvernements, instances métropolitaines, milieu institutionnel et associatif, secteur privé, etc).

Montréal doit reprendre le leadership de son développement économique pour inverser la tendance actuelle. Ce développement économique se doit aussi d'être durable et s'inscrire dans une vision de la ville comme un milieu de vie et de travail équilibré. Cet équilibre

demande un leadership éclairé afin de bien baliser le développement économique pour qu'il respecte le cadre urbain.

En vertu des dispositions de l'article 34 de la Charte de la Ville et de l'article 26 de l'annexe C de cette charte, il revient au conseil municipal de créer les différents services de la Ville et d'établir le champ de leurs activités.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Création d'un Service du développement économique

La mission de ce nouveau service sera de développer une vision stratégique du développement économique durable dans la métropole, de coordonner la présence et les interventions de la Ville auprès des divers acteurs impliqués dans le développement économique de la métropole, de gérer les activités de la Ville en matière de développement économique durable et de soutenir la réalisation des grands projets publics et privés sur le territoire en assurant la coordination de l'ensemble des services concernés et leur insertion responsable dans le tissu urbain de la métropole.

Ce développement économique devra se faire dans une perspective de création d'une ville intelligente. Il doit aussi s'incarner dans une vision qui privilégie la qualité de l'aménagement et de la vie urbaine.

Plus précisément, le service devra :

- Assumer un leadership de concertation des nombreux intervenants économiques au sein de la métropole afin de dégager une compréhension commune des enjeux de développement économique à Montréal et des actions à poser.
- Favoriser la diversification et le dynamisme de l'économie montréalaise, en misant notamment sur ses atouts de ville de savoir, de créativité et d'innovation, et proposer des stratégies et tactiques permettant d'accroître l'assiette fiscale de la Ville induite par le développement immobilier.
- Identifier les opportunités structurantes d'affaires et les secteurs de croissance à prioriser, les partager avec les services institutionnels, les arrondissements et les intervenants du milieu et s'assurer de la mise en œuvre de moyens garantissant leur développement.
- Étudier les possibilités de réduire et simplifier les structures actuelles dans le secteur du développement économique et mettre en place des modes de collaboration favorisant la cohérence des actions, l'optimisation des ressources, la simplification des processus et l'efficacité des activités.
- Accompagner de façon personnalisée les acteurs du développement économique dans leurs démarches d'implantation de leurs projets d'affaires dans la métropole, et fournir un service "5 étoiles" d'une rapidité inégalée à ces acteurs, tout en assurant l'insertion de ces projets dans le cadre du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

- Mesurer les résultats obtenus par la Ville et la région métropolitaine, en collaboration avec la CMM, en matière de croissance économique et d'augmentation du potentiel fiscal par rapport à d'autres villes comparables en Amérique du Nord.

La mise en place de ce service entraîne la création du poste de directeur de service – Développement économique et le transfert sous ce nouveau service de la Division du développement économique et des initiatives stratégiques en provenance de la Direction de l'urbanisme et du développement économique du Service de la mise en valeur du territoire et des ressources concernées du Service des affaires institutionnelles.

JUSTIFICATION

Au fil des administrations municipales, la coordination et la supervision des activités de développement économique ont pris diverses formes, reflétant les priorités de développement de la Ville. Actuellement, les activités de développement économique relevant directement de la Ville sont principalement regroupées dans une division au sein du Service de la mise en valeur du territoire.

Pour faire face à la concurrence nord-américaine et mondiale des villes, et pour remédier aux faiblesses structurelles de l'économie montréalaise évoquées plus haut, il importe de doter la ville d'un centre névralgique qui jette un regard d'ensemble sur les stratégies en œuvre et qui cherche non seulement à assurer une présence cohérente et efficace de la Ville, mais à fournir le leadership requis pour maximiser l'impact des efforts de tout un chacun et relancer l'économie de Montréal. Le nouveau service du développement économique sera ce centre névralgique.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La création de ce nouveau service se fera par un réaménagement des enveloppes budgétaires, la majorité des ressources requises étant fournies par l'actuelle Division du développement économique et des initiatives stratégiques (Service de mise en valeur du territoire) qui sera transférée au nouveau service. Certaines ressources proviendront également du Service des affaires institutionnelles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des communications personnalisées seront effectuées afin de favoriser l'implication des gestionnaires des services institutionnels concernés et de susciter leur adhésion de même que celle de leurs équipes respectives aux changements apportés.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'emploi de directeur de service – développement économique sera créé par le directeur principal du Service du capital humain, lequel détient le pouvoir délégué en cette matière (CE11 1565).

Ce nouveau poste sera comblé conformément à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre (CE11 1565).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Véronique BELPAIRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Josée LAPOINTE
Directrice - dotation et gestion de la main-
d'oeuvre

ENDOSSÉ PAR

Jean-Yves HINSE
Directeur principal

Date d'endos. : 2014-01-21

Dossier # :1140395002



Dossier # : 1142685001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique , Soutien initiatives stratégiques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales (exercice financier de 2014) » afin de verser des subventions totales non récurrentes de 674 208 \$ aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et réserver une somme de 74 912 \$ visant la mise en oeuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants implantées sur le territoire de cet arrondissement |

De recommander au conseil municipal :

1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales (exercice financier de 2014) » afin de verser des subventions totales non récurrentes de 674 208 \$ aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

2- de virer une somme de 74 912 \$ pour le volet « Besoins complémentaires » visant la mise en oeuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants des artères traditionnelles de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de virer cette somme à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

Signé par **Le**

Signataire :

Sylvain DUCAS
Directeur de l'urbanisme et du développement économique
Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique

IDENTIFICATION

Dossier # :1142685001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique , Soutien initiatives stratégiques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales (exercice financier de 2014) » afin de verser des subventions totales non récurrentes de 674 208 \$ aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et réserver une somme de 74 912 \$ visant la mise en oeuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants implantées sur le territoire de cet arrondissement |

CONTENU

CONTEXTE

En 2010, suite à l'augmentation des tarifs des parcomètres dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, il a été proposé de mettre en place un fonds visant essentiellement à permettre le déploiement de moyens additionnels pour atténuer les impacts négatifs découlant de l'augmentation des tarifs dans cet arrondissement. Dans cette foulée, une entente est intervenue le 3 décembre 2010 en ce qui concerne les parcomètres sur rue de ce territoire. Elle précise tout particulièrement qu'en ce qui a trait aux parcomètres sur le réseau artériel, de l'avis même des représentants des commerçants, il y aurait davantage de cohérence à ce que les montants soient les mêmes que sur le réseau local, les rues s'entrecroisant, ce qui a entraîné un ajustement de tarifs en conséquence. Par la suite, il a été convenu que les revenus nets supplémentaires générés suite à l'augmentation des tarifs sur le réseau artériel seraient versés dans un fonds servant notamment à la vitalité économique des sociétés de développement commercial (SDC). C'est dans ce contexte que l'Administration s'est engagée à créer un fonds de dynamisation des rues commerciales (le « Fonds ») en ayant comme objectif le soutien financier aux gens d'affaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, notamment regroupés au sein des SDC. Ces dernières peuvent bénéficier du Fonds pour une année donnée sur la base des remises de l'année précédente.

À l'été 2012, la Ville remettait aux SDC les premières contributions provenant des revenus de l'année 2011. La subvention versée à chacune des SDC était la suivante : SDC Carrefour du Plateau-Mont-Royal (132 203 \$), SDC du boulevard Saint-Laurent (121 845 \$), SDC Pignons rue Saint-Denis (56 409 \$). Elle servait essentiellement à des interventions prévues pour le volet I (Soutien aux SDC).

Pour 2013, c'est une somme globale de 936 400 \$ qui était dédiée au volet I (Soutien aux SDC) et au volet III (Besoins complémentaires). Le volet I représentant une somme de 842 760 \$ (90 % de l'enveloppe) et le volet III 93 640 \$ (10 % de l'enveloppe). Les sommes versées à chacune des SDC se répartissaient comme suit : SDC Carrefour du Plateau-Mont-

Royal (362 387 \$), SDC du boulevard Saint-Laurent (328 676 \$), SDC Pignons rue Saint-Denis (151 697 \$). La somme de 93 640 \$ dédiée volet III (Besoins complémentaires) a fait l'objet de deux appels de propositions au cours de l'été et de l'automne 2013. C'est l'Association commerçants de l'avenue Laurier Ouest qui a soumis des projets conformes. Au cours des appels de propositions, nous avons constaté un manque de projets structurants provenant de milieux variés.

Pour ces premières années, le volet II (Aménagement) n'a pas fait l'objet d'un soutien en raison des revenus limités du Fonds et des sommes disponibles après répartition entre les volets et entre les SDC et associations volontaires.

À ce jour, la Direction de l'urbanisme et du développement économique (DUDE) du Service de la mise en valeur du territoire a été mandatée pour assumer la gestion du Fonds en collaboration avec le Service des finances et les autres unités administratives concernées (CE12 0394).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM13 0662 - 4 juillet 2013 - Adoption du Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales.
CM13 0344 - 22 avril 2013 - Adoption de l'affectation de surplus 2012 à des projets spécifiques.

CM12 0405 - 14 mai 2012 - Adoption du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) » et du règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales ».

CE12 0394 - 21 mars 2012 - Approbation de la création du Fonds de dynamisation des rues commerciales pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et des règles de gestion s'y rattachant / Mandat à la DUDE pour assumer la gestion de ce fonds en collaboration avec le Service des finances et les autres unités administratives concernées.

DESCRIPTION

Pour l'année 2014, sur la base de l'historique de l'année 2013 (remises de l'année 2012), une somme totale de 749 120 \$ est disponible pour le Fonds de dynamisation des rues commerciales. Ce montant représente 80 % des subventions disponibles pour les SDC et les associations volontaires pour l'année 2013 (936 400 \$). Chaque début d'année, le calcul des sommes à répartir est effectué par le Service des finances sur la base des revenus nets réels de l'année précédente. À ce moment-ci, ce dernier ne dispose pas encore de l'information complète. Dans ces conditions, nous proposons de verser une première somme représentant 80 % des subventions remises aux SDC et aux associations volontaires pour l'année 2013 et de verser la partie résiduelle lorsque le Service des finances disposera de tous les renseignements.

Le présent dossier décisionnel a d'une part pour objet l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales (exercice financier de 2014) » afin de verser une subvention non récurrente aux SDC sur la base des revenus nets de parcomètre perçus sur le réseau artériel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il s'agit de subventions versées en 2014 pour les remises de l'année 2013. La somme destinée aux SDC est de 674 208 \$ et elle concerne le volet I du Fonds, le « Soutien aux SDC ».

Considérant la somme totale disponible, il est possible d'appliquer le volet III du Fonds déjà prévu, les « Besoins complémentaires », et ainsi de dédier 74 912 \$ (10 % de l'enveloppe)

à la mise en oeuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants du même arrondissement. Ce sommaire décisionnel vise donc d'autre part à réserver cette somme et de virer la somme à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin que celui-ci puisse optimiser l'utilisation des fonds par la réalisation de projets structurants sur les différentes artères commerciales de l'arrondissement.

Le Fonds

La mise en place du Fonds permet de contribuer à la vitalité économique des rues commerciales traditionnelles par l'entremise des SDC et des associations volontaires de commerçants dans le contexte d'une augmentation des tarifs des parcomètres. En amorçant la constitution du Fonds, les organismes peuvent bénéficier directement d'une portion du soutien financier du Fonds sur la base des revenus nets supplémentaires perçus provenant des parcomètres.

Chaque année, une partie de ces revenus générés sur le réseau artériel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal peut être versée aux organismes afin d'accroître l'attrait de l'offre et de créer des conditions plus propices aux affaires par des interventions qui favoriseraient un environnement plus compétitif (accessibilité, expérience des clientèles, mise en valeur commerciale, appartenance au milieu, etc.).

Cette année, deux volets du Fonds seront mis en place soit : volet I : Soutien aux SDC, volet II : Besoins complémentaires.

Le volet « Soutien aux SDC » permet une série d'interventions qui sont susceptibles de contribuer à la dynamisation commerciale des SDC et peuvent s'appliquer concrètement dans le cadre du Fonds. Il offre notamment la possibilité d'ajouter des ressources professionnelles et techniques se consacrant au développement commercial et à la mise en place de services complémentaires à ceux déjà offerts. Les projets peuvent être de nature variée, par exemple :

1. Communication, promotion, publicité, incluant Internet et les médias sociaux*
2. Démarchage d'investisseurs
3. Embellissement du domaine public (par exemple des fleurs)
4. Diagnostics, études, plans, planification stratégique
5. Événements
6. Investissement immobilier et exploitation d'un commerce contribuant à bonifier l'offre commerciale
7. Mesures de mitigation/cohabitation avec les riverains
8. Pavoisement et décorations
9. Propreté
10. Sécurité (par exemple campagne de prévention)
11. Relève entrepreneuriale**
12. Formation des commerçants, des administrateurs et du personnel des organismes**

* Toute activité de promotion visant le remboursement complet ou partiel du coût de parcomètre ne peut être considérée dans le cadre du présent fonds.

** Compte tenu des enjeux liés à la relève et à la formation, la Ville doit s'attendre à ce que des initiatives soient mises de l'avant pour améliorer la situation.

Il est entendu que les sommes injectées par l'entremise du Fonds doivent s'ajouter aux revenus de cotisations obligatoires prévus par chacune des SDC de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et non se substituer à ces derniers.

Le volet « Besoins complémentaires » vise des interventions municipales de soutien aux

associations volontaires dans le but de favoriser éventuellement la création de SDC dans les territoires concernés. Les gens d'affaires regroupés au sein de ces associations constituées pourront soumettre des projets pour bénéficier d'un appui municipal.

Règles liées au volet « Soutien aux SDC »

- Accessible aux SDC actives le 1^{er} janvier de chaque année;
- Répartition entre les SDC existantes selon le nombre de membres et le budget des cotisations obligatoires adopté par les membres l'année précédente (poids égal à chaque critère) (pour 2012 : Avenue du Mont-Royal (43 %); Saint-Laurent (39 %); Pignons rue Saint-Denis (18 %));
- Contributions du Fonds ne pouvant dépasser la valeur des cotisations obligatoires des membres à leur SDC;
- Interventions communes avec d'autres SDC de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- Dépenses administratives maximales de 15 % dédiées au projet (par exemple téléphone et frais de papeterie);
- Contribution remise en un seul versement à la suite des transferts de fonds provenant des revenus nets supplémentaires des parcomètres.

Règles liées au volet « Besoins complémentaires »

- Les projets seront évalués par la DUDE et l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal sur la base de leur pertinence, des moyens utilisés pour atteindre les objectifs, de la faisabilité et des retombées recherchées;
- Conditions adaptées au contexte de chaque intervention;
- Accessible aux associations de commerçants des artères traditionnelles qui sont dûment constituées;
- Les projets qui impliquent le versement d'une contribution directe aux associations font l'objet d'un protocole d'entente;
- Contribution remise en un seul versement à la suite de l'approbation d'un protocole d'entente.

Reddition de compte

Le soutien financier aux SDC par l'entremise du Fonds doit faire l'objet du dépôt annuel des états financiers et d'un rapport des activités de l'organisme, en identifiant de façon distincte les activités courantes et les interventions réalisées avec le Fonds. Dans ce dernier cas, le rapport doit décrire les objectifs, les résultats atteints, les principales problématiques et les solutions préconisées ainsi que les perspectives futures. Les états financiers des organismes doivent permettre d'identifier de façon distincte les revenus et les dépenses relatifs au Fonds ainsi que la progression du décaissement des projets si ceux-ci ne sont pas complétés dans la même année financière. Les nouvelles subventions sont conditionnelles au respect des exigences précitées pour l'année précédente.

JUSTIFICATION

Le Fonds

Le Fonds permet essentiellement le déploiement de moyens additionnels pour atténuer les impacts négatifs découlant de l'augmentation du tarif des parcomètres sur le réseau artériel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il s'inscrit dans une perspective municipale plus globale favorisant la formule SDC en consolidant le réseau existant et en stimulant la création de nouvelles SDC. En participant à l'amélioration des pratiques et à la performance des SDC et des associations volontaires de commerçants, la Ville favorisera du même coup

le développement d'une offre commerciale complète qui contribuera à la vitalité et au rayonnement de Montréal.

Le soutien à la dynamisation des rues commerciales traditionnelles, la création de nouvelles SDC et la vitalité des rues commerciales par la valorisation urbaine, architecturale et du design sont au coeur des objectifs qu'entend appuyer la DUDE.

Le Fonds permet d'encourager davantage la concertation et la collaboration au sein des SDC dans le but de réaliser des projets structurants.

Procédure réglementaire pour verser la contribution aux SDC

Vu l'article 458.42 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c C19), le conseil municipal peut, par règlement, aux conditions qu'il détermine, accorder aux SDC des subventions pouvant, dans chaque cas, représenter une somme équivalente à la partie des revenus de la société prévus à son budget comme provenant de la cotisation des membres ou une somme n'excédant pas le montant maximum fixé par le règlement.

Le Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) délègue les pouvoirs réglementaires prévus à l'article 458.42 de cette loi en vue d'accorder des subventions aux SDC des arrondissements. Depuis 2012, suite à une modification réglementaire (CM12 0405), le conseil municipal est en mesure de verser des subventions financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales aux organismes concernés.

Chaque année, un règlement accordant une subvention non récurrente aux SDC visées par le Fonds doit être adopté. Dans le cas présent, il s'agit des remises de l'année 2013 pour une somme totale de 674 208 \$, représentant 80 % de l'enveloppe de 2013 (remises de l'année 2012).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'entente du 3 décembre 2010 stipule que l'augmentation des tarifs des parcomètres sur le réseau artériel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal doit servir à la dotation du Fonds.

Les sommes sont versées à la Ville de Montréal par la Société en commandite Stationnement de Montréal, organisme responsable de la perception et de la gestion des parcomètres pour la Ville de Montréal. Chaque début d'année, le calcul des sommes à répartir est effectué par le Service des finances sur la base des revenus nets réels de l'année précédente. Le présent dossier vise à autoriser la répartition des sommes recueillies durant l'année 2013.

La constitution du Fonds s'appuie sur les **revenus nets** puisqu'il faut soustraire du total les coûts marginaux associés à la croissance des revenus découlant de la modification des tarifs (par exemple les coûts récurrents reliés notamment à la collecte et au comptage ainsi qu'à l'utilisation de cartes de crédit et des coûts ponctuels engendrés, entre autres, par la programmation des bornes et parcomètres, par la pose de nouvelles étiquettes de tarifs, etc.).

Pour l'année 2014, sur la base des remises de l'année 2013, une somme totale de 749 120 \$ est disponible pour le Fonds de dynamisation des rues commerciales de l'arrondissement du Plateau - Mont-Royal. Ce montant représente 80 % des subventions remises aux SDC et aux associations volontaires pour l'année 2013 (remises de 2012). À chaque début d'année, le calcul des sommes à répartir est effectué par le Service des finances sur la base des revenus nets réels de l'année précédente. En ce moment, ce dernier ne dispose pas encore

de ces informations. La partie résiduelle des remises de l'année 2014 sera donc calculée en fonction des revenus nets réels de l'année 2013. En raison de l'application de deux volets, la somme disponible pour le « Soutien aux SDC » est de 674 208 \$. La répartition entre les SDC existantes est effectuée selon le nombre de membres et le budget des cotisations obligatoires adopté par les membres l'année précédente (poids égal à chaque critère). La contribution à verser à chacune des SDC serait la suivante : Société de développement de commercial Carrefour du Plateau-Mont-Royal (289 909 \$), SDC du boulevard Saint-Laurent (262 941 \$), SDC Pignons rue Saint-Denis (121 357 \$).

La somme disponible pour le volet « Besoins complémentaires » est de 74 912 \$ et elle sera réservée pour l'application de ce volet et virée à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin d'optimiser l'utilisation des fonds par la réalisation de projets structurants sur les différentes artères commerciales de l'arrondissement.

Les subventions ont été provisionnées aux livres de la Ville pour l'exercice financier 2013. En conséquence, le paiement de ces subventions ne nécessite aucun crédit budgétaire en 2014.

Le versement des subventions faisant l'objet du présent dossier demeure conditionnel au respect des exigences documentaires pour la reddition de compte.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En soutenant le dynamisme des artères commerciales situées au coeur des quartiers, la Ville favorise la consommation à proximité des milieux de vie, une notion importante pour le développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les impacts envisagés sont les suivants :

- pouvoir d'attraction accru par le renforcement concurrentiel des secteurs commerciaux ciblés;
- attraction et fidélisation de la clientèle;
- contribution à une plus grande prise en charge par les commerçants de leur développement au sein des SDC et des associations volontaires.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune activité de communication n'est envisagée pour le présent dossier. Les organismes seront avisés par la DUDE.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Janvier 2014 Avis de motion et décision du conseil municipal

- Février 2014 Adoption du règlement par le conseil municipal
- Mars 2014 Versement des subventions non récurrentes aux SDC et virement de la portion de 10 % à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En vertu de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c C19, art 458.42), le conseil municipal peut, par règlement, aux conditions qu'il détermine, accorder aux SDC des subventions. Des

pouvoirs relatifs aux SDC ont fait l'objet d'une délégation aux arrondissements. Afin de pouvoir exercer les compétences par décision des instances centrales (comité exécutif ou conseil municipal), le conseil municipal a adopté à l'assemblée du 14 mai 2012 (CM12 0405) le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

Avis favorable avec commentaires :
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire (Jean-François MORIN)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Planification stratégique (Christian C NADEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Michel VALADE
Conseiller(ere) économique

ENDOSSÉ PAR

Jean-Marc BISSONNETTE
Chef de division

Date d'endos. : 2014-01-21

Dossier # :1142685001



Dossier # : 1133890023

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le règlement modifiant le « Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (12-031) », augmentant ainsi l'emprunt de 200 000 \$ à 300 000 \$. |

Il est recommandé au conseil municipal :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (12-031) », augmentant ainsi l'emprunt de 200 000 \$ à 300 000 \$.

Signé par Claire VASSART **Le** 2013-11-11 16:13

Signataire : Claire VASSART

Directrice d'arrondissement
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1133890023

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter le règlement modifiant le « Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève (12-031) », augmentant ainsi l'emprunt de 200 000 \$ à 300 000 \$. |

CONTENU

CONTEXTE

Contexte

Les propriétaires du 4, 6 et 10, rue Place Denis demandent à la Ville de prolonger le réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire. Un règlement d'emprunt a été adopté pour permettre cette construction en avril 2012 pour un montant de 200 000 \$. Le projet a été inclus au décret de juin 2013. L'arrondissement a publié un appel d'offres public le 19 juin 2013. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 juillet 2013. Les soumissions reçues variaient entre 228 000 \$ et 274 000 \$, à quoi nous devons ajouter les honoraires professionnels d'environ 10%.

Compte tenu des soumissions reçues, il apparaît que le règlement d'emprunt initial (12-031) de 200 000 \$ est nettement insuffisant pour réaliser les travaux. Nous devons donc augmenter le montant du règlement de 100 000 \$. La répartition des coûts de celui-ci sera identique au règlement initial, soit de 36,5% du coût des travaux assumé par l'arrondissement et 63,5% payé par les riverains concernés;

Décision(s) antérieure(s)

CA12 28 0115 du 02/04/2012

Recommander au conseil municipal d'adopter un règlement d'emprunt de 200 000 \$ pour la reconstruction et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis situé dans l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

CM12 0750 du 21/08/2012

Adoption - règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation des travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire

sur le Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

CA12 28 0310 du 05/11/2012

Accorder un contrat à CIMA + pour les services professionnels concernant la réalisation des travaux de plans, devis, documents d'appels d'offres et la surveillance avec résidence des travaux pour le projet de reconstruction et prolongement de l'aqueduc et de l'égout sanitaire de la Place Denis, arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 20 695,50 \$ taxes incluses - Appel d'offres # 2012-028 - 2 soumissionnaires

Description

Il s'agit d'augmenter le montant du règlement initial pour permettre de compléter la reconstruction et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Justification

L'écart entre l'estimé préliminaire et le plus bas soumissionnaire est de 26%. CIMA, la firme d'ingénieurs retenue pour la réalisation des plans, devis, documents d'appel d'offres et la surveillance des travaux pour ce projet, explique l'écart par le fait que la saison de réalisation des contrats était déjà avancée et que plusieurs entrepreneurs étaient déjà occupés. De plus, avec les nouvelles mesures mises en place par le Ville de Montréal, comme l'envergure de ce projet est relativement modeste, peu d'entrepreneurs étaient intéressés à faire les démarches nécessaires. Aussi, des modifications demandées lors de la période de soumission (changement du tracé des conduites et ajout de regards) eut pour effet d'augmenter le prix soumissionné.

Aspect(s) financier(s)

Tel que le règlement d'emprunt initial, le montant supplémentaire de 100 000 \$ sera amorti sur une période de vingt (20) ans. Les travaux seront financés par un emprunt à la charge de :

- tous les immeubles imposables de l'arrondissement pour ce qui est du remplacement de la conduite actuelle soit 36,5% du coût des travaux;
- des riverains du 4, 6 et 10, Place Denis en fonction de la superficie, pour le prolongement du réseau, soit 63,5% du coût des travaux.

Un virement budgétaire sera effectué au moment de l'octroi du contrat vers le DGSRE

Dès l'acceptation du règlement d'emprunt par le MAMROT, un virement budgétaire au montant de 100,000 \$ sera viré du compte

Investi 13 18506 000 report de surplus 2012 vers le compte :

INVESTI

| | |
|-------------|--------------|
| projet | 18506 |
| sous projet | 12 18506 010 |

SIMON

| | |
|--------|---------|
| projet | 140468 |
| clef | À VENIR |

Impact(s) majeur(s)

1. Raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.
2. Protection incendie accrue.
3. Conformité aux normes québécoises de la qualité de l'eau.

Opération(s) de communication

- L'arrondissement a communiqué avec les propriétaires visés en août 2013.
- Les propriétaires ont aussi été rencontrés.
- Tous ont répondu par l'affirmative à une augmentation du montant autorisé par règlement d'emprunt pour permettre le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

7 novembre 2013 : Lancement de l'appel d'offres
28 novembre 2013 : Ouverture des soumissions
1er juin 2014 : Début des travaux

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nicole TRÉPANIÉ
Secrétaire d'unité administrative

Dossier # :1133890023

IDENTIFICATION

Dossier # :1133890023

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommander au conseil municipal d'adopter un règlement d'emprunt de 100 000 \$ supplémentaire pour la réalisation des travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. |

CONTENU

CONTEXTE

Les propriétaires du 4, 6 et 10, rue Place Denis demandent à la Ville de prolonger le réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire. Un règlement d'emprunt a été adopté pour permettre cette construction en avril 2012 pour un montant de 200 000 \$. Le projet a été inclus au décret de juin 2013. L'arrondissement a publié un appel d'offres public le 19 juin 2013. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 juillet 2013. Les soumissions reçues variaient entre 228 000 \$ et 274 000 \$, à quoi nous devons ajouter les honoraires professionnels d'environ 10%.

Le règlement d'emprunt initial (12-031) de 200 000 \$ est nettement insuffisant. Nous devons donc prévoir un nouveau règlement. La répartition des coûts de celui-ci sera identique au règlement initial.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA12 28 0115

Recommander au conseil municipal d'adopter un règlement d'emprunt de 200 000 \$ pour la reconstruction et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis situé dans l'arrondissement de l'île-Bizard-Sainte-Geneviève.

CM12 0750

Adoption - règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour la réalisation des travaux de reconstruction et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

CA12 28 0310

Accorder un contrat à CIMA + pour les services professionnels concernant la réalisation des travaux de plans, devis, documents d'appels d'offres et la surveillance avec résidence des travaux pour le projet de reconstruction et prolongement de l'aqueduc et de l'égout sanitaire de la Place Denis, arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 20 695,50 \$ taxes incluses - Appel d'offres # 2012-028 - 2 soumissionnaires

DESCRIPTION

Il s'agit d'augmenter le montant du règlement initial pour permettre de compléter la reconstruction et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

JUSTIFICATION

Les travaux ainsi financés permettront d'assurer la qualité de l'eau potable et d'être conforme aux normes en vigueur.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Tel que le règlement d'emprunt initial, le montant supplémentaire de 100 000 \$ sera amorti sur une période de vingt (20) ans. Les travaux seront financés par un emprunt à la charge de :

- tous les immeubles imposables de l'arrondissement pour ce qui est du remplacement de la conduite actuelle soit 36,5% du coût des travaux;
- des riverains du 4, 6 et 10, Place Denis en fonction de la superficie, pour le prolongement du réseau, soit 63,5% du coût des travaux.

Un virement budgétaire sera effectué au moment de l'octroi du contrat vers le DGSRE

Dès l'acceptation du règlement d'emprunt par le MAMROT, un virement budgétaire au montant de 100,000 \$ sera viré du compte Investi 13 18506 000 report de surplus 2012 vers le compte :

INVESTI

| | |
|-------------|--------------|
| projet | 18506 |
| sous projet | 12 18506 010 |

SIMON

| | |
|--------|---------|
| projet | 140468 |
| clef | À VENIR |

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

1. Raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.
2. Protection incendie accrue.
3. Conformité aux normes québécoises de la qualité de l'eau.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

- L'arrondissement a communiqué avec les propriétaires visés en août 2013.
- Les propriétaires ont aussi été rencontrés.
- Tous ont répondu par l'affirmative à un nouveau règlement d'emprunt permettant le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Mélanie BRISSON)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Brigitte LALIBERTÉ)

Avis favorable :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement (Marcel CARON)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (David MARCAURELLE)

Avis favorable avec commentaires :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Anne-Marie LEMIEUX)

Avis favorable :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain (Geneviève LAVALLÉE)

Avis favorable :

Finances , Direction Services partagés financiers (Maxime VERRET)

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Éric BLOUIN)

Avis favorable :

Eau , Direction (Alain DUBUC)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nicole TRÉPANIÉ

ENDOSSÉ PAR

Claire VASSART

secrétaire d'unité administrative

Directrice d'arrondissement

Date d'endos. : 2013-08-20

Dossier # :1133890023



Dossier # : 1134992024

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et des services aux entreprises |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter, en vertu des dispositions de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec », visant notamment à autoriser l'usage résidentiel et une hauteur de bâtiment de quatre à six étages, pour la propriété située aux 65 à 95, rue de Castelnau Ouest. |

Demander au conseil municipal de la Ville de Montréal,

1. d'adopter, en vertu des dispositions de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec », visant notamment à autoriser l'usage résidentiel et une hauteur de bâtiment de quatre à six étages, pour la propriété située aux 65 à 95, rue de Castelnau Ouest;
2. de soumettre ce dossier, conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville de Montréal, à l'Office de consultation publique de Montréal, afin qu'il procède à la consultation publique requise.

Signé par Benoit LACROIX **Le** 2013-12-16 13:44

Signataire :

Benoit LACROIX

Directeur
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises

IDENTIFICATION

Dossier # :1134992024

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et des services aux entreprises |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Adopter, en vertu des dispositions de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec », visant notamment à autoriser l'usage résidentiel et une hauteur de bâtiment de quatre à six étages, pour la propriété située aux 65 à 95, rue de Castelnau Ouest. |

CONTENU

CONTEXTE

L'entreprise Transcontinental, propriétaire du bâtiment situé aux 65 à 95, rue de Castelnau Ouest, a autorisé le groupe immobilier Thibault Messier Savard et Développements McGill à transiger avec l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en vue d'obtenir une modification à la réglementation de zonage de l'arrondissement. À cette fin, puisque le projet de reconversion résidentielle prévoit une superficie de plancher supérieure à 25 000 m², une demande de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal a été déposée par le promoteur.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM13 1019 - 24 septembre 2013 : Adoption du PDUES et des modifications au Plan d'urbanisme y étant afférentes.

DESCRIPTION

1. Site

Le site du 65-95, rue de Castelnau Ouest est localisé au centre de l'îlot formé des rues de Castelnau Ouest, du Mile End, Gary-Carter (anciennement Faillon Ouest) et du boulevard Saint-Laurent. Le terrain est bordé au nord par l'ensemble résidentiel Les Jardins du parc Jarry, à l'est par le développement résidentiel en cours de construction Le Castelnau, et à l'ouest par un terrain utilisé comme aire de stationnement.

Formé d'un seul lot (2 589 396) d'une superficie de 11 798,4 m², le site est occupé par des bâtiments appartenant à l'entreprise Transcontinental. La construction de quatre étages en pierre grise, située à la limite est du site, est le bâtiment le plus ancien sur le site (65, rue de Castelnau Ouest). Construit dans les années 20, celui-ci accueillait à l'origine les ateliers de l'Institution des sourds-muets. Plusieurs bâtiments de plus petit gabarit (de 1 à 2 étages) sont annexés au bâtiment des anciens ateliers (85 et 95, rue de Castelnau Ouest).

Depuis l'arrêt des activités de l'imprimerie, il y a plus de deux ans, seulement une partie des bureaux est utilisée par des employés de l'entreprise Transcontinental, tandis que le bâtiment des anciens ateliers est partiellement occupé par quelques locataires. Les espaces extérieurs sont asphaltés et servent de stationnement ou d'espace de manœuvre pour les camions de livraison.

2. Contexte urbain et de planification

Située à proximité de l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue de Castelnau Ouest, la propriété visée par la présente demande est située dans le secteur de Castelnau, tel qu'identifié au Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES).

Ce secteur est avantageusement localisé, à proximité d'éléments d'intérêts tels que la station de métro de Castelnau, le Parc Jarry et le quartier de la Petite-Italie. Constitué principalement d'anciens bâtiments industriels parmi lesquels un nombre important a été reconverti à des fins de bureau, le secteur de Castelnau est identifié au PDUES comme un secteur à vocation mixte. Afin d'atteindre cette mixité, les modifications au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, adoptées en respect du PDUES, prévoient que le règlement de zonage de l'arrondissement ne doit pas autoriser les usages résidentiels de plein droit, mais plutôt autoriser les projets résidentiels à l'aide d'autorisations spéciales, tels que les PPCMOI ou les règlements adoptés en vertu de l'article 89 de la Charte.

Lors de l'adoption d'une telle autorisation, il est mentionné qu'un certain nombre d'éléments doivent être pris en considération, notamment la cohabitation entre les différents usages présents et la contribution du projet à la diversification de l'offre résidentielle. D'autre part, les nouvelles dispositions du Plan d'urbanisme prévoient aussi que tout nouveau projet doit être assujéti à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. L'analyse en vertu d'un tel règlement doit aborder différents thèmes concernant notamment la qualité architecturale du projet, l'intégration dans son environnement et sa participation à l'animation du domaine public.

Enfin, le PDUES prévoit un certain nombre d'interventions prioritaires dans le secteur de Castelnau. Ces interventions visent principalement la trame viaire afin d'adapter les rues actuelles conçues pour des fins industrielles aux nouveaux usages actuellement en phase d'implantation. De plus, des reconfigurations importantes du réseau routier sont aussi prévues, visant le réaménagement de la partie du boulevard Saint-Laurent entre les rues de Castelnau et Jean-Talon, ainsi que le prolongement et la traverse à niveau des voies ferrées par la rue de Castelnau, afin qu'elle relie l'avenue Ogilvy.

3. Historique d'occupation

Au début du XXe siècle, les Clercs de Saint-Viateur font l'acquisition d'un terrain à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, à la hauteur de la rue Rollette (maintenant de Castelnau). La propriété d'origine était délimitée approximativement par les repères actuels suivants : le boulevard Saint-Laurent à l'est, la voie du Canadien Pacifique à l'ouest, la rue Gary-Carter au nord et la rue de Castelnau au sud.

Entre 1916 et 1921 le bâtiment principal de l'Institution des sourds-muets est construit et un peu plus tard celui des ateliers situés sur la rue de Castelnau dont l'inauguration eut lieu en 1926. S'en suivent plusieurs modifications et agrandissements des bâtiments au cours de la deuxième moitié du XXe siècle.

La vente de plusieurs parcelles de terrain par les Clercs de Saint-Viateur à partir de 1971 a permis au secteur de se redévelopper ou d'être utilisé à de nouvelles fins. Une bande de terrain longeant la rue Garry-Carter fait maintenant place à l'ensemble résidentiel Les

Jardins du parc Jarry. Le site de l'Institution, adjacent du site à l'étude, est actuellement transformé à des fins résidentielles dont les deux premières phases, soit la restauration du bâtiment principal d'origine et la construction d'un premier nouveau bâtiment, sont en cours de réalisation. Enfin, l'ancien bâtiment des ateliers de l'Institution des sourds-muets et les ajouts plus récents sont utilisés à des fins industrielles par les compagnies Acme Direct/Litho Acme inc. puis à partir de 1993, par l'entreprise Transcontinental. Le présent projet vise cette partie de la propriété d'origine des Clercs de Saint-Viateur.

Depuis le 30 août 2011, tous les équipements et le personnel de l'usine de l'entreprise Transcontinental sont déménagés à la succursale de l'arrondissement Saint-Léonard, seuls quelques représentants des ventes de l'entreprise occupent les bureaux administratifs au 85, rue de Castelnau Ouest. Le bâtiment des anciens ateliers est quant à lui vacant.

4. Intérêt et valeurs patrimoniales

Le bâtiment des anciens ateliers ainsi que ses agrandissements successifs ont fait l'objet d'une recherche patrimoniale (juillet 2012) et d'une analyse des valeurs patrimoniales (juillet 2013) réalisées par Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine et en aménagement. Ces documents sont joints au présent sommaire.

Le site comprend plusieurs sections de bâtiments construites successivement entre les années 20 et les années 60. Les trois principales phases de construction correspondent à :

1. La construction du bâtiment des ateliers de l'Institution des sourds-muets (1920-26).
2. Les agrandissements du bâtiment d'origine du côté ouest (1944-49).
3. La construction des nouvelles ailes les plus à l'ouest de l'ensemble (1962-63).

La décision de conserver ou de démolir les bâtiments est fondée sur plusieurs considérations, soit la valeur patrimoniale des bâtiments, les contraintes techniques et fonctionnelles liées à la conversion et la valeur ajoutée du projet de remplacement.

Bâtiment d'origine des ateliers

En regard des recherches et analyses effectuées, il est proposé de préserver le bâtiment d'origine des ateliers (bâtiment de 4 étages en pierres calcaires) et de démolir les ailes et constructions plus récentes.

L'appartenance historique du bâtiment d'origine des ateliers à l'ensemble institutionnel s'affirme par son gabarit semblable aux anciennes ailes de l'Institution et par l'emploi de la pierre calcaire comme principal matériau de revêtement. Le bâtiment des ateliers demeure un témoin historique, dû à son association à la communauté des Clercs de Saint-Viateur et à son ancienneté, quoique beaucoup moins évocateur que le bâtiment principal de l'ensemble. Bien qu'étant considéré comme un bâtiment secondaire, celui-ci présente une composition architecturale ordonnée et régulière combinée à l'emploi d'un matériau à la fois noble et typique des constructions montréalaises : la pierre calcaire.

Le traitement architectural reflète une certaine rigueur et est réalisé avec soin. L'intérêt patrimonial du bâtiment appuie la volonté de conserver et de mettre en valeur le bâtiment d'origine des anciens ateliers à l'intérieur d'un projet d'ensemble.

Agrandissement

De façon générale, le peu de cohérence entre le langage architectural spécifique à chaque époque de conception (années 20, 40 et 60) se manifeste par l'aspect extérieur des différents bâtiments. Les styles architecturaux et les matériaux utilisés sont en effet variés.

L'agrandissement des années 40 et les ailes construites dans les années 60 ne présentent pas « une composition architecturale d'une qualité ou d'une originalité remarquable, notamment en comparaison avec des bâtiments similaires » (BOUCHARD, 2013). Leurs concepteurs ne sont pas considérés comme des figures marquantes dans l'histoire de l'architecture montréalaise ou québécoise. De plus, les agrandissements possèdent une faible valeur d'ancienneté par rapport au bâtiment d'origine des anciens ateliers. Le bâtiment d'origine des anciens ateliers appartenait à l'ensemble bâti de l'Institution des sourds-muets. L'association actuelle de ce bâtiment à des constructions plus récentes présentant des caractéristiques architecturales industrielles, rend difficile cette lecture et affaiblit la qualité paysagère du secteur. Enfin, la démolition des agrandissements et des ailes plus récentes permettrait la mise en valeur du bâtiment d'origine des anciens ateliers.

Les contraintes techniques et fonctionnelles de conversion

Des contraintes majeures rendent la conservation des ajouts et des nouvelles ailes difficile, ce qui compromettrait l'atteinte de la densité souhaitée pour la consolidation du secteur et la viabilité du projet immobilier. Suite aux analyses, il appert que les bâtiments industriels actuels ne sont pas adaptés à une conversion en usage résidentiel. Leur profondeur est difficilement compatible avec une trame résidentielle et ne permettrait pas la conception de logements de qualité. La conversion des espaces intérieurs liée au changement de vocation est rendue difficile notamment par la forme irrégulière et l'organisation des espaces conçus pour accueillir des fonctions de bureau et d'entreposage. Les contraintes structurales ne permettraient pas la construction d'étages supplémentaires, ce qui diminuerait considérablement le potentiel de développement. Enfin, l'emprise au sol de ces bâtiments limite la construction d'un stationnement souterrain.

5. Le projet

Succinctement, le projet déposé prévoit les éléments suivants:

- Programme immobilier prévoyant la transformation du site à des fins résidentielles - Un total de 369 logements;
- Application de la Stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal, se traduisant par la construction de 54 logements sociaux communautaires et de 54 logements abordables;
- Application de la Politique familiale de la Ville de Montréal et du Plan local d'action famille de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, se traduisant par la construction d'au moins 33 logements familiaux de 3 chambres;
- Préservation du bâtiment d'origine des ateliers;
- Construction de nouveaux bâtiments réalisés en plusieurs phase et ayant une hauteur variant entre 5 et 6 étages;
- Aménagement d'un stationnement souterrain reliant les nouveaux volumes et le bâtiment existant - 246 unités;
- Programme préliminaire d'aménagement paysager comprenant la végétalisation d'une superficie importante de la propriété et un aménagement distinctif face au bâtiment d'origine des ateliers.

Les bâtiments proposés sont illustrés sur les plans attachés en pièces jointes.

5.1. Produits résidentiels offerts

Une entente est intervenue entre la Ville et les promoteurs, afin d'appliquer la stratégie d'inclusion au présent projet. De ce fait, à terme, le présent projet résidentiel inclura 15 % de logements sociaux et 15 % de logements abordables. De plus, cette entente prévoit aussi l'intégration d'un minimum de 33 logements familiaux comprenant 3 chambres à

coucher.

À ce stade de développement du projet, la répartition des typologies de logement est la suivante:

- 18 % pour les studios;
- 46 % pour les unités d'une chambre;
- 19 % pour les unités de 2 chambres;
- 17 % pour les unités plus grandes de 3 à 4 chambres.

5.2. Partie architecturale

Le projet inclut la conversion du bâtiment des anciens ateliers en copropriétés, la construction de nouveaux bâtiments destinés au marché privé (copropriété) ainsi que la construction d'un bâtiment accueillant des logements socio-communautaires. À l'exception du bâtiment des anciens ateliers qui compte quatre étages et l'interface arrière du projet comptant 5 étages, toutes les autres constructions comptent six étages, ce qui correspond à une hauteur hors tout (incluant les équipements mécaniques et les constructions hors toit) qui équivaut à 22 mètres. Le taux d'implantation proposé est de 47 % et la densité est de 2,6. Le projet comprend un étage de stationnement souterrain qui permettra d'offrir près de 250 cases, soit un ratio d'environ 0,7 case par logement. Compte tenu de la localisation stratégique du site, l'utilisation des transports collectifs et actifs est facilitée, ce qui permettrait de réduire l'utilisation de la voiture. À cet effet, plus de 250 supports à vélo seront installés au sous-sol et dans les cours intérieures.

Le concept architectural définit différentes entités au projet, chacune empreinte d'un traitement et d'une matérialité particulière. Le plan d'ensemble confirme l'organisation générale des bâtiments autour de deux cours avant et d'un jardin intérieur à l'îlot. L'implantation, la volumétrie et l'expression architecturale des rez-de-chaussée, des corps de bâtiment, des halls et des mezzanines reflètent à la fois la sensibilité du projet au contexte urbain, son organisation fonctionnelle et le caractère résolument contemporain qui le caractérise.

Hormis le bâtiment des anciens ateliers, le projet se compose de trois pavillons. Ceux-ci assurent l'encadrement de la rue de Castelnau Ouest et des nouvelles cours donnant sur cette même voie publique. Les pavillons sont physiquement reliés et constituent ainsi un ensemble cohérent et intégré. L'imbrication du parcours aux volumes fractionne et rythme les façades, particulièrement aux abords de la cour ouest où se concentrent les principaux accès et axes de circulations. Enfin, la presque totalité des logements au rez-de-chaussée face à la rue de Castelnau ont un accès direct sur la rue, participant de ce fait à son animation.

6. Avis du Comité Jacques-Viger

Le présent projet a été présenté au Comité Jacques-Viger le 18 octobre 2013. L'avis émis par le comité est joint au présent sommaire. Cet avis est favorable et contient des suggestions concernant notamment la perméabilité visuelle entre les cours, l'aspect privatif des terrasses du rez-de-chaussée, l'intégration des avancées du bâtiment et l'animation du passage piétonnier situé à l'est du bâtiment d'origine des ateliers.

Le présent projet de règlement a été modifié afin d'intégrer ces considérations aux dispositions concernant l'application du plan d'implantation et d'intégration architecturale. De ce fait, avant l'émission de tout permis, l'analyse du projet à l'aide des objectifs et critères du PIIA permettra de s'assurer que le projet intégrera positivement les recommandations du Comité Jacques-Viger.

7. Projet de règlement

Le projet de règlement vise spécifiquement la propriété située au 65 à 95, rue de Castelnau Ouest. Les dispositions proposées sont nécessaires afin d'accueillir un projet de reconversion résidentielle sur un site dont l'occupation revêt plusieurs particularités. Le présent projet rencontre les exigences du PDUES et des dispositions du plan d'urbanisme qui y sont afférentes.

Dispositions générales

| Paramètres | Actuels | Proposés |
|----------------------------|--|---|
| Usages prescrits | I.2C :Industrie légère C.6(2)B: Commerces lourds C7.A:Commerces de gros entreposage | Usage « 36 logements et plus » de la catégorie d'usage H.7 |
| Taux d'implantation | Min 50% Max 100% | Min 35% Max 100% |
| Densité | Min 0,5 Max 3 | Min 1 Max 4,5 |
| Implantation | Alignement de construction | Respect du plan d'implantation joint à l'Annexe B du règlement |
| Hauteur en mètres | Max de 20 m | Max de 22 m |
| Hauteur en étages | N/A | 4 à 6 étages |
| % maçonnerie | Min 80% | Min 70% |
| % ouvertures | Min 10% Max 40% | Min 10% Max 50% |

Autres dispositions

Nombre de bâtiments : afin de faciliter la préservation du bâtiment d'origine des ateliers, le projet de règlement prévoit que plus d'un bâtiment principal peut être construit sur la propriété.

Construction hors toit : les constructions hors toit abritant des parties de logements seront autorisées selon les dispositions du règlement de zonage 01-283. De plus, il sera autorisé qu'une partie de la construction n'excédant pas plus de 400 mètres carrés pourra ne pas respecter les reculs habituels.

Stationnement : exiger que l'ensemble des cases de stationnement soient prévues à l'intérieur d'espaces souterrains.

Démolition : autoriser la démolition des parties de bâtiments à l'exception du bâtiment d'origine des ateliers.

Critères d'aménagement : exiger que tout permis soit assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale par le conseil d'arrondissement. Les objectifs et critères de ce PIIA ont été rédigés en respect des exigences du PDUES, ainsi qu'en respect de l'avis du Comité Jacques-Viger.

JUSTIFICATION

Depuis les 10 dernières années, plusieurs projets résidentiels ont vu le jour dans les environs immédiats du site à l'étude, notamment sur le boulevard Saint-Laurent et les rues Faillon et Molière. Ainsi, le secteur adjacent historiquement occupé par des fonctions industrielles a été transformé ces dernières années par l'implantation de ces nouveaux

projets. Cette situation est en partie attribuable à la présence du Parc Jarry, d'une bonne desserte en transport collectif, de la proximité du marché Jean-Talon et de la Petite Italie. D'autre part, l'adoption du PDUES confirme la vocation mixte du secteur de Castelnau de deux manières. Premièrement, en encadrant la transformation d'anciennes industries en projets résidentiels par le biais d'outils d'urbanisme discrétionnaires et d'autre part, en prévoyant une diminution de l'intensité des usages liés à l'emploi et présents dans le secteur afin d'assurer une compatibilité entre les usages.

Le présent projet de règlement permettrait l'instrumentation réglementaire nécessaire à l'accueil d'un projet immobilier résidentiel d'envergure sur le site à l'étude. Il est attendu qu'un tel projet aurait des impacts positifs sur le site et le secteur, soit entre autres :

- augmentation du parc résidentiel du secteur par l'ajout de 369 logements dont un nombre significatif s'adresserait aux familles;
- création de 54 nouveaux logements sociaux et communautaires;
- pérennité des éléments d'intérêt patrimonial de la propriété, principalement par la conservation et la restauration du bâtiment d'origine des ateliers;
- grande amélioration de l'aménagement extérieur du site par la construction de stationnement souterrain et l'augmentation de la superficie des espaces verts;
- densification à proximité de la station de métro de Castelnau.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Coût approximatif du projet : 75 millions de dollars.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ajout de 369 logements au parc résidentiel, dont 54 logements sociaux et communautaires;

- Préservation et occupation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial;
- Densification à proximité d'une station de métro;
- Augmentation importante du couvert végétal sur le site.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

-

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

-

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion et adoption du projet de règlement par le CM;

1. Avis public dans les journaux annonçant la tenue d'une assemblée de consultation publique;
2. Tenue d'une assemblée de consultation publique par l'OCPM;
3. Adoption du règlement par le CM;
4. Entrée en vigueur du règlement par la publication d'un avis public par le greffier de la Ville.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'analyse du projet révèle qu'il répond de manière adéquate aux politiques et encadrements ayant une incidence directe sur l'aménagement du territoire notamment, le projet de plan de développement de Montréal, le plan d'urbanisme, le PDUES, la politique du patrimoine, le plan stratégique de développement durable et le plan d'action famille.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Sabrina GRANT)

Avis favorable avec commentaires :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Manon BRULÉ)

Avis favorable avec commentaires :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation (Martin F FERLAND)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marc-André HERNANDEZ
Chef de division par intérim

ENDOSSÉ PAR

Benoit LACROIX
Directeur

Date d'endos. : 2013-11-22

Dossier # :1134992024



Dossier # : 1134521019

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer le prolongement de la rue Pierre-Marc-Masson à l'île Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande de:

- nommer «rue Pierre-Marc-Masson» le prolongement de rue situé au nord-ouest de la rue Louise-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Ce prolongement de rue est situé sur les lots numéros 5 119 092 et 5 118 850 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2014-01-07 16:19

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1134521019

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer le prolongement de la rue Pierre-Marc-Masson à l'île Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève. |

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'approbation d'un projet d'opération cadastrale par l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, un lot a été versé au domaine public de la Ville de Montréal à titre de rue. Cette rue, qui constitue le prolongement de la rue Pierre-Marc-Masson, doit être nommée par le conseil municipal pour fins de repérage.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA13 280265: Approuver le plan de lotissement - Projet "Village de L'Île - phase 3 (Pierre-Marc Masson "C") lots 5 119 074 à 5 119 099, 5 299 016 à 5 299 018 et 5 299 018 à 5 299 024 - secteur de L'Île-Bizard (le 2 octobre 2013). (Dossier 1133294087)

- CA13 28 0013: Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour l'opération cadastrale ayant pour effet de créer les lots pour le projet de développement résidentiel "Village de l'île" - Secteur de L'Île-Bizard (14 janvier 2013). (Dossier 1123294127).
- CM10 0498: Nommer les rues « Louise-Bizard » et « Pierre-Marc-Masson » et le prolongement des rues « Bellevue et Léo-Grenier » dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève (le 14 juin 2010). (Dossier 1105298002).

DESCRIPTION

- Le présent sommaire vise à :
- nommer «rue Pierre-Marc-Masson» le prolongement de rue situé au nord-ouest de la rue Louise-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève. Ce prolongement de rue est situé sur les lots numéros 5 119 092 et 5 118 850 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

JUSTIFICATION

Rue Pierre-Marc-Masson

- Pierre-Marc Masson (1752-1825), fils de Pierre Masson et de Marie-Louise Beaupré, acquiert en 1790 la terre no 25 sur laquelle est située cette voie.
- Depuis la rénovation cadastrale, cette rue était formée des lots numéros 4 590 653 et 4 590 728 du Cadastre du Québec.

Par ailleurs, le Comité de toponymie de la Ville de Montréal a émis un avis favorable quant au nom proposé lors de la séance du 18 novembre 2013.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité de vie car il vise la commémoration d'une personnalité ayant contribué à l'histoire locale.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'identification officielle et distincte de cette voie publique a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'adoption d'une résolution par le Conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services d'utilité publique ainsi qu'à la Commission de toponymie du Québec.

- Une opération de communication pourra être développée par l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'affichage toponymique pourra être complété par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain (Stéphane BERNAQUEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominic DUFORD
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1134521019



Dossier # : 1134521018

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer la place Pierre-Falardeau dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande de:

- nommer «**place Pierre-Falardeau**» la voie publique tenant à la rue Molson, entre le boulevard Saint-Joseph Est et la rue Masson. La partie carrossable de cette place est située sur le lot numéro 4 567 477 tandis que la partie centrale (terre-plein) est située sur le lot numéro 4 828 578 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2013-12-17 15:16

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1134521018

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer la place Pierre-Falardeau dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. |

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'approbation d'un projet d'opération cadastrale par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, deux lots ont été versés au domaine public de la Ville de Montréal à titre de voie publique. La nouvelle place odonymique formée de ces deux lots doit être nommée par le conseil municipal pour fins de repérage.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à :

- nommer «**place Pierre-Falardeau**» la voie publique tenant à la rue Molson, entre le boulevard Saint-Joseph Est et la rue Masson. La partie carrossable de cette place est située sur le lot numéro 4 567 477 tandis que la partie centrale (terre-plein) est située sur le lot numéro 4 828 578 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

JUSTIFICATION

Place Pierre-Falardeau

- Pierre Falardeau (1946-2009). Cinéaste, auteur et polémiste québécois. Né à Montréal, il fait son cours classique au Collège de Montréal et entreprend, en 1967, des études à l'Université de Montréal en anthropologie et ethnologie. En 1971, il amorce sa carrière de réalisateur et de scénariste avec le court-métrage «Continuons le combat». Suivront plusieurs films mettant de l'avant une critique de la société québécoise et de ses élites («Pea Soup» en 1978, «Elvis Gratton» en 1981, «Le temps des bouffons» en 1993). La liberté est aussi un thème important de sa cinématographie, tels que l'illustrent ses films «Le Party» en 1989, «Octobre» en 1994 et «15 février 1839» en 2001.
Source: *La Presse* , «Pierre Falardeau: une vie de combat», publié le 26 septembre 2009. (consulté en ligne le 10 décembre 2013)

Le comité de toponymie a ajouté le nom de Pierre Falardeau à la banque prévisionnelle le 13 septembre 2011. Le 4 décembre 2012, en réponse à la proposition de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le comité a émis un avis favorable pour que l'une des deux voies publiques à être aménagées en bordure de la rue Molson porte le nom de Pierre Falardeau.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité de vie car il vise la commémoration d'une personnalité ayant contribué au développement du cinéma québécois.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'identification officielle et distincte de cette voie publique a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'adoption d'une résolution par le Conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services d'utilité publique ainsi qu'à la Commission de toponymie du Québec.

- Une opération de communication sera développée en concertation avec l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'affichage toponymique pourra être complété par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Olivier CARIGNAN DE CARUFEL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Dominic DUFORD
Conseiller en aménagement

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1134521018



Dossier # : 1134521016

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer le parc Lhasa-De Sela dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande de:

- nommer «**parc Lhasa-De Sela**» le parc situé entre les rues Saint-Urbain et Clark, au sud de l'avenue Van Horne, à la limite de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Ce parc est situé sur les lots numéros 1 866 895, 2 135 971 et 1 866 868 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2013-12-17 13:54

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1134521016

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer le parc Lhasa-De Sela dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. |

CONTENU

CONTEXTE

À la suite du décès de la chanteuse Lhasa de Sela, le 1er janvier 2010, plusieurs gestes visant à perpétuer le souvenir de cette artiste de la scène ont été posés, tels que des concerts et autres événements artistiques. Au cœur de ces actions, le Comité des citoyens du Mile End a recueilli l'accord de la famille de madame de Sela ainsi que de nombreux appuis témoignant de l'attachement des citoyens, commerçants, institutions et organismes du quartier à cette artiste disparue à ce qu'une démarche ayant pour objet de demander à la Ville la dénomination d'un espace significatif du quartier en hommage à madame de Sela soit amorcée. Le point culminant de cette démarche a été l'adoption d'une motion d'appui à cette démarche par le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, en février 2012. Le parc Clark (nom usuel) a alors été identifié pour accueillir une nouvelle dénomination en hommage à l'artiste.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA 12 25 0004 - 6 février 2012: Motion d'appui à la démarche du Comité des citoyens du Mile End pour nommer le parc situé entre les rues Clark et Saint-Urbain, au sud de l'avenue Van Horne, le parc Lhasa-de-Sela.

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à :

- nommer «**parc Lhasa-De Sela**» le parc situé entre les rues Saint-Urbain et Clark, au sud de l'avenue Van Horne, à la limite de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Ce parc est situé sur les lots numéros 1 866 895, 2 135 971 et 1 866 868 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

JUSTIFICATION

Parc Lhasa-De Sela

- Lhasa de Sela (1972-2010), chanteuse, auteure et compositrice. Née aux États-Unis dans l'État de New York, elle arrive à Montréal en 1991. En 1997, elle lance un premier album *La Llorona* chanté en espagnol, un album qui «change le visage de la

chanson immigrante du Québec». Deux autres albums suivront: *The Living Road* en 2003 et *Lhasa* en 2009. Vivant dans le Mile End, elle a fréquemment fait état de son attachement à ce quartier, qu'elle avait choisi en 2002 «comme lieu d'enracinement, de ressourcement et de travail avec ses musiciens».

Sources: «Lhasa de Sela 1972-2010 - Départ prématuré d'une artiste marquante», *Le Devoir*, le 4 janvier 2010. (consulté en ligne le 11 décembre 2013); Comité des citoyens du Mile End.

- L'espace visé par la nouvelle dénomination était fréquenté par l'artiste et est situé à proximité de son studio d'enregistrement.
- Le parc visé par le projet de dénomination n'a jamais été nommé officiellement. Son nom usuel est «parc Clark» et fait référence au nom de la rue qui le borde du côté est.
- La rue Clark porte le nom de Stanley Clark Bagg (1820-1873), notaire, juge de paix, membre de plusieurs associations à vocation sociale et président de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Considéré comme le plus important propriétaire terrien de l'île de Montréal au XIXe siècle, il cède plusieurs rues et places qui rendent compte de leur origine par leur dénomination.

Lors de la séance du 4 décembre 2012, le comité de toponymie de la Ville de Montréal a proposé qu'un espace situé dans le parc Clark (nom usuel) soit nommé en hommage à Lhasa de Sela. Toutefois, dans la foulée de l'appui donné par l'arrondissement à la demande citoyenne visant à nommer le parc en entier, le comité a reçu sans opposition, lors de la séance du 23 septembre 2013, la recommandation à cet effet de la Direction de la culture et du patrimoine.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité de vie car il permet de commémorer, au coeur du milieu de vie où elle évoluait, une artiste ayant contribué au développement de la chanson québécoise sur la scène internationale.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'identification officielle et distincte de ce parc public a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'adoption d'une résolution par le Conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services d'utilité publique ainsi qu'à la Commission de toponymie du Québec.

- Une opération de communication sera développée en concertation avec l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'affichage toponymique pourra être complété par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la Culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social (Louise-Hélène LEFEBVRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominic DUFORD
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-16

Dossier # :1134521016



Dossier # : 1134521020

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer plusieurs parcs et prolongements de voies publiques dans le secteur du Nouveau-Saint-Laurent dans l'arrondissement de Saint-Laurent. |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande de:

- Nommer le prolongement de la rue Marette au sud du boulevard Henri-Bourassa Ouest. Cette partie de rue est située sur le lot numéro 4 861 429 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le prolongement de la rue Vittorio-Fiorucci au sud du boulevard Henri-Bourassa Ouest. Cette partie de rue est située sur le lot numéro 4 861 431 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le prolongement de la rue des Outardes au sud du prolongement de la rue Vittorio-Fiorucci. Cette partie de rue est située sur le lot numéro 4 861 428 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer la place Emma-Gendron au sud du prolongement de la rue des Outardes. Cette place odonymique est située sur le lot numéro 4 861 426 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer la place Claire-Oderra au sud du prolongement de la rue des Outardes. Cette place odonymique est située sur le lot numéro 4 861 427 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Henri-Thomas-Scott à l'ouest de la rue des Outardes. Ce parc est situé sur le lot numéro 4 450 620 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Jerry-Shears au nord de la place James Huston. Ce parc est situé sur le lot numéro 2 950 959, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2013-12-17 13:59

Signataire : Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1134521020

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer plusieurs parcs et prolongements de voies publiques dans le secteur du Nouveau-Saint-Laurent dans l'arrondissement de Saint-Laurent. |

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'approbation de projets d'opérations cadastrales par l'arrondissement de Saint-Laurent, plusieurs lots ont été versés au domaine public de la Ville de Montréal à titre de rues et de parcs. Les rues constituent parfois le prolongement de rues existantes. Ces espaces doivent être nommées par le conseil municipal pour fins de repérage.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à :

- Nommer le prolongement de la rue Marette au sud du boulevard Henri-Bourassa Ouest. Cette partie de rue est située sur le lot numéro 4 861 429 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le prolongement de la rue Vittorio-Fiorucci au sud du boulevard Henri-Bourassa Ouest. Cette partie de rue est située sur le lot numéro 4 861 431 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le prolongement de la rue des Outardes au sud du prolongement de la rue Vittorio-Fiorucci. Cette partie de rue est située sur le lot numéro 4 861 428 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer la place Emma-Gendron au sud du prolongement de la rue des Outardes. Cette place odonymique est située sur le lot numéro 4 861 426 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer la place Claire-Oderra au sud du prolongement de la rue des Outardes. Cette place odonymique est située sur le lot numéro 4 861 427 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Henri-Thomas-Scott à l'ouest de la rue des Outardes. Ce parc est situé sur le lot numéro 4 450 620 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Jerry-Shears au nord de la place James Huston. Ce parc est situé sur le lot numéro 2 950 959, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

JUSTIFICATION

Rue Marette

- Prolongement de la rue Marette existante nommée en 1960 et qui rappelle Jean-Baptiste Maret dit Lépine (vers 1671-1747), qui figure sur la liste des premiers concessionnaires de Saint-Laurent.
Source: Division du patrimoine.

Rue Vittorio-Fiorucci

- Prolongement de la rue Vittorio-Fiorucci existante nommée en 2011 et qui rappelle Vittorio Fiorucci (1932-2008). Né en Yougoslavie de parents italiens, il arrive au Canada à l'âge de 19 ans et s'installe à Montréal. «Vittorio» était connu mondialement pour ses affiches «aux couleurs franches, exécutées avec un style unique et épuré». Il est notamment l'auteur du personnage vert qui représente le festival Juste pour rire.
Source: Division du patrimoine

Rue des Outardes

- Prolongement de la rue des Outardes, nommée dans le secteur de Bois-Franc en 2008 dans le cadre d'une thématique relative à la faune aviaire. L'outarde (ou bernache du Canada) est une oie sauvage au plumage de couleur noir brun, sauf son ventre et son collier qui sont blancs. Cet oiseau migrateur niche dans le Nord du Canada et régulièrement au Québec. La formation de son vol en "V" lors de la migration est bien connue.
Source: Division du patrimoine.

Place Emma-Gendron

- Emma Gendron (1904-1952). Journaliste et auteure de plus de cent nouvelles et romans, elle a 18 ans lorsqu'elle scénarise le premier film de fiction québécois, Madeleine de Verchères, en 1922. Elle est la seule femme candidate dans la province de Québec lors des élections fédérales de 1936. Elle brigue alors les suffrages dans le comté de Saint-Jacques à l'époque où les femmes n'avaient pas encore obtenu le droit de vote aux élections à l'échelle provinciale.
Source: Division du patrimoine.

Place Claire-Oderra

- Claire Oderra (Clairette) (1919-2009). Comédienne et chanteuse née à Marseille, elle arrive à Montréal pour la première fois en 1949 avec la troupe de Georges Guétary et s'y installe en 1956. En 1959, elle crée sa propre boîte à chansons, «La boîte à Clairette», sur la rue de la Montagne, où débiteront plusieurs grands noms de la chanson québécoise.
Source: Division du patrimoine.

Parc Henri-Thomas-Scott

- Henri-Thomas Scott (1880-1926), militaire, professeur, journaliste, marchand général et pionnier de l'éducation physique. Entraîneur des étudiants du collège de Saint-Laurent qui ont participé aux compétitions du congrès international de gymnastique en 1908 à Rome. Monsieur Scott a été un précurseur et défenseur de l'éducation

physique dans les écoles catholiques du Québec au début du XXe siècle.

Source: Division du patrimoine et

http://biographi.ca/fr/bio/scott_henri_thomas_15F.html (consulté en ligne le 10 juillet 2013).

Parc Jerry-Shears

- Jerry Shears (1926-2011). «Ancien résident de Saint-Laurent, membre du comité international olympique de la boxe. Champion canadien de boxe, catégorie poids légers en 1947. Fondateur et organisateur de l'Association canadienne de boxe amateur. Il a assumé un grand nombre de fonctions au sein de l'Association internationale de boxe amateur. Il a été conseiller technique de la boxe aux Jeux olympiques de Montréal en 1976 et a organisé la coupe du monde de boxe qui s'est tenu à Montréal en 1981. Entre 1960 et 1975, la remise des bénévoles était marquée par la remise du trophée Jerry Shears, à un bénévole qui s'était particulièrement dévoué auprès des jeunes durant l'année.»
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

Le Comité de toponymie de la Ville de Montréal a émis un avis favorable quant aux noms proposés lors de la séance du 3 février 2011 pour les prolongements de la rue des Outardes, de la rue Vittorio-Fiorucci, la place Emma-Gendron et la place Claire-Oderra, lors de la séance du 4 décembre 2012 pour le prolongement de la rue Murette et lors de la séance du 10 juillet 2013 pour les parcs Henri-Thomas-Scott et Jerry-Shears.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité de vie car il vise à prolonger des rues existantes et à poursuivre la thématique toponymique des artistes et auteurs québécois mise de l'avant dans le secteur du Nouveau Saint-Laurent ainsi que celle des personnes s'étant illustrées dans les sports au niveau local, sur le territoire l'arrondissement de Saint-Laurent.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'identification officielle et distincte de ces voies publiques et de ces parcs a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'adoption d'une résolution par le Conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services d'utilité publique ainsi qu'à la Commission de toponymie du Québec.

- Une opération de communication pourra être développée par l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'affichage toponymique pourra être complété par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :
Saint-Laurent , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Éric PAQUET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominic DUFORD
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-16

Dossier # :1134521020



Dossier # : 1134521022

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer plusieurs espaces publics et prolongements de voies publiques dans le secteur de Bois-Franc dans l'arrondissement de Saint-Laurent. |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande de:

- Nommer le prolongement de la rue des Équinoxes, entre la rue du Borée et le prolongement de la rue des Montérégiennes. Cette partie de rue qui entoure le nouveau square du Nordet est située sur le lot numéro 5 238 561 et sur une partie du lot numéro 5 238 560 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le prolongement de la rue des Montérégiennes au nord-ouest de l'extrémité nord-est de la rue du Borée jusqu'au prolongement de la rue des Équinoxes. Cette partie de rue est située sur une partie du lot numéro 5 238 560 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square du Nordet, au centre des différentes parties du prolongement de la rue des Équinoxes. Ce square est situé sur le lot numéro 5 238 562 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc du Zéphir, situé entre l'extrémité ouest de la rue des Équinoxes et le boulevard Cavendish. Ce parc est situé sur les lots numéros 4 498 840 et 5 096 605 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square du Solstice, bordé sur trois côtés par la rue des Équinoxes et sur son côté sud-est par la rue des Migrations. Ce square est situé sur le lot numéro 4 234 196 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square de la Sterne-Arctique, bordé sur son côté nord par la rue de l'Envol, de part et d'autre par la rue des Outardes et sur son côté sud par la rue de l'Équateur. Ce square est situé sur une partie du lot numéro 3 906 612 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Boréal, bordé sur son côté nord-ouest par la rue des Équinoxes et sur ses trois autres côtés par la rue des Hémisphères. Ce square est situé sur le lot numéro 4 188 199 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Vivaldi, situé au nord-est de la rue Modigliani et bordé sur tous ses côtés par la rue de l'Écu. Ce square est situé sur le lot numéro 3 553 555 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

- Nommer le square Magellan, situé au sud-ouest de la rue de l'Équateur et bordé sur tous ses côtés par la rue de l'Écu. Ce square est situé sur le lot numéro 3 106 705 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Jean-Rostand, situé dans l'axe nord-ouest de la rue de la Baltique et bordé sur tous ses côtés par la rue de Chamonix. Ce square est situé sur le lot numéro 1 653 800 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer la place de Canadair, situé dans le terre-plein du boulevard Poirier, entre la rue des Harfangs et l'avenue Ernest-Hemingway. Cette place commémorative est située sur les lots numéros 1 164 722, 1 164 673, 1 164 672, 1 498 356 et 2 401 856, du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Gauguin, situé dans l'axe de la rue du Pirée et bordé sur tous ses côtés par la rue de l'Acajou. Ce square est situé sur le lot numéro 1 164 763 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc du Bois-Franc, formé de deux parties distinctes. La partie ouest, bordée des rues Modigliani, des Outardes de l'Équateur et des Andes, est formée du lot numéro 4 412 116 du Cadastre du Québec. La partie est, bordée des rues de l'Équateur, du Chinook, des Montérégiennes, des Pyrénées et Étienne-Montgolfier, est formée des lots 4 900 600, 4 900 602, 4 803 495 (bassin) et 4 900 601 (bassin) du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square du Petit-Prince, bordé par le boulevard Alexis-Nihon, la rue des Appalaches, la rue de Cognac et l'avenue De Saint-Exupéry. Ce square est situé sur le lot numéro 2 482 803 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2013-12-17 15:10

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1134521022

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer plusieurs espaces publics et prolongements de voies publiques dans le secteur de Bois-Franc dans l'arrondissement de Saint-Laurent. |

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'approbation de projets d'opérations cadastrales par l'arrondissement de Saint-Laurent, plusieurs lots ont été versés au domaine public de la Ville de Montréal à titre de rues et de parcs. Les rues constituent parfois le prolongement de rues existantes. Ces espaces doivent être nommés par le conseil municipal pour fins de repérage.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le présent sommaire vise à :

- Nommer le prolongement de la rue des Équinoxes, entre la rue du Borée et le prolongement de la rue des Montérégiennes. Cette partie de rue qui entoure le nouveau square du Nordet est située sur le lot numéro 5 238 561 et sur une partie du lot numéro 5 238 560 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le prolongement de la rue des Montérégiennes au nord-ouest de l'extrémité nord-est de la rue du Borée jusqu'au prolongement de la rue des Équinoxes. Cette partie de rue est située sur une partie du lot numéro 5 238 560 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square du Nordet, au centre des différentes parties du prolongement de la rue des Équinoxes. Ce square est situé sur le lot numéro 5 238 562 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc du Zéphir, situé entre l'extrémité ouest de la rue des Équinoxes et le boulevard Cavendish. Ce parc est situé sur les lots numéros 4 498 840 et 5 096 605 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square du Solstice, bordé sur trois côtés par la rue des Équinoxes et sur son côté sud-est par la rue des Migrations. Ce square est situé sur le lot numéro 4 234 196 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square de la Sterne-Arctique, bordé sur son côté nord par la rue de l'Envol, de part et d'autre par la rue des Outardes et sur son côté sud par la rue de l'Équateur. Ce square est situé sur une partie du lot numéro 3 906 612 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

- Nommer le square Boréal, bordé sur son côté nord-ouest par la rue des Équinoxes et sur ses trois autres côtés par la rue des Hémisphères. Ce square est situé sur le lot numéro 4 188 199 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Vivaldi, situé au nord-est de la rue Modigliani et bordé sur tous ses côtés par la rue de l'Écu. Ce square est situé sur le lot numéro 3 553 555 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Magellan, situé au sud-ouest de la rue de l'Équateur et bordé sur tous ses côtés par la rue de l'Écu. Ce square est situé sur le lot numéro 3 106 705 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Jean-Rostand, situé dans l'axe nord-ouest de la rue de la Baltique et bordé sur tous ses côtés par la rue de Chamonix. Ce square est situé sur le lot numéro 1 653 800 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer la place de Canadair, situé dans le terre-plein du boulevard Poirier, entre la rue des Harfangs et l'avenue Ernest-Hemingway. Cette place commémorative est située sur les lots numéros 1 164 722, 1 164 673, 1 164 672, 1 498 356 et 2 401 856, du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square Gauguin, situé dans l'axe de la rue du Pirée et bordé sur tous ses côtés par la rue de l'Acajou. Ce square est situé sur le lot numéro 1 164 763 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc du Bois-Franc, formé de deux parties distinctes. La partie ouest, bordée des rues Modigliani, des Outardes de l'Équateur et des Andes, est formée du lot numéro 4 412 116 du Cadastre du Québec. La partie est, bordée des rues de l'Équateur, du Chinook, des Montérégiennes, des Pyrénées et Étienne-Montgolfier, est formée des lots 4 900 600, 4 900 602, 4 803 495 (bassin) et 4 900 601 (bassin) du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le square du Petit-Prince, bordé par le boulevard Alexis-Nihon, la rue des Appalaches, la rue de Cognac et l'avenue De Saint-Exupéry. Ce square est situé sur le lot numéro 2 482 803 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

JUSTIFICATION

1. rue des Équinoxes (prolongement)

- Équinoxe. Période de l'année où les jours sont égaux aux nuits. La première, l'équinoxe de printemps, se produit vers le 21 mars. La seconde, l'équinoxe d'automne, se produit vers le 23 septembre.
Source: Division du patrimoine.

2. rue des Montérégiennes (prolongement)

- Les Montérégiennes constituent une formation de collines de la région de Montréal dont le mont Royal fait partie. La rue des Appalaches, située à proximité de la rue des Montérégiennes, rappelle une autre formation montagneuse du Québec. Cette dénomination est liée à une thématique des espaces naturels et des vents.
Source: Division du patrimoine.

3. square du Nordet

- Le nordet est un vent du Nord-Est qui caractérise les conditions climatiques québécoises.
Source: Division du patrimoine.

4. parc du Zéphir

- Dans la mythologie grecque, Zéphyr est la personnification du vent d'ouest ou du nord-ouest.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

5. square du Solstice

- Le solstice est l'époque de l'année où le soleil est le plus éloigné de l'Équateur, ce qui correspond à la durée maximale (solstice d'été) ou minimale (solstice d'hiver).
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

6. square de la Sterne-Arctique

- Espèce d'oiseau marin de la famille des laridés. Cet oiseau a une répartition circumpolaire et niche en colonie dans les régions arctiques et subarctiques de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord (jusqu'en Bretagne et au Massachussets). C'est un oiseau migrateur qui est témoin de deux étés chaque année, puisqu'il effectue un aller-retour à partir de ses aires de reproduction dans le nord, jusqu'aux océans près de l'Antarctique où il hiverne (ce qui représente un trajet pouvant atteindre couramment 70 000 km).
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

7. square Boréal

- Boréal est un adjectif qui réfère à ce qui est au nord du globe terrestre.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

8. square Vivaldi

- Antonio Vivaldi (1678-1741). Compositeur et violoniste italien célèbre. Il composa plus de 470 concertos.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.
- Ce square porte ce nom usuel depuis de nombreuses années.

9. square Magellan

- Fernand de Magellan (1480-1521). Navigateur portugais qui entreprit le premier voyage autour du monde, au cours duquel il découvrit le détroit qui porte son nom (1520).
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.
- Ce square porte ce nom usuel depuis de nombreuses années.

10. square Jean-Rostand

- Jean Rostand (1894-1977). Biologiste français auteur d'importants travaux sur la parthénogénèse (relatif à la reproduction) expérimentale. Il eut le mérite de faire connaître et de vulgariser la génétique auprès du public.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.
- Ce square porte ce nom usuel depuis de nombreuses années.

11. place de Canadair

- En 1942, la Compagnie Canadair construit une usine pour assembler des avions sur le site de l'aéroport de Cartierville. Dès 1943, on assiste au décollage du premier avion fabriqué par Canadair à Saint-Laurent.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent (Bernard Vallée, pour le Service des loisirs, mai 2011).

12. square Gauguin

- Paul Gauguin (1848-1903). Peintre postimpressionniste français. Chef de file de l'École de Pont-Aven et inspirateur des Nabis, son œuvre est très largement considérée comme celle d'un peintre français majeur du XIXe siècle.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent.
- Ce square porte ce nom usuel depuis de nombreuses années.

13. parc du Bois-Franc

- Réfère à l'ancienne côte du Bois-Franc.
- En attribuant le nom de «parc du Bois-Franc» à l'espace public le plus important du quartier Bois-Franc, la Ville souligne l'histoire du site et assure la pérennité du nom ayant identifié le vaste projet immobilier «Bois-Franc». Ce choix contribue au lien d'appartenance des résidents de ce quartier.
- Le comité de toponymie a souligné le fait que le terme spécifique «Bois-Franc» est déjà utilisé ailleurs sur le territoire sous des formes dérivées. Il reconnaît toutefois que le nom « parc du Bois-Franc » convient à l'identification de ce parc, qui constitue le principal espace public du quartier Bois-Franc.
- Source: Arrondissement de Saint-Laurent et Division du patrimoine.

14. square du Petit-Prince

- Ce nom réfère au roman d'Antoine de Saint-Exupéry le plus célèbre, publié à New York en 1943. Sous l'apparence d'un conte pour enfants, il s'agit d'un conte poétique et philosophique.
Source: Arrondissement de Saint-Laurent et Division du patrimoine.

Le Comité de toponymie de la Ville de Montréal a émis un avis favorable pour l'ensemble des toponymes recommandés lors de la séance du 10 juillet 2013, et plus spécifiquement pour les toponymes «parc du Bois-Franc» et «square du Petit-Prince» lors de la séance du 23 septembre 2013 et pour les toponymes «square du Nordet» et les prolongements «rue des Équinoxes» et «rue des Montérégiennes» lors de la séance du 18 novembre 2013.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité de vie car il vise à prolonger des rues existantes et à poursuivre les thématiques toponymiques de l'internationalité, de la géographie, des montagnes et des vents ainsi que celle de l'aéronautique, mises de l'avant au fil des ans dans le secteur de Bois-Franc, sur le territoire l'arrondissement de Saint-Laurent.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'identification officielle et distincte de ces voies publiques et de ces parcs a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'adoption d'une résolution par le Conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services d'utilité publique ainsi qu'à la Commission de toponymie du Québec.

- Une opération de communication pourra être développée par l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'affichage toponymique pourra être complété par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :
Saint-Laurent , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Éric PAQUET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominic DUFORD
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-16

Dossier # :1134521022



Dossier # : 1134521023

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer trois parcs dans l'arrondissement de Saint-Laurent. |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande de:

- Nommer le parc Aimé-Caron, actuellement connu sous le nom usuel de «parc Caron». Bordé au sud-est par la rue Muir et au sud-ouest par le boulevard Montpellier, ce parc est situé sur le lot numéro 2 189 457 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Ronald-Moreau. Bordé au sud par le boulevard Dr.-Frederik-Philips, à l'est par la rue O'Grady et au nord-ouest par la rue Maheu, ce parc est situé sur le lot numéro 1 236 269 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Urgel-Archambault. Bordé du côté est par l'avenue Marie-Curie et séparé en son centre par la rue Frederick-Banting, ce parc est situé sur les lots numéros 2 483 198 et 1 163 781 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2013-12-17 15:13

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION**Dossier # :1134521023**

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer trois parcs dans l'arrondissement de Saint-Laurent. |

CONTENU**CONTEXTE**

Trois parcs de l'arrondissement de Saint-Laurent n'ayant jamais été nommés officiellement portent des noms d'usage qu'il convient de préciser et d'officialiser au moyen d'une résolution du conseil municipal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à :

- Nommer le parc Aimé-Caron, actuellement connu sous le nom usuel de «parc Caron». Bordé au sud-est par la rue Muir et au sud-ouest par le boulevard Montpellier, ce parc est situé sur le lot numéro 2 189 457 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Ronald-Moreau. Bordé au sud par le boulevard Dr.-Frederik-Philips, à l'est par la rue O'Grady et au nord-ouest par la rue Maheu, ce parc est situé sur le lot numéro 1 236 269 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.
- Nommer le parc Urgel-Archambault. Bordé du côté est par l'avenue Marie-Curie et séparé en son centre par la rue Frederick-Banting, ce parc est situé sur les lots numéros 2 483 198 et 1 163 781 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

JUSTIFICATION**parc Aimé-Caron**

- Aimé Caron (1928-2002). Conseiller municipal de l'ancienne Ville de Saint-Laurent de 1968 à 1990.
- Le parc Caron a été inauguré le 26 juin 1985. Aucune trace d'adoption de ce toponyme par les instances de l'ancienne Ville de Saint-Laurent n'a toutefois été retrouvée dans les archives municipales. Avec l'adoption officielle de ce toponyme, la Ville choisit d'utiliser le nom complet de monsieur Caron pour identifier ce parc.
- Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

parc Ronald-Moreau

- Ronald Moreau (1948-2003), conseiller municipal de l'ancienne Ville de Saint-Laurent de 1990 à 2000, membre du comité exécutif et le premier président de l'ancienne Commission de la jeunesse, des loisirs et des sports de Saint-Laurent. En 2001, la Ville de Saint-Laurent lui décernait l'Ordre des grands Laurentiens dans la catégorie citoyen, pour souligner son engagement communautaire et son dévouement exemplaire au service des citoyens de Saint-Laurent. Il a également obtenu, en octobre 2004, une médaille posthume de l'Assemblée nationale du Québec en remerciement pour son dévouement et sa compassion à l'égard de la communauté laurentienne.
- Quoique ce parc était déjà aménagé en 2002, aucune trace d'adoption de ce toponyme par les instances de l'ancienne Ville de Saint-Laurent n'a toutefois été retrouvée dans les archives municipales.
- Source: Arrondissement de Saint-Laurent.

parc Urgel-Archambault

- Urgel-Eugène Archambault (1834-1904) consacre sa vie à l'éducation. Muni d'un diplôme de l'École normale Jacques-Cartier, il est nommé instituteur laïc à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Fondateur et directeur (1873-1904) de la première école d'ingénieurs francophones, qui allait devenir l'École polytechnique de Montréal, il sera aussi directeur de l'Académie commerciale catholique de Montréal ainsi que directeur et surintendant de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).
- Ce parc situé dans le technoparc de Montréal était déjà aménagé en 2002, au moment de la création de la nouvelle Ville de Montréal. Quoique ce toponyme figure déjà dans le Répertoire de toponymie de la Ville de Montréal, aucune trace de son adoption n'a été retrouvée dans les archives de l'ancienne Ville de Saint-Laurent.
- Sources: Arrondissement de Saint-Laurent, Division du patrimoine et Robert Gagnon, «Urgel-Eugène Archambault, Une vie au service de l'instruction publique», Éditions du Boréal, 2013, 304 pages (résumé consulté en ligne le 17 décembre 2013 à l'adresse suivante: <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/livres/urgel-eugene-archambault-2312.html>).

Le comité de toponymie de la Ville de Montréal s'est prononcé en faveur de l'adoption de ces trois toponymes lors de la séance du 18 novembre 2013.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité de vie car il vise à perpétuer, par une adoption formelle, des toponymes ayant déjà fait l'objet d'une appropriation par la population locale qui utilise ces parcs dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'identification officielle et distincte de ces parcs publics a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'adoption d'une résolution par le Conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services d'utilité publique ainsi qu'à la Commission de toponymie du Québec.

- Une opération de communication pourra être développée par l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'affichage toponymique pourra être complété par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :
Saint-Laurent , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Éric PAQUET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominic DUFORD
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-17

Dossier # :1134521023



Dossier # : 1130382004

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Procéder à la nomination d'un second vice-président au Conseil du patrimoine de Montréal et au Comité Jacques-Viger |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande :

- de désigner M. Pierre Gauthier à titre de vice-président du Conseil du patrimoine pour la durée de son mandat, soit jusqu'au 1er octobre 2015;
- de désigner M. Pierre Corriveau à titre de vice-président du Comité Jacques-Viger pour la durée de son mandat, soit jusqu'au 15 octobre 2014.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2013-12-11 10:25

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur
Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1130382004

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil municipal |
| Projet : | - |
| Objet : | Procéder à la nomination d'un second vice-président au Conseil du patrimoine de Montréal et au Comité Jacques-Viger |

CONTENU

CONTEXTE

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine. Une part importante de son mandat consiste à rendre des avis et émettre des commentaires et des recommandations dans le but d'améliorer la compréhension, la conservation et la mise en valeur du patrimoine dans le cadre des plans, projets et politiques qui lui sont soumis. Le CPM est institué en vertu de l'article 83.11 de la Charte de la Ville de Montréal laquelle stipule que les membres du CPM sont nommés par le Conseil municipal qui peut, par règlement, déterminer leurs fonctions, devoirs et pouvoirs. Le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) fixe à neuf (9) le nombre de membres . Les mandats sont d'une durée de trois (3) ans et ne peuvent être renouvelés de façon consécutive qu'une seule fois.

Le Comité Jacques-Viger (CJV) a été institué par la voie d'un règlement (12-022) adopté par le Conseil municipal en mai 2012 afin d'officialiser une instance consultative pour la Ville en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture, de design urbain et d'architecture de paysage. Le CJV prend en quelque sorte la relève de l'ancien Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme (CAU). Il donne avis sur les décisions d'urbanisme qui relèvent du Conseil municipal, telles que les modifications au Plan d'urbanisme et les projets adoptés en vertu de l'article 89 (paragraphe 1, 2, 3 et 5) de la Charte de la Ville. Le Règlement sur le Comité Jacques-Viger (12-022) fixe à neuf (9) le nombre de membres. Ces derniers sont nommés par le Conseil municipal. Les mandats sont d'une durée de 3 ans et ne peuvent être renouvelés de façon consécutive qu'une seule fois. La nomination des membres, tant du CPM que du CJV, suit un processus transparent découlant d'un appel public de candidatures.

À l'origine, les règlements des deux instances prévoyaient que soient nommés parmi leurs membres respectifs un président et un vice-président. Le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal et le Règlement sur le Comité Jacques-Viger ont été modifiés en septembre dernier afin de rendre possible pour chacune des deux instances la nomination d'un second vice-président.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Pour le Conseil du patrimoine de Montréal :

CM02 0653 - 20 août 2002 - Adopter le règlement intitulé « Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal » / Mandater le Service du développement culturel pour assurer la mise en place du Conseil du patrimoine de Montréal et l'application dudit règlement.

CM03 0062 – 27 janvier 2003 – Nomination des membres et membres suppléants – Conseil du patrimoine de Montréal [*et fixation de la rémunération des membres*]
CM03 0674 - 26 août 2003 - Adopter le règlement modifiant le Règlement sur le conseil du patrimoine (02-136) et le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002) et abrogeant le Règlement sur la protection des biens culturels (7272, modifié)
CM05 0275 - 19 avril 2005 - Règlement modifiant le règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) et nominations de membres au Conseil
CM11 1053 - 19 décembre 2011 - Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136)
CM12 0407 (1120382002) - 14 mai 2012 - Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine (02-136) »
CM12 0758 (1120382004) - 20 août 2012 - Nomination du président et remplacement de 2 membres au Conseil du patrimoine de Montréal
CM12 0887 – 22 octobre 2012 – Nomination de membres au Conseil du patrimoine de Montréal [*dont le vice-président actuel*]
CM13 1003 -24 septembre 2013 - Adopter les règlements intitulés «Règlement modifiant le règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136)» et le «Règlement modifiant le règlement sur le Comité Jacques-Viger (12-022)» afin de rendre possible, pour chacune des instances, la nomination d'un deuxième vice-président.

Pour le Comité Jacques-Viger :

CE02 0092 - 20 février 2002 - Création de la Commission d'architecture et d'urbanisme, calendrier de mise en place de l'Office de consultation publique et rôles de ces instances dans l'approbation des projets énumérés à l'article 89 de la Charte
CE02 0453 - 17 avril 2002 - Création d'un comité ad hoc de travail du comité exécutif appelé "comité d'architecture et d'urbanisme" et nomination des membres de ce comité
CM12 0407 (1120382002) - 14 mai 2012 - Adopter le règlement intitulé « Règlement sur le Comité Jacques-Viger (12-022) »
CM12 0872 (1120382005) - 24 septembre 2012 - Procéder à la nomination du président et des membres du Comité Jacques-Viger
CE12 1639 - 3 octobre 2012 - ordonnance numéro un établissant la rémunération des membres
CM12 1141 - 17 décembre 2012 - Nomination de la vice-présidente du Comité Jacques-Viger
CM13 1003 -24 septembre 2013 - Adopter les règlements intitulés «Règlement modifiant le règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136)» et le «Règlement modifiant le règlement sur le Comité Jacques-Viger (12-022)» afin de rendre possible, pour chacune des instances, la nomination d'un deuxième vice-président.

DESCRIPTION

Il est proposé :

- de désigner M. Pierre Gauthier à titre de deuxième vice-président du Conseil du patrimoine de Montréal
- de désigner M. Pierre Corriveau à titre de deuxième vice-président du Comité Jacques-Viger.

M. Gauthier et M. Corriveau sont déjà respectivement membres du Conseil du patrimoine et du Comité Jacques-Viger. Leur nomination à titre de vice-présidents ne modifie donc pas la composition actuelle des instances, ni le nombre de membres prévu aux règlements du CPM et du CJV.

JUSTIFICATION

La nomination d'un deuxième vice-président, tant pour le CPM que pour le CJV, permettra d'assurer la fonctionnalité et la conformité réglementaire des instances en toutes circonstances. La désignation d'un deuxième vice-président permettra d'assurer le remplacement du président et du vice-président en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ces derniers. Comme Messieurs Gauthier et Corriveau sont déjà respectivement membres du Conseil du patrimoine et du Comité Jacques-Viger, leur nomination à titre de deuxièmes vice-présidents ne modifie donc pas la composition actuelle des instances, ni le nombre de membres prévu aux règlements du CPM et du CJV.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ces nominations n'ont aucun impact au niveau de la rémunération des membres.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication, tel que convenu avec la Direction des communications

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Elizabeth BONNER
Chef de section - Soutien

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1130382004

Article 65.01

Motion pour la création d'un fonds d'urgence pour contrer les effets de l'agrile du frêne

Attendu que l'agrile du frêne a été repéré pour la première fois au Canada en 2002;

Attendu que depuis l'apparition de cet insecte ravageur en Amérique du Nord, 80 millions de frênes ont disparu;

Attendu qu'à Montréal, 50 000 frênes publics bordent les rues, soit 20 % des arbres sur rue;

Attendu qu'on estime à quelque 50 000 le nombre de frênes dans les parcs et boisés de Montréal, dont 26 000 uniquement dans le parc du mont Royal, et cela exclut ceux dans les parcs nature;

Attendu que la propagation de l'agrile du frêne à Montréal a explosé en 2013, affectant plusieurs arrondissements et plusieurs grands parcs, comme les parcs Lafontaine et Maisonneuve;

Attendu que la perte massive et rapide des frênes montréalais signifierait :

- Une importante perte de qualité de vie des Montréalais;
- Une atteinte à l'esthétique des rues et des parcs;
- Une diminution de la canopée et une augmentation de facto des îlots de chaleur;
- Une diminution de la qualité de l'air en ville;
- Une dépréciation de l'attrait et de la valeur foncière de rues entières;
- D'importants coûts d'abattage pour la Ville;

Attendu que plusieurs tronçons de rue ont été plantés avec des monocultures de frênes et que leur disparation simultanée serait catastrophique pour les riverains;

Attendu que les règles comptables canadiennes ne permettent pas aux municipalités de financer la plantation d'arbres à même leurs programmes d'immobilisations;

Attendu que la cartographie détaillée des arbres publics est incomplète, notamment dans les parcs, ce qui nuit à l'optimisation des interventions de la Ville;

Attendu qu'une stratégie équilibrée entre la sauvegarde des frênes existants et la plantation de nouveaux arbres est essentielle afin d'éviter la diminution de la canopée montréalaise et de minimiser les impacts économiques et sociaux causés par l'infestation de l'agrile du frêne;

Il est proposé par Sylvain Ouellet, conseiller de François-Perrault, appuyé par François Limoges, conseiller de Saint-Édouard :

Que le conseil municipal demande au comité exécutif de créer dans le budget d'opération 2014 de la Ville de Montréal un fonds d'urgence de 10 M\$ pour contrer les effets de l'agrile du frêne :

- Dans l'amélioration du dépistage des foyers d'infestation de l'agrile du frêne;
- Dans la consolidation rapide des inventaires des arbres des 19 arrondissements et leurs mises à jour;
- Dans la protection de la moitié des frênes publics existants grâce à des traitements phytosanitaires;
- Dans le reboisement massif des rues et des parcs à forte concentration de frênes en favorisant les arbres à grand développement et aux essences variées.

Article 65.02

Motion d'appui au déploiement de l'automobile en libre-service sur le territoire de la Ville de Montréal

Attendu qu'il existe un lien direct entre la progression de la motorisation de la population et le déclin de l'industrie du taxi;

Attendu que ce lien est démontré par le fait qu'en 1952, on comptait 1 taxi en circulation pour 200 habitants sur l'île de Montréal, ratio qui était passé à 1 pour 600 en 2012, quand dans le même intervalle, la motorisation de la population montréalaise a progressé de 125 à 416 automobiles pour chaque tranche de 1 000 habitants;

Attendu que ces chiffres permettent de conclure qu'à population donnée, s'il y a trois fois plus de gens propriétaires d'une automobile, on aura besoin de trois fois moins de véhicules taxis, puisque qui est propriétaire d'une automobile prend rarement un taxi;

Attendu qu'il est permis d'en déduire que pour assurer la prospérité de l'industrie du taxi, il faut dissuader un maximum de personnes d'acquérir une automobile privée;

Attendu qu'en milieu urbain, le « cocktail alternatif de transport », composé de la marche, du vélo, des transports collectifs, de la location d'automobiles à court terme, ainsi que du taxi, permet d'assurer une mobilité de qualité adaptée à chaque type de déplacement, rendant inutile l'acquisition d'une automobile privée;

Attendu que ces divers modes ne s'opposent pas l'un à l'autre mais se complètent. Ainsi, qui prend l'autobus 747 pour se rendre à l'aéroport, le métro ou BIXI pour ses déplacements les plus fréquents, en plus d'être abonné à Communauto, sera également un usager assez régulier du taxi;

Attendu que, de façon plus spécifique, favoriser le déploiement de l'automobile en libre-service constitue un moyen efficace de relancer l'industrie du taxi, puisque ces deux modes sont complémentaires en tant qu'alternatives à la propriété privée d'une automobile;

Attendu que l'automobile en libre-service, façon Car to Go de la société Daimler ou Auto-Mobile de la société Communauto, est présentement disponible dans trois arrondissements de Montréal, soit le Plateau-Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Partie et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;

Attendu que les acteurs de l'industrie de l'automobile en libre-service ont fait part de leur intérêt à offrir ce service dans plusieurs autres arrondissements de Montréal;

Il est proposé par Richard Bergeron, conseiller de Saint-Jacques, appuyé par Valérie Plante, conseillère de Sainte-Marie :

Que le conseil municipal fasse formellement part de son appui au développement de l'automobile en libre-service sur le territoire de la Ville de Montréal et, conséquemment, qu'il invite les arrondissements à engager des pourparlers en ce sens avec les entreprises intéressées d'offrir ce service.

Article 65.03

Motion pour le réseau blanc d'une Montréal active

Attendu le 13^e chantier du Plan de transport de Montréal et son objectif de créer 800 km de réseau cyclable d'ici 2015;

Attendu que la qualité des infrastructures pour le vélo influence la fréquence d'utilisation des usagers;

Attendu que la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens favorise une meilleure qualité de vie et participe au transfert modal de la voiture vers les transports collectifs et actifs;

Attendu qu'il est essentiel de prendre des mesures permanentes pour assurer la croissance du nombre de cyclistes à Montréal, et ce, 12 mois par année;

Attendu que dans le cadre de sa consultation « Montréal physiquement active », la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports recommande d'encourager « les activités physiques, sportives, de loisir actif et de plein air urbain durant toutes les saisons, et spécialement durant la saison hivernale »;

Attendu qu'en matière de vélo hivernal, l'entretien des pistes est indispensable à la sécurité des cyclistes;

Attendu que l'entretien des pistes cyclables est en partie sous la responsabilité des arrondissements, arrondissements qui disposent déjà de budgets réduits;

Attendu que la carte du réseau blanc n'a pas été mise à jour depuis l'ajout de nombreuses pistes cyclables, notamment le chemin Côte-Sainte-Catherine et de Maisonneuve;

Attendu que des efforts substantiels ont été opérés par des acteurs importants du transport à Montréal :

- La Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée a étendu les journées d'ouvertures des pistes traversant le fleuve;
- Les arrondissements ont accepté les propositions de la ville-centre en matière d'aménagements cyclables, pour des bandes cyclables quatre saisons;

Il est proposé par Marc-André Gadoury, conseiller d'Étienne-Desmarteau, et appuyé par Peter McQueen, conseiller de Notre-Dame-de-Grâce :

Que le conseil de ville demande à la division des transports actifs et collectifs de mettre à jour la carte du réseau blanc;

Que le conseil de ville demande à la commission des transports d'étudier la question du réseau blanc, ses usagers, les coûts d'entretien pour la ville centre et pour les arrondissements, les liens cyclables à y ajouter et les budgets à allouer en conséquence.

Article 65.04

Motion de félicitations à Mme Lucia Kowaluk à l'occasion de sa nomination à l'Ordre du Canada

Attendu que madame Lucia Kowaluk est une militante citoyenne exemplaire à Montréal depuis plus de cinq décennies, s'étant impliquée notamment dans des mouvements citoyens en faveur du désarmement nucléaire, du verdissement, de l'apaisement de la circulation, de la préservation du patrimoine architectural, de la création de logements sociaux et communautaires et de l'amélioration de l'offre de services aux personnes démunies et marginalisées;

Attendu le rôle déterminant qu'a joué Mme Kowaluk durant les années soixante-dix dans la mobilisation citoyenne qui a abouti à la préservation de centaines de maisons patrimoniales et à la création de la plus importante concentration de coopératives d'habitation en Amérique du Nord, située dans le secteur Milton-Parc de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

Attendu le rôle important que Mme Kowaluk a également joué dans la fondation d'un centre pour les sans-abri dans l'église Saint-James au centre-ville de Montréal, dans la création de Chambreclerc, un organisme qui fournit des appartements et des cuisines collectives pour des sans-abri, et dans des projets de logements sociaux, entre autres pour des jeunes prostitués montréalais et dans le secteur Benny Farm de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que dans la création du Centre communautaire Strathearn dans le secteur Milton-Parc;

Attendu les nombreuses manifestations publiques auxquelles Mme Kowaluk a participé ainsi que son rôle de cofondatrice du Centre d'écologie urbaine de Montréal et du rôle important qu'elle a joué au Comité des citoyens de Milton-Parc;

Attendu que ce parcours impressionnant d'implication citoyenne a été reconnu le 30 décembre dernier par la nomination de Mme Kowaluk à l'Ordre du Canada, un honneur qui lui a été conféré spécifiquement pour souligner son dévouement en faveur de la justice sociale et de la préservation du patrimoine;

Il est proposé par le conseiller Alex Norris, conseiller du district Jeanne-Mance, et appuyé par Richard Ryan, conseiller du district Mile-End, et par Peter McQueen, conseiller du district Notre-Dame-de-Grâce :

Que le conseil municipal de Montréal offre ses félicitations à Mme Lucia Kowaluk pour son parcours exemplaire de mobilisations et d'engagements citoyens ainsi que pour sa nomination récente à l'Ordre du Canada et que le conseil l'invite à continuer son militantisme en faveur de la justice sociale, de la préservation du patrimoine et des causes environnementales et démocratiques.



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation



Dossier # : 1136135010

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Services de police et sécurité incendie |
| Projet : | - |
| Objet : | Conclure avec Guillemot international inc., une entente-cadre d'une durée de 60 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture d'ensembles de sous- vêtements d'hiver, pour le personnel pompier du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) - Appel d'offres public 13- 13099 (3 soumissionnaires) pour un montant estimé de 638 111.25 \$, taxes incluses. |

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre, d'une durée de soixante (60) mois, avec deux options de prolongation de douze (12) mois chacune, pour la fourniture sur demande d'ensembles de sous-vêtements d'hiver pour les pompiers de la Ville de Montréal;
2. d'accorder à l'entreprise Guillemot International Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13099 et au tableau de prix annexé en pièce jointe;
3. d'imputer cette dépense de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

Signé par Serge OUELLETTE **Le** 2013-12-13 16:36

Signataire : Serge OUELLETTE

Directeur par intérim
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de
l'approvisionnement

IDENTIFICATION

Dossier # :1136135010

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement , Division de l'acquisition de biens et services , Approvisionnement stratégique et collectif |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Services de police et sécurité incendie |
| Projet : | - |
| Objet : | Conclure avec Guillemot international inc., une entente-cadre d'une durée de 60 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture d'ensembles de sous-vêtements d'hiver, pour le personnel pompier du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) - Appel d'offres public 13-13099 (3 soumissionnaires) pour un montant estimé de 638 111.25 \$, taxes incluses. |

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier a pour objet d'octroyer un contrat pour la fourniture d'ensembles de sous-vêtements d'hiver (chandail et pantalon) à Guillemot international inc., suite à l'appel d'offres public 13-13099, lancé le 16 octobre 2013.

Cet appel d'offres a été publié dans le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec ainsi que dans le journal La Presse pour une période de 18 jours, du 16 octobre 2013 au 4 novembre 2013. Aucun addenda n'a pas été émis durant la période de sollicitation du marché.

La période de validité des soumissions est de 120 jours calendrier suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

L'entente actuelle prendra fin le 23 février 2014. Jusqu'au présent on a consommé 352 000 \$, taxes incluses, soit 59% du montant estimé du contrat. Cette entente n'a pas une option de prolongation.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG11 0040 du 24 février 2011 : Conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois avec Guillemot international inc. pour la fourniture d'ensembles de sous-vêtements d'hiver pour le personnel du Service de sécurité incendie de Montréal - Appel d'offres public 10-11377. Montant estimé 588 530,25 \$, taxes incluses (5 soumissionnaires).

CE08 1728 du 24 septembre 2008 : Conclure avec la Firme Guillemot international inc. une entente-cadre de deux (2) ans pour la fourniture d'ensembles de sous-vêtements pour le personnel du SIM suite à l'appel d'offres public 08-10791. Montant estimé \$ 359,822.93, taxes incluses (9 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Dans le cadre de la convention collective des pompiers de Montréal, à l'article 26.1.c, il est stipulé que la Ville de Montréal doit fournir, selon un système de points mis en place, un équipement de travail qui inclut un ensemble de sous-vêtements d'hiver, composé d'un chandail avec des manches longues et d'un pantalon qui doivent satisfaire les normes de résistance à la chaleur en vigueur.

Les sous-vêtements du présent dossier seront à l'usage des quelque 2 300 pompiers de la Ville de Montréal durant une période de soixante (60) mois.

Aucune plainte n'a pas été enregistrée à la Direction de l'Approvisionnement pendant les trois dernières années, aucune modification du devis technique des sous-vêtements n'est pas prévue pendant les cinq prochaines années. Pour ces raisons et pour assurer la constance en approvisionnement on a proposé une entente de 60 mois avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune. Le renouvellement du contrat devra respecter l'intégralité des termes de l'appel d'offres 13-13099. À cet effet, le prix soumis pour la dernière année du contrat sera celui en vigueur pour les prolongations, soit 75 \$ par ensemble de sous-vêtements.

JUSTIFICATION

Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, la Direction de l'approvisionnement a effectué un estimé préalable de la dépense s'élevant à 730 000 \$, taxes incluses, pour une période de soixante (60) mois. Cette estimation est basée sur l'historique de consommation des trois dernières années, sur la prévision des besoins du SIM pour les cinq prochaines années et sur le prix payé pour ces vêtements selon la dernière entente. On a actualisé le prix par un indice d'inflation de 2 % par année. Suite à l'appel d'offres public 13-13099 lancé le 16 octobre 2013, dix (10) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) ont déposé une soumission (voir en Pièces jointes les motifs de désistement).

| FIRMES SOUMISSIONNAIRES | PRIX DE BASE | TOTAL |
|---|---------------------|-------------------|
| GUILLEMOT INTERNATIONAL INC. | 638 111.25 \$ | 638 111.25 \$ |
| ARÉO-FEU INC. | 683 314.82 \$ | 683 314.82 \$ |
| LUMEN, DIVISION DE SONEPAR CANADA INC. | 1 189 514.10 \$ | 1 189 514.10 \$ |
| Dernière estimation réalisée par Direction de l'Approvisionnement (interne) | 730 000.00 \$ | 730 000.00 \$ |
| Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i> | | 836 980.06 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i> | | 31.17 % |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i> | | 551402.85 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i> | | 86.41 % |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i> | | - 91 888.75 \$ \$ |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i> | | - 12.59 %* |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i> | | 45 203.57 \$ |

| | |
|---|--------|
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$ | 7.08 % |
|---|--------|

* L'écart de -12,59 % entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation réalisée par la Direction de l'Approvisionnement s'explique par le fait que l'entreprise Guillemot International inc. a soumis des prix unitaires compétitifs comparativement aux prix soumis lors du dernier appel d'offres de 2011, lesquels ont servi à produire l'estimation actuelle. On a inclus dans le calcul de l'estimé l'effet de l'inflation présent dans l'économie canadienne.

Les échantillons de conformité présentés par Guillemot international inc., le plus bas soumissionnaire, se sont avérés conformes aux exigences de cet appel d'offres (voir l'analyse de l'échantillon en Pièces jointes).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voici plus bas un comparatif des prix de la dernière entente (de 2011 au 2013) versus l'adjudicataire proposé pour le nouveau contrat (de 2014 au 2018):

| | PÉRIODE | |
|-----|-----------|-----------|
| | 2011-2013 | 2014-2018 |
| RIX | 79 \$ | 75 \$ |

La variation à la baisse de 5% du prix soumis par rapport à la dernière entente est expliquée par la durée plus longue de ce nouveau contrat, la quantité prévue totale plus grande et la répartition uniforme de la demande sur les cinq années, tous ces facteurs facilitant la planification de la production et de l'approvisionnement en matières premières.

Montant de l'offre: 555 000 \$ + TPS (5 %) 27 750 \$ + TVQ (9,975 %) 55 361.25 \$ = 638 111.25 \$

Cette dépense est assumée en proportion de 100 % par l'agglomération parce qu'elle concerne la sécurité publique qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de fonctionnement du SIM.

Les imputations budgétaires complètes sont inscrites dans l'intervention du Service des ressources financières du SIM.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le souci de protection de l'environnement, la Ville encourage l'utilisation d'emballages, constitués de matières recyclées et recyclables qui sont exemptes de substances toxiques. Nous collaborons avec le fournisseur pour trouver de solutions d'emballage ayant un impact minimal sur l'environnement dans la mesure où les qualités du produit ne sont pas affectées. Les boîtes de carton utilisées sont entièrement recyclables.

La fabrication de ces vêtements est faite au Québec, ce qui a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre due au transport des marchandises. Cela permet également de promouvoir une entreprise québécoise et l'économie locale pour un développement solidaire et durable.

Toutefois, la clause de protection de l'environnement n'est pas discriminatoire dans le processus d'appel d'offres.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Impossibilité de réaliser la distribution annuelle d'équipements à la date prévue, comme mentionné dans la convention collective entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : janvier 2014

Début du contrat : janvier 2014

Une entente sera émise par la Direction de l'Approvisionnement auprès de l'adjudicataire suite à l'adoption de la résolution.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le document comprend les dispositions générales visant à favoriser la transparence (prévention de la collusion et de la fraude).

Aucune dérogation aux règles de régie interne municipale.

Le présent dossier est conforme aux encadrements administratifs suivants :

- Politique de gestion contractuelle;
- Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal;
- Confidentialité des estimations des contrats.

Adjudicataire recommandé:

Il est recommandé de conclure une entente-cadre d'une durée de soixante (60) mois avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune, avec **Guillemot international inc.**, pour la fourniture de sous-vêtements d'hiver pour le SIM, pour un montant estimé à **638 111.25 \$**, taxes incluses.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Sécurité incendie de Montréal , Direction de la prévention et de la planification (Sylvie NEVEU)

Avis favorable avec commentaires :

Sécurité incendie de Montréal , Direction (Nadine GIRARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dana Roxana RACASAN OANCEA
Agent d'approvisionnement II

ENDOSSÉ PAR

Danielle CHAURET
Chef de section ress.matérielles

Date d'endos. : 2013-12-03

Dossier # :1136135010

**Dossier # : 1112431003**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Saint-Laurent , Bureau du directeur d'arrondissement , Division du secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Acte mixte |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver un projet d'acte par lequel : 1) la Ville acquiert de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys un terrain aux fins de stationnement public, situé sur la rue Ouimet, (connu comme étant le lot 3 982 793 cadastre du Québec); 2) acquiert une servitude pour l'établissement d'un parc linéaire, incluant le droit d'aménager une piste cyclable ainsi qu'une servitude pour l'installation et l'entretien de l'égout collecteur Leduc, qui longent le boulevard Thimens, (sur une partie du lot 4 937 025 cadastre du Québec) et en contrepartie : 3) la Ville cède le terrain de stationnement existant, situé sur le boulevard Thimens, (connu comme étant le lot 4 967 307 cadastre du Québec); 4) cède une servitude de passage et 5) cède un droit d'usage pour un bassin de rétention, (sur des parties de lot 4 967 306 du cadastre du Québec) et ce, après le retrait du domaine public du lot 4 967 307 et des parties de lot 4 967 306 du cadastre du Québec, requis à la cession, à l'établissement de la servitude de passage et au droit d'usage du bassin de rétention, le tout consenti sans soulte, tel qu'entendu dans la lettre d'intention approuvée préalablement entre les parties. |

Il est recommandé:

D'approuver un projet d'acte par lequel la Ville:

1.- constitue la servitude faisant l'objet de l'article 2.03 du projet d'acte, soit une servitude sur le lot 4 937 025 pour l'installation et l'entretien d'un égout.

2.- échange avec la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys les terrains faisant l'objet du Chapitre III du projet d'acte aux termes et conditions qui y sont décrits, soit les lots 3 982 793 et les lots 4 967 307 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

le tout consenti sans soulte, tel qu'entendu dans la lettre d'intention approuvée préalablement entre les parties et conformément au projet d'acte.

Signé par Véronique DOUCET **Le** 2013-11-28 10:38

Signataire :

Véronique DOUCET

Directrice d'arrondissement
Saint-Laurent , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1112431003

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Saint-Laurent , Bureau du directeur d'arrondissement , Division du secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Acte mixte |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver un projet d'acte par lequel : 1) la Ville acquiert de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys un terrain aux fins de stationnement public, situé sur la rue Ouimet, (connu comme étant le lot 3 982 793 cadastre du Québec); 2) acquiert une servitude pour l'établissement d'un parc linéaire, incluant le droit d'aménager une piste cyclable ainsi qu'une servitude pour l'installation et l'entretien de l'égout collecteur Leduc, qui longent le boulevard Thimens, (sur une partie du lot 4 937 025 cadastre du Québec) et en contrepartie : 3) la Ville cède le terrain de stationnement existant, situé sur le boulevard Thimens, (connu comme étant le lot 4 967 307 cadastre du Québec); 4) cède une servitude de passage et 5) cède un droit d'usage pour un bassin de rétention, (sur des parties de lot 4 967 306 du cadastre du Québec) et ce, après le retrait du domaine public du lot 4 967 307 et des parties de lot 4 967 306 du cadastre du Québec, requis à la cession, à l'établissement de la servitude de passage et au droit d'usage du bassin de rétention, le tout consenti sans soulte, tel qu'entendu dans la lettre d'intention approuvée préalablement entre les parties. |

CONTENU

CONTEXTE

La Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (ci-après "CSMB") ont signée une lettre d'intention le 23 février 2011, modifiée une première fois par addenda le 10 janvier 2012 puis le 5 juin 2012, ayant pour but de régulariser plusieurs situations irrégulières entre les parties.

En mars 2012, la Ville a acquis de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (ci-après "CSMB") le lot 4 937 026 du cadastre du Québec aux fins d'y construire un Complexe sportif . Cette acquisition s'est faite sans contrepartie monétaire, mais en considération d'un droit d'usage pour deux terrains de soccer dans le Complexe sportif (GDD 1112431002). Cet échange constitue la première transaction d'une série de plusieurs constatées à ladite lettre d'intention.

Ainsi, la Ville souhaite acquérir le stationnement Ouimet sud (lot 3 982 793 du cadastre du Québec) qu'elle utilise déjà comme stationnement public en vertu d'un bail qu'elle renouvelle d'année en année avec la CSMB.

Pour sa part, la CSMB souhaite acquérir le lot 4 967 307 (anciennement trois parcelles constituées d'une partie des lots 4 412 063, 4 412 064 et 1 164 920) qu'elle utilise déjà comme stationnement pour le Centre Léonard-De Vinci.

La Ville et la CSMB souhaitent régulariser le propriété de la voie d'accès commune au Centre Léonard-De Vinci et à la future Bibliothèque du Boisé.

Aussi, la Ville requiert une servitude d'utilité publique de 35 mètres de profondeur à partir de l'emprise du boulevard Thimens sur toute la longueur du terrain appartenant à la CSMB ainsi qu'une servitude d'utilité publique d'environ 20 mètres de largeur pour l'entretien, le maintien et la réparation de l'égout collecteur Leduc existant, de 3,35 mètres de diamètre.

Enfin, la terre du talus, déposée lors de la Construction du Centre Léonard-De Vinci en 2007, doit être enlevée par la CSMB et le bassin de rétention des eaux pluviales du Centre Léonard-de Vinci, construit par la CSMB sur le terrain appartenant à la Ville, doit être reconstruit ailleurs afin de minimiser l'impact sur les travaux de construction de la Bibliothèque.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution du conseil d'arrondissement CA12 080899 adoptée le 4 décembre 2012 approuvant l'addenda numéro 3 modifiant la lettre d'intention du 23 février 2011, telle que déjà modifiée par la résolution numéro CA12 08 0428 adoptée le 5 juin 2012 approuvant l'addenda numéro 2 et déjà modifiée par la résolution CA12 08001, pour modifier la date du 31 juillet 2012 au 1er mai 2013.

Résolution du conseil d'arrondissement CA12 080898 adoptée le 4 décembre 2012 et approuvant le renouvellement du contrat de location par la Ville du lot 3 982 793 appartenant à la CSMB aux fins d'un stationnement public.

Résolution CM12 0413 adopté le 15 mai 2012 et approuvant le règlement intitulé "Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)" visant la requalification du secteur de la gare de Bois-Franc, la révision de la disposition relative au pourcentage d'espace vert prévu au PPU du Technoparc et la modification de la carte des parcs.

Résolution CA12 080045 adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent le 10 janvier 2012 et adoptant le règlement RCA08-08-0001-49 modifiant le règlement RCA08-08-0001 sur le zonage ayant entre autre pour objet de soustraire une parcelle de terrain utilisée pour des fins de stationnement de l'affectation "parc".

Résolution du Conseil d'arrondissement numéro CA12 080158 adoptée le 6 mars 2012 et approuvant un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys le lot 4 937 026 du cadastre du Québec aux fins d'y construire un Complexe sportif.

Résolution du Conseil d'arrondissement CA11 08 0074 adoptée le 1er février 2011 autorisant la signature d'une lettre d'intention entre la Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour diverses transactions immobilières dans le cadre du projet de construction du Complexe sportif conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel (sommaire décisionnel numéro 1113231001).

DESCRIPTION

PROJET D'ACTE:

Le projet d'acte prévoit différentes opérations qui requièrent l'approbation de différentes instances décisionnelles de la Ville:

ÉCHANGE DE TERRAINS: (Chapitre III du projet d'acte)

La Ville et la CSMB désirent faire l'échange des terrains suivants:

La CSMB cède et transfère à la Ville, à titre d'échange, le lot 3 982 793 du cadastre du Québec. Ce dernier est utilisé par la Ville comme stationnement en vertu d'un bail renouvelé à chaque année.

En échange, la Ville cède et transfère à la CSMB, le lot 4 967 307 du cadastre du Québec (anciennement trois parcelles constituées d'une partie des lots 4 412 063, 4 412 064 et 1 164 920) . Ce lot est en partie utilisé par la CSMB comme stationnement pour le Centre de formation professionnel Léonard De Vinci et comprend également partie de la voie d'accès commune au Centre Léonard-De-Vinci et à la future Bibliothèque du Boisé, ainsi qu'une bande de terrain que la Ville remet à la CSMB.

Le lot 3 982 793 est acquis par la Ville à des fins de stationnement. L'exploitation d'un stationnement ne figure pas parmi la liste des compétences attribuées à un Conseil d'arrondissement en vertu de l'article 130 (6^o) de la Charte et il n'est pas non plus l'accessoire d'une activité qui relève de la compétence d'un arrondissement. Par conséquent, le présent échange relève de la compétence du Conseil municipal en vertu de l'article 33 (8^o) de la Charte de la Ville de Montréal. Toutefois, l'établissement d'une servitude pour un égout collecteur est également prévu dans l'acte, lequel relève de la compétence du conseil d'agglomération. En vertu de l'article 57 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q. c.E-20.001), le conseil d'agglomération a le pouvoir d'accomplir un acte qui relève à la fois de l'exercice d'une compétence d'agglomération et de la compétence du conseil municipal. Suivant la décision d'orientation du conseil municipal, le conseil d'agglomération a donc le pouvoir de consentir au présent acte.

SERVITUDES:

Servitude de passage: (article 2.01 du projet d'acte)

La Ville établit, par destination du propriétaire, une servitude réelle et perpétuelle de passage à pied ou en voiture afin de lui permettre d'avoir accès à la Bibliothèque du Boisé et de permettre à la CSMB d'avoir accès à ses installations. La Bibliothèque du Boisé étant un projet qui relève de la compétence de l'arrondissement, la présente servitude en constitue un accessoire. L'établissement de la présente servitude relève donc de la compétence du conseil de l'arrondissement en vertu de la compétence qui lui est attribué aux termes de l'article 130 (6^o) de la Charte de la Ville de Montréal.

Servitude de passage pour les fins d'une parc linéaire (article 2.02 du projet d'acte)

La Ville établit par destination du propriétaire une servitude réelle et perpétuelle de passage à pied ou en voiture sur une partie des lots 4 967 306 et 4 967 307. Cette servitude confère le droit au propriétaire du fonds dominant de circuler à pied ou en voiture sur le fonds servant.

La servitude s'exercera à condition que les parties s'engagent à conserver les voies de circulation libres en tout temps et à entretenir le fonds servant conformément à l'entente à intervenir.

Servitude pour l'ébalissement d'un parc linéaire incluant le droit d'aménager une piste cyclable:

La CSMB établit une servitude réelle et perpétuelle permettant à la Ville d'y aménager un parc linéaire ainsi qu'une piste cyclable sur partie du lot 4 937 025.

La Ville établit par destination du propriétaire, sur une partie du lot 4 937 307, une servitude réelle et perpétuelle lui permettant de maintenir un parc linéaire ainsi qu'une piste cyclable.

Cette servitude confère les droits suivants à la Ville:

- Aménager, à ses frais et suivant les crédits disponibles, un parc linéaire ainsi qu'une piste cyclable, avec le droit d'installer le mobilier urbain.
- Circuler à pied ou en vélo sur le fonds servant.
- Bénéficier d'un droit d'accès pour l'aménagement et l'entretien de la piste cyclable et des équipements et accessoires aménagés sur le fonds servant.
- Couper, émonder, enlever et détruire sur le fonds servant tous arbres ou arbustes qui pourraient nuire à l'exercice des droits accordés par la servitude.

La servitude s'exercera aux conditions suivantes que la Ville s'engage à respecter:

- Maintenir, à ses frais, l'emprise du fonds servant en bon état de propreté et d'entretien afin d'assurer la sécurité des usagers.
- Installer et maintenir une signalisation adéquate.
- Tenir la CSMB indemne et à l'abri de toutes réclamations qui pourraient être faites en raison de l'existence ou de l'utilisation du fonds servant.

Cette opération relève de la compétence du conseil d'arrondissement en vertu de l'article 130 (6^o) de la Charte de la Ville de Montréal.

Servitude pour l'installation et l'entretien d'un égout: (article 2.03 du projet d'acte)

La CSMB établit sur une partie du lot 4 937 025 une servitude réelle et perpétuelle permettant à la Ville de construire, placer, exploiter, maintenir, entretenir et réparer des canalisations et tuyaux souterrains pour son système d'égout.

La Ville établit par destination du propriétaire, sur partie du lot 4 967 307 une servitude réelle et perpétuelle lui permettant de maintenir sur le fonds servant qui lui appartient, des canalisations et tuyaux pour un système d'égout. Cette servitude est établie en faveur du lot 1 164 639 du cadastre du Québec (boulevard Thimens).

Cette servitude confère les droits suivants à la Ville:

- Passer à pied ou en véhicule de tout genre sur le fonds servant et bénéficier des droits d'accès requis aux fins de l'aménagement, de l'entretien et de la réparation du système d'égout.
- Couper, émonder, enlever et détruire sur le fonds servant tous arbres ou arbustes qui pourraient nuire à l'exercice des droits accordés par la servitude.

La servitude s'exercera aux conditions suivantes que la Ville s'engage à respecter:

- Rétablir le fonds servant dans un état comparable à celui existant avant l'exécution de tous travaux.

- Tenir la CSMB indemne et à l'abri de toutes réclamations qui pourraient être faites en raison de l'utilisation du fonds servant.

Cette opération relève de la compétence du conseil d'agglomération puisque les tuyaux constituent une conduite principale au sens de l'article 26 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q. c.E-20.001) et que sa valeur est supérieur à 25 000 \$.

Constitution d'un droit d'usage aliénable pour un bassin de rétention (Chapitres II du projet d'acte)

Le projet d'acte établit également un droit d'usage aliénable pour un bassin de rétention. Afin de permettre l'implantation de la bibliothèque du Boisé, la CSMB a consenti à déplacer le bassin de rétention qui desservait sa propriété. La Ville a offert, en contre partie, d'installer à ses frais, un bassin de rétention à l'usage de la CSMB sur son propre terrain et de lui consentir un droit d'usage aliénable pour permettre à la CSMB de garder son bassin de rétention sur la propriété de la Ville.

Par conséquent, la Ville cède et confère à la CSMB, sans autre garantie que celle de ses faits personnels et aux risques et périls de la Commission, un droit réel d'usage aliénable dans une partie du lot 4 967 306. Ce droit d'usage confère à la CSMB le droit de réparer et d'entretenir le bassin de rétention pour les besoins de son immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 937 025 du Québec, aux conditions d'usage prévues à l'acte.

L'établissement du droit d'usage aliénable relève de la compétence du conseil de l'arrondissement en vertu de l'article 130 (6°) de la Charte de la Ville de Montréal.

FERMETURE DU DOMAINE PUBLIC:

La présente transaction exige de fermer et retirer du domaine public partie les assiettes des fonds servants faisant l'objet des servitudes décrites aux paragraphes 2.01, 2.02.02 et 2.03.02 du projet d'acte, de même que le lot décrit au paragraphe 3.01 et l'Immeuble 2 écrit au Chapitre III du projet d'acte. Ce retrait du domaine public doit être approuvé par le conseil de l'arrondissement puisqu'ils font partie du domaine public à titre de parc.

ASPECT ENVIRONNEMENTAL:

Le lot 3 982 793 est utilisé depuis quelques années par la Ville aux fins de stationnement, et cet usage sera conservé suite à l'acquisition du lot, pour en faire un stationnement écologique. Des études ont été réalisées par la CSMB et estiment la valeur des travaux de décontamination à près de 25 000 \$. La Ville s'engage à assumer les frais de décontamination, le cas échéant.

En ce qui concerne les autres terrains faisant l'objet de la transaction des études ont été réalisées et ont fait l'objet d'une analyse complète dans la note à cet effet présentée en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Les transactions consignées dans le projet d'acte ont pour but de régulariser plusieurs situations irrégulières. Ces transactions constituent la deuxième phase des obligations consignées par les parties dans la lettre d'intention du 23 février 2011, modifiée par addenda le 10 janvier 2012, le 5 juin 2012, le 4 décembre 2012 et le 7 mai 2013, la première phase étant l'acquisition par la Ville du lot 4 937 026 aux fins de construction d'un complexe sportif (voir le sommaire 1112431002).

Suite au règlement du présent dossier, les obligations suivantes prévues à la lettre d'intention et pour lesquelles une date limite n'était pas précisée, seront ultérieurement traitées par les parties:

- La construction par la Ville des infrastructures pour desservir la nouvelle école projetée dans le Nouveau Saint-Laurent
- L'entente sur le maintien et l'entretien de la piscine de l'école Saint-Laurent - pavillon Émile-Legault, pendant une période de 15 ans suivant l'ouverture du complexe sportif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La lettre d'intention prévoit que les échanges et cessions de droit se font sans soulte. La firme d'évaluation et services-conseils CB Richard Ellis a procédé à l'évaluation des lots. Deux rapports ont été déposés, le 31 mars 2011 et le 14 septembre 2012 et ont été vérifiés et approuvés par la Direction stratégie et transactions immobilières. Les conclusions de l'évaluation de la valeur marchande des terrains sont consignés dans la note de monsieur Carl Beaulieu, en date du 24 avril 2012, présentée en pièce jointe.

Le tableau des valeurs présenté en pièce jointe fait état des droits immobiliers et des autres considérations monétaires qui ont fait l'objet d'entente entre les parties.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le lot 3 982 793, présentement utilisé comme stationnement en vertu d'un bail annuel, fera l'objet par la Ville d'un projet pilote d'aménagement de stationnement écologique, ayant pour buts la réduction des ilots de chaleur ainsi qu'une meilleure gestion des eaux de pluie par son infiltration dans le sol.

Les travaux prévus sont:

- Remplacement de la zone asphaltée par un produit imperméable écologique de couleur pâle permettant la réduction des ilôts de chaleur;
- Ajout d'un bassin de biorétention;
- Ajout d'une borne de recharge double pour véhicules électriques et ajout de conduits pour bornes futures.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le présent dossier est conforme à la directive "Transactions immobilières entre les commissions scolaires et la Ville de Montréal » (C-OG-SCARM-D-12-002), entrée en vigueur le 1er juillet 2012.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Mathieu-Pierre LABERGE)

Avis favorable avec commentaires :
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction stratégies et transactions immobilières (Sylvie DESJARDINS)

Avis favorable avec commentaires :
Saint-Laurent , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Éric PAQUET)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Marie-Andrée SIMARD)

Avis favorable :
Eau , Direction de l'épuration des eaux usées (André LEMIEUX)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Isabelle BASTIEN
Secrétaire d'arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Isabelle BASTIEN
Directrice des services administratifs et
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

Date d'endos. : 2012-11-12

Dossier # :1112431003



Dossier # : 1134087003

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de l'eau potable , Division de l'ingénierie , Ingénierie d'usine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | Gestion de l'eau |
| Objet : | Accorder un contrat à Hydro-Québec pour réalimenter la station Drain des filtres à travers le réseau basse tension pour une somme maximale de 148 759,88 \$, taxes incluses - contrat gré à gré - fournisseur unique |

Il est recommandé :

1. d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro-Québec, fournisseur unique, pour les travaux d'alimentation en basse tension de la station Drain des filtres, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 148 759,88 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services soumise en date du 10 juin 2013;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Chantal MORISSETTE **Le** 2013-12-09 14:53

Signataire :

Chantal MORISSETTE

Directrice principale - Service de l'eau
Eau , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1134087003

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de l'eau potable , Division de l'ingénierie , Ingénierie d'usine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | Gestion de l'eau |
| Objet : | Accorder un contrat à Hydro-Québec pour réalimenter la station Drain des filtres à travers le réseau basse tension pour une somme maximale de 148 759,88 \$, taxes incluses - contrat gré à gré - fournisseur unique |

CONTENU

CONTEXTE

La station Drain des filtres est requise pour l'usine de production d'eau potable Atwater, car toute l'eau de lavage du secteur des filtres de l'usine précitée est évacuée vers les égouts à travers cette station.

Les stations Drain des filtres, Interconnexion II et Saint-Paul sont alimentées à travers deux câbles moyenne tension N13 et N14 venant du secteur haute pression de l'usine Atwater. Après des essais de qualité effectués sur ces câbles par la Ville en novembre 2013, il s'est avéré qu'ils ne sont plus en bon état. En effet, ces câbles sont installés depuis 37 ans et seulement l'un des deux est actuellement opérationnel. De plus, ces câbles moyenne tension d'une longueur 1400 m sont à base de plomb et recouverts d'amiante et par conséquent ils doivent être démantelés et entreposés conformément aux codes, règlements et normes en vigueur.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG11 0211 - 22 juin 2011 - Octroyer deux contrats de services professionnels pour des services d'ingénierie afin de réaliser la réfection des équipements des usines de production d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs de l'agglomération de Montréal, soit à SNC Lavalin inc. pour une somme maximale de 12 597 823,65 \$, taxes incluses, et à Genivar inc. pour une somme maximale de 6 501 884,88 \$ - Appel d'offres public 11-11570 (5 soum.) / Approuver les projets de conventions à cette fin.

DESCRIPTION

Le présent dossier recommande l'octroi d'un contrat de construction pour les travaux décrits sommairement ci-dessous :

- La construction d'un massif de conduits bétonnés reliant le point de branchement basse tension d'Hydro-Québec et la nouvelle entrée électrique de la station Drain des filtres
- La construction d'un puits d'accès du côté de la charge.

JUSTIFICATION

Afin de permettre l'installation de nouveaux équipements d'alimentation électriques 25 KV de l'usine de production de l'eau potable Atwater prévus dans le cadre du projet majeur de réfection des équipements des usines de production d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs de l'agglomération de Montréal (REQUP), il est requis de libérer l'espace occupé par les interrupteurs coupe charge vétustes et encombrants raccordés avec les câbles N13 et N14, ce qui implique d'alimenter directement la station Drain des filtres à travers le réseau basse tension d'Hydro-Québec.

Également, la réalimentation en basse tension permet de remplacer les équipements moyenne tension discontinués et volumineux par des équipements basse tension neufs, compacts, moins onéreux, nécessitant moins de procédures de mises en service à la suite d'une panne d'alimentation d'Hydro-Québec. Enfin, moins de procédures de cadennage pour les travaux de maintenance préventive et corrective sont requises.

L'analyse de la soumission soumise par Hydro Québec révèle que le prix déposé est juste et raisonnable. Dans un contexte d'octroi de contrat de gré à gré, cette offre équivaut à l'estimation exigée par l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du contrat à octroyer à l'Hydro-Québec est de 148 759,88 \$ (taxes incluses) pour alimenter la station Drain des filtres à travers le réseau basse tension.

La dépense de 148 759,88 \$ (taxes incluses) soit un coût net de 142 290,65 \$ lorsque diminuée de la ristourne fédérale est prévue au PTI 2014-2016 de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau.

Cette dépense est admissible à une subvention estimée à 71 145,33 \$ dans le cadre du programme Fonds canadien des investissements stratégiques (FCIS). La portion non subventionnée sera financée par la réserve de l'eau de l'agglomération ce qui ne laisse aucun impact à la charge des contribuables.

En résumé, le financement de ce projet est le suivant :

| (en milliers \$) | Total |
|-------------------------------------|-------|
| Investissements nets | 142 |
| Subventions | 71 |
| Réserve de l'eau de l'agglomération | 71 |
| Emprunt net | 0 |

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne la production de l'eau potable qui est une compétence d'agglomération en vertu de la « *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ces travaux sont requis afin de permettre en tout temps l'écoulement et l'évacuation de l'eau de lavage du secteur des filtres de l'usine Atwater vers les égouts.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication prévue en accord avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi de contrat : Janvier 2014

Début de travaux : Avril 2014

Fin des travaux : Mai 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En conformité avec l'article 573.3, paragraphe 2, 7 et 8 de la Loi sur les cités et villes, en tant que seul fournisseur en mesure de fournir les services lorsqu'il s'agit d'un réseau d'utilités publiques

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Eau , Direction de l'eau potable (Sylvie L GOUPIL)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Jacques P TREMBLAY)

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Bernard TREMBLAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Khaled BAHARI
INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

ENDOSSÉ PAR

Babak HERISCHI
Directeur de l'eau potable

Date d'endos. : 2013-11-04

Dossier # :1134087003



Dossier # : 1133334025

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser une dépense additionnelle de 169 312,50 \$ taxes incluses, pour la modernisation des contrôles des six groupes électrogènes de 3,1 MVA de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte dans le cadre du contrat accordé à LML Électrique (1995) Ltée (CG10 0360) majorant ainsi le montant maximal total du contrat de 1 398 328,01 \$, taxes incluses, à 1 567 640,51 \$, taxes incluses. |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 169 312,50 \$, taxes incluses, pour la modernisation des contrôles des six groupes électrogènes de 3,1 MVA de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte dans le cadre du contrat accordé à LML Électrique (1995) Ltée (CG10 0360), majorant ainsi le montant maximal total du contrat de 1 398 328,01 \$ à 1 567 640,51 \$, taxes incluses ;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Chantal MORISSETTE **Le** 2013-12-20 08:34

Signataire :

Chantal MORISSETTE

Directrice principale - Service de l'eau
Eau , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1133334025

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser une dépense additionnelle de 169 312,50 \$ taxes incluses, pour la modernisation des contrôles des six groupes électrogènes de 3,1 MVA de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte dans le cadre du contrat accordé à LML Électrique (1995) Ltée (CG10 0360) majorant ainsi le montant maximal total du contrat de 1 398 328,01 \$, taxes incluses, à 1 567 640,51 \$, taxes incluses. |

CONTENU

CONTEXTE

Six groupes électrogènes (génératrices) de 3,1 MVA (2 500 kW) sont localisés dans la centrale d'énergie de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (Station). La puissance globale des groupes électrogènes permet d'alimenter 4 des 17 motopompes de relèvement des eaux usées, soit l'équivalent du débit temps sec. Un système de transfert avec parallélisme permet de sécuriser l'ensemble du procédé de la Station lors de perturbations météorologiques en transférant le réseau électrique Normal/Urgence de la station d'alimentation d'Hydro-Québec vers l'alimentation des groupes électrogènes. Ceci permet de limiter les effets des perturbations du réseau électrique sur le procédé de la Station.

Les groupes électrogènes et leurs contrôles ont été achetés en octobre 1976. La technologie, des contrôles à relais et de plaquettes dédiés de type analogique permettant le fonctionnement de chacun des groupes ainsi que les systèmes de mises en parallèle, les systèmes de partage de charge, de transfert de charge et des relais de protections électriques, remontent au début des années 1970.

Très peu de paramètres des systèmes auxiliaires des groupes électrogènes essentiels à leur démarrage et à leur fonctionnement sont disponibles via l'ordinateur de procédé. Ceux-ci ne sont actuellement disponibles que par des lectures locales uniquement : niveau d'huile des moteurs diesel, niveau de diesel (réservoirs individuels), pression d'air (démarrage des

groupes électrogènes), sondes de température de moteurs et d'alternateurs.

Les études préliminaires et les plans et devis pour le remplacement des systèmes de contrôle analogiques et à relais ont donc été réalisés entre 2008 et 2010 par la firme Genius.

Le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction a été effectué le 29 juillet 2010 et l'ouverture a eu lieu le 1er septembre 2010. La soumission de la compagnie LML Électrique (1995) Ltée (l'entrepreneur) était la plus basse et le contrat fut accordé à cette firme le 28 octobre 2010 (CG10 0360) pour la somme de 1 398 328,01 \$, toutes taxes incluses.

Depuis avril 2011, l'entrepreneur a effectué l'ingénierie de fabrication des nouvelles armoires de contrôles, des plaques de montage d'équipements à installer dans les cellules auxiliaires des groupes électrogènes, des 22 portes avant de l'armoire de puissance à 4,16 kV, l'achat des équipements et composants requis ainsi que la programmation de neuf (9) automates programmables et a aussi effectué les travaux d'installation de câblage de contrôle et de réseautique de procédé. Tous ces travaux étaient préalables à la modernisation des contrôles sur le site et ont engendré des travaux additionnels nécessaires au bon fonctionnement des équipements.

L'Entrepreneur doit débiter les travaux à la Station en janvier 2014, le premier groupe électrogène sera complètement isolé et remis à l'entrepreneur pour la remise à neuf des contrôles du groupe électrogène.

Un montant de 112 620,80 \$ était prévu au contrat pour les travaux supplémentaires requis, soit 10 % de la valeur des travaux. À ce jour, une somme de 106 841,70 \$ avant taxes a été autorisée, ce qui laisse un montant résiduel de 5 779,10 \$ pour palier à tout imprévu durant les travaux à la Station lesquels doivent durer une année. Ce montant résiduel ne permettra pas de faire face aux imprévus de chantier et de rencontrer les exigences techniques d'un tel projet.

Les travaux supplémentaires qui ont approuvés sont principalement reliés à des améliorations technologiques reliées à une nouvelle génération de modules numériques, à des erreurs et omissions aux plans et devis du plan schématique (diodes manquantes, contacteurs plus puissants, résistances, signal arrêt-départ, délai de transfert etc) et à des contraintes et exigences opérationnelles (sondes dans les moteurs, fonctionnement à haut régime, panneau de contrôle des gicleurs, nouvelle programmation des automates programmables, sondes de température, modification des contrôles de surchauffe, alarmes de bas niveau de diesel, etc.).

Il est donc recommandé d'autoriser une dépense additionnelle au contrat de 169 312,50 \$, taxes incluses, aux fins d'imprévus en cours de travaux en chantier. Les montants relatifs à ces imprévus, le cas échéant, seront approuvés au préalable selon les procédures en place.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CG10 0360 - 28 octobre 2010 - Octroyer un contrat à LML Électrique (1995) Ltée pour la modernisation des contrôles des six groupes électrogènes de 3,1 MVA de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, au prix total approximatif de 1 398 328,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1521-AE (7 soum.)

- CG08 0439 - 28 août 2008 - Conclure deux contrats cadre de services professionnels d'ingénierie avec le consortium BPR/CIMA+ et le consortium Tecslut/Séguin, firmes ayant

obtenu le plus haut pointage final, pour une période maximale de trois ans, pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux relatifs aux projets de réhabilitation, de construction d'égouts, de bassins de rétention, de stations de pompage et autres projets, pour une somme maximale de 3 000 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5015-EC-08 (5 soum.)

DESCRIPTION

Afin de pallier à tout imprévu en cours de travaux, une somme de 150 000 \$ avant taxes permettra de faire face à toutes éventualités. Ce montant assure la bonne exécution des travaux en permettant d'approuver rapidement les demandes de changement émanant de la Ville ou de l'entrepreneur.

Il est estimé qu'une provision pour travaux supplémentaires de 20 000 \$ par groupe électrogène soit 120 000 \$ pour les six groupes ainsi qu'une somme de 30 000 \$ pour l'ensemble des autres travaux est requise.

JUSTIFICATION

La presque totalité de la provision pour travaux supplémentaires a été utilisée à ce jour. Les paiements totalisent 671 209,01 \$, taxes incluses et les travaux sont complétés à environ 60 %. Ce pourcentage comprend tous les travaux préparatoires à la fabrication des nouvelles armoires, des plaques de montage d'équipements et la programmation de neuf automates programmables requis pour la remise à neuf des contrôles du système de génération d'urgence.

L'entrepreneur a débuté la planification et les travaux de modernisation sur le site à la mi-novembre 2013 et en janvier 2014, le premier groupe électrogène de 2500 Kw sera complètement isolé et remis à l'entrepreneur pour la remise à neuf des contrôles.

L'entrepreneur devra effectuer la remise à neuf des contrôles des six groupes électrogènes, de quatre disjoncteurs de transferts à 4,16 Kv, de quatre disjoncteurs à 4,16 Kv pour l'alimentation des groupes motopompes (3000 HP et 5000 HP), de l'installation de la nouvelle armoire de contrôle et de communication et de l'interface avec tous les éléments de contrôle et de communication.

Ces travaux d'une grande complexité sont effectués sur des installations existantes en opération continue.

Au stade actuel des travaux, l'entrepreneur a réalisé l'ingénierie détaillée et tous les travaux préparatoires et de fabrication nécessaires à la modernisation des équipements de la Station. Cet entrepreneur est le seul en mesure de terminer les travaux de façon efficace et à moindre coût pour la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût pour la dépense additionnelle des travaux pour la modernisation des contrôles des six groupes électrogènes à la Station d'épuration des eaux usées est de 169 312,50 \$, taxes incluses, et représente un montant net pour l'agglomération de 154 394,25 \$ lorsque diminué de la ristourne fédérale et provinciale.

Cette dépense est prévue au budget triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Direction de l'épuration des eaux usées du Service de l'eau.

Cette dépense est financée par la réserve de l'eau de l'agglomération.

En résumé, le financement de ce projet est le suivant :

| (en milliers \$) | Total |
|-------------------------------------|-------|
| Investissements nets | 154 |
| Réserve de l'eau de l'agglomération | 154 |
| Emprunt net | 0 |

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le fait de ne pas accorder un montant additionnel pour terminer les travaux nuira à la bonne exécution de ceux-ci et aura des conséquences monétaires et légales importantes.

Advenant un bris majeur à un moteur diesel ou à un alternateur, le groupe électrogène affecté sera hors service pendant une période prolongée et les coûts de réparation ou de remplacement seront majeurs. La perte d'un groupe électrogène affectera la disponibilité globale du système de génération d'urgence de la Station.

Advenant une panne d'Hydro-Québec, la non disponibilité des groupes électrogènes peut entraîner les conséquences négatives suivantes:

- débordement possible des eaux usées via les ouvrages de surverse;
- problématique de santé et sécurité pour le personnel de la Station;
- perte de l'éclairage d'urgence, de la ventilation et du chauffage;
- mise en péril de l'entente de tarification de l'option Énergie additionnelle du Tarif L qui génère une économie de 27 % (estimé à 2,4 M\$ pour 2010) sur la facturation électrique liée à l'utilisation des génératrices pour soulager le réseau d'Hydro-Québec en période de consommation de pointe.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opérations de communication en accord avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des travaux en chantier : janvier 2014

Fin des travaux en chantier : décembre 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce contrat est régi par les clauses particulières en prévention de la collusion et la fraude incluses aux Directives aux soumissionnaires des documents d'appel d'offres.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Eau , Direction de l'épuration des eaux usées (Sophie GASCON)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Jacques P TREMBLAY)

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Michel S SIMARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Claude S MEUNIER
Ingénieur

ENDOSSÉ PAR

Richard FONTAINE
Directeur - Direction de l'épuration des eaux usées

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1133334025



Dossier # : 1133592008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Finances , Direction Informations financières et contrôles internes , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Acte mixte |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser une dépense additionnelle de 4 484,03 \$ et ratifier une dépense de 22 420,13 \$, taxes incluses, pour des travaux effectués par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. lors de leur audit des états financiers de l'exercice 2011. / Approuver le projet d'addenda no 4 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., résolution CG12 0047, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 734 763,58 \$ à 1 761 667,74 \$, taxes incluses |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 4 484,03 \$, taxes incluses, et de ratifier la dépense de 22 420,13 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'audit effectués dans le cadre de l'audit des états financiers de l'année 2011 prévus au contrat de vérification externe octroyé à Deloitte en vertu de la résolution CG12 0047;
2. d'approuver le projet d'addenda no 4 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., résolution CG12 0047, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 734 763,58 \$ à 1 761 667,74 \$, taxes incluses;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputée au budget d'agglomération.

Signé par Jacques MARLEAU **Le** 2013-12-20 09:49

Signataire :

Jacques MARLEAU

Directeur principal par intérim et trésorier adjoint
Finances , Bureau du directeur principal

IDENTIFICATION

Dossier # :1133592008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Finances , Direction Informations financières et contrôles internes , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Acte mixte |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser une dépense additionnelle de 4 484,03 \$ et ratifier une dépense de 22 420,13 \$, taxes incluses, pour des travaux effectués par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. lors de leur audit des états financiers de l'exercice 2011. / Approuver le projet d'addenda no 4 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., résolution CG12 0047, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 734 763,58 \$ à 1 761 667,74 \$, taxes incluses |

CONTENU

CONTEXTE

La Loi sur les cités et villes (LC.V.) prévoit qu'un vérificateur externe agisse à titre d'auditeur indépendant qui émettra à la suite de son audit une opinion sur les états financiers de la Ville. En février 2012, le contrat de vérification externe des états financiers de la Ville de Montréal pour les années 2011, 2012 et 2013 a été octroyé à la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. (CG12 0047).

En 2012, lors de la présentation des états financiers de 2011 au comité de vérification, ce dernier a mandaté le Service des finances d'obtenir un rapport d'une firme spécialisée sur les pratiques en place dans des organisations similaires à la Ville de Montréal, en ce qui concerne certains points précis de l'évaluation de la charge de retraite.

Compte tenu de leur expertise et connaissances dans les opérations de la Ville de Montréal ainsi que dans le secteur des régimes de retraite pour le secteur public, un contrat de service professionnel fut alloué à la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. avec un maximum de 25 000 \$ taxes incluses. Ce contrat fut alloué de gré à gré tel que le permet l'article 573.3, al.1, par.2 de la Loi sur les cités et ville pour la fourniture de certains services professionnels à champs réservés.

Suite à la présentation de leur rapport de mai 2012, des informations supplémentaires furent demandées de la part du comité de vérification, ce qui entraîna des frais supplémentaires. Ces travaux supplémentaires concernaient la clarification de certains points de leur analyse, notamment sur la comparaison avec d'autres promoteurs. Pour leur premier rapport, une facture fut reçue en juillet 2012 de 22 420,13 \$ (taxes incluses) et elle fut payée sur le bon de commande 778754, tel que prévu au règles de délégation de pouvoirs selon le Règlement RCE02-004. En novembre 2012, une facture complémentaire et finale concernant la deuxième demande du comité de vérification fut reçue pour un montant de 4 484,03 \$, faisant passer le total du contrat à 26 904,16 \$ (taxes incluses), ce qui

dépasse la limite d'approbation permise pour un contrat de gré à gré.

Une demande d'avis juridique a donc été présentée au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière qui est arrivé à la conclusion que la dépense totale de 26 904,16 \$ constituait une modification au contrat de vérification externe octroyé en 2012 à la firme Deloitte (CG12 0047). En effet, les services professionnels supplémentaires rendus par Deloitte s'inscrivent dans le cadre de ce contrat de vérification externe.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG13 0469 - 19 décembre 2013 - Autoriser une dépense additionnelle de 138 739,18 \$ taxes incluses, pour des travaux complémentaires afin de compléter la certification des états financiers de l'année 2013 / Approuver le projet d'addenda no 3 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., (CG12 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 596 024,31 \$ à 1 734 763,49 \$, taxes incluses

CG13 0308 - 29 août 2013 - Autoriser une dépense additionnelle de 60 012,35 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires requis lors de la confection des états financiers de l'exercice 2012 / Approuver le projet d'addenda no 2 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et Deloitte s.e.n.c.r.l. (CG12 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 536 011,96 \$ à 1 596 024,31 \$, taxes incluses.

CG12 0470 - 20 décembre 2012 - Autoriser une dépense additionnelle de 156 304 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires afin de compléter la certification des états financiers de l'année 2012 / Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., résolution CG12 0047, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 379 708 \$ à 1 536 012 \$, taxes incluses.

CG12 0047 - 23 février 2012 - Résilier le contrat de services professionnels accordé à Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. pour la vérification externe des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la STM, ses filiales et des mandats spéciaux de même que la vérification des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la Ville faisant suite à l'appel d'offres public # 10-11320 et lui accorder un nouveau contrat de services professionnels pour la vérification externe des états financiers 2011, 2012 et 2013 de la Ville pour une somme maximale de 1 379 708,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 11-11919 / Approuver un projet de convention à cette fin - 2 soumissionnaires, 1 conforme.

DESCRIPTION

Dans un contexte où de nouvelles règles comptables ont été implantées, la Ville a dû rapidement décider des hypothèses comptables qu'elle comptait utiliser pour établir sa charge de retraite. Auparavant, la dépense était calculée selon les cotisations versées dans les différents régimes. Maintenant, le concept de charge comptable nécessite un certain nombre d'hypothèses qui affectent directement la dépense au niveau des résultats financiers de la Ville. Compte tenu des enjeux associés aux régimes de retraite, notamment des enjeux financiers (plus de 10 G\$ d'engagements) et du nombre élevé de régimes différents en raison de la fusion municipale, la Ville a jugé opportun de se faire assister dans ce processus par une firme d'expert-comptable.

Un mandat spécial a donc été donné à la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. pour accompagner la direction du service afin qu'elle donne un jugement externe sur les hypothèses retenues par l'administration municipale (hypothèses démographiques, taux d'actualisation, taux d'intérêt, etc.).

Rappelons que l'établissement de la charge comptable se fait dans un environnement complexe puisque la Ville est en processus de fusion de la plupart de ses régimes de retraite.

Le présent dossier vient régulariser le paiement des honoraires professionnels en regard des services rendus dans le cadre de ce mandat.

JUSTIFICATION

Les travaux qui furent demandés s'inscrivent dans le cadre des discussions avec le comité de vérification relativement à la comptabilisation des régimes de retraite dans les rapports financiers de la Ville de Montréal.

Comme le total du mandat spécial atteint 26 904,16 \$ (taxes incluses) et dépasse la limite d'approbation pour un contrat de gré à gré, le Service des finances a requis un avis juridique du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière qui est d'avis que la dépense totale de 26 904,16 \$ s'inscrit dans le cadre du contrat de vérification externe octroyé à la firme Deloitte en 2012 en vertu de la résolution CG12 0047. Le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal doit donc, dans un premier temps, ratifier la dépense de 22 420,13 \$ associée au bon de commande 778754 et, dans un deuxième temps, autoriser une dépense additionnelle de 4 484,03 \$.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts des travaux supplémentaires se montent à 4 484,03 \$ taxes incluses et seront assumés à 100 % par le budget de fonctionnement du Service des finances. Le montant de 22 420,13 \$ a lui aussi été assumé par le budget de fonctionnement du Service des finances.

Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux des dépenses mixtes d'administration générale imputée au budget d'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est requise pour ce dossier tel que vu et approuvé par la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Manon BÉLISLE)

Avis favorable avec commentaires :

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Raoul CYR
Directeur - Informations financières et
contrôles internes

ENDOSSÉ PAR

Raoul CYR
Directeur - Informations financières et contrôles
internes

Date d'endos. : 2013-11-22

Dossier # :1133592008



Dossier # : 1130280001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Mise en valeur des biens protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver l'Entente sur le Fonds du patrimoine culturel Québécois, volet 1 (2013-2015) de l'Entente sur le développement culturel de Montréal (2012-2015) intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, pour un montant total de 24 000 000 \$, représentant une participation financière égale de 12 000 000 \$ pour le Ministère et pour la Ville |

La Direction de la culture et du patrimoine recommande:

- d'approuver l'Entente sur le Fonds du patrimoine culturel Québécois, volet 1 (2013-2015) de l'Entente sur le développement culturel de Montréal (2012-2015) intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, pour un montant total de 24 000 000 \$, représentant une participation financière égale de 12 000 000 \$ pour le Ministère et pour la Ville;
- d'autoriser le maire et le greffier à signer cette entente pour et au nom de la Ville.

Signé par Jean-Robert CHOQUET **Le** 2014-01-08 15:25

Signataire :

Jean-Robert CHOQUET

Directeur - Culture et Patrimoine

IDENTIFICATION

Dossier # :1130280001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction de la culture et du patrimoine , Division du patrimoine |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Mise en valeur des biens protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver l'Entente sur le Fonds du patrimoine culturel Québécois, volet 1 (2013-2015) de l'Entente sur le développement culturel de Montréal (2012-2015) intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, pour un montant total de 24 000 000 \$, représentant une participation financière égale de 12 000 000 \$ pour le Ministère et pour la Ville |

CONTENU

CONTEXTE

C'est en 1979 que la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications signaient une première entente sur le développement culturel de Montréal. Depuis, cette entente a été renouvelée sans interruption et ce sont plus de 510 000 000 \$ qui ont été investis par les deux partenaires de 1979 à 2011.

L'Entente 2008-2011 au montant de 140 000 000 \$, rendue publique lors du *Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, métropole culturelle*, a par la suite été bonifiée de 30 000 000 \$ supplémentaires à parts égales pour consolider le réseau des bibliothèques municipales. Pour la période 2011-2012, les partenaires ont convenu de signer une entente d'une seule année portant sur une somme de 29 390 000 \$.

Le 12 juillet 2012, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine confirmait, dans une lettre en pièce jointe à ce sommaire, une contribution financière de 43 351 000 \$ sur trois ans; en contrepartie, la Ville doit verser une somme équivalente. De plus, chacun des partenaires convenait d'investir, de façon concertée, une somme de 5 M\$ par année dans la réalisation de projets d'équipements culturels compris dans l'Axe 4 de l'Entente. Ceci portait à 58 351 000 \$ la contribution totale du Ministère pour les trois années de l'Entente 2012-2015.

Comme l'Entente du développement culturel 2012-2015, approuvée le 20 décembre 2012, ne tenait pas compte de l'investissement pour le Fonds du patrimoine culturel québécois, volet 1 (2013-2015), il avait été convenu de présenter un dossier distinct sur la nouvelle Entente sur le Fonds du patrimoine culturel québécois volet 1 (2013-2015) pour la mise en valeur de bâtiments municipaux d'intérêt patrimonial situés sur le territoire de l'île de Montréal.

Le 5 juillet 2013, le Ministre a donné son accord de principe pour une somme totale supplémentaire de 12 000 000 \$ provenant du Fonds du patrimoine culturel québécois en

contrepartie de l'engagement de la Ville à verser une somme équivalente pour la restauration et la mise en valeur des bâtiments municipaux d'intérêt patrimonial.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG08 0598 - 27 novembre 2008 - Approbation de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2008-2011 entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal - montant total de 139 350 350 \$, part du ministère 70 933 500 \$, part de la Ville 68 416 850 \$.

CG11 0328 - 28 septembre 2011 - Approbation de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2011-2012 entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal - montant total de 29 390 00 \$, part du ministère 15 332 500 \$, part de la Ville de 14 057 500 \$.

CE12 1562 - 19 septembre 2012 - Mandater la Direction de la culture et du patrimoine pour compléter les discussions avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en vue de la signature d'une entente de développement culturel pour la période 2012-2015.

CG120471 -20 décembre 2012 - Approuver l'Entente de développement culturel 2012-2015 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal - montant total de 121 505 000 \$, part du ministère 58 351 000 \$, part de la Ville 63 154 000 \$.

CG13 0169 – Le 13 mai 2013 - Approuver la Modification no 1 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 (CG12 0471) entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal aux fins de l'établissement d'un cadre d'intervention contribuant au développement culturel de Montréal, majorant ainsi le montant total de la contribution de 121 505 000 \$ à 167 405 000 \$.

DESCRIPTION

Au total, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville conviennent d'investir conjointement au cours de la période 2013-2015 la somme de 24 000 000 \$ pour la conservation et la mise en valeur de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale situés sur le territoire de l'île. Dans une lettre du 5 juillet 2013, le ministre de la Culture et des Communications annonce une somme supplémentaire de 12 000 000 \$ à l'Entente sur le développement culturel de Montréal pour ce Fonds qui se répartit en part égale entre le MCC et la Ville.

Le Fonds du patrimoine culturel québécois va assurer une continuité avec le volet 1.4.1.de la dernière Entente. À cet égard, de nombreux immeubles municipaux d'intérêt patrimonial, certains ayant connu un déficit d'entretien au cours des dernières années, requièrent des travaux de restauration d'importance. Ces bâtiments sont gérés par des arrondissements ou des villes liées, ou par différents services centraux.

En cohérence avec la Politique du patrimoine, dans laquelle la Ville s'engage à agir en propriétaire exemplaire en matière de gestion du patrimoine bâti, il est important de poursuivre l'effort amorcé lors de la dernière Entente. Le patrimoine est au coeur des interventions conjointes du MCC et de la Ville depuis la première entente.

De façon générale, le financement des projets devrait s'articuler en trois tiers: un provenant de l'instance municipale ou de la ville liée responsable de l'immeuble et deux de l'Entente.

JUSTIFICATION

Le gouvernement du Québec est un partenaire de premier plan pour la Ville de Montréal et, dans le cas de L'Entente sur le développement culturel de Montréal, pour l'avenir de la

métropole culturelle. La culture est maintenant reconnue comme un vecteur de développement majeur, autant d'un point de vue social qu'économique. L'adoption du Fonds contribuera à la poursuite de l'objectif de la Ville d'être un propriétaire exemplaire en restaurant et de mettant en valeur son patrimoine bâti municipale.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Tableau résumé des sommes respectives investies par le ministère de la Culture et des Communications et par la Ville de Montréal pour les trois années de l'entente dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois - PTI immeubles municipaux 2014-2016.

| | MCC | Ville | Total |
|-----------------------------|---------|---------|---------|
| Ville de Mtl / Villes liées | 12 M \$ | 12 M \$ | 24 M \$ |

Les dépenses seront imputées conformément aux informations inscrites à l'intervention des ressources financières.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville appuie la reconnaissance la culture comme 4^e pilier du développement durable et, en ce sens, les projets contenus dans l'Entente sur le développement culturel 2012-2015 contribuent directement au développement durable. En effet, la protection du patrimoine, citée nommément dans la *Stratégie de développement durable de la Ville de Montréal* rejoint plusieurs finalités des projets contenus dans l'Entente. De plus, le Ministère a lancé en décembre 2011, un *Agenda 21C* qui énonce que la « culture est une composante majeure et essentielle de la société ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption de cette entente triennale avec le gouvernement du Québec confirme l'importance que la Ville et le Gouvernement accordent au développement culturel de Montréal sous de multiples formes dont le patrimoine. Elle démontre également que la Ville reçoit l'appui du gouvernement du Québec, un partenaire majeur, pour travailler de concert à confirmer le statut de Montréal comme métropole culturelle.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication a été élaborée en accord avec la Direction des communications. La Ville de Montréal appliquera également le protocole de visibilité de l'Entente sur le développement culturel.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un sommaire décisionnel sera présenté au CE au début de 2014 quant à l'orientation pour l'identification et la sélection des projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine bâti.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'Entente avec le ministère de la Culture et des Communications, s'inscrit dans les orientations de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal; le Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle; de la Politique du patrimoine et de la stratégie *Imaginer Réaliser - Montréal 2025*.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Odette NTAKARUTIMANA)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Liette CHARLAND
Architecte

ENDOSSÉ PAR

Isabelle DUMAS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-11-27

Dossier # :1130280001



Dossier # : 1130627001

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Division du développement résidentiel |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Compétence d'agglomération : | Logement social et aide aux sans-abri |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde une contribution financière maximale de 121 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la coopérative d'habitation LA FRATERNITÉ MICHELOISE sur le lot 2 215 220, situé au coin nord-est du boulevard Pie IX et de la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension. |

Je recommande :

- d'approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde une contribution financière maximale de 121 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la coopérative d'habitation LA FRATERNITÉ MICHELOISE, sur le lot 2 215 220 du cadastre du Québec, situé au coin nord-est du boulevard Pie IX et de la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension.

« d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération. »

Signé par Marianne CLOUTIER **Le** 2013-12-23 11:20

Signataire :

Marianne CLOUTIER

C/d soutien projets logement social et abordable
Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation

IDENTIFICATION

Dossier # :1130627001

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Division du développement résidentiel |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Compétence d'agglomération : | Logement social et aide aux sans-abri |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde une contribution financière maximale de 121 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la coopérative d'habitation LA FRATERNITÉ MICHELOISE sur le lot 2 215 220, situé au coin nord-est du boulevard Pie IX et de la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension. |

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ), la coopérative d'habitation La Fraternité Micheloise a proposé un projet immobilier totalisant 35 logements. Le projet sera situé sur le lot 2 215 220, situé au coin nord-est du boulevard Pie-IX et de la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Le projet est financé par des subventions du programme AccèsLogis (volet 1) de la SHQ et de la Ville de Montréal (CMM) auxquelles s'ajoute un prêt d'une institution financière. Comme plusieurs autres projets, il bénéficie aussi de subventions complémentaires de diverses sources, dont le programme québécois Novo-Climat. Cependant, plusieurs surcoûts se sont ajoutés aux coûts habituels de réalisation (voir à la section Justification pour le détail). En conséquence, pour se réaliser, le projet requiert une contribution financière supplémentaire, évaluée à un maximum de 121 000 \$.

Afin de combler ce manque de financement, et à la demande du conseil d'administration de la coopérative d'habitation La Fraternité Micheloise, la Direction de l'habitation recommande d'utiliser le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables. Cette stratégie, adoptée en 2005, vise à soutenir la production de logements abordables, tant sociaux et communautaires que privés. La Stratégie vise à ce que l'inclusion des logements sociaux et communautaires s'effectue en priorité sur le site même des grands projets, ou hors site mais à proximité de ceux-ci. Cependant, lorsque les services corporatifs et

d'arrondissement concernés conviennent que l'inclusion de ces logements sur le site ou à proximité n'est pas appropriée, le recours à une contribution financière versée par le promoteur constitue alors le moyen d'atteindre les objectifs poursuivis.

Un Fonds de contribution a été créé en 2012 afin de gérer les sommes reçues des promoteurs. Ces sommes peuvent être utilisées pour suppléer à un manque de financement lors de la réalisation de projets.

Le présent sommaire vise à autoriser le versement à la coopérative La Fraternité Micheloise d'une contribution financière de 121 000 \$ provenant du Fonds de contribution .

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE13 0439 (10 avril 2013) Dépôt du bilan sur le Fonds de contribution à la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* en date du 31 décembre 2012.

CE12 0338 (14 mars 2012) - Approuver la création d'un Fonds de contribution à la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* afin de favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires et de logements privés abordables ou pour familles.

CE05 1708 (24 août 2005) à l'effet d'adopter la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* .

DESCRIPTION

Le projet de la coopérative La Fraternité Micheloise se réalisera sur le site décontaminé d'une ancienne station service maintenant démolie, situé au coin nord-est du boulevard Pie-IX et de la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Ce projet sera composé de 3 bâtiments similaires de type "plex" et d'un bâtiment de type "conciergerie" incorporant 10 espaces de stationnement en sous-sol (en plus d'un espace à l'extérieur). Le projet disposera de 35 unités, soit : 12 logements d'une chambre à coucher; 10 de 2 chambres; 12 de 3 chambres et un (1) logement de 4 chambres. Quatre (4) logements seront adaptables pour des personnes à mobilité réduite.

La coopérative a acheté le terrain au coût de 775 000 \$. Les coûts de réalisation s'élèvent à plus de 7,6 M\$. Les surcoûts, qui totalisent 468 000 \$, sont occasionnés par la construction de stationnements intérieurs (350 000 \$), par la contribution au Fonds de compensation pour stationnements (42 000 \$) et par les frais de détention du terrain (76 000 \$).

Les coûts du projet ainsi que le financement sont indiqués dans le tableau ci-après.

| Description | Montant |
|--|---------------------|
| Coûts du projet (incluant surcoûts) | 7 645 126 \$ |
| Sources de financement | |
| Programme AccèsLogis (SHQ) | 2 381 100 \$ |
| Programme AccèsLogis - Ville de Montréal | 714 330 \$ |
| Programme Rénovation Québec (SHQ- Ville de Montréal) | 466 534 \$ |
| Programme Novoclimat - (Min. Ressources naturelles) | 88 735 \$ |
| Subvention pour logements adaptés (SHQ) | 14 794 \$ |
| Prêt hypothécaire | 3 858 633 \$ |

| | |
|---|---------------------|
| Total du financement | 7 524 126 \$ |
| Écart présentement financé par une majoration des loyers | 121 000 \$ |

JUSTIFICATION

Un premier appel de d'offres pour la construction du projet a été lancé le 27 mai 2013. Toutes les offres étant supérieures à la capacité budgétaire du projet, l'organisme a dû revoir les plans et documents d'appel d'offres et lancer un deuxième appel d'offres le 12 août 2013. Les soumissions ouvertes le 6 septembre 2013 sont encore une fois supérieure de 151 000 \$ à la capacité budgétaire du projet.

L'ensemble des acteurs impliqués ont identifié et mis en oeuvre des solutions pour réduire les coûts et optimiser le projet. Les plans et devis ont donc été révisés en conséquence. De plus, les loyers ont été majorés afin d'atteindre la viabilité du projet. La contribution additionnelle servira, entre autres, à réduire les loyers afin qu'ils respectent les balises d'abordabilité prévues au programme AccèsLogis.

Aussi, les solutions suivantes ont été envisagées dans une perspective de diminuer le déficit budgétaire du projet :

- Un exercice de révision de la typologie a été fait afin de diminuer le nombre de grands logements. Comme la diminution du nombre de pièces implique une diminution des revenus de location, cette option a été rejetée;
- La possibilité de retourner en appel d'offres une troisième fois a été envisagée mais a été rejetée compte tenu du délai occasionné et du peu de possibilités d'obtenir un meilleur prix.

En considérant la soumission la plus basse reçue à ce jour et en tenant compte des modifications apportées aux plans pour diminuer-les coûts de réalisation, ce projet requiert pour se réaliser une contribution financière additionnelle de 121 000 \$.

Enfin, il est important de noter que :

- La coopérative est propriétaire du terrain; les coûts de détention du terrain augmentent de mois en mois et sont un fardeau financier de plus en plus lourd affectant le budget de réalisation;
- Le projet a déjà reçu l'engagement conditionnel des subventions dans le cadre du programme AccèsLogis de la SHQ;
- Que plus de 147 000 \$ ont déjà été investis dans le démarrage du projet, en plus de centaines d'heures de travail effectuées par les professionnels du projet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables, dispose, pour l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension, des sommes requises pour venir en aide au projet de la coopérative La Fraternité Micheloise. Ces fonds furent déposés par le promoteur du projet Le Castelnaud. Le tableau ci-après fait état des contributions reçues et des disponibilités financières du Fonds, au 31 octobre 2013.

| Arrondissement | Date du dépôt | No dossier décisionnel / Nom du projet / Lettre d'entente | Montant déposé | Montant utilisé |
|-----------------------------------|---------------|---|-------------------|-----------------|
| Villeray-St-Michel-Parc-Extension | 17-04-2012 | RG 458 781 Le Castelnau Voir lettre d'entente | 80 000,00 | 0,00 |
| Villeray-St-Michel-Parc-Extension | 08-04-2013 | RG 447 882 Le Castelnau Voir lettre d'entente | 100 000,00 | 0,00 |
| Solde | | | 180 000,00 | 0,00 |

L'état global du Fonds de contribution apparaît en pièces jointes.

La contribution financière additionnelle maximale de 121 000 \$ a été calculée pour générer des loyers équivalent à 95 % du loyer médian établi pour Montréal, ce qui est le barème maximum réglementaire pour l'ensemble des projets réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis. Ce montant pourrait être revu à la baisse à la fin de la construction, à la date dite d'ajustement des intérêts.

La contribution financière additionnelle maximale de 121 000 \$ sera remise sous forme de chèque qui devra être émis conjointement à la coopérative d'habitation La Fraternité Micheloise et à son prêteur hypothécaire, la Banque Nationale du Canada.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réalisation de ce projet permettra la construction de logements sociaux et communautaires destinés aux personnes ayant des revenus faibles ou modestes. Le développement du terrain permettra la consolidation de la trame urbaine ainsi que l'utilisation des infrastructures municipales et installations communautaires déjà en place ou à proximité.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce projet ne pourrait se réaliser sans la contribution de 121 000 \$ puisqu'il ne respecterait pas les paramètres de viabilité imposés par le programme AccèsLogis de la SHQ.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des opérations de communication seront prévues, lors de l'inauguration du projet, conformément au protocole signé entre la Ville et la SHQ pour le programme AccèsLogis. Ce protocole prévoit notamment que les communiqués émis fassent l'objet d'une double validation, à la Ville et à la SHQ.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Engagement définitif du projet en décembre 2013.
Signature du contrat avec l'entrepreneur en décembre 2013.
Mise en chantier prévue au printemps 2014.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme à la résolution CE12 0338 et au dossier décisionnel 1123251001 quant à la façon d'octroyer des sommes provenant du Fonds de contribution de la Stratégie d'inclusion de logements abordables qui stipule que ces sommes peuvent être utilisés « *pour compléter le*

montage financier de projets en élaboration »".

Ce dossier est conforme à la Charte (L.R.Q., c. C-11.4) et aux encadrements administratifs.

Conforme à la Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Samba Oumar ALI)

Avis favorable avec commentaires :

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Marc-André HERNANDEZ)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Michel S SIMARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martin F FERLAND
Conseiller - Développement de l'habitation

et Julia Davies, conseillère en aménagement,
chef d'équipe

ENDOSSÉ PAR

Bernard CYR
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-03

Dossier # :1130627001



Dossier # : 1130634010

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Compétence d'agglomération : | Logement social et aide aux sans-abri |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde une contribution financière de 175 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA MONTAGNE VERTE, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement Ville-Marie. |

Je recommande :

- d'approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde une contribution financière de 175 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA MONTAGNE VERTE situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement Ville-Marie;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Danielle CÉCILE **Le** 2014-01-06 16:17

Signataire :

Danielle CÉCILE

Directrice - habitation
Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation

IDENTIFICATION

Dossier # :1130634010

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 c) considérer, dans la mise en œuvre des mesures relatives au logement, les besoins des populations vulnérables, notamment ceux des personnes et des familles à faible revenu et à revenu modeste |
| Compétence d'agglomération : | Logement social et aide aux sans-abri |
| Projet : | Plan d'action en habitation 2010-2013 |
| Objet : | Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde une contribution financière de 175 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA MONTAGNE VERTE, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement Ville-Marie. |

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ), la coopérative d'habitation de la Montagne verte a proposé un projet immobilier comprenant 88 logements pour familles. Le projet sera construit sur l'emplacement municipal situé à l'angle nord-est des rues de la Montagne et Saint-Jacques dans l'arrondissement Ville-Marie. Le projet est financé par des subventions du programme AccèsLogis (volet 1) de la SHQ et de la Ville de Montréal (CMM), couplées à un prêt d'une institution bancaire. Comme plusieurs autres projets de logements sociaux et communautaires, il bénéficie aussi de subventions complémentaires de diverses sources. Cependant, la découverte d'une conduite d'eau souterraine municipale sur l'emplacement, à une étape avancée dans l'élaboration du projet, requiert la réalisation d'études supplémentaires et des modifications aux plans de construction. Comme ces coûts s'ajoutent aux coûts habituels de réalisation, le projet requiert ainsi une contribution financière supplémentaire, évaluée à 175 000 \$.

Afin de combler ce manque de financement, la Direction de l'habitation recommande d'utiliser le *Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables* . Cette stratégie, adoptée en 2005, vise à soutenir la production de logements abordables tant sociaux et communautaires que privés. La Stratégie vise à ce que l'inclusion des logements sociaux et communautaires s'effectue en priorité sur le site même des grands projets, ou hors site mais à proximité de ceux-ci. Cependant, lorsque les services corporatifs et

d'arrondissement concernés conviennent que l'inclusion de ces logements sur le site ou à proximité n'est pas appropriée, le recours à une contribution financière versée par le promoteur constitue alors le moyen d'atteindre les objectifs poursuivis.

Un Fonds de contribution a été créé en 2012 afin de gérer les sommes reçues des promoteurs. Ces sommes peuvent être utilisées pour suppléer à un manque de financement lors de la réalisation de projets. Le présent dossier vise à autoriser le versement d'une contribution de 175 000 \$ à la coopérative d'habitation de la Montagne verte.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE13 0484 (17 avril 2013) à l'effet de prolonger pour une période additionnelle de douze mois la mise en réserve déjà consentie par la résolution CE11 0285 du 9 mars 2011, affectant un terrain municipal situé sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, à l'est de la rue de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie, en vue d'une vente ultérieure à la coopérative d'habitation « de la Montagne verte » pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, dans le cadre du programme AccèsLogis.
CE13 0439 (10 avril 2013) Dépôt du bilan sur le Fonds de contribution à *la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* en date du 31 décembre 2012.

CE12 0338 (14 mars 2012) à l'effet d'approuver la création d'un Fonds de contribution à *la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* afin de favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires et de logements privés abordables ou pour familles.

CE05 1708 (24 août 2005) à l'effet d'adopter la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*.

DESCRIPTION

Le projet de la coopérative d'habitation de la Montagne verte se réalisera sur un emplacement municipal situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne. En décembre 2012, une conduite d'aqueduc majeure (largeur de 84 pouces), située à sept mètres sous la surface et à la limite du terrain, a été découverte. Les données disponibles n'étant pas suffisamment précises, les partenaires ont convenu de la nécessité d'exécuter des tranchées d'exploration sur le site afin de déterminer la localisation exacte de la conduite. Le promoteur communautaire ne disposant pas des fonds requis pour ce faire, la Direction de l'habitation a coordonné à l'automne 2013, exceptionnellement à sa charge, un mandat de travaux d'exploration et d'arpentage de la conduite sur le site. Selon les résultats de ces travaux, il est évident que les professionnels (architectes et ingénieurs) doivent reprendre leurs analyses et modifier les plans d'exécution (qui étaient complétés à environ 60 %) sans lesquels il sera impossible pour la coopérative d'habitation d'aller en soumissions et de passer à l'étape de l'engagement définitif des subventions AccèsLogis, ainsi que la mise en chantier du projet.

À l'engagement conditionnel de la subvention (étape franchie en décembre 2011), le programme AccèsLogis a permis d'allouer un montant maximum de 250 000 \$ en fonds de démarrage (le maximum permis par le programme) pour payer une partie des études et des frais professionnels requis en phase de développement. D'une part, compte tenu des frais déjà encourus dans le projet, la coopérative ne dispose plus, dans ce fonds de démarrage, que d'un montant résiduel de 2 760 \$ pour assumer le coût des services déjà rendus par les professionnels, soit un montant estimé à 120 610 \$ (avant taxes). D'autre part, les coûts supplémentaires reliés à la conduite d'eau sont estimés à 32 827 \$ (avant taxes). Tous ces frais doivent être payés avant le lancement de l'appel d'offres public pour la construction. Ainsi, à court terme, le développement du projet est arrêté faute de pouvoir payer les

professionnels pour la réalisation des études supplémentaires et la modification des plans et devis pour tenir compte de la présence de la conduite d'aqueduc.

Il est estimé, à ce stade-ci, qu'un montant de 175 000 \$ sera requis pour compléter le montage financier de la phase d'élaboration de ce projet.

JUSTIFICATION

Afin de pouvoir avancer le projet, une entrée de fonds est requise étant donné qu'en vertu du programme AccèsLogis, la coopérative ne sera pas en mesure d'effectuer de nouveaux paiements avant l'engagement définitif du projet, soit après l'ouverture des soumissions. La finalisation des documents pour appel d'offres public étant actuellement compromise, la réalisation du projet lui-même pourrait être remise en question.

Tel que précisé au dossier décisionnel 1123251001 (CE12 0338) concernant la création de ce Fonds, des sommes provenant du Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion peuvent être utilisées « pour compléter le montage financier de projets en élaboration ». La Direction de l'habitation est d'avis que l'utilisation d'une somme de 175 000 \$ provenant du Fonds de contribution pour le projet de la coopérative d'habitation de la Montagne verte se justifie parce que :

- le projet est inscrit à la programmation 2010 - 2013 de la Direction de l'habitation et a reçu confirmation de l'engagement conditionnel des subventions dans le cadre du programme AccèsLogis en décembre 2011;
- le projet répond à plusieurs priorités de l'Administration municipale (habitation sociale, rétention des familles, densification en milieu urbain, développement durable);
- le projet devra nécessairement faire l'objet de modifications aux plans et devis, faisant suite à la localisation de la conduite afin de pouvoir passer à l'étape de l'appel de soumissions et de la mise en chantier;
- le comité exécutif a accordé une mise en réserve de cet emplacement en faveur de la coopérative d'habitation de la Montagne verte;
- l'arrondissement Ville-Marie est favorable à la réalisation du projet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables, dispose, pour l'arrondissement Ville-Marie, des sommes requises pour venir en aide au projet de la coopérative d'habitation de la Montagne verte. Le 30 novembre dernier, le bilan du Fonds de contribution confirmait qu'un montant de 206 000 \$ avait été déposé par la promoteur du projet Le Drummond dans le compte de l'arrondissement Ville-Marie. Un bilan de l'ensemble du Fonds de contribution se trouve aux pièces jointes de ce dossier.

La contribution additionnelle de 175 000 \$ a été calculée en tenant compte des normes du programme Accès Logis, notamment pour générer des loyers équivalent à 95 % du loyer médian établi pour Montréal. Ce montant pourrait être revu à la baisse à la fin de la construction, à la date dite d'ajustement des intérêts, advenant que le projet soit viable sans avoir recours au plein montant de la contribution.

La contribution financière de 175 000 \$ sera remise sous forme de chèque qui devra être émis conjointement à la coopérative d'habitation de la Montagne verte et à son prêteur hypothécaire la Banque nationale du Canada.

Par ailleurs, il est possible qu'une autre contribution financière additionnelle soit requise ultérieurement, soit à l'étape de la construction du projet pour compléter le montage financier. Le cas échéant, un dossier décisionnel distinct sera soumis aux instances

décisionnelles s'il devenait nécessaire de puiser à nouveau dans le Fonds de contribution à cet égard.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réalisation de ce projet permettra la construction de logements sociaux et communautaires destinés à des familles ayant des revenus faibles ou modestes. Le développement du terrain permettra la consolidation de la trame urbaine ainsi que l'utilisation et l'optimisation des infrastructures municipales et installations communautaires déjà en place ou à proximité, dont les jardins communautaires Georges-Vanier. La construction du bâtiment intégrera plusieurs éléments d'économie d'énergie et favorisera des pratiques de développement durable auprès des futurs locataires.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce projet ne pourrait se réaliser sans la contribution additionnelle de 175 000 \$ puisqu'il ne respecterait pas les paramètres de viabilité imposés par le programme AccèsLogis de la SHQ.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des opérations de communication seront prévues, lors de l'inauguration du projet, conformément au protocole signé entre la Ville et la SHQ pour le programme AccèsLogis. Ce protocole prévoit notamment que les communiqués émis fassent l'objet d'une double validation à la Ville et à la SHQ.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Prolongement de la mise en réserve du terrain: mars 2014
Engagement définitif du projet en septembre 2014.
Mise en chantier prévue en octobre 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme à la Charte (L.R.Q., c. C-11.4) et aux encadrements administratifs ainsi qu'à la Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Samba Oumar ALI)

Avis favorable avec commentaires :
Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Sylvain VILLENEUVE)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Michel S SIMARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julia DAVIES
Conseillère en aménagement, chef d'équipe

ENDOSSÉ PAR

Bernard CYR
Chef de division

Date d'endos. : 2013-12-10

Dossier # :1130634010

**Dossier # : 1131543003**

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif |
| Compétence d'agglomération : | Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un soutien financier totalisant 660 000 \$, soit un montant annuel de 220 000 \$, et un soutien en biens et services d'une valeur totalisant 102 825 \$, soit une valeur annuelle de 34 275 \$, pour les années 2014, 2015 et 2016 à la Commission sportive Montréal-Concordia. / Approuver la convention entre la Commission sportive Montréal-Concordia et la Ville de Montréal pour le programme des Jeux de Montréal pour une durée de trois ans se terminant le 31 décembre 2016. |

La Direction des sports et de l'activité physique recommande:

1. d'accorder un soutien financier totalisant 660 000 \$, soit un montant annuel de 220 000 \$ et un soutien en biens et services totalisant 102 825 \$, soit un montant annuel de 34 275 \$ pour les années 2014, 2015 et 2016 à la Commission sportive Montréal-Concordia
2. d'approuver le projet de protocole d'entente, établissant les modalités et conditions de soutien octroyé par la Ville à la Commission sportive Montréal-Concordia, pour une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2016;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Johanne DEROME **Le** 2013-12-18 15:27

Signataire :

Johanne DEROME

Directrice
Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique

IDENTIFICATION

Dossier # :1131543003

| | |
|--|---|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif |
| Compétence d'agglomération : | Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un soutien financier totalisant 660 000 \$, soit un montant annuel de 220 000 \$, et un soutien en biens et services d'une valeur totalisant 102 825 \$, soit une valeur annuelle de 34 275 \$, pour les années 2014, 2015 et 2016 à la Commission sportive Montréal-Concordia. / Approuver la convention entre la Commission sportive Montréal-Concordia et la Ville de Montréal pour le programme des Jeux de Montréal pour une durée de trois ans se terminant le 31 décembre 2016. |

CONTENU

CONTEXTE

Les Jeux de Montréal (Jeux) sont un événement sportif multidisciplinaire annuel. L'édition 2014 se tiendra du 2 au 6 avril prochain. Ils ont été tenus pour la première fois en 1978. L'objectif principal des Jeux est d'organiser un événement sportif pour les jeunes montréalais des arrondissements de la Ville de Montréal et des villes liées, inscrits dans un programme d'initiation, afin de leur faire vivre une première compétition de grande envergure dans des installations de haut niveau et de leur donner le goût de poursuivre la pratique de l'activité physique tout en développant un esprit sportif.

Le programme des Jeux est en lien avec les recommandations de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports sur le dossier « Montréal, physiquement active » de 2013. Tout comme les Jeux, ces recommandations misent sur la promotion de la pratique régulière de l'activité physique en raison de ses bienfaits reconnus tant pour la personne que pour la collectivité. Les Jeux identifient la jeunesse, particulièrement les jeunes de 6 à 12 ans, comme porteuse d'avenir de notre société montréalaise.

Outre les compétitions, ce grand rassemblement inclut des cérémonies protocolaires et un programme d'animation. En 2013, un peu plus de 5 000 jeunes, provenant des dix-neuf arrondissements de la Ville et de sept villes liées, se sont retrouvés pour partager la joie et le plaisir de participer à des compétitions.

En 2007, l'administration municipale décidait de revoir la gouvernance des Jeux de Montréal. À cette fin, un appel de candidature a eu lieu, auquel différents organismes ont répondu. Un comité consultatif, formé de représentants de la Ville et du milieu sportif associatif, a analysé les candidatures et recommandé à la Ville de reconnaître la Commission sportive Montréal-Concordia (CSMC) comme partenaire pour l'organisation des Jeux de Montréal, et ce, dès 2008. La révision du mode de gouvernance des Jeux de Montréal avait fait l'objet d'une décision favorable :

- des membres du comité stratégique des Jeux de Montréal;
- de la Table des chefs de division en sports et loisirs des arrondissements de Montréal;
- de la Table des directeurs Culture, sports, loisirs et développement social des arrondissements de Montréal.

La première convention comportait une clause de renouvellement automatique de la convention pour deux autres périodes de 3 ans, soit de 2011 à 2013 et de 2014 à 2016. En 2011, cette clause n'a pas été utilisée parce que le montant de la contribution financière devait être augmentée de 178 400 \$ à 220 000 \$ pour répondre aux obligations financières de la tenue de l'événement et notamment en raison :

- d'un élargissement de la clientèle desservie par les Jeux (de 3 à 7 villes liées entre 2007 et 2010) ;
- d'un encadrement plus exigeant en effectif en raison d'un plus grand nombre de jeunes sportifs ;
- d'une augmentation de 16% du nombre de jeunes athlètes et bénévoles.

C'est le même montant de 220 000 \$ qui apparaît dans la convention 2014 à 2016. Ce montant représente 77% du budget total pour la réalisation des Jeux de Montréal en 2013. La balance du financement provient de commandites et un soutien financier du Gouvernement du Québec.

La clause de renouvellement automatique n'a pas non plus été utilisée pour la convention faisant l'objet du présent dossier, car certains articles ont été ajoutés soit la clause obligatoire de la Politique de gestion contractuelle de la Ville et l'annexe B qui estime la valeur en biens et services accordée à la CSMC.

En 2010 un soutien financier additionnel de 37 300 \$ a été accordé afin de répondre aux obligations financières engendrées par l'augmentation importante du nombre de jeunes participants et de disciplines sportives présentées aux Jeux. Ce montant a été pris à même le compte de surplus des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération dans le budget réservé pour les dépenses d'agglomération du programme de soutien technique et financier aux événements sportifs (CE06 0519).

La CSMC a organisé les Jeux de 2008 à 2013 et ceux-ci ont connu un réel succès, à la satisfaction tant de la Ville centre que des arrondissements et des villes liées participantes.

En 2014, le programme des Jeux de Montréal célébrera son trente-septième anniversaire. Avec le temps, cette grande fête sportive a acquis sa place sur l'échiquier sportif montréalais. Chaque année, plus de 15 000 jeunes athlètes s'initient à la compétition en participant aux différentes épreuves préliminaires dans les arrondissements et les villes liées de l'île de Montréal. Au programme des finales des Jeux de Montréal, les jeunes athlètes en devenir s'affrontent amicalement dans l'une des 26 disciplines sportives des Jeux.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG10 0370 -28 octobre 2010 Accorder un montant de 37 300 \$ afin de compléter le soutien financier pour l'année 2010 et un soutien financier récurrent de 220 000 \$ pour 2011, 2012 et 2013, à la Commission sportive Montréal-Concordia pour le programme des Jeux de Montréal / Approuver le projet de protocole d'entente à cet effet.

CG07 0452 -29 novembre 2007 Accepter la recommandation du comité aviseur mis en place dans le cadre de la révision de la gouvernance des Jeux de Montréal et reconnaître à cet effet la Commission sportive Montréal-Concordia comme partenaire et approuver le protocole d'entente pour l'organisation des Jeux, d'une durée de 3 ans (2008-2010) et octroyer une somme de 178 400 \$ annuellement.

CE07 0978 -13 juin 2007 Mandater le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour revoir le modèle de gouvernance du programme des Jeux de Montréal. Accepter un échéancier de travail à cet effet. Assurer la mise en place d'un comité aviseur pour recevoir et analyser des propositions de candidatures.

DESCRIPTION

La Direction des sports et de l'activité physique propose l'approbation du présent protocole d'entente avec la Commission sportive Montréal-Concordia relativement au programme des Jeux de Montréal pour une durée de trois ans, soit de 2014 à 2016, inclusivement.

Le dossier recommande l'octroi d'une contribution financière annuelle de 220 000 \$ et d'un soutien en biens et services d'une valeur annuelle de 34 275 \$ de la Direction des sports et de l'activité physique, soit 17 226 \$ pour le volet espace, 9 025 \$ pour le volet service et 8024 \$ pour le volet personnel.

| Volet | Description | Valeur |
|--------------|--|---------------|
| Espace | Utilisation des espaces au Complexe sportif Claude-Robillard | 16 258 \$ |
| | Utilisation des espaces au Collège André-Grasset | 968 \$ |
| Services | Services électriques, internet, son | 5 925 \$ |
| | Montage et démontage | 3 000 \$ |
| | Stationnement | 100 \$ |
| Personnel | Instructeur de natation | 669 \$ |
| | Préposé au centre | 473 \$ |

| | |
|--------------|------------------|
| Entretien | 3 393 \$ |
| Surveillance | 3 489 \$ |
| Total | 34 275 \$ |

En contrepartie, la CSMC s'engage à assurer la réalisation des Jeux de Montréal chaque année, pendant toute la durée de la convention, et à en assumer le financement complet.

Afin de créer une certaine synergie entre les différentes disciplines sportives, la plupart des compétitions se déroulent au Complexe sportif Claude-Robillard. Au besoin, des sites satellites situés autant que possible à proximité du Complexe accueillent les compétitions tels que les arénas Saint-Michel, Martin-Brodeur et Raymond-Bourque, les centres sportifs Jean-Rougeau et Étienne-Desmarteau et le Complexe récréatif Gadbois. Le protocole d'entente prévoit que les permis émis par la Ville dans le cadre des Jeux seront sans frais. Les arrondissements et villes liées doivent s'assurer que les obligations du protocole d'entente ne contreviennent pas à leur réglementation et tarification applicables en demandant une dérogation au Règlement sur les tarifs, le cas échéant.

JUSTIFICATION

La Ville de Montréal reconnaît l'importance des enfants, de la famille et du soutien à l'adoption de saines habitudes de vie par la pratique du sport, notamment à l'intérieur de la Politique familiale de Montréal « Pour grandir à Montréal » adoptée par le conseil municipal en 2008.

Le choix de la CSMC comme partenaire pour l'organisation des Jeux de Montréal n'est pas remis en question. En effet, la synergie observée entre la CSMC et le milieu sportif montréalais, au cours des six dernières années, a favorisé la mobilisation ce qui a permis d'apporter une valeur ajoutée aux Jeux.

Le Comité stratégique des Jeux de Montréal, dont la mission est de voir à la révision des orientations du programme des Jeux pour répondre aux besoins des trois territoires sportifs de l'île de Montréal, est satisfait du travail effectué par la CSMC pour le programme des Jeux de Montréal et souhaite une continuité. La CSMC est un excellent partenaire pour l'organisation des Jeux de Montréal, leur pérennité et leur développement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Selon le protocole d'entente, le budget prévu pour l'octroi de la contribution financière pour le programme des Jeux de Montréal est de 220 000 \$ en 2014, ainsi qu'en 2015 et en 2016. Ce budget sera prévu au budget de la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie.

L'approbation du protocole d'entente entre la Commission sportive Montréal-Concordia inc. et la Ville de Montréal relève de la compétence du Conseil d'agglomération. L'article 37 du *Décret concernant l'agglomération de Montréal (décret no. 1229-2005, 8 décembre 2005)*, prévoit que « Les équipements, infrastructures et activités énumérés à l'annexe sont d'intérêt collectif ». Or, l'« aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure

métropolitaine, nationale et internationale » est une activité énumérée à cette annexe. Ainsi, cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément au *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 - 2015*, il est prévu que la Direction des sports et de l'activité physique sensibilise l'organisme partenaire pour qu'il réalise les Jeux de Montréal de façon écoresponsable. Les Jeux de Montréal favorisent la participation et la concertation du milieu sportif qui sont des principes de développement durable. L'insertion d'un critère à cet effet dans l'évaluation lors du prochain renouvellement de l'entente est planifiée.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La contribution financière et le soutien en bien et services sont essentiels à la tenue des Jeux. Ainsi, avec ce protocole la Ville assure la pérennité des Jeux de Montréal pour les prochaines années. L'offre de services aux enfants qui participent aux Jeux pourra être maintenue. De plus, le maintien de la contribution financière permettra à la CSMC d'organiser les Jeux de Montréal selon les attentes des familles montréalaises, et ce, malgré une hausse des dépenses due à l'inflation et à une plus grande participation des villes liées. Le versement de la contribution financière doit avoir lieu au plus tard en février 2014 pour permettre à l'organisme d'assumer les obligations financières de l'événement qui se tiendra du 2 au 6 avril 2014. En l'occurrence, si la décision du conseil d'agglomération est retardée en février, les risques que la CSMC, organisme à but non lucratif, se trouve dans une situation financière précaire sont élevés.

Par ailleurs, si les instances municipales demandaient de recourir à un appel de propositions afin d'octroyer l'organisation des Jeux de Montréal à un nouvel organisme, la tenue des Jeux en 2014 serait compromise ou risquerait d'être réalisée à des coûts supérieurs. Compte tenu des courts délais avant la tenue des Jeux, il est possible :

- qu'aucun organisme ne soumette sa candidature;
- qu'aucun organisme ne dispose de l'expertise appropriée pour leur réalisation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un protocole de visibilité est en vigueur et doit être appliqué par l'organisme.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Annnonce de l'approbation du protocole à l'organisme partenaire.

- Transmission du protocole à l'organisme partenaire.
- Transmission d'une lettre indiquant l'octroi de la contribution financière et du chèque à l'organisme.
- Suivi des engagements et des obligations assumés par l'organisme partenaire en vertu du protocole signé avec la Ville.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en vigueur. Il est aussi cohérent avec :

- La Déclaration sur le sport régional « La collaboration au bénéfice de nos jeunes », adoptée en 2010 par le conseil municipal et les conseils des dix-neuf arrondissements;
- La Déclaration de Québec « Le loisir essentiel au développement des communautés » à laquelle le conseil municipal et les conseils des dix-neuf arrondissements ont adhéré en 2012;
- Les objectifs poursuivis par « Imaginer-Réaliser Montréal », notamment de faire de Montréal un milieu de vie exceptionnel en renforçant la pratique du sport amateur.
 - La Politique familiale « Pour grandir à Montréal » et le plan d'action famille 2008-2012 de Montréal qui a notamment pour engagement d'offrir aux familles des équipements collectifs sportifs et de loisirs qui se démarquent, en bon état, situés à proximité, où elles peuvent bouger, jouer et se divertir.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

Avis favorable :
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (François LE BRUN)

Avis favorable :
Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Lynn THIBAULT)

Avis favorable :
Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Linda QUESNEL)

Avis favorable :
Saint-Léonard , Direction des affaires publiques et du développement communautaire (Nathalie HÉBERT)

Avis favorable :
Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Louise RICHARD)

Avis favorable :
Ahuntsic-Cartierville , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Sylvie LAROSE)

Avis favorable :
Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Marc BLONDIN)

Avis favorable :
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Jean CUIERRIER)

Avis favorable :

Anjou , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Christianne RONDEAU)

Avis favorable :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement (Frédéric BEAUDRY)

Avis favorable :
Outremont , Direction de la culture_des loisirs et du développement social (Sonia ST-LAURENT)

Avis favorable :
Ville-Marie , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Josée POIRIER)

Avis favorable :
LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Alain LAVOIE)

Avis favorable avec commentaires :
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Sonia GAUDREULT)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Habib NOUARI)

Avis favorable :
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Luc ROUSSEAU)

Avis favorable :
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Daniel SAVARD)

Avis favorable :
Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Marlène M GAGNON)

Avis favorable :
Saint-Laurent , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social (Patrick IGUAL)

Avis favorable :
Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social (Marie-Claude LEBLANC)

Autre intervenant et sens de l'intervention

L'ensemble des villes liées ont été invitées à produire un avis d'intervention par courriel. Voir tableau explicatif pour la participation des Villes liées lors des Jeux de Montréal 2011, 2012 et 2013 dans les pièces jointes.

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Rocca LONIGRO
Agente de développement

Réal TRAVERS
C/d gestion des installations (dir sports-sdo)

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1131543003



Dossier # : 1136134004

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement , Division de l'acquisition de biens et services , Biens_services_projets majeurs |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Acte mixte |
| Projet : | - |
| Objet : | Conclure avec la firme Les emballages Carrousel Inc. une entente-cadre d'une durée de trente-six(36) mois, avec deux (2) options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture de sacs à ordures - Appel d'offres public 13-13107 - (6 soumissionnaires)- (Montant estimé de l'entente: 545 031.36\$) |

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, avec deux (2) options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture de **sacs à ordures** ;
2. d'accorder à **Les emballages Carrousel Inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public **13-13107** et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Signé par Serge OUELLETTE **Le** 2013-12-19 15:47

Signataire : Serge OUELLETTE

Directeur par intérim
Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de
l'approvisionnement

IDENTIFICATION

Dossier # :1136134004

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction de l'approvisionnement , Division de l'acquisition de biens et services , Biens_services_projets majeurs |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Acte mixte |
| Projet : | - |
| Objet : | Conclure avec la firme Les emballages Carrousel Inc. une entente-cadre d'une durée de trente-six(36) mois, avec deux (2) options de prolongation de 12 mois chacune,pour la fourniture de sacs à ordures - Appel d'offres public 13-13107 - (6 soumissionnaires)- (Montant estimé de l'entente: 545 031.36\$) |

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier vise la conclusion d'une entente-cadre pour l'approvisionnement de sacs à ordures de différents formats. Par le biais de cette entente-cadre, ces marchandises seront accessibles à l'ensemble des arrondissements et des services de la Ville. Ils seront tenus en inventaire au Centre de distribution Louvain. La durée de l'appel d'offres fut de 22 jours, le délai de validité des soumissions est de 180 jours. Le contrat est octroyé en entier, 15 types de sacs étaient requis au bordereau. L'appel d'offres fut tenu du 21 octobre 2013 au 11 novembre 2013 et publié dans le journal La Presse et SEAO. Le montant rapproché de la dernière entente est de 343 380.57\$

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE 11 0753 - 25 MAI 2011 - Accorder à la firme Dist PRI Inc. le contrat pour la fourniture de sacs à ordures au montant de 246 504.36\$, d'une durée de 36 mois (11 soumissionnaires)

DESCRIPTION

La Ville recherche, par ce contrat, une firme qui soit en mesure de lui fournir des sacs à ordures pour une période de trente-six mois. L'utilisation de ces sacs dans des contenants (poubelles, contenants, barils, etc.) de formats différents et dans diverses conditions d'utilisation explique la variété des formats et résistance des sacs requise. Voici les détails de l'option de prolongation de l'entente: Sur avis écrit de la Ville donné à l'adjudicataire au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendriers avant la date présumée de fin du contrat et suite à une entente écrite intervenue entre les deux parties, le présent contrat pourra être prolongé de 1 an chacune, pour un maximum de deux (2) prolongations. Tout renouvellement du contre convenu avec le fournisseur devra respecter l'intégralité des termes du présent appel d'offres.

JUSTIFICATION

La conclusion d'une entente-cadre permet d'assurer la constance et la facilité d'approvisionnement tout en constituant des volumes économiques profitables. Les quantités prévisionnelles de consommation ont été obtenues de la part de la division logistique de l'approvisionnement du magasin Louvain. Les validations RENA ont été effectuées. La vérification au registre des personnes non admissibles aux contrats publics a été effectuée. La conformité technique a été effectuée par le préposé à la qualité de la direction de l'approvisionnement, les échantillons des sacs à ordures fournis sont conformes.

| Soumissions conformes | Total |
|--|----------------|
| Les emballages Carrousel Inc. | 545 031,36 \$ |
| Wood Wyant Inc. | 547 159,28 \$ |
| Distribution PRI Inc. | 575 896,27 \$ |
| Produits SANY Inc. | 582 642,31 \$ |
| Eugène Allard Produits d'Emballage et d'entretien | 600 185,34 \$ |
| Dernière estimation réalisée à l'interne (\$) : | 566 250,10 \$ |
| Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions) | 570 182,91 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (((coût moyen des soumissions conformes-la plus basse) / la plus basse x 100) | 4,61% |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme) | 55 153,98 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) (((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse x 100) | 10,12% |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse conforme - estimation) | (21 218,74 \$) |
| Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) (((la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100) | -3,75% |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse) | 2 127,92 \$ |
| Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (%) (((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100) | 0,39% |

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il s'agit d'une entente-cadre sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande. Tous les arrondissements de la Ville ainsi que les services corporatifs pourront faire appel à cette entente-cadre; chaque bon de commande devra faire l'objet d'une appropriation de crédits. Ladite entente pourrait encourir des dépenses d'agglomération. Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, la Direction de l'approvisionnement a effectué une estimation de la dépense s'élevant à 566 250.10\$, taxes incluses, pour les trente-six prochains mois. Cette estimation est basée sur les quantités annuelles obtenues de la part de la division logistique de l'approvisionnement du magasin Louvain.

Les prix obtenus au présent appel d'offres représentent une diminution du prix moyen des sacs de l'ordre de 5.98% par rapport au contrat précédent. Cet écart est attribuable à

l'économie d'échelle engendrée par le regroupement des volumes d'achats ainsi que d'une rationalisation de codes de toutes les organisations d'inventaire chapeautées par le magasin Louvain.

Voici les détails par rapport à l'indexation des prix: Les prix soumis demeurent fermes pour toutes commandes émises dans la première année suivant l'adjudication du contrat. À la date anniversaire, et pour les années subséquentes, sur avis écrit du fournisseur, l'indexation se fera selon le taux de variation sur 12 mois de l'indice des prix des produits industriels (IPPI) publié par Statistique Canada dans la dernière édition disponible à la date anniversaire sous la référence (nom et numéro de la référence: tableau 3-12, v53384856). Classe 32611 : fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et de feuilles non stratifiées en plastique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une demande d'avis liée à l'aspect de la possibilité d'opter pour des sacs OXO-biodégradables a été déposée au préposé à la Qualité de la Direction de l'approvisionnement, le principal constat suite à la recherche sommaire confirme que ce marché n'est régi par aucune norme et qu'il serait ainsi impossible de valider une quelconque conformité des échantillons de sacs OXO-biodégradables soumis, car il n'y a pas de standardisation dans le marché actuel. Aussi, l'analyse du cycle de vie de ce type de sac est indéterminée et peut varier selon plusieurs facteurs externes incontrôlables lors de l'entreposage au magasin Louvain : lumière, température, boîte ouverte ou non, humidité, etc... En général, aucune garantie n'est fournie pour ces sacs de la part des distributeurs, ce type de produit ne possède aucune fiche technique disponible et l'on mentionne que la durée de vie peut varier entre 1 et 2 mois lorsque la boîte est ouverte. Les types de sacs proposés sont donc des sacs de polyéthylène.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'absence d'une entente-cadre alourdirait le processus d'approvisionnement en obligeant la négociation à la pièce en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économies d'échelle.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une communication sera transmise aux utilisateurs afin de les informer de la conclusion de l'entente et des modalités d'achat convenues.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Émission de l'entente-cadre auprès de l'adjudicataire suite à l'approbation du présent dossier décisionnel.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles - Direct de l'approvisionnement
Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat (Biens et service

Appel d'offres no : 13-13107

Titre : SACS À ORDURES

Description et usage : FOURNITURE DE SACS À ORDURES DE DIFFÉRENTS FORMATS

Date de lancement : 21 octobre 2013

Date d'ouverture : 11 novembre 2013

Preneurs du cahier des charges : (13)

Acklands-Grainger Inc.

C.E.S. Ltée

Distribution PRI Inc.

Emballages Maska Inc.

Eugène Allard Produits d'Emballage et d'entretien

For-Net Montréal Inc.

Lalema Inc.

Le Groupe J.S.V. Inc.

Les emballages Carrousel Inc.

Produits Chimiques Gilco Inc.

Produits SANY Inc.

Sanbec

Wood Wyant Inc.

Soumissionnaires : (6)

Distribution PRI Inc.

Eugène Allard Produits d'Emballage et d'entretien

Les emballages Carrousel Inc.

Produits Chimiques Gilco Inc.

Produits SANY Inc.

Wood Wyant Inc.

Analyse des soumissions :

Tel que spécifié ci-haut treize (13) firmes ont pris possession du cahier des charges. Seulement (6) firmes ont déposé leurs offres. La firme Produits Chimiques Gilco Inc. est non-conforme, elle a déposé un chèque NON visé. Les autres sont conformes et répondent aux exigences du devis technique inclus dans le cahier des charges

Remarque :

Montant des offres :

Distribution PRI Inc.

500 888,25 \$ + TPS (5 %) 25 044,41 \$ + TVQ (9,975 %) 49 963,60 \$ = 575 896,27 \$

Eugène Allard Produits d'emballage et d'entretien

522 013,77 \$ + TPS (5 %) 26 100,69 \$ + TVQ (9,975 %) 52 070,87 \$ = 600 185,34 \$

Les emballages Carrousel Inc.

474 043,37 \$ + TPS (5 %) 23 702,17 \$ + TVQ (9,975 %) 47 285,83 \$ = 545 031,36 \$

Produits Chimiques Gilco Inc.

453 752,58 \$ + TPS (5 %) 22 687,63 \$ + TVQ (9,975 %) 45 261,82 \$ = 521 702,02 \$

Produits SANY Inc.

506 755, 65 \$ + TPS (5 %) 25 337, 78 \$ + TVQ (9,975 %) 50 548, 88 \$ = 582 642, 31 \$

Wood Wyant Inc.

475 894, 14 \$ + TPS (5 %) 23 794, 71 \$ + TVQ (9,975 %) 47 470, 44 \$ = 547 159, 28 \$

Cet appel d'offres inclut les clauses traitant des dispositions générales visant à favoriser la transparence (prévention de la collusion et de la fraude).

La différence entre le montant de la soumission des firmes Les emballages Carrousel Inc., Distribution PRI Inc., Produits SANY Inc. et aussi celle de la firme Eugène Allard Produits d'Emt et d'entretien apparaissant au procès verbal d'ouverture des soumissions et celui apparaissant sommaire s'explique par des erreurs de calculs qui ont été corrigées.

Adjudicataire recommandé :

D'accorder à Les emballages Carrousel Inc. pour une période n'excédant pas trente-six (36) mois contrat au montant approximatif de **(545 031.36 \$)**, pour la fourniture sure demande de sacs ordures de différents formats, le tout conformément à l'appel d'offres public no 13-13107.

Note : L'établissement de l'imputation budgétaire et des calculs s'y référant (taxes, financer ristournes, etc.) relève du service demandeur.

Raisons de non dépôt de soumissions

| | | |
|---|-----------------------|--|
| 1 | Sanbec Canada Inc. | caution d'exécution de 10% |
| 2 | Sani-dépôt | caution d'exécution de 10% |
| 3 | Emballages Maska Inc. | délais de réponses de leurs fournisseurs |
| 4 | Le Groupe J.S.V. Inc. | pas concurrentiel, pas le volume d'achat de leurs compétiteurs |

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laurence THÉORÊT
Agente d'approvisionnement niveau 2

ENDOSSÉ PAR

Richard DAGENAIS
Conseiller(ere) en approvisionnement

Date d'endos. : 2013-12-13

Dossier # :1136134004



Dossier # : 1134551009

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Réhabilitation et auscultation des réseaux |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | Gestion de l'eau |
| Objet : | Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'égout dans la rue Sainte -Catherine, entre Atwater et Mansfield - Dépense totale de 2 877 581,09 \$, taxes incluses (contrat 2 827 581,09 \$ + incidences 50 000 \$) - Appel d'offres public 10125 - 5 soumissionnaires |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 2 877 581,09 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'égout dans la rue Sainte-Catherine, entre Atwater et Mansfield, comprenant tous les frais incidents;
2. d'accorder à Clean Water Works inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 827 581,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 10125;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Chantal MORISSETTE **Le** 2013-12-18 16:40

Signataire :

Chantal MORISSETTE

Directrice principale - Service de l'eau
Eau , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1134551009

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau , Division Réhabilitation et auscultation des réseaux |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | Gestion de l'eau |
| Objet : | Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'égout dans la rue Sainte-Catherine, entre Atwater et Mansfield - Dépense totale de 2 877 581,09 \$, taxes incluses (contrat 2 827 581,09 \$ + incidences 50 000 \$) - Appel d'offres public 10125 - 5 soumissionnaires |

CONTENU

CONTEXTE

Les travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sont proposés par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) du Service de l'eau et sont prévus au programme triennal d'immobilisations du PTI 2014-2016. Depuis quelques années, la DGSRE encourage l'utilisation des techniques de réhabilitation sans tranchées pour la réfection des réseaux d'égout afin de minimiser les coûts et les inconvénients notamment sur la circulation et les riverains. Ces techniques représentent une solution économique. Elles permettent une réduction importante des coûts d'exécution comparativement aux techniques de reconstruction traditionnelles avec excavation. De plus, la réhabilitation des conduites comporte de nombreux avantages dont la rapidité de réalisation des travaux, la réduction des perturbations aux infrastructures environnantes, le maintien de la circulation la majorité du temps d'exécution des travaux, la diminution des impacts sur les riverains lors des travaux, la diminution de la disposition des sols et matériaux d'excavation, ainsi que la remise en état rapide des lieux.

Les travaux de réhabilitation des conduites d'égout s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens.

La rue Sainte-Catherine, entre les rues Atwater et Mansfield, est dotée d'une conduite d'égout en briques de type ovoïde 600 mm x 900 mm installée entre 1876 et 1922. Une inspection de la conduite par caméra a permis de constater l'état de détérioration de la conduite. À plusieurs sections, les cotes d'intégrité structurale (CIS) sont de 4 et 5 ce qui

est une indication d'une conduite en état avancé de détérioration. La DGSRE a déterminé que la conduite pourrait être mise à niveau par la technique de réhabilitation. De plus, l'événement du 5 août 2013 où une rétrocaveuse s'est retrouvée enfoncée dans un trou, au coin de Sainte-Catherine et Guy, occasionné par l'effondrement de la conduite d'égout, a mis en évidence la nécessité d'intervenir avant qu'un tel épisode ne se reproduise.

L'appel d'offres public (Contrat UR13236 - Soumission 10125) a été publié le 28 novembre 2013 dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et dans le journal "La Presse" le 29 novembre 2013.

Un délai de 18 jours a été accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 décembre 2013 dans les locaux de la Direction du Greffe de l'Hôtel de Ville. La validité des soumissions est de 180 jours suivant la date d'ouverture.

Deux addenda ont été publiés afin d'apporter certaines précisions sur le projet pour les raisons suivantes:

- Addenda 1 en date du 29 novembre 2013 : l'ouverture des soumissions prévue pour le 18 décembre 2013 est devancée au 16 décembre 2013 à 14 h.
- Addenda 2 en date du 03 décembre 2013 émis par le gestionnaire du SEAO : portant sur la modification du numéro d'identification du contrat.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG13 0242 - 20 juin 2013 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Ltée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Ouest (UX-13-002) - Dépense totale de 12 974 384,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10066 (3 soum.)

CG12 0120 - 19 avril 2012 - Accorder deux contrats à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage, le premier pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 243 809,55 \$ taxes incluses (contrat 11 093 809,55 \$ + incidences 150 000 \$) et le deuxième pour le secteur Est d'une dépense totale de 11 775 563,13 \$ taxes incluses (contrat 11 625 563,13 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public 10017 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.

DESCRIPTION

La présente demande d'octroi de contrat a pour objet la réhabilitation de 1.7 km de conduite d'égout par la technique de chemisage sous la rue Sainte Catherine.

Afin de s'assurer que l'adjudicataire possède l'expertise et les ressources nécessaires pour réaliser les travaux conformément au devis, des clauses de conformité sur l'expérience et les qualifications du soumissionnaire, des sous-traitants, des équipements, des produits de gainage, de la planification et de la gestion des travaux, ont été insérées aux documents d'appel d'offres. Enfin, les travaux devront être réalisés avant le 31 mai 2014 pour éviter les travaux lors de périodes de forts achalandages et événements spéciaux en période estivale et ainsi minimiser l'impact sur les commerçants et la population. Toutefois, la Ville se réserve le droit de reporter certains travaux à sa demande sans coûts supplémentaires.

Des exigences particulières relatives au contrôle des odeurs de styrène ont été ajoutées au devis.

Les travaux seront exécutés dans des conditions difficiles. Entre autres, l'accès aux commerces devra être maintenu en tout temps et les débits à dévier pendant les travaux sont importants. Les risques d'imprévus sont plus élevés que pour d'autres travaux de même nature. Ce contrat comprend donc des contingences d'un montant de 257 052,83 \$ (taxes incluses) correspondant à 10 % du coût des travaux afin de couvrir les imprévus.

Dans le cadre de ce contrat, des dépenses incidentes estimées à 50 000 \$ sont aussi prévues et peuvent comprendre des dépenses en matière de communication, de distribution d'avis, de gestion des impacts ainsi que des analyses de laboratoires.

JUSTIFICATION

L'analyse des inspections télévisées et des rapports d'inspection recommande la réhabilitation comme méthode d'intervention afin de préserver la pérennité des réseaux. Les tronçons sélectionnés ont une cote d'intégrité structurale élevée rencontrant les critères d'admissibilité du programme TECQ. Le stade actuel de détérioration de ces conduites, dont certaines sections sont critiques, nécessite une intervention rapide de réhabilitation pour éviter de coûteuses reconstructions à moyen terme.

À la suite du processus d'appel d'offres public, six (6) compagnies ont pris possession des documents et cinq (5) d'entre elles (83.33%) ont soumis des prix, dont une (1) jugée non conforme. La soumission de la compagnie Gainex Inc n'a pas été retenue étant donné qu'au moment de l'ouverture de la soumission elle ne détenait pas d'autorisation décernée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), tel qu'exigé au décret 1049-2013 du 23 octobre 2013. La compagnie L'écuyer & Fils Ltée n'a pas soumis de prix, elle est intéressée uniquement à titre de fournisseur de matériaux.

L'adjudicataire a reçu l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers en date du 13 juin 2013 et une copie de la lettre est en pièces jointes.

La liste des preneurs de documents d'appel d'offres du SEAO est présentée en pièces jointes.

Résultats des quatre soumissionnaires conformes:

Contrat : UR 13236 - Soumission 10125

| Soumissionnaires conformes | Coût de base | Autres (préciser) | Total |
|---|--------------------|----------------------|-----------------|
| Clean Water Works Inc. | 2 570 528,27 \$ | 257 052,83\$ | 2 827 581,09 \$ |
| Instituform Technologies Limitée | 2 639 826,00 \$ | 263 982,60 \$ | 2 903 808,60 \$ |
| Veolia ES Service d'assainissement | 3 111 792,63 \$ | 311 179,26 \$ | 3 422 971,89 \$ |
| Aquarehab (Canada inc.) | 3 704 241,56 \$ | 370 424,16 \$ | 4 074 665,71 \$ |
| Dernière estimation réalisée (\$) | | | 2 809 075,64 \$ |
| Coût moyen des soumissions conformes reçues (total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions) | | | 3 307 256,82 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) | | | 16,96 % |

| | |
|---|-----------------|
| $((\text{coût moyen des soumissions conformes} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$ | |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i> | 1 247 084,62 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) $((\text{la plus haute conforme} - \text{la plus basse conforme}) / \text{la plus basse}) \times 100$ | 44,10 % |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i> | 18 505,45 \$ |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) $((\text{la plus basse conforme} - \text{estimation}) / \text{estimation}) \times 100$ | (0,66 %) |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i> | 76 227,51 \$ |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$ | 2,70 % |

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense de 2 877 581,09 \$, taxes incluses, soit un coût net de 2 595 659,48 \$ lorsque diminuée de la ristourne fédérale et provinciale est prévue au PTI 2014-2016 de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau. Cette dépense est admissible à une subvention estimée à 2 076 528,48 \$ dans le cadre du programme de la TECQ (taxe sur l'essence de la contribution du Québec). L'emprunt net de 519 131,00 \$ est à la charge spécifique des villes reconstituées.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratiquer une gestion responsable des ressources :

- Renouveler les réseaux de 1 % selon la politique nationale de l'eau;
- Diminuer les infiltrations d'eau dans le réseau d'égout;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre lors des travaux de réhabilitation par la diminution des excavations.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les techniques de réhabilitation des conduites d'égout sans tranchées offrent les avantages économiques et environnementaux suivants :

- Diminution des inconvénients et des impacts sur la circulation et les riverains;
- Redonner la force structurale aux conduites et pallier aux risques d'effondrement;
- Réduction importante des coûts d'exécution comparativement aux techniques de reconstruction traditionnelles;
- Réduction des perturbations aux infrastructures environnantes;
- Diminution des quantités de sols et matériaux excavés à disposer;
- Remise en état plus rapide des lieux.

D'autre part, les risques imminents d'effondrement de la conduite d'égout sous la rue Sainte-Catherine, entre Atwater et Mansfield, nous contraignent à agir et intervenir dans les meilleurs délais.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication a été élaborée en accord avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : fin janvier 2014

Début des travaux : 3 février 2014

Fin des travaux : 31 mai 2014

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'octroi du contrat sera adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus basse soumission conforme et prendra effet à la date de la résolution.

Le contrat respecte les encadrements suivants :

- Politique de gestion contractuelle;
- Politique d'approvisionnement;
- Encadrement C-OG-DG-D-12-010 Contingences, incidences et déboursés dans les contrats
- Encadrement C-OG-DG-D-12-005 Confidentialité des estimations des contrats

- Nouvelles dispositions de la loi sur l'intégrité en matière de contrats publics exigeant que les soumissionnaires soient déjà autorisés par l'Autorité des marchés financiers.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Nathalie LANGLAIS)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Jacques P TREMBLAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

George DEL RIO
Chef de division

ENDOSSÉ PAR

Dominique DEVEAU
Directrice - DGSRE

Date d'endos. : 2013-12-12

Dossier # :1134551009



Dossier # : 1130913001

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de l'eau potable , Division de l'ingénierie , Plan d'alimentation et réservoirs |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame/ Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont - Dépense totale de 72 765 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10065 - 3 soumissionnaires. |

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 72 765 000 \$, taxes incluses, pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame / Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2. d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 69 300 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10065;
3. d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements de crédits requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Chantal MORISSETTE **Le** 2013-12-19 11:45

Signataire :

Chantal MORISSETTE

Directrice principale - Service de l'eau
Eau , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1130913001

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Eau , Direction de l'eau potable , Division de l'ingénierie , Plan d'alimentation et réservoirs |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante |
| Compétence d'agglomération : | Alimentation en eau et assainissement des eaux |
| Projet : | - |
| Objet : | Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame/ Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont - Dépense totale de 72 765 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10065 - 3 soumissionnaires. |

CONTENU

CONTEXTE

Le réservoir Rosemont est localisé dans le parc Étienne-Desmarteau, situé dans le quadrilatère formé par les rues Beaubien, Bellechasse, 16e avenue et la 20e avenue à Montréal. Il s'agit d'un réservoir construit en 1960 qui a été mis hors service quelques années plus tard, car la configuration du réservoir et de sa station de pompage ne permettait pas de l'opérer de façon adéquate. En effet, de nombreux changements apportés au réseau d'eau potable dans les années 1970 rendaient son opération difficile, voire impossible.

La remise en opération du réservoir permettra d'augmenter la réserve d'eau de la Ville de Montréal de 40 % et de réduire la précarité du réseau en période de haute consommation. La Direction de l'eau potable (DEP) a lancé un programme de réfection du réservoir Rosemont dans le cadre de la stratégie de l'eau 2011-2020. Ce programme découle d'un rapport de faisabilité commandé à A ECOM (étude 05-19833) en octobre 2011 sur la réfection du réservoir Rosemont qui étudiait différentes options envisageables. Une étude faite par le département hydraulique de la DEP en juillet 2012 (dossier 09-144) est venue détailler la remise en service de Rosemont, sa faisabilité technique et l'opération future de l'installation.

En février 2013, une étude géotechnique et de caractérisation environnementale (Réf. 12G011) faite par la firme d'ingénierie *Les Services exp* . a permis à la DEP de mieux cerner le tracé de la nouvelle conduite d'amenée pour le réservoir Rosemont et de connaître les caractéristiques du sol et du roc.

À la vue de toutes ces études, l'option choisie pour la mise en service du réservoir

Rosemont consiste donc en la construction d'une nouvelle station de pompage du réservoir, la réfection structurale du réservoir, la construction des conduites principales à la sortie de la station de pompage ainsi que la construction d'une nouvelle conduite d'amenée d'eau et de nouvelles chambres de vannes.

Les objectifs visés par le présent contrat sont :

- la construction d'une conduite d'eau partant de la conduite principale de la rue Notre-Dame Est (intersection Alphonse-D.-Roy) jusqu'au réservoir Rosemont;
- le changement de configuration de l'entrée d'eau du réservoir Rosemont;
- la construction de quatre chambres de vannes.

Étapes faisant l'objet du présent dossier

| | Date de début prévue | Date de fin prévue |
|--|----------------------|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'alimentation de 2100 mm en tunnel | Février 2014 | Août 2016 |

Étapes à venir

| | Date de début prévue | Date de fin prévue |
|---|----------------------|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réfection de la station de pompage <ul style="list-style-type: none"> • Préachat groupe motopompe et génératrice • Réfection structurale de la station | Avril 2014 | Janvier 2016 |
| | Mai 2014 | Janvier 2016 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Conduites primaires à la sortie de la station et chambres de vannes | Mai 2014 | Avril 2016 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Imperméabilisation du toit du réservoir | Mai 2016 | Décembre 2016 |

L'appel d'offres public (contrat R-2012-07 - Soumission 10065) a été lancé le 11 février 2013. Il a été publié dans le journal La Presse et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pendant une période de validité de 121 jours. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 juin 2013 dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de Ville. La validité des soumissions est de 120 jours. Le pourcentage des contingences prévu au contrat est de 10 %.

Des addenda ont été publiés afin d'apporter certaines précisions sur le projet. Ainsi, sept addenda ont été émis pour les raisons suivantes :

| Add. | Date | Raisons |
|------|------------|---|
| 1 | 2013-03-04 | Réémission des plans, précisions apportées au cahier des prescriptions spéciales, réponses aux questions des soumissionnaires, ajout de l'étude géotechnique de la firme <i>Les Services exp.</i> |
| 2 | 2013-03-20 | Report de la date d'ouverture |
| 3 | 2013-03-22 | Modification du bordereau des prix, précisions apportées au cahier des prescriptions spéciales, réponses aux questions des soumissionnaires |

| | | |
|---|------------|---|
| 4 | 2013-03-28 | Report de la date d'ouverture, précisions apportées au cahier des prescriptions spéciales, modifications aux plans, réponses aux questions des soumissionnaires |
| 5 | 2013-04-11 | Report de la date d'ouverture, prolongation de la durée des travaux, modification aux chaînages des plans, réponses aux questions des soumissionnaires |
| 6 | 2013-05-15 | Report de la date d'ouverture, retrait de la méthode par forage-dynamitage pour le tunnel |
| 7 | 2013-05-27 | Précision du décret de la loi sur les contrats des organismes publics |

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG13 0339 - 29 août 2013 - Accorder un contrat à Cimota inc. pour la réfection structurale du réservoir Rosemont - Dépense totale de 6 059 830,38 \$, taxes incluses - appel d'offres public 10088 (5 soum.)

CG12 0301 - 23 août 2012 - Accorder des contrats de services professionnels d'ingénierie pour des travaux relatifs aux réservoirs, à leur station de pompage et à leurs conduites d'eau d'alimentation et de sortie, à Dessau inc. pour la somme maximale de 4 739 867,37 \$, taxes incluses et à Genivar inc. pour la somme maximale de 4 510 149,48 \$ - Appel d'offres public 12-12099 (5 soum. pour les deux contrats) / Approuver les projets de convention à cette fin

CG12 0040 - 23 février 2012 - Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les trois (3) firmes suivantes : Inspec-Sol inc. (650 000\$), Les Services EXP inc. (475 000\$), Groupe ABS inc. (375 000 \$) totalisant une somme maximale de 1 500 000\$ (taxes incluses) afin de réaliser des études et des expertises géotechniques qui seront réalisées par les services corporatifs ou les arrondissements / Appel d'offres public no 11-11780 (7 soumissionnaires) / Approuver les projets de convention à cette fin

CG09 0309 - 27 août 2009 - Approuver les projets de conventions avec le Consortium Cima+ / Dessau et AECOM Tecscult inc. pour des services professionnels d'ingénierie relatifs aux conduites principales d'aqueduc, aux usines de production d'eau potable, aux réservoirs et aux stations de pompage - Dépense totale de 5 869 500 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 09-11035 (5 soum.)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à octroyer un contrat de construction à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux de construction d'une conduite d'eau en tunnel pour le réservoir Rosemont ainsi que pour les travaux inhérents associés à ce projet.

Les travaux sont sommairement décrits ci-dessous :

- Le forage d'un tunnel par tunnelier sur une longueur de 4025 mètres;
- la fourniture et la pose d'une conduite d'eau de 2100 mm de diamètre en tunnel sur une longueur de 4025 mètres;
- la fourniture et la pose d'une conduite d'eau de 2100 mm de diamètre en tranchée et d'une longueur de 20 mètres;
- la construction de trois chambres de vannes sur la rue Notre-Dame Est afin de raccorder les conduites existantes aux nouvelles conduites proposées;
- la construction d'un puits d'accès et de ventouse au départ de la conduite en tunnel;
- la construction d'une chambre de vannes, d'accès et de ventouse à l'arrivée de la conduite en tunnel, au réservoir Rosemont;
- la fourniture et la pose de 50 mètres de conduite de drainage de chambre en tranchée;

- les éléments architecturaux de la chambre d'arrivée.

Des contingences de 6 300 000 \$, taxes incluses, soit 10 % du coût des travaux, ont été prévues dans le bordereau de soumission afin de couvrir les imprévus du chantier, ce qui correspond à la pratique courante pour un contrat de cette envergure. Ces contingences de construction serviront à couvrir les frais imputables à des changements reliés aux travaux imprévus ou additionnels qui peuvent survenir en cours de chantier. Un contrat d'une telle complexité qui se poursuit sur une période de plus de 2 ans laisse place à certains imprévus, dont voici une liste potentielle :

- conditions de terrain qui peuvent diverger de l'étude géotechnique réalisée en avant-projet, tels que la qualité du roc et du sol, des venues d'eau importantes, la présence de contaminants ainsi que les impacts éventuels sur l'échéancier causés par ces éléments (40 %);
- travaux ou changements suite à des conditions de chantier (40 %);
- travaux relatifs à l'aspect mécanique de procédé et instrumentation (15 %);
- points d'arpentage supplémentaires (5 %).

Des frais d'incidences de 3 465 000 \$, taxes incluses, représentant 5 % de la valeur du contrat, ont aussi été planifiés pour couvrir les coûts associés aux travaux spécialisés, tels que :

- le suivi des vibrations induites par le dynamitage,
- la cartographie du roc dans le tunnel,
- le suivi de l'instrumentation installée dans le tunnel pour suivre les mouvements possible du roc,
- l'expertise en géotechnique (au besoin),
- le contrôle de la qualité des matériaux,
- l'acquisition de servitudes,
- l'arpentage,
- les services relatifs à des expertises particulières pour le suivi du projet, etc.

Dispositions contractuelles liées au respect de l'échéancier

L'entrepreneur est tenu d'avoir complété l'ensemble de ces travaux dans un délai de huit cent cinquante (850) jours de calendrier suivant la date de l'ordre de débiter les travaux. Tout retard non justifié, dépassant de plus d'une semaine des délais mentionnés, entraînera l'application de l'article 2.01 des prescriptions spéciales du Cahier des charges.

L'article 2.01 se lit comme suit:

« 2.0 PROGRAMME DES TRAVAUX

2.01 Calendrier d'exécution des travaux

L'entrepreneur doit avoir terminé l'ensemble des travaux dans un délai de huit cent cinquante (850) jours de calendrier suivant la date de l'ordre de débiter les travaux.

Ainsi, un calendrier préliminaire doit être présenté avec la soumission et doit inclure toutes les phases et les activités des travaux décrites dans l'ensemble des documents contractuels du présent contrat. À cette fin, l'entrepreneur doit prévoir l'organisation des activités et des équipes de travail pour atteindre les

objectifs fixés et en faire la démonstration dans l'élaboration et la présentation de son calendrier. De plus, dans l'élaboration de son calendrier, l'entrepreneur doit tenir compte de l'ensemble des travaux, incluant les délais de fabrication et de livraison des divers matériaux et équipements requis au contrat ainsi que les délais et contraintes de calendrier précisés dans les paragraphes qui suivent.

L'entrepreneur doit ordonnancer ses travaux en tenant compte de toutes les restrictions imposées dans la réglementation concernant notamment, sans s'y limiter, les nuisances, la circulation et l'occupation du domaine public, de même que les restrictions imposées par le présent devis.

Les coûts se rattachant à toutes ces contraintes sont inclus aux postes appropriés du bordereau des prix.

Le non-respect non justifié du dépassement de plus d'une semaine des délais mentionnés précédemment pour la réalisation des objectifs entraînera l'application d'une pénalité pour retard de 0,05 % du prix du contrat accordé, excluant les taxes et le montant des contingences. Les autres modalités de l'article 5.1.10 du cahier des clauses administratives générales s'appliquent. La pénalité est appliquée pour chaque jour de retard à réaliser les différents objectifs. Il ne peut y avoir application de plus d'un jour de pénalité par jour de calendrier.»

La méthode d'excavation avec un tunnelier a été retenue pour les raisons suivantes

- L'avancement du tunnelier dans ce type de roc (m.l / jour) est supérieur à ce que nous aurions obtenu par la méthode de forage-dynamitage;
- la méthode par forage-dynamitage implique que du roc aurait dû être évacué via le parc Étienne-Desmarteau, ce qui aurait causé des inconvénients majeurs pour les usagers du parc (camions, bruits, poussières et circulation...);
- la méthode par tunnelier requiert du dynamitage pour l'excavation des puits d'accès seulement mais aucun dynamitage pour la réalisation du tunnel donc moins de vibrations qui sont incommodantes pour les citoyens;
- comme le tracé du tunnel passe sous une ancienne carrière située dans le parc Lafond, avec un couvert rocheux faible. La méthode du tunnelier est priorisée, car elle minimise l'endommagement du couvert rocheux.

JUSTIFICATION

À la suite de l'appel d'offres public, il y a eu 36 preneurs du cahier des charges sur le site SÉAO dont vous trouverez la liste en pièces jointes. La période de validité des soumissions est de 120 jours. Trois d'entre eux ont déposé leurs soumissions. Toutefois, le plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Hexagone (52 612 200,82\$) n'a pas obtenu son attestation de l'AMF dans le délai d'irrévocabilité.

Une première demande de prolongation de la période de validité des soumissions de 120 jours a été adressée aux trois soumissionnaires. Le plus bas soumissionnaire conforme a refusé la demande de la Ville, rendant ainsi sa soumission non conforme.

Les deux autres entreprises ont accepté de prolonger la validité de leur soumission.

L'analyse de conformité, en pièces jointes, a permis de conclure que Les Entreprises Michaudville inc. est devenu le plus bas soumissionnaire conforme, ce dernier détenait déjà

l'attestation de l'AMF.

La grande majorité des preneurs de cahier de charge sont des sous-traitants ou des fournisseurs de matériaux, ils n'ont donc pas déposé de soumission. Parmi les entrepreneurs potentiels, deux d'entre eux n'ont pas soumissionné, car ils jugeaient le projet trop risqué. Deux autres n'ont pas voulu soumissionner, car la méthode par tunnelier ne leur convenait pas.

| Firmes soumissionnaires | Prix de base (Taxes incluses) | Contingences (Taxes incluses) | Total (Taxes incluses) |
|---|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| Les Entreprises Michaudville inc. | 63 000 000,00 \$ | 6 300 000,00 \$ | 69 300 000,00 \$ |
| Neilson inc. | 82 051 908,75 \$ | 8 205 190,88 \$ | 90 257 099,63 \$ |
| Dernière estimation des professionnels externes (\$) | 80 054 288,26 \$ | 8 005 428,83 \$ | 88 059 717,09 \$ |
| Coût moyen des soumissions conformes <i>((total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions))</i> | | | 79 778 549,81 \$ |
| Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i> | | | 15,12 % |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i> | | | 20 957 099,63 \$ |
| Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i> | | | 30,24 % |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i> | | | (18 759 717,09 \$) |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i> | | | (21,30 %) |

Le prix soumis par Les Entreprises Michaudville inc. présente un écart favorable de 21,30% par rapport à l'estimé fait par la firme d'ingénierie Dessau. Cette différence est principalement attribuable à l'item du bordereau qui concerne le forage par tunnelier et la pose de la conduite de 2100 mm sur une distance de 4025 mètres. À lui seul, cet item représente un écart favorable de 23 040 105 \$ par rapport à l'estimé de Dessau. Les facteurs suivants sont attribuables à cet écart :

- a) Le taux d'avancement du tunnelier est supérieur à celui estimé par Dessau, ce qui a une incidence sur les coûts globaux du projet;
- b) L'expertise de cet entrepreneur dans ce domaine lui permet d'avoir un avantage sur le prix de la fourniture et des matériaux, tandis que l'estimation est basée sur les prix courants des fournisseurs;
- c) Le manque de comparatif récent pour des projets similaires induit une plus grande incertitude dans l'estimation.

La Direction de l'eau potable estime que les prix soumis par cette entreprise sont avantageux pour l'agglomération de Montréal.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publique conformément au Décret 482-2013 adopté le 15 mai 2013. L'adjudicataire recommandé, Les Entreprises Michaudville inc., détient une attestation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), laquelle est en vigueur depuis le 10 avril 2013. Une

copie de cette attestation se trouve en pièces jointes au dossier.

En vertu du Règlement sur la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats, le dossier sera soumis à ladite commission pour étude puisque le contrat d'exécution de travaux a une valeur de plus de 10 M\$.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du contrat à octroyer est de 69 300 000 \$ (taxes incluses) comprenant un montant de 63 000 000 \$ (taxes incluses) pour les travaux et un montant de 6 300 000 \$ (taxes incluses) pour les contingences. La dépense totale de 72 765 000 \$ (taxes incluses) comprend le coût total du contrat ainsi qu'un montant 3 465 000 \$ (taxes incluses) pour les incidences pour couvrir les frais associés aux travaux spécialisés, au contrôle de la qualité des matériaux, à l'acquisition de servitudes, à l'arpentage et aux services relatifs à des expertises particulières pour le suivi du projet.

La dépense de 72 765 000 \$ (taxes incluses) soit un coût net de 65 636 086,85 \$ lorsque diminuée de la ristourne fédérale et provinciale est prévue au PTI 2014-2016 de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau. Cependant des virements budgétaires sont requis (voir l'intervention financière) provenant de sous-projets reportés à une date ultérieure.

Cette dépense est admissible à une subvention estimée à 35 005 912,98 \$ dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada Québec (FCCQ), volet Grandes Villes. L'emprunt net de 13 127 217,37 \$ est à la charge spécifique des villes reconstituées.

En résumé le financement de ce projet est le suivant :

| (en milliers \$) | Total |
|---|--------|
| Investissements nets | 65 636 |
| Subventions: part Ville de Montréal | 35 006 |
| Réserve de l'eau locale: part Ville de Montréal | 17 503 |
| Emprunt net | 13 127 |

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne la production de l'eau potable qui est une compétence d'agglomération en vertu de la « *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent projet contribuera à:

- Pratiquer une gestion responsable des ressources;
- Améliorer la flexibilité du réseau de conduites principales et assurer le bouclage de celui-ci.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Des travaux se dérouleront dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, en bordure de la rue Notre-Dame, et une partie des travaux se déroulera dans le parc Étienne-Desmarteau situé dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. De nombreux échanges ont eu lieu tout au long de l'année 2013 entre la DEP et ces arrondissements afin réduire les impacts sur le bruit, la circulation et le camionnage. Un plan de communication a été élaboré en partenariat avec les arrondissements pour que les citoyens soient informés de ces travaux. Pour plus d'informations sur les mesures mises en place afin de diminuer les impacts sur les citoyens, veuillez consulter la note additionnelle à cet effet.

Tout report associé à l'octroi de ce contrat retardera la mise en service du réservoir

Rosemont, ainsi que les travaux prévus sur le réseau principal d'aqueduc et les autres réservoirs de l'île.

De plus, tant que ce réservoir n'est pas remis en service, le réseau d'eau potable du secteur Est de la Ville n'offre pas la flexibilité d'alimentation nécessaire en période de grande consommation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication a été élaborée en accord avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Octroi de contrat : janvier 2014
- Mobilisation du chantier : mars 2014
- Délai contractuel : 850 jours de calendrier
- Fin des travaux : juillet 2016.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le processus d'appel d'offres public s'est déroulé suivant les règles et politiques en vigueur à la Ville de Montréal..

De plus les clauses relatives à l'absence de collusion dans l'établissement de la soumission, ainsi que les clauses relatives à la politique de gestion contractuelle et aux attestations fiscales ont été intégrées aux documents d'appels d'offres.

Le dossier respecte les encadrements suivants :

- politique de gestion contractuelle;
- politique d'approvisionnement;
- encadrement « Gestion des contingences, incidences et déboursés dans tous les contrats »;
- encadrement C-OG-DG-D-12-005 « Confidentialité des estimations des contrats ».

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Eau , Direction de l'eau potable (Sylvie L GOUPIL)

Avis favorable avec commentaires :
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des travaux publics (Michel FACHINETTI)

Avis favorable avec commentaires :
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des travaux publics (Christiane VIAU)

Avis favorable :
Ville-Marie , Direction des travaux publics (Claude DUBOIS)

Avis favorable avec commentaires :
Finances , Direction de la comptabilité et du contrôle financier (Jacques P TREMBLAY)

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Bernard TREMBLAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Élise RODRIGUE
Ingénieure Chargée de projets

ENDOSSÉ PAR

Babak HERISCHI
Directeur de l'eau potable

Date d'endos. : 2013-12-16

Dossier # :1130913001



Dossier # : 1131278007

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique , Division des orientations_équipements_événements et pratique sportive |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif |
| Compétence d'agglomération : | Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser un virement budgétaire de 2 786 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie pour soutenir les Championnats du monde des maîtres FINA 2014 / Accorder un soutien financier non récurrent d'une valeur maximale de 2 711 000 \$ à Montréal 2014 afin de soutenir la tenue à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA 2014 qui se tiendront du 27 juillet au 10 août 2014 / Approuver un projet de convention à cette fin. |

Il est recommandé au Comité exécutif :

1. d'autoriser un virement budgétaire de 2 786 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie pour soutenir les Championnats du monde des maîtres FINA 2014 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;

Il est recommandé au Conseil d'agglomération :

1. d'accorder un soutien financier non récurrent d'une valeur maximale de 2 711 000 \$ à Montréal 2014 afin de soutenir la tenue à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA 2014, qui se tiendront du 27 juillet au 10 août 2014, et de n'assumer aucun déficit ou dépassement de coûts de Montréal 2014 et de refuser

toute autre aide financière reliée à ces Championnats de quelque nature que ce soit ;

2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement budgétaire. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Johanne DEROME **Le** 2014-01-23 11:51

Signataire :

Johanne DEROME

Directrice
Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique

IDENTIFICATION

Dossier # :1131278007

| | |
|--|--|
| Unité administrative responsable : | Qualité de vie , Direction des sports et de l'activité physique , Division des orientations_équipements_événements et pratique sportive |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Charte montréalaise des droits et responsabilités : | Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif |
| Compétence d'agglomération : | Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure |
| Projet : | - |
| Objet : | Autoriser un virement budgétaire de 2 786 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie pour soutenir les Championnats du monde des maîtres FINA 2014 / Accorder un soutien financier non récurrent d'une valeur maximale de 2 711 000 \$ à Montréal 2014 afin de soutenir la tenue à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA 2014 qui se tiendront du 27 juillet au 10 août 2014 / Approuver un projet de convention à cette fin. |

CONTENU

CONTEXTE

Les Championnats du monde des maîtres de la FINA se tiennent aux deux ans et rassemblent approximativement 10 000 athlètes de 25 ans et plus et des milliers d'accompagnateurs (entraîneurs, officiels, dirigeants sportifs, etc.) et de visiteurs (conjoints, enfants, amis, etc.) en provenance d'une soixantaine de pays. Ils sont prévus à Montréal du 27 juillet au 10 août 2014 et les cinq sports aquatiques sont au programme (natation, nage en eau libre, plongeon, water-polo et nage synchronisée).

Grâce à l'appui de la Ville (CE11 0998), Montréal 2014 a obtenu de la FINA les droits d'organiser les Championnats du monde des maîtres FINA 2014 à Montréal. Les piscines du Parc olympique et les installations du complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène et du Bassin olympique de l'île Notre-Dame avaient été identifiées par Montréal 2014 pour accueillir ces Championnats. La Ville avait alors conclu une entente de principe avec Montréal 2014 en juin 2012 (CE12 0882) par laquelle elle s'engageait à consentir une aide municipale d'une valeur maximale de 286 000 \$ pour l'utilisation des installations appartenant à la Ville (Aquadôme de LaSalle; Complexe sportif Claude-Robillard; Bassin olympique et complexe aquatique du parc Jean-Drapeau).

Les piscines du Parc olympique ne seront pas disponibles tel que prévu pour y accueillir ces

Championnats étant donné que la Régie des installations olympiques procédera à leur mise à niveau complète et qu'aucune entente n'avait été signée préalablement avec Montréal 2014. Toutes les compétitions qui étaient prévues s'y tenir dans le cadre des Championnats ont dû être déménagées dans d'autres installations aquatiques. À cet effet, la Fédération internationale de natation (FINA) et Montréal 2014 veulent que les Championnats se tiennent sur le moins de sites de compétition possible, sur un seul site si possible, et ce, pour ne pas que :

- les athlètes soient dispersés sur plusieurs sites et qu'ils aient à se déplacer d'un site à un autre pour pouvoir concourir;
- les organisateurs aient à gérer et pavaiser plusieurs sites; et que le nombre de bénévoles requis soit multiplié par deux ou trois.

Pour répondre aux attentes de la FINA, Montréal 2014 a demandé à la Ville de financer l'ajout d'un bassin temporaire de compétition de 50 mètres par 25 mètres au parc Jean-Drapeau. Le 11 septembre 2013, le Comité exécutif de la Ville de Montréal a donné un accord de principe à Montréal 2014 (CE13 1433) par lequel elle s'engageait à rendre disponibles les fonds nécessaires à l'installation d'un bassin temporaire de 50 mètres par 25 mètres au parc Jean-Drapeau sous réserve de l'engagement de Montréal 2014 à respecter 4 conditions et à créer un poste temporaire afin d'accompagner Montréal 2014, le tout pour une somme maximale de 2 500 000 \$. Ce soutien s'ajoute à l'aide municipale de 286 000 \$ convenue en 2012 et porte donc le soutien total de la Ville de Montréal à 2 786 000 \$. Par voie de résolution de son conseil d'administration, Montréal 2014 s'est engagé à respecter les conditions émises par la Ville de Montréal (voir pièce jointe).

Depuis, bien que les contributions des gouvernements supérieurs confirmées à ce jour sont inférieures à ce qui avait été anticipé, Montréal 2014 présente aujourd'hui un budget prévisionnel révisé équilibré. Ceci a été rendu possible notamment par la hausse de la contribution de Tourisme Montréal (voir pièce jointe), des recettes additionnelles des participants et la réduction de certaines dépenses de Montréal 2014.

La gouvernance de Montréal 2014 a été revue par l'ajout d'un représentant de la Fédération aquatique du Canada et d'un représentant de Tourisme Montréal. Le plan d'affaires des Championnats a entièrement été révisé et une étude d'impacts économiques a été réalisée par une firme privée (voir pièce jointe). Les représentations auprès des gouvernements supérieurs ont été relancées.

L'emplacement retenu pour y installer le bassin temporaire, soit le parterre de l'île Notre-Dame, est aussi utilisé par les organisateurs du Grand Prix de Formule 1 du Canada qui se déroule au début juin. Montréal 2014 disposera d'un maximum de 5 semaines pour installer le bassin temporaire et s'assurer de son bon fonctionnement. Il est important de spécifier que le bassin temporaire est requis par Montréal 2014 pour la tenue de ces Championnats.

Une visite de représentants de la FINA est prévue à la mi-janvier 2014 à Montréal, laquelle est reportée depuis plusieurs mois par Montréal 2014 puisque le scénario définitif des sites de compétition et la programmation des Championnats n'étaient pas encore arrêtés.

Les engagements de juin 2012 (CE12 0882) et de septembre 2013 (CE13 1433) du Comité exécutif de la Ville doivent se confirmer par la conclusion d'une convention de contribution entre les deux parties et être approuvés par les pouvoirs publics municipaux habilités à le faire.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE13 1433 (11 septembre 2013) : Donner un accord de principe par lequel la Ville s'engage à rendre disponibles les fonds nécessaires à l'installation d'un bassin temporaire de compétition de 50 mètres par 25 mètres au parc Jean-Drapeau sous réserve de l'engagement de Montréal 2014 à respecter 4 conditions et à créer un poste temporaire pour accompagner Montréal 2014, le tout pour une somme maximale de 2 500 000 \$.

CE12 0882 (6 juin 2012) : Approuver le projet d'entente de principe à intervenir entre la Ville et le comité organisateur dans le cadre de l'accueil à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA en 2014.

CE11 0998 (29 juin 2011) : Appuyer le dossier de candidature de la Fédération aquatique du Canada pour l'accueil à Montréal des Championnats du monde des maîtres FINA en 2014, le soutien de la Ville pour l'événement étant conditionnel à l'engagement financier du gouvernement du Québec et du Canada.

DESCRIPTION

Le projet de convention à conclure entre la Ville et Montréal 2014 prévoit :

- le versement d'une contribution financière maximale de 2 711 000\$ répartie comme suit :
 - un montant maximal de 2 425 000 \$ à titre d'aide pour l'acquisition, l'installation et le démantèlement d'un bassin temporaire de compétition de 50 mètres par 25 mètres;
 - un montant maximal de 286 000 \$ à titre de compensation des frais d'utilisation des installations aquatiques du parc Jean-Drapeau et du Complexe sportif Claude-Robillard;
 - un soutien en expertise pour l'aménagement du bassin temporaire (évalué à 75 000 \$);
 - Les modalités de versement de la contribution financière :
 - versement d'une somme initiale 600 000 \$, à même la somme maximale de 2 425 000 \$, pour assurer l'acquisition et l'installation du bassin temporaire;
 - versement du montant restant de la contribution financière de 2 425 000\$, pour permettre à Montréal 2014 d'acquiescer et d'installer le bassin temporaire;
 - versement du montant de 286 000\$ pour compenser les frais d'utilisation des installations aquatiques, après approbation des dépenses et réception des pièces justificatives;
- les principales obligations suivantes de Montréal 2014 :
 - assumer toutes les responsabilités civiles et financières des Championnats et tout dépassement de coût, ainsi que tout déficit;
 - acquiescer, installer et démanteler le bassin temporaire selon les normes de la FINA;
 - respecter toutes les exigences de la FINA ayant trait à l'organisation des Championnats;
 - respecter les engagements souscrits aux termes de la convention, particulièrement celui stipulé à l'item 19 de la partie H (intitulé « L'héritage des championnats ») de son plan d'affaires.

JUSTIFICATION

Considérant :

- l'indisponibilité des piscines du Parc olympique pour la tenue des Championnats;
- que l'ajout d'un bassin temporaire au parc Jean-Drapeau est une condition de la FINA, de la FAC et de Montréal 2014 pour tenir les Championnats à Montréal;
- que ces Championnats sont prévus se tenir à Montréal dans 6 mois;
- la visibilité et le rayonnement international offerts par ces Championnats pour Montréal;

- l'obtention par Montréal 2014 d'engagements financiers des gouvernements supérieurs et de la relance de ses représentations pour obtenir une bonification de leurs engagements financiers;
- l'augmentation de l'aide financière de 200 000 \$ de Tourisme Montréal au profit de Montréal 2014;
- la présentation d'un budget révisé équilibré à la Ville par Montréal 2014;
- la révision de la gouvernance de Montréal 2014;
- les obligations assumées par Montréal 2014 en vertu de la convention de contribution à conclure avec la Ville;
- l'impact économique de ces Championnats est estimé à plus de 100 M\$ - création d'emplois; achalandage dans les commerces, restaurants et transports; près de 100 000 nuitées dans les hôtels; etc. (voir l'étude d'impact économique en pièce jointe dans l'Annexe 2 du Plan d'affaires révisé le 10 novembre 2013);
- la possibilité de récupérer les composantes du bassin temporaire pour une utilisation permanente par la suite;
- le maintien de la bonne réputation de Montréal comme ville sportive de premier plan à l'échelle internationale;

la Direction des sports et de l'activité physique recommande d'accorder une contribution financière maximale non récurrente de 2 711 000 \$ à Montréal 2014 pour la tenue à Montréal, du 27 juillet au 10 août 2014, des Championnats du monde des maîtres FINA 2014, et un soutien technique d'une valeur de 75 000 \$ pour l'aménagement du bassin temporaire, le tout, tel que prévu au projet de convention de contribution jointe au sommaire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les prévisions budgétaires de 2014 de la Direction des sports et de l'activité physique n'intègrent pas le coût total de 2 786 000 \$ du projet de convention à conclure entre la Ville et Montréal 2014. Elle n'a ainsi d'autre choix que de demander un virement budgétaire exceptionnel à partir des dépenses générales d'administration. Le détail des comptes budgétaires est disponible à l'intervention du Service des finances jointe au dossier. La contribution financière de la Ville représente 41,7 % du budget global des Championnats (6 500 400 \$). Si ça n'avait été de la nécessité d'installer un bassin temporaire de compétition en raison de l'indisponibilité des installations aquatiques de la RIO, la contribution financière de la Ville aurait représenté 7 % du budget global des Championnats. Il s'agit donc d'une circonstance exceptionnelle qui amène la Direction des sports et de l'activité physique à recommander l'octroi d'un soutien financier de cette envergure.

La Ville de Montréal ne soutiendra aucune autre demande d'aide financière reliée à ces Championnats de quelque nature que ce soit et n'assumera aucun déficit éventuel ou dépassement de coûts lié à ces Championnats.

Ces dépenses sont entièrement assumées par l'agglomération parce qu'elle concerne l'aide à un événement sportif d'envergure internationale, qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément au *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 - 2015*, la Direction des sports et de l'activité physique sensibilisera Montréal 2014 à faire de ces Championnats un événement écoresponsable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

En raison des délais pour commander et installer le bassin temporaire de compétition, il est impératif que ce dossier soit traité en janvier 2014.

Si la Ville refuse de signer la convention de contribution avec Montréal 2014 et de lui octroyer une contribution financière maximale de 2 711 000 \$:

- Les Championnats pourraient être retirés à Montréal et être tenus ailleurs au Québec, au Canada ou dans un autre pays.
- S'ils se tiennent tout de même à Montréal, les athlètes pourraient être dispersés sur plus de deux sites et les Championnats pourraient faire l'objet de critiques négatives de la part des dirigeants de la FINA, de la Fédération aquatique du Canada, de Montréal 2014, des athlètes, des accompagnateurs et des visiteurs.
- Les dirigeants de la Fédération aquatique du Canada pourraient être défavorables, à l'avenir, au dépôt de la candidature de Montréal à l'accueil de compétitions ou de Championnats de la FINA.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication a été élaborée en accord avec la Direction des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Hiver 2013-2014 : Accompagnement des organisateurs dans les préparatifs à la tenue des Championnats et planification des aménagements et des installations nécessaires à sa tenue

- Printemps 2014 - Début de l'été 2014 : Conception et installation du bassin temporaire de compétition, de ses accessoires et des autres équipements temporaires au parc Jean-Drapeau
- 27 juillet au 10 août 2014: Tenue des Championnats
- À partir du 11 août 2014 : Démontage du bassin temporaire, de ses accessoires et des autres équipements temporaires - Remise des lieux et des installations dans leur état original
- Automne 2014 : Préparation du rapport final des Championnats par Montréal 2014 et débriefing sur l'organisation des Championnats

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques et règles en vigueur. L'accueil d'événements sportifs d'envergure est une priorité dans l'axe 5 du plan stratégique de la Ville de Montréal *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* : Montréal, ville ouverte à rayonnement international : Renforcer la position de Montréal comme ville d'événements sportifs. Il est aussi relié à l'enjeu d'attirer des événements sportifs d'envergure identifié dans la Stratégie de développement économique de Montréal 2011-2017 (Volet Affaires - rayonnement).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Société du Parc Jean-Drapeau , Direction (Daniel - Ext BLIER)

Avis favorable avec commentaires :

Concertation des arrondissements et ressources matérielles , Direction des stratégies et transactions immobilières (Carlos MANZONI)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction Opérations budgétaires et comptables (Francine LEBOEUF)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction des affaires civiles (Marie-Andrée SIMARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Donald DION
Conseiller en évaluation et planification (élite sportive)

ENDOSSÉ PAR

Luc DENIS
Chef de division

Date d'endos. : 2013-11-14

Dossier # :1131278007



Dossier # : 1143570001

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal |
| Projet : | - |
| Objet : | Mandater la commission sur les transports et les travaux publics pour tenir une consultation sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et, de façon plus générale, le service de transport par taxi dans l'agglomération de Montréal, et ce en concertation avec le Bureau du taxi de Montréal. |

Mandater la commission sur les transports et les travaux publics pour tenir une consultation sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et, de façon plus générale, le service de transport par taxi dans l'agglomération de Montréal, et ce en concertation avec le Bureau du taxi de Montréal

Signé par Alain DG MARCOUX **Le** 2014-01-13 18:10

Signataire :

Alain DG MARCOUX

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1143570001

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal |
| Projet : | - |
| Objet : | Mandater la commission sur les transports et les travaux publics pour tenir une consultation sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et, de façon plus générale, le service de transport par taxi dans l'agglomération de Montréal, et ce en concertation avec le Bureau du taxi de Montréal. |

CONTENU

CONTEXTE

La mort tragique de M. Ziad Bouzid, chauffeur de taxi assassiné en novembre 2013, a remis en lumière les problèmes de sécurité auxquels sont confrontés les chauffeurs de taxi de l'agglomération de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG13 0407 - 26 septembre 2013 - Approuver l'entente cadre et la convention de prêt de service entre le Bureau du taxi de Montréal et la Ville de Montréal et accorder une contribution financier de 3 430 469\$ pour l'année 2014.

CG13 0258 - 20 juin 2013 - Nomination de membres au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal représentant la clientèle de l'industrie du taxi et de l'industrie touristique de l'île de Montréal.

CG13 0193 - du 30 mai 2013 - Nomination de sept membres du conseil d'administration et désignation du président du conseil

CG13 0093 - 21 mars 2013 – Nomination de M. Benoit Jugand à titre de directeur général par intérim du Bureau du taxi de Montréal.

CG12 0311 - 23 août 2012 – Constitution d'une société paramunicipale destinée au développement et à l'encadrement de l'industrie du taxi et nomination de sept administrateurs provisoires.

CG11 0345 - 27 octobre 2011 - Adopter l'ensemble des réponses du CE aux 20 recommandations du rapport conjoint des Commissions sur l'industrie du taxi à Montréal.

DESCRIPTION

Le conseil d'agglomération mandate la commission sur les transports et les travaux publics pour étudier la question de la sécurité des chauffeurs de l'agglomération et lui faire toute les recommandations qu'elle juge appropriées afin d'améliorer cette sécurité, en concertation avec le Bureau du taxi de Montréal. Cette consultation devra également permettre d'identifier des moyens pour améliorer la qualité des services de transport par taxi.

JUSTIFICATION

Les événements récents démontrent la nécessité de rechercher et mettre en oeuvre des mesures visant à améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi. Par ailleurs, jusqu'à récemment, la Ville de Montréal assumait directement la responsabilité du transport par taxi. En 2013, le conseil d'agglomération, à la suite d'une recommandation formulée en ce sens en 2011 par la commission sur les transports et les travaux publics, a mis sur pied une société paramunicipale, le Bureau du taxi de Montréal, et lui a délégué certaines de ses responsabilités.

Le Bureau du taxi est géré par un conseil d'administration dont 7 des 11 membres sont nommés par le conseil d'agglomération, 3 d'entre eux devant être membres d'un conseil de la ville. Le premier mandat de cette société, tel que décrit dans les lettres patentes est:

"De développer l'industrie du transport par taxi et par limousine ("industrie du taxi"), notamment par le biais de programmes de subventions et la concertation des divers acteurs, d'offrir des services à l'industrie du taxi, d'encadrer et d'améliorer ce service, la sécurité des chauffeurs et des usagers, ainsi que les compétences des chauffeurs." (nos soulignés)

Le Bureau du taxi est l'organisme qui détient l'expertise en ce qui a trait à l'industrie du taxi et il apparaît souhaitable que la commission mette à profit cette expertise dans le cadre de la consultation qu'elle mènera, selon des modalités qu'elle déterminera conjointement avec le Bureau du taxi.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Bureau du taxi de Montréal , Direction générale (Benoît JUGAND)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Aline MARCHAND
Chargé de dossiers / missions

ENDOSSÉ PAR

Normand LAPOINTE
Directeur_ adjoint au directeur général

Date d'endos. : 2014-01-13

Dossier # :1143570001

**Dossier # : 1130963104**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer deux représentants élus de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, madame Érika Duchesne, conseillère municipale du district du Vieux-Rosemont, et monsieur Marc-André Gadoury, conseiller de la ville pour le district d'Étienne-Desmarteau, au conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire de Rosemont-Petite-Patrie. |

Il est recommandé au conseil d'agglomération :
de nommer deux représentants élus de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, madame Érika Duchesne, conseillère municipale du district du Vieux-Rosemont, en remplacement de monsieur François William Croteau, maire de l'arrondissement et monsieur Marc-André Gadoury, conseiller de la ville pour le district d'Étienne-Desmarteau, au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont--Petite-Patrie.

Signé par Josée BÉDARD **Le** 2013-12-19 11:50

Signataire :

Josée BÉDARD

Directrice
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des affaires publiques et du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1130963104

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer deux représentants élus de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, madame Érika Duchesne, conseillère municipale du district du Vieux-Rosemont, et monsieur Marc-André Gadoury, conseiller de la ville pour le district d'Étienne-Desmarteau, au conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire de Rosemont-Petite-Patrie. |

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (L.R.Q., chapitre M-30.01) et d'une entente conclue le 26 février 2009 entre le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont-Petite-Patrie (CDEC) reçoit le mandat d'agir à titre de centre local de développement (CLD) pour le territoire de l'arrondissement. À ce titre, elle gère plusieurs fonds locaux d'investissement avec pour mission de supporter les initiatives entrepreneuriales locales. La CDEC participe également au développement de différents secteurs de l'économie locale afin de susciter et de supporter les initiatives et projets porteurs pour l'arrondissement. Relativement à ce mandat, l'adoption récente de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001) prévoit que les éléments du développement économique que sont, entre autres, les CLD, relèvent de la compétence du conseil d'agglomération. De ce fait, et suite à l'élection municipale du 3 novembre dernier, il est requis de recommander au conseil d'agglomération la nomination de deux représentants élus pour siéger au conseil d'administration de la CDEC.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG10 0060, 4 février 2010 pour le dossier 1090963078 - Recommander au conseil d'agglomération la nomination de deux représentants élus de l'arrondissement de Rosemont --La Petite-Patrie, au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire Rosemont-Petite-Patrie.
CG09 0040, 26 février 2009 pour le dossier 1081179015 - Approuver le nouveau protocole d'entente entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ayant pour objet de définir le rôle et les responsabilités de la Ville en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat /

Approuver la répartition et la distribution des fonds attribués aux organismes CLD de l'agglomération de Montréal et la nouvelle entente-type de gestion avec ceux-ci pour les années 2008-2012.

CE-CG06 0135, 30 mars 2006 pour le dossier 1060963004 - Recommander au conseil d'agglomération la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire Rosemont-Petite-Patrie.

CE-CG06 0532, 13 décembre 2006 pour le dossier 1060963056 - Recommander au conseil d'agglomération la nomination d'un représentant élu de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire Rosemont-Petite-Patrie.

DESCRIPTION

Recommander au conseil d'agglomération la nomination de deux représentants élus de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, madame Érika Duchesne, conseillère municipale du district du Vieux-Rosemont, en remplacement de monsieur François William Croteau, maire de l'arrondissement et monsieur Marc-André Gadoury, conseiller de la ville pour le district d'Étienne-Desmarteau, au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont--Petite-Patrie.

JUSTIFICATION

La participation d'une représentante municipale au conseil d'administration de la CDEC a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de la CDEC et de l'arrondissement. Elle s'inscrit dans une volonté de collaboration et de poursuite de l'implication municipale auprès de la CDEC depuis sa création.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Alain MARTEL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Clément ARNAUD
Commissaire - développement économique

ENDOSSÉ PAR

Carole PAQUETTE
Directrice - Direction de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises

Date d'endos. : 2013-11-25

Dossier # :1130963104



Dossier # : 1136251006

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Anjou , Direction du développement du territoire et études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Confirmation et reconduction de mandats des conseillers d'arrondissement au sein du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et approuver la nomination d'un membre au conseil d'administration pour combler une vacance |

De prolonger le mandat des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault pour représenter le conseil d'arrondissement d'Anjou à titre d'administrateur au sein du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et ce, pour la période du 15 novembre 2013 au 2 février 2014, ainsi que de reconduire leur mandat pour la période du 3 février 2014 au 2 février 2016;

De recommander au conseil d'agglomération ce qui suit :

1- De prolonger le mandat des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et ce, pour la période du 15 novembre 2013 au 2 février 2014;

2- De reconduire le mandat des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et ce, pour la période du 3 février 2014 au 2 février 2016;

3- De nommer M. Joël Châteauneuf, président de la compagnie Matt-Canada inc., en remplacement de M. Alain Dulong, pour la période du 26 septembre 2013 au mois de juin 2014 (siège pair).

Signé par Andrée DUQUETTE **Le** 2013-11-21 15:00

Signataire :

Andrée DUQUETTE

Directrice d'arrondissement
Anjou , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1136251006

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Anjou , Direction du développement du territoire et études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Confirmation et reconduction de mandats des conseillers d'arrondissement au sein du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et approuver la nomination d'un membre au conseil d'administration pour combler une vacance |

CONTENU

CONTEXTE

Compte tenu de l'assermentation des élus formant le nouveau conseil d'arrondissement le 14 novembre 2013, toute fonction particulière relevant de celui-ci devra faire l'objet d'une nouvelle résolution pour confirmer le prolongement de tout mandat qui a pu être octroyé avant l'élection du 3 novembre 2013. C'est le cas de certains élus mandatés au Centre local de développement (CLD) d'Anjou, en tant qu'administrateur représentant le conseil d'arrondissement au sein CLD et en tant que représentant au sein de son conseil d'administration.

La nomination en tant qu'administrateur relève de la compétence du conseil d'arrondissement, tandis qu'il incombe au conseil d'agglomération de nommer les représentants au sein du conseil d'administration. Nous demanderons donc au CG de prolonger les mandats des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault pour la période du 15 novembre 2013 au 2 février 2014;

De plus, étant donné que les mandats prennent fin le 2 février 2014, nous en profitons pour demander la reconduction des mandats des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault pour un autre terme de 2 ans. Rappelons que selon les règlements généraux du CLD d'Anjou, il est prévu que deux membres du conseil de l'arrondissement d'Anjou sont membres d'office du CLD et siègent également au conseil d'administration de l'organisme. Le mandat des représentants de l'arrondissement ne peut excéder deux ans, mais peut être renouvelé sur résolution du conseil.

Par ailleurs, les règlements généraux du CLD d'Anjou, article 4.10 « Pouvoirs du conseil d'administration », item f, stipulent de combler dans les plus brefs délais toute vacance qui survient en cours de mandat au conseil d'administration en nommant un représentant du secteur concerné pour terminer le mandat de la vacance et en faisant entériner le nouvel administrateur par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CG13 0209 du 29 août 2013 : nouveau protocole d'entente avec le CLD d'Anjou
- CG13 0192 du 30 mai 2013: nomination de M. Alain Dulong
- CG12 0033 du 26 janvier 2012: nomination de M. Gilles Beaudry et Mme Andrée Hénault

DESCRIPTION

Il est requis de prolonger le mandat des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault pour représenter le conseil d'arrondissement d'Anjou à titre d'administrateur au sein du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et ce, pour la période du 15 novembre 2013 au 2 février 2014, ainsi que de reconduire leur mandat pour la période du 3 février 2014 au 2 février 2016;

De recommander au conseil d'agglomération ce qui suit :

1- De prolonger le mandat des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et ce, pour la période du 15 novembre 2013 au 2 février 2014;

2- De reconduire le mandat des conseillers Gilles Beaudry et Andrée Hénault à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, et ce, pour la période du 3 février 2014 au 2 février 2016;

3- De nommer M. Joël Châteauneuf, président de la compagnie Matt-Canada inc., en remplacement de M. Alain Dulong, pour la période du 26 septembre 2013 au mois de juin 2014 (siège pair).

JUSTIFICATION

La Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a confié au conseil d'agglomération la désignation des CLD sur le territoire ainsi que les membres du conseil d'administration de ces organismes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Article 2.2 des Règlements généraux du Centre local de développement (CLD) d'Anjou.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Alain MARTEL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvie C. BOUTIN
Commissaire adjoint(e) - developpement
economique

ENDOSSÉ PAR

Isabelle MÉNARD
Directrice

Date d'endos. : 2013-11-20

Dossier # :1136251006



Dossier # : 1132678019

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Verdun , Direction du bureau d'arrondissement , Secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer deux membres pour siéger au conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun. |

IL EST RECOMMANDÉ :
DE demander au conseil d'agglomération :

DE nommer monsieur le conseiller Pierre L'Heureux en remplacement de madame Ginette Marotte, ainsi que madame Francine Lefebvre, en remplacement de madame Annick Diop, à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun.

Signé par Louise HÉBERT **Le** 2013-12-18 13:18

Signataire :

Louise HÉBERT

Directrice Culture sports loisirs et développement social
Verdun , Direction du bureau d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1132678019

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Verdun , Direction du bureau d'arrondissement , Secrétariat d'arrondissement |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer deux membres pour siéger au conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun. |

CONTENU

CONTEXTE

Le conseil d'agglomération doit procéder à la nomination de deux membres pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun. Le conseil d'arrondissement doit donc adopter une résolution en ce sens et la soumettre au conseil d'agglomération pour considération et adoption.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA09 210480 - 1^{er} décembre 2009 - Nommer deux membres du conseil d'arrondissement pour siéger au conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun;
CA04 210225 - 4 mai 2004 - Mandater le Centre local de développement de Verdun comme CLD sur le territoire de l'arrondissement de Verdun et la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour déposer pour approbation une recommandation concernant la représentation au conseil d'administration du CLD;

CA03 210091 - 1^{er} avril 2003 - Mandater le CLD en tant qu'organisme sur le territoire de l'arrondissement de Verdun pour soutenir le développement économique local et pour offrir les services de soutien à l'entrepreneuriat;

Protocoles d'entente entre la Ville, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir et selon le cas, le Centre local de développement Anjou/Montréal-Nord, le Centre local de développement LaSalle, Le Centre local de développement Les 3 Monts (Mont-Royal/Outremont/Westmount), le Centre local de développement de Verdun.

DESCRIPTION

De nommer monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, élu de l'arrondissement en remplacement de madame Ginette Marotte, ainsi que madame Francine Lefebvre, en remplacement de madame Annick Diop, à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun.

JUSTIFICATION

La Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a confié au conseil d'agglomération la désignation des CLD sur le territoire ainsi que les membres du conseil d'administration de ces organismes

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Alain MARTEL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Caroline FISETTE
Directrice du bureau d'arrondissement et
secrétaire du conseil d'arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Caroline FISETTE
Directrice du bureau d'arrondissement et
secrétaire du conseil d'arrondissement

Date d'endos. : 2013-11-11

Dossier # :1132678019

Article 51.04

Nominations aux commissions permanentes

Aucun document ne sera livré.



Dossier # : 1131528002

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des permis et de l'inspection |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer MM. Richard Guay et Manuel Guedes, respectivement conseiller de la Ville du district de La Pointe-aux-Prairies et conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies au sein du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux- Trembles - Montréal-Est (SODEC-RDP-PAT-ME), et nommer M. Manuel Guedes au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.). |

De recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville du district de La Pointe-aux-Prairies et monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies au sein du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles - Montréal-Est (SODEC-RDP-PAT-ME).

De recommander au Conseil d'agglomération d'entériner la nomination de monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.).

Signé par Ysabelle BRAULT **Le** 2014-01-08 14:58

Signataire : Ysabelle BRAULT

Pour Dany Barbeau /D.A.
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction du bureau
d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1131528002

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des permis et de l'inspection |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer MM. Richard Guay et Manuel Guedes, respectivement conseiller de la Ville du district de La Pointe-aux-Prairies et conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies au sein du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles - Montréal-Est (SODEC-RDP-PAT-ME), et nommer M. Manuel Guedes au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.). |

CONTENU

CONTEXTE

Décisions antérieures

Résolution CA 10 30 11 0386 émis le 2 novembre 2010 relatif à une recommandation adressée au Conseil d'agglomération afin d'entériner les nominations des membres du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du Conseil d'administration de la SODEC RDP-PAT-MTL-EST, ainsi qu'au Conseil d'administration de la SOLIDE-RDP-PAT-MTL-EST.

Description

Le présent sommaire addenda vise à demander au conseil d'agglomération de désigner les personnes suivantes :

- le conseiller de la Ville du district de La Pointe-aux-Prairies monsieur Richard Guay et le conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies monsieur Manuel Guedes au sein du conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (SODEC-RDP • PAT • ME);
- le conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies monsieur Manuel Guedes au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.) dans le développement de l'emploi de Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (F.L.S.).

La résolution numéro CA13 30 12 0446 a été adoptée à cet effet lors de la séance ordinaire du mardi 3 décembre 2013 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Alain MARTEL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sabin TREMBLAY
Chef d'équipe - conseiller en aménagement

Dossier # :1131528002

IDENTIFICATION

Dossier # :1131528002

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des permis et de l'inspection |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommandation au Conseil d'agglomération d'entériner la nomination de deux membres du Conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du Conseil d'administration de la SODEC-RDP-PAT-ME, ainsi qu'au Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.). |

CONTENU

CONTEXTE

En vertu des dispositions de l'article 94 de la loi numéro 34, Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, la municipalité régionale de comté, ici Ville de Montréal, doit désigner les membres du conseil d'administration d'un centre local de développement (CLD) qu'elle constitue.

La Ville de Montréal a choisi d'exercer cette responsabilité en demandant à ses arrondissements de participer à la définition de l'organisation du développement économique local en intervenant directement auprès des CLD de leurs territoires, sur la base de recommandations des Conseil d'arrondissements à la Ville de Montréal, notamment pour la désignation des élus locaux au sein des Conseils d'administration des CLD.

En ce sens, l'arrondissement doit adopter une résolution désignant deux nouveaux membres du Conseil d'arrondissement au sein du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est (SODEC RDP-PAT-ME) et d'un nouveau membre du Conseil d'arrondissement au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Sommaire décisionnel 1104153004 : Recommandation au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations des membres du Conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du Conseil d'administration de la SODEC-RDP-PAT-ME, ainsi qu'au Conseil d'administration de la SOLIDE-RDP-PAT-ME.

DESCRIPTION

Nominations d'un membre du Conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du Conseil d'administration de la SODEC-RDP-PAT-ME, ainsi qu'un

membre du Conseil d'arrondissement au sein du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.).

JUSTIFICATION

Il s'agit d'une obligation en vertu de l'article 94 de la loi numéro 34, Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sabin TREMBLAY
Chef d'équipe - conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Richard JOSEPH
Directeur par intérim -DAUSE

Date d'endos. : 2013-11-19

Dossier # :1131528002

**Dossier # : 1131333016**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de deux représentants élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC d'Ahuntsic-Cartierville. |

Considérant la Loi sur le ministère du développement économique et régional et de la Recherche (L.R.Q., c. M-30.01) et l'entente entre la Ville de Montréal et la CDEC Ahuntsic-Cartierville;

Considérant la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de Madame Lorraine Pagé, conseillère de la ville du district du Sault-au-Récollet, à titre de représentante de l'arrondissement, à siéger au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville, ainsi que de Madame Émilie Thuillier, conseillère de la ville du district d'Ahuntsic, à titre de représentante de l'arrondissement, à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

Signé par Ronald CYR **Le** 2013-12-03 16:50

Signataire : Ronald CYR

Directeur d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1131333016**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de deux représentants élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC d'Ahuntsic-Cartierville. |

CONTENU**CONTEXTE**

Cette recommandation a pour but de nommer Madame Lorraine Pagé, conseillère de la ville du district Sault-au-Récollet, à titre de représentante de l'arrondissement, à siéger au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville pour une période de 4 ans, en remplacement de Monsieur Étienne Brunet, ex-conseiller de la ville du même district. Elle a aussi pour but de renommer Madame Émilie Thuillier, conseillère de la ville du district d'Ahuntsic, à titre de représentante de l'arrondissement à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville pour une période de 4 ans, poursuivant ainsi son implication auprès de cet organisme.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-François SOULIERES
Commissaire - développement économique

Dossier # :1131333016

IDENTIFICATION

Dossier # :1131333016

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de deux représentants élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC d'Ahuntsic-Cartierville. |

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la Loi sur le ministère des Régions (L.R.Q., c. M-25.001) et d'une entente avec la Ville de Montréal, la CDEC d'Ahuntsic-Cartierville acquiert pour le territoire de l'arrondissement le statut de Centre local de développement (CLD). Ainsi, elle gère plusieurs fonds locaux d'investissements et assure la prestation de services de première ligne offerts notamment aux petites entreprises et supporte les initiatives et la prise en charge d'individus et d'organismes locaux en matière d'économie sociale.

Les changements apportés à la loi constitutive des Centres locaux de développement et aux organismes agréés CLD permettent à deux représentants du domaine municipal de siéger à son conseil d'administration et à son comité exécutif. Depuis l'adoption de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001) il est prévu que les éléments du développement économique que sont, entre autres les CLD, relèvent de la compétence du Conseil d'agglomération. Par conséquent, le Conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville recommande au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations des deux représentants élus de l'arrondissement à siéger au conseil d'administration et au comité exécutif de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA06 090185 : Nomination de deux représentants élus de l'arrondissement à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

CA09 090362 - Nomination de deux représentants élus de l'arrondissement à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

DESCRIPTION

Recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de Madame Lorraine Pagé, conseillère de la ville du district du Sault-au-Récollet, à titre de représentante de l'arrondissement, à siéger au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville, ainsi que de Madame Émilie Thuillier, conseillère de la ville du district d'Ahuntsic, à titre de

représentante de l'arrondissement, à siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

JUSTIFICATION

La participation de deux représentants élus de l'arrondissement au conseil d'administration et au comité exécutif de la CDEC Ahuntsic-Cartierville a pour but d'assurer la cohérence, la complémentarité, la concertation et le suivi des interventions communes de la CDEC et de l'arrondissement. Elle s'inscrit dans la poursuite de l'implication municipale auprès de la CDEC depuis sa création ainsi que dans le cadre de l'entente relative au mandat de centre local de développement qui lui est confié.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique (Jean-Marc BISSONNETTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-François SOULIERES
Commissaire - développement économique

ENDOSSÉ PAR

Gilles CÔTÉ
Directeur du développement du territoire

Date d'endos. : 2013-11-29

Dossier # :1131333016



Dossier # : 1131637001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des transports , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer Mme Elsie Lefebvre et M. Aref Salem, à titre de membres, pour un mandat de 2 ans et désignation du président, au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal |

Il est recommandé :

1) de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de 2 ans :

- M. Aref Salem, responsable du transport, en remplacement de M. Réal Ménard;
- Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée au transport, en remplacement de M. Christian G. Dubois;

2) de désigner M. Aref Salem, président du conseil d'administration, parmi les membres provenant du conseil de la Ville de Montréal.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2014-01-08 11:58

Signataire : Claude CARETTE

Directeur des transports
Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des transports

IDENTIFICATION

Dossier # :1131637001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Infrastructures_transport et de l'environnement , Direction des transports , - |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Ancienne compétence de la Communauté urbaine de Montréal |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer Mme Elsie Lefebvre et M. Aref Salem, à titre de membres, pour un mandat de 2 ans et désignation du président, au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal |

CONTENU

CONTEXTE

À la suite des recommandations de la commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement et la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures, le conseil d'agglomération adoptait, le 23 août 2012, la résolution CG12 0311 par laquelle la ville demandait au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) d'émettre des lettres patentes créant une nouvelle société paramunicipale destinée à encadrer et à développer l'industrie du taxi à Montréal.

Les lettres patentes créant le *Bureau du taxi de Montréal* ont été émises le 28 novembre 2012, publiées à la Gazette officielle du Québec le 22 décembre suivant et déposées au fichier des autorités publiques le 18 janvier 2013 (ci-jointes).

Les lettres patentes confèrent à la nouvelle société le pouvoir de développer l'industrie du transport par taxi et par limousine à Montréal, d'encadrer et d'améliorer ce service, la sécurité des chauffeurs et des usagers, ainsi que les compétences des chauffeurs. Elles prévoient que le Bureau peut exercer, à la demande de la Ville, toute compétence que celle-ci lui délègue parmi celles découlant de l'exercice de ses compétences en vertu de sa charte en matière de remorquage des «véhicules accidentés» ou en vertu de la *Loi concernant les services de transport par taxi* .

Les lettres patentes prévoient également que le conseil d'administration est composé de onze membres dont le mandat est de 2 ans.

Quatre de ces membres représentant l'industrie du taxi sont élus par leurs pairs.

La Ville de Montréal nomme les sept autres membres, soit :

- a) trois membres, choisis parmi les membres d'un conseil de la *Ville de Montréal* ;
- b) trois membres représentant la clientèle de l'industrie du taxi de l'île de Montréal, dont un qui représente la clientèle à mobilité réduite et un qui représente la clientèle corporative ; et

c) un membre représentant l'industrie touristique de l'île de Montréal.

De plus, la Ville désigne le président du Bureau, parmi les membres du conseil d'administration provenant d'un conseil de la Ville.

Des modifications doivent être apportées au conseil d'administration, étant donné le résultat des élections de novembre 2013. En effet, l'un des membres n'a pas été réélu (M. Dubois) et le président, M. Ménard, anciennement responsable du dossier transport, désire céder sa place au nouvel élu responsable de ce dossier.

M. Réal Ménard a remis sa démission à titre de président du conseil d'administration libérant de ce fait, le poste pour M. Aref Salem. Mme Elsie Lefebvre est désignée pour remplacer M. Dubois. Quant à Mme Érika Duchesne, elle poursuit le mandat qui lui a été confié.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG13 0193 du 30 mai 2013 - Nomination de sept membres du conseil d'administration et désignation du président du conseil du Bureau du taxi de Montréal.

CG13 0093 du 21 mars 2013 – Nomination de M. Benoit Jugand à titre de directeur général par intérim du Bureau du taxi de Montréal.

CE13 0079 du 23 janvier 2013 – Approuver les prévisions budgétaires et les tarifs de rémunération du personnel électoral aux fins de la première élection des 4 représentants de l'industrie du taxi au sein du conseil d'administration de la nouvelle société paramunicipale «Bureau du taxi de Montréal» et autoriser une dépense de 180 330 \$ à cette fin.

CG12 0311 du 23 août 2012 – Constitution d'une société paramunicipale destinée au développement et à l'encadrement de l'industrie du taxi et nomination de sept administrateurs provisoires.

CG11 0345 du 27 octobre 2011 – Adoption des recommandations de la commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement et la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures.

DESCRIPTION

Nommer M. Aref Salem au poste de président et Mme Elsie Lefebvre comme membre.

JUSTIFICATION

Les lettres patentes du Bureau du taxi déterminent la composition et le mode de nomination des onze membres du conseil d'administration.

L'élection de nouveaux membres au conseil municipal de la Ville de Montréal modifie le conseil d'administration du Bureau étant donné que l'un des membres n'a pas été réélu et que le président, M. Ménard, désire céder sa place à l'élu responsable du dossier transport. Il est d'usage que le président du conseil d'administration du Bureau soit le responsable du dossier transport de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il n'est pas prévu que les membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal soient rémunérés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S/O

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S/O

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Parution dans «*Taxi Le Journal* », un périodique diffusé au sein de l'industrie du taxi de Montréal et sur le site web de la Ville.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme à la Charte de la ville et aux lettres patentes du Bureau du taxi de Montréal.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Hélène BOUCHARD
Secrétaire Recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Claude CARETTE
Directeur des transports

Date d'endos. : 2013-12-02

Dossier # :1131637001



Dossier # : 1131867025

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nomination de Mme Lucie Cardyn et de Mme Mindy Pollak, conseillères à l'arrondissement d'Outremont, à titre de membre votant au conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts pour un mandat de deux ans |

Je recommande de nommer Madame Lucie Cardyn et Madame Mindy Pollak, conseillères à l'arrondissement d'Outremont, à titre de membre votant au conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts pour un mandat de 2 années en remplacement de Madame Marie Potvin et de Monsieur Louis Moffatt.

Signé par Normand PROULX **Le** 2014-01-08 09:52

Signataire :

Normand PROULX

Directeur d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1131867025

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nomination de Mme Lucie Cardyn et de Mme Mindy Pollak, conseillères à l'arrondissement d'Outremont, à titre de membre votant au conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts pour un mandat de deux ans |

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001), les centres locaux de développement (CLD) relèvent de la compétence du conseil d'agglomération de Montréal. En complément, la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (LRQ c M-30.01) (Loi sur le MDEIE) interpelle le conseil d'agglomération de Montréal, principalement sur le développement économique local et les CLD. En vertu de cette loi, le conseil d'agglomération désigne les CLD qu'il souhaite voir opérer sur le territoire afin d'offrir un ensemble de services aux entrepreneurs et aux dirigeants d'entreprises, notamment des informations, des conseils, de l'accompagnement et un soutien financier en vue de démarrer, d'implanter et de développer des entreprises sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Le Centre local de développement Les 3 Monts (Outremont/Mont-Royal/Westmount) est un organisme sans but lucratif constitué en 1999 dont la juridiction couvre le territoire de l'arrondissement Outremont et des villes Mont-Royal et Westmount. Le CLD a notamment comme objet de regrouper et coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat, d'élaborer une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, d'élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi et d'agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire.

Selon les règlements généraux du CLD les 3 Monts, le conseil d'administration du CLD se compose de 13 membres votants choisis par leurs collèges électoraux respectifs et huit membres non votants. Les 13 sièges réservés à des membres votants composés d'administrateurs issus de collèges électoraux sont dans la proportion suivante:

1. 3 des affaires;
2. 1 travailleur autonome;
3. 6 du municipal;
4. 1 du communautaire;

5. 1 des coopératives;
6. 1 institutionnel.

Les 8 membres non votants sont réservés à des membres d'office.

En ce qui concerne les 6 membres du milieu municipal, ils sont partagés entre l'arrondissement d'Outremont (2 élus), et des villes de Mont-Royal et Westmount (chacun désignant 2 élus).

Le Règlement no 1 du CLD prévoit que le mandat de chaque membre est d'une durée de 2 années.

Décision antérieure

Lors de sa séance ordinaire du 4 février 2010, le conseil d'agglomération par sa résolution CG10 0061, a désigné madame Marie Potvin et monsieur Louis Moffatt à titre de représentants de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du Centre.

Recommandation du Conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement à sa séance du 18 novembre dernier a adopté la résolution CA13 16 0391 désignant les conseillères Lucie Cardyn et Mindy Pollak comme représentantes de l'arrondissement au conseil d'administration du CLD Les 3 Monts. Le 3 décembre dernier, à la demande des analystes rédacteurs de Montréal, le conseil a adopté une résolution afin de spécifier la durée du mandat de 2 ans.

Communications

Ces nominations seront diffusées sur le site internet de l'arrondissement.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique
(Martine BÉRUBÉ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-France PAQUET
Directrice

Dossier # :1131867025

IDENTIFICATION

Dossier # :1131867025

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Désignation de deux élus de l'arrondissement d'Outremont siégeant au CLD Les trois Monts |

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 4.1.2 du Règlement sur les règlements généraux du Centre local de développement les 3 Monts, deux membres issus du collège électoral formé des élus municipaux d'Outremont font partie des 13 membres votants.

Le conseil d'agglomération a désigné madame la conseillère Marie Potvin ainsi que monsieur le conseiller Louis Moffatt à titre de représentants de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du Centre.

Suite aux élections municipales, il y a lieu de procéder à la nomination des nouveaux représentants.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Requis pour le bon fonctionnement du CLD Les Trois Monts

JUSTIFICATION

En vertu du deuxième alinéa de l'article 94 de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chapitre M-30.01), le conseil d'administration d'un centre local de développement comprend notamment des élus municipaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un avis sera publié sur le site internet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Désignation par le conseil d'agglomération

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conformité à la loi.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-France PAQUET
Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Marie-France PAQUET
Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

Date d'endos. : 2013-11-13

Dossier # :1131867025



Dossier # : 1136386002

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Ville de Mont-Royal , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Accueil des touristes effectué dans l'agglomération |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommandation du conseil municipal de Ville Mont-Royal de nommer Mme Minh-Diem Le Thi et M. Daniel Robert au sein du conseil d'administration du CLD les 3-Monts |

QU'il soit recommandé au conseil d'agglomération de Montréal de nommer la conseillère Minh-Diem Le Thi et le conseiller Daniel Robert à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts.

Signé par Ava L. COUCH **Le** 2013-12-13 07:50

Signataire :

Ava L. COUCH

Directrice générale
Ville de Mont-Royal , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1136386002

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Ville de Mont-Royal , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Accueil des touristes effectué dans l'agglomération |
| Projet : | - |
| Objet : | Recommandation du conseil municipal de Ville Mont-Royal de nommer Mme Minh-Diem Le Thi et M. Daniel Robert au sein du conseil d'administration du CLD les 3-Monts |

CONTENU

CONTEXTE

Suite à l'élection municipale du 3 novembre 2013 et suite à la démission de monsieur le conseiller Joseph Daoura à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts, il y a maintenant lieu de recommander au conseil d'agglomération de Montréal de nommer la conseillère Mme Minh-Diem Le Thi et le conseiller Daniel Robert à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CG13 0298 - Le 29 août 2013 - Approbation du projet de convention entre la Ville de Montréal et le CLD Les 3 Monts.
- CG11 0180 – Le 19 mai 2011 – Nomination du conseiller municipal de Ville de Mont-Royal, M. Joseph Daoura, à titre de membre du conseil d'administration du CLD Les 3 Monts.
- CG09 0243 - Le 18 juin 2009 - Approbation du projet de convention entre la Ville de Montréal et le CLD Les 3 Monts.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

En vertu du sous-paragraphe c) du paragraphe 11^o de l'article 19 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), les centres locaux de développement constituent une matière qui intéressent l'ensemble formé par les municipalités liées.

En vertu de l'article 16 de cette loi, la compétence municipale sur cette matière constitue une compétence d'agglomération.

En vertu du deuxième alinéa de l'article 94 de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chapitre M-30.01), le conseil

d'administration d'un centre local de développement comprend notamment des élus municipaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :
Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique
(Martine BÉRUBÉ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandre - Ext VERDY
Greffier

ENDOSSÉ PAR

Ava L. COUCH
Directrice générale

Date d'endos. : 2013-12-11

Dossier # :1136386002



Dossier # : 1141128001

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Ville de Westmount , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer Mmes Nicole Forbes et Christina Smith, conseillères, à titre de représentantes de la Ville de Westmount au conseil d'administration du Centre Local de Développement Les 3 Monts. |

Il est recommandé au conseil d'agglomération :
de nommer Mmes Nicole Forbes et Christina Smith, conseillères, à titre de représentantes de la Ville de Westmount, au conseil d'administration du Centre Local de Développement Les 3 Monts.

Signé par Joanne POIRIER **Le** 2014-01-21 13:45

Signataire :

Joanne POIRIER

Directrice
Ville de Westmount , Direction

IDENTIFICATION **Dossier # :1141128001**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Ville de Westmount , Direction |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'agglomération |
| Compétence d'agglomération : | Centre local de développement |
| Projet : | - |
| Objet : | Nommer Mmes Nicole Forbes et Christina Smith, conseillères, à titre de représentantes de la Ville de Westmount au conseil d'administration du Centre Local de Développement Les 3 Monts. |

CONTENU

CONTEXTE

Suite à l'élection générale municipale du 3 novembre 2013, le conseil de la Ville de Westmount a nommé le 18 novembre 2013, par sa résolution no 2013-11-273, les conseillères Nicole Forbes et Christina Smith à titre de représentantes de la Ville de Westmount, ayant le droit de vote, au conseil d'administration du Centre Local de Développement (CLD) Les 3 Monts.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG13 0298 - Le 29 août 2013 - Approbation du projet de convention entre la Ville de Montréal et le CLD Les 3 Monts (Résolution no 2013-06-128 - 2013-06-03 - Westmount);

- CG12 0241 – Le 25 octobre 2012 – Nomination de la conseillère Nicole Forbes à titre de membre du conseil d’administration du Centre local de développement Les 3 monts en remplacement du conseiller Gary Ikeman (Résolution no 2012-08-184 - 2013-08-06 - Westmount);
- CG10 0061 - 4 février 2010 - Nommer les conseillers Victor Drury et Gary Ikeman, à titre de membres du conseil d’administration du Centre local de développement Les 3 monts. (Résolution no 2009-11-238 - 2009-11-16 - Nomination du conseiller M. Gary Ikeman);
- CG09 0243 - Le 18 juin 2009 - Approbation du projet de convention entre la Ville de Montréal et le CLD Les 3 Monts (Résolution no 2009-05-102 - 2009-05-05 - Westmount);

DESCRIPTION

La nomination des conseillères Nicole Forbes et Christina Smith a eu lieu à la suite de l'élection générale municipale de novembre 2013. La conseillère Forbes est reconduite dans son poste au sein du conseil d'administration (Résolution no 2012-08-184), tandis que la conseillère Christina Smith est nouvellement nommée.

JUSTIFICATION

ATTENDU QU'en vertu de l'art. 94 de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Innovation et de l'Exportation (chapitre M-30.01), le conseil d'administration d'un centre local de développement comprend notamment des élus municipaux; ATTENDU QUE le conseil de ville de Westmount a nommé, lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le 18 novembre 2013 (Résolution no 2013-11-273), les conseillères Smith et Forbes à titre de membres du conseil d'administration du CLD Les 3 Monts, représentant ainsi la Ville de Westmount, il y a lieu de recommander au conseil d'agglomération de Montréal, de nommer les conseillères Nicole Forbes et Christina Smith, à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 Monts.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme et du développement économique
(Martine BÉRUBÉ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Joanne POIRIER
Directrice

ENDOSSÉ PAR

Joanne POIRIER
Directrice

Date d'endos. : 2014-01-16

Dossier # :1141128001